

Université Lumière Lyon2
Faculté des Lettres, Sciences du Langage et Arts
Département Sciences du Langage
Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université
Sciences du Langage

Relations entre fonctions syntaxiques et fonctions sémantiques en wolof

Présentée et soutenue publiquement par

Sylvie NOUGUIER VOISIN

le 20 Décembre 2002

Directeur de thèse : Denis Creissels

Jury Denis Creissels (Professeur, Université Lumière - Lyon2) Colette Grinevald (Professeur,
Université Lumière - Lyon2) Stéphane Robert (Directeur de recherche, LLACAN - Villejuif) Konstantin
Pozniakov (Professeur, INALCO - Paris)

Table des matières

Remerciements . .	1
RÉSUMÉ .	3
SUMMARY . .	5
Liste des abréviations .	7
INTRODUCTION .	11
PARTIE I PRÉSENTATION GÉNÉRALE . .	15
Chapitre 1 – La langue wolof .	15
A – Wolof : locuteurs et langue .	15
B – Quelques éléments grammaticaux du wolof .	19
Conclusion . .	54
Chapitre 2 – Cadre théorique et méthodologie . .	54
A – Interaction des trois niveaux syntaxique, sémantique et pragmatique . .	56
B – Classes de prédicats . .	60
C – La notion de voix . .	63
D – La valence des verbes wolofs . .	67
E – Les suffixes de dérivation .	71
PARTIE II LES VOIX EN WOLOF .	79
Chapitre 3 – Voix moyenne et constructions réfléchies .	80
A – Les constructions réfléchies .	81
B – La voix moyenne . .	87
Chapitre – 4. Constructions causatives et voix causative . .	103
A – Le continuum des formes causatives .	104
B – Le continuum sémantique des causatives .	134
Conclusion . .	153
Chapitre – 5. La voix applicative . .	155
A – Définition et présentation typologique . .	156

B – La voix applicative en wolof . .	166
Chapitre 6 – Les suffixes <i>-a/</i> et <i>-e</i> .	180
A – Le syncrétisme causatif/applicatif .	181
B – Amalgame des suffixes <i>-le</i> , <i>-loo</i> et <i>-lu</i> . .	198
Chapitre 7 – La co-participation .	202
A – Actions collectives et stratégie comitative . .	203
B – Composition des suffixes de co-participation .	217
C – Voix et co-participation .	220
Chapitre 8 – La voix antipassive . .	221
A – Antipassive et langues accusatives . .	222
B – Typologie des antipassives . .	225
C – La voix antipassive en wolof .	227
Chapitre 9 – Le suffixe <i>-le</i> 'possessif' . .	231
A – Les constructions à possession externe (CPE) . .	233
B – Passif d'adversité et cumul applicatif-passif .	239
C – Une tentative d'explication .	241
D – Questions en suspens . .	243
Chapitre 10 – Le suffixe <i>-e</i> . .	245
A – Voix médio-passive . .	248
B – Évolution des marqueurs moyens. .	251
C – Évolution des marqueurs réciproques . .	253
D – Conclusion .	254
CONCLUSION .	257
Le système des voix en wolof . .	257
Voix qui augmentent la valence . .	262
Les voix qui remodelent les rôles sémantiques . .	262
Les voix qui diminuent la valence .	263
Hypothèses sur les amalgames diachroniques . .	263
Bibliographie . .	267

ANNEXES .	275
Annexe 1 . .	275
Ndaw si fi nekkoon te né du sey <u>ag</u> boroomub légèt . .	275
La jeune fille qui voulait un mari sans cicatrice. . .	277
Sey bu wóorul .	280
Le mariage imprudent ⁷⁴ . .	281
Taalibe bi <u>ag</u> jabaru sêriñ bi . .	283
Le talibé et l'épouse du marabout. . .	284
Ñetti xuuge yi . .	285
Les trois bossus. .	286
Cosaanu Ndombo .	287
Le mythe de fondation de Ndombo. . .	288
Lu-tax am jigéeni Ngor ñu dul am Jëkkër .	290
Pourquoi certaines jeunes filles de Ngor restent sans mari . .	292
Musibam Mbàbba Kumba .	294
Le drame de Mbàbba Kumba .	297
Annexe 2 . .	300
Tableau synthétique : le Narratif .	300
Tableau synthétique : le Parfait . .	301
Tableau synthétique : l'Emphatique du verbe .	302
Tableau synthétique : l'Emphatique du sujet . .	303
Tableau synthétique : l'Emphatique du complément . .	304
Tableau synthétique : le Présentatif .	305
Tableau synthétique : les modes injonctifs .	306
Tableau synthétique : la Négation . .	307
Tableau synthétique : Les énoncés à prédicat non verbal .	309

⁷⁴ Il serait plus exact de traduire : le mariage ambigu, pas clair.

Remerciements

Un grand merci

à mon directeur de thèse, Denis Creissels, sans qui je n'aurai pu réaliser ce travail, mais aussi et surtout pour ses connaissances et sa passion de la syntaxe qu'il sait si bien partager,

à Jean-Marie Hombert, directeur du laboratoire Dynamique Du Langage, pour les formidables conditions de travail qu'il offre à l'ensemble des membres de son laboratoire,

à tous les linguistes de France et du Sénégal qui m'ont aidé, notamment Chérif Mbodj, directeur du Centre de Linguistique Appliquée de Dakar qui m'a si bien accueilli,

à toutes les personnes du laboratoire Dynamique Du Langage qui m'ont soutenue,

à tous mes informateurs, pour leur disponibilité.

Je voudrai remercier également ici toutes les personnes qui m'ont accompagné et supporté durant la réalisation de cette thèse, qui n'ont aucune attirance particulière pour la linguistique, la syntaxe et le wolof : mes parents, mon mari et mon petit garçon.

Merci également à Annick pour la relecture.

Pour conclure, je tiens à remercier Sophie et Françoise pour leur patience, disponibilité et à leur dire que la suite est pour bientôt !!

RÉSUMÉ

Relations entre fonctions syntaxiques et fonctions sémantiques en wolof

Dans cette étude nous décrivons les modifications des relations grammaticales entre le verbe et ses arguments entraînées par dérivations verbales en wolof, langue ouest-atlantique. Notre dessein relève plus d'un apport descriptif que d'une nouvelle théorie sur la voix. Nous nous sommes donc basée sur des théories récentes des relations grammaticales et sur différentes descriptions de ces phénomènes dans d'autres langues, pour insérer notre analyse dans un cadre typologique. Les résultats montrent que le wolof présente des voix traditionnelles telles que la voix moyenne, la voix causative, la voix applicative, mais également des voix qui sont ordinairement reconnues dans les langues ergatives (voix antipassive) et des dérivations moins décrites telles que la co-participation. Les formes et les fonctions de certaines dérivations ont conduit à poser des hypothèses diachroniques qui ouvrent de nouvelles perspectives pour les langues ouest-atlantiques et la reconstruction de cette famille.

SUMMARY

Relations between syntactic functions and semantic functions in Wolof

This dissertation describes the modifications of grammatical relations between the verb and its arguments marked by verbal derivations in Wolof (West-Atlantic). We aim more at a thorough description of Wolof than at establishing a new theory of voice, since we work in a typological framework. This study is based on different theories on grammatical relations and various language descriptions. The results show that Wolof presents traditional voices such as middle, causative, applicative, but also derivations which are usually described for ergative languages (antipassive) and derivations less described such as co-participation. Several diachronic hypothesis have been proposed on the ground of the forms and functions of some derivations. This dissertation open new perspectives for Atlantic languages and for the reconstruction of this family.

Liste des abréviations

3S/P	clitique objet 3 ^{ème} personne du singulier/du pluriel
ab.	subordonnant d'aboutissement
ANT	marqueur d'antériorité
C	marque de classe
CS	marque de classe singulier
CP	marque de classe pluriel
cl.	marque de classe
cl.part.	clitique partitif
compl.	subordonnant de complétive
conj.	conjonction de coordination
conn.	connecteur de syntagme génital
coréf.	marqueur de coréférence
d.v.	marqueur de dépendance verbale
déf	article défini singulier
déf.P	article défini pluriel
dém.	démonstratif singulier
dém.P	démonstratif pluriel
EC3S/P	Emphatique du complément 3 ^{ème} personne du singulier/du pluriel
eff.	dérivation verbale, effort
él.	dérivation verbale, directionnel : éloignant
ENég3S/P	Négatif emphatique 3 ^{ème} personne du singulier/du pluriel
ESuj3S/P	Emphatique sujet 3 ^{ème} personne du singulier/du pluriel
EVerb1S/P	Emphatique du verbe 1 ^{ère} personne du singulier/du pluriel
FUT3S/P	Futur 3 ^{ème} personne du singulier/du pluriel
HAB.PASSÉ	marqueur de passé habituel
hyp.	subordonnant hypothétique
imp.	impératif 2 ^{ème} personne du singulier
imp2P	impératif 2 ^{ème} personne du pluriel
inacc.	inaccompli
indéf.	article indéfini singulier
indéf.P	article indéfini pluriel
int.	dérivation verbale, intensif
it.	dérivation verbale, itératif
jonc.	connecteur adjectival
loc.	préposition locative/clitique locatif
man.	subordonnant de manière
N	lexème nominal
N3S/P	Narratif 3 ^{ème} personne du singulier/du pluriel
nég.	négation lexicale
Nég3S/P	Négatif simple 3 ^{ème} personne du singulier/du pluriel

3S/P	clitique objet 3^{ème} personne du singulier/du pluriel
Obl3S/P	Obligatif 3 ^{ème} personne du singulier/du pluriel
P3S/P	Parfait 3 ^{ème} personne du singulier/du pluriel
part.	particule
PASSÉ	marqueur de passé
poss3S/P	possessif 3 ^{ème} personne du singulier/du pluriel
Prés.	marque de conjugaison du Présentatif
Prés3S	Présentatif 3 ^{ème} personne du singulier
pro.	pronom construit à l'aide de marque de classe
rapp.	dérivation verbale, directionnel : rapprochant
rel.	marqueur de relative
S3S/P	pronom sujet 3 ^{ème} personne du singulier/du pluriel
temp.	subordonnant temporel
TAM	Temps, Aspect, Mode
HPSG	Head-Phrase Structure Grammar
GRR	Grammaire du Rôle et de la Référence
GR	Grammaire Relationnelle
GF	Grammaire Fonctionnelle
SN	Syntagme Nominal
V	Verbe
s	indice sujet
o	indice objet
S	syntagme nominal Sujet
O	syntagme nominal Objet

INTRODUCTION

Dans cette étude nous allons décrire les modifications des relations grammaticales entre le verbe et ses arguments qu'entraînent certains suffixes de dérivation verbale en wolof. Dans cette perspective, nous nous donnons pour tâche d'offrir une meilleure description d'une partie du système de dérivation verbale du wolof. Notre dessein relève plus d'un apport descriptif de cette langue, encore peu explorée sur le plan syntaxique, que d'une nouvelle théorie sur la voix. C'est pourquoi, tout au long de ce travail, nous nous sommes basée sur les théories existantes des relations grammaticales et sur différentes descriptions de ces phénomènes dans d'autres langues, dans le but d'insérer notre analyse du système des voix du wolof dans un cadre typologique et de présenter ses voix au travers de théories récentes sur les relations grammaticales. Nous n'avons pas sélectionné une théorie particulière, mais nous nous inspirons de théories qui proposent chacune à leur façon une explicitation de l'articulation entre le niveau référentiel, le niveau sémantique et le niveau syntaxique.

Le plan de ce travail est le suivant. Dans la partie I, nous présentons l'ensemble des éléments qui sont nécessaires à l'analyse des voix en wolof.

Dans le chapitre 1, nous dressons une grammaire succincte du wolof. Ce chapitre comprend des éléments nécessaires à l'étude des voix et quelques remarques sur des points grammaticaux observés lors de l'examen des textes pour lesquels nous proposons une analyse personnelle. Il se divise en deux sections principales : une présentation du syntagme nominal et une présentation du syntagme verbal du wolof. Cette dernière est la plus importante pour la suite. Nous y abordons les différentes marques de conjugaison,

en nous basant sur *Approche énonciative du système verbal* (Robert, 1991), la reconnaissance des arguments sujet et objet et les différents marqueurs d'oblique.

Dans le chapitre 2, nous apportons les éléments théoriques nécessaires à la précision de notre conception de la notion de voix. Depuis la parution de *Case for case* de Fillmore (1968), la littérature sur les rôles sémantiques s'est fortement développée. Cet ouvrage est à la base des nouvelles théories sur les relations grammaticales que régissent les prédicats avec leurs arguments (*Functional Grammar*, Dik (1989, 2001) ; *Syntax, meaning and function*, Van Valin et LaPolla (1997) ; *A introduction to Syntax*, Van Valin (2001) ; *Syntax*, Givón (1984, 1990, 2001). Si ces différentes théories proposent une analyse de l'expression linguistique selon les différents plans référentiel, sémantique et syntaxique, la notion de voix ne présente pas pour autant un consensus, et d'un auteur à l'autre, ce terme de voix recouvre un ensemble de phénomènes d'extension variable. Nous donnons donc dans ce chapitre notre définition de la notion de voix. Nous mettons également au clair notre conception des notions de transitivité et de valence, toujours en nous appuyant sur les différentes théories énoncées. Puis nous donnons l'inventaire des suffixes de dérivation du wolof, dans lequel nous isolons les suffixes identifiés comme relevant de la voix selon différentes descriptions de cette langue (*La dérivation et la composition en wolof*, KA (1981) ; *Éléments systématiques du wolof contemporain*, Diallo (1983) ; *Le système verbal du wolof*, Éric Church (1981)).

La partie II traite uniquement de ces suffixes. Les différents chapitres se répartissent par voix. Selon les voix, les chapitres présentent un suffixe ou un groupe de suffixes qui véhiculent des modifications syntaxiques et sémantiques nécessitant une présentation groupée, mais qui montrent quelques variantes, le plus souvent sémantiques, que nous isolons. La répartition de ces chapitres ne dépend pas des effets sur la structure syntaxique, réduction - augmentation, comme dans la plupart des descriptions de langues. En effet, notre but est de voir si les indications qu'on peut trouver dans les descriptions morphologiques du système verbal wolof sont confirmées. De ce fait, nous ne nous limitons pas aux seules voix productives, ni aux voix généralement considérées comme typiques des langues accusatives. Nous tentons de voir si l'ensemble des marqueurs considérés comme modifiant les relations grammaticales d'un prédicat par les différents auteurs affectent réellement les relations grammaticales et de quel type de voix il s'agit. Ainsi, la partie II prend en compte aussi bien les voix productives et traditionnellement reconnues (voix moyenne, réciprocité) que les voix productives, mais pas toujours considérées comme telles, c'est-à-dire, celles, qui pour certains auteurs n'entrent pas dans le cadre de la voix (voix causative, voix applicative), ou ne concernent pas les langues accusatives (voix antipassive). De plus, elle traite de voix qui ne sont plus productives (quelques marqueurs causatifs et le marqueur de possession externe *-le*).

Ainsi, l'organisation de cette partie II s'appuie sur les particularités de chacun des marqueurs que nous avons pu relever. Nous commençons, dans le chapitre 3, par la voix moyenne et les constructions réfléchies. Dans ce chapitre, nous verrons que certaines classes de verbes n'acceptent pas la dérivation moyenne, ce qui leur vaut un comportement particulier avec les marqueurs causatifs que nous présentons dans le chapitre 4. La dérivation causative est marquée en wolof par différents suffixes qui véhiculent chacun un sémantisme particulier. Une fois ces sémantismes dégagés, nous

présentons les dérivations applicatives (chapitre 5) qui ont la particularité d'avoir les mêmes formes que certains marqueurs causatifs. Or, dans la littérature typologique un tel phénomène est rapporté pour d'autres langues sous la notion de syncrétisme causatif/applicatif. Dans le chapitre 6, nous utilisons des descriptions de langues génétiquement éloignées et des théories sur ce syncrétisme (Shibatani et Pardeshi (2001)) pour voir si la similarité des formes entre les marqueurs applicatifs et certains marqueurs causatifs relèvent du même phénomène en wolof. Dans le chapitre 7, nous traitons des suffixes décrits comme marquant des actions collectives et des actions réciproques, pour lesquels nous émettons l'hypothèse qu'ils résulteraient d'une simplification diachronique de plusieurs morphèmes. Il est possible d'isoler dans tous ces suffixes une voyelle –e que nous considérons comme un marqueur de pluralité de relations (Lichtenberk, 2000). À l'heure actuelle, les modifications que présentent les marqueurs d'action collective et de réciprocité n'entraînent pas nécessairement de modification syntaxique ce qui s'explique par la stratégie comitative adoptée dans cette langue (les langues WITH selon Stassen (2000)). Dans les chapitres suivants, nous retrouvons une voyelle –e qui permet dans le chapitre 8 de modifier les relations grammaticales entre le prédicat et l'objet (voix antipassive). Cette utilisation antipassive n'est pas systématique avec les verbes transitifs, cependant elle est productive avec les verbes ditransitifs. Dans le chapitre 9, nous décrivons les effets d'un suffixe –le qui d'après les données typologiques doit être considéré, synchroniquement, comme un marqueur de construction à possession externe, mais qui sur le plan diachronique peut s'expliquer comme le résultat d'un amalgame –al-e (voix applicative-marqueur d'intransitivation). En conséquence, du chapitre 7 au chapitre 9, une voyelle –e montre différents effets d'intransitivation, ces différentes fonctions peuvent, selon différentes études typologiques, être rattachées à deux voix différentes. Dans le chapitre 10, nous reprenons l'ensemble des fonctions du marqueur –e et explorons les deux pistes qu'offre la typologie. Ce chapitre clôture l'analyse des suffixes de dérivation qui entrent dans le domaine de la voix que nous avons isolés dans le chapitre 2.

Nous concluons ce travail en présentant un récapitulatif des effets de chacun des suffixes abordés

PARTIE I PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Chapitre 1 – La langue wolof

Ce chapitre est une introduction générale de la langue wolof. Nous commençons par un aperçu des Wolofs, de leur histoire dans l'évolution du Sénégal. Nous présentons également la langue sur le plan politique et génétique. Ensuite, nous donnons quelques points grammaticaux nécessaires à la compréhension de la proposition wolof et d'autres analyses personnelles abordées différemment dans la littérature sur le wolof. Cette partie, la plus importante pour la suite, est divisée en deux sections : le syntagme nominal et le syntagme verbal.

A – Wolof : locuteurs et langue

Dans l'histoire de l'Afrique de l'ouest et plus particulièrement du Sénégal, les Wolofs tiennent une place particulière. Les premières traces historiques que l'on ait sur cette ethnie remontent au VII^e siècle, époque de création des premiers royaumes connus, en particulier celui du Djolof qui présente de lointaines parentés avec le royaume du Ghana. Ce n'est que vers le XV^e siècle et après avoir connu une forte unification politique que les provinces du royaume deviennent autonomes et fondent les royaumes du Walo, du

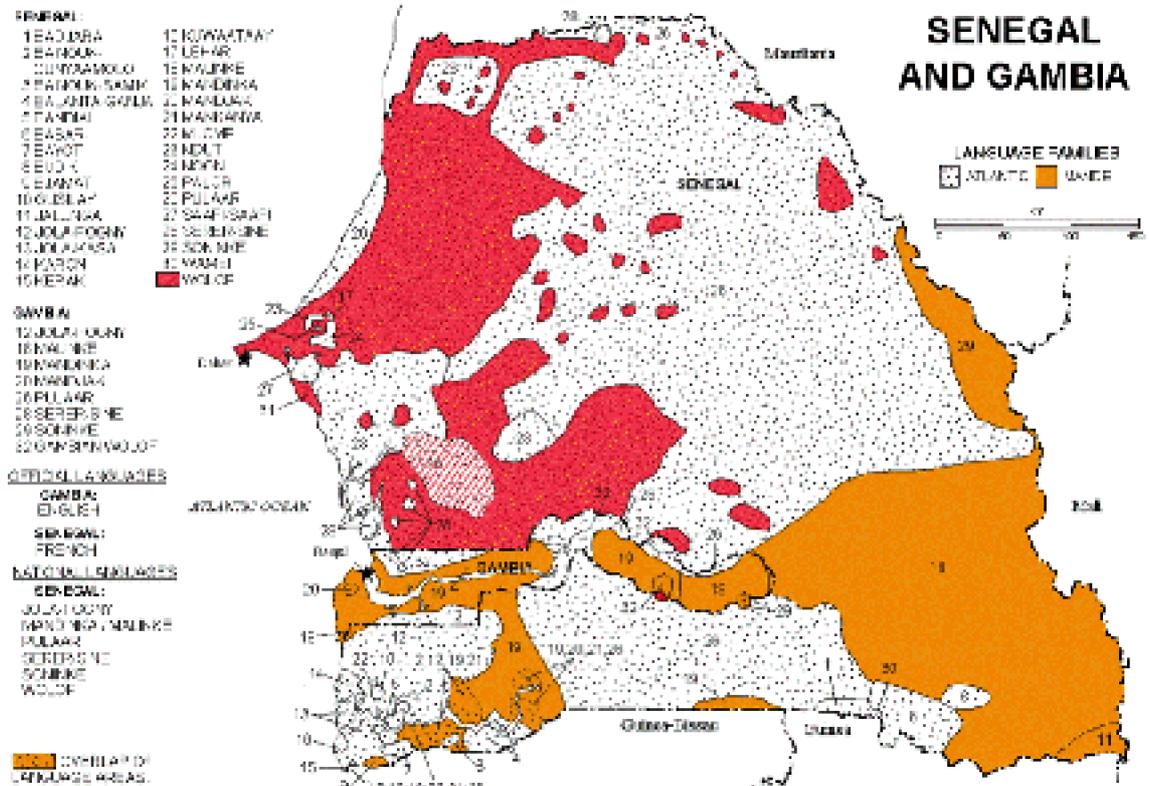
Cayor, du Baol et du Siné-Saloum. Durant la colonisation, de nombreux Wolofs sénégalais, des Toucouleurs du Haut-Niger et des Bambaras du cours supérieur du Niger étaient recrutés comme auxiliaires des troupes françaises et contribuèrent à la conquête de l'Afrique aux côtés des Français. Ainsi, au plus loin que l'on puisse remonter dans l'histoire du Sénégal, les Wolofs ont toujours occupé une place importante dans l'évolution socio-politique du pays.¹

À l'heure actuelle, les Wolofs représentent selon les sources entre 36 et 45% de la population sénégalaise. Le rôle historique de l'ethnie Wolof, notamment durant la colonisation, a fortement contribué à l'expansion de sa langue. Le wolof est considéré comme langue véhiculaire au moins depuis l'indépendance (1960). Une enquête, effectuée à Dakar en 1963-1964, arrivait à la conclusion que le wolof était parlé par 72,23% des enquêtés (Poinsot et al., 1989). Aujourd'hui, les estimations vont jusqu'à 90% de la population². En tant que langue véhiculaire, le wolof est, dans le panorama sociolinguistique africain, un peu à part. À la différence de l'expansion de langues comme le swahili, la véhicularisation du wolof ne sort guère des limites frontalières, exception faite de la Gambie et du sud de la Mauritanie.

Sur le plan politique, le wolof, à côté du peul, du sérère, du diola, du manding et du soninké, est reconnu comme langue nationale du Sénégal, la langue officielle est le français. Sur le territoire sénégalais, la SIL dénombre 36 langues. Exception faite du créole de Guinée parlé à Ziguinchor et du français, toutes ces langues appartiennent à la famille des langues Niger-Congo et se répartissent entre le groupe atlantique et le groupe mandé. Les zones où sont parlées ces langues sont indiquées dans la carte 1.

¹ http://www.chez.com/afroweb/sen_his.htm (16/06/99)

² <http://www.ethnologue.com/> (23/07/99)



La langue wolof appartient à la branche Nord du groupe ouest-atlantique, également appelé 'Atlantique' ou 'Sénégal-guinéen'. Ce groupe comprend une quarantaine de langues parlées essentiellement le long de la côte de l'Océan Atlantique, du Sénégal au Libéria. Bien que le wolof soit une langue africaine décrite depuis longtemps, la classification génétique des langues atlantiques et la position du wolof dans cette classification pose toujours des problèmes.

B – Quelques éléments grammaticaux du wolof

L'étude des voix porte sur le verbe. Nous allons donc dans un premier temps poser les catégories grammaticales qui peuvent être définies en wolof. Nous dissocions ensuite les groupes de constituants de la proposition en indiquant rapidement comment se construisent les syntagmes qui fonctionnent comme actants et les syntagmes verbaux, afin de clarifier la reconnaissance des arguments régis par le verbe, qui sont au centre de l'étude de la partie II.

B – 1. Les catégories grammaticales

Il est utile de noter que les suffixes de dérivation appartenant au système des voix fonctionnent uniquement sur les bases verbales. Nous voulons donc porter l'attention dans cette section sur le fait que la distinction nom/verbe en wolof se fait dans de nombreux cas selon la position et les comportements combinatoires des unités lexicales.

Les catégories grammaticales se définissent par la position que peuvent occuper les unités lexicales dans une proposition. Sur cette base, on compte deux catégories grammaticales en wolof : les bases nominales et les bases verbales, complétées par des lexèmes qui sont mieux définis comme bases verbo-nominales. Dans un premier temps nous présentons ces trois groupes en commençant par les bases strictement nominales et les bases strictement verbales, puis nous présentons les bases verbo-nominales. Ensuite, nous abordons en quelques mots les catégories adjectif et adverbe, et dressons quelques mécanismes qui permettent à cette langue de pallier l'absence de ces catégories.

Il existe dans le lexique des unités lexicales qui fonctionnent uniquement comme bases nominales ou uniquement comme bases verbales, les contreparties verbales ou nominales de ces unités s'obtiennent en synchronie par dérivation. Les bases nominales, en wolof, se répartissent en différents groupes selon la marque de classe à laquelle elles sont liées et fonctionnent comme tête de syntagmes nominaux (cf. B – 2). Il existe plusieurs formes de dérivation, plus ou moins productives, *-al*, *-e* et *-u* qui permettent de dériver ces bases nominales en verbe.

tuuma j–	Accusation	tuuma-al	accuser
tan g–	amélioration de la santé	tan-e	s'améliorer la santé
gànnay g–	Arme	gànnay-u	armer

1 a. Yaa war a wax foo wéer tuuma ji nga ko teg. (Fal) ESuj2S devoir d.v. parler loc.-N2S fonder accusation déf. N2S 3S poser C'est toi qui dois dire sur quoi tu fondes l'accusation que tu portes contre lui. b. Tuumaaloon nañu ko ci càcc googu. (Fal) accusation-al-PASSÉ P3P 3S loc. vol dém. On l'avait accusé dans cette histoire de vol.

Les bases verbales fonctionnent avec différentes marques de conjugaison et régissent différents types d'arguments (cf. B –3.). Ces bases verbales peuvent fonctionner comme

bases nominales uniquement après dérivation. On peut constater que l'on retrouve également dans ce sens de dérivation les suffixes *-u* et *-e*. D'autres mécanismes de nominalisation sont également possibles, la nasalisation et la reduplication.

màndi	être désaltéré, être ivre	màndi-kat	alcoolique
rëy	être étendu	rëy-aay	grandeur
làq	cache	làqu-kaay b-	cache
sopp	adorer	sopp-e	adorateur
roof	brancher	roof-u g-	branchement
dimbali	aider	n-dimbali l-	aide
booloo	s'assembler (boole assembler)	m-booloo m-	assemblée
am	avoir	am-am b-	avoir
xew	advenir, se passer	xew-xew b-	événement

Notre propos n'est pas de décrire ce type de dérivation, toutefois il est intéressant de noter que la dérivation en wolof est un mécanisme très productif qui ne touche pas seulement le système des voix. L'étude des voix porte, dans ce travail, uniquement sur les unités qui fonctionnent comme base verbale sans dérivation. De ce fait, les bases verbo-nominales du wolof méritent un peu de notre attention. En effet, une grande part des unités lexicales du wolof sont mieux identifiées comme des bases verbo-nominales, c'est-à-dire des unités lexicales qui, sans avoir à subir de dérivation, sont également aptes à fonctionner comme base nominale ou comme base verbale.

Dans l'exemple 2, l'unité *wax* est selon la position qu'elle occupe un verbe (2a.) ou un nom (2b.). En 2a., elle se combine avec les marques de conjugaison et régit un complément *dëgg*. En 2b., elle se combine avec un déterminant dont la consonne *j-*, marque de classe, ne fonctionne qu'avec certains nominaux.

2 a. Góor gi wax na dëgg (Contes) homme déf. parler P3S vérité marque de conjugaison L'homme a dit la vérité b. Wax jooju tàbbindoo ci noppu baay beeg bu doom ji, parole dém. s'introduire-andoo loc. oreille-conn. père déf.-prép. conn. fils déf. marque de classe Ces paroles s'introduisirent dans l'oreille du père et dans celle du fils. (Contes)

De ce fait, l'analyse des voix porte également sur ce type de verbes, même s'ils peuvent par ailleurs fonctionner comme bases nominales.

Pour les autres catégories grammaticales considérées comme universelles, les adjectifs et les adverbes, les données concernant le wolof posent quelques problèmes.

Dans cette langue, les lexèmes exprimant des notions typiquement adjectivales sont fondamentalement des verbes. Ces verbes, les verbes d'état, ont au niveau du fonctionnement prédicatif les mêmes caractéristiques que les verbes d'action et ne peuvent être distingués des verbes sémantiquement prototypiques. Ils acceptent les mêmes paradigmes de conjugaison que les verbes d'action³ et les mêmes marques

³ Il est possible de trouver une différence entre les verbes d'état et d'action au niveau des marques de conjugaison, mais ces différences sont dues aux propriétés aspectuelles internes des verbes d'état, elles ne sont donc pas dues à un comportement différent.

temporelles (cf. exemples 3 et 4).

3 a. Dafa rafet. EVerb3S ê.belle Elle est jolie. b. Rafet nañu. ê.belle P3P Ils sont jolis. c. ki rafetoon ba ween yeeg bët yi di wax, (Contes) rel. ê.belle-PASSÉ ab. sein déf.P-avec œil déf.P inacc. parler celle qui était belle jusqu'à avoir les seins et les yeux qui parlaient, 4 a. Dama ko lekk. EVerb1S 3S manger Je l'ai mangé. b. Lekk naa ko. manger P1S 3S Je l'ai mangé. Lekoon naa ko. manger-PASSÉ P1S 3S Je l'avais mangé.

En revanche, comme on peut le voir dans l'exemple ci-dessous en fonction de modifieurs de noms, ces verbes d'état entrent dans une construction particulière. Nous reprendrons plus loin cette construction adjectivale (B – 2.6.1.) et montrerons notamment qu'elle doit être distinguée des relatives (B – 2.6.3.).

5 a. Dafa bon. EVerb3S ê.méchant Il est méchant. b. Buddi naa ñax yu bon yi. (Fal) arracher P1S herbe jonc. ê.méchant déf.P. J'ai arraché les mauvaises herbes.

En ce qui concerne la catégorie des adverbes, il est possible de trouver une construction adverbiale qui ressemble fortement à l'emploi de verbes d'état comme modifieurs de noms. En effet, ces constructions ont une forme identique qui, selon l'élément qu'elle qualifie, se rattache à une construction adjectivale ou à une construction adverbiale. Ces constructions ont la forme *C-u + verbe qualificatif* (la consonne *C* renvoie à la marque de classe, cf. B – 1). Toutefois, lorsque cette construction a une fonction adjectivale, la position du verbe qualificatif peut être remplie par tous les verbes d'état, sans aucune restriction, tandis que dans la construction adverbiale, il ne peut s'agir que du verbe de qualité *baax* 'être bon, être bien'.

6 a. Buntu néeg bi du téju bu baax. (Fal) porte-conn. chambre déf. ENég3S fermer-u jonc. ê.bon La porte de la chambre ne ferme pas bien. b. Loolu doyatu ko, mu daldi toog bu baax. (Contes) dém. ê.suffisant-nég. 3S N3S aspect s'asseoir jonc. ê.bon Cela ne lui suffit pas, il s'assit mieux.

On peut constater que la construction adverbiale est séparée du prédicat qu'elle qualifie par l'indice objet (exemple 7), ce qui confirme l'analyse de cet indice d'objet comme clitique verbal.

7 mu déglu woy wi, jàng ko ba mën ko bu baax. N3S écouter chanson déf. apprendre 3S ab. pouvoir 3S jonc. ê.bon il écouta la chanson, l'apprit jusqu'à bien la savoir. (Contes)

Au niveau lexical, des unités telles que *lool* 'très', *ndànk* 'doucement', *ndànk-ndànk* 'petit à petit', *xaat* 'avant le terme présumé', *mukk* 'jamais' qualifient le verbe et se placent après lui. On peut également trouver dans cette position des termes liés au temps tels que *dèmb* 'hier', *tey* 'aujourd'hui', *suba* 'demain, matin'...

Une partie des mots wolof qui correspondent à des adverbes de la grammaire traditionnelle ont une structure morphologique particulière "préfixe-base" où la base véhicule un signifié de type déictique ou anaphorique, et où le préfixe, qui est souvent attesté par ailleurs comme marque de classe des noms, a une valeur classificatoire. Ainsi, les adverbes de manière et de lieu, de la grammaire traditionnelle, tels que *ainsi*, *là-bas*... sont des mots constitués de deux morphèmes dont le premier est la consonne *n-* (manière) ou *f-* (lieu). Dans une section suivante, nous présentons le système de

classification du wolof, dans lequel nous abordons en détail les différents morphèmes qui composent ces unités.

fi	Ici	fépp	Partout	ni	comment	népp	?
fa	Là	fenn	quelque part	na	comment	nenn	?
foofi	Ici	feneen	Ailleurs	nooni	ici	neneen	autre façon
foofa	là-bas	fan	où (inter.)	noona	ainsi	nan	comment (inter.)
foofu	là-bas	fu	où (rel.)	noonu	ainsi	nu	où (rel.)
fale	là, là-bas			nale	ainsi		

Dans de nombreuses descriptions du wolof, les dérivations *népp* et *nenn* sont données, néanmoins nous n'avons trouvé aucune occurrence de ces formes dans notre corpus, ni même comme entrée dans le dictionnaire de Fal et al. (1990). D'après les extensions, on peut supposer que *népp* peut avoir le sens 'de n'importe quelle façon' ou 'de toutes les façons' et *nenn* 'd'une certaine façon'.

On peut notamment remarquer qu'une consonne *b-*, dont on peut se demander jusqu'à quel point il y a lieu de la rapprocher de la marque de classe *b-*, permet d'introduire des subordinées temporelles avec les extensions *-i/-a* et des subordinées hypothétiques avec l'extension *-u*. Certaines formes de démonstratifs (exemple 8) associées à la consonne *b-* se rencontrent en effet, non combinées à un quelconque substantif, avec une signification temporelle.

8 Booba, picc day wax (Contes) temp. oiseau HAB.PASSÉ-inacc. parler En ce temps-là, l'oiseau parlait

La catégorie des adverbes en wolof demande donc, comme dans beaucoup d'autres langues, une étude plus approfondie. Notre but, dans cette section, n'est pas de faire le tour de la question de la catégorie des adverbes du wolof, mais de noter qu'à la différence des adjectifs, le terme d'adverbe regroupe plusieurs types d'unités qu'il serait peut-être bon de séparer.

L'intérêt de ce chapitre repose comme nous l'avons dit précédemment sur quelques points grammaticaux nécessaires à la compréhension des exemples qui suivront dans la partie II. Maintenant que nous avons mis plus ou moins au clair les différentes catégories grammaticales du wolof et les moyens qui permettent de différencier les noms des verbes, nous pouvons aborder les constructions du wolof. Nous présentons dans un premier temps les syntagmes nominaux et dans un second temps les syntagmes verbaux.

B – 2. Le syntagme nominal

L'intérêt de cette partie repose sur les problèmes de reconnaissance des arguments liés au prédicat. Pour pouvoir identifier un groupe de mots fonctionnant comme un seul et même argument, il est nécessaire de savoir si ces mots entretiennent des relations entre eux et de pouvoir identifier ce type de relation. Dans cette section, nous abordons donc les différentes extensions qu'une tête nominale accepte en wolof et les différentes façons de construire ces extensions. Nous verrons donc dans cette section de façon plus approfondie que précédemment les constructions adjectivales, nous aborderons

également le syntagme génitival et les relatives. Toutefois, nous commençons par présenter les syntagmes nominaux les plus simples, *tête+article* et *tête+démonstratif*. Nous verrons que le wolof montre d'une façon amoindrie, mais encore assez productive l'ancien système d'accord de classe commun aux langues atlantiques. Nous présentons ainsi, dans un premier temps, le système de classification nominale, puis nous revenons sur la formation des différents syntagmes que l'on peut rencontrer en wolof. Ces syntagmes sont regroupés selon leur fonction sémantique. Nous attacherons une attention particulière aux constructions adjectivales et aux relatives, afin de montrer les différences entre ces constructions.

B – 2.1. Le système de classification nominale

Les différentes marques de classe que l'on trouve en wolof partagent le lexique en huit classes au singulier et deux classes au pluriel. La formation des déterminants se fait par affixation des éléments de détermination à la marque de classe liée au substantif. Ces marques de classe sont des consonnes et se répartissent de la façon suivante :

- singulier : *k-*, *b-*, *j-*, *l-*, *g-*, *m-*, *s-*, *w-*
- pluriel : *ñ-*, *y-*

Par rapport au système de classes de la famille Niger-Congo, le système wolof est souvent présenté comme dégradé. Nous allons dresser en quelques mots les points qui montrent cette dégénérescence du système, puis nous décrivons ce système.

Dégénérescence du système

La dégénérescence du système wolof se voit au travers de différents points.

Tout d'abord, il n'y a plus de marque de classe sur le substantif, la variation singulier/pluriel est seulement apparente sur les éléments de détermination.

<i>ø-buy b-i</i> CS-déf.	le pain de singe	<i>ø-buy y-i</i> CP-déf.	les pains de singe
<i>ø-nit k-i</i> CS-déf.	L'être humain	<i>ø-nit ñ-i</i> CP-déf.	les êtres humains

La règle d'accord entre les substantifs et les déterminants reste visible dans le sens où des groupes de substantifs s'associent à un type de marque de classe, mais cette marque d'accord n'est apparente que sur le déterminant et a disparu du substantif.

Ensuite, l'homogénéité sémantique des classes d'accord a disparu, néanmoins quelques traces subsistent, au niveau du pluriel des êtres humains adultes avec la marque de classe *ñ-*. Les liquides sont en grande majorité dans les classes : singulier *m-* et pluriel *y-*, mais beaucoup d'autres substantifs appartiennent à ces classes. La seule trace d'une classe de locatif se retrouve dans la marque de classe *c-*, nous y reviendrons.

Il existe encore des marques de classe qui ont un emploi absolu, elles renvoient à des notions telles que : personne *k-*, chose *l-*, lieu *f-* et manière *n-*. Il s'agit du seul point du système de classe de la famille Niger-Congo qui soit entièrement conservé en wolof. Il est sans doute possible de rattacher une consonne *b-* à ce groupe pour la notion de

moment. Enfin, il est également important de noter que les pronoms et clitiques sujet et objet ne varient pas en classe.

Au début de cette section, nous avons indiqué que les consonnes *k-*, *b-*, *j-*, *l-*, *g-*, *m-*, *s-*, *w-* et *ñ-*, *y-* sont utilisées comme marqueur de classe respectivement pour le singulier et le pluriel. On peut, cependant, remarquer que *j-* et *s-* ont des emplois particuliers. Ces consonnes sont également utilisées pour l'expression du collectif et du diminutif lorsqu'elles sont employées avec des substantifs liés ordinairement à d'autres marques de classe.

Le diminutif est exprimé exclusivement par *s-*.

<i>ndox m-</i>	eau	<i>ndox si</i>	la petite quantité d'eau
<i>jaan j-</i>	serpent	<i>jaan si</i>	le petit serpent
<i>tool b-</i>	champ	<i>as tool</i>	un petit champ
<i>kër g-</i>	maison	<i>as kër</i>	une petite maison

Le collectif est exprimé soit par *j-*, soit par *s-*.

<i>buy b-</i>	pain de singe	<i>buy ji</i>	'la classe' des pains de singe
<i>janq b-</i>	Jeune fille	<i>janq ji</i>	'la classe' des jeunes filles
<i>sëriñ b-</i>	Marabout	<i>sëriñ si</i>	'la classe' des marabouts

Dans le *Dictionnaire français-wolof* de Fal et al. (1990 : 17), il est noté que *j-* a une valeur de collectif pour les noms de fruits en général et les deux noms *janq* et *jeeg*. Tandis que le *s-* à valeur collective serait utilisé avec des noms comme *sëriñ* 'marabout'. Il se peut donc que la marque de classe *s-* soit réservée ou fut réservée aux substantifs désignant des corps de métier.

Les marques de classe se présentent toujours associées à des éléments de détermination. Quel que soit le type de détermination, l'ordre est toujours déterminé-déterminant, à l'exception de l'indéfini en *a-C* et des marqueurs de possession qui sont, dans la majorité des cas, antéposés à la tête nominale. Nous présentons ces éléments de détermination en commençant par la spécification.

B – 2.2. La spécification

Sous la notion de spécification nous comprenons les déterminants qui "précisent relativement à la situation d'énonciation ou au contexte l'identité du référent assumé par le substantif auquel ils se rapportent" Creissels (1991 : 162). Cette partie concerne donc les démonstratifs et les articles qui sont en wolof plus complexes que dans les langues indo-européennes, puisqu'ils marquent la distance du référent par rapport au locuteur et/ou à l'interlocuteur, complexité accrue par les marques de classe.

Le système de spécification du wolof comprend quatre démonstratifs accompagnés

de quatre formes de 'rappel' (anaphoriques) et deux articles définis. Ces éléments sont postposés à la tête, l'ordre inverse est attesté, mais marque l'insistance. La figure 2 montre que les démonstratifs varient selon la proximité ou l'éloignement du référent par rapport au locuteur, par rapport à l'interlocuteur ou par rapport aux deux.

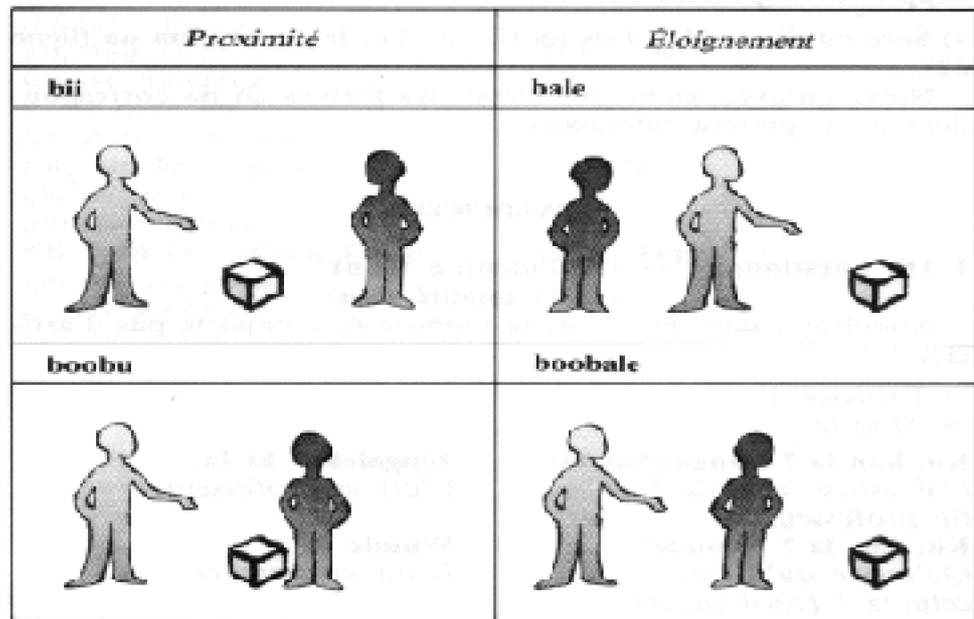


Figure 2 : Proximité et éloignement, Dixon (1991 : 69)

Dans cette figure (2), seuls 4 démonstratifs sont présentés, mais suivant les auteurs, cette catégorie est présentée comme plus large. Nous reprenons dans le tableau ci-dessous les formes données par Fal et al. (1990)

Les démonstratifs									
Déictiques				Rappel					
Proches		éloignés		Proche			éloigné		
Cii	Cile	Cee	Cale	CooCii	CooCu	CooCule	CooCa	CooCale	CooCee

La formation des articles définis se fait à l'aide de deux voyelles *-i* et *-a* qui forment avec les marques de classes des éléments de spécification. Ces voyelles véhiculent également des indications spatiales. La voyelle *-i* indique la proximité entre le référent et le locuteur, tandis que la voyelle *-a* est utilisée en cas d'éloignement (9b.).

Les articles définis	
Ci	Ca

Ces indices de proximité/éloignement se retrouvent dans d'autres constructions et servent à former, entre autres, les marqueurs de relatives et les subordonnants

introduisant les propositions temporelles et hypothétiques. Dans cette dernière fonction, on trouve également une troisième voyelle : *-u*. Cette voyelle est décrite comme marquant l'indétermination spatiale, mais la forme *C-u* ne peut être considérée comme un article puisque la construction *N C-u* ne constitue jamais un syntagme complet. Nous avons eu un exemple d'utilisation de cette voyelle dans la formation des constructions adjectivales et adverbiales. Elle est également utilisée pour la construction du syntagme génitif et dans les relatives. Nous reviendrons sur les différentes fonctions de cette voyelle tout au long des sections suivantes. Notons déjà que selon les différentes constructions dans lesquelles on trouve la consonne *-u*, elle véhicule une valeur d'indétermination spatio-temporelle et s'oppose à *-i* et *-a*. Dans d'autres cas, elle sert uniquement à la construction d'un syntagme complexe, ne véhicule pas de valeur spatio-temporelle et ne s'oppose pas aux voyelles *-i* et *-a*.

N C-u N C-i N C-a	proposition relative déterminant génitif
C-u C-i C-a	circonstancielle de temps circonstancielle de lieu circonstancielle de manière
N C-u	construction adjectivale construction adverbiale

B – 2.3. La quantification

Il existe en wolof une forme indéfinie construite avec un préfixe *a-* qui comme les éléments de spécification se combine aux marques de classe, mais cette fois cet élément précède le substantif.

9 a. *Muy dox ba gis ag déém guy bàcc boppam. (Contes) N3S-inacc. marcher temp. voir indéf.-cl jububier rel.-inacc. se.piler REFL. Elle marcha jusqu'à voir un jububier qui se gaulait lui-même. b. Ab liccin bu doon romb këf jën wa. (Contes) indéf.-cl milan rel. PASSÉ passer.à.côté arracher poisson cl-déf.él. Un milan qui passait à côté arracha le poisson.*

Remarque

Cette forme tend à ne plus s'employer qu'avec certaines marques de classe. Nous avons vu qu'il existe huit consonnes marquant l'accord au singulier et deux pour le pluriel, or le morphème de l'indéfini qui se préfixe à ces consonnes n'accepte pas la combinaison avec les marques de singulier *j-* et *l-* (Dia, 1998 ; Fal et al., 1990). On lui substitue des formes construites à partir du numéral *C-enn*.

Dans différents ouvrages, la combinaison avec la consonne *k-* est jugée rare. La rareté de cette combinaison *a-k* s'explique par le fait que cette consonne d'accord ne fonctionne qu'avec un ou deux substantifs, selon les variétés de wolof, *nit* 'être humain' et

lëf 'chose'.

Comme nous l'avons signalé, la forme *a-C* a, selon les variétés de wolof, une tendance plus ou moins forte à être substituée par *benn* qui doit être différencié du numéral *C-enn*. Lorsque la forme *C-enn* est utilisée pour spécifier une quantité précise, la variation de la consonne de classification disparaît. Dans l'exemple 10a., la consonne de classification de *waxambaane w-* n'est pas maintenue, tandis que dans l'exemple 10b. le numéral s'accorde avec le substantif qu'il dénombre, ainsi *C-enn* s'accorde avec la marque de classe de *pénc m-*. Autrement dit, l'absence d'accord permet de différencier le marqueur *benn* qui tend à se substituer à l'indéfini du numéral *C-enn* 'un'.

10 a. *b-enn waxambaane bu reewandeem wëroon rééw mi, ci-un jeune.homme rel. impolitesse-poss3S faire.le.tour.de-PASSÉ pays déf. Un jeune homme dont l'impolitesse avait fait le tour du pays, (Contes) b. mu agsi ci m-enn pénc. (Contes) N3S arriver-rapp. loc. ci-un place Elle arriva sur une place de village.*

B – 2.4. 'Tout, tous et chaque'

La quantification par 'tout, tous...' appartient à la quantification relative : le sous-ensemble délimité coïncide avec l'ensemble supposé, préalablement délimité, dans lequel il est inclus. Elle se forme en wolof, à l'aide des marques de classe auxquelles est suffixé l'élément *-épp*.

11 a. *magi dëkk bi yépp. (Contes) vieux-conn. village déf. ci.pl.-tout tous les vieux du village. b. waa dëkk bi bépp, (Contes) habitant village déf. ci-tout les habitants de tout le village ou les habitants du village entier,*

Remarque

Ce morphème *-épp* peut avec certaines marques de classes avoir des emplois absolus :

- *ñ-épp* tous (les hommes)
- *l-épp* toute (chose)
- *f-épp* partout

Il existe également une construction où l'élément *C-épp* est antéposé au substantif. Dans les contes aucune occurrence de ce type n'a été trouvée, nous donnons les exemples tirés d'*Initiation à la grammaire wolof* de Samb (1983 : 57). Dans ce cas, *C-épp* permet d'exprimer la notion de *chaque*.

- Gépp géléém mu Naar. Tout chameau de Mauritanie.
- Képp nit ku dem. Tout homme qui est parti.

B – 2.5. Le rattachement à la sphère personnelle

B – 2.5.1. Les possessifs

L'ordre des termes dans ce type de constructions est *pronom possessif + substantif*, à

l'exception de la troisième personne du singulier où le marqueur est suffixé au substantif.

	Un seul objet possédé	Plusieurs objets possédés
1S	<i>Sama</i>	<i>samay</i>
2S	<i>Sa</i>	<i>say</i>
3S	<i>-am</i>	<i>-ay</i>
1P	<i>Suñu</i>	<i>suñuy</i>
2P	<i>Seen</i>	<i>seeni</i>
3P	<i>Seen</i>	<i>seeni</i>

Les formes de possessif varient en fonction du nombre d'objets possédés et en fonction de la personne et du nombre du possesseur. On peut remarquer qu'il n'y a dans ce cas aucun accord de classe.

12 a. Kumba, kaay nag raxasi ndab yi ag sa koog boobule koumba viens donc laver-rapp. récipient déf.P prép. poss2S cuillère dém. Koumba, viens donc laver les récipients et ta cuillère, celle-là (Contes) b. daldi aw yoonam wi di dox (Contes) aspect passer.par chemin-poss3S déf. inacc. marcher puis, il passa par son chemin, il marcha c. Ñu nekk fa ba am seen doom ju góór (Contes) N3P se.trouver loc. ab. avoir poss3S enfant jonc. Homme Ils furent là-bas jusqu'à avoir leur fils d. Say wax a ci raw! (Contes) poss2S parole ESuj cl.part. surpasser Tes paroles en surpassent (sont pires) ! e. ñoom ag seeni fas (Contes) 3P ak poss3P cheval eux et leurs chevaux

La marque du pluriel sur le pronom possessif n'est pas toujours présente. En effet, lorsque le syntagme composé d'un possessif et d'un substantif est complété par d'autres éléments de détermination indiquant la pluralité, la marque du possessif pluriel *-i* n'apparaît pas toujours.

13 a. ndax sama doom yépp (Contes) parce.que poss1S enfant P.-tout parce que tous mes enfants b. Buur ba né ay nitam : « Taxawleen ! » (Contes) roi déf. dire indéf.P homme-poss3S arrêter-imp.2P Le roi dit à ses hommes : « Arrêtez-vous ! »

B – 2.5.2. Le syntagme génitival

Ce syntagme peut avoir deux types de fonctions sémantiques : marquer un rattachement à la sphère personnelle ou marquer une caractérisation. L'ordre du syntagme génitival est déterminé-déterminant et le lien entre ces deux constituants se fait par suffixation du connectif *-u* sur le déterminé.

14 géēju Ndaayaan. (Contes) mer-conn. Ndayane a mer de Ndayane. 15 mbiru àddina (Contes) affaire-conn. Monde les affaires du monde

Remarque

En fait, le connectif prend plusieurs formes, la forme *-u* est la plus fréquente, mais on peut également trouver les formes *-u+C du déterminé*, *-a + C du déterminé* ou simplement *-i*. Avec certaines unités en position de déterminé, telles que *kër* 'maison' ou *boroom* 'propriétaire' on relève également un connectif \emptyset . La voyelle *-a* n'est plus utilisée

dans le wolof véhiculaire, les occurrences attestées à partir des contes de ce connectif sont toujours combinées avec la marque de classe du déterminé. La variante *-i* est parfois présentée comme la marque du pluriel, cependant les occurrences relevées de cette voyelle ne montrent pas d'affinité particulière avec la pluralité de l'un des deux composants.

Nous avons vu qu'il existe plusieurs spécifications en wolof qui ont différentes positions par rapport au nominal.

Position (indéf) (un) N (déf) (dém)

Forme (a-cl) (cl-enn) N (cl-V) (cl-VV)

Nous allons voir que ces marques de spécification peuvent, dans le syntagme génitif, être rattachées au déterminé ou au déterminant. Sur ce point, le wolof autorise des constructions génitiales assez rares sur le plan typologique. Le substantif modifié par un groupe nominal en fonction de génitif ne peut pas être séparé de la tête du groupe génitif. Ainsi, quels que soient les autres modificateurs qui apparaissent dans le syntagme, les marques sont toujours à l'extérieur de ce groupe qui est à considérer comme le noyau du syntagme puisque les éléments de détermination occupent les différentes positions décrites ci-dessus par rapport à ce noyau, et ce, quel que soit le nominal qu'ils déterminent. Même lorsque les marques de possessifs, par exemple, sont à rattacher au second élément du syntagme, on constate que le possessif est antéposé au groupe génitif et non au déterminant seul. En ce qui concerne l'adjectif, quel que soit le nominal qu'il modifie, il est postposé au groupe génitif, même s'il est lié au premier élément. Toutefois, l'accord en classe indique le nominal auquel il est lié. Cette construction croisée est illustrée par l'exemple 16. Le possessif *suñu* qui détermine *buur* 'roi' est antéposé au groupe génitif et le joncteur *wu* qui relie *ñuul* 'être noir' lié à *fas w-* 'cheval' est comme nous l'avons indiqué postposé.

16 *Suñu fasu buur wu ñuul. poss1P cheval-conn. roi jonc. ê.noir* Le cheval noir de notre roi. 17 *sama sàqum baay (Contes) poss1S grenier-conn. Père* Le grenier de mon père

B – 2.6. La caractérisation

“La caractérisation se situe résolument dans l'optique d'un classement *conceptuel* des relations de détermination... Par caractérisation, on entend l'opération consistant à passer du signifié virtuel à un autre qui, par rapport au premier, présente une compréhension plus grande (adjonction de sèmes supplémentaires) et une extension restreinte (restriction de l'ensemble des référents potentiels).” Creissels (1991 : 136-137)

Le syntagme génitif peut également avoir une valeur sémantique de caractérisation, sa forme ne change pas. En revanche, il entre, dans cette valeur, en concurrence avec d'autres syntagmes que nous allons présenter.

B – 2.6.1. Le syntagme épithétique / construction adjectivale

Ce syntagme se construit dans le même ordre que le syntagme génitif : déterminé - déterminant, entre lesquels, on ajoute un joncteur composé de deux éléments : la marque

de classe du déterminé suivie de la voyelle –u.

18 jenn doom ju jigéen (Contes) un enfant jonc. Femme une enfant fille (une petite fille) 19 xale bu yaru bi (Contes) enfant jonc. ê.poli déf. un enfant poli

Remarque

À la différence des syntagmes que nous avons abordés jusqu'ici, le syntagme épithétique a une construction particulière. En effet, les autres syntagmes se répartissent en deux groupes ; les syntagmes nominaux simples formés par un substantif et des éléments de spécification ou de qualification (20) et le groupe représenté par le syntagme génitif composé de deux substantifs reliés par un connectif (21), qui peut être complété par des éléments de spécification ou de quantification.

20 sama doom yépp (Contes) poss1S enfant tous tous mes enfants 21 ay rabi àll (Contes) indéf.P animal-conn. Brousse des animaux de brousse (des animaux sauvages)

La particularité du syntagme épithétique est que l'élément déterminant peut appartenir à deux catégories différentes : celle des substantifs ou celle des verbes. Les substantifs qui peuvent prendre la place de l'élément déterminé sont restreints aux lexèmes *jigéen* 'femme' et *góor* 'homme'. Ces substantifs sont utilisés pour spécifier le genre de mots tels que *xale* 'enfant', *doom* 'fils/fille' et pour former le mâle et la femelle des espèces animales, tandis qu'aucune restriction ne joue pour les verbes d'état.

22 suma doom ju jigéen poss1S enfant jonc. Femme Ma fille fas wu jigéen wi cheval jonc. femme déf. La jument

Le syntagme épithétique sert également à former des syntagmes dont la valeur sémantique est à rattacher à la quantification relative. Les formes 'de nombreux, beaucoup de' sont construites à l'aide du verbe statif *bari/bare* 'être nombreux'.

**23 ay dag yu bari indéf.P. courtisan jonc. ê.nombres de nombreux courtisans
24 ay nag yu bari indéf.P. vache jonc. ê.nombres de nombreuses vaches 25
xorom su bari sel.de.cuisine jonc. ê.nombres beaucoup de sel de cuisine**

Dans la section suivante, nous discutons des relatives, nous reviendrons également sur les constructions adjectivales, afin de comparer ces deux extensions d'un nominal souvent présentées comme identiques en wolof.

B – 2.6.2. Les propositions relatives

Lorsque l'on parle de propositions relatives, deux points doivent être abordés : les stratégies de relativisation et l'accessibilité à la relativisation. Par accessibilité à la relativisation, nous entendons les constituants qui peuvent être relativisés et nous nous basons sur l'échelle typologique dégagée par Comrie (1981 : 149) qui propose l'ordre suivant :

sujet > objet direct > objet non direct > possesseur

Le cas du wolof peut rapidement être décrit de la façon suivante : l'ensemble des éléments de cette échelle sont relativisables. Cependant, les stratégies ⁴ adoptées pour ces éléments divergent. Certains compléments ne sont relativisables en wolof qu'à l'aide

⁴ Pour les différentes stratégies de relativisation cf. Comrie (1981) et Keenan (1985)

de voix qui les transforment en objets. Les suffixes de voix qui permettent ces promotions feront l'objet de longs développements dans la partie II de cette étude. Quant au génitif, sa relativisation se fait à travers la stratégie du pronom résomptif. Dans cette section, nous nous attacherons plus à la forme des relatives, afin de les comparer aux constructions adjectivales. Nous allons maintenant donner un rapide aperçu des stratégies de relativisation en suivant l'ordre de l'échelle d'accessibilité définie par Comrie (1981). La relativisation du sujet et de l'objet met en jeu deux stratégies que nous détaillons quelque peu dans la section suivante, puisqu'elles entrent également en jeu dans la relativisation d'autres constituants phrastiques, exception faite du possesseur dont la relativisation est différente.

B – 2.6.2.1. La relativisation du sujet et de l'objet

Les stratégies de relativisation sont identiques pour les deux arguments sujet et objet. Il s'agit de la stratégie du 'gap' (du vide) et de la stratégie du connectif. Le syntagme nominal relativisé n'est pas repris dans la proposition relative (stratégie du gap) et un élément marque le début de la relative (stratégie du connectif).

Dans les relatives, le connectif *rel.*⁵ est composé de la marque de classe en accord avec le syntagme nominal relativisé auquel est suffixée une voyelle *-i/-a* lorsque le syntagme nominal est référentiel ou une voyelle *-u* lorsqu'il est non référentiel.

La relativisation du sujet est illustrée par les exemples 26 et 27 et la relativisation de l'objet par l'exemple 28.

26 *wuute na ak moroom yi ame nekkaale. (Fal) é.différent P3S prép. camarade rel. posséder concubine il n'a rien de commun avec ses camarades qui ont une concubine. 27 Xale buy toppatoo waajuram, mooy gudd fan rekk. enfant rel.-inacc. s'occuper.de parent-poss3S ESuj3S-inacc. avoir.une.longue.vie seul. Un enfant qui s'occupe de ses parents, il aura une vie longue. (Robert) 28 xale bu reew bu kenn yarut (Contes) enfant conn. ê.insolent rel. personne éduquer-nég. un enfant insolent que personne n'avait éduqué*

Nous définissons ce marqueur comme étant un connectif, pour les raisons suivantes : l'élément introduisant la relative en wolof ne peut avoir le statut de pronom relatif, puisque les formes de cet élément ne varient pas selon les différentes fonctions syntaxiques relativisées. Il ne peut non plus être comparé au complémenteur, son rôle dans la proposition relative est plus étendu qu'une simple marque de frontière entre la proposition principale et la proposition relative, puisqu'il reste en accord avec le syntagme nominal relativisé à l'aide de la marque de classe et permet de le représenter.

29 *ay waxambaane yu takku, yu ø jëmoon tool. (Contes) indéf.P jeune.homme jonc. ê.nombreux rel. aller.vers-PASSÉ champ de nombreux jeunes hommes qui allaient au champ. 30 lu⁶ mu def ø wàlla lu mu wax ø (Contes) rel. N3S faire ou rel. N3S dire ce qu'il doit faire ou ce qu'il doit dire*

⁵ Dans les gloses, nous utilisons l'abréviation *rel.* pour le connectif introduisant les relatives, *jonc.* pour le connectif permettant de lier les constituants d'un syntagme adjectival et *conn.* pour celui qui lie les composants d'un syntagme génitif, afin de conserver la différence entre ces différents connectifs qui ont la particularité d'être formés à partir de la voyelle *-u* et d'une marque de classe, notamment entre les constructions adjectivales et les relatives.

B – 2.6.2.2. La relativisation des compléments pour lesquels une promotion objet est possible

Les stratégies de relativisation sont les mêmes que pour les arguments sujet et objet auxquelles s'ajoute la stratégie du codage verbal, permettant la promotion objet. Le changement de voix en wolof se fait par suffixation verbale. Dans la relativisation, deux suffixes de voix interviennent selon les types de compléments. Ils relèvent tous deux de la voix applicative, mais se répartissent des rôles sémantiques différents. Il s'agit des suffixes *-al* et *-e* que nous présentons dans le chapitre 5.

31 *Bés bi mu tabaxewoon këram... (Church) jour rel. N3S construire-e-PASSÉ maison-poss3S Le jour où il a achevé la construction de sa maison...*

B – 2.6.2.3. La relativisation du génitif

Dans l'exposé sur les différents syntagmes nominaux du wolof, nous avons abordé le syntagme génitif. L'élément relativisé dans ce syntagme est le possesseur, qui est repris dans la proposition par un pronom résomptif : le pronom possessif.

Les stratégies utilisées sont donc la stratégie du connectif et la stratégie du pronom résomptif.

32 a. *xale bi yaayam di dund, (Contes) enfant rel. mère-poss inacc. vivre l'enfant dont la mère vit, b. xale bi yaayam dee. (Contes) enfant rel. mère-poss mourir l'enfant dont la mère est morte.*

B – 2.6.2.4. Les relatives sans tête

La particularité des relatives présentées dans cette section est due au fait que le connectif qui introduit la relative renvoie à un substantif qui n'apparaît pas dans la principale. Ce qui implique d'après les constructions que nous venons de voir que le connectif représente à la fois le début de la relative et le syntagme nominal antécédent. Cette construction est rendue possible par la valeur sémantique portée par la marque de classe composant le connectif. En effet, lorsque nous avons abordé le système de classification du wolof, nous avons noté que certaines marques de classe, en dehors de tout contexte et associées à des éléments de détermination, renvoient aux notions suivantes :

- personne(s) : *k-* (*ñ-*)
- chose : *l-*
- lieu : *f-*
- manière : *n-*

33 *dina am ku ci gennee, dina am lu mu la laaj. (Contes) FUT3S avoir rel. cl.part. sortir-ANT FUT3S avoir rel. N3S 2S demander Il y aura quelqu'un qui en sortira, il y aura quelque chose qu'il te demandera.*

C'est généralement dans ce cas que l'on rencontre la voyelle *-u* qui indique la non

⁶ Dans ce cas la marque de classe est en emploi absolu et renvoie à la notion de chose cf. B – 2.6.2.4.

référencialité. Mais, le connectif peut également avoir la forme *C-i*.

34 *Sàkkal ma ci gallax yi, li nga ma jox ndox rekk la. (Fal) servir-imp. 1S loc. caillot.de.lait déf.P rel. N2S 1S donner eau seul. EC3S Mets-moi du caillé, ce que tu m'as donné n'est que de l'eau.*

B – 2.6.3. La différence entre les constructions adjectivales et les relatives

Les constructions adjectivales sont utilisées comme modificateurs de nom au même titre que les relatives. L'élément introduit par le joncteur *C-u* des constructions épithétiques a la même fonction de restriction du référent qu'une relative. Cette forme sert donc à relier un substantif et un modifieur. Dans le syntagme épithétique, le modifieur introduit peut être de nature nominale ou verbale, la structure avec les verbes statifs étant la plus productive. Ainsi, le fait d'avoir en commun une même fonction de restriction d'un substantif, le fait que les syntagmes épithétiques soient construits le plus souvent avec un lexème verbal et que le joncteur soit de forme identique à certaines marques introduisant des relatives, expliquent la confusion entre ces deux constructions.

Les différences formelles qui peuvent être faites entre les relatives et les constructions adjectivales tiennent principalement à la possibilité de fermer le syntagme par une marque de spécification. L'élément de spécification du déterminé peut se placer à la fin du groupe nominal : nom - adjectif, alors que cet élément de spécification dans la relative sert de connectif et ne peut apparaître à la fin de la relative. Ensuite, on peut remarquer que le joncteur *C-u*, constructeur de syntagme épithétique, ne peut être suivi que par des noms et des verbes statifs non conjugués. Enfin, l'élément qui lie le nominal et son modifieur dans les constructions adjectivales a toujours une forme *C-u*, tandis que l'élément qui lie un nominal à une relative peut prendre trois formes différentes (*-i*, *-a* ou *-u*) selon sa référencialité et la distance.

35 *Réeral nga kayit gi ma tegoon fii. (Diouf) ê.perdu-al P2S papier rel. N1S poser-PASSÉ loc. Tu as égaré le papier que j'avais posé ici. 36 Réeral nga kayit gu ma tegoon fii. ê.perdu-al P2S papier rel. N1S poser-PASSÉ loc. Tu as égaré un papier que j'avais posé ici. 37 Réeral nga kayit gu weex ê.perdu-al P2S papier jonc. ê.blanc Tu as égaré un papier blanc. 38 Réeral nga kayit gu weex gi. ê.perdu-al N2S papier jonc. ê.blanc déf. Tu as égaré le papier blanc.*

Tout au long de cette section sur la construction de syntagme autour d'un noyau nominal, nous avons pu présenter le système de classification nominale et la construction de différents syntagmes. Dans la section suivante, nous allons exposer les éléments qui se placent autour d'un noyau verbal. Nous abordons notamment le système de conjugaison, la différence sujet-objet et la construction de différents compléments et subordinées.

B – 3. Le syntagme verbal

Comme pour les différents syntagmes construits à partir d'une tête nominale, certains points abordés dans cette section demanderaient une étude plus approfondie, d'autres notamment le système verbal que nous allons exposer dans la section suivante, ont déjà fait l'objet d'une analyse particulière. Cependant, une description fine des valeurs exprimées par les marques de conjugaison dans cette langue n'est pas cruciale pour l'étude des voix. Nous dressons donc rapidement les différents paradigmes qui véhiculent

dans cette langue des valeurs aspecto-modales et les indices de personne sujets et renvoyons à l'ouvrage de Robert (1991) pour de plus amples détails.

B – 3.0. Le système verbal : marquage du TAM dans le syntagme verbal

Les marques de conjugaison du wolof sont des morphèmes porte-manteaux qui comprennent à la fois des indications de TAM, de personne, de nombre et discursive. Cette partie s'appuie principalement sur l'analyse du système verbal du wolof de Robert (1991). Nous exposons dans les grandes lignes les différentes marques de conjugaison essentiellement pour présenter les indices sujets et donner une idée des différentes structures propositionnelles que ces marques de conjugaison impliquent. Autrement dit, le système des conjugaisons du wolof est présenté essentiellement dans le but de donner l'organisation morphologique du syntagme verbal que les valeurs portées par ces morphèmes.

Avant d'entrer dans le détail du syntagme verbal, nous voulons prévenir le lecteur qu'il s'est instauré en wolof une tradition de segmentation des formes verbales poussée à l'extrême, d'où une confusion qui tient à une tendance à traiter comme relevant de la syntaxe des éléments qui tiennent plus à la morphologie. Ainsi, avant de présenter les différents paradigmes des marques de conjugaison, nous décrivons différents morphèmes qui entrent dans le champ de la conjugaison mais sont dissociés des marques de conjugaison. Ces morphèmes portent également des valeurs temporelles ou aspectuelles et modifient celles véhiculées par les marques de conjugaison que nous abordons par la suite (B – 3.2.).

B – 3.1. Temps et aspect en wolof

Avant de commencer, notons que, sauf contre-indication, tous les morphèmes de cette section peuvent se cumuler à tous les paradigmes de conjugaison présentés dans la section suivante. Ces morphèmes sont soit à des suffixes, soit à des morphèmes libres. Les suffixes *-oon* / *-(w)aa(n)* et *-ee* entrent dans le groupe des marqueurs temporels et indiquent le passé et l'antériorité, vient ensuite le suffixe *-y* qui marque l'inaccompli. Les morphèmes libres relèvent soit du marquage du temps, soit du marquage aspectuel, si des découpages aussi nets sont possibles en wolof. On distingue, les marques *doon* et *daan* passé inaccompli et le morphème *di* de l'inaccompli.

Nous commençons par les suffixes de temps, puis nous présentons le groupe des inaccomplis.

B – 3.1.1. Les marques temporelles

Ces marques ajoutent une valeur temporelle aux valeurs aspecto-modales des marques de conjugaison, ou de préférence modifient les valeurs temporelles véhiculées par les marques de conjugaison.

Le morphème *-oon* indique le caractère révolu du procès, c'est-à-dire soit “une action dont les conséquences ne jouent plus dans l'actuel”, soit “un état qui n'existe plus”⁷.

39 *Yàlla rafetaloon na àddina, waaye nit a fi indí ñaawteef Dieu ê.beau-al-PASSÉ*

P3S monde mais humain ESuj loc. apporter laideur Dieu avait fait le monde beau, mais c'est l'homme qui l'a enlaidi. (Robert) 40 Sama jaaro bi réeroon, feeñ na. (Robert) poss1S bague déf. ê.perdu-PASSÉ ê.retrouvé P3S La bague qui avait été perdue, est retrouvée.

La seconde forme $-(w)aa(n)$ marquant le passé, indique une translation en un moment passé, comme le suffixe $-oon$, mais uniquement dans un passé indéterminé. Cette forme a disparu du wolof urbain.

Le suffixe $-ee$ marque l'antériorité. Il intervient uniquement dans les subordonnées temporelles et hypothétiques⁸ lorsque la situation s'y prête.

41 Gis naa ko, bi mu ñowee (Robert) voir P1S 3S temp. N3S venir-ANT Je l'ai vu quand il est venu. 42 boo ñowee dinga ko fo fekkaat. (Contes) temp.-N2S venir-ANT FUT2S 3S loc. trouver-it. quand tu (re)viendras tu (risques) de la trouver à nouveau ici.

B – 3.1.2. L'inaccompli

Dans cette section, nous présentons les morphèmes di , $-y$, $doon$ et $daan$, ainsi qu'une forme $d(i)$. Dans son analyse sur le système verbal du wolof, Robert pose que les formes $-y$ et di ne peuvent pas toujours être présentées comme des variantes. On peut résumer la discussion de la façon suivante. Les morphèmes de l'inaccompli $-y$ et di peuvent être considérés comme des variantes lorsqu'ils sont employés avec l'ensemble des marques de conjugaison à l'exception du Parfait et du Négatif. Par contre, la forme $d(i)$ cumulée avec le Parfait, le Négatif et les marques du passé $-oon$ et $-(w)aa(n)$ et apparaissant seule dans d'autres contextes ne peut être considérée comme une variante de $-y$. Nous commençons par présenter les variantes de l'inaccompli $-y$ et di . Puis nous aborderons les différentes utilisations de la forme $d(i)$.

Les morphèmes $-y$ et di de l'inaccompli modifient les valeurs aspecto-modales des marques de conjugaison avec lesquelles elles se combinent en présentant l'action comme non bornée. La forme $-y$ est suffixée aux marques de conjugaison ($laa-y$, (43)). Avec le narratif, paradigme où les indices sujets ne sont pas obligatoires, la voyelle $-y$ se suffixe au dernier composant du constituant sujet ($gi-y$, (43) et miy , (44)).

43 Ayu-bés giy ñów laay dem. (Fal) semaine déf.-inacc. venir EC1S-inacc. partir Je partirai la semaine prochaine. 44 Dama tëb bi ndox miy ball. (Fal) EVerb1S sauter temp. eau déf.-inacc. jaillir J'ai sauté quand l'eau a jailli.

En fait, la marque de l'inaccompli $-y$ se place au plus près du verbe, puisqu'en présence d'un indice objet, le marqueur de l'inaccompli suit le clitique objet (s $o-inacc.V$).

45 Ñaare dina may seetsi. (Fal) parfois FUT3S 1S-inacc. voir-rapp. Il vient parfois me voir. 46 Teenu Daarou Musti bar lañu koy wëgge. (Fal) puits-conn. Darou Mousti grande.outre EC3P 3S-inacc. puiser-e On tire l'eau du puits de Darou Mousti avec une grande outre.

Nous abordons maintenant les utilisations de la forme $d(i)$ où cette forme ne peut être

⁷ Robert, 1991 : 278

⁸ Pour plus de détails sur ces constructions cf. B – 4.2.4.

considérée comme une variante de –y. Nous commençons par les formes *doon* et *daan* qui ne présentent pas de problème particulier. Une fois que nous aurons présenté ces différents emplois, nous définirons cette forme. *Doon* et *daan* résultent de l'amalgame de *d(i)* avec les morphèmes exprimant le passé –*oon* et –(*w*)*aa(n)* qui permet d'exprimer pour *doon* une valeur durative et pour *daan* une habitude dans le passé. Avec ces formes, la variante –y n'est pas possible, cependant la valeur d'inaccompli doit être rattachée à la forme *d(i)*.

47 Tan yi doon naaw daldi koy séen, (Contes) vautour déf.P PASSÉ se.poser aspect 3S-inacc. apercevoir Les vautours qui se posaient l'aperçurent, 48 ñu dajeeg ay janq yu doon rooti, (Contes) N3S rencontrer-ak indéf.P jeune.fille rel. PASSÉ puiser-dir. ils rencontrèrent des jeunes filles qui puisaient de l'eau, 49 woy wa mu daan woowee xale yi ngir nàmpal leen chanson rel. N3S HAB.PASSÉ chanter-ANT enfant déf.P pour allaiter 3P La chanson qu'elle chantait aux enfants pour les allaiter. (Contes) 50 Ma nga ameewoon ca jamano yee, ba rab yi daan wax ag nit ñi. (Contes) temp. animaux déf.P HAB.PASSÉ parler ak ê.humain déf.P C'était arrivé dans les temps passés, quand les animaux parlaient aux hommes.

Le cumul *di-Parfait* permet de créer le paradigme de conjugaison du Futur qui peut à son tour prendre la forme inaccompli –y. Les formes *di-Parfait-y* permettent d'exprimer la probabilité, la rareté.

51 A! Dinay nekk ci kër gi de, su ko neexee... (Robert) Ah FUT3S-inacc. se.trouver loc. maison déf. part. hyp. 3S plaire-ANT Ah ! Il lui arrive d'être à la maison (quelquefois), quand ça lui chante...

Par ailleurs, les formes identifiées comme Négatif emphatique, sur le même principe que le Futur, sont issues de l'amalgame inaccompli *d(i)* Négatif simple. Comme pour le Parfait, le Négatif simple ne peut prendre l'inaccompli –y, seul le Négatif emphatique l'accepte. Cette forme surcomposée permet de nuancer les valeurs du Négatif emphatique et exprimer l'improbabilité.

52 Duma naan (Robert) Nég1S boire Je ne bois jamais. (litt. Je ne bois pas) 53 Dumay seeti sama paapa (Robert) Nég1S-inacc. voir-él. poss1S père (D'une manière générale) je ne vais pas voir mon père.

Enfin, il existe d'autres emplois de *di* comme noyau prédicatif et comme marque de dépendance entre deux verbes. Une étude plus approfondie de l'emploi de *di* comme noyau prédicatif paraît nécessaire. En effet, même si le plus souvent les propositions à l'Emphatique du complément apparaissent sans *di*, dans ce cas, elles entrent dans le cadre des prédications nominales. On peut relever des emplois fréquents au moins pour *doon* et *di* dans les mêmes contextes.

54 Lii légèt la di te man duma séy ag boroomub légèt ! dém. cicatrice EC3S être conj. 1S ENég1S marier indéf. propriétaire-conn. Cicatrice Ça, c'est une cicatrice et moi, je ne me marie pas avec quelqu'un qui a une cicatrice. (Contes) 55 Bu doon moom rekk, hyp. PASSÉ P3S seul. du ma ñeme tontoo noonu, yaa ko fital. (Fal) ENég3S 1S oser répondre man. ESuj2S 3S inciter Si cela ne tenait qu'à lui, il n'aurait pas osé me faire cette réponse ; c'est toi qui l'y as poussé.

La forme *di* en tant que marqueur de dépendance entre deux verbes semble avoir différentes utilisations possibles. Nous reprenons ci-dessous les cas cités par Robert, nous verrons par la suite que l'analyse des voix nous a mis sur la piste d'autres cas. Les

différents exemples qui suivent tendent à montrer que *di* permet de lier deux verbes. Cette dépendance peut être plus moins forte et ne relève pas toujours d'une dépendance syntaxique.

Ainsi, dans l'exemple suivant, le cumul *S-inacc V₁ di V₁ di V₁ ...* a une valeur d'insistance.

56 Ñuy dox, di dox ba yegg ci beneen dëkk. (Contes) N3P-inacc. marcher di marcher ab. arriver loc. autre village Ils marchèrent, marchèrent jusqu'à arriver à un autre village.

Dans l'exemple suivant, la relation que permet de créer *di* se rapproche des cas de prédicat complexe, cette relation peut se schématiser sous la forme *V₁ di V₂*. Ce rapprochement s'effectue sur la base du sujet partagé.

57 Ñaari kurél yooyoo far di xeex nguur gi. (Fal) deux-conn. groupement dém.-ESuj s'allier di combattre gouvernement déf. Ces deux groupements se sont alliés pour combattre le gouvernement.

Dans les exemples suivants, on peut voir que les deux verbes (58) ou les deux prédications⁹ (59) peuvent être séparés.

58 Ñu ngiy yafal xar yi di xaar Tabaski. (Fal) Prés3P Prés.-inacc. engraisser mouton déf.P di attendre Tabaski Ils engraisent les moutons en attendant la Tabaski. 59 Maa ngi fi di noppalu (Robert) Prés1S Prés. loc. di se.reposer Je suis là à me reposer.

Une étude plus approfondie de ces constructions semble nécessaire pour fixer le statut syntaxique de cette forme. Son comportement et les marques de conjugaison qui lui sont liées nous conduisent à poser, synchroniquement, *di* comme un auxiliaire, analyse peu éloignée de celle de Robert.

Robert¹⁰ propose de dégager la consonne *d-* commune aux différents emplois de *d(i)* que nous venons de décrire comme "une marque de prédication dissociée du verbe, ce qui reprend sous une autre forme la position de Sauvageot (1965 : 102) posant un verbe d'existence à la base de *di*." (Robert, 1991 : 274). Cette hypothèse semble confirmer par les dernières utilisations de *di*, ces constructions étant proches de la grammaticalisation des verbes sériels et du cumul *di-Parfait* et *di-Négatif* qui peuvent dans ce cas être présentées comme un ancien *V₁*.

Dans la section suivante, nous présentons les paradigmes de conjugaison qui en plus des marques sujet apportent différentes valeurs aspecto-modales.

B – 3.2. Les marques de conjugaison

Les marques de conjugaison qui cumulent avec d'autres valeurs des informations sur la personne et le nombre sont à considérer comme des clitiques. Dans certains cas, le paradigme semble ne véhiculer d'autres informations que les marques de personne et de nombre et tend à avoir un comportement proche d'un pronom. Nous pensons notamment

⁹ Plusieurs marques de conjugaison peuvent être utilisées en wolof comme prédication verbale, pour plus de détail cf. Annexe 2

¹⁰ Pour de plus amples détails sur cette analyse nous renvoyons à Robert (1991 : 255-281).

au cas du narratif qui est le seul paradigme à ne pas autoriser le cumul d'un constituant sujet et marques de personne et présenter un ordre des constituants particulier dans certaines propositions. Quoiqu'il en soit, les formes pronominales libres entrent dans un paradigme qui peut et doit être dissocié des marques de conjugaison.

1S	Man	1P	nun / ñun
2S	Yow	2P	yéen
3S	Moom	3P	ñoom

Nous commençons par la conjugaison souvent décrite comme la plus simple, le narratif. Nous passons ensuite au Parfait, conjugaison privilégiée des locuteurs. Puis nous regroupons sous la dénomination d'Emphatique plusieurs paradigmes qui permettent de mettre l'accent sur un élément particulier de la proposition. Nous poursuivons avec le Présentatif qui ne peut être utilisé avec tous les types de verbes. Ensuite, nous présenterons différentes conjugaisons regroupées sous le terme d'injonctif suivies du groupe des formes de négation qui permettent de nier différents composants propositionnels et qui entrent en partie dans le système de conjugaison. Enfin, nous présenterons le paradigme qui permet d'exprimer le futur dont nous avons eu un aperçu dans la section portant sur l'inaccompli puisque ce paradigme est composé des marques de conjugaison du Parfait et du morphème *d(i)*.

Les différents paradigmes de conjugaison sont définis par leur valeur la plus générale¹¹. Nous dotons chaque paradigme d'exemples dans lesquels on peut voir la position qu'occupe le constituant objet en forme pleine et lorsqu'il est repris sous forme de clitique. En effet, bien que l'ordre des termes soit considéré comme fixe en wolof, nous allons voir que selon le paradigme de conjugaison les clitiques sujets sont placés soit avant, soit après le radical verbal et que la position du clitique objet semble dépendre de la position du clitique sujet. Néanmoins, la position des constituants sujet et objet pleins peut être considérée comme fixe, puisque quel que soit le paradigme de conjugaison en action dans la proposition, le constituant sujet précède le verbe et le constituant objet suit toujours le verbe (SVO), même si selon les marques de conjugaison il peut être séparé du verbe par les indices sujet ou non (SVsO ou SsVO). Le constituant objet repris par un clitique peut toujours être apparent dans la proposition, mais dans ce cas il est disloqué de la proposition, ce qui donne O, soV pour la structure la plus courante.

Remarque

Le wolof est souvent présenté avec une distinction 1^{ère} et 3^{ème} personne du pluriel (*nu* et *ñu*, respectivement) qui n'existe pas dans les différentes variantes qui ont fourni la plus grande part de nos données (*ñu* pour les deux). Les ouvrages à orientation normative préconisent cette distinction, mais son extension exacte dans les usages réels reste à être déterminée.

¹¹ Pour une description plus détaillée des différents paradigmes de conjugaison, nous renvoyons à l'annexe 2, dans laquelle nous reprenons les tableaux récapitulatifs de l'ouvrage sur le système verbal du wolof, Robert (1991).

B – 3.2.1. Le narratif

Si nous commençons par le narratif, c'est qu'il s'agit du paradigme le plus souvent utilisé dans les contes, nous le rencontrerons donc assez souvent dans les exemples de la partie II. La valeur à attribuer à cette conjugaison est assez difficile à cerner. Elle est décrite comme indiquant que le procès est repéré en bloc par rapport à un repère situationnel non déterminé et correspondant à une place vide non instanciée, en attente de déterminations énonciatives : **p est repéré par rapport à () Sit₀**¹² (Robert, 1991 : 227). Autrement dit, selon les contextes, le narratif aura une valeur d'antériorité, de postériorité ou de simultanéité par rapport au moment d'énonciation.

1S	ma dem	1P	ñu dem
2S	nga dem	2P	ngeen dem
3S	mu dem	3P	ñu dem

Le narratif est un des paradigmes de conjugaison pour lequel le constituant sujet plein de 3^{ème} personne ne peut se cumuler avec les marques de conjugaison. Dans l'exemple 60, la présence de *Yalla* 'Dieu' ne permet pas le marquage du narratif *mu*, ainsi en l'absence d'autres marques, les valeurs aspect-modales de *Yalla def* doivent être considérées comme celles du narratif. Nous verrons qu'avec d'autres paradigmes de conjugaison, lorsque la présence du constituant sujet de 3^{ème} personne va de pair avec l'absence de marque de conjugaison, un ou plusieurs morphème(s) (*a* ou *a ngi*) indique(nt) les valeurs aspecto-modales en action dans la proposition.

60 *Yalla ø def mu am jenn jabar ju dee bàyyi fi doomam. dieu N3S faire N3S avoir un épouse rel. mourir laisser loc. enfant-poss3S Dieu fit qu'il eut une épouse qui mourut laissant ici son enfant. (Contes)*

L'indétermination du narratif explique que ce paradigme est la marque de conjugaison obligatoire de quasiment toutes les subordonnées. Il est important de remarquer que l'ordre des clitiques dans les subordonnées relatives de lieu, de manière et les subordonnées temporelles et hypothétiques, n'est pas identique à des propositions simples au narratif, des subordonnées sans marque et dans les subordonnées d'aboutissement en *ba*.

61 *Mu né ko. (Contes) N3S dire 3S Il lui dit. 62 Bi xale yi nówee, mu may leen ñu lekk. (Contes) temp. enfant déf.P venir-ANT N3S donner 3P N3P manger Quand les enfants arrivèrent, elle leur donna à manger 63 Ndaw si, bi mu leen séenee rekk... (Contes) jeune.fille déf. temp. N3S 3P apercevoir-ANT seul. La jeune fille, dès qu'elle les aperçut... 64 Nu ma la gaañe ? (Contes) inter.man. N1S 2S blesser Comment t'ai-je blessé ?*

Dans les subordonnées (63 et 64) l'ordre *soV* équivaut à l'ordre le plus fréquent lorsque tous les constituants sont repris sous forme d'indice. Tandis que l'ordre des clitiques dans une proposition simple au narratif respecte l'ordre des constituants pleins *SVO* (61 et 62).

¹² La situation d'énonciation (Sit₀) doit être envisagée avec ces deux composantes : le sujet énonciateur S₀ (origine de la prise en charge de l'énoncé) et le temps et lieu de l'énonciation T₀ (origine des déterminations spatio-temporelles).

Autre fait particulier, il est également possible de trouver le narratif dans des constructions à deux propositions dans lesquelles la proposition au narratif est à considérer comme une subordonnée sans marque (65). Seul le narratif présente un tel emploi.

65 *Moo ma soob, ma ñow. (Robert) ESuj3S 1S plaire N1S venir. C'est parce que ça me plaît que je suis venu (litt : ça me plaît, je suis venu).*

B – 3.2.2. Le Parfait

Le Parfait implique que le procès supposé connu est achevé. Il s'agit d'un des rares cas où les marques de conjugaison suivent le lexème (tableau 3). En effet, pour la plupart des autres paradigmes, les marques de conjugaison se placent avant le lexème verbal et les quelques cas où cet ordre n'est pas respecté, les marques de conjugaison sont des suffixes. Il s'agit là de conventions orthographiques qui ne sont pas toujours très pertinentes sur le plan de l'analyse morpho-syntaxique.

1S	dem naa	1P	dem nañu
2S	dem nga	2P	dem ngeen
3S	dem na	3P	dem nañu

Au Parfait, l'ordre des clitiques est typique des conjugaisons où les marques suivent le verbe.

66 *jabaru xuuge bi am na ñaari fari xuuge (Contes) épouse-conn. bossu déf. avoir P3S deux-conn. amant-conn. Bossu L'épouse du bossu avait deux amants bossus. 67 *Jamloro, Bukki jël na ko, (Contes) Diamloro Bouki prendre P3S 3S Diamloro, Bouki l'a pris.**

B – 3.2.3. Les Emphatiques

Il existe en wolof trois types de conjugaison qui ont des effets d'emphase, chacune est spécialisée sur un des composants de la proposition verbe - sujet - objet. Nous présentons également dans cette section le Négatif emphatique que nous avons aperçu dans la section sur l'inaccompli.

L'Emphatique du verbe

L'Emphatique du verbe dégage, confirme ou définit une relation prédicative (R) : *par rapport à R', c'est R*, selon les spécifications de R', les valeurs fondamentales sont schématisées de la façon suivante :

- R / R' : valeur causale
- R / R : valeur "vraiment" (R' = R)
- R / ∅ : valeur de définition (R' = ∅)

Les formes de ce paradigme se placent avant le prédicat. De nombreuses suppositions d'un amalgame possible pour ces marques de conjugaison ont été avancées. Cependant

synchroniquement aucun découpage ne peut être confirmé, même pour le découpage le plus probable *da*-marque de conjugaison, puisque aucun paradigme ne présente de forme *fa* pour la 3^{ème} personne du singulier. Alors que, comme nous l'avons vu, certains paradigmes de conjugaison sont le résultat de l'amalgame des marques de conjugaison avec *di* dont les composantes sont encore en jeu en synchronie. Cependant, étant donné la position des marques de conjugaison par rapport au prédicat, il est possible de supposer qu'une forme qui reste à identifier est issue des marques de l'Emphatique du verbe qui a pu former un prédicat complexe à une certaine époque et conserver la position des éléments : V_1 marques de conjugaison V_2 . Contrairement à Robert qui pose que comme pour les autres conjugaisons en *d* le verbe à identifier sous ces formes est identique, nous préférons poser que l'Emphatique du verbe a pu à l'origine être composé du verbe *def* 'faire' qui de part sa valeur sémantique permet d'expliquer les fonctions d'emphase de cette conjugaison, même si synchroniquement un tel découpage n'est pas possible.

1S	dama dem	1P	dañu dem
2S	danga dem	2P	dangeen dem
3S	dafa dem	3P	dañu dem

L'ordre des termes avec ce paradigme est : SsVO et soV.

68 Miir yi dañu am ay nopp. (Robert) mur déf.P. EVerb3P avoir indéf.P. oreilles
Les murs ont des oreilles. 69 Dafa ko fetal, mu dee. (Robert) EVerb3S 3S
tirer.un.coup.de.fusil N3S mourir Il lui a tiré dessus, (donc) il est mort.

L'Emphatique du sujet

Les morphèmes de conjugaison de l'Emphatique du sujet sont souvent considérés comme l'amalgame d'une marque *a* de l'Emphatique du sujet, combinée à des marques de personne. Comme pour l'Emphatique du verbe, cette hypothèse intéressante dans le cadre d'une recherche en diachronie, n'a qu'un intérêt limité sur le plan synchronique puisque dans le système de conjugaison, il est impossible de dégager des marques de personne dans l'ensemble des paradigmes.

1S	maa dem	1P	ñoö dem
2S	yaa dem	2P	yeena dem
3S	moo dem	3P	ñoö dem

Cependant, une forme *a* peut encore être identifiée comme marqueur de l'Emphatique du sujet.

“Aussi, sans proposer de solution morphologique, dirons-nous simplement que l'emphase du sujet était vraisemblablement marquée à l'origine par un morphème spécifique “–a ” qui venait s'adjoindre, tantôt au lexème sujet, tantôt à de véritables pronoms.[...]La coexistence à côté du paradigme flexionnel, de la variante suffixale possible en présence d'un sujet lexical ou pronominal, attesterait donc à la fois l'origine et l'évolution d'un système non encore stabilisé,

passant d'une expression analytique de l'emphase du sujet à une expression synthétique.” (Robert, 1991 : 119-120)

Ainsi, lorsque le sujet n'est pas repris par un clitique, la marque a de l'Emphatique du sujet s'ajoute à la fin du syntagme. De par sa position, elle est souvent amalgamée aux marques de spécification des syntagmes nominaux sujets.

70 mbootaay gi yépp a nuroole woon mbubb. (Fal) association déf. tous ESuj se.ressembler-le PASSÉ boubou tous ceux de l'association avaient des boubous qui se ressemblaient. 71 Jigéeni Lawbe yee di faral defar keteraan. (Fal) femme-conn. laobé déf.P-ESuj inacc. avoir.l'habitude fabriquer parfum Ce sont les femmes « laobé » qui fabriquent, en général, le parfum artisanal.

L'Emphatique du sujet est utilisé pour confirmer que le sujet de la relation prédicative correspond au bon sujet. Les éléments qui permettent de confirmer ce sujet relèvent à la fois du sémantisme du lexème verbal, du lien sémantique entre le sujet et le prédicat, et de façon plus générale du contexte qui permet de désigner ce sujet parmi d'autres. Cette identification est soit une simple identification du sujet de l'action parmi plusieurs sujets possibles, soit une identification du responsable de l'ensemble de la situation. Cette valeur est importante pour la suite de notre analyse où nous montrerons qu'elle permet d'expliquer l'affinité de certaines constructions causatives avec cette conjugaison, et de confirmer le sémantisme de ces constructions en tant que causatives indirectes.

En ce qui concerne la structure des propositions à l'Emphatique du sujet, l'antéposition des marques de conjugaison montre les structures attendues : SsVO et soV, auxquelles on peut ajouter SaVO.

72 Kii moo doon sama jabar, (Contes) dém. ESuj3S PASSÉ poss1S épouse Celle-là, c'est elle qui était mon épouse. 73 jinné ji moo koy doxaansi (Contes) génie déf. ESuj3S 3S-inacc. courtiser Le génie vient la courtiser

L'Emphatique du complément

1S	foofu laa dem	1P	foofu lañu dem
2S	foofu nga dem	2P	foofu ngeen dem
3S	foofu la dem	3P	foofu lañu dem

Comme on peut le voir dans le tableau 6, les marques de conjugaison se placent avant le verbe, mais impliquent que le complément emphatisé soit placé avant les marques de conjugaison. Les éléments qui composent ce complément sont variés et vont du nom à la proposition. Les valeurs à rattacher à cette conjugaison comprennent bien évidemment la mise en emphase d'un complément pour identification (rhème) ou pour rectification. Cependant, elle peut avoir des utilisations dans lesquelles le complément n'est pas en emphatisé.

“L'emphatique du complément prend généralement une valeur de désignation exclusive du complément, mais si le repère est un énoncé correspondant à la relation prédicative non saturée (question ou énoncé sans complément), l'emphatique du complément a pour fonction d'instancier la place vide d'un complément ; il n'a pas alors de valeur particulière de mise en relief.” (Robert,

1991 : 158)

En ce qui concerne la structure des propositions avec cette conjugaison, nous avons déjà signalé que la structure SVO n'est pas respectée. De plus, il est rare que le sujet lexical soit introduit en même temps que le complément emphatisé, il (le sujet) est le plus souvent simplement repris par la marque de conjugaison. Cependant, lorsque il est présent, il se place soit avant le complément emphatisé, soit entre la marque de conjugaison et le prédicat. Ainsi avec les syntagmes nominaux sujet et objet pleins, la structure a la forme S,CsV (74) ou CsSV (75).

74 Toq doomi garab yi ci àll bi lay lekk. (Fal) calao enfant-conn. fruit déf.P. loc. brousse déf. EC3S-inacc. manger Le petit calao, ce sont des fruits sauvages qu'il mange. 75 Ak yow la soxna si di waxal (Cissé) avec toi EC3S dame déf. inacc. parler-al C'est avec toi que parle la dame.

En ce qui concerne la structure, lorsque les arguments apparaissent sous forme de clitiques, il nous faut préciser que dans cette position emphatisée, l'objet ne peut jamais apparaître sous la forme d'un clitique, on trouve les formes pronominales.

76 Dippite yi, yéen lañu fi toogal, waxleen leen seen tawat ! (Fal) député déf.P. 2S EC3P loc. asseoir parler-imp.2P P3P poss2P doléances Les députés sont vos représentants, communiquez-leur vos doléances ! 77 Sa yaraale bi màgg na léegi, yow lañuy xaar. (Fal) poss2S promesse déf. ê.grand P3S maintenant P2S EC3P-inacc. attendre Ta promise est maintenant grande, on n'attend plus que toi.

Autrement, lorsque l'objet n'est pas le constituant mis en relief, il suit la marque de conjugaison (CsoV).

78 Alalam ji, amin wu sell la ko ame (Fal) fortune-poss3S déf. façon jonc. ê.irréprochable EC3S 3S avoir-e Sa fortune, c'est de façon irréprochable qu'il l'a acquise.

Le Négatif emphatique

Le dernier paradigme que nous présentons dans cette partie est quelque peu différent des autres paradigmes que nous venons de présenter puisqu'il permet d'exprimer une négation. Nous verrons par la suite qu'il existe différentes marques de négation, cependant nous incluons ce paradigme avec les conjugaisons Emphatiques, puisqu'il permet de nier le procès en tant que notion (sans référence au temps d'énonciation) pouvant également avoir une valeur de négation de l'habitude. La fréquente valeur de futur que véhicule ce paradigme provient de la composante *d(i)* qui crée une distance entre le moment de la réalisation du procès et le temps de l'énonciation¹³.

1S	duma dem	1P	duñu dem
2S	doo dem	2P	dungeen dem
3S	du dem	3P	duñu dem

Comme on peut le voir à travers les exemples suivants la structure de la proposition est avec ces marques de conjugaison : SsVO et soV.

¹³ cf. B – 3.1.2.

79 Bir na ni doo naan garab gi. ê.certain P3S compl. ENég2S boire médicament déf. Il est certain que tu ne prendras pas ce médicament. 80 Sa bañ yi duñu la reetaan. (Fal) poss2S ennemis déf.P. ENég3P 2S se.moquer.de Tes ennemis n'auront pas à rire de toi.

B – 3.2.4. Le Présentatif

Ce paradigme est plus complexe que les autres marques de conjugaison, il est composé de deux morphèmes, le premier peut être défini grosso modo comme reprenant les marques de personne, le second n'apparaît que dans ce paradigme et présente des variations sur la voyelle finale qui rappelle ce que nous avons décrit pour les articles. En effet, ce second morphème est composé de la consonne *ng-* à laquelle sont suffixées les voyelles *-i* ou *-a* selon la distance spatiale (proximité, éloignement) à laquelle le procès est réalisé par rapport à l'énonciateur. On voit également à travers ces exemples que cette conjugaison, comme l'Emphatique du complément, du verbe, du sujet et le Négatif, est utilisée dans les énoncés à prédicat non verbal.

81 Mu nga Dakar (Robert) Prés3S Prés. Dakar Il est à Dakar. (on est dans une autre ville) 82 Mu ngi ci bunt bi. (Robert) Prés3S Prés. loc. porte déf. Il est sur le pas de la porte.

Comme pour l'Emphatique du sujet, en présence d'un constituant sujet la marque de troisième personne n'est pas obligatoire, en revanche un morphème *a* souvent amalgamé aux marques de spécification du nominal apparaît et la seconde marque du Présentatif *ngi/a* reste.

83 Morso baa ngi tag ci garab gi. (Fal) morceau.de.tissu déf.-Prés. Prés. rester.accroché loc. arbre déf. Le chiffon est resté accroché à l'arbre.

Robert définit le Présentatif comme indiquant une coïncidence entre la situation de référence (Sit₂) et la situation d'énonciation (Sit₀) qui définit la notion d'actualité : la relation (sujet syntaxique, procès) est localisée en temps et lieu de l'énonciation (T₀) et sert de définition à Sit₀.

1S	maa ngi dem	1P	ñu ngi dem
2S	yaa ngi dem	2P	yeena ngi dem
3S	mu ngi dem	3P	ñu ngi dem

Comme pour les autres paradigmes où les marques de conjugaison sont préposées au verbe, l'ordre des arguments est SsVO et soV.

84 Yaa ngi yëy guro ba sa tuñ yi xonq coyy. (Fal) Prés2S Prés. croquer cola ab. poss2S lèvre déf. ê.rouge très Tu as tellement croqué de cola que tes lèvres sont toutes rouges. 85 Xonq-nopp mu ngi lay portale. (Fal) européen Prés3S Prés. 2S-inacc. photographe Le Blanc est en train de te photographier.

B – 3.2.5. Les injonctifs

Exception faite de la négation, il existe deux modes injonctifs en wolof, l'obligatif et l'impératif. Le premier, l'obligatif, comme toutes les autres conjugaisons a un paradigme complet dans lequel on peut voir que les marques de conjugaison sont préposées au

verbe.

1S	naa dem	1P	nañu dem
2S	nanga dem	2P	nangenn dem
3S	na dem	3P	nañu dem

L'impératif est marqué par *-al* à la 2^{ème} personne du singulier, avec une variante *-l* lorsque le prédicat se termine par une voyelle, et par *-leen* à la 2^{ème} personne du pluriel. La marque de 2^{ème} personne du singulier *-al* a une forme identique à deux suffixes de dérivation verbale appartenant au système de voix. Cependant, l'impératif de 2^{ème} personne du singulier a un comportement particulier qui permet de les dissocier.

“[...] devant un pronom objet et, semble-t-il également, une marque de lieu en fonction pronominale (ci, ca “par là, de cela, en” ou fi, fa “ici, là-bas”), la deuxième personne du singulier prend la forme zéro : - lekkal mange ! - lekkal ceeb bi mange le riz ! - lekk-ø ko mange-le !” (Robert, 1991 : 236)

Les valeurs qui permettent d'opposer ces deux conjugaisons injonctives relèvent de l'obligation et du moment où doit être réalisée l'action impliquée.

L'obligatif est décrit comme “une injonction factitive donnant l'ordre à l'interlocuteur de faire exécuter la volonté de l'énonciateur ; elle a de plus la particularité d'indiquer un décalage entre l'injonction et sa mise à exécution.” (1991 : 250). Tandis que l'impératif a une valeur “d'ordre immédiatement applicable, indépendamment de la volonté de l'interlocuteur.” (1991 : 250). Ainsi, les différences entre les deux énoncés 86 et 87 relèvent à l'obligatif du fait que la personne n'a pas commencé à manger, l'utilisation de ce mode est une invitation à le faire à un moment ultérieur, tandis qu'à l'impératif la personne a forcément commencé à manger et l'utilisation de ce mode correspond à une invitation/obligation à le faire (continuer) immédiatement.

86 Nanga añ ba suur. 87 Añal ba suur Obl2S manger ab. ê.rassasié manger-imp. ab. ê.rassasié Mange à ta faim. Mange à ta faim.

L'ordre avec ces types de conjugaison est différent ; la structure est soV à l'Obligatif et Vso à l'Impératif.

88 Lekkleen ko manger-imp.2P 3S Mangez-le ! 89 Boo ñemee téegu, nanga ma ko wax. (Fal) temp.-N2S oser-ANT subir.la.circoncision Obl2S 1S 3S parler Quand tu auras le courage de te faire circoncire, tu me le diras.

Dans l'exemple 89, on peut voir que le wolof est une langue à verbes ditransitifs, la marque de l'obligatif est suivie de deux indices objets, aucune distinction ne peut être faite entre ces deux objets. Nous reviendrons sur cette question un peu plus loin.

B – 3.2.6. La négation

Le Négatif et le Négatif emphatique ont été présentés avec les autres conjugaisons Emphatiques. Il nous reste donc essentiellement à introduire le Négatif simple, dont les marques de conjugaison sont suffixées au lexème verbal. Cette conjugaison permet de nier l'actualité du procès au moment de l'énonciation et peut également avoir une valeur de négation de l'atteinte du procès au moment de l'énonciation avec les verbes discrets ¹⁴

1S	demuma	1P	demuñu
2S	demuloo	2P	demuleen
3S	Demul	3P	demuñu

L'ordre est comme pour le Parfait : SVsO, Vso.

90 Mbir mi léj na, gisaguma bunt. (Fal) affaire déf. ê.embrouillé P3S voir-encore-Nég1S porte L'affaire est embrouillée, je n'en vois pas encore l'issue.

91 Mën nga jël morso yii, soxlawuma leen. (Fal) pouvoir P2S prendre morceau.de.tissu dém.P avoir.besoin-Nég1S 3P Tu peux prendre ces chutes de tissu, je n'en ai pas besoin.

Les autres types de conjugaison exprimant une négation, illustrés par les exemples 92 à 94, ne sont pas amalgamés avec des indices de personnes.

- Négation lexicale

92 dafa bëgg ñu tabaxal ko taax mu dul laal suuf. (Contes) EVerb3S vouloir N3P construire-al 3S construction N3S nég. toucher sol il voulait qu'on lui construise une habitation qui ne toucherait pas le sol.

- Négation lexicale

93 Piis bi baaxul, (Fal) tissu déf. ê.beau-nég. Ce tissu n'est pas de bonne qualité,

- Négation injonctive

94 Jaaral ci bunt bi, bul yàq ñag bi. (Fal) passer-imp. loc. porte déf. nég.inj. abîmer haie déf. Passe par la porte, n'abîme pas la haie !

B – 3.2.7. Un paradigme particulier : le Futur

Ce paradigme est composé de la marque de l'inaccompli *di* à laquelle sont suffixées les marques du Parfait. Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, les marques de conjugaison du Futur sont antéposées au verbe. Ce paradigme cumule les valeurs de certitude de la réalisation du procès (Parfait) et de distance temporelle par rapport à T₀ (*di*). Nous avons précisé dans la section sur l'inaccompli que ce paradigme fonctionne également avec le suffixe *-y*, dans ce cas le second marqueur de l'inaccompli nuance la notion de certitude en présentant le procès comme probable.

1S	dinaa dem	1P	dinañu dem
2S	dinga dem	2P	dingeen dem
3S	dina dem	3P	dinañu dem

L'ordre des constituants avec cette conjugaison suit celui des conjugaisons

¹⁴ Discret = verbes d'action découpables dans le temps dont l'inscription dans le temps suppose une délimitation de leur limite interne. Quand on mange son repas, il faut bien qu'on commence/soit en train de/ait fini de le manger. (Robert, 1991 : 60-61).

préposées : SsVO, soV.

95 Kii dinay soxor de ! (Robert) dém. FUT3S-inacc. ê.méchant part. Celui-ci, il lui arrive d'être (très), (très) méchant ! 96 dinaa la fetal. (Contes) FUT1S 2S tirer.un.coup.de.fusil Je te tirerai dessus.

Nous venons de présenter les différents paradigmes de conjugaison du wolof, nous tenons à préciser que cette section bien que basée sur l'analyse de Robert (1991) reprend une infime partie de son analyse. La description ci-dessus ne fait sans doute pas assez ressortir que les conjugaisons de cette langue ont un sémantisme assez fin principalement lié aux valeurs aspecto-modales. Ces valeurs sont modifiées selon le contexte et les combinaisons entre ces marques dans les phrases complexes. Pour de plus amples informations sur ces combinaisons et différentes valeurs des marques de conjugaison, nous renvoyons à l'ouvrage ou au moins aux tableaux récapitulatifs de l'auteur que nous reprenons dans l'annexe 2.

Dans la section suivante, nous allons reprendre la présentation amorcée dans l'exposé précédent sur l'ordre des indices sujet et objet morphologiquement liés au verbe, en précisant les outils qui permettent de repérer les constituants sujet et objet et les compléments dans les propositions wolof.

B – 4. La structure argumentale

La description des conjugaisons du wolof a permis de dégager des ordres différents lorsque les arguments sujet et objet sont repris par des clitiques. L'ordre des constituants pleins est fixe, si l'on fait exception de l'Emphatique du complément lorsque l'argument objet est mis en relief. L'ordre des clitiques quant à lui présente les variantes suivantes :

- soV : Emphatique du verbe, du sujet, du complément, Négatif emphatique, Présentatif, Obligatif, Futur et dans certaines subordonnées au Narratif
- Vso : Parfait, Impératif, Négatif
- sVo : Narratif en proposition indépendante

Il est difficile de déterminer un ordre 'de base' des clitiques par rapport au verbe, néanmoins on peut simplifier la présentation en indiquant que, quelle que soit la position du verbe, le clitique objet est toujours placé après celui du sujet.

La structure sVo valable uniquement pour le Narratif, peut sans doute s'expliquer si l'on rappelle qu'il s'agit de la seule conjugaison qui peut être présentée comme ne véhiculant pas de valeur aspecto-modale particulière, ce qui a parfois conduit certains linguistes à l'identifier comme la conjugaison neutre dans laquelle les marques de conjugaison seraient à analyser comme ne véhiculant que des informations de personne et de nombre. Cette analyse ne tient pas synchroniquement puisque ces formes ne sont plus isolables dans les autres paradigmes de conjugaison, mais elle permet d'expliquer l'ordre particulier des clitiques. Pour les autres ordres, on peut imaginer que certaines conjugaisons résultent de la grammaticalisation d'un auxiliaire et des marques de conjugaison, ce qui ramènerait à un ordre simple antérieur de type $V_1 -s V_2$. Cette hypothèse peut être développée sur des bases différentes pour l'Emphatique du verbe, le

Négatif emphatique et le Futur, mais elle ne peut pas s'appliquer à tous les paradigmes de type *soV*.

Cette schématisation de la proposition wolof, bien que complexe, est utile pour la suite de notre analyse. L'étude des voix implique l'observation des modifications des relations des arguments par rapport au prédicat. Dans cette section nous allons donc présenter les différents arguments que l'on peut rencontrer en wolof et les critères qui permettent de les identifier. Nous pouvons présenter rapidement les aspects généraux de la langue de la façon suivante dont chacun des points sera plus ou moins développé par la suite.

Il n'y a pas de marquage de cas dans cette langue. On peut rassembler sous certaines prépositions un ensemble assez clair de rôles sémantiques. Mais certains rôles sont régulièrement non marqués, ce sont ceux qui se trouvent encodés par une des deux fonctions syntaxiques nucléaires, soit du fait de la valeur lexicale du verbe (agent, patient), soit du fait d'une dérivation verbale (bénéficiaire).

Les prépositions du wolof regroupent les rôles suivants :

- —*ak* : comitatif, accompagnateur, associatif..., instrument et matière
- —*ci/ca* : locatif au sens large
- —*ni/na* : manière

Nous abordons également dans cette section la construction des subordonnées temporelles et hypothétiques.

B – 4.1. Sujet, objet et autres constituants

Les principaux critères qui permettent d'identifier le sujet et l'objet dans cette langue correspondent aux paradigmes des clitiques et à leur position. Ainsi, le sujet se distingue de l'objet par les différentes marques d'accord au verbe qui, comme nous l'avons vu, sont amalgamées aux marques aspecto-modales. Elles sont obligatoires, sauf à la troisième personne du singulier pour le Narratif, l'Emphatique du sujet et le Présentatif. La difficulté que pourrait poser cette absence de marque est levée au moins pour les deux derniers, puisque nous avons vu qu'une forme *a* pour les deux conjugaisons est postposée au constituant sujet. Pour une distinction sujet/objet au Narratif en l'absence d'indice sujet, il reste le critère de l'ordre des mots.

En ce qui concerne l'objet, le paradigme des clitiques est le suivant :

1S	ma	1P	ñu
2S	la	2P	leen
3S	ko	3P	leen

Ces clitiques permettent une distinction par rapport au sujet, ils ne présentent pas de dépendance par rapport aux marqueurs de TAM et créent une distinction par rapport aux obliques. Nous avons vu avec l'exemple 89 que certains verbes régissent deux objets sans distinction possible entre objet premier et objet second.

89 Boo ñemee téegu, nanga ma ko wax. (Fal) temp.-N2S oser-ANT subir.la.circoncision ObI2S 1S 3S parler Quand tu auras le courage de te faire circoncire, tu me le diras.

Nous reviendrons plus loin sur ces constructions. Il est cependant possible de noter que ces deux objets ne se distinguent pas par un paradigme de clitiques différents. Les seules autres formes par lesquelles les objets peuvent être repris sont les formes pronominales qui fonctionnent également pour les sujets, que nous avons présentées en B – 3.2. (tableau 1).

On trouve également à l'intérieur du syntagme verbal un clitique à valeur partitive de forme *ci*, qui peut dans certains cas reprendre un complément de lieu.

97 Kombo bi mën nañu ci defar sondeel. (Fal) cire.d'abeille déf. pouvoir P3P cl.part. fabriquer bougie On peut faire des bougies avec la cire. 98 Kawar gi dafa ñargaloo, jàrt rekk a ci mën dara. chevelure déf. EVerb3S ê.emmêler-oo démêloir seul. ESuj cl.part. pouvoir rien Les cheveux sont emmêlés, seul un démêloir peut en venir à bout. (Fal) 99 Poos bi junki na, xawma lu ci nekk. (Fal) poche déf. ê.renflé P3S savoir-Nég.1S rel. loc. se.trouver La poche est renflée, je ne sais pas ce qu'il y a dedans. 100 Gasal am leeñ def ci mbalit mi ! creuser-imp. indéf. grand.trou faire loc. ordure déf. Creuse un grand trou et mets-y les ordures !

Cette fonction particulière se comprend mieux si l'on fait le parallèle avec d'autres langues Niger-Congo qui ont conservé un système de classe productif, dans lequel les indices objets sont marqués dans le syntagme verbal en accord avec la classe à laquelle correspond le nominal tête du constituant objet. Ici, le clitique *ci* serait alors la trace de l'ancien système d'accord où *ci* renverrait à différents obliques. Quoi qu'il en soit, il est distinct des clitiques objets.

Remarque

D'autres constituants peuvent avoir des formes pronominales spécifiques, mais à la différence de *ci*, il ne s'agit pas de clitique. Lorsque nous avons présenté les catégories grammaticales de cette langue, nous avons remarqué que certains adverbes avaient des formes particulières qui les rattachaient aux marques de classe. Les consonnes *f-* et *n-* suivies des éléments de spécification peuvent reprendre, respectivement, des compléments circonstanciels de lieu et de manière.

101 Jongama ju xees laa fa fekk. (Fal) belle.femme jonc. ê.de.teint.clair EC1S loc. trouver J'y ai trouvé une belle femme, de teint clair. 102 Dafa dem Tugal, laN fa. (Fal) EVerb3S partir France ê.fixé.à.l'étranger. loc. Il est allé en France et il y est resté. 103 Ndegam fi nga jëm dafa sore, bootal xale bi, moo gën nga leewu ko nii. (Fal) Si tu vas loin, il vaut mieux mettre l'enfant sur le dos, plutôt que de le porter dans les bras, comme cela.

Maintenant que nous avons exposé les différentes formes qui permettent de reprendre différents constituants de la proposition et indiqué les moyens de reconnaître les arguments sujet et objet, nous allons dans la section suivante indiquer les différentes formes des compléments du wolof.

B – 4. 2. Les marqueurs de compléments en wolof

Il existe en wolof deux prépositions qui permettent d'introduire des compléments

également désignés dans la littérature sous le terme de circonstant. Ces deux prépositions ont chacune un champ sémantique spécifique. On trouve une forme *ag/ak* et une forme *ci*.

B – 4.2.1. La préposition *ak*¹⁵

La préposition *ak* permet d'introduire des constituants auxquels sont assignés les rôles sémantiques instrument, matière et comitatif au sens large, c'est-à-dire pouvant présenter différents degrés d'implication dans la participation au procès.

- Instrumental

104 *Xale baa ngi fo ak mbegeem. (Fal) enfant déf.Prés. Prés. jouer avec cerceau-poss3S L'enfant joue avec son cerceau. 105 *Benn néeg la woon ñu dog ko ak kaybut. (Fal) un pièce EC3S PASSÉ N3P couper 3S avec treillis C'était une seule pièce qu'on a coupée avec un treillis.**

- Comitatif

106 *Mu ngiy fo ak rakkam (Diouf) Prés3S Prés.-inacc. jouer avec frère-poss3S Il joue avec son frère 107 *Dama doon kaf ak moom, mu mer. (Fal) EVerb1S PASSÉ plaisanter avec P3S N3S ê.fâcher Je plaisantais avec lui et il s'est fâché. 108 *Mu ànd ag yaay jeeg doom ji, (Contes) N3S ê.ensemble avec mère déf-ak fille déf. Il alla avec la mère et l'enfant,***

- Matière

109 *Màngo toolam dañu saf sàpp ak suukar. mangue champ-poss3S EVerb3P ê.bien.relevé avoir.beaucoup.de.goût avec sucre Les mangues de son verger sont bien sucrées. (Fal)*

La forme *ak* est par ailleurs utilisée pour lier des syntagmes, mais elle n'est pas utilisée pour coordonner des propositions, cette fonction est à attribuer au morphème *te*.

110 *Bi mu ko waajalee, wutal ko yéré ag wurus wu bare, temp. N3S 3S se.préparer-al-ANT chercher-al 3S pagne et or jonc. ê.nombreux Quand elle la prépara, (elle) lui chercha des pagnes et beaucoup d'or, (Contes) 111 *Billaay góor gi, yaa soxor te bëgg nguur. (Contes) par.Dieu homme déf. ESuj2S ê.méchant conj. vouloir pouvoir Par Dieu l'homme, tu es méchant et (tu) veux le pouvoir.**

Dans la suite de cette section, nous allons présenter les fonctions de coordination que semble avoir cette préposition. Comme nous venons de voir *ak* ne permet pas de lier des propositions entre elles. Nous allons maintenant voir qu'elle ne permet pas non plus de coordonner des nominaux en un seul syntagme complexe en fonction **sujet** sans effet pragmatique particulier. Néanmoins, *ak* permet de lier différents syntagmes plus ou moins complexes, intégrés dans la proposition en fonction objet ou oblique. Nous rattachons, dans ce sens, le wolof aux langues décrites par Stassen (2000) comme des langues de type AVEC que nous désignerons ici comme des langues à stratégie comitative.

“[...] in these langages the only way to encode the situation in which a single

¹⁵ On trouve dans les contes une variante *ag*.

***event is ascribed simultaneously to two different participants is to use a non balanced, non-constituent, construal of the two NPs involved: coordination of NPs, in the structural ("balanced") sense, is not an option.*"(Stassen, 2000 : 21)**

Ceci implique que dans une action simple réalisée par deux participants conçus comme des entités séparées, la construction privilégiée dans ces langues est de poser le second participant dans un complément introduit par *ak* (exemple 112 tiré de l'annexe 1 page III)¹⁶. Comme on peut le voir dans la suite du texte, la stratégie comitative adoptée par cette langue n'interdit pas de reprendre ces co-participants en position sujet par un nominal pluriel plus général (113) et dans d'autres cas, par la marque de classe 3^{ème} du pluriel ou une forme pronominale pluriel, ce qui supprime l'identification des participants comme entités séparées.

112 guné yu ndaw yee ko moom ag màgget yi ! (Contes) enfant jonc. ê.jeune déf.P.-ESuj 3S posséder ak vieux déf.P (ce sont) les enfants et les vieillards (qui) le possèdent. 113 Nit ñi di nërëm nërëm di for. (Contes) ê.humain déf.P inacc. se.précipiter inacc. ramasser. Les êtres humains se précipitèrent et ramassèrent.

Dans l'annexe 1, nous avons souligné dans les sept contes toutes les occurrences de *ak/ag* et mis en gras celles qui lient deux SN qui fonctionnent comme sujet. On peut alors remarquer que cette dernière utilisation est relativement rare (2/57). Comme on peut le voir dans ces deux cas, l'Emphatique du sujet est utilisé et les deux participants ou au moins l'un des deux est nouveau dans le discours. Aucun recours aux seules marques de conjugaison, ni à des termes généraux permettant de regrouper les différents participants sous un seul terme (la femme et l'homme □ le couple, les personnes...) ne peut donc être utilisé.

114 Li ne ci xelam nag, mook yàlla rekk a ko xam. rel. se.trouver loc. esprit-poss3S donc ESuj3S-avec Dieu seul. ESuj 3S savoir Ce qu'il avait dans la tête, seulement lui et dieu le savaient. (Contes) 115 cosaanam ag lu bokk ci giiram ñoo di moom dëkk bi. ancêtre-poss3S ak rel. partager loc. famille-poss3S ESuj3P inacc. posséder village déf. ses ancêtres et ses descendants posséderont le village. (Contes)

Comme nous venons de l'indiquer, nous avons trouvé deux occurrences où *ak* permet de coordonner deux nominaux qui renvoient au sujet, mais ce syntagme complexe est en apposition et rectifie l'identification du sujet ou l'accord singulier donné au départ par le conteur (cf. page XVI et XXII).

Stassen (2000) indique que les langues à stratégie comitative pure n'existent pas et qu'elles utilisent différents mécanismes pour lever l'ambiguïté donnée par ces constructions, pour pallier le manque d'iconicité de ces constructions dans le sens de Haiman (1980). Ces stratégies peuvent être résumées de la façon suivante : maintien de la structure avec un accord pluriel, déplacement du complément en position sujet avec un

¹⁶ Les affirmations concernant l'utilisation rare et particulière des structures [SN1 *ak* SN2] V-pl. ne tiennent que pour les contes, nous n'avons pas encore mené d'étude approfondie sur l'utilisation de cette structure dans le dictionnaire de Fal & alt. (1990), par exemple. Cependant, un rapide aperçu de nombreux exemples et exercices wolofs dans différents manuels plus ou moins actuels utilisent assez régulièrement ces structures. Nous posons toutefois que, soit pour une fois une distinction doit être effectuée entre le wolof urbain et le wolof traditionnel, soit les auteurs de manuels privilégient cette structure, possible mais restreinte, sur le calque du français.

accord pluriel (structure identique aux langues indo-européennes par exemple, mais où le marqueur est identique à celui du comitatif), enfin utilisation de la voix applicative.

Nous verrons par la suite que le wolof utilise en effet la voix applicative pour modifier le statut du comitatif et le placer en emphase (chapitre 6). Nous verrons également que cette langue utilise une autre stratégie non décrite par Stassen que nous présenterons au chapitre 7.

B – 4. 2.2. La préposition *ci*

La forme *ci* semble être une ancienne forme de marqueur de classe locative qui a par ailleurs une valeur partitive. Dans cette section, nous nous restreignons à sa fonction de préposition. Rappelons cependant que les compléments qu'elle permet de construire sont repris soit à l'aide de la marque de classe *f-*, soit à l'aide de *ci*. Cette préposition a comme la préposition *ak* un large champ d'action. Sa fonction principale est d'introduire des locatifs au sens large, c'est-à-dire que les valeurs particulières que peuvent véhiculer différentes prépositions locatives dans les langues du monde, ne se retrouvent pas en wolof. Ainsi, les différents sens tels que source (116), destination (117), localisation (118) et trajectoire (119) ne peuvent être identifiés que par le sens lexical du prédicat.

116 *Ci tawreet la tibbe jukki yooyu. (Fal) loc. ancien.testament EC3S extraire-e extrait dém.P Il a tiré ces extraits de l'Ancien Testament. 117 Toogal ci tagar gi ! (Fal) asseoir-imp. loc. lit.à.lattes déf. Assieds-toi sur le lit ! 118 Picc maa ngi tàgg ci garab gi. (Fal) oiseau déf.-Prés. Prés. nidifier loc. arbre déf. L'oiseau a fait son nid dans l'arbre. 119 Bul teggi wax ji, jaaral ci digg bi ! (Fal) nég.inj.-imp. s'exprimer.par. parole déf. passer-imp. loc. milieu déf. des.propos.détournés. N'y va pas par quatre chemins, va droit au but !*

La forme *ci* permet également par métaphore d'introduire des compléments qui peuvent être reconnus comme la source (120) ou la destination (121) d'une action, même si cet argument est animé ou humain. Autrement dit, les destinataires et les êtres humains qui correspondent à des sources sont également introduits par la préposition *ci* en wolof.

120 *Jënd na mango bi ci jaaykat bii (Fal) acheter P3S mangue déf. loc. vendeur dém. Il a acheté la mangue à ce vendeur. 121 Ndimmal loolu ci mąggat yi la jëm. (Fal) aide dém. loc. personnes.âgées déf.P EC3S se.diriger.vers. Cette aide va aux personnes âgées.*

En ce qui concerne le rôle sémantique du participant introduit par *ci* avec *jënd* 'vendre', nous devons préciser que d'un point de vue général, aucune langue n'a de marqueur spécifique pour ce rôle sémantique. Ceci est certainement dû au fait qu'il est lié à un petit groupe de verbes tels que acheter, emprunter, louer, prendre... Il s'agit donc d'un rôle sémantique mineur que l'on peut décrire comme la source d'une acquisition. Selon les langues, il est soit marqué comme affecté par l'action (ce qui implique un marquage identique à celui que reçoit un destinataire ou un bénéficiaire), soit il est marqué comme un locatif de source (par métaphore), comme en wolof.

Cette préposition sert également à introduire des adverbes de temps. La préposition et les indices spatiaux ajoutent à ces notions temporelles un repérage dans le temps, un point de départ. D'une façon générale, on peut dire que la forme *-i* indique un moment proche du moment de l'énonciation et la forme *-a* un moment éloigné (pour de plus

amples détails sur les indications spatio-temporelles que véhiculent les formes *-i*, *-a* et *-u*, cf. Robert, 1998).

122 *Ca suba ba tey, mu ngi ñebb-ñebbal. (Fal) loc. matin déf. aujourd'hui Prés3S Prés. Bruiner Depuis ce matin, il bruine.* **123** *Ci saa si mu woote ngir ñu tas sëy bi (Contes) loc. instant déf. N3S appeler-e pour N3P éparpiller mariage déf. Immédiatement, il appela (les gens) pour qu'ils rompent le mariage.*

B – 4. 2.3. Les formes *ni / na*

Ces formes servent à introduire des compléments circonstanciels de manière. Elles sont liées aux autres formes construites à l'aide de *n-* et des éléments de spécification qui reprennent ces compléments de manière (cf. B – 1).

124 *Mu ngi ne kàdd ni ku dee. (Fal) Prés3S Prés. se.trouver ê.raide man. rel. ê.mort Il est raide comme un cadavre (comme quelqu'un qui est mort).* **125** *Mu ngi ne làcc na ku ñu doon dóor. (Fal) Prés3S Prés. se.trouver ê.flapi man. rel. N3P PASSÉ frapper Il est flapi comme quelqu'un qui a été roué de coups.* **126** *Na ñu ma wutal gétti fasi naarugóór, (Contes) man. N3P 1S chercher-al troupeau-conn. cheval-conn. pur-sang Comme ils me cherchaient un troupeau de pur-sang,* **127** *Na nga ma wocc ma dem kër ga, (Contes) man. N2S 1S laisser N1S partir maison déf. Comme tu me laisses, je pars à la maison,*

Dans les deux derniers exemples, on peut voir que la forme *na* a une utilisation proche d'une conjonction. Une analyse plus fine de cette marque demande, en fait, à être réalisée, afin de mieux cerner ces fonctions.

B – 4.2.4. Les subordonnées temporelles et hypothétiques

Les formes *bi / ba* permettent d'introduire des subordonnées temporelles, dans lesquelles il faut distinguer une subordonnée dite d'aboutissement introduite uniquement par *ba*. Les subordonnées hypothétiques sont construites à l'aide des morphèmes *bu* et *su*.

Ainsi, aux consonnes *b-* et *s-* sont accolés les indices spatiaux *-i / -a* et *-u* que nous avons rencontrés dans la formation des différents connectifs. Pour ces subordonnées, la consonne à laquelle s'adjoignent les voyelles coïncide encore une fois avec les marques de classe et les voyelles *-i*, *-a* et *-u* ont les mêmes valeurs de proximité, d'éloignement et d'indétermination (non référencialité ou indétermination spatio-temporelle) dégagées pour les autres constructions. Nous ne chercherons pas à discuter la question de savoir jusqu'à quel point une description synchronique devrait chercher à rendre compte de ce genre de coïncidences, de toute évidence trop nombreuses pour être purement fortuites.

Remarque

Il semble qu'une distinction doive être faite entre les subordonnées temporelles en *ba* et les subordonnées dites d'aboutissement (Robert, 1991). Dans ces dernières, la subordonnée indique l'état requis pour que l'action de la principale soit achevée ou ait été achevée. Ce qui d'une part, implique que dans ces propositions subordonnées le verbe soit un verbe d'état, et d'autre part explique le comportement de ces propositions en *ba* par rapport aux marques de conjugaison (cf. B – 3.1.1.).

128 *di jàngal dongo yooyu ba yàgg (mu am benn dongoob gan.) inacc.*

apprendre-al élève dém. temp. durer.longtemps Il enseignait à ces élèves depuis longtemps ((quand) il eut un élève étranger.) (Contes) 129 Am na alal ba doyle. (Church) avoir P3S fortune ab. ê.suffisant-le Il a suffisamment de biens. (litt. Il a de la fortune jusqu'à être suffisant)

Conclusion

Le but de ce chapitre a été d'une part de présenter des éléments de grammaire du wolof plus ou moins généraux et d'autre part d'introduire des éléments particuliers à la grammaire wolof qui seront nécessaires pour l'analyse principale de ce travail. Parmi, les éléments les plus importants, on peut retenir que l'étude de la voix dans cette langue devra prendre en considération les bases verbo-nominales. Nous avons également précisé que la reconnaissance des arguments nucléaires peut se faire d'une part sur l'ordre des clitiques (quelle que soit la position du verbe, le clitique sujet précède toujours le clitique objet), d'autre part au travers de différents paradigmes de clitiques (sujet / objet / certains obliques introduits par *ci*). Il nous reste, cependant, d'autres considérations importantes à présenter avant d'aborder l'analyse des voix en wolof. Nous pensons bien évidemment aux particularités de valence que présentent les verbes dans cette langue. Toutefois, avant de présenter les différentes catégories de verbes sous les critères de valeur lexicale et valencielle, nous introduisons différentes notions théoriques qui seront utilisées dans la description de ces différentes catégories verbales.

Chapitre 2 – Cadre théorique et méthodologie

Dans cette étude, nous nous donnons pour tâche de mettre au clair les modifications de la relation entre les fonctions syntaxiques et les fonctions sémantiques qu'entraînent certains suffixes de dérivation verbale signalés dans des travaux morphologiques comme des morphèmes affectant la construction du verbe, et de jeter les bases de l'étude développée dans la partie II.

D'une façon générale, les relations grammaticales sont conçues comme les relations entre les arguments et le prédicat dans une expression linguistique. Elles concernent donc, sur le plan syntaxique, les notions de sujet, d'objet et d'objet indirect. Toutefois, on peut difficilement manipuler ces notions en faisant totalement abstraction des rôles sémantiques et du statut pragmatique des constituants en question. La reconnaissance de ces relations passe donc par le type de prédicat et la visée pragmatique adoptée par le locuteur, point de vue du patient, point de vue de l'agent... Autrement dit, la notion de relation grammaticale renvoie à l'organisation de l'expression linguistique d'un événement du monde. La construction d'une expression linguistique est un sujet très vaste pouvant être abordé sous différents angles, selon différents courants théoriques. Nous allons dans ce chapitre essayer de mener cet exposé de la manière la plus concise possible. Pour ce faire, nous nous inspirons de différentes théories¹⁷ plus ou moins récentes qui modélisent les relations grammaticales de base d'un prédicat d'une façon qui nous a semblé utile pour notre propos. Néanmoins, aucune des théories présentées dans ce chapitre n'est

suivie de manière stricte et exclusive dans notre analyse des voix en wolof. Notre but n'est pas d'appliquer ces modélisations sur les dérivations du wolof, mais de décrire avec le maximum de précision les effets de certains suffixes considérés comme des marqueurs de voix sans nous lier a priori à un type particulier de formalisation. Nous adoptons, à cet effet, une perspective d'analyse fonctionnaliste, c'est-à-dire que cette description prend en compte aussi bien les effets syntaxiques que les effets sémantiques et les visées pragmatiques impliqués par les marqueurs de voix. Cette réflexion s'inscrit également dans un cadre typologique, d'une part pour insérer dans notre description aussi bien les dérivations qui correspondent à un type de voix traditionnellement reconnu que celles qui correspondent à des opérations sur la valence non envisagées dans les études traditionnelles de la voix, et d'autre part pour que cette étude puisse servir à des comparaisons translinguistiques.

Les courants théoriques utilisés dans ce chapitre ont le plus souvent une origine générativiste. Cependant ces théories intègrent dans leurs prémisses, comme le courant fonctionnaliste, les niveaux sémantiques, syntaxiques et pragmatiques à leur analyse (Grammaire du Rôle et la Référence, Van Valin, La Polla, Foley ; La Grammaire Fonctionnelle, Dik). D'autres, comme la Grammaire Relationnelle (Perlmutter, Postal...), restreignent leur analyse au niveau syntaxique, les niveaux sémantiques et pragmatiques restant des niveaux d'analyse secondaires. Si ce chapitre s'appuie sur ces théories, malgré ces différences, c'est que les modélisations qu'elles proposent nécessitent d'une manière ou d'une autre des classifications et des termes que nous aurons à utiliser dans notre étude.

Le plan de ce chapitre est le suivant. Dans un premier temps, nous montrons en quoi les relations grammaticales sont liées à l'organisation d'une expression linguistique, puis nous introduisons la position adoptée par chacun de ces courants face à cette organisation. Autrement dit, quels sont les points considérés comme essentiels pour chacun de ces courants dans la construction d'une expression linguistique et donc dans l'établissement des relations grammaticales. Dans un second temps, nous focalisons notre attention sur le prédicat considéré par chacun de ces courants comme essentiel dans l'établissement des relations grammaticales. Dans cette section, notre réflexion est principalement centrée sur les classes lexicales de verbes pertinentes pour appréhender les modifications que les morphèmes de voix entraînent sur les relations grammaticales d'un prédicat non dérivé. Ensuite, nous abordons les notions de valence et de transitivité. Sur ces bases nous donnons la définition de voix utilisée dans l'analyse du wolof effectuée dans la partie II. Nous examinons enfin comment les notions de valence et de transitivité s'appliquent aux verbes wolofs non dérivés et nous terminerons par un inventaire des suffixes dont nous aurons à analyser l'effet sur la valence verbale dans la suite de notre travail.

A – Interaction des trois niveaux syntaxique, sémantique et

¹⁷ La Grammaire du Rôle et de la Référence d'après *Syntax : Structure, Meaning and Function*, Van Valin & LaPolla, (1997) et *Syntax*, Van Valin (2001), la Grammaire Fonctionnelle d'après *The Theory of Functional Grammar*, Dik, (1989) et La Grammaire Relationnelle d'après *Relational Grammar*, Blake, (1990).

pragmatique

Dans cette section, nous montrons en quoi le prédicat est un élément essentiel dans l'établissement des relations grammaticales. Nous montrons ensuite que différentes théories ont tenté de modéliser ces relations. Les théories qui servent de base à cette analyse et les ouvrages sur lesquels nous nous sommes appuyée sont la **Grammaire du Rôle et de la Référence** (*Syntax : Structure, Meaning and Function*, Van Valin et LaPolla, (1997) et *Syntax*, Van Valin (2001)), la **Grammaire Fonctionnelle** de Dik (*The Theory of Functional Grammar*, Dik, (1989)) et la **Grammaire Relationnelle** (*Relational Grammar*, Blake, (1990)). Parmi les autres ouvrages ayant inspiré ce chapitre, on peut notamment mentionner *Syntax*, Givón (1984, 1990 et 2001), *Describing morphosyntax*, Payne (1999).

Une **expression linguistique** est la représentation en langue d'un phénomène du monde (procès) dans lequel des acteurs réels ou imaginaires jouent des rôles spécifiques (les rôles des participants). Au niveau de l'expression linguistique, le procès est exprimé par un prédicat qui attribue des fonctions sémantiques (les rôles des participants) aux arguments (représentant les acteurs). À chacune de ces fonctions sémantiques correspond une fonction syntaxique. À cet ensemble, le locuteur donne une perspective pragmatique.

Il existe donc 3 niveaux dans la description de la structure prédicative, le niveau sémantique, le niveau syntaxique et le niveau pragmatique.

Berman et Slobin (1994) ajoutent également que pour la construction d'une expression linguistique, le locuteur doit prendre des décisions sur au moins 4 dimensions de la construction d'un événement :

- la sélection du topique
- la sélection du locus de contrôle et d'effet
- la sélection de la vision de l'événement (cause, devenir, état)
- la sélection du degré d'agentivité

Ces décisions ne sont pas des choix sériels, mais reflètent les dimensions de la conceptualisation globale d'un événement que le locuteur choisit de communiquer linguistiquement. Ensemble, ils déterminent la forme et le contenu d'une expression linguistique particulière : le nombre de participants mentionnés, les rôles syntaxiques et sémantiques des participants (dans une ou plusieurs propositions), l'ordre des mots, le type de construction (voix, valence) et les choix lexicaux.

De ce fait, les relations grammaticales que vont porter les arguments dans l'expression linguistique, dépendent du prédicat choisi par le locuteur. De ce choix dépend l'organisation même de la proposition, puisque le prédicat sera choisi selon la visée pragmatique que le locuteur veut donner (par exemple, donner vs. recevoir), de ce choix dépendent également les rôles sémantiques qui seront attribués aux arguments (sujet - donneur vs. sujet - récepteur).

Avant de porter notre attention sur le prédicat et les structures qu'il implique, nous

présentons succinctement chacun des courants qui servent de base aux différentes sections de ce chapitre.

A – 1. La Grammaire du Rôle et de la Référence

Dans cette théorie, les trois niveaux sémantique, syntaxique et pragmatique participent à l'établissement d'une expression linguistique. La **représentation** du niveau **sémantique** a pour cœur le verbe, elle est créée à partir de la décomposition lexicale des prédicats, qui sont regroupés en classes sur la base d'une analyse qui s'inspire de notions de logique. Cette représentation est nommée : structure logique (130 et 131).

· Van Valin et La Polla, (1997 : 127)

130 put : [do' (x, ø)] CAUSE [BECOMEbe- LOC ' (y, z)] 131 give : [do' (x, ø)] CAUSE [BECOMEhave' (y, z)]

La **représentation syntaxique** est une représentation en arborescence dont la tête est la phrase (figure 3).

L'**expression linguistique** est le résultat du liage de la représentation syntaxique et de la représentation sémantique. Il s'agit d'un liage algorithmique qui s'effectue dans les deux sens, c'est-à-dire que l'expression linguistique est le résultat de la représentation sémantique liée à la représentation syntaxique autant que de la représentation syntaxique liée à la représentation sémantique. Le niveau pragmatique n'a pas de représentation propre, par contre il a une influence sur le niveau syntaxique et sémantique (figure 3).

Les relations grammaticales *sujet* et *objet* ne sont pas considérées comme valides d'un point de vue universel. La notion de relation grammaticale doit être prise comme référant à des neutralisations des rôles sémantiques pour des usages syntaxiques. Les relations grammaticales existent dans une langue seulement quand il existe des phénomènes syntaxiques dont le fonctionnement ne se réduit pas à un rôle sémantique ou pragmatique particulier. S'il existe au moins une construction dans la langue, dans laquelle il y a une restriction sur les types de SN fonctionnant dans la construction qui implique une neutralisation de différences sémantiques, alors la langue a des relations grammaticales.

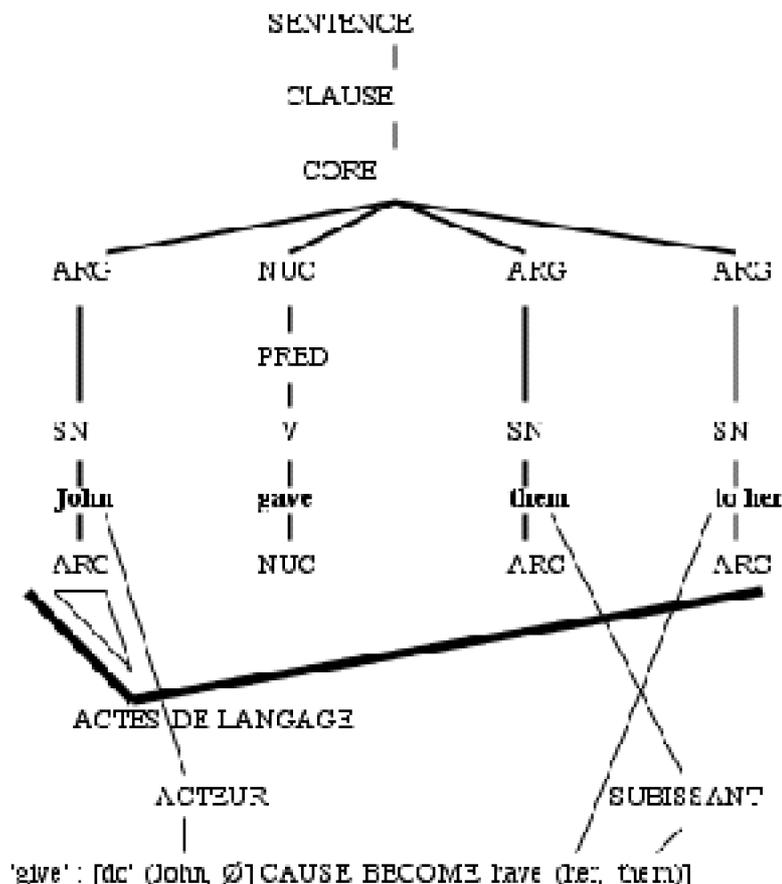


Figure 3 : Représentation d'une expression linguistique selon GRR (1997)

A – 2. La Grammaire Fonctionnelle

À la différence de la GRR, ici les trois niveaux sont représentés dans une même formalisation : le cadre de prédicat. Ce cadre code un ensemble d'informations concernant les combinaisons sémantiques et syntaxiques du prédicat. Il s'agit d'une structure non ordonnée, dont les constituants seront finalement linéarisés par des règles de rangement linéaire. La numérotation de la position des arguments dans le cadre reflète un ordre hiérarchique des fonctions sémantiques. Les trois types de fonctions distingués en GF déterminent les aspects cruciaux des contenus et des formes des expressions linguistiques et jouent un rôle dans beaucoup de règles qui spécifient les propriétés formelles et sémantiques de ces expressions.

Par exemple, *Le fermier a tué le caneton* est formalisé par le cadre de prédicat :

e1 : tuer_v (5d1 fermier_N (x1))_{AgSuTo} [d1 caneton_N (x2)]_{GoObj}

qui se lit de la façon suivante :

- Niveau sémantique : La phrase décrit un événement (e1) de type *tuer* auquel participe un individu (x1) défini (d) et singulier (1) du type *fermier*_N au titre d'agent et un individu (x2) défini et singulier du type *caneton*_N au titre de but ('goal').
- Niveau syntaxique : Le SN dont *fermier*_N est la tête remplit dans la phrase la fonction de sujet et le SN dont *caneton*_N est la tête remplit la fonction d'objet direct.
- Niveau pragmatique : Le SN dont *fermier*_N est la tête a le statut pragmatique de topique.

La notion de relation grammaticale est utilisée pour le sujet et l'objet, mais elle présuppose qu'un même prédicat puisse se construire selon deux 'perspectives' différentes. Dans les langues où les notions de sujet et objet sont considérées comme pertinentes selon ce critère, ces fonctions définissent un niveau d'organisation distinct des niveaux des fonctions sémantiques et pragmatiques.

A – 3. La Grammaire Relationnelle

Dans ce courant, les niveaux sémantique et pragmatique n'ont pas le même statut que dans les deux courants exposés ci-dessus. Il s'agit d'un courant à forte inspiration générative, où la syntaxe garde un aspect central, les niveaux sémantique et pragmatique sont considérés comme des niveaux dérivés et secondaires.

Il y a un nombre limité de relations grammaticales (Sujet, Objet Direct et Objet Indirect). Ces relations sont nommées 'termes' et sont positionnées, par convention, dans la hiérarchie : S = 1, OD = 2 et OI = 3. Les nominaux dépendants de la proposition sont traités pour la plupart comme des entiers non analysables (excepté les syntagmes possessifs). Les nominaux centraux dans la proposition sont : les termes, les obliques et les chômeurs.

Les relations grammaticales s'établissent sur deux niveaux : la strate finale (structure de surface) et la strate initiale (structure profonde). Un argument peut porter plus d'une relation à des strates différentes. Ce qui signifie que les différentes variations que l'on trouve dans les expressions linguistiques sont toutes explicables par des règles syntaxiques de déplacement, de promotion, de destitution...

Les fonctions sémantiques sont attribuées aux arguments au niveau de la strate initiale et restent inchangées jusqu'à la strate finale, selon l'Hypothèse de l'Alignement Universel (Perlmutter et Postal 1984). Au niveau de la strate initiale toutes les expressions linguistiques montrent la même représentation et le même ordre des termes.

relations grammaticales 'termes'	sujet	objet direct	objet indirect
position strate initiale	1	2	3
rôle sémantique	prototype agent	prototype patient	prototype récepteur

Dans la section suivante, nous revenons plus en détail sur le rôle du prédicat dans

l'établissement des liens entre les fonctions sémantiques et les fonctions syntaxiques.

B – Classes de prédicats

B – 1. Procès, prédicat et classes lexicales

Dans la GRR et la GF, les modélisations s'appuient sur les classes lexicales des verbes. Ces classes sont établies sur la base de critères issus de sources différentes (Vendler, 1957 pour le GRR et Verkuyl, 1972, pour le GF) qui ont montré que les prédicats sont lexicalisés sous différents aspects, c'est-à-dire sous différentes caractéristiques temporelles. Ces aspects sont décomposés à l'aide de catégories sémantiques qui permettent de distinguer plusieurs classes lexicales de prédicats.

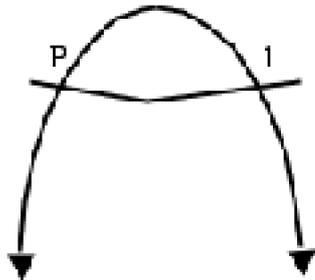
Grammaire du Rôle et de la Référence		Grammaire Fonctionnelle	
état	[+stat., -tél., -ponc., +spont.]	situation position	[-dyn., +cont]
activité	[-stat., -tél., -ponc., +spont.]	situation état	[-dyn., -cont]
accomplissement	[-stat., +tél., -ponc., +spont.]	évé. action accomplissement	[+dyn., +cont, +tél.]
achèvement	[-stat., +tél., +ponc., +spont.]	évé. action activité	[+dyn., +cont, -tél.]
état causatif	[+stat., -tél., -ponc., +prov.]	évé. processus changement	[+dyn., -cont, +tél.]
activité causative	[-stat., -tél., -ponc., +prov.]	évé. processus dynamisme	[+dyn., -cont, -tél.]
acc. causatif	[-stat., +tél., -ponc., +prov.]		
ach. causatif	[-stat., +tél., +ponc., +prov.]		
acc. actif	[-stat., +tél., -ponc., +spont.]		
acc. actif causatif	[-stat., +tél., -ponc., +prov.]		

Ces classes permettent de mettre en évidence différents types de correspondance entre les fonctions syntaxiques et les fonctions sémantiques des arguments selon la classe à laquelle appartient le verbe.

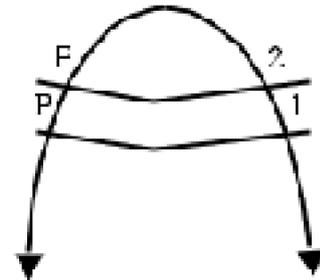
Dans la GR, les fonctions sémantiques sont liées aux fonctions syntaxiques au niveau de la strate initiale : Agent - initial 1 et patient - initial 2, selon l'Hypothèse de l'Alignement Universel. Toutefois, cette hypothèse n'est pas tenable dans sa forme stricte, notamment avec les verbes d'état. Cette difficulté est levée par l'hypothèse des verbes inaccusatifs (Perlmutter et Postal, 1984). Elle met en évidence l'opposition entre les

verbes monovalents selon les relations de la strate initiale. Le prédicat inergatif *dream* a une strate initiale 1 et le prédicat inaccusatif *exist* une strate initiale 2.

Martians dream



Martians exist



Dans notre étude sur les modifications entre les fonctions syntaxiques et les fonctions sémantiques impliquées par les marqueurs de voix, nous ne reprenons pas ces classes lexicales de façon détaillée, ni les rôles sémantiques fins qu'elles attribuent aux arguments. En effet, une telle classification des verbes n'est pas toujours pertinente pour l'analyse des données qui nous intéressent, comme le note Lazard (1994 : 130-131).

“La question que se pose le linguiste est naturellement de savoir quelle est la pertinence de ces distinctions et constructions pour rendre compte des faits d'actance qu'il observe dans les langues. Dans l'état actuel de la recherche, il ne peut que [...] mesurer la distance qui sépare encore cet appareillage des données qu'il cherche à expliquer.”

Dans la partie II de cette analyse, nous verrons que les restrictions auxquelles sont soumises les dérivations étudiées s'expliquent soit à l'aide de la valence syntaxique que montre le prédicat (généralement verbes monovalents vs. bivalents), soit par une opposition sémantique entre verbe d'état vs. verbe d'activité. Comme le note Van Valin, seuls deux types de prédicats définissent ces relations, les **états** et les **activités**, tous les autres types de prédicats sont composés de ces deux types de bases.

Ainsi, l'interprétation d'un argument est liée, d'une part à la classe ou sous-classe du prédicat et d'autre part à sa position dans la structure logique. Sur ce principe Van Valin schématise ces liages en indiquant que les relations grammaticales sujet et objet sont liées aux macro-rôles ACTOR et UNDERGOER, les verbes monovalents lient à la fonction sujet le macro-rôle ACTOR ou UNDERGOER selon la classe lexicale à laquelle ils appartiennent, respectivement +statique vs. -statique. Pour notre part, dans l'analyse des données du wolof, nous utiliserons la terminologie traditionnelle d'agent et de patient, même si dans une analyse sémantique fine, les rôles des participants ne renvoient pas forcément à un agent ou un patient prototypique. Une analyse sémantique fine des rôles sera proposée uniquement lorsque les modifications ne pourront être appréhendées par ces généralisations, puisque dans la plupart des cas, les modifications de ces relations en wolof dépendent grosso modo du caractère ±dynamique ou ±statique du prédicat, selon la terminologie, donc à une opposition état vs. activité ou de la valence que présente le prédicat, nous reviendrons sur ce point dans la section suivante.

Toutefois, certains verbes wolofs, les verbes de mouvements et de déplacements,

présentent avec certaines voix un comportement particulier. Selon la voix, ces verbes doivent être rattachés à la classe des verbes dynamiques (activité) ou à la classe des verbes non dynamiques (état). Dans les théories d'inspiration cognitive, ces verbes sont à distinguer des verbes d'activité (verbes causatifs) et des verbes d'état (verbes statifs), puisqu'il s'agit de procès qui sont réalisés par le sujet (agent) sur lui-même (sujet patient). Nous nous basons pour ces verbes de mouvement sur l'étude de Talmy (2000). Cette analyse des verbes de mouvements est également basée sur la lexicalisation des aspects dans les racines verbales.

“Different verb roots incorporate different combinations of aspectual and causative types. [...] in many languages the semantic domain of 'states' seems to involve only (or mainly) the three aspect-causative types. a. Being in a state Stative b. Entering in a state Inchoative c. Putting in a state Agentive” [...] there are languages in which the verb roots are preponderantly lexicalized in only the (a) or only the (b) or only the (c) type. In other languages, such verb roots show a small range of lexicalizations, either over the (a/b) types or over the (b/c) types.”

Selon ce modèle, les verbes de mouvement du wolof doivent être vus comme lexicalisés dans les types a et b. En effet, Talmy (2000) montre que selon la lexicalisation que présentent ces verbes, ils ont un comportement particulier lorsque la racine verbale est utilisée pour exprimer un type d'aspect-causation différent de celui dans lequel ils sont lexicalisés. Les verbes de posture sont lexicalisés en anglais dans le type a, en japonais dans le type b et en espagnol dans le type c. Le tableau 13 montre que ces racines nécessitent une morphologie supplémentaire pour exprimer les types d'aspect-causation dans lesquels ils ne sont pas lexicalisés.

	be in a posture	get into a posture	put into a posture
English	V	V + CAUS	V + CAUS + STAT
Japanese	'be' + V-PP	V	V-CAUS
Spanish	'be' + V-PP	V + REFL	V

Tableau 13 : Lexicalization patterns for verbs of posture (Talmy 2000 : 80)

On reconnaît dans cette morphologie, la dérivation passive, la dérivation réflexive et la dérivation causative. Dans la partie II, il est montré que le comportement des verbes de mouvement en général (verbe de posture inclus) face à ces voix indique qu'ils sont lexicalisés dans les types a et b, puisqu'ils ne peuvent être dérivés que par la voix causative.

De ce fait, même si les classes lexicales fines [distinguées] par certaines théories ne sont pas toujours nécessaires dans une analyse descriptive, elles permettent dans certains cas d'expliquer le comportement de certains verbes.

Une autre notion est également nécessaire à la compréhension des comportements des prédicats face aux voix et doit donc être précisée ici : la notion de valence.

B – 2. Valence et transitivité

Nous allons dans cette section présenter ce que l'on entend par valence, puis nous

opposerons la notion de valence syntaxique à la notion de transitivité.

La valence d'un verbe est fortement liée à son sémantisme, à sa classe lexicale. Si l'on s'en tient aux trois classes que nous avons jugées nécessaires pour l'analyse des modifications des relations grammaticales en wolof, on peut schématiser la valence de ces classes de la façon suivante :

verbes d'activité	bivalent / trivalent
verbes inchoatifs	monovalent
verbes d'état	monovalent

Par valence, nous entendons le nombre maximum d'arguments nucléaires¹⁸ que peut régir un prédicat. Comme beaucoup de langues africaines, le wolof autorise les prédicats trivalents. Néanmoins, le comportement des verbes face aux voix fait également intervenir un autre paramètre défini par la Grammaire du Rôle et de la Référence comme la valence sémantique.

Cette notion renvoie au nombre d'arguments sémantiques que régir un verbe.

	Semantic valence	Syntactic valence
rain	0	1
die	1	1
eat	2	1 or 2
put	3	3 or 2

Comme il est souvent mis en avant dans les théories qui traitent des relations grammaticales, le nombre d'arguments d'un verbe peut varier sans marquage particulier.

Dans l'exemple 132, le verbe *lekk* 'manger' peut être défini comme un verbe bivalent puisqu'il peut régir deux arguments nucléaires *moo* et *jàpp*, mais il peut également entrer dans une proposition où il ne régir qu'un seul argument sujet. Afin de dissocier ces différentes constructions pour un même prédicat, nous utilisons la notion de valence pour le nombre maximum d'arguments nucléaires que peut régir un prédicat dans l'absolu et la notion de transitivité pour la réalisation particulière de cette valence dans une proposition (réalisation transitive en 132a. et intransitive en 132b.)

132 a. *Moo lekk jàpp. ESuj3S manger viande C'est lui qui mange de la viande. b. Moo lekk. ESuj3S manger C'est lui qui mange.*

C – La notion de voix

Après avoir donné la définition du terme de voix qui sera utilisée dans la suite de cette

¹⁸ Notre usage de ce terme est conforme à ce qu'on trouve, par exemple, en GRR : parmi les termes de la construction d'un verbe sémantiquement susceptibles d'être considérés comme arguments, les **arguments nucléaires** sont ceux que la syntaxe assimile à agent ou patient. Les autres sont les **arguments obliques**.

étude, nous présentons les différents phénomènes que cette définition permet de rattacher à la notion de voix.

D'un auteur à l'autre, le terme de voix peut avoir une extension variable. Pour certains, relèvent de la voix uniquement les manipulations sur les rôles sémantiques présents dans la valence du verbe non dérivé, ce qui exclut du champ de la voix : causatif et applicatif (Klaiman, 1988). Pour d'autres, ne relèvent de la voix que les manipulations touchant aux rôles sémantiques du sujet, ce qui exclut antipassif et applicatif (Shibatani, 1988). Pour la plupart, ce terme implique un marquage morphologique, cependant, chez certains auteurs cette condition n'étant pas nécessaire, toutes les manipulations qui touchent à la valence du prédicat non dérivé relèvent de la voix (Givón, 2001).

Notre usage du terme de voix est le suivant : nous considérons la voix comme un mécanisme dans lequel le **syntagme verbal est modifié** (soit par affixation, soit par la constitution d'une forme verbale composée dont l'un des termes a les caractéristiques morphologiques d'un verbe mais fonctionne par rapport à l'autre terme comme un opérateur de voix), ce marquage impliquant une **modification de la valence** (syntaxique et/ou sémantique) du prédicat. Autrement dit, relèvent de la voix toutes les constructions où un marqueur provoque une réorganisation de la relation entre les fonctions syntaxiques et les rôles sémantiques qui sont liés au prédicat.

À partir de cette définition, une première grande subdivision peut être effectuée. Nous séparons les mécanismes qui peuvent modifier les rôles sémantiques eux-mêmes, sans pour autant avoir un effet sur la valence, de ceux qui opèrent seulement sur la distribution argumentale des rôles sémantiques, c'est-à-dire ceux qui opèrent sur la valence. Dans l'exemple (133a.), on peut reconnaître au sujet *les œufs* un rôle de siège du procès semblable à celui de l'objet du verbe transitif *casser*. Le rôle d'agent, quant à lui, doit être attribué à un participant non explicitement exprimé, il y a donc réduction de la valence. Dans l'exemple (133b.), on reconnaît également un rôle de siège du procès au sujet *les œufs*, mais ce rôle sémantique de siège est en partie modifié par le caractère agentif (non prototypique) ajouté par le morphème de voix *se*. C'est dans ce cas que nous parlons de remodelage des rôles sémantiques attribués par le prédicat.

133 a. Les œufs ont été cassés. b. Les œufs se sont cassés.

Cette première subdivision peut être à nouveau divisée de la façon suivante :

- effet sur la valence :
 - augmentation
 - diminution

- remodelage des fonctions sémantiques
 - le sujet cumule les rôles agent et patient
 - le sujet et l'objet restent des arguments séparés et présentent les rôles sémantiques : agent et patient

Toutefois, ces modifications ne permettent pas de distinguer les caractéristiques des voix particulières. À l'intérieur de chacun de ces groupes, les fonctions syntaxiques ou sémantiques qui sont affectées permettent de différencier les groupes de modifications suivants :

- augmentation de la valence
 - ajout d'un sujet
 - ajout d'un objet

- diminution de la valence
 - destitution du sujet
 - destitution d'un objet

- remodelage
 - des rôles assignés aux arguments nucléaires par le prédicat non dérivé sur l'argument sujet
 - d'un des rôles assignés aux arguments nucléaires par le prédicat non dérivé sur différents arguments

Enfin, si l'on associe à ces sous-types, d'une part les fonctions sémantiques des arguments affectées par les voix qui modifient la valence et d'autre part, les fonctions syntaxiques qui sont affectées par les voix qui remodelent les rôles sémantiques, on obtient les voix suivantes.

La seule voix qui a pour effet d'augmenter la valence d'un sujet est la voix causative traditionnellement présentée comme ajoutant un sujet / causateur.

Il existe également une seule voix qui a pour effet d'augmenter la valence du verbe d'un objet, la voix applicative. Toutefois, il est possible de rencontrer dans la littérature, d'autres termes pour cette voix :

- la voix bénéfactive lorsqu'un argument au rôle sémantique de bénéficiaire est ajouté à la valence en position objet.
- la voix instrumentale lorsqu'un argument au rôle sémantique de instrumental est ajouté à la valence en position objet.
- la voix comitative lorsqu'un argument au rôle sémantique d'associatif-comitativ est ajouté à la valence en position objet.
- la voix locative lorsqu'un argument au rôle sémantique de locatif (source, destination, trajectoire, localisation) est ajouté à la valence en position objet.

Pour l'ensemble des dérivations qui présentent les caractéristiques sémantiques décrites ci-dessus, il est possible d'appliquer le terme général d'applicatif. Néanmoins, en dehors

d'un problème de cohérence terminologique, le terme d'applicatif peut être utilisé, soit parce que dans la langue décrite le morphème applicatif n'affecte qu'un de ces rôles (par exemple, bénéficiaire), soit parce que la langue décrite n'a qu'un seul marqueur applicatif pour plusieurs de ces rôles. Dans ce cas, on trouve également dans les descriptions des termes du type voix ablative-instrumentale.

Pour les voix qui diminuent la valence, il existe une seule voix qui diminue la valence d'un sujet, la voix passive. Cette voix, à la différence des autres voix qui ont un effet sur la valence, réorganise le plus souvent la structure argumentale puisque le patient prend la position de sujet. La voix antipassive, quant à elle, est la seule voix qui diminue la valence du prédicat non dérivé d'un objet (élision ou destitution en oblique).

À l'inverse, les voix qui remodelent les fonctions sémantiques touchent toutes l'argument nucléaire sujet. On trouve dans ce groupe, tout d'abord, la voix moyenne qui, selon son extension cumule plus ou moins les rôles agent et patient sur le sujet. De part ces caractéristiques, cette voix englobe, selon les langues, l'expression de la réflexivité. La voix réciproque touche, elle, le sujet et l'objet qui présentent les rôles sémantiques d'agent et de patient. Nous insérons également dans ce groupe, les dérivations qui touchent le sujet et un autre argument (objet ou comitatif) en leur attribuant les rôles d'agent et de co-participant (ou co-agent), les mêmes marqueurs pouvant lier, dans certaines langues, deux objets comme patient et co-affecté.

Selon les langues, le marqueur de voix moyenne et de réciprocité est identique, la tendance la plus générale est de regrouper l'expression de la réciprocité comme une des fonctions de la voix moyenne. Dans d'autres, l'expression de la réciprocité partage le même marquage que les actions collectives, dans ce cas, ces dernières sont considérées comme une extension de la voix réciproque.

La présentation des voix qui vient d'être faite se base sur les caractéristiques générales que nous avons présentées dans les sections précédentes, rôles sémantiques généraux d'agent et patient, valence... Elle met en évidence les relations grammaticales qui sont modifiées, mais elle ne montre pas la façon dont ces modifications sont organisées dans les propositions, ni les restrictions auxquelles elles sont liées. Dans la partie II, les morphèmes de voix du wolof sont rassemblés selon le type d'argument qu'ils modifient, avant de présenter les transformations qu'ils provoquent dans les propositions en wolof, chaque voix sera présentée sur le plan typologique. Dans ces sections, nous entrons dans le détail des formes des marqueurs que peuvent prendre ces voix selon les langues. Étant donné qu'ils sont liés au syntagme verbal, ils peuvent entrer dans la catégorie des affixes, des auxiliaires ou des verbes. Nous présentons ensuite la structure propositionnelle qu'impliquent ces marqueurs selon la forme qu'il présentent : proposition simple, proposition à prédicat complexe ou proposition complexe (principale et subordonnée). Puis nous donnons les différentes fonctions que ces marqueurs de voix peuvent véhiculer dans les langues. Ce cadre typologique qui précède chaque chapitre de la partie II donne la structure des sections portant sur les dérivations du wolof et permet de cerner au mieux, les structures propositionnelles que ces marqueurs provoquent et les fonctions qu'ils véhiculent. Mais avant de présenter les modifications qu'entraînent les dérivations wolof, il nous reste à présenter, comment les notions de valence et de transitivité s'appliquent aux verbes non dérivés de cette langue et d'introduire, enfin, les

suffixes de dérivation verbale du wolof.

D – La valence des verbes wolofs

Dans cette section, nous nous contentons de présenter rapidement les groupes de verbes que l'on peut définir selon la notion de valence. La différenciation des verbes selon leur *aktionsart* ne sera pas effectuée et sera présentée dans la partie II uniquement lorsque des comportements particuliers d'une dérivation trouvent leur explication par cette classification. Dans cette section, nous faisons état uniquement de la valence des verbes sans dérivation, nous reprenons la présentation de la valence des prédicats selon la terminologie de Van Valin (1999) introduite précédemment. Rappelons en quelques mots que nous distinguons d'une part, les notions de **transitivité** (nombre d'arguments nucléaires dans une proposition) et de **valence** (nombre maximal d'arguments que peut régir un prédicat) et d'autre part que nous faisons une distinction entre **valence sémantique** (nombre de constituants qui portent les rôles sémantiques attribués par le prédicat et qui sont nécessaires de par le sémantisme de ce prédicat) et **valence syntaxique** (nombre maximum d'arguments nucléaires que peut régir un prédicat).

D – 1. Les verbes avalents et monovalents

D – 1.1. Les verbes sémantiquement avalents

Ces verbes sont également nommés verbes impersonnels. Ils sont assez rares en wolof, on peut toutefois citer *ngelaw* et *taw* qui sont en fait des verbo-nominaux, respectivement 'venter/vent' 'pleuvoir/pluie'. Bien que ces prédicats ne régissent aucun rôle sémantique, la structure propositionnelle du wolof implique la présence d'un constituant sujet, marqué par un clitique, qui doit être analysé comme explétif. Autrement dit, ces prédicats sont sémantiquement avalents, mais syntaxiquement monovalents.

134 *Mu ngiy taw.* (Fal) Prés3S Prés-inacc. pleuvoir Il pleut. 135 *Bi may ñibbisi biig tawagul woon,* (Fal) temp. N1S-inacc. rentrer-dir. hier pleuvoir-ENég3S PASSÉ *dafa doon ngelaw rekk.* EVerb3S PASSÉ venter seul. Quand je rentrais hier, il ne pleuvait pas encore, il ventait seulement.

D – 1.2. Les verbes monovalents

Cette catégorie comprend :

- les verbes sémantiquement et syntaxiquement monovalents
- les verbes syntaxiquement monovalents, mais sémantiquement bivalents
- les verbes sémantiquement monovalents, mais syntaxiquement bivalents (impersonnels)

Le premier groupe comprend l'ensemble des verbes d'état *baax* (être bon), *néew* (être peu), quelques verbes d'activité que nous divisons en deux groupes, les verbes que nous définirons comme inchoatifs tels que *toog* (être assis/s'asseoir) (cf. B – 1) et les verbes

d'activité de type verbes de mouvement tels que *dem* (partir). Notons que certains verbes de météorologie sont syntaxiquement et sémantiquement monovalents, nombre d'entre eux ne sont en fait pas réservés à la météorologie et entrent dans la classe des verbes d'état, *sóob* (plonger dans ou tomber abondamment pour la pluie), *tàng* (être chaud, faire chaud)...

136 Dafa ndaw. EVerb3S ê.petit Il est petit. 137 xale bi toog na (Contes) enfant déf. asseoir P3S l'enfant était assis. 138 mu toog ci suufu garab, (Contes) N3S asseoir loc. sous-conn. Arbre il était assis sous l'arbre, 139 ñu dem N1P partir Nous partons 140 Bi ñu agsee Tëngéej la taw bi sóob. (Fal) temp. N1P arriver-ANT Rufisque EC3S pluie déf. tomber.abondamment C'est quand nous sommes arrivés à Rufisque que la pluie a commencé à tomber abondamment.

Ce que l'on entend par verbe syntaxiquement monovalent sont les verbes qui distribuent deux rôles sémantiques dont un seul est attribué à un argument nucléaire. Cette catégorie comprend des verbes tels que *dal ci* 'se poser', *jaar ci* 'passer par'... Nous donnons à titre d'exemple le cas de *ànd ak* (aller avec, accompagner).

Ànd est un verbe monovalent qui régit sémantiquement deux arguments. Il ne peut apparaître qu'avec un complément introduit par *ak* (*ànd ak* 'aller avec' (141a.), avoir une maladie' (141b.)) ou avec un complément introduit par *ci* (*ànd ci* 'être en accord avec' (141c.)).

141 a. Ñu dem taxani ànd ag lëg gi, (Contes) N3P partir chercher.du.bois-dir. aller avec lièvre déf. Ils partirent chercher du bois (ils) allaient avec le lièvre, b. Dafa ànd ak waxu. (Fal) EVerb3S aller avec angine Il a une angine. c. Nayul, dafa àndul ci seen yàq yooyu. (Fal) ê.avare-ENég3S EVerb3S aller-nég. loc. poss2P gaspillage dem. Il n'est pas avare ; c'est qu'il n'est pas d'accord avec votre gaspillage.

Remarque

Ce verbe n'est pas le seul à fonctionner de cette façon en wolof et les compléments de ces verbes peuvent être d'un autre sémantisme que ceux régis par *ànd*. Toutefois, certains verbes qui, comme *ànd* attribuent un rôle de type comitatif, ont un comportement particulier. Ces verbes entrent dans une structure intransitive, à la seule condition que le sujet soit pluriel, nous reviendrons plus amplement sur ce comportement dans le chapitre 7.

142 Ñowal nu ànd. (Fal) venir-imp. N1P aller Viens nous partons ensemble.

Enfin, les verbes monovalents comprennent des verbes qui sont syntaxiquement bivalents, bien qu'ils n'attribuent qu'un seul rôle sémantique. Cette catégorie est en fait constituée à notre connaissance uniquement de *des* 'rester'. Ce verbe présente dans certains contextes une structure transitive dans laquelle le clitique sujet ne renvoie à aucun participant réel, et peut donc s'analyser comme explétif dans une construction impersonnelle. De ce fait, il présente une structure bivalente d'un point de vue syntaxique, mais reste monovalent sur le plan sémantique. Ce prédicat peut également régir des compléments introduits par *ci*.

143 ñu nàmp ba mu des Tóni. (Contes) N3P têter ab. N3S rester Toni Ils tétaient jusqu'à ce qu'il reste Toni. 144 Tóni rekka des ci yaayam Yàlla ! (Contes) Toni seul.-ESuj rester loc. mère-poss3S Dieu Toni seul est resté avec Allah sa mère !

145 sama nijaay rekk a desoon ci kër gi. (Fal) poss1S oncle seul. ESuj rester-PASSÉ loc. maison déf. il ne restait plus que mon oncle à la maison.

D – 2. Les verbes bivalents

Les verbes bivalents se répartissent entre les verbes qui sont syntaxiquement et sémantiquement bivalents. La grande majorité de ce groupe est constituée par les verbes d'activité et les verbes de relation et d'attitude tels que *bëgg* (vouloir, aimer), *moom* (posséder), *war* (devoir), *bokk* (partager)... Comme on peut le voir à travers l'exemple 146, ces verbes peuvent apparaître dans des structures intransitives sans dérivation avec des effets de sens qui dépendent de la polysémie de chaque lexème verbal, mais cette opération n'est pas systématiquement applicable à tous les verbes bivalents, nous y reviendrons dans le chapitre 8.

146 a. Jàpp nañu sàcc bi tey ci suba. (Fal) attraper P3P voleur déf. aujourd'hui loc. matin On a attrapé le voleur ce matin. b. Nànk bi jàppul. (Fal) soudure déf. attraper-ENég3S La soudure ne tient pas. 147 Noo bokk baay. (Fal) ESuj1P partager père Nous avons le même père.

Dans cette section, on peut également présenter les verbes qui sont syntaxiquement bivalents, mais sémantiquement trivalents. Cette catégorie comprend certains verbes de transfert de possession tels que *yobbu* 'envoyer' et des verbes de transfert de lieu tels que *takk* 'planter'. Sur le plan syntaxique, ces verbes peuvent être ramenés au modèle des verbes d'activité bivalents (syntaxiquement et sémantiquement). Cependant, ces prédicats possèdent de façon intrinsèque le 'lieu' du transfert, c'est-à-dire qu'ils régissent sémantiquement soit le destinataire, soit le lieu du transfert. Le comportement de ces verbes est différent de celui de *ànd* présenté dans la section précédente. Avec ces verbes, la présence de l'oblique n'est pas obligatoire, toutefois il reste sous-entendu et modifie en partie le sémantisme verbal (148c.).

148 a. mu daldi ko teg ci buntu néég bi. (Contes) N3S aspect 3S poser loc. porte-conn. chambre déf. elle le posa contre la porte de la chambre b. dañu teg seen loxo ci seen gémmiñ. (Contes) EVerb3P poser poss3P doigt loc. poss3P bouche ils posèrent leur main sur leur bouche c. Tegal ñoos gi te jël wat wi ! (Contes) poser-imp. perche déf. conj. prendre rame déf. Abandonne la perche et prends la rame !

Les verbes syntaxiquement bivalents et sémantiquement monovalents ont été présentés dans la section précédente.

D – 3. Les verbes trivalents

Il existe en wolof différentes structures ditransitives. Certains verbes sont des verbes trivalents. D'autres sont des verbes monovalents ou bivalents qui, par des éléments de dérivation verbale relevant de la voix, peuvent voir leur valence syntaxique modifiée et ainsi montrer des structures ditransitives. Notre propos sera ici principalement centré sur les verbes trivalents non dérivés. Nous pouvons, cependant, indiquer déjà que le comportement des verbes trivalents résultant de dérivation n'est pas différent de ceux que nous décrivons ici.

Généralement les verbes non dérivés trivalents sont liés à l'expression de dons et les

objets que l'on trouve avec ces verbes ont les rôles sémantiques de récepteur et de patient. Lorsque la trivalence sort du domaine du don, l'objet récepteur peut être un destinataire ou un bénéficiaire¹⁹, mais quoi qu'il en soit, il s'agit d'un participant le plus souvent humain. Dans certaines langues, ce participant n'a pas exactement les mêmes comportements que l'objet patient, on parle dans ce cas d'objet second.

La particularité du wolof par rapport à ce phénomène est que la construction ne reflète en rien la différence de rôle sémantique entre les deux objets. Lorsque les deux objets sont lexicaux, l'ordre préférentiel est récepteur/destinataire/bénéficiaire – patient, ordre très certainement dû au caractère humain de ces participants, mais cet ordre peut être modifié selon le contexte dans lequel la proposition est énoncée (emphase particulière). Lorsqu'un des deux objets est pronominalisé, le clitique est comme on peut s'y attendre placé avant l'objet lexical et ce, quel que soit son rôle sémantique, sachant que le paradigme des clitics est identique pour les deux objets.

Position 1	Position 2
Objet lexical (datif)	Objet lexical (patient)
Objet lexical (topique)	Objet lexical
Clitique objet	Objet lexical

C'est lorsque les deux objets sont pronominalisés qu'il existe de véritables contraintes sur l'ordre. En effet, l'ordre des arguments dépend alors, non pas du rôle sémantique ni d'un statut syntaxique différent, mais de la personne et du nombre.

Le clitique objet de 3^e personne (singulier ou pluriel) suit toujours les autres clitics et le pluriel précède le singulier. À l'intérieur du groupe 1^{ère} personne et 2^e personne, le singulier précède le pluriel et la 2^e personne précède la 1^{ère} personne.

Singulier		Pluriel		Pluriel	Singulier
2 ^e pers.	1 ^{ère} pers.	2 ^e pers.	1 ^{ère} pers.	3 ^e pers.	3 ^e pers.
la >	ma >	leen >	ñu >	leen >	ko

On trouve bien évidemment parmi les verbes ditransitifs (syntaxiquement et sémantiquement), les verbes de don au sens large : *jox* (donner), *may* (offrir), *sant* (confier), *jaay* (vendre), *jébbal* (remettre), les verbes de dire : *wax* (parler), *laaj* (demander). D'autres prédicats sortant de ces grandes classes de verbes présentent également une structure ditransitive : *yenn* (aider quelqu'un à mettre quelque chose sur la tête).

149 a Maa ngiy jox fas wi ngoonñ mi . (Diouf) Prés1S Prés.-inacc. donner cheval déf. foin déf. Je donne le foin au cheval b. Maa ngi ko koy jox. (Diouf) Prés1S Prés. 3S 3S-inacc. Donner Je le lui donne 150 a. Mu ngiy wax Musaa xibaar bi .

¹⁹ Dans la littérature, les rôles récepteur et bénéficiaire ne sont pas toujours présentés comme séparés. Cependant, les particularités du wolof nécessitent une distinction entre ces deux rôles. Ainsi, nous entendons par récepteur les participants qui reçoivent quelque chose (objet, information...) et par bénéficiaire les participants pour lesquels une action est réalisée.

(Diouf) Prés3S Prés.-inacc. parler Moussa nouvelle déf. Il parle à Moussa de la nouvelle. 151 b. Mu ngi ko koy wax. (Diouf) Prés3S Prés. 3S 3S-inacc. Parler Il lui en parle. 152 a. Mu ngiy laaj Omar caabi ji . (Diouf) Prés3S Prés.-inacc. demander Oumar clé déf. Il demande la clé à Oumar. b. Mu ngi ko koy laaj. (Diouf) Prés3S Prés. 3S 3S-inacc. Demander Il la lui demande.

Dans la section suivante, nous donnons une première présentation des éléments de la langue wolof que la délimitation de notre sujet nous conduit à analyser en détail dans la partie II.

E – Les suffixes de dérivation

Le wolof regroupe le marquage des voix à l'intérieur de son système de dérivation verbale qui est compris lui-même dans un système encore plus large de dérivation : le système de dérivation des verbo-nominaux. Ce système assez complexe peut se diviser en trois groupes selon la catégorie grammaticale du radical de départ et la catégorie grammaticale obtenue après dérivation. Avant d'étudier dans le détail les morphèmes qui appartiennent au système des voix, nous présentons le système de dérivation de façon générale.

	Base	Dérivation	résultat
verbalisant	Nom	□	verbe
nominalisant	Verbe	□	nom
dérivation verbale	Verbe	□	verbe

Rappelons que le wolof est une langue où les bases lexicales sont en grande partie verbo-nominales, la catégorie grammaticale ne pouvant alors être définie que par le contexte. Cette caractéristique, assez répandue dans les langues du monde, rend difficile l'application du schéma présenté dans le tableau 17. Dans le groupe de la dérivation verbale, le problème soulevé par les bases verbo-nominales est neutralisé. En effet, même si la base verbale montre une contrepartie nominale identique, la base sur laquelle le suffixe de dérivation verbale est ajouté est comparée à la base verbale non dérivée correspondante. Ainsi, avec les bases verbo-nominales, le problème d'identification de la base ne se pose pas. En revanche, nous n'incluons pas dans l'étude des voix, les verbes dérivés par des formes similaires aux suffixes de voix si aucune base verbale non dérivée n'est présente dans la langue. Ce cas de figure est assez courant et pose des problèmes d'identification de la dérivation. Lorsque nous avons abordé les catégories grammaticales du wolof, nous avons exposé rapidement et de façon simplifiée que les bases strictement nominales peuvent être verbalisées par dérivation. Or, ces morphèmes verbalisants sont décrits comme peu productifs et en assez petit nombre (Fal, 1990). De plus, ils présentent des formes identiques à certains suffixes de voix avec des sémantismes pour le verbe créé, parfois très proches du sémantisme du suffixe de voix. Cette similarité est développée dans le chapitre 4 (A – 4.2.1.) pour le suffixe *-al*, mais elle est également valable dans quelques cas au moins pour les suffixes *-e* et *-u*. La différence que l'on peut relever entre les suffixes verbalisants et les marqueurs de voix tient tout d'abord au fait

que les suffixes de voix ne modifient pas la catégorie grammaticale du radical. Souvent, néanmoins, on trouve que chaque forme a un affixe différent, ou qu'il n'y a pas de différence de morphème segmentable (la différence étant montrée, par exemple, par l'alternance d'une voyelle) ; dans de tels cas il est souvent difficile de savoir si une forme est dérivée de l'autre, si une dérivation réciproque peut être établie, ou si peut-être les deux formes doivent être dérivées d'une troisième qui n'existe pas ou plus dans la langue (Comrie, 1985).

Nous donnons ci-dessous un exemple où l'on peut supposer une base strictement verbale pour laquelle la base nominale serait obtenue par un des mécanismes de nominalisation (l'alternance de la consonne initiale /j/ □/nj/) et où les prédicats de cette base supposée montrent tous une dérivation qui peut facilement se rattacher à un suffixe de voix.

*-jiit-	+ n-	njiit m-, n. guide, chef, responsable, président. Matuloo njiit. Tu n'as pas les qualités d'un chef.
	+ -al	jiital, v. mettre à la tête, choisir comme dirigeant. Yow lanu jiital. C'est toi que nous avons choisi comme responsable.
	+ -e	jiite, v. diriger, être à la tête de. Góor gii moo jiite sunu mbootaay. C'est cet homme qui dirige notre association.
	+ -u	jiitu, v. se mettre devant, précéder, devancer, Maa ngi leen di jiitu ndax damay jàdd. Je vous devance parce que je dois faire un crochet.
*-jiit-	+ n-	njiit m-, n. guide, chef, responsable, président. Matuloo njiit. Tu n'as pas les qualités d'un chef.
	+ -al	jiital, v. mettre à la tête, choisir comme dirigeant. Yow lanu jiital. C'est toi que nous avons choisi comme responsable.
	+ -e	jiite, v. diriger, être à la tête de. Góor gii moo jiite sunu mbootaay. C'est cet homme qui dirige notre association.
	+ -u	jiitu, v. se mettre devant, précéder, devancer, Maa ngi leen di jiitu ndax damay jàdd. Je vous devance parce que je dois faire un crochet.

Dans les exemples suivants, deux hypothèses sont possibles. Soit les suffixes de voix sont considérés comme affixés aux bases nominales, ils jouent donc à la fois le rôle de suffixes verbalisant et de voix, soit il s'agissait de bases verbo-nominales pour lesquelles la contrepartie verbale non dérivée a disparu et seules les constructions dérivées sont restées.

- **naqar** w-, n. douleur profonde, chagrin. Sa naqar wi, noo ko bokk. Nous partageons ta douleur.
- **naqarlu**, v. éprouver une grande douleur à propos de. Naqarlu naa li la dal. Je souffre beaucoup de ce qui t'est arrivé.
- **tuuma** j-, n. accusation. Yaa war a wax foo wéer tuuma ji nga ko teg. C'est toi qui dois dire sur quoi tu fondes l'accusation que tu portes contre lui.
- **tuumaal**, v. accuser. Tuumaaloon nañu ko ci càcc googu. On l'avait accusé dans

cette histoire de vol.

- **barke** b-, n. (ar.) bénédiction, aisance, considération, prestige, profit. Alal ju lewul du am barke. Bien mal acquis ne profite jamais.
- **barkeel**, v. (ar.) bénéficiaire d'une bénédiction. Yàlla na sa doom barkeel ! Que ton fils réussisse dans la vie !

Dans la mesure du possible, nous avons évité de baser notre analyse sur ces cas, mais il nous paraît nécessaire de les souligner, comme il nous sera parfois utile par la suite de montrer les effets proches des suffixes verbalisants et des suffixes de voix.

Nous allons maintenant mentionner les suffixes qui entrent dans la catégorie des suffixes de dérivation verbale. Cette dérivation comprend, en wolof, une trentaine de suffixes (tableau 18). Tous les morphèmes qui le composent n'appartiennent pas au système des voix.

Il s'agit de suffixes qui, soit

- modifient le **sémantisme** du procès : les inversifs
- **caractérisent** le procès : ponctuel, achèvement...
- donnent une indication sur la **répétition** du procès : itératifs
- donnent une précision sur l'**orientation spatiale** de l'action : éloignant, rapprochant
- appartiennent au système des **voix**

Les informations concernant les dérivations verbales en wolof n'étant pas toujours homogènes, nous reprenons dans le tableau 18, les données provenant de trois sources différentes : Ka (1981) *La dérivation et la composition en wolof*, Diallo (1983) *Éléments systématiques du wolof contemporain* et Church (1981) *Système verbal du wolof*.

suffixes	Omar Ka (1981)	Amadou Diallo (1983)	Éric Church (1981)
-aale	associatif	Comitatif	comitatif
-aan/-taan	ponctuel	Fréquentatif	intensif de sollicitation
-aaral		Hyperbolique	
-aat	itératif	Itératif	répétitif
-adi	privatif	Privatif	restrictif-privatif
-al	applicatif	applicatif-bénéfactif	causatif-bénéfactif
-al	factitif	Factitif	transitivant
-ali	achèvement	Finalitif	complétif
-andi	partiel	Expectatif	continuatif-expectatif
-andoo	collectif	Associatif	coopératif
-andu/-andiku		réfléxif-objectif	
-ante	mutuel	mutuel-réciproque	réciproque
-ante			alternance
-anti	correctif	Correctif	correctif
-antu	dépréciatif	Dépréciatif	limitatif
-ar	effort		
-arci/-arñi/-arbi		inversif-correctif	inversif
-at	intensif	Intensif	intensif-réductif
-ati	itératif renforcé		continuatif
-e	objectif	transitif-objectif	marque circonstanciel
-e	objectif	transitif-objectif	généralisant
-e			transitivant
-e			rencontre
-i	inversif	Inversif	inversif
-i	éloignant	Exitif	allatif
-le	participatif	participatif-possessif	possessif
-le			bénéfactif-causatif
-loo			causatif
-lu	bénéfactif-causatif	auto-bénéfactif	bénéfactif-réfléchi
-oo	simultané-réciproque	associatif-mutuel	relationnel-union
-si	rapprochant	Adsitif	adsitif
-u	réfléchi neutro-passif	réfléchi-passif	réfléchi-statif
-u			transitivant

La position de ces suffixes entre eux est différente selon la catégorie à laquelle ils appartiennent, l'ordre proposé par Pozdniakov est le suivant :

RAD -inversif-caractéristique du procès-voix-collectif-direction-voix-itératif

Dans cette présentation, on peut voir que les suffixes de voix n'entrent pas dans un seul paradigme, on peut dissocier les deux groupes en indiquant que le paradigme le plus près du radical correspond à la voix moyenne et à la voix causative, le second comprend uniquement la voix applicative. Cependant, une étude approfondie de l'organisation des

extensions verbales reste à faire. L'identification des suffixes de dérivation verbale qui ont servi à l'établissement de cet ordre est basée sur des descriptions relativement sommaires de morphologie. Dans la suite de cette étude, nous allons voir que les différents suffixes de voix généralement recensés doivent être réorganisés pour tenir compte d'une étude des modifications syntaxiques et sémantiques qu'ils impliquent. Ceci étant dit, cette première organisation des extensions verbales sera pour l'essentiel confirmée par les analyses présentées dans cette étude, mais elle devra être complexifiée. Ensuite par rapport aux autres morphèmes qui peuvent s'ajouter à ces marques de dérivation, nous pensons notamment aux différents suffixes de conjugaison tels que le passé et certaines marques de négation, l'ordre est : RAD - extension verbale - temps/négation.

Parmi la liste des suffixes du tableau 18, nous retenons pour notre analyse uniquement les suffixes qui appartiennent au système des voix.

Suffixes	Omar Ka	Amadou Diallo	Éric Church
–aale	associatif	Comitatif	comitatif
–al	applicatif	applicatif-bénéfactif	causatif-bénéfactif
–al	factitif	Factitif	transitivant
–andoo	collectif	Associatif	coopératif
–ante	mutuel	mutuel-réciproque	réciproque
–ante			alternance
–e	objectif	transitif-objectif	marque circonstanciel
–e	objectif	transitif-objectif	généralisant
–e			transitivant
–e			rencontre
–le	participatif	participatif-possessif	possessif
–le			bénéfactif-causatif
–loo			causatif
–lu	bénéfactif-causatif	auto-bénéfactif	bénéfactif-réfléchi
–oo	simultané-réciproque	associatif-mutuel	relationnel-union
–u	réfléchi neutro-passif	réfléchi-passif	réfléchi-statif
–u			transitivant

Autrement dit, nous maintenons uniquement les suffixes qui, après examen, ont montré une modification de la valence et/ou une nouvelle répartition des rôles sémantiques sur les fonctions syntaxiques. Ces suffixes sont présentés dans le tableau 19. Comme on peut le voir, la dénomination de ces suffixes n'est pas toujours identique et les auteurs ne sont pas toujours d'accord sur la division d'une même forme en des fonctions différentes.

Ainsi pour la dérivation –e, Ka (1981 : 38) indique que ce suffixe "joue un rôle syntaxique ; il implique [...] la présence d'un objet sur lequel porte le procès ou l'état exprimé par le radical. Le rapport entre le prédicat et l'objet peut être de type instrumental (au sens large) ou locatif". Cette première fonction repérée par tous les auteurs est mise à part chez Church (1981) qui la dénomme *marque de circonstanciel* et correspond à –e₅,

dans son ouvrage sur le *Système verbal du wolof*. Ces descriptions laissent supposer que cette dérivation permet d'augmenter la valence du prédicat. Cependant, Ka et Diallo sous la même dénomination notent que *-e* peut dans certains cas être utilisé lorsque l'objet est implicite "si il (l'objet) est évident ou indéterminé, il n'est pas nécessaire de l'exprimer." (Ka, 1981 : 38). Ainsi, aucune dissociation entre des effets d'augmentation et de réduction n'est effectuée.

Cette dernière fonction est reprise par Church sous une dénomination différente. Le suffixe *-e*₃ *généralisant* "est employé lorsqu'on laisse sous-entendu l'objet direct d'un thème transitif et l'objet indirect d'un thème bi-transitif." (Church, 1981 : 272-3).

Church est le seul à encore diviser le suffixe *-e*, il propose un suffixe *-e*₂ *transitivant* qui est désigné comme restreint aux verbes d'action intransitifs (1981 : 271) et le suffixe *-e*₄ *relationnel* qui exprime la rencontre (1981 : 297).

Une fois effectuées de telles dissociations avec tous les suffixes de voix nous parvenons aux regroupements suivants.

Suffixe(s)	type de voix	effet sur la valence
<i>-e, -al, -lu -le, -loo</i>	causatif	ajoute un argument qui prend la fonction de SUJET
<i>-le</i>	'possessif'	ajoute un argument qui prend la fonction de SUJET
<i>-aale, -andoo, -ante, -e, -oo</i>	co-participation	ajoute un argument qui prend la fonction de SUJET
<i>-e</i>	antipassif	diminue d'un OBJET
<i>-u</i>	moyen	diminue d'un OBJET et complexifie le sémantisme du sujet
<i>-al, -e</i>	applicatif	ajoute un argument qui prend la fonction d'OBJET

Comme on peut le voir dans le tableau 20 notre façon de procéder est de regrouper les suffixes qui effectuent d'un point de vue syntaxique un même type de modification et d'observer par la suite quelle(s) distinction(s) sémantique(s) ces formes ont entre elles.

Avec cette présentation des suffixes de dérivation du wolof, s'achève la partie I. Dans cette partie, nous avons donné les éléments nécessaires à l'étude des voix en wolof. De ce fait, le chapitre 1 propose une grammaire wolof succincte qui rappelle les particularités de marquage des sujets, des objets et des obliques dans les propositions. Nous y avons également inclus quelques points grammaticaux, moins nécessaires, que l'étude des données nous a conduite à remarquer. Dans ce chapitre, nous avons également apporté des informations plus générales sur la langue, son contexte historique et social, sa parenté avec d'autres langues africaines.

Dans le chapitre 2, nous avons indiqué les cadres théoriques qui nous ont servi de base dans l'appréhension de différentes notions essentielles à l'étude des voix. Nous avons alors défini l'utilisation ultérieure des notions telles que valence et transitivité, et bien évidemment notre position quant au terme de voix. Une fois ce cadrage théorique

posé, nous avons distingué différentes classes verbales selon les notions de valence syntaxique et valence sémantique et avons finalement présenté les suffixes de dérivation verbale qui seront traités tout au long de la partie II.

PARTIE II LES VOIX EN WOLOF

D'après les définitions générales des différentes voix et d'après les suffixes de dérivation identifiés, nous avons suggéré que la langue wolof a 5 voix qui peuvent montrer chacune des variantes marquées par différentes formes :

voix moyenne	- u
voix causative	- e, - al, - le, - lu et - loo
voix applicative	- e, - al
voix de co-participation	- oo, - e, - ante, - andoo et - aale
voix antipassive	- e

La description qui va suivre de ces voix sera centrée sur les particularités de la langue wolof, mais elle aura toujours comme perspective de rester dans un cadre typologique et ce, pour deux raisons. Tout d'abord obtenir une comparaison possible avec des phénomènes identiques ou contraires avec d'autres langues, ensuite, l'approche typologique des systèmes de voix permet de prendre en compte toutes les possibilités qu'offrent les langues, il est ainsi peu probable de laisser quelques caractéristiques du wolof inexplorées.

Les chapitres de cette partie seront séparés par voix. À l'exception de quelques-uns, le point de départ de chacun de ces chapitres est consacré à une présentation typologique de la voix en question. Nous observons ensuite les caractéristiques que présente cette voix en wolof. L'ordre de présentation des voix suit le tableau ci-dessus. Ce

choix repose principalement sur des caractéristiques propres au wolof qui se dégageront tout au long de l'analyse. L'exploration du système des voix s'interrompt après la voix applicative, afin de régler des problèmes propres aux morphèmes des trois voix présentées jusque-là. Puis nous reprenons l'analyse des voix du wolof, avec les marqueurs de réciprocité et d'action collective, les antipassives et une dérivation qui modifie la valence du verbe et établit un lien de possession entre le sujet et l'objet. En fin, dans le dernier chapitre, nous revenons sur la marque –e rencontrée dans tous les chapitres, exception faite de la voix moyenne.

Chapitre 3 – Voix moyenne et constructions réfléchies

Les notions de voix moyenne et de réflexivité sont souvent délicates à manipuler. Le champ d'application du morphème peut être très large et la délimitation des fonctions est souvent difficile à poser. Ces complications sont liées d'une part à la présence d'un ou deux marqueurs pour les fonctions réfléchies et moyennes et d'autre part à l'extension des fonctions du marqueur moyen. Les fonctions liées à la voix moyenne sont parfois identifiées comme des fonctions non canoniques de la réflexivité. Ceci résulte du fait que dans un grand nombre de langues, les fonctions réfléchies et moyennes sont marquées par le même morphème, la dissociation entre réfléchi et moyen est alors confuse. Ainsi, l'ensemble des fonctions que nous abordons dans ce chapitre sous la notion de voix moyenne, est repris chez certains linguistes sous la notion de voix ou diathèse réfléchie avec plus ou moins les mêmes buts et les mêmes définitions. Ainsi, Geniusiene (1987) dresse une étude typologique des sens (équivalent de fonctions dans cette analyse) des marqueurs réfléchis (MR). Son intérêt porte principalement sur les MR polyfonctionnels, c'est-à-dire des morphèmes qui marquent une variété de sens à l'intérieur desquels le sens réfléchi ne correspond qu'à un de ces sens parmi d'autres. Nous proposons une terminologie inverse. Dans l'ensemble des langues du monde, les marqueurs polyfonctionnels peuvent selon les langues avoir ou non une fonction réflexive, seules les langues à deux marqueurs marquent le sens réfléchi par un morphème qui ne véhicule aucune autre fonction et l'on trouve un second marqueur qui peut toujours être défini comme un marqueur polyfonctionnel ne marquant que des fonctions proprement moyennes. Dans ces langues à deux marques, d'après les études diachroniques effectuées sur ces marqueurs, on peut souvent rétablir, à l'origine, une utilisation réfléchie pour le marqueur moyen (Kemmer, 1993 : chapitre 5, plus particulièrement page 196-197). Ainsi, dans le premier cas : une seule marque, nous préférons parler de voix moyenne englobant la fonction réfléchie.

Autrement dit, face aux deux approches de la voix moyenne les plus courantes : voix moyenne considérée comme une notion très générale où la notion de réfléchi est un cas particulier vs. voix moyenne définie par opposition à réfléchi, dans cette étude, nous adoptons la première approche. Toutefois, la présentation de la voix moyenne englobant la réflexivité comme une ses fonctions est cependant divisée en deux de par les caractéristiques de marquage de la langue wolof.

Une partie de la difficulté liée à l'analyse des fonctions de voix moyenne est levée en wolof. On peut isoler deux marqueurs différents, une forme composée du lexème *bopp* 'tête' et des marqueurs possessifs pour l'expression de la réflexivité et un morphème de dérivation verbale *-u/-ku*. Cependant, la difficulté liée à l'extension d'utilisation de ce *-u* n'est pas levée, les fonctions que l'on peut rattacher à cette marque sont assez étendues.

Il est également possible selon les particularités des langues de présenter dans le même temps les constructions réciproques qui sont souvent marquées par le même morphème que celui de la réflexivité et des autres fonctions de la voix moyenne. Cependant, les données du wolof nous conduisent à écarter les constructions réciproques de cette présentation. Bien qu'il existe une affinité particulière de la réciprocité avec le marqueur moyen dans beaucoup de langues, la réciprocité est liée dans certaines langues à d'autres opérations sur la valence ou même à des opérations dont le lien avec la valence n'est pas immédiat, il semble que ce soit le cas en wolof, nous y reviendrons dans le chapitre 7.

Comme la plupart des chapitres de cette partie, l'analyse des voix du wolof est toujours précédée d'une présentation typologique. L'organisation propre à ce chapitre dissocie les constructions réfléchies des fonctions proprement moyennes. En effet, dans cette langue, les constructions réfléchies ne relèvent pas du système de la voix. Cependant, sur le plan typologique et de par les modifications sémantiques qu'entraîne le marqueur réfléchi, ces constructions sont liées à l'expression d'autres fonctions moyennes qui entrent dans le système de la voix.

Nous présentons, tout d'abord les constructions réfléchies sur le plan typologique, puis les constructions réfléchies du wolof. Ensuite, nous présentons, d'un point de vue typologique, l'ensemble des fonctions qui peuvent être rattachées au marqueur de voix moyenne et qui ne sont pas strictement réfléchies, bien qu'elles montrent une certaine proximité avec cette fonction. Enfin, nous présentons dans ce cadre les fonctions que l'on peut rattacher au suffixe *-u* du wolof.

A – Les constructions réfléchies

A – 1. Typologie

Les situations réfléchies sont des événements à deux participants qui ont la particularité d'avoir un seul référent pour les deux rôles sémantiques d'un événement transitif. Ainsi, on considère comme construction réfléchie, une construction dans laquelle la co-référence entre l'agent /expérient et le patient est marquée, au moins à la troisième personne. Ce cumul des rôles agent et patient doit être porté par le sujet dans une proposition qui renvoie à un événement simple.

A – 1.1. La forme des constructions réfléchies

On trouve à travers les langues différents types de marquage : soit la coréférentialité est marquée par une forme pronominale ; soit elle est marquée par un affixe verbal. Les activités décrites par les prédicats qui entrent dans ces constructions ont la particularité

d'être fortement transitives, ce qui implique un sujet agent humain. De plus, l'idée de coréférence accidentelle agent/patient implique que la notion de réflexivité au sens le plus strict concerne des activités mettant en jeu des entités présentant des traits sémantiques communs, non prédisposées à priori à assumer un rôle plutôt que l'autre.

Selon le type de marqueur, les constructions réfléchies pourront conserver la transitivité syntaxique ou montrer une réduction de la valence, bien que ces deux types de transformations syntaxiques soient à nuancer comme le note Geniesse (1987 : 3)

“What is common to all RVs²⁰ is valence lowering, or recession, derived intransitivity being only one instance of valence recession. Thus RVs are viewed here as derived verbs characterised by meaning changes and valence recession, the RM being a marker of these concomitant changes at two levels of representation.”

Ainsi, lorsque le marqueur réfléchi est un pronom, et ce quelle que soit sa forme, la transitivité du verbe est conservée puisque le pronom réfléchi (spécifique ou non) prend la position du constituant objet.

- k'iche' (Campbell, 2000 :274)

153 k-ø-a-tixo-x aw-i:b' ASP-3sg.ABS-2sg.ERG-teach-TR 2sg.poss-REFL You teach yourself.

Campbell (2000) indique que dans cette langue, les constructions réfléchies conservent la structure transitive de la proposition. Le verbe conserve le marqueur de transitivité et le pronom réfléchi, comme constituant objet externe, est repris sous forme d'indice dans le verbe ø. L'ambiguïté de ce marquage à la troisième personne du singulier pour tous les pronoms réfléchis dans cette langue est levée par l'accord avec le sujet à l'aide des possessifs. Cependant, dans d'autres langues telles que le chimwi:ni (langue bantoue de Somalie), même si le pronom réfléchi occupe la position de l'objet externe, on peut voir que dans la construction réfléchie, l'indice objet n'est pas repris dans le verbe.

- chimwi:ni (Hopper et Thomson, 1980 : 278)

154 a. Mw-a:na ø-m-lumile nu:ru. child SP-OP-bit N. The child bit Nuru. b. Mw-a:na ø-lumile ru:hu-y-e child SP-bit himself The child bit himself.

L'apparente transitivité que donne la forme pronominale dans certaines langues n'est pas toujours canonique selon les langues.

D'un autre côté, les langues qui marquent la réflexivité à l'aide d'un affixe verbal perdent la transitivité syntaxique. Comme nous le verrons par la suite, le plus souvent lorsque le marqueur réfléchi n'est pas une forme pronominale, il s'agit de la même forme qui marque les fonctions moyennes, mais quelques langues ont des formes affixales distinctes pour ces fonctions différentes (diola).

A – 1.2. Les fonctions réfléchies

On relève dans les langues deux fonctions liées au marqueur réfléchi. C'est-à-dire que

²⁰ RV = Reflexive verbs.

ces fonctions sont, dans les langues qui ont deux marqueurs distincts entre réflexivité et expressions moyennes, marquées par le morphème réfléchi. Tout d'abord, on trouve la fonction réfléchie directe qui correspond à la définition donnée précédemment pour les constructions réfléchies. Il s'agit donc de la fonction prototypique dans laquelle le marqueur indique une coréférentialité entre l'agent et le patient.

La seconde fonction est nommée réfléchie indirecte : le marqueur réfléchi indique la coréférentialité entre l'agent et un autre rôle sémantique que le patient, généralement le bénéficiaire ou le récepteur.

“There are a number of oblique participant roles that can be distinguished typologically, including Recipient, Beneficiary, various locative and directional roles, and other more abstract roles such as that exemplified in Judy spoke to Kathie about John. The only roles that are relevant from the point of view of both reflexive and middle marking are the Recipient and the Beneficiary.”(Kemmer, 1993 : 74)

Selon les langues, les structures syntaxiques liées à cette fonction sont différentes. Certaines, comme l'anglais, conservent comme pour les réfléchies directes, la même structure que la proposition active et l'argument qui est en coréférence avec le sujet est remplacé par le marqueur réfléchi.

155 John built a house for himself.

D'autres langues utilisent une dérivation applicative qui modifie le statut syntaxique de l'argument bénéficiaire ou récepteur et le remplace par le marqueur réfléchi. Autrement dit, selon le marqueur réfléchi, la construction issue de la double opération (applicative + réfléchi) restera ditransitive ou redeviendra transitive sous l'effet de réduction de la valence du marqueur réfléchi (156).

· tswana (Creissels, CP)

156 kÈÿ-í-t^hE#k-E#l-á dít-ōàkø# S1S-MR-acheter-APPL-FIN 8/10chaussure Je m'achète des chaussures. (litt. J'achète des chaussures pour moi.)

Les caractéristiques typologiques de cette fonction sont définies comme “Marked²¹ with respect to the direct reflexive, in the sense of marking theory” (Kemmer, 1993 : 75), mais uniquement dans les langues à système moyen à deux formes. Si l'on observe ce qui se passe en français, on s'aperçoit qu'il n'y a, dans cette langue, aucune différence de marquage entre les fonctions réfléchies, les fonctions moyennes et les fonctions réfléchies indirectes qui sont parfois définies comme des moyennes bénéfactives.

fonction	moyenne	Je me promène	coréférence agent/patient
	réfléchi	Je me regarde	coréférence agent/patient
	indirecte	Je me suis acheté une maison	coréférence agent/bénéficiaire
fonction			

²¹ En gras dans le texte.

fonction	moyenne	Je me promène	coréférence agent/patient
	réfléchie	Je me regarde	coréférence agent/patient
	indirecte	Je me suis acheté une maison	coréférence agent/bénéficiaire
	moyenne	Je me promène	coréférence agent/patient
	réfléchie	Je me regarde	coréférence agent/patient
	indirecte	Je me suis acheté une maison	coréférence agent/bénéficiaire

La présentation qui vient d'être faite est une présentation simplifiée ne prenant en compte que les éléments propres aux constructions réfléchies dans les langues qui ont un marqueur différent de celui des autres fonctions de voix moyenne. Ceci ne signifie pas que nous considérons l'expression de la réflexivité comme des constructions ne relevant pas de la voix moyenne. Dans une prochaine section, nous montrerons les différences que l'on peut relever entre la fonction réfléchie et les autres fonctions moyennes sur le plan référentiel. D'autres différences sont à chercher sur le plan cognitif et les connaissances du monde. Comme pour d'autres voix, une fonction générale peut être marquée dans une même langue par des outils morphologiques différents mettant en évidence des différences plus ou moins fines. Cette présentation dissociée a été choisie dans un but de clarté. Dans la section suivante, nous présentons les constructions réfléchies du wolof.

A – 2. Constructions réfléchies en wolof

Les constructions réfléchies du wolof sont marquées par une forme pronominale. Comme pour beaucoup de langues, ce pronom est composé d'un nominal et des marqueurs de possession. Le nominal qui sert de base au marqueur réfléchi est, comme dans beaucoup de langues africaines, le nominal qui signifie *tête* (*bopp*) (Heine, 2000). Il s'accorde avec le sujet en personne et en nombre à l'aide des marques possessives (tableau 22). Comme, on peut le remarquer, dans cette langue les marques de possession sont des morphèmes libres qui précèdent le nominal, excepté à la troisième personne du singulier où le possessif est marqué par le suffixe *-am*.

sama bopp	moi-même
sa bopp	toi-même
boppam	lui/elle-même
suñu bopp	nous-mêmes
seen bopp	vous-mêmes
seen bopp	eux/elles-mêmes

En wolof, comme dans presque toutes les langues qui utilisent une forme pronominale pour signifier la coréférence entre le sujet et l'objet, la fonction réfléchie n'est pas la seule fonction de cette forme. Elle est utilisée pour exprimer la co-référence dans d'autres situations. Dans les différentes utilisations de ces formes, on voit que ce pronom peut entrer dans des syntagmes génitifs (157) ou dans des constructions ayant une

valeur d'emphase sur le sujet (158 à 160).

157 day wuti kërug boppam. (Contes) ê.en.mesure.de chercher-dir. maison-conn. coréf. (il) était en mesure d'aller chercher sa propre maison. 158 Fas wi, moom ci boppam, (Contes) cheval déf. 3S loc. coréf. dafa mel ni laalatul suuf. EVerb3S ressembler compl. toucher-int.-ENég3S sol Le cheval, quant à lui, semble ne plus toucher terre. 159 Moom ci boppam mu daldi àgg ca kër ga, né : (Contes) 3S loc. coréf. N3S aspect arriver loc. maison déf. Dire Quant à lui, il arriva à la maison et dit : 160 jinné ji moo koy doxaansi nag, moom ci boppam. (Contes) génie déf. ESuj3S 3S-inacc. faire.la.cour donc 3S loc. coréf. Le génie vint lui demander sa main, lui-même.

A – 2.1. La fonction réfléchie

Les langues qui ont des marqueurs différents pour l'expression de la réflexivité et des fonctions moyennes, ont une utilisation restreinte du marqueur réfléchi sur certains prédicats (verbes transitifs d'activité mettant en jeu des entités représentant des traits sémantiques identiques). Comme on peut le voir dans les exemples suivants, les constructions réfléchies en wolof conservent la transitivité de la proposition, le pronom réfléchi occupe la même position que le constituant objet.

161 a. Gis na ma. voir P3S 1S Il m'a vu. b. Gis na boppam voir P3S REFL. Il s'est regardé. 162 a. Bëgg na Fatou. aimer P3S Fatou Il aime Fatou. b. Bëgg na boppam. aimer P3S REFL. Il s'aime.

Dans l'ensemble de notre corpus, nous avons trouvé peu de constructions réfléchies. La plupart du temps, les constructions avec le pronom réfléchi sont des constructions d'emphase. Cette fonction d'emphase est mise en évidence par le fait que le verbe de ces propositions peut être dérivé avec le suffixe *-u* avec le même sens que quand il est accompagné du pronom réfléchi.

163 a. Mu dikk, ndey ji di ko sang ak a defar. (Contes) N3S arriver mère déf. inacc. 3S laver conj. d.v. faire-eff. Il arriva, sa mère le lava et le prépara. b. Ba mu wàccee mu dem kër ga, sangu, daldi tèdd. (Contes) temp. N3S descendre-ANT N3S partir maison déf. laver-u aspect se.coucher Quand il descendit, il partit chez lui, se lava et se coucha. c. Bu ma xaar ! léegi mag nga, mën nga sang sa bopp. (Fal) nég.inj. 1S attendre maintenant ê.grand N2S pouvoir P2S laver REFL. Ne m'attends pas ! Tu es grand maintenant, tu peux te laver tout seul.

Dans la partie typologique, nous avons présenté une autre fonction liée au marqueur réfléchi, les constructions réfléchies indirectes. Dans la section suivante, nous présentons cette construction, puis nous passerons à l'analyse de la voix moyenne.

A – 2.2. La fonction réfléchie indirecte en wolof

Les événements liés à cette fonction indirecte sont décrits comme mettant en jeu 3 participants, un agissant, un subissant et un bénéficiaire/récepteur. Dans ces constructions, au niveau sémantique, les rôles agent et bénéficiaire sont cumulés sur l'argument sujet. Dans les constructions actives correspondantes, l'agent et le bénéficiaire/récepteur ont des référents distincts.

Certains de ces prédicats ont, en wolof, une structure de base ditransitive. Le prédicat *may* 'donner, offrir' (exemple 164) régit, au niveau syntaxique, 3 arguments : un sujet et deux objets directs auxquels, au niveau sémantique, sont rattachés les rôles d'agent, patient et récepteur, mais on ne trouve pas de constructions réfléchies indirectes avec ce type de prédicat.

164 a. *May na ma jara ju rafet jii offrir P3S 1S bracelet.de.perle. jonc. ê.beau dém. Il m'a offert ce beau bracelet de perles.* b. **May naa sama bopp jara ju rafet jii. offrir P1S REFL. bracelet.de.perle. jonc. ê.beau dém. Je me suis offert ce bracelet de perle.*

Cependant, lorsque l'agent et le bénéficiaire sont co-référentiels et que le prédicat n'a pas une structure de base ditransitive mais transitive, l'expression de ce type d'événement est marquée, en wolof, par le marqueur réfléchi. Mais on voit également apparaître sur le prédicat un suffixe de dérivation, il s'agit du marqueur d'une des voix applicatives de cette langue, le suffixe *-al*²².

165 a. *Nanga jënd lañset bu ñaw. (Fal) Obl2S acheter lame jonc. ê.tranchant Il faudra acheter une lame tranchante.* b. *Góor gii jëndal na boppam oto. homme dém. acheter-al P3S REFL. Voiture Cet homme s'est acheté une voiture.* 166 a. *Soow mi segg nañu ko, amatul i sañ. (Fal) lait.caillé déf. filtrer P3P 3S avoir-int.-ENég3S pl. caillot On a filtré le lait caillé, il n'y a plus de caillot.* b. *Mooy seggal boppam kafe, kenn doyu ko ci. (Fal) ESuj3S-inacc. filtrer-al REFL. café personne convenir-nég. 3S cl.part. Il se filtre lui-même le café, personne ne convient en cela.* 167 *Jënduñu kajj bi, ñoo ko defaral sunu bopp. (Fal) acheter-Nég.1P harpon déf. ESuj1P 3S préparer-al REFL. Nous n'avons pas acheté le harpon, nous nous le sommes fabriqué nous-mêmes.* 168 *Ma léebal sama bopp ndax tàmbalee nelaw. N1S raconter-al REFL. pour s'endormir Je me raconte (une histoire) pour m'endormir.*

Avec un verbe bivalent d'un point de vue sémantique et syntaxique, dans la construction active, le sujet est agent et l'objet est patient. Dans la construction réfléchie indirecte, il y a, d'une part, une augmentation de la valence due au suffixe *-al* qui permet à ce verbe de régir un bénéficiaire, d'autre part, cet argument est dans l'expression linguistique représenté par la forme *boppam* qui indique que l'argument bénéficiaire est co-référentiel avec le sujet de la proposition.

À travers ces exemples, on peut constater que les constructions réfléchies indirectes fonctionnent seulement lorsque la coréférence tient entre l'agent et le bénéficiaire. L'impossibilité d'avoir des constructions de ce type lorsque la coréférence est entre l'agent et le récepteur se voit tout d'abord avec l'impossibilité d'introduire le pronom réfléchi avec les verbes ditransitifs de don où le récepteur est un argument de la structure non dérivée.

C'est pourquoi, nous considérons que les constructions réfléchies indirectes en wolof sont restreintes à la coréférence agent/bénéficiaire et font obligatoirement intervenir la dérivation applicative. En effet, le bénéficiaire n'a pas en wolof de marquage spécifique, il ne peut apparaître dans une proposition sans faire intervenir la dérivation applicative, de plus les trivalents bien que compatibles sémantiquement avec la dérivation applicative ne l'autorisent que très rarement, nous y reviendrons plus en détails dans le chapitre 5.

²² Les fonctions de ce suffixe sont analysées en détail dans le chapitre 5.

Dans la partie suivante, nous allons présenter la voix moyenne. Avant de présenter les données du wolof, nous allons présenter cette voix sur le plan typologique sous deux axes : la forme et les différentes fonctions que les marqueurs moyens peuvent véhiculer à travers les langues.

B – La voix moyenne

À la différence des autres voix, la voix moyenne quelle que soit l'extension proposée est une voix qui d'une façon prototypique donne au sujet un rôle sémantique qui dérive de ceux présents dans la valence de départ du verbe (généralement agent-patient) sans être exactement identique à aucun d'entre eux. Sur cette base, la voix moyenne montre, d'un point de vue sémantique, un remodelage des rôles régis par le prédicat, ce qui a, dans certains cas, pour conséquence de réduire la valence d'un point de vue syntaxique. La définition donnée ci-dessus renvoie à la notion de voix moyenne et englobe la réflexivité. En effet, le cumul de deux rôles peut être considéré comme un simple cas particulier de la notion générale de remodelage. Cependant, la voix moyenne regroupe d'autres fonctions qui s'éloignent plus ou moins du cumul agent/patient démontré pour la fonction réfléchie.

Dans cette section, nous allons tout d'abord montrer les formes des propositions moyennes, puis nous présenterons les différentes fonctions que peuvent véhiculer les marqueurs moyens. Nous tenons à rappeler que dans cette section, nous présentons les formes et fonctions moyennes qui ne peuvent être décrites comme strictement réfléchies. Cependant les différentes fonctions moyennes qui vont être présentées participent au continuum des variations de sens que l'on peut trouver entre différentes constructions à dérivation moyenne. Cette présentation dissocie ces constructions en différents groupes qui résultent de caractéristiques syntaxiques et/ou sémantiques différentes, mais masquent en partie le continuum sémantique qu'elles suivent. Il est toutefois possible de poser dans l'absolu des différences entre chacune de ces fonctions, ce que nous effectuons dans la section B – 1.2..

B – 1. Présentation typologique

B – 1.1. Les formes de la voix moyenne

Les langues à une et deux forme(s) tendent à marquer les propositions par un outil morphologique, autre que pronominal, identifié comme un morphème de voix.

- padam-mishing (Eastern Tani) (LaPolla, 1996)

169 *r-shu-toka wash-MD-IMP Bathe yourself !*

Contrairement à d'autres voix, la voix moyenne partage avec la voix passive des caractéristiques morphologiques particulières. Dans certaines langues, les différences de voix active / passive et moyenne sont amalgamées avec les marqueurs de TAM. Cette particularité traverse les familles de langues, elle est attestée en sanskrit, en Grec ancien et moderne... Nous donnons un exemple de ce marquage particulier des voix en peul (langue africaine, Niger-Congo / Ouest-atlantique).

- peul (Klaiman, 1991 : 49)

170 a. 'o loot-ii #iyiko she wash-General.PAST.ACTIVE child She washed the child. b. 'o loot-ake she wash-General.PAST.MIDDLE She washed (herself). c. 'o loot-aama she wash-General.PAST.PASSIVE She was washed by someone.

B – 1.2. Les fonctions de la voix moyenne

Les fonctions de la voix moyenne peuvent être mises en évidence par plusieurs éléments. Tout d'abord, comme nous l'avons vu dans les différents marquages des langues à système moyen, les constructions réfléchies et réfléchies indirectes qui constituent des fonctions de voix moyenne, peuvent être, selon les langues, différenciées par les outils morphologiques. Hormis le marquage, la différence entre la fonction réfléchie et les autres fonctions moyennes n'est pas toujours facile à établir, notamment la différence entre la fonction réfléchie et la fonction moyenne dite autocausive. Comme nous l'avons déjà remarqué, certaines situations moyennes sont très proches sémantiquement des vraies situations réfléchies, car le participant qui réalise l'action et celui qui en est affecté renvoient au même référent. Néanmoins, dans les situations moyennes, la nature du référent agent et celle du référent patient ne sont pas aussi distinctes que dans les situations réfléchies. C'est ce que Kemmer (1993) nomme *la faible élaboration des participants*. Cette distinction particulièrement difficile à établir pour la fonction autocausive provient du fait qu'il s'agit, à la différence des situations réfléchies, de situations impliquant une coréférence intrinsèque.

Sur le même principe, les différentes fonctions moyennes sont dissociées entre elles (fonction réfléchie incluse) selon plusieurs critères, sur le plan référentiel, selon le niveau d'agentivité du sujet dans la proposition dérivée, sur les transformations syntaxiques par rapport à la structure de la proposition non dérivée... Cette dégradation de l'agentivité pour caractériser différentes fonctions n'est jamais donnée de façon explicite, cependant on retrouve cette idée dans différents ouvrages. Cette dégradation du caractère agentif du sujet de la proposition dérivée conduit Geniesi (1987) à présenter les modifications de certaines propositions moyennes sous le même modèle que des transformations passives (□₇, □₈, □₁₃ et □₁₄)²³.

Deux ouvrages, Kemmer (1993) et Geniesi (1987), servent de base à cette étude. Ces deux ouvrages utilisent des perspectives différentes qui loin de les dissocier, les rendent complémentaires. Ces deux auteurs tentent de rendre compte du continuum des propositions marquées à l'aide de critères différents. Kemmer adopte une perspective sémantico-cognitive, basant son analyse sur deux notions fondamentales : la relative élaboration d'un événement et la relative distinction des participants. Geniesi utilise principalement des critères syntaxiques en relation aux plans référentiel et sémantique pour définir les différentes fonctions.

L'analyse de Kemmer est principalement basée sur les types de procès qui tendent à être exprimés par des verbes morphologiquement marqués comme moyens dans les différentes langues du monde. Cette étude lui permet, entre autres, d'expliquer les

²³ cf. tableau 23.

exceptions que l'on rencontre fréquemment lorsque l'on s'intéresse à la voix moyenne et de définir sur quelles bases, principalement sémantiques, certaines langues montrent une richesse de fonctions moyennes. Kemmer remarque que la voix moyenne montre une affinité avec les actions sur le corps d'une façon générale. Les langues qui ont une voix moyenne marquent ces verbes qui peuvent être divisés en différentes classes selon les modifications apportées sur le corps. Elle distingue 4 groupes de verbes d'action sur le corps : les actions de toilette, les actions de changement de posture, les mouvements non translationnels et les mouvements translationnels. Ainsi, si une langue possède un système moyen, les verbes appartenant à ces champs sémantiques devront montrer une dérivation moyenne, et ce même si avec le marquage moyen certaines langues montrent avec une ou plusieurs de ces classes verbales des comportements particuliers.

D'autres verbes peuvent également recevoir un marquage moyen sans pour autant appartenir à une de ces classes, ils véhiculent des fonctions moyennes telles que le décausatif, le neutro-passif ou quasi-passif qui sont plus éloignés de la fonction réfléchie. Certaines langues, telles que l'espagnol ou le russe présentent des systèmes de dérivation moyenne très larges. Elles utilisent le marqueur moyen pour construire des propositions dont le sens est rendu dans d'autres langues, soit par la dérivation passive, soit par une dérivation antipassive.

	RefS		RoIS		SynS		Semantic RV types
	Ref ¹	Ref ²	Sb	Ob	S	DO	
<input type="checkbox"/> 1	+	∅	+	+	+	∅	semantic réflexives
<input type="checkbox"/> 2	+	+	+	+	+	∅	'partitive object' RVs, 'absolute' RVs
<input type="checkbox"/> 3	+	∅	+	∅	+	∅	autocausative RVs
<input type="checkbox"/> 4	+	+	+/Ob	Sb/+	+	S	reciprocal (RVs)
<input type="checkbox"/> 5	+	+	+	+	+	ObIO	deaccusative RVs
<input type="checkbox"/> 6	+	+	+	-Ob	+	ObIO	deaccusative RVs
<input type="checkbox"/> 7	∅	+	+	+	∅	S	decausative RVs
<input type="checkbox"/> 8	+	+	+	+	∅	S	quasi-passive RVs
<input type="checkbox"/> 9	+	+	+	+	AO	S	reflexive passive
<input type="checkbox"/> 10	+	+	+	+	ObIO	+	type (3b) RVs
<input type="checkbox"/> 11	+	+	Sb	Sb	ObIO	S	converse RVs
<input type="checkbox"/> 12	+	+	+	+	ObIO	S	type (17b) RVs
<input type="checkbox"/> 13	+	+	+	+	∅	+	impersonnel passive
<input type="checkbox"/> 14	+	+	Sb/+	Sb/+	ObIO	S	reflexive-causative RVs
<input type="checkbox"/> 15	+	+	+	+	+	+	type (1b) RVs

Notes : the plus indicates that the initial constituent remains unchanged.

Type 3b

russe (1987 : 225)

- (3) a. Ja xoxob-u jabl-ox
I-NOM want-1SG apple-GEN.PL.
I want (acc) apples
- b. Mne xoxob-el-sja jabl-ox
I-NAT want-3SG-ACC apple-GEN.PL.
I want (acc like obj) apples

Type 1b

lituanien (1987 : 224-225)

- (1) a. Ja paxaukus lap-e.
he-NOM tamed fox-ACC-3G.
He (has) tamed a fox

- b. Ja pu si jaukinu lap-e.
he-NOM FEEL-NOM-tamed fox-ACC-3G.
He (has) tamed a fox.

Type 17b

russe (1987 : 231)

- (17) a. Ja slysel muzyku.
I-NOM hear music-ACC
I hear music.
- b. Mne slysel-sja
I-NAT hear-NOM music-NOM
I can hear music

Même si d'après les caractéristiques lexicales et sémantiques des verbes, il est possible de leur rattacher, par défaut, des fonctions différentes, ces fonctions dépendent également d'autres critères tels que le type de référent dans la position sujet et objet. De ce fait, les verbes entrent dans des fonctions moyennes différentes selon la classe lexicale à laquelle ils appartiennent et le type de référent qui entre dans la position sujet de la proposition dérivée. C'est pourquoi, des fonctions moyennes différentes sont à rattacher aux propositions suivantes qui utilisent néanmoins un même prédicat.

171 a. Ma fille se lave. b. Cette chemise se lave facilement. 172 a. Cet homme se lève. b. Le rideau se lève.

Les propositions 171b. et 172b. ont une fonction moyenne dite décausative. Tandis que les propositions 171a. et 172a. où le même prédicat a un sujet humain sont à rattacher à la fonction autocausative. C'est sur ces différences que l'analyse des fonctions moyennes de Geniusiene est complémentaire de celle de Kemmer. Les différences que nous venons de décrire entre ces propositions sont inscrites dans son analyse. En effet, la fonction décausative provient, d'après l'analyse de Geniusiene, du fait que le sujet du prédicat dérivé correspond à l'objet de la proposition non dérivée (cf. □₇, tableau 23), tandis que les sujets des prédicats dérivés de fonction autocausative sont des sujets envisageables pour les propositions non dérivées (cf. □₂ et □₃, tableau 23).

Le croisement de ces deux ouvrages sur la voix moyenne permettrait de mieux cerner les différentes fonctions moyennes. Cependant, nous ne nous lancerons pas dans une telle entreprise. Dans la section suivante, nous définissons les fonctions moyennes les plus communes en utilisant au mieux les éléments des deux ouvrages. Puis nous décrivons les fonctions de la voix moyenne en wolof.

B – 1.2.1. La fonction autocausative

Kemmer divise les verbes de cette fonction en quatre classes qui peuvent être regroupés sous la notion d'action sur le corps. Ces actions montrent des comportements différents

selon les langues, notamment celles qui sont effectuées sur une partie du corps. Les verbes dénotant ces actions sont parfois traités comme des actions transitives avec la partie du corps en position objet. Nous allons dans un premier temps décrire brièvement le découpage effectué par Kemmer entre les différentes actions sur le corps, puis nous verrons ce que l'on entend par fonction autocausive.

Kemmer dissocie dans un premier temps les verbes de toilette qui comprennent des actions telles que 'se laver, s'habiller...'. Elle distingue ensuite les verbes de changement de posture 's'asseoir, se lever, se baisser...' qui se différencient des verbes de mouvement non translationnel 's'incliner, s'étirer...' puisque le changement de position du corps se définit par rapport à un axe ou un lieu. Les verbes de mouvement translationnel 's'envoler, s'en aller, se mouvoir, s'approcher...' comprennent eux "verbs of motion through space from one location to another which in their root form are intransitive. The reason verbs with syntactically transitive roots are excluded is that these transitive verbs, which are typically of a semantically causative type, require a second participant which is in the usual case distinct from the first." (Kemmer, 1993 : 69).

Un tel découpage est nécessaire car le comportement des langues à système moyen face à ces classes de verbes peut varier, certaines langues peuvent ne pas autoriser de marquage moyen sur une de ces catégories verbales.

Réfléchi	Moyen			
L'entité affectée est passivement affectée dans l'action	L'action est effectuée sur ou à travers le corps	Manipulation du corps comme une partie de soi-même		Mouvement de soi-même d'un lieu à un autre
Réfléchi	Action de toilette 'grooming'	Changement de posture du corps	Mouvement non translationnel	Mouvement translationnel
"Je me regarde"	"Je me lave"	"Je m'assois"	"Je m'étire"	"Je me promène"
<i>Distinction des participants</i>	<i>Complexité conceptuelle du participant</i>	<i>Manipulation de la position du corps</i>	<i>Manipulation de la forme physique du corps</i>	<i>Déplacement du corps</i>
Entité avec deux rôles sémantiques distincts : A/P. Entité non décomposable en deux sous-parties	Entité décomposable en deux sous-parties : esprit vs. corps	Entité moins décomposable, la référence à un lieu unifie l'entité comme un entier	Entité moins décomposable, action à travers le corps	La décomposition de l'entité est moins importante que le lieu du déplacement
fonction réfléchie	fonction autocausive			

La fonction moyenne que l'on attribue à ces verbes est la fonction dite autocausive.

Cette terminologie n'est pas utilisée par Kemmer, comme on peut le voir dans le tableau 24 la fonction qu'elle attribue à ces classes de verbes est identifiée comme la fonction moyenne²⁴. La notion d'autocausatif est par contre utilisée par Geniusiene, mais elle ne l'utilise pas pour tous les verbes d'action sur le corps, elle le restreint aux verbes de position et de mouvement. Cette fonction de la dérivation moyenne a pour effet de présenter le sujet comme le propre initiateur d'une action qu'il effectue sur lui-même.

***“The subject referent retains its hyper-role of Semantic Subject but changes it from Agent to Actor, thus reflecting a transition from the semantic component structure of a causative NV²⁵ to that of an actional RV denoting...”*Geniusiene (1987 : 87)**

Toutes deux s'accordent sur le fait que les verbes de déplacement et de mouvement du corps ont par rapport à la dérivation moyenne un comportement particulier. Il est fréquent que les langues à système moyen ne marquent pas ces verbes. Dans ces langues, le verbe non dérivé a le même sens que le verbe dérivé moyen dans d'autres langues, c'est le correspondant transitif qui s'obtient alors par une dérivation causative.

Dans les sections suivantes, nous présentons les autres fonctions liées à la dérivation moyenne. Si la fonction autocausative est très proche de la fonction réfléchie, les fonctions que nous présentons par la suite sont, elles, très proches de par le sémantisme et parfois par la structure de la dérivation passive canonique. Ces fonctions relèvent pourtant de la voix moyenne, dans les langues qui utilisent le même marqueur pour exprimer des événements réfléchis et/ou autocausatifs.

Avant de poursuivre la présentation des fonctions que l'on peut rattacher à la dérivation moyenne, nous voudrions revenir sur l'organisation propre de ce système. D'après Kemmer (1993), seule la fonction autocausative est considérée avec les fonctions réfléchies (directe et indirecte) et réciproque comme la fonction prototypique du système moyen. Chez Geniusiene (1987), la fonction prototypique de ce système est la fonction réfléchie. Dans l'introduction, nous avons indiqué que, pour notre part, nous considérons le système moyen comme un continuum qui s'étend selon les langues de la fonction réfléchie à des fonctions proches d'une dérivation passive, ainsi aucune fonction n'est considérée comme prototypique. De ce fait, dans les différentes sections qui suivent, nous présentons d'autres fonctions marquées dans certaines langues par une dérivation moyenne qui s'éloignent du cumul agent/patient démontré pour les fonctions réfléchie et autocausative.

B – 1.2.2. La fonction décausative

Les verbes moyens à fonction décausative ont des sens proches de ceux de la voix passive. Le sujet est le siège du processus dénoté par le verbe dans lequel il n'exerce aucune participation active, mais à la différence du passif, aucun agent potentiel n'est

²⁴ Ce tableau reprend l'analyse de Kemmer sur la voix moyenne qui d'après sa position oppose moyen et réflexivité, alors que, comme le montre la dernière ligne de ce tableau, notre position est que la notion de voix moyenne englobe différentes fonctions, réflexivité incluse.

²⁵ *NV = non-reflexive verb.*

présent (complément d'agent), le sémantisme de la fonction décausative suggère même que le déclenchement du procès s'est effectué sans aucune intervention extérieure (événement spontané, Kemmer, 1993) ou minimise cette intervention pour focaliser l'attention sur la prédisposition du référent sujet à subir le procès.

- événements spontanés

173 Le temps s'est rafraîchi. 174 L'arbre est tombé en travers de la route.

- minimise l'intervention de l'agent

175 Les jupes se portent courtes cette année. 176 Ce livre se lit facilement.

B – 1.2.3. La fonction quasi- ou neutro-passive

Certaines langues utilisent également le marqueur moyen pour des événements qui sont exprimés dans d'autres langues par des dérivations passives. Dans ces constructions moyennes, le sujet est le patient de l'action et l'agent est introduit en oblique. Le système moyen des langues qui présente une telle extension moyenne est parfois redéfini comme médio-passif.

- soninké (Creissels, 1992 : 15)

177 a. àsà dà Xóllè N kára. Assa acc.+ calebasse casser Assa a cassé la calebasse. b. Xóllè N karé ásà já màXá. calebasse casser-i Assa La calebasse a été cassée par Assa.

- russe (Creissels, CP)

178 a. Ucenye issledujut eto javlenie. scientifique.ABS.PL étudier.S3P DÉM.OBJ phénomène.OBJ Les scientifiques étudient ce phénomène. b. Eto javlenie issledujut-sja ucenyimi. DÉM.ABS phénomène.ABS étudier.S3S-MOY scientifique.INSTR.PL Ce phénomène est étudié (litt. s'étudie) par les scientifiques.

B – 1.2.4. Autres fonctions moyennes

Il existe d'autres classes verbales répertoriées par Kemmer (1993) qui, selon les langues, peuvent recevoir une dérivation moyenne. Les verbes d'émotion, de sentiments... ne sont pas corrélés aux fonctions prototypiques définies par Kemmer (réfléchie, réciproque et moyenne). Elle divise ces verbes selon qu'ils mettent en jeu un seul événement *Je le hais* ou deux *Je pense qu'il est beau*. Néanmoins, certaines langues autorisent la dérivation moyenne sur ces événements.

- événements simples

179 Il se plaint toujours de sa jambe. 180 Il s'effraye vite ces derniers temps.

- événements complexes

181 Il se doute de quelque chose. 182 Il se souvient des beaux jours.

B – 2. La voix moyenne en wolof ²⁶

Le premier point abordé dans la dissociation des fonctions moyennes en wolof est basé sur les classes verbales définies par Kemmer. La présentation de la voix moyenne en wolof s'effectue selon les différentes fonctions qu'elle autorise. Rappelons avant de les présenter que les fonctions autres que réfléchies sont marquées dans cette langue par le suffixe de dérivation verbale *-u* qui présente une variante *-ku* lorsque le verbe se termine par une voyelle. On peut d'ores et déjà noter que ce suffixe implique toujours une réduction de la valence, nous n'aborderons donc pas les schémas □₅, □₆, □₉ à □₁₂, □₁₄ et □₁₅ (cf. tableau 23).

Remarque

Il existe en fait différentes variantes du suffixe *-u* : *-ku* et *-eku*, certains auteurs parlent également d'une variante *-aatu* (Njie, 1982). Ces variantes ne remettent pas en cause l'analyse des fonctions de voix moyenne que nous allons présenter dans les sections suivantes. Nous indiquons simplement ici les différents phénomènes qui sont à l'origine de ces variantes.

La variante *-aatu* est, dans notre interprétation, l'amalgame de l'itératif *-aat* (faire à nouveau) qui semble obligatoire avec certains prédicats dérivés par la voix moyenne.

Mar	lécher	mar-aat-u	se lécher les doigts
For	ramasser	for-aat-u	Glaner

Nous verrons dans certains exemples des sections suivantes que le suffixe *-u* est compatible avec d'autres suffixes de dérivation verbale.

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, la variante *-ku* est l'effet de l'insertion d'une consonne épenthétique *k* lorsque le verbe se termine par une voyelle.

Seule la variante *-eku* pose un problème de découpage. On retrouve dans ce suffixe la consonne *k*, mais la présence de la voyelle *e* est difficilement explicable. Et ce, même si l'on tient compte du fait que cette forme de dérivation moyenne est restreinte aux verbes préalablement dérivés par le suffixe *-i* inversif, puisque la dérivation en *-i* n'explique pas la présence de la longueur vocalique dans ces verbes dérivés.

Ub	fermer	ubbi	ouvrir	ubbeeku	s'ouvrir
Tay	afficher	tayyi	enlever	tayyeeku	s'enlever
Lem	plier	lemmi	déplier	lemmeeku	se déplier

²⁶ Certaines fonctions véhiculées par la voix moyenne se retrouvent dans de nombreux prédicats, que nous n'aborderons pas dans cette étude, car ils proviennent de la verbalisation de nominaux. Dans le chapitre 1, nous avons vu qu'il existe plusieurs moyens de verbalisation. Certains verbes à valeur moyenne sont issus de ces verbalisations. *tan amélioration de la santé tane s'améliorer*

B – 2.1. La fonction autocausative

Les actions de toilette

Dans les exemples 183 et 184, nous avons des verbes appartenant à des situations définies comme des 'actions de toilette' qui montrent à travers les langues une affinité avec la voix moyenne et sont considérées comme pouvant exprimer des situations moyennes autocausatives. Dans les propositions (a.), les prédicats présentent des structures sémantique et syntaxique bivalentes : le rôle d'agent est repris par l'argument sujet et le rôle de patient est porté par l'objet. Dans les constructions (b.) et (c.), le suffixe *-u* marque le cumul de ces rôles sémantiques sur les sujets et une réduction de la valence. Le suffixe *-u*, en tant que marqueur de la voix moyenne en wolof, indique que les deux rôles sémantiques liés habituellement à deux participants et repris par deux arguments dans l'expression active sont ici remplis par le même référent et donc reportés sur un seul argument.

183 a. Mu dikk, ndey ji di ko sang ak a defar. (Contes) N3S arriver mère déf. inacc. 3S laver conj. d.v. faire-eff. Il arriva, sa mère le lava et le prépara. b. Déeg bi ku fi sangu, boo wattuwul am xarñéññ. (Fal) marigot déf. rel. loc. baigner-u temp-N2S surveiller-nég. avoir bilharziose Celui qui se baigne dans ce marigot risque d'attraper la bilharziose. c. Ba mu wàccee mu dem kër ga, sangu, daldi tëdd. (Contes) temp. N3S descendre-ANT N3S partir maison déf. laver-u aspect se.coucher Quand il descendit, il partit chez lui, se lava et se coucha. 184 a. Mënuma sol simis bi, baat bi dafa xat (Fal) pourvoir-Nég.1S mettre.un.vêtement chemise déf. encolure déf. EVerb3S ê.étroit Je ne peux pas mettre la chemise, l'encolure est étroite. b. Génnañu ndox mi, gisuloo leen fale ñuy solu ? (Fal) sortir P3P eau déf. voir-Nég.2S 3P là-bas N3P-inacc. mettre-u Ils sont sortis de l'eau... ne les vois-tu pas, là-bas, en train de s'habiller ?

L'argument sujet est humain, mais la langue n'interdit pas ce type de construction aux autres êtres animés, sans modification particulière de la proposition.

185 Gaynde yi sangu nañu ci dëx gii. lion déf.P laver-u P3P loc. fleuve dém. Les lions se lavent dans ce fleuve.

Dans la présentation typologique, nous avons indiqué que certaines langues autorisent des propositions dérivées transitives, lorsque l'action porte sur une partie du corps. En wolof, il n'est pas possible de donner à ces verbes dérivés des structures transitives. À la différence du français, il n'est pas possible d'avoir dans la même construction le nom de la partie du corps affectée et le marqueur moyen.

**186 a. Je lave l'enfant Je me suis lavé (le corps entier) Je me suis lavé les pieds
b. Maa ngi raxas xale bi Raxas-u naa (les mains) Raxas- Ø naa sama tànk**

Ainsi, en wolof, les 'actions de toilette' lorsqu'elles sont effectuées par une entité sur elle-même touchent par défaut une partie du corps variant selon les verbes (cf. tableau 25). Si l'on veut l'explicitier ou en nommer une autre, la construction active est obligatoire.

Sangu	se laver (le corps entier)
Raxasu	se laver (les mains)
Watu	se raser (la barbe ou les cheveux)
Peñewu ²⁷	se peigner (les cheveux)
Jamu	se tatouer (les lèvres ou les gencives)

Certains événements liés aux actions de toilette présentent d'autres différences. Le prédicat *létt* 'tresser' a le même comportement que les autres prédicats de cette classe.

187 Dama defe ni woon dafa léttu ndekete dafa poose. (Fal) EVerb1S faire-e compl. PASSÉ EVerb3S tresser-u alors.que EVerb3S porter. une.perruque Je pensais qu'elle s'était tressé les cheveux, alors qu'elle a une perruque.

Cependant, chez les Wolofs, comme dans la plupart des sociétés africaines, une femme ne se tresse jamais elle-même, c'est toujours une amie, une parente qui la tresse. Ainsi, la forme *létt-u* signifie 'se faire tresser' et non 'se tresser soi-même'.

188 a. Dafa daan létt mbëri làmb yéek Buur yi. (Contes) EVerb3S HAB.PASSÉ tresser champion-conn. lutte déf.P-avec roi déf.P Elle avait l'habitude de tresser les champions de lutte et les rois. b. Booba góor ñi dañuy léttu. (Contes) temp.dém. homme déf.P EVerb3P-inacc. tresser-u En ce temps-là, les hommes se faisaient tresser.

L'analyse de ce prédicat diffère donc des autres actions de toilette. Un seul référent cumule les rôles de participants, mais ces rôles diffèrent autant au niveau référentiel qu'au niveau sémantique. Nous avons avec le verbe *létt* au niveau référentiel les rôles causateur/tressé, qui se retrouvent sur l'argument sujet sous les rôles sémantiques de causateur/patient.

Si l'on prête attention aux différents prédicats qui entrent dans cette fonction moyenne, la différence sémantique que l'on vient de relever pour *létt* 'tresser' est étendue à d'autres activités, telles que *bënnu* 'se (faire) percer les oreilles' (189), *jamu* 'se (faire) tatouer' ... qui présentent également des structures particulières au niveau sémantique, c'est-à-dire où la dérivation moyenne réduit la valence du réel agent de l'action et réinterprète l'action dans l'expression linguistique en présentant le causateur/patient comme l'agent (causataire)/patient.

189 a. Bënn nañu noppi liir bi. (Fal) percer P3S oreille-conn. bébé déf. On a percé les oreilles du bébé. b. Jank bu day ni yow bënnoogul ! (Fal) jeune.fille rel. avoir.la.taille.de man. 2S se.percer.les.oreilles-u-Nég3S Une jeune fille de ton âge qui ne s'est pas encore percé les oreilles !

Le fonctionnement de ces événements présentés comme véhiculant une fonction autocausative reprend assez fidèlement les caractéristiques mises en évidence par la typologie. Nous retrouvons au niveau sémantique un cumul de rôles sur l'argument sujet lié à la structure intransitive du verbe dérivé et au sens actif du prédicat allant de pair avec le caractère initiateur du sujet.

La fonction autocausative n'est pas restreinte aux actions de toilette, elle s'étend à d'autres actions sur le corps, telles que *mordre* qui, dérivé par le marqueur moyen, prend

²⁷ Il s'agit effectivement d'un emprunt au français.

la signification de *se mordre la lèvre inférieure*.

190 a. Xaj a ko màtt. (Fal) chien ESuj 3S mordre Un chien l'a mordu. b. Foo ko fekk, mu ngi màttatu. (Fal) loc.-N2S 3S trouver Prés3S Prés. mordre-int.-u Partout où on le trouve, il se mordille les lèvres. c. Meram giifagul, mu ngiy màttu rekk. (Fal) colère-poss3S apaiser-Nég3S Prés3S Prés-inacc mordre-u seul. Sa colère n'est pas encore apaisée, il ne fait que se mordre la lèvre inférieure.

Autres actions sur le corps

Les autres classes de verbes d'action sur le corps, les verbes de position et de mouvement, autorisent rarement la dérivation moyenne. Pour les verbes de posture, à partir du dictionnaire de Fal et al. (1990), nous avons pu établir une liste de 16 verbes pouvant relever de cette classe. Aucun de ces verbes n'autorise de dérivation moyenne. Comme on peut le voir dans le tableau 26, un seul de ces verbes²⁸ est dérivé par *-u*. La forme moyenne apparaît après la dérivation *-andi* décrite comme limitative, c'est-à-dire qui restreint l'action décrite par le prédicat. Dans ce cas précis, le limitatif de *s'agenouiller* serait *s'appuyer sur un genou*, mais qui, pour avoir ce sens moyen, nécessite la dérivation moyenne. Autrement dit, nous considérons la dérivation moyenne comme étant celle de la forme *sukkandi*, non celle de *sukk*.

verbe	valence	sens possibles		Marquage possible par <i>-u</i>	
<i>toog</i>	intr.	s'asseoir	être assis		
<i>jóg</i>	intr.	se lever	être levé		
<i>tédd</i>	intr.	se coucher	être couché		
<i>sukk</i>	intr.	s'agenouiller	être agenouillé	<i>sukkandiku</i>	s'appuyer sur
<i>jaaxaan</i>	intr.	se coucher	être couché sur le dos		

Les événements qui autorisent une dérivation en *-u* ne présentent pas synchroniquement de radical de base, il s'agit donc de verbes déponents²⁹.

<i>gapparu</i>	s'asseoir en tailleur
<i>fere N laayu</i>	s'asseoir les jambes croisées
<i>Déféenu</i>	être couché sur le ventre

Les verbes wolof de changement de posture sont intégrés par Robert (1991) avec d'autres types d'action dans les procès discrets.

²⁸ On peut également noter *wengalu* 's'asseoir de travers, s'asseoir sur une fesse', mais pour lequel le radical de base est *weng* 'se pencher'. Ainsi, la base qui sert à la dérivation entre dans la classe des verbes de mouvement non translationnel. De plus, la dérivation intermédiaire *-al* qui forme le dérivé *wengalu* peut difficilement être liée au marqueur causatif ou au marqueur applicatif d'après les caractéristiques dégagées pour chacune de ces formes *-al* (cf. chapitre 4 voix causative et 5 voix applicative), on peut ainsi dire que quelle que soit la voix à laquelle ce marqueur peut être rattaché, il a perdu son sémantisme.

²⁹ Selon Kemmer (1993), les verbes déponents sont des verbes moyens dérivés pour lesquels la contrepartie non dérivée n'existe pas (ou plus).

“Une sous-catégorie de verbes que nous proposons d'appeler “résultatifs” : il s'agit de procès comme tēdd “se coucher”, toog “s'asseoir”, taxaw “se lever”, miin “s'habituer à”... dont l'action débouche toujours sur un état du sujet ; tant qu'il n'y a pas interruption de l'état en question, on peut considérer que le fonctionnement du procès par rapport au temps est le même et que les fluctuations dans l'interprétation temporelle sont dues à une pondération, variable selon le contexte, sur l'action ou sur l'état (“il s'est couché”/ “il est couché”...) : il y a bien toujours eu franchissement dans le temps de cette limite interne (“il s'est couché, c'est pourquoi il est actuellement couché”).” (Robert, 1991 : 60)

La sous-catégorie des verbes résultatifs de Robert suit la définition des verbes inchoatifs présentés dans le chapitre 2. Nous avons, en effet, indiqué que les verbes de mouvement du wolof entrent dans la catégorie des verbes *inchoatifs* (Croft, 1994, Talmy, 2000) et ont un sujet *self-agent*, c'est-à-dire cumulant les rôles agent et patient. C'est la raison pour laquelle ces prédicats n'acceptent pas la dérivation moyenne, puisqu'ils expriment déjà le cumul que marque ordinairement la dérivation moyenne ou si l'on reprend l'analyse de Talmy (2000), sont lexicalisés à l'aspect inchoatif, c'est-à-dire avec un sémantisme moyen.

Ainsi, dans l'exemple 191, le verbe monovalent *toog* a deux interprétations possibles (stative et inchoative) en isolation au Parfait³⁰ (191a.) et au Présentatif (191b.), alors que le Présentatif est généralement considéré comme incompatible avec les verbes d'état. Dans les propositions (c.) et (d.), la marque de conjugaison *mu* correspond au Narratif et on retrouve les deux interprétations de ce verbe, la signification ne dépend donc pas des différentes marques de conjugaison dans lesquelles on peut le rencontrer, mais dépendent des caractéristiques propres à ces verbes et du contexte.

191 a. Toog naa. s'asseoir P1S Je me suis assis/Je suis assis. b. Ma ngi toog. Prés1S Prés. s'asseoir Je m'assois / Je suis assis. c. Loolu doyatou ko, mu daldi toog bu baax. (Contes) dém. ê.suffisant-nég. 3S N3S 'aspect' s'asseoir jonc. ê.bon Cela ne lui suffit pas, il s'assit mieux. d. Mu toog ci suufu garab, (Contes) N3S s'asseoir loc. sol-conn. Arbre Il était assis sous l'arbre,

Dans la présentation typologique, nous avons noté que ce phénomène est fréquent avec de tels événements. En wolof, comme dans la plupart des langues qui attestent ce phénomène, lorsque ce type d'événement est réalisé avec deux référents distincts, la dérivation causative est nécessaire³¹.

192 Toogal naa nenne bi. s'asseoir-al N1S bébé déf. J'ai assis l'enfant.

Il en va de même pour les verbes de mouvement translationnel³² et non translationnel.

³⁰ Pour plus de détails sur les marques de conjugaisons cf. chapitre 1, B – 3.2. et Robert (1991).

³¹ Les dérivations et constructions causatives sont présentées au chapitre 4.

³² De nombreux verbes de mouvement translationnel sont formés à l'aide de reduplication et d'une manière générale, dans ces trois classes de verbes (position, mouvement translationnel et non translationnel) on trouve quelques idéophones tels que *ne tàcc* 's'aplatir', *ne walbit* 'se retourner brusquement', *ne fojjet* 'se lever droit', *ne rett* 's'arrêter'. La construction la plus courante des idéophones du wolof fait appel au verbe *ne* 'dire' qui fonctionne comme verbe-support.

Cependant, comme on peut le voir dans les tableaux 27 et 28, quelques verbes peuvent recevoir une dérivation moyenne (liste exhaustive) sur les 91 verbes de mouvement translationnel et les 36 de mouvement non translationnel relevés dans le dictionnaire de Fal et al. (1990).

<i>Firi</i>	détendre	<i>Firiku</i>	se détendre
<i>Fudd</i>	étirer	<i>Fuddu</i>	s'étirer
<i>yëngal (tr.)</i>	remuer	<i>Yëngu (intr.)</i>	remuer, bouger

<i>dëdd (tr.)</i>	quitter	<i>dëddu (tr.)</i>	tourner le dos, se détourner
<i>dëdd (tr.)</i>	quitter	<i>dëddu (tr.)</i>	tourner le dos, se détourner

Le seul verbe de mouvement translationnel qui accepte la dérivation moyenne est intéressant car non conforme aux structures moyennes décrites jusqu'à présent. Nous avons vu que quelle que soit l'action sur laquelle porte la dérivation moyenne, les prédicats dérivés présentent une réduction de la valence.

Seul *dëddu* conserve la structure syntaxique du prédicat non dérivé. Nous n'avons qu'une occurrence du prédicat *dëdd* dans nos données qui est dans une structure intransitive.

193 *Dafa dëdd, nga agsi ; xaw ngeen fi tase. (Fal) EVerb3S retourner N2S arriver faillir P2P loc. rencontrer Sitôt qu'il est parti, tu es arrivé. Il s'en est fallu de peu que vous vous rencontriez ici.*

Cependant, Diouf (1994 : 83) le présente comme un verbe bivalent. Dans l'exemple 194, le prédicat dérivé *dëddu* est également bivalent, mais les modifications sémantiques apportées par *-u* restent identiques aux autres dérivations moyennes. Sur le sujet inclus dans la marque de conjugaison *dafa* sont cumulés les rôles d'agent et de patient et l'objet *ma* est le repère 'spatial' du mouvement du sujet.

194 *Sama xarit la woon, léegi dafa ma dëddu. (Fal) poss1S ami EC3S PASSÉ maintenant EVerb3S 1S quitter-u C'était mon ami, maintenant il m'a tourné le dos.*

B – 2.2. La fonction décausative

La fonction décausative permet de passer sous silence l'initiateur de l'action (de façon volontaire ou par ignorance) et de présenter ainsi l'événement comme plus ou moins spontané, ou d'insister sur la prédisposition à subir ce type de processus.

195 a. *Ngalla, bul ubbi bunt bi ! (Fal) De.grâce nég.inj.-imp. ouvrir porte déf. De grâce, n'ouvre pas la porte ! b. Yaa ngi bàyyi bunt bi ubbiku Prés2S Prés. laisser porte déf. ouvrir-u ba yoo yi solu ci néeg bi. (Fal) temp. moustique déf.P introduire-u loc. chambre déf. Tu as laissé la porte s'ouvrir si bien que les moustiques se sont introduits massivement dans la chambre. 196 a. Tëj na bunt bi ? (Fal) fermer P3S porte déf. A-t-il fermé la porte ? b. Buntu néeg bi du téju bu baax. (Fal) porte-conn. chambre déf. ENég.3S fermer-u jonc. ê.bon La porte*

de la chambre ne ferme pas bien. 197 a. Mu ngi laxasoon sikkimam ci ndigg li. (Contes) Prés3S Prés. accrocher-PASSÉ barbe-poss3S loc. taille déf. Il avait enroulé sa barbe autour de la taille. b. Dindi na tobb gi laxasu woon ci cari garab gi. (Fal) enlever P3S gui rel. accrocher-u PASSÉ loc. branche-conn. arbre déf. Il a enlevé le gui qui s'était accroché sur les branches de l'arbre.

Cette fonction est à dissocier de la fonction neutro-passive et de la dérivation passive. Dans la dérivation passive, même si selon les langues, la présence de l'agent est obligatoire ou absolument interdite, l'argument sujet de ce type de proposition n'est pas envisagé comme pouvant être également l'initiateur de l'action.

De plus, quel que soit le sémantisme de l'argument sujet, pour certains de ces événements et même lorsque le sujet est humain, l'événement ne peut être compris comme émanant de lui, il s'agit forcément d'une cause étrangère. On trouve par exemple, en wolof, des verbes dérivés pour lesquels la cause est forcément extérieure.

198a. Lor nga ma; toj nga sama leget gi. (Fal) porter.préjudice P2S 1S casser P2S poss1S calebasse déf. Tu m'as porté préjudice ; tu as cassé ma calebasse. b. Bi ñu koy yóbbu loppitaan la faf loru (Fal) temp. N3P 3S-inacc. emmener hôpital EC3S finir.par porter.préjudice-u C'est au moment où on allait le mener à l'hôpital qu'il a fini par mourir.

Ce type d'événements est décrit comme "strategy for portraying situations in which there is in fact some entity with the canonical properties of a causer, but that entity's role in the event is for pragmatic reasons deemphasized" (Kemmer, 1993 : 145). Ce qui est également le cas pour l'événement de l'exemple 196 où, même si la porte est présentée comme participant unique de l'action, il représente un cas typique d'événement spontané. La différence la plus importante entre ce type d'événements et les actions sur le corps, est l'absence de volonté de la part du participant unique : il ne s'agit plus d'un agent prototypique, le caractère patient de l'entité est plus fortement ressenti.

Cette fonction décausative est, si l'on se base sur la structure syntaxique des différentes fonctions moyennes, la dernière fonction de dérivation moyenne. Toutefois, le sémantisme de certaines de ces constructions moyennes semble se rapprocher de celui de la fonction quasi-passive. La non attestation de la fonction quasi-passive s'appuie sur l'absence de complément d'agent dans les propositions moyennes. Toutefois, la voix passive n'existe pas en wolof et même dans les constructions causatives, l'agent de l'action causée n'est jamais introduit en position oblique. En fait, il n'existe aucun outil morphologique permettant d'introduire un agent en position d'oblique dans les propositions du wolof. Or, le dernier exemple (198) et les exemples suivants conduisent à supposer que la dérivation moyenne permet également dans cette langue d'exprimer des situations dans une même perspective que la voix passive, c'est-à-dire de présenter l'événement sous l'angle du patient, mais dans ces propositions l'insertion de l'initiateur n'est pas possible.

199 a. Abdu sakk na pax mi. (Diouf) Abdou boucher P3S trou déf. Abdou a bouché le trou. b. Pax mi sakku na. (Diouf) trou déf. boucher-u P3S Le trou est bouché. 200 a. Waa gox bi fal nañu Abdou. (Diouf) gens quartier déf. élire P3P Abdou. Les gens du quartier ont élu Abdou. b. Abdou falu na (Diouf) Abdou élire-u P3S Abdou est élu.

Dans ces exemples, les verbes dérivés ne présentent pas de cumul sémantique de rôles,

la dérivation en *-u* permet de décausativiser au sens propre ces verbes d'action. Cette fonction se retrouve, par ailleurs, avec des verbes d'action bivalents qui expriment dans une structure intransitive un sémantisme moyen sans marque. La dérivation moyenne de tels prédicats correspond à un verbe d'état (*raatale* 'se barbouiller, barbouiller', *raataloo* 'être barbouillé, être étourdi'), elle marque dans ce cas une fonction décausative.

201 a. *Xale bi raatale na laax bi ci dënn bi. (Fal) enfant déf. barbouiller P3S bouillie.de.céréale déf. loc. poitrine déf. L'enfant s'est barbouillé la poitrine de bouillie de céréales. b. Raatale na lépp, defaatleen beneen yëgle ! (Fal) barbouiller P3S tout faire-it.-imp.2P autre annonce Il a tout embrouillé, faites une autre annonce ! c. Moom dafa raataloo lool, (Fal) 3S EVerb3S barbouillé-u trop dangay bind li nga koy jëndloo. EVerb2S-inacc. écrire rel. N2S 3S-inacc. acheter-loo Lui, il est trop étourdi, il faut écrire ce que tu veux lui faire acheter.*

Comme nous l'avons indiqué dans la présentation typologique, la dérivation moyenne permet dans certains cas d'exprimer des sémantismes proches de la voix passive. Ceci ne signifie pas que la dérivation moyenne doit être considérée comme une dérivation passive. Dans les sections précédentes, nous avons montré que cette dérivation permet dans d'autres contextes de marquer un cumul de rôles sur l'argument sujet. Ainsi, d'après les valeurs dégagées dans ces propositions dérivées, nous ne concluons pas comme Diouf que :

“Le passif existe assurément en wolof. Il y a d'une part une construction passive non marquée, caractérisée par une ambiguïté morphosyntaxique, et d'autre part, une construction passive marquée (en l'occurrence par le morphème *u*).” (Diouf, 1994 : 83)

Nous concluons plutôt que le suffixe *-u* est un des deux marqueurs du système moyen wolof qui part de la fonction autocausative et s'étend jusqu'à la fonction décausative, voire quasi-passive, même si l'agent ne peut être introduit dans la proposition de par les caractéristiques morpho-syntaxiques de cette langue. En ce qui concerne le sémantisme moyen non marqué relevé par Diouf, nous avons vu que certains verbes wolofs sont lexicalisés avec un sémantisme moyen (*inchoatif*). Les cas particuliers décrits par Diouf ne concernent pas ces verbes; mais des verbes d'action bivalents, ou du moins le verbe *jaay* 'vendre' qui selon le sujet peut avoir une interprétation d'activité (202) ou d'état (203).

202 Omar du jaay (Diouf) Omar ENég3S. vendre Omar ne vend pas. 203 Bët du jaay. (Diouf) œil ENég3S. vendre L'œil ne se vend pas.

Plusieurs remarques peuvent être faites sur ces constructions. Pour l'exemple 202, nous verrons dans le chapitre 8 que le wolof possède une voix antipassive qui permet d'omettre l'objet ou le récepteur d'une action, mais qui est restreinte à certains prédicats. Autrement, comme dans la plupart des langues accusatives, l'omission de l'objet se fait sans marquage particulier et permet d'exprimer dans certains contextes l'habitude, sémantisme renforcé dans le cas du wolof par l'utilisation du Négatif emphatique (Robert, 1991 : 292). L'explication de l'exemple 203 est moins évidente. D'après les différentes valeurs illustrées pour la dérivation moyenne du wolof, on s'attend effectivement à la présence de *-u*. Malgré tout, dans l'article de Diouf (1984), le cas de 'passive sans marque' de type *bët du jaay* n'est illustré que par ce verbe. La plupart du temps, comme nous l'avons vu en wolof, l'expression de tels événements passe par la dérivation moyenne.

204 Garab gi daanu na. arbre déf. terrasser-u P3S L'arbre est tombé.

Pour *jaay*, on peut supposer que comme la forme dérivée *jaayu* a un sémantisme particulier *se vendre, se prostituer*, l'expression de situations dans lesquelles on focalise l'attention sur l'objet inanimé d'une action, qui a par ailleurs une dérivation moyenne plus ou moins lexicalisée, se fait au travers d'une proposition intransitive, comme si le prédicat pouvait être un verbe inaccusatif. Dans ce cas, toutes les marques de conjugaison ne sont pas possibles, à la différence de son correspondant inergatif.

205 Mu ngi jaay Prés3S Prés. Vendre Il vend/*Il se vend.

Alors que le Présentatif est compatible avec les verbes moyens.

206 Mu ngi daanu. Prés3S Prés. terrasser-u Il tombe. (valable pour un être animé comme pour un être inanimé)

B – 2.3. Verbes d'émotion, de cognition et voix moyenne en wolof

Les verbes d'émotion se divisent en différentes catégories en wolof. Les verbes d'humeur sont des verbes monovalents qui comme les verbes de mouvements peuvent avoir un sémantisme moyen sans dérivation.

207 Dama doon kaf ak moom, mu mer. (Fal) EVerb1S PASSÉ plaisanter avec P3S N3S ê.fâcher Je plaisantais avec lui et il s'est fâché.

Les verbes de sentiment *aimer, haïr...* ne peuvent être dérivés par *-u*, ils nécessitent en wolof le marqueur réfléchi.

208 Dafa bëgg boppam EVerb3S aimer REFL. Il s'aime. 209 Dafa bañ boppam EVerb3S haïr REFL. Il se haït.

Seuls quelques verbes à événements complexes autorisent la dérivation moyenne.

**210 a. Bu ngoonee fàttali ma li ma la digoon ! (Fal) temp. faire.nuit-ANT rappeler 1S rel. N1S 2S promettre-PASSÉ Ce soir, rappelle-moi ce que je t'avais promis !
b. Nee na delloo na ma téere bu, waaye fàttalikuwuma ko. (Fal) dire P3S rendre P3S 1S livre déf. mais rappeler-ku-Nég.1S 3S Il a dit qu'il m'a rendu le livre, mais je ne m'en souviens pas.**

Pour certains d'entre eux, la dérivation moyenne s'est lexicalisée, ou comme pour le cas de *séen*, provient de la lexicalisation d'une double dérivation que la présence de la consonne *t* laisse supposer.

211 a. boo téenee doo leen séen ; hyp.-N2S lever.la.tête-ANT ENég2S 3P apercevoir (même) si tu lèves la tête, tu ne peux les apercevoir ; b. Séentu nañu weer wi, waaye gisuñu dara. (Fal) apercevoir-tu P3P ciel déf. mais voir-Nég.3P rien. Ils ont scruté le ciel pour voir la lune, mais ils n'ont rien vu.

Dans tous les cas, comme on peut le voir, il s'agit des seules dérivations moyennes où le marqueur n'implique pas une réduction de la valence.

B – 3. Conclusion

L'expression d'un cumul de rôles sur le sujet se fait dans cette langue au moyen de deux marquages différents. La fonction réfléchie est marquée par le pronom réfléchi *boppam* qui est utilisé avec la voix applicative *-a/* pour l'expression de la fonction réfléchie indirecte, lorsque le sujet cumule les rôles d'agent/bénéficiaire. Ce marqueur est

également utilisé avec les verbes de sentiments.

Ensuite, différentes fonctions moyennes (la fonction autocausative, la fonction décausative et même la fonction quasi-passive) sont exprimées dans cette langue par la dérivation verbale *-u/-ku*. Toutefois, les verbes de mouvements (changement de posture, mouvements translationnels et non translationnels) échappent au marquage. Ce marqueur fonctionne également avec les verbes de cognition à événement complexe, il s'agit des seuls cas où la dérivation moyenne n'implique pas une réduction de la valence dans cette langue.

Dans le chapitre suivant, nous décrivons différents morphèmes de dérivation qui impliquent une augmentation de la valence : les suffixes de dérivation causative.

Chapitre – 4. Constructions causatives et voix causative

La dérivation causative est souvent présentée à l'intérieur d'un champ plus large comprenant toutes les formes ou constructions exprimant une causation. Ainsi, lorsque l'on parle de constructions causatives, on entend aussi bien les bases lexicales causatives, les causatives morphologiques, les causatives à prédicat complexe que les constructions causatives complexes (analytiques ou périphrastiques). Le lien entre ces constructions est d'avoir un causateur en fonction sujet. Par causateur, on entend un agent initiateur qui intervient de façon directe ou indirecte sur un événement concevable indépendamment du causateur en question, cet événement pouvant être une action réalisée par un autre agent ou un changement d'état. Lorsque l'intervention du causateur est directe, deux situations sont possibles. Le causateur n'est pas le seul acteur qui participe à la réalisation de l'action, un second agent y prend part. Cet agent est alors désigné comme le causataire³³. Ou, notamment dans les situations où le prédicat dénote un état, le second participant de l'événement est une entité qui subit un processus, et qui donc, du fait de l'intervention du causateur, prend le statut de patient. Le causateur est l'agent qui provoque le changement d'état. Dans ces situations, le second participant patient est également étiqueté causataire, puisqu'il entre dans une construction causative. Lorsque l'intervention du causateur est indirecte, il provoque une situation sans y prendre part. Il n'intervient pas physiquement dans l'accomplissement réel de l'événement causé. Notons que les notions de causateur et causataire relèvent du niveau sémantique, mais ne valent que pour les constructions causatives, et modulent les rôles sémantiques que l'on peut reconnaître dans d'autres types de constructions. Ces différentes caractéristiques du causateur permettent, en fait, de distinguer plusieurs sémantismes liés aux constructions causatives, nous y reviendrons.

Dans ce chapitre, la description de la causation en wolof n'est pas restreinte à la

³³ Nous utilisons le terme de causataire comme équivalent du terme anglais *causee*, sur le modèle de 'destinataire', 'allocataire'... selon une terminologie empruntée à Lazard.

dérivation. Ainsi, à la différence des autres chapitres portant sur la voix, l'analyse des causatives du wolof envisage successivement divers types de constructions, et chacune des parties est précédée d'une présentation typologique. Cette présentation est divisée en deux grandes sections. Dans un premier temps, nous décrivons les caractéristiques syntaxiques de chacune de ces constructions – les formes des causatives –, puis nous détaillons leurs caractéristiques sémantiques – le sémantisme des constructions et des participants –.

A – Le continuum des formes causatives

Les différents types de constructions causatives que l'on rencontre dans les langues du monde sont assez bien connus à l'heure actuelle. Ils sont souvent présentés comme formant un continuum, en liaison avec l'idée que ces différentes constructions reflètent les étapes de grammaticalisation des marqueurs causatifs, d'un verbe causatif, prédicat d'une proposition principale dans une structure syntaxique complexe, vers un morphème lié qui peut se lexicaliser au point d'être de moins en moins identifiable. Dixon (2000) propose une échelle de 'compacité' des constructions causatives qui montre le continuum des marqueurs de causativité des périphrastiques aux lexicales, précisant ainsi l'idée de Sapir (1921) d'un degré de synthèse ou de fusion qui reflète le degré de grammaticalisation de telles marques.

		Type de mécanisme
plus compact	L	Lexical (e.g. walk, melt in English)
	M	Morphological – internal or tone change, lengthening, reduplication, affixation, etc.
	CP	Two verbs in one predicate ('Complex Predicate'), including serial verbs; faire in French; compounding in Tankhul Naga; the causative particle in Kammu.
moins compact	P	Periphrastic constructions with two verbs (a causative verb and a lexical verb) in separate clauses.

Les constructions aux extrémités de l'échelle, les causatives lexicales et les périphrastiques, sont souvent présentées comme des constructions universelles, tandis que les constructions intermédiaires ne se retrouvent pas dans toutes les langues. Notre ordre d'exposition des constructions causatives va du moins compact au plus compact. Nous commençons ainsi par les périphrastiques, puis nous abordons les causatives à prédicat complexe, les causatives morphologiques et enfin les causatives lexicales. Dans chacune de ces sections, nous présentons les constructions correspondantes du wolof, lorsqu'elles existent.

A – 1. Les causatives périphrastiques.

Les causatives périphrastiques sont également appelées analytiques. Dans ces propositions, un lexème verbal est utilisé comme marqueur causatif qui, selon les langues, peut avoir le sens de *faire*, *causer*, *forcer*, *donner*... Dans ces constructions,

l'expression de la causation est divisée en deux propositions, la principale pour l'événement causant et la subordonnée pour l'événement causé.

Selon le degré d'intégration de la seconde proposition à la principale, la causation dans ces constructions complexes peut être perçue soit comme deux événements nettement distincts, soit comme deux événements plus ou moins intégrés. Ainsi, les propositions subordonnées à verbes finis ont un degré d'intégration syntaxique moindre, et les deux propositions sont ressenties comme exprimant deux événements dépendants, mais différents. Dans l'exemple 212, les deux verbes montrent une forme finie et chacun d'entre eux régit un sujet différent : *nu-* (1sg 'je') pour | *ena* 'feel' et *i-* (2pl 'vous') pour *ni* 'do'.

tariana, langue arawak-nord (Brésil) (Aikhenvald 2000 : 163)

**212 *nu-na ma:tSi nu-jena-ka-mha i-ni-yha 1sg-obj bad*
*1sg-feel-DEP-PRES.NON.VIS 2pl-do-APPR You made me feel miserable a little bit.***

Les propositions à verbes non finis (infinitivales) sont plus intégrées. Toutefois, les événements décrits dans chacune des propositions restent perçus comme différents (213). On trouve en français ce type de constructions, non pas avec le verbe causateur *faire*, mais avec des verbes tels que *obliger*, *forcer*... On peut voir que le sujet du verbe de l'événement est syntaxiquement l'objet du verbe causant (213a., b., c. et d.). Le verbe de l'événement causé régit quant à lui un objet *son examen* en forme pleine (213a. et b.) ou cliticisée (213c. et d.) et un sujet *mon frère* qui peut être considéré comme un PRO (213b. et d.).

213 a. *J'ai obligé mon frère à travailler son examen* b. *Je l'ai obligé à travailler son examen* c. *J'ai obligé mon frère à le travailler* d. *Je l'ai obligé à le travailler*

Lorsque les constructions causatives à verbes non finis montrent un degré d'intégration plus fort, la structure syntaxique de la construction, quoique identique en apparence, se révèle différente. Elle appartient, dans ce cas, à un autre type de constructions causatives qui n'est pas clairement distingué dans l'échelle de compacité (cf. tableau 29), dans la mesure où il peut être tentant de comprendre 'separate clauses' comme unités phrastiques immédiatement reconnaissables comme telles (donc, à verbe fini toutes les deux), et de rattacher à CP les cas où l'événement causé est représenté par une subordonnée à verbe non fini.

L'identification d'une causative périphrastique commence donc par la reconnaissance d'un verbe causateur traité comme prédicat d'une proposition principale dans une structure complexe. De plus, une attention particulière doit être portée aux causatives à verbe non fini qu'il est facile de confondre avec les constructions à prédicat complexe. Dans la partie suivante, nous présentons les constructions wolof dans lesquelles nous avons repéré des verbes causateurs, prédicats d'une proposition principale. Nous identifions ce type de constructions comme étant des causatives périphrastiques.

A – 2. Les causatives périphrastiques en wolof.

La grande majorité des causatives périphrastiques du wolof est construite à l'aide du lexème verbal *tax* qui signifie *causer*. Notons tout de suite que le verbe *tax* ne peut régir

d'objets nominaux. Les structures dans lesquelles il se trouve sont toujours des complétives, son complément est toujours une unité phrastique. De ce fait, toutes les constructions mettant en jeu ce verbe sont, à notre avis, à rattacher à l'expression de la causation. Nous les dissociions selon le type de morphème que l'on peut trouver en position sujet.

Moo tax/ Tax na	Il fait...
Moo/ Looloo tax	C'est à cause de..., ce qui fait que..., c'est pourquoi..., c'est grâce à...
Lu tax	en interrogation : Pourquoi ? en introduction de subordonnée : C'est pourquoi..., c'est la raison pour laquelle...

Cette division des causatives en *tax* n'est pas basée sur les différents degrés d'intégration de la seconde proposition, mais sur le type de causateur que permettent d'introduire les différentes marques qui précèdent *tax*. La première construction *moo tax, tax na...* permet d'ajouter un causateur qui renvoie à une entité concrète. Les deux dernières, *moo/looloo tax* et *lu tax*, peuvent introduire comme causateur soit une entité concrète, soit un événement. Ces différentes constructions ne sortent donc pas du champ de la causation. La séparation tient principalement à un désir de clarté de la présentation. Dans les sections suivantes, nous présentons ces constructions une à une.

A – 2.1. Les causatives en *tax*

Les causatives en *tax* décrites dans les sections suivantes sont des constructions complexes composées d'une principale dans laquelle on trouve le verbe causant *tax* et d'une seconde proposition, et ce quelle que soit la forme du morphème de conjugaison. Cette deuxième proposition est introduite sans morphème de subordination, son verbe présente une forme finie, repérable grâce au morphème de conjugaison. Il ne s'agit pas pour autant de deux propositions indépendantes juxtaposées. En effet, même en l'absence de marque de subordination pour introduire la seconde proposition, différents éléments syntaxiques permettent de considérer cette proposition comme dépendante de la première. Le degré d'intégration de la seconde proposition peut être observé à l'aide du marquage du TAM de la seconde proposition spécifique dans le cas d'une subordonnée en wolof, mais également à l'aide de la position des arguments régis par le verbe de la subordonnée.

A – 2.1.1. L'indice de sujet inclus dans le morphème de conjugaison représente une 'entité concrète'³⁴

Il s'agit dans ce cadre de causatives périphrastiques traditionnelles. La proposition principale en *tax* permet d'ajouter un causateur à un événement causé exprimé dans une seconde proposition dépendante. Dans ces constructions, le sujet de *tax* correspond donc au causateur, et la proposition dépendante occupe une position qu'on peut assimiler à

³⁴ Selon la terminologie de Dik (1989 : 113).

celle d'un objet. Le syntagme nominal correspondant au causateur a le comportement normal d'un sujet : soit il est simplement repris par la forme clitique (214 et 216), soit il est intégré dans la proposition à gauche du verbe (215, 217, 218 et 219). Ces particularités dépendent bien évidemment du type de texte, de la position de la causative dans le discours, mais également du type de TAM utilisé dans la proposition principale ³⁵.

214 Taxuloo [may bey.] (Contes) causer-Nég2S N1S-inacc. Cultiver Ce n'est pas toi qui me fais cultiver. 215 Mbir moomu tax na [ma yaakaar ne Buur a fi ñów] affaire dém. causer P3S N1S espérer compl. roi ESuj3S loc. venir C'est cette affaire qui me fait penser que c'est le roi qui est venu ici. (Contes) 216 Xanaa danga fàtte né leneen a ngi fi, dina tax [ba dunu xiif,] (Contes) FUT3S causer temp. ENég1P avoir.faim Oublierai-tu déjà qu'il y a autre chose ici qui puisse nous épargner la faim, 217 Puutër bi tax na [ba mënuma koo gis.] (Contes) poussière déf. causer P3S temp. pouvoir-Nég.1S 3S-d.v. voir La poussière fait que pour l'instant on ne peut le voir 218 Daxelef yi ñoo tax [ñaawul] (Contes) maures déf.P ESuj3P causer ê.laid-Nég.3S C'est à cause des Maures que cela n'a pas été pire (laid), 219 yère yi tax [mu jaawale leen,] (Contes) pagne déf.P causer N3S confondre 3P les pagnes firent qu'elle les confondit,

Dans les exemples (214 à 219), nous posons que les propositions entre crochets qui suivent la principale en *tax* occupent la position objet de ce verbe. Les causatives périphrastiques du wolof sont donc des complétives sans marqueur introductif ³⁶.

Nous passons maintenant aux constructions dans lesquelles les clitiques ou pronoms sujets de la principale renvoient à un événement comme causateur d'un autre événement.

A – 2.1.2. L'indice de sujet inclus dans le morphème de conjugaison ou le pronom sujet représente un événement

Il existe en wolof des formes de pronom particulières qui peuvent renvoyer à un événement. Ces formes sont construites à l'aide du marqueur de classe *l-*. Dans la partie portant sur les classes nominales du wolof ³⁷, nous avons identifié différents marqueurs de classe qui montrent un emploi dit 'absolu' dans lequel ils se réfèrent directement à une notion, sans l'intermédiaire d'un nom présent d'une manière ou d'une autre dans le contexte. Ainsi, en dehors de tout contexte et associées aux éléments de détermination *-i*, *-a*, *-ooCu*, etc. ou à l'élément d'indétermination *-u*, les marques de classes *k-*, *l-*, *f-*, *n-* et *b-* renvoient aux notions générales suivantes :

³⁵ cf. chapitre 1, B – 3.

³⁶ Il existe en wolof un autre type de complétive introduite par *ne/ni/na*. *Loxo yaa nga furi, dafa mel [na ku feebar].* (Fal) main déf.P-Prés. Prés. ê.pâle EVerb3S sembler compl. 3S ê.malade Ses mains sont pâles, on dirait [qu'il est malade].

³⁷ cf. chapitre 1, B – 2.1.

<i>k-</i>	personne	<i>ku</i>	celui qui, quiconque
<i>l-</i>	chose	<i>lu</i>	une chose
<i>f-</i>	lieu	<i>fu</i>	où (quelque part)
<i>n-</i>	manière	<i>nu</i>	d'une certaine façon
<i>b-</i>	moment	<i>bu</i>	quand (à un certain moment)

Dans cette section, nous portons une attention particulière au marqueur de classe *l-* qui est utilisé dans les causatives périphrastiques pour représenter un événement et le faire apparaître comme la cause d'un autre événement, donc comme équivalent à une entité concrète dans le rôle de causateur. Nous présentons dans cette section, différents types de constructions dans lesquels des déterminants construits avec *l-* renvoient à un événement causant. Les différences que l'on trouve dans ces constructions proviennent des marqueurs de détermination qui lui sont associés. Pour mémoire, nous rappelons dans les tableaux ci-dessous les différentes marques de détermination du wolof.

Défini	
proche	éloigné
Ci	Ca

Les démonstratifs									
Déictiques				Rappel					
proches		éloignés		Proche			Eloigné		
Cii	Cile	Cee	Cale	CooCii	CooCu	CooCule	CooCa	CooCale	CooCee

Les causatives construites avec *-u* sont présentées dans une section suivante, car cette forme permet également de reprendre un événement comme causateur d'un autre événement, mais son caractère non référentiel est utilisé pour construire l'interrogatif *pourquoi*. Nous présentons ci-dessous uniquement les cas où le marqueur *l-* est associé aux démonstratifs et aux marques de défini proche *-i* et éloigné *-a*. Ces formes pronominales peuvent être considérées comme reprenant l'événement causateur. On les trouve donc en position sujet du verbe causateur *tax* dans la proposition principale des constructions complexes.

220 *Li mu mer a tax mu ne ma xërr caabi ji. (Fal) pro.déf. N3S ê.en.colère ESuj causer N3S cov. 1S lancer clé déf. C'est parce qu'il est en colère qu'il m'a jeté la clé. litt. Le fait qu'il soit en colère a causé qu'il m'a jeté la clé.*

Dans cet exemple, la forme *li* a une valeur cataphorique puisqu'elle annonce l'événement *mu mer* 'il est en colère'. Dans l'exemple 221 la forme *li* a également une valeur cataphorique, la cause qu'elle annonce est détaillée immédiatement après dans le conte.

221 *Li tax ñooñu gaddaaye fa, (Contes) pro.déf. causer P3P s'exiler-e loc. Ce qui fait qu'ils se sont exilés, Li tax ñooñu gaddaaye fa, moo di ci tundu Uooror, dafa fi amoon dëkk bu nga xam ni Buur ba dafa tammooñ def, at mu bees mu ne, mu rey ab xale bu jigéen, bu dëkk ci rééwam ; dafa ko daan saraxe. Ce qui fait qu'ils se sont exilés, c'est que sur ce plateau de Woror il y avait un village où le roi avait*

l'habitude de faire, à chaque nouvel an, il tuait une jeune fille du village de cette région ; il l'offrait en sacrifice.

De manière générale, et même si nous n'avons pas pu recueillir dans notre corpus d'exemples avec le morphème de spécification éloigné –a, nous pouvons poser que les formes *li* et *la* annoncent un événement qui n'a pas encore été introduit dans le discours, dans l'histoire. Cette valeur cataphorique est donc en relation avec la fonction des éléments de spécification défini. Par là, on peut supposer que les événements causateurs qui ont déjà été introduits seront donc repris par des formes construites avec *l-* et des éléments de spécification démonstratifs. On peut rapprocher ces formes avec *c'est ça* et *c'est cela* du français.

Dans l'exemple suivant (222), nous avons la forme *lii*, démonstratif proche, qui reprend la succession d'événements cités précédemment qui ont fait que la femme (reprise par le morphème de conjugaison *ma*) ait fait venir l'homme (repris par le clitique objet *la*).

222 *Lii moo tax ma woo la. (Contes) pro.dém. ESuj3S causer N1S appeler 2S C'est pourquoi, je t'ai appelé. C'est ce qui fait que je t'ai appelé. Kon dé maak yów yemuñu ay nekkin. Sama baay bi muy dee báyyi na fi gánnay. Báyyi na ay xeej, ay jaasi, ab fetalu ñaari ngémmiñ ak fasu naaru-góor wu rëy. Lii moo tax ma woo la. Donc nous n'avons pas le même sort. Mon père en mourant a laissé des armes. Il a laissé des flèches, des machettes, un fusil à deux coups et un étalon vigoureux. C'est pourquoi je t'ai appelé.*

Dans l'exemple 223, la forme *loolu*, démonstratif proche de rappel, a une valeur anaphorique, elle reprend l'ensemble des événements décrits avant.

223 *Looloo tax bésu Tamxarit la gisóon watiit wi. pro.dém.-ESuj causer jour-conn. Tamxarit EC3S voir-PASSÉ trace déf. Voilà pourquoi c'est un jour de Tamxarit que le Lamane vit les traces. Ndekete tuur mi bi jaan ji fukki weer ak ñaar lay am ci teen bi, bésu Tamxarit, mu jóge fi, dem ci gééj gi, am fa fukki weer ak ñaar, mu di at, bésu Tamxarit mu dellusi. Looloo tax bésu Tamxarit la gisóon watit wi. Il se trouve que le génie-serpent reste 12 mois dans ce puits, le jour du Tamxarit il le quitte et va dans la mer, il y reste 12 mois, et le jour du Tamxarit suivant, il revient (au village). Voilà pourquoi c'est le jour du Tamxarit que le Lamane vit les traces.*

Nous avons vu jusqu'à présent deux types de constructions causatives périphrastiques en *tax*. Une première dans laquelle un causateur est introduit sous une forme pleine (syntagme nominal) ou sous la forme de morphème de conjugaison (*moo, na...*). La seconde construction a la particularité d'avoir en position de causateur un événement repris sous la forme d'un pronom construit à l'aide de la marque de classe *l-* qui renvoie à la notion de chose et des éléments de spécification (*li, loolu...*) qui indique la position avant / après de cet événement causant dans le discours.

La construction causative abordée dans la section suivante est formée à l'aide du morphème de conjugaison *moo*. Nous avons vu que ce clitique sujet permet d'introduire un causateur qui correspond sur le plan sémantique à une entité concrète. Nous présentons dans cette section le cas où *moo* reprend un événement.

A – 2.1.2.1. Autres constructions où le causateur correspond à un

événement

L'exemple 224 provient d'un conte, cette phrase se trouve en tout début de texte. Le narrateur est en train de présenter la provenance du conte, il a appartenu à son grand-père et il est "d'une longueur si effarante, que je me garderai de vous le livrer en détail". C'est cette longueur qui fait qu'il n'en présentera qu'une version abrégée.

224 Moo tax dama koy far gàttal (Contes) ESuj3S causer EVerb1S 3S-inacc. prendre.le.parti.de ê.court-al C'est pourquoi, je prends le parti de le faire court.

Ainsi, comme dans le cas des formes pronominales en *l-*, le morphème de conjugaison *moo* permet de reprendre une suite d'événements introduite comme causateur dans la proposition en *tax*. Dans l'exemple 225, *moo* reprend la raison pour laquelle le héros repousse sa cérémonie de mariage, c'est-à-dire le fait que tous les villageois sont partis à la séance de lutte (*làmb*) annuelle, autrement il se serait marié sur le champ.

225 moo tax mu bëttël ko ba ca ëllëg sa. ESuj3S causer N3S différer.la.célébration 3S temp. loc. lendemain déf. c'est pourquoi il différa la cérémonie jusqu'au lendemain. (Contes)

Comme pour les déictiques, le morphème de conjugaison *moo* peut reprendre un événement et le poser comme causateur d'un autre. Dans ces exemples, on peut voir que *moo* sans élément de spécification supplémentaire ne peut reprendre un causateur que s'il a déjà été introduit. Il ne peut donc pas comme dans le cas de *li* avoir une valeur cataphorique.

Avant de passer à la description des constructions en *lu tax*, nous voulons relever une particularité des constructions aperçues jusqu'à présent. En effet, bien que l'on ne puisse pas parler d'un phénomène général, la fréquence d'utilisation de l'Emphatique du sujet dans ces constructions est assez régulière pour l'on s'y attarde quelque peu.

A – 2.1.2.2. L'affinité des causatives périphrastiques avec l'Emphatique du sujet

Dans le tableau 30 ci-dessous, nous reprenons les marques de conjugaison spécifiques à l'Emphatique du sujet que nous avons présenté au chapitre 1³⁸.

1PS	maa	C'est moi...
2PS	yaa	C'est toi...
3PS	moo	C'est lui...
1PP	ñoo	C'est nous...
2PP	yeena	C'est vous...
3PP	ñoo	C'est eux...

Nous avons déjà pu voir plusieurs exemples de causatives avec la forme *moo*. Les exemples 226 et 227 montrent l'utilisation de la deuxième personne du singulier *yaa*.

226 Yaa tax ba niitootuñu, mbedd yépp a ngi leer nàññ. ESuj2S causer temp.

³⁸ cf. chapitre 1, B – 3.2.3.

s'éclairer-Nég-3P rue toutes Prés. Prés. éclairer très C'est grâce à toi que nous ne nous éclairons plus à la torche, toutes les rues sont bien éclairées. (Fal) 227 Yaa tax ma dem (Fal) ESuj2S causer N1S partir C'est à cause de toi que je pars.

La particularité de ce paradigme est que ses marques ne sont pas obligatoires. Cependant, la forme *a* que l'on retrouve à la fin de toutes les marques de l'Emphatique sujet reste présente en l'absence des marques de conjugaison lorsque la fonction sujet est remplie par le syntagme. On retrouve la même marque lorsque le sujet est une proposition et qu'elle est introduite comme causateur (mise entre crochets).

228 [Li mu mer a] tax mu ne ma xërr caabi ji. (Fal) pro.déf. N3S ê.en.colère ESuj causer N3S m.cov. 1S lancer clé déf. C'est parce qu'il est en colère qu'il m'a jeté la clé. 229 [Li mu ràmmoon a] tax mu toog lu yàgg jàngiwul pro.déf. N3S avoir.la.gale-PASSÉ ESuj causer N3S asseoir pro. durer étudier-dir.-nég. C'est parce qu'il avait la gale qu'il est resté longtemps sans étudier. (Fal)

Rappelons qu'il ne s'agit pas d'une conjugaison obligatoire, nous voulons seulement ici tenter d'expliquer pourquoi il y a une telle fréquence d'utilisation de ces marqueurs dans les causatives en *tax*.

Dans les exemples vus jusqu'à présent, les causateurs sont de deux types : entité concrète ou événement. Robert (1991) propose qu'une des fonctions de l'Emphatique du sujet est de rhématiser un sujet parmi plusieurs sujets possibles ou de poser le sujet comme l'agent du procès. La valeur assertive de ce type de conjugaison porte donc sur le choix du sujet. Elle sert à sélectionner un sujet et à singulariser l'agentivité de ce sujet par rapport au procès. Ainsi, en plus de la construction qui permet d'identifier un causateur, l'Emphatique du sujet joue un rôle de marqueur supplémentaire de cette identification. L'Emphatique du sujet joue ici le rôle de surenchérissement de la réalité de l'identification du causateur. Le causateur introduit pouvant être peu attendu, moins probable ou éloigné, l'Emphatique du sujet permet ainsi de renforcer la véracité de cette identification. En d'autres termes, sans que cela constitue une contrainte absolue, il y a une relation forte entre l'usage de *tax* et la focalisation du causateur.

A – 2.1.3. Lu tax

Dans cette partie, nous allons présenter les différentes constructions que l'on trouve avec la forme *lu*. Ce morphème est composé de la marque de classe *l-* qui renvoie à la notion de chose en général et de la marque de spécification *-u* qui a la valeur d'indétermination. Ces différentes caractéristiques font que la forme *lu tax* sert également dans la langue comme interrogatif *pourquoi*.

Nous commençons par les constructions qui se rattachent aux causatives périphrastiques dans lesquelles *lu tax* n'est pas un interrogatif.

230 nga wax ma lu tax nga né jigéen soppal te bul wóolu. N2S parler 1S pro. causer N2S dire femme aimer-imp. conj. nég.inj.-imp. Avoir confiance tu me diras ce qui fait que tu dis ta femme aime-la, mais n'aie pas confiance (en elle). (Contes) 231 Dafa ma sall xef xaw ma lu tax (Fal) EVerb3S 1S accueillir.froidement savoir P1S pro. Causer Il m'a accueilli froidement, je ne sais pas pourquoi (ce qui (l')a causé). 232 Xawma lu tax sama bët biy raf. (Fal) savoir-Nég.1S pro. causer poss1S œil déf.-inacc. Tressaillir Je ne sais ce qui fait

que ma paupière tressaille.

Dans les exemples 230 à 232, à la différence des autres constructions causatives avec *l-*, la forme *lu* n'a ni une valeur cataphorique, ni une valeur anaphorique. Le causateur introduit soit n'est pas identifié, soit il demande à être éclairci, précisé. Ce sens vient bien évidemment de la valeur d'indétermination de *-u*. Il n'est donc pas étonnant que la même forme soit utilisée lorsque une question porte justement sur le causateur, ce causateur pouvant aussi bien renvoyer à une entité concrète qu'à un événement. L'interrogatif *pourquoi* que l'on peut aussi paraphraser par *quelle est la cause, qu'est-ce qui a fait que...* est construit par *lu tax*

233 Lu-tax am jigéeni Ngor ñu dul am jëkkër ? (Contes) pourquoi avoir femme-conn. Ngor N3P ENég.3S avoir époux Pourquoi il y a des femmes de Ngor qui n'ont pas de mari ? 234 Lu tax nga di ko xët ? (Fal) pourquoi N2S inacc 3S donner.une.claque Pourquoi lui donnes-tu une claque ? 235 Lu tax nga nëbb fowukaay bi ci suufu lal bi ? (Fal) pourquoi N2S cacher jouet déf. loc. sous-conn. lit déf. Pourquoi as-tu caché le jouet sous le lit ? 236 Lu tax ngeen dogoo ? (Fal) pourquoi N2P rompre.les.relations Pourquoi avez-vous rompu vos relations ?

Ce double fonctionnement indéfini/interrogatif n'est d'ailleurs pas propre à *lu* : on le retrouve avec les autres formes ayant pour base *-u*.

A – 2.1.4. Résumé

Nous venons de voir différentes constructions que nous avons analysées comme causatives périphrastiques. Il s'agit de constructions complexes, dans lesquelles on trouve comme prédicat de la proposition principale le verbe causateur *tax*. La seconde proposition est une complétive introduite sans marque de subordination. Nous avons divisé la présentation de cette construction en fonction du morphème de conjugaison de la principale. Selon sa forme, il introduit une entité concrète ou un événement en position de causateur, on retrouve ces deux possibilités avec le clitique de troisième personne du singulier *moo*. Nous avons mis à part les constructions où le pronom sujet de la principale (le causateur) est *lu*. Nous avons vu qu'il diffère des autres pronoms formés par le marqueur de classe *l-* et qu'il fonctionne également comme interrogatif. Il existe des constructions en *tax* qui diffèrent cette fois sur le plan de la structure syntaxique par rapport aux constructions présentées ci-dessus. Les particularités syntaxiques de ces constructions en *tax* ne nous permettent pas de les traiter dans la section des constructions causatives périphrastiques. Elles seront présentées en détail dans la section A – 3 portant sur les causatives à prédicat complexe. Dans les sections suivantes, nous présentons d'autres causatives périphrastiques construites avec d'autres verbes causateurs que *tax*.

A – 2.2. Autres lexèmes verbaux causateurs

On trouve en wolof des causatives périphrastiques construites avec d'autres verbes causateurs. Dans cette section, nous en présentons deux, les causatives en *def* et les causatives en *bàyyi*.

A – 2.2.1. Les causatives en def

Les causatives périphrastiques construites à l'aide du lexème verbal signifiant 'faire' *def* sont, comme avec *tax*, des constructions de type complétives. Le lexème verbal *def* est un verbe transitif (237) qui garde sa transitivité lorsqu'il est utilisé comme verbe causateur, mais son objet est alors une unité phrastique. Dans l'exemple 238, le verbe causateur *def* a comme sujet *Yalla* et comme objet la proposition *mu am jenn jabar dee bàyyi fi doomam*. Le verbe *am* de la seconde proposition a un sujet *mu* et un objet *jenn jabar dee bàyyi fi doomam*.

237 Wànte léégi, danuy def lenn... (Contes) mais maintenant EVerb3S faire une.chose Maintenant, nous allons faire une chose. 238 Yàlla def [mu am jenn jabar ju dee bàyyi fi doomam.] (Contes) Dieu faire N3S avoir une épouse rel. ê.mort laisser loc. enfant-poss3S Dieu fit qu'il avait une épouse qui mourut en laissant son enfant.

On trouve avec *def* un type de construction complétive semblable à celui rencontré avec *tax* du point de vue de l'absence du complémenteur, mais différent du fait de la présence fréquente d'un pronom cataphorique *ko* qui anticipe sur la subordonnée. En effet, dans les constructions avec *def*, la complétive peut être reprise sous la forme d'un pronom cataphorique *ko* dans la principale.

239 Dinaa ko def nga am doom (Contes) FUT1S 3S faire N2S avoir enfant Je ferai (ça) que tu aies un enfant

Dans cet exemple, la forme *ko* annonce l'ensemble de l'événement causé.

240 Dinaa ko ; def [nga am doom] ; (Contes) FUT1S 3S faire N2S avoir enfant Je ferai (ça) que tu aies un enfant

Cette particularité de construction de complétive se retrouve dans d'autres langues. En bambara, par exemple, bien que l'anticipation de la complétive sous la forme d'un pronom objet régi par le verbe de la principale soit motivée par des caractéristiques syntaxiques, on retrouve le même type de construction qu'en wolof.

bambara (Creissels, CP) 241 a. Seku ye [tiyèn] fò Adama ye Sékou AC.POS vérité dire Adama à 'Sékou a dit la vérité à Adama.' b. Seku y' [a] fò Adama ye Sékou AC.POS ceci dire Adama à 'Sékou a dit ceci à Adama.' c. Seku y' [a]; fò Adama ye [ko Fanta furula], Sékou AC.POS ceci dire Adama à que Fanta se+marier.AC.POS 'Sékou a dit ceci à Adama, que Fanta s'était marié.'

Ce type de construction en bambara est lié à la position de l'objet dans la proposition, ce qui n'est pas le cas du wolof. On peut supposer que cette construction a, en wolof, une motivation pragmatique.

A – 2.2.2. Les causatives en *bàyyi*

Les autres causatives périphrastiques sont construites avec le verbe *bàyyi* 'laisser'.

242 Yaa ngi bàyyi xale bi muy jooy ba taataar (Fal) Prés2S Prés. laisser enfant déf. N3S-inacc. pleurer temp. ne.plus.pouvoir.s'arrêter Tu as tellement laissé l'enfant pleurer qu'il ne pouvait plus s'arrêter. 243 Danga war bàyyi suuf si nàyyi ñaari nawet. (Fal) EVerb2S devoir laisser sol déf. rester.en.friche deux-conn. Hivernage Tu dois laisser la terre se reposer pendant deux hivernages. 244 du liggéey du bàyyi moroomam yi liggéey. (Fal) Nég.inacc.3S travailler ENég3S laisser camarade-poss3S déf.P travailler il ne travaille pas et ne laisse pas ses

camarades travailler.

Elles fonctionnent sur le même modèle que les causatives périphrastiques traditionnelles. Dans ces causatives, le causateur est le sujet/agent du verbe causatif (*tax*, *def* ou *bàyyi*) et le causataire est le sujet/agent de la proposition décrivant l'événement provoqué.

Généralement, lorsqu'une langue utilise différents verbes dans la construction de causatives périphrastiques, il existe des différences au niveau du sémantisme. Nous abordons cet aspect des causatives dans la section B. Notons tout de même que le causateur peut montrer différents degrés de volonté, de contrôle sur l'action causée. Le rôle du causateur peut donc être compris avec un sens relativement plus large, pouvant englober celui qui laisse faire, celui qui fait faire d'une façon forcée, celui qui aide à faire ou tout simplement celui qui participe. Dans certaines langues, ces différents sens appartiennent à une même construction (245 et 246).

- tswana (Creissels, CP)

245 Kitso o agisa Mpho ntlo Kitso ISCL construire.CAUS Mpho maison 'Kitso fait construire une maison par Mpho' 'Kitso laisse Mpho construire une maison' 'Kitso aide Mpho à construire une maison'

- géorgien (Creissels, CP)

246 mama svil-s ts'eril-s ats'erinebs père fils-OBJ lettre-OBJ écrire.CAUS.3S 'Le père fait écrire une lettre par son fils' 'Le père laisse son fils écrire une lettre' 'Le père aide son fils à écrire une lettre'

Or, on peut déjà noter que mis à part les causatives avec *bàyyi*, des causateurs comme ceux des exemples tswana et géorgien ne se trouvent pas dans des constructions causatives périphrastiques en wolof. Il existe, dans cette langue, une autre causative de type *aider* à qui entre dans le champ des causatives morphologiques. Elle est marquée par le suffixe – *le* (247), nous la décrivons plus longuement dans une autre section.

247 Ligéyle naa ko këram. travailler-le P1S 3S maison-poss1S Je l'ai aidé à construire sa maison.

Nous essayerons de voir dans la section B portant sur le sémantisme des causatives, comment se répartissent ces différents sens en wolof et si les causatives du wolof suivent la tendance générale, à savoir que les causatives périphrastiques précisent le type de causation essentiellement par le choix du verbe (*faire*, *causer*, *provoquer*, *aider*, *laisser*...), tandis que les causatives morphologiques ont un sémantisme plus large.

A – 2.3. Récapitulatif des causatives périphrastiques en wolof

Les causatives périphrastiques sont des propositions complexes à subordonnées complétives. Les marqueurs de causation dans ces constructions sont de trois types : *tax* 'causer', *def* 'faire' et *bàyyi* 'laisser'. Pour les causatives en *tax*, les plus répandues, nous avons séparé la présentation selon la forme du morphème de conjugaison de la principale. Nous avons ainsi mis en évidence des formes pronominales qui permettent d'introduire un événement comme causateur. Nous avons également montré une affinité de ces constructions avec une conjugaison, l'Emphatique du sujet.

Les causatives en *def* peuvent régir dans le principale un pronom qui anticipe sur la subordonnée, tandis que les causatives en *bàyyi* ne présentent pas par rapport aux causatives en *tax* de particularité syntaxique.

Dans les sections suivantes, nous poursuivons l'examen des formes des causatives selon l'échelle de compacité de Dixon (2000), nous abordons dans un premier temps ces constructions sur le plan typologique, puis nous présentons ces constructions en wolof lorsqu'elles sont attestées. La section suivante traite des causatives à prédicat complexe.

A – 3. Les causatives à prédicat complexe.

A – 3.1. Présentation typologique

Les causatives périphrastiques sont, d'un point de vue syntaxique, décrites comme composées de deux propositions qui entretiennent entre elles un degré de dépendance. Certaines constructions causatives peuvent être en apparence rattachables aux causatives périphrastiques, mais certains tests syntaxiques permettent de mieux les identifier comme des causatives à prédicat complexe. Ces causatives sont, pour différentes raisons, des plus difficiles à cerner dans les analyses descriptives sur la causativité. La notion de prédicat complexe regroupe différentes structures syntaxiques. On trouve, entre autres, des structures qui sont désignées comme verbes sériels. Le problème de ce terme est qu'il regroupe différentes constructions qui n'entrent pas toujours dans la notion de prédicat complexe.

“It is difficult to say exactly which languages really have serial verbs. [...] there is most of the time no obvious distinction between serial verbs and verb sequences in which each verb constitutes a distinct predicate, in particular consecutive constructions (i.e. constructions in which two or more successive clauses represent successive events).” (Creissels, 2000 : 240)

De ce fait, l'identification d'un marqueur causatif qui morphologiquement se présente comme un verbe indépendant du verbe qui représente l'événement causé peut, selon le degré de grammaticalisation de cette marque, être identifié comme un second prédicat ou un auxiliaire. Dans le premier cas (deux prédicats), cette construction diffère des causatives périphrastiques seulement par un marquage plus fort de la dépendance de la seconde proposition. Tandis que dans le deuxième cas (auxiliaire + verbe), bien que ces constructions ressemblent à des constructions complexes, elles n'en ont pas le fonctionnement. Ainsi, les constructions qui, morphologiquement, combinent un verbe de forme finie et un verbe de forme non finie, de par leur fonctionnement, se rapprochent soit des causatives périphrastiques, soit des causatives morphologiques.

Il est possible de trouver en français des constructions des deux types. Les constructions *faire + verbe à l'infinitif* ne peuvent être analysées que comme une fusion de prédicats, tandis que d'autres constructions de type $V_1 + V_2$ où V_2 est un verbe non fini, sont à analyser comme des constructions dans lesquelles V_2 est le prédicat de la complétive de V_1 .

Ces différences de traitements entre les deux constructions relèvent de deux critères qui tiennent à la position des arguments de V_2 . Dans les propositions (a et a') des deux

exemples 248 et 249, on voit que le traitement de ce qui est sémantiquement l'argument 1 de V_2 diffère. Et dans les propositions (d.), on voit que le second argument de V_2 , pronominalisé, ne peut pas toujours se cliticiser sur le verbe dont il est sémantiquement l'argument.

248 a. J'ai fait construire une maison à cet homme. a' *J'ai fait cet homme construire la maison. b. Je lui ai fait construire une maison. c. Je la lui ai fait construire. d. *Je lui ai fait la construire. 249 a. J'ai vu cet homme peindre une maison. a' ?J'ai vu peindre une maison à/par cet homme. b. Je l'ai vu peindre une maison. c. Je la lui ai vu peindre. d. Je l'ai vu la peindre.

Ainsi, dans les constructions *faire + infinitif*, le fait que les arguments de V_2 n'ont pas le comportement que l'on attend du fait de leur relation sémantique à V_2 , permet de supposer que *faire* V_2 forme un noyau prédicatif, on parle alors de fusion de prédicats³⁹. Tandis que le cas de *voir + infinitif* s'analyse comme une construction complexe dans laquelle l'objet de la principale contrôle la complétive.

Le problème que posent ces constructions, découvert par la Grammaire Relationnelle, a été développé dans le cadre de Head-Phrase Structure Grammar (HPSG), en liaison avec des observations selon lesquelles les propriétés syntaxiques de combinaisons *faire + infinitif* constituent un point majeur de contraste entre langues romanes et langues germaniques (Aissen et Perlmutter (1983), Abeille et Godard (1996) et plus particulièrement sur le français Zaenen et Dalrymple (1996)). Ceci explique que l'étape de grammaticalisation que présentent ces constructions est souvent omise dans la présentation du continuum des constructions causatives. Elles sont, par défaut, interprétées comme une phase intermédiaire de grammaticalisation du verbe causatif vers un marqueur de type auxiliaire ou morphème.

Même si ces constructions constituent une étape de grammaticalisation du prédicat causatif des constructions périphrastiques, leur analyse et description peuvent aider à comprendre les données de certaines langues qui présentent une de ces étapes intermédiaires ou les particularités des constructions périphrastiques. Dans la section suivante, nous présentons deux cas de causative à prédicat complexe construites à l'aide du verbe *tax* déjà rencontré dans les causatives périphrastiques.

A – 3.2. Les causatives à prédicat complexe en wolof

Les causatives à prédicat complexe du wolof sont de deux types. Elles mettent en jeu le verbe *tax*. La différence entre ces constructions est liée à la marque que l'on trouve entre les deux verbes, soit elle prend soit la forme *a* (marqueur de dépendance verbale), soit la forme *dí*.

Dans les propositions (250 à 254), nous avons affaire à des causatives à prédicat complexe. L'absence du morphème de conjugaison du verbe de la subordonnée n'est pas toujours un test efficace en wolof pour montrer le caractère non fini d'un verbe. En effet, nous avons vu que certaines marques de conjugaison ne sont pas obligatoires lorsque le syntagme est présent dans la proposition (Narratif, Emphatique du sujet et Présentatif). Le caractère non fini du verbe de la seconde proposition s'observe mieux, d'une part à

³⁹ Le terme de fusion des prédicats emprunté à Creissels renvoie à la notion plus courante de *clause union*.

travers le marqueur de l'infinitif *a* que nous glossons *dépendance verbale (d.v.)*. D'autre part, à la différence des périphrastiques présentées dans les sections précédentes, dans les constructions à prédicat complexe le sujet sémantique du second verbe est toujours intégré dans la principale sous la forme d'un pronom objet régi par *tax*.

250 *War naa fonk toxoro gi, [moo ma tax a tedd] (Fal) devoir N1S respecter flûte déf. ESuj3S 1S causer d.v. ê.décent Je dois respecter la flûte, elle me permet de vivre décevement.* **251** *Yàpp wi dañu ko tufe, [moo ko tax a saf.] (Fal) viande déf. EVerb3P 3S cuire.à.l'étouffée ESuj3S 3S causer d.v. ê.succulent La viande, on l'a cuite à l'étouffée, c'est pourquoi elle est succulente.* **252** *Kenn xamul [li ko tax a xaru] (Fal) personne savoir-Nég. rel. 3S causer d.v. se.suicider Personne ne sait les raisons pour lesquelles il s'est suicidé.* **253** *Nit kii [yaa ko tax a jóg] homme dém. ESuj2S 3S causer d.v. lever Cet homme, c'est pour toi qu'il est venu.* **254** *Lu ñaaw lu nekk séet bi dina ko dégg, pro.indéf. ê.vilain pro.indéf. être jeune.mariée déf. FUT3S 3S entendre [waaye du ko tax a mer] (Fal) mais ENég3S 3S causer d.v. ê.en.colère Il est de coutume d'accueillir la jeune mariée par des propos insultants, celle-ci (les) l'entend, mais elle ne s'en offusque pas.*

Sur ce point, la forme *ko* des constructions en *tax* peut laisser une certaine ambiguïté au niveau de l'interprétation de l'élément qu'il reprend. Nous avons vu que les propositions principales de certaines causatives périphrastiques régissent également un clitique objet *ko* qui anticipe l'événement causé. Une telle interprétation de *ko* dans les constructions à prédicat complexe n'est pas possible si l'on considère l'exemple 250 où l'on peut voir que le clitique objet dans ces causatives peut être de première personne (*ma*) et n'anticipe donc pas l'événement causé, mais reprend bien le causataire. De ce fait, le verbe *tax* (255) régit deux arguments, les nominaux sujet (causateur) et objet (causataire), et ce second argument est lié sémantiquement au second verbe de la construction.

Ns No INF causateur causataire événement causé 255 *Nit kii yaa ko tax a jóg homme dém. ESuj2S 3S causer d.v. lever Cet homme, c'est à cause de toi qu'il s'est levé.*

Les formes pronominales objet que l'on trouve dans les constructions avec *def* (259) ne correspondent pas à ce que l'on trouve dans les constructions en *tax* (256 à 258).

256 *Nit kii yaa ko ; tax Ø ; a jóg homme dém. ESuj2S 3S causer d.v. lever Cet homme, c'est à cause de toi qu'il s'est levé.* **257** *War naa fonk toxoro gi, moo ma ; tax Ø ; a tedd (Fal) devoir N1S respecter flûte déf. ESuj3S 1S causer d.v. ê.décent Je dois respecter la flûte, elle me permet de vivre décevement.* **258** *...moo ko ; tax Ø ; di senkiliku nii ? (Fal) ...ESuj3S 3S causer inacc. se.vanter man. ...c'est pourquoi il a cette démarche fière ?*

Dans les exemples 256, 257 et 258, les formes *ko* et *ma* renvoient au causataire sémantiquement lié au second verbe de la proposition. La différence que nous avons relevée entre les constructions des exemples 256 à 258 vs. 259 porte sur le caractère fini ou non du verbe. Dans les exemples 256, 257 et 258, le second verbe ne porte pas de marque, il ne régit pas son sujet et est marqué comme dépendant du premier verbe. Ces constructions relèvent donc des causatives à prédicat complexe. Alors que dans l'exemple avec *def*, la forme *ko* ne fait qu'annoncer l'ensemble de l'événement causé et le verbe de la subordonnée régit son sujet *nga*.

259 *Dinaa ko ; def [nga am doom] ; (Contes) FUT1S 3S faire N2S avoir enfant Je*

ferai (ça) que tu aies un enfant

Il est intéressant de noter que les seconds verbes des constructions à prédicat complexe sont des verbes intransitifs d'état ou inchoatif : *tedd* 'être décent', *saf* 'être succulent', *xaru* 'se suicider', *jóg* 'être levé/se lever', *mer* 'être en colère'... Avec des verbes transitifs, le même type de construction est difficilement accepté par les locuteurs, de plus la relation est inversée, c'est sans doute une des raisons de cette réticence.

260 ? War naa fonk sama jabar, moo ma tax a lekk yàpp. devoir P1S respecter poss1S épouse ESuj3S 1S causer d.v. manger viande Je dois respecter ma femme, c'est pourquoi je mange de la viande. *Je dois respecter ma femme, c'est elle qui me fait manger de la viande.

L'indice sujet *moo* n'est pas interprété comme renvoyant à la femme, mais comme reprenant l'événement entier. La structure syntaxique qui permet de reprendre ce sens ne peut avoir une forme infinitivale et la forme pronominale *moom* doit être utilisée afin de lever l'ambiguïté de l'indice sujet *moo*, on a affaire dans ce cas à une causative périphrastique.

261 War naa fonk sama jabar, moom moo tax may lekk yàpp devoir P1S respecter poss1S épouse 3S ESuj3S causer N1S-inacc. manger viande Je dois respecter ma femme, c'est elle qui me fait manger de la viande.

Dans la suite de cette section, nous allons présenter une autre causative à prédicat complexe en *tax*. Dans ces constructions, l'agent de l'événement causé est régi sous la forme d'un pronom objet par le verbe *tax*. Mais à la différence des propositions présentées ci-dessus, le second verbe n'est pas lié à *tax* par la marque de dépendance verbale *a*, mais par le morphème *di*.

262 ...moo ko tax di senkiliku nii ? (Fal) ...ESuj3S 3S causer inacc. se vanter man. ...c'est pourquoi il a cette démarche fière ? 263 Looloo ko taxoon jóg di tojsi Yoof (Contes) dém.-ESuj 3S causer-PASSÉ lever inacc. briser-rap. Yoof C'est cette façon (d'agir), qui a fait tomber Yoof.

Face à ces constructions, nous supposons que les formes verbales infinitives en wolof conservent une indication aspectuelle qui est marquée par la forme *a* pour l'accompli et la forme *di* pour l'inaccompli. Cependant, cette hypothèse remet en question différents points sur le système de conjugaison décrit dans le chapitre 1.

Lorsque nous avons présenté le système de conjugaison⁴⁰ du wolof, nous avons abordé le cas de la forme *di*, qui selon ces emplois peut être rattachée ou non à la notion d'inaccompli. Or lorsque la forme *d(i)* est utilisée comme relateur de deux verbes, elle n'est pas présentée comme véhiculant la valeur d'inaccompli. Le second problème qui se pose est que le morphème accompli est présenté sous la forme Ø, puisque la valeur accompli est véhiculée par les marques de conjugaison. Cependant, notre hypothèse s'appuie sur le fait qu'en l'absence de marques de conjugaison une différence entre accompli et inaccompli doit être spécifiée. Ainsi l'identification des marques *a* et *di* reste problématique dans ces constructions. Cependant, ceci n'enlève rien au fait que les constructions en *tax* présentées dans cette section doivent être considérées comme des causatives à prédicat complexe. Cette affirmation s'appuie sur le degré de dépendance

⁴⁰ cf. chapitre 1, B – 3.1.2.

plus fort entre les deux verbes de la construction, cette fusion des verbes en un seul prédicat se voit d'une part au travers des marques de dépendance *a* et *di*, d'autre part à travers la rection d'argument sémantiquement lié à V_2 par *tax*. Cette tendance de grammaticalisation de *tax* est par ailleurs renforcée par le fait que ce verbe ne peut régir à l'heure actuelle des objets nominaux.

Dans la section suivante, nous présentons les différentes causatives morphologiques, dans un premier temps sur le plan typologique, puis en wolof.

A – 4. Les causatives morphologiques

D'un point de vue typologique, ces causatives peuvent avoir différentes formes. Le procédé morphologique peut consister en un changement interne (timbre de la voyelle ou mutation de consonne), répétition d'une consonne, allongement d'une voyelle, changement de ton, reduplication, affixation (Dixon 2000 : 33-34). Toutes les langues n'ont pas ce type de causatives, mais dans les langues qui utilisent ce procédé dans l'expression de la causation, certaines en ont plusieurs. La causative est habituellement présentée comme augmentant la valence du verbe. Ainsi, un verbe intransitif dérivé devient un verbe transitif et un verbe transitif devient un ditransitif. Sur le plan typologique, il n'est pas rare de trouver des langues où le causatif morphologique est limité aux bases intransitives, essentiellement pour des considérations cognitive et syntaxique. En effet, sur le pan cognitif, l'application d'un marqueur causatif sur un verbe non causatif sémantiquement est plus facile à traiter qu'un morphème causatif sur un verbe déjà sémantiquement causatif. Sur le plan syntaxique, l'ajout d'un sujet sur des verbes transitifs rend le traitement syntaxique de l'ancien sujet plus délicat, notamment pour les langues qui n'autorisent pas les propositions à objets multiples.

Pour les langues qui ont plusieurs procédés morphologiques causatifs, il est fréquent que la symétrie intransitif/transitif et transitif/ditransitif ne soit pas respectée dans toutes les constructions causatives. Dixon (2000 : 47) décrit, ainsi, les suffixes de causation de la langue mishmi (branche bodic de la famille tibéto-birmane, Nord-Est de l'Inde). Il y a dans cette langue deux suffixes de causation : *-bo* et *-syig*. Le morphème *-bo* est utilisé pour construire une causative dans laquelle on ne spécifie pas le causateur, seul le causataire apparaît (264a.). Tandis qu'avec le morphème *-syig*, seul le causateur est spécifié (264b.). Pour que les deux participants soient spécifiés en même temps, le verbe doit être marqué deux fois (264c.).

mishmi (Sastri 1984 : 155-6)

264 a. há0 tapé0 thá0-de-bo 1sg+NOM rice eat-TENSE-CAUS₁ I (causee) was made to eat rice (by someone - unstead but implied causer) b. há0 tapé0 thá0-syig-a 1sg+NOM rice eat-CAUS₂-TENSE I (causer) made (someone – unstead but implied causee) eat rice c. há0 thá0-syig-a, nyú thá0-de-bo 1sg+NOM eat-CAUS₂-TENSE 2sg+NOM eat-TENSE-CAUS₁ I made you eat

Le marquage particulier des causateur et causataire est assez rare (264c.). En revanche, on trouve dans beaucoup de langues, le type de proposition (b.) marquage du causataire seul en cumulant une marque de causatif et une marque de passif, comme on peut le voir dans la traduction en anglais de la proposition (b.) *I was made to eat rice*.

Lorsque les causatives de transitive ne montrent pas de variation, il y a plusieurs traitements possibles pour les différents arguments de la proposition. Nous reprenons ici le tableau de Dixon (2000 : 48) auquel nous ajoutons une colonne indiquant les langues qui montrent ces différents types de constructions.

type	causer	original A (causee)	original O	languages
(i)	A	special marking	O	Nivkh
(ii)	A	retains A-marking	O	Kabardian (North-west Caucasian)
(iii)	A	has O-marking	has O-marking	Tariana
(iv)	A	O	non-core	Javanese, Swahili
(v)	A	non-core	O	French

Le procédé morphologique utilisé en wolof est celui de l'affixation, plus précisément la suffixation. Il existe 5 suffixes identifiables comme causatifs *-e*, *-al*, *-lu*, *-looet* *-le*, nous allons les présenter séparément et dans cet ordre. Nous pouvons déjà préciser que, le wolof ayant des verbes ditransitifs dans les causatives morphologiques de transitifs, sans variation, le causataire et l'objet du verbe non dérivé sont tous les deux traités comme objets, ce qui correspond au type (iii) du tableau 31. Autrement dit, les formes verbales dérivées de transitives traditionnelles présentent des structures syntaxiques de véritables verbes ditransitifs.

A – 4.1. Le suffixe *-e*

Ce suffixe causatif fonctionne avec très peu de verbes et aucun lien sémantique ne permet de les relier. Même si beaucoup ont une valeur spatiale (*génn* : sortir, *dellu* : se retourner, *tasaar* : être éparpillé, *wàcc* : descendre), on trouve, à côté, des verbes tels que *des* 'rester', *tudd* 'se nommer' et *aay* 'être interdit' qui ne la possèdent pas. Ainsi, de par cette faible utilisation et l'absence de lien entre ces verbes, nous posons que ce marqueur de causativité est à l'heure actuelle lexicalisé. Ces formes verbales dérivées sont donc des causatives lexicales, même si elles sont construites par un procédé morphologique. Dans les exemples 265 à 267, nous présentons quelques-uns des verbes qui fonctionnent avec ce suffixe, dans lesquels on peut voir que le procédé de causation reste actif. Le verbe *génn* 'sortir' (265), est un verbe de mouvement intransitif (265a.) auquel on peut ajouter un locatif introduit par la préposition *ci* (265b.). La forme dérivée *génne* 'faire sortir quelqu'un ou quelque chose' est bien la contrepartie transitive causative de *génn* (265c.).

265 a. Bësal taab gi ba mbér mépp génn ! (Fal) presser-imp. abcès déf. ab. pus tout sortir Presse l'abcès pour que tout le pus sorte ! b. Néeg bi dafa tàng, maa ngiy génn ci diggu kër gi féexlu. chambre déf. EVerb3S ê.chaud Prés1S Prés.-inacc. sortir loc. cour déf. s'aérer Il fait chaud dans la chambre, je sors dans la cour prendre l'air. (Fal) c. Génne naa guro yu sànkàr yépp. (Fal) sortir-e P1S cola jonc. ê.véreux tous J'ai sorti toutes les colas véreuses. 266 a. Man, Maymuna laa tudd, sant Jóób. (Contes) 1S Maïmouna EC1S se.nommer avoir.pour.nom Diop Moi, je me nomme Maïmouna, mon nom est Diop. b. Nappakat bi itam tudde ko Mbeex. (Contes) pêcheur déf. aussi se.nommer-e 3S

Mbeex *Le pêcheur la nomma Mbeex. 267a. Dox timis aay na. (Fal) marcher crépuscule ê.interdit P3S Marcher au crépuscule n'est pas recommandé. b. Aaye nañu ku fi dugg. (Fal) ê.interdit-e N3P pro. loc. entrer Il est interdit d'entrer ici. Litt. Ils interdisent à quiconque d'entrer ici.*

Nous reviendrons sur ces causatives plus en détail dans la partie qui traite des causatives lexicales. Nous allons maintenant passer au second procédé morphologique de causation en wolof, le suffixe *-al*.

A – 4.2. Le suffixe *-al*

À l'inverse de *-e*, le marqueur *-al* est très productif, il est très difficile de recenser l'ensemble des verbes qui effectuent leur contrepartie causative avec cette dérivation. Cependant, il présente certaines restrictions qui permettent de délimiter son champ d'action. Il ne s'applique que sur des verbes intransitifs, qui peuvent être considérés comme des verbes non dynamiques.

“A [-dyn] SoA⁴¹ is an SoA which does not involve any change, i.e., where the entities involved are presented as being or remaining the same at all points of the time interval during which the SoA obtains. We can use the general term Situation for such [-dyn] SoAs.” (Dik, 1989, 91) 268 a. Ndox mi bax na, sotti ko ci termoos bi ! (Fal) eau déf. bouillir P3S introduire 3S loc. thermos déf. L'eau est bouillante, mets-la dans la bouteille thermos ! b. Baxal na ñebbe ji. (Fal) bouillir-al P3S niébé déf. Elle a fait bouillir les « niébés ». 269 a. Yère yu weex rekk lay sol. (Fal) vêtement jonc. ê.blanc seul. EC3S-inacc. Mettre Il ne porte que des habits blancs. b. Weexal na taax mépp bala mu koy pentuur. (Fal) ê.blanc-al P3S bâtiment tout avant N3S 3S-inacc. Peindre Il a blanchi tout le bâtiment avant de le peindre.

Dans les exemples 268 et 269, le suffixe *-al* de par les modifications qu'il entraîne peut donc être considéré comme un morphème causatif. Il permet d'ajouter un causateur au changement subi par l'objet. Il permet ainsi de donner une contrepartie causative à ces verbes.

La dérivation causative *-al* s'applique également sur une classe de verbes particuliers. Dans le chapitre 2, nous avons mis en parallèle les découpages sémantico-cognitifs effectués par différentes théories sur les différents types d'événement que représentent les bases verbales. Nous avons alors indiqué que sur ce principe, il est possible d'identifier les verbes de mouvement du wolof, comme des verbes inchoatifs qui ont la particularité d'avoir un sujet *self-agent*, autrement dit qui cumulent les rôles d'agent et de siège du processus. Ces particularités nous ont permis d'expliquer l'absence de dérivation moyenne pour ces verbes. Pour la dérivation causative, il semble que le caractère agent du sujet soit effacé, puisque le suffixe *-al* permet de créer les contreparties causatives de ces verbes.

Dans l'exemple 270, *dal* 'se poser' est un verbe monovalent inchoatif (270a.). Le sujet de la forme non dérivée cumule les rôles agent et siège du procès. Avec la forme dérivée (270b.), le sujet est un causateur et l'objet est un causataire patient. Il s'agit bien de la

⁴¹ SoA = Sates of affairs que l'on peut traduire par procès.

contrepartie causative de la forme intransitive.

270 a. Tan mi dal na ci médd mi. (Fal) vautour déf. se.poser P3S loc. charogne déf. Le vautour s'est posé sur la charogne. b. mu né ñu dalal leen fii. (Contes) N3S dire N3P se.poser-al 3P loc. il dit (qu')ils les posent ici.

Cette dérivation fonctionne également avec les verbes de mouvement, pour lesquels le cumul des rôles sur l'argument sujet est moins visible. Cependant, dans ces événements, l'initiateur et le siège du procès de l'événement *entrer* correspond au sujet seul (271a), et dans la proposition (271b) ce cumul vaut également pour le co-participant de l'action introduit par la préposition *ak/ag*.

271 a. ñu dugg ci néég bi, (Contes) N3P entrer loc. chambre déf. ils entrèrent dans la chambre, b. damaa dugg ag moom ci néég bi ! (Contes) EVerb1S entrer avec 3S loc. chambre déf. je rentre avec lui dans la chambre ! c. mooy defar baag, ñów ci teen bi, duggal ko, (Contes) ESuj3S-inacc. fabriquer seau venir loc. puits déf. entrer-al 3S Il fabriquait un seau à puiser, venait au puits, le rentrait, d. su duggalee baag bi ci biir teen bi, (Contes) HYP. entrer-al-ANT seau déf. loc. intérieur puits déf. si (il) entraît le seau dans le puits,

Le type de causative que l'on obtient avec ce suffixe présente des particularités que l'on ne retrouve pas avec les causatives prototypiques (si on considère comme prototypique les causatives à causataire agent), mais ce type de dérivation causative n'est pas exceptionnel, il est parfois appelé factitif.

D'autres verbes intransitifs, dont certains entrent dans la classe des verbes de mouvement, forment leur contrepartie causative avec une forme *-ale*. Bien que cette marque puisse faire penser à un cumul de suffixes, les modifications qu'elle entraîne ne peuvent être interprétées que comme une dérivation causative simple. Dans les exemples suivants, le verbe intransitif *àgg* 'arriver à destination, être achevé' qui présente des variantes *yegg / egg* forme sa contrepartie causative avec le suffixe *-ale*.

272 a. Sama liggéey àgg na. (Fal) poss1S travail é.achevé P3S Mon travail est achevé. b. Xaaral ma àggale liggéey bi. (Fal) attendre-imp. N1S é.achevé-ale travail déf. Attends que je termine le travail.

L'hypothèse selon laquelle cette forme ne peut, au moins d'un point de vue synchronique, être décomposée est renforcée par la présence de la même forme pour verbaliser des bases nominales, par exemple *gan* 'hôte' □ *ganale* 'accueillir'.

273 a. Fu gan giy fanaan ? (Fal) inter.loc. hôte déf.inacc. passer.la.nuit Où l'hôte passera-t-il la nuit ? b. Ndar dëkku teraangu la, saint-louis village.conn. hospitalité EC3S dañu lay ganale ba nga rus. (Fal) EVerb3P 2S-inacc. accueillir ab. N2S é.géné Saint-Louis est une ville d'hospitalité ; on y est tellement bien reçu qu'on y est un peu gêné.

Et d'autre part, par la possibilité de pouvoir exprimer le même sens avec le suffixe *-al* pour la plupart des verbes qui forment leur contrepartie causative en *-ale*.

274 Xaaral ma àggal liggéey bi. (Fal) attendre-imp. 1S é.achevé-al travail déf. Attends que je termine le travail. 275 a. Dajale naa Moodu, Hasan ak Faatu é.recensé-ale P1S Modou Hasan avec Fatou J'ai rassemblé Modou, Hasan et Fatou. b. Dajal naa Moodu, Hasan ak Faatu é.recensé-al P1S Modou Hasan avec Fatou J'ai rassemblé Modou, Hasan et Fatou.

Nous considérons donc la forme *-ale* comme une variante de *-al*. Avant de passer aux autres morphèmes de dérivation causative, nous voulons nous arrêter sur une particularité du suffixe *-al*.

A – 4.2.1. Les bases verbo-nominales et le suffixe *-al*

Dans notre présentation de la langue wolof, nous avons abordé le problème des bases verbo-nominales et nous avons précisé que nous ne chercherions pas à développer la question de la création de bases verbales purement nominales. Il nous semble cependant important de montrer le parallélisme qui existe entre les bases verbales dérivées de verbe avec *-al* et cette même dérivation avec comme point de départ des bases nominales. La fonction de ce suffixe avec les verbes intransitifs est causative. Il y a modification de la valence par ajout d'un causateur, ce qui nous permet d'identifier ce suffixe comme un marqueur de voix. Lorsque ce suffixe fonctionne avec un lexème nominal, on obtient un verbe transitif sémantiquement causatif. Nous ne remettons pas en cause par là l'identification du suffixe *-al* qui fonctionne avec les bases verbales. Nous voulons simplement montrer que cette même forme peut s'appliquer sur des bases strictement nominales et que dans ce contexte, on peut mettre en évidence une cohérence du système de dérivation de cette langue, sans pour autant identifier dans la dérivation nominale ce suffixe comme un marqueur de voix.

Dans ces exemples 276 et 277, nous avons dans les propositions (a.) la forme nominale, il s'agit d'une base strictement nominale. Dans les propositions (b. et c.), les formes dérivées correspondent à des verbes transitifs et ont une valeur causative.

276 a. *Yaa war a wax foo wéer tuuma ji nga ko teg. (Fal) ESuj2S devoir d.v. parler loc.-N2S fonder accusation déf. EVerb2S 3S poser C'est toi qui dois dire sur quoi tu fondes l'accusation que tu portes contre lui.* b. *Tuumaaloon nañu ko ci càcc googu. (Fal) accusation-al-PASSÉ P3P 3S loc. vol dém. On l'avait accusé dans cette histoire de vol.* 277 a. *Suy doom ju góor am na barke. (Contes) HYP.-inacc. enfant jonc. homme avoir P3S bénédiction Si c'est un garçon, il sera béni (il sera chanceux).* b. *wallaay Yàlla na nga barkeel, (Contes) Walah.hi Dieu P3S 2S bénédiction-al Walah hi que Dieu te bénisse,* c. *Yàlla na sa doom barkeel ! (Fal) Dieu P3S poss1S fils bénédiction-al Que ton fils réussisse dans la vie !*

Le système présente donc une cohérence de dérivation. Il est en revanche difficile de savoir d'où provient cette cohérence du système. Sans aucune donnée historique sur la langue, nous ne pouvons que donner un des scénarios qui nous semble le plus probable, mais qui reste à vérifier. La langue wolof est une langue qui, comme beaucoup d'autres langues, a de nombreuses bases verbo-nominales sans marque de différenciation entre les noms et les verbes. Il est fréquent que ces bases bivalentes perdent leur correspondant verbal, sans pour autant perdre leurs formes dérivées. Ainsi, on pourrait imaginer que les lexèmes nominaux *tuuma j-*, *barke b-*... avaient des correspondants *tuuma* 'être accusé', *barke* 'être béni' et que seules les formes dérivées causatives *tuumaal* 'accuser' et *barkeel* 'bénir' sont restées⁴².

⁴² Le mot 'barke' est emprunté à l'arabe. Dans une langue géographiquement peu éloignée telle que le mandingue (famille Niger-Congo, mandé), il existe également un lexème *bark(i)ka* qui est une base verbo-nominale et peut donc fonctionner comme un lexème verbal sans dérivation.

A – 4.3. Le suffixe *-lu*

Ce suffixe ne s'applique que sur des verbes d'activité. Il existe également une autre restriction qui relève de la sémantique que nous développons au point B – 2.3.2.. Une particularité de ce suffixe est que l'on n'observe pas d'augmentation de la valence syntaxique. Ainsi, lorsque *-lu* s'applique sur des verbes transitifs, les structures syntaxiques restent transitives. Les structures avec *-lu* peuvent être décrites de la façon suivante : le sujet du verbe transitif dérivé est un causateur et l'objet patient du verbe reste un patient et ne peut être considéré comme le causataire. Dans l'exemple 278a., le sujet *na* 'il' de *těj* 'fermer' est l'agent de l'action et *bunt bi* 'la porte' est l'objet patient qui subit la transformation. Avec la forme dérivée (278b.), le sujet *naa* 'je' est le causateur, ce n'est pas lui qui agit dans la fermeture de la porte qui reste, elle, l'objet patient de l'action.

278 a. *Těj na bunt bi ? (Fal) fermer P3S porte déf. A-t-il fermé la porte ?* b. *Tėjlu naa bunt bi fermer-lu P1S porte déf. J'ai fait fermer la porte.*

Ainsi, avec les structures transitives, les verbes dérivés restent transitifs, mais le sujet au lieu de représenter l'agent immédiat représente un causateur, tandis que l'objet reste un objet patient. Cette marque causative n'autorise pas l'apparition du causataire.

279 a. *Kenn ñawagul mbubb mi, dañu ko dog rekk. (Fal) personne coudre-Nég3S boubou déf. EVerb3P 3S couper seul. On n'a pas encore cousu le boubou, on l'a seulement coupé.* b. *Damay ñawlu roob. (Diouf) EVerb1S-inacc. coudre-lu robe Je fais coudre une robe.* 280 a. *Damay dem màrse ba ñów a sang xale bi. (Fal) EVerb1S-inacc. partir marché temp. venir d.v. laver enfant déf. Je vais d'abord au marché avant de baigner l'enfant.* b. *Dafay sanglu gànjaru xalisam. (Fal) EVerb3S-inacc. laver-lu bijoux-conn. argent-poss3S Elle fait nettoyer ses bijoux d'argent.*

Bien que ce suffixe soit présenté comme ne pouvant s'appliquer que sur des verbes transitifs, nous avons trouvé dans notre corpus le cas de *ree* 'rire'. Il s'agit d'un verbe monovalent qui peut prendre le suffixe *-lu*, et qui reste monovalent avec ce suffixe.

281 a. *Waa dëkk ba di ree (Contes) habitant village déf. inacc. rire Les gens du village se tordirent de rire.* b. *Colinam a jëkka reelu... (Fal) manière.de.s'habiller-poss3S ESuj devancer-d.v. rire-lu C'est d'abord sa manière de s'habiller qui est comique...*

Les informateurs avec lesquels nous avons travaillé ont des réticences quant à la productivité de cet emploi. Tout d'abord peu de verbes monovalents semblent pouvoir fonctionner avec *-lu*, mis à part *ree*, les autres verbes sont les verbes de mouvement. En outre, seules les formes d'emphatisation du sujet et du verbe sont acceptées.

282 *Dafa reelu EVerb3S rire-lu Il est marrant/ c'est rigolo litt. II/Ça fait rire* 283 *Dafa dawlu EVerb3S courir-lu II/C'est effrayant litt. II/Ça fait courir*

Même si le cas de *ree* reste difficilement explicable, on peut supposer que les verbes de mouvement acceptent la dérivation en *-lu* à cause des particularités sémantiques de leur sujet. Ainsi, à la différence de la dérivation en *-al*, ici, c'est le caractère agentif du sujet qui permettrait cette dérivation.

Le mécanisme de ce suffixe est l'ajout d'un causateur et la disparition de l'agent (causataire). Nous passons maintenant au morphème causatif *-loo*.

A – 4.4. Le suffixe –loo

Les propositions dérivées par –loo montrent des structures causatives plus banales. Il y a dans toutes ces propositions ajout d'un causateur et l'ancien sujet/agent devient un objet/causataire. L'ancien objet reste objet. Ainsi, avec les verbes transitifs nous avons des propositions ditransitives. Dans l'exemple 284a., nous avons un verbe bivalent *gor* 'abattre', la forme dérivée *gorloo* 'faire abattre' régit trois arguments. Dans la proposition 284b., la question porte sur le causateur repris par le pronom interrogatif sujet *ku*, l'agent de l'action 'abattre', le causataire, correspond au pronom objet *la* de deuxième personne du singulier et le patient *suma dëkku* garde la fonction syntaxique d'objet.

284 a. Tere nañu ku gor garab te amuloo ndigal. (Fal) interdire P3P pro. abattre arbre conj. avoir-Nég2S autorisation On interdit d'abattre les arbres sans autorisation. b. Ku la gorloo suma dëkku ? (Contes) inter. 2S abattre-loo poss1S concession Qui t'a fait abattre ma concession ?

Ce suffixe peut s'appliquer également à des verbes intransitifs d'activité ou inchoatifs, les propositions dérivées ont alors des structures transitives (285 à 287), et le sujet cumule le rôle de causateur et de causataire, il est à la fois l'initiateur de l'action causée et l'agent immédiat de cette action. En d'autres termes, il s'agit ici de causation directe.

285 a. Boo ma nuyoo te reewuloo, damay defe ni danga mer Hyp.N2S 1S saluer conj. rire-Nég2S EVerb1S-inacc. croire compl. EVerb2S ê.fâché Si tu me salues et (que) tu ne souris pas, je vais croire que tu es fâché. (Fal) b. Waxambaane bilee reeloo mbooloo mi ak gañaxoom yi. (Fal) jeune.homme dém. rire-loo assemblée déf. avec grimace déf.P. Ce jeune homme a fait rire l'assistance avec ses grimaces. 286 a. Kuy wut du gaaw a yoqi. (Fal) pro.-inacc. chercher ENég3S ê.rapide d.v. se.décourager Celui qui cherche ne se décourage pas vite. b. Li ngeen déggowul ci seen biir a ma yoqiloo. (Fal) pro. N2P entendre-oo-nég. loc. poss2P intérieur ESuj 1S se.décourager-loo C'est le fait que vous ne vous entendez pas entre vous qui m'a découragé. 287 Toogloo na ko asseoir-loo P3S 3S Il l'a fait s'asseoir.

À la différence du suffixe –lu, la non apparition de l'agent de l'action provoquée est optionnelle avec –loo. Avec ce dernier, seul le contexte permet de ne pas le définir.

288 a. Duus bi yóbbu na samay yère. (Fal) vague déf. emporter P3S poss1S-P habit La vague a emporté mes habits. b. mu laaj yaayam mburaake ag soow mu mu yóbbuloo⁴³) N3S demander mère-poss3S mburaké avec lait.caillé rel. N3S emporter-loo elle demanda à sa mère du mburaké et du lait caillé qu'elle fit envoyer.

L'analyse du suffixe –loo conduit à plusieurs remarques. Il s'agit du seul suffixe présenté qui montre une dérivation causative traditionnelle. Toutes les autres formes décrites jusqu'à présent présentent des particularités par rapport au causatif prototypique. De plus, même si la dérivation en –loo ne peut s'appliquer sur les verbes d'état, les autres dérivations ont un champ d'action plus restreint. Avant de faire un véritable récapitulatif sur les causatives morphologiques de cette langue, il nous reste à voir le suffixe –le. Nous

⁴³ Exemple tiré des contes. Contexte. Elle (= Nguilane) se prépare à partir pour venger sa sœur. Cette phrase décrit les préparatifs du départ, même en contexte, il est difficile de savoir qui l'envoie et où c'est envoyé.

avons déjà eu un aperçu de cette forme dans la description des causatives périphrastiques. Nous avons alors précisé que les causatives du type 'aider quelqu'un à faire quelque chose' sont exprimées dans cette langue par un outil morphologique spécial, le suffixe *-le*.

A – 4.5. Le suffixe *-le*

Lorsque nous avons décrit les causatives périphrastiques du wolof, nous avons vu que le lexème verbal *bàyyi* signifiant 'laisser' permet de donner un rôle sémantique particulier au causateur. Ces différents sémantismes proviennent du fait que le causateur peut montrer différents degrés de volonté, de contrôle sur l'action causée. Le rôle du causateur peut donc être compris avec un sens relativement plus large, pouvant englober celui qui laisse faire, celui qui fait faire d'une façon forcée, celui qui aide à faire ou tout simplement celui qui participe. Ces différents sens dépendent en wolof de constructions différentes. L'originalité de cette langue est que ces nuances n'apparaissent pas seulement au niveau de choix lexicaux dans les causatives périphrastiques, mais aussi au niveau du choix entre plusieurs suffixes dans les causatives morphologiques. Le suffixe *-le* permet d'indiquer que, tout en favorisant le déclenchement de l'action (ce qui permet de le rattacher au rôle de causateur), le référent du sujet n'est toutefois pas l'initiateur exclusif de cette action. Il existe en wolof d'autres suffixes qui permettent d'exprimer différents degrés de participation pour une même action. Ils seront présentés dans la partie portant sur la co-participation (chapitre 7). Si nous séparons le suffixe *-le* de ces autres suffixes, c'est que les modifications syntaxiques ne sont pas les mêmes. Dans la partie traitant du marquage de la co-participation en wolof, nous verrons que les participants qui sont impliqués dans une action commune sont introduits en position sujet à l'aide d'indices ou sont dissociés un des participants et introduits en position sujet et l'autre est introduit à l'aide de la préposition *ak*⁴⁴. Alors que les modifications syntaxiques qui surviennent dans le marquage d'un participant qui aide à la réalisation d'une action avec le suffixe *-le* relève de ce que l'on a déjà observé avec les autres morphèmes de causation. C'est-à-dire que l'agent de l'action 'causée' est en position objet, tandis que l'argument ajouté par le suffixe *-le*, celui qui aide, est introduit en position sujet, comme causateur de l'action.

Dans les exemples (289 à 294), les formes non dérivées sont des verbes monovalents ou bivalents, les formes dérivées correspondantes voient leur valence augmenter et l'ancien sujet agent devient un causataire objet agent.

289 Jubale naa ñi doon xuloo. (Fal) réconcilier P1S 3P PASSÉ se.disputer J'ai réconcilié ceux qui se disputaient. 290 ba ñu ko tooñee, xuloole na ko (Church) temp. N3P 3S faire.du.tort-ANT se.disputer-le P3S 3S lorsqu'on lui a fait du tort, il l'a aidé dans la dispute 291 Dafa ko xamb ba mu xeex. (Fal) EVerb3S 3S asticoter ab. N3S combattre Il l'a tellement asticoté qu'il a fini par se battre. 292 Kaay xeexle ma ! (Church) viens combattre-le 1S Viens m'aider à combattre ! 293 Yëg na xabaar bi. (Fal) savoir P3S nouvelle déf. Il est au courant de la nouvelle.

⁴⁴ Ces constructions sont contraintes par la stratégie comitative (cf. chapitre 1, B – 4. 2.1.) et seront décrites en détail pour les marqueurs de co-participation dans le chapitre 7.

294 Dem nanu fépp yëgle xabaar. (Fal) partir P1P partout savoir-le nouvelle Nous sommes allés partout pour annoncer la nouvelle.

Comme le montrent ces exemples, le suffixe *-le* peut s'appliquer à des verbes d'activité et des verbes inchoatifs (*xuuloo* 'se disputer') y compris les verbes de mouvement. Nous verrons dans le chapitre 9 que les verbes d'état dérivés en *-le* ne montrent pas les mêmes modifications et ne peuvent être présentés comme des verbes causatifs. Cependant, dans notre corpus, nous avons trouvé un cas de verbe d'état pour lequel la dérivation doit être identifiée comme causative.

295 Ndax ñu mën leen a xámmee, ñu leen di ráññle : (Contes) pour N3P pouvoir 3P d.v. reconnaître N3P 3P inacc. ê.visible-le Pour qu'on puisse les reconnaître, on les (aider à se) rendaient visibles (en les nommant Koumba-sans-mère et Koumba-avec-mère).

A – 4.6. Récapitulatif des causatives morphologiques du wolof

Les causatives morphologiques du wolof peuvent être synthétisées de la façon suivante. Les suffixes *-al* et *-e* sont des marqueurs restreints aux verbes intransitifs (statiques et inchoatifs). Le suffixe *-e*, à la différence de *-al* n'a pas ou plus de productivité dans la langue. Les formes causatives en *-e* sont des formes lexicalisées. Les marqueurs *-lu*, *-loo* et *-le* s'appliquent sur les verbes d'activité (bivalents) et les verbes inchoatifs (monovalents). Seul le suffixe *-lu* présentent d'autres types de restrictions que nous présentons dans la partie B, puisqu'elles dépendent de la valeur sémantique que cette dérivation véhicule. Le suffixe *-lu* a la particularité de ne jamais préciser le causataire. Avec le suffixe *-loo*, la dérivation causative est classique, la non apparition du causataire est optionnelle et dépend du contexte. Enfin, le suffixe *-le* permet d'ajouter en position sujet un causateur qui, à la différence des autres, présente une agentivité amoindrie (-volonté), il exprime l'aide à la réalisation d'une action.

	verbes bivalents	Verbes monovalents		structure
		inchoatifs	verbes d'état	
<i>-e</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	causateur - patient
<i>-al</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	causateur - patient
<i>-lu</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		causateur - (patient)
<i>-loo</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		causateur - causataire - patient
<i>-le</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		causateur - causataire - patient

Avant de passer au sémantisme de l'ensemble des formes causatives que nous avons décrites, il nous reste à voir une dernière forme. L'expression de la causation dans les langues passe par différentes constructions syntaxiques. Elle peut également être contenue dans le lexique. Bien que le thème principal de notre travail porte sur le système des voix, nous avons précisé, au début de cette partie, que pour mieux cerner la voix causative, en wolof comme dans d'autres langues, il est utile de décrire l'ensemble des moyens syntaxiques ou lexicaux qui peuvent dans une langue servir à exprimer la causation. Ainsi, dans la section suivante, nous sortons du champ des constructions syntaxiques pour nous concentrer sur le lexique.

A – 5. Les causatives lexicales

Dans notre introduction sur les formes de causatives dans les langues du monde, nous avons posé que les causatives lexicales et périphrastiques sont des formes causatives universelles. Nous avons précisé que les différentes constructions et formes causatives que l'on trouve dans les langues se répartissent différentes valeurs sémantiques. Les causatives lexicales peuvent notamment être en concurrence avec des constructions causatives qui présentent un sémantisme différent. Dans l'exemple 296, *tuer* est le causatif lexical de *être mort*, qui peut aussi entrer dans une construction causative et présenter alors un sémantisme différent.

296 a. *Il est mort.* b. *Je l'ai tué.* c. *Je l'ai fait mourir.*

Dans certaines langues, l'expansion des causatives lexicales reste relative à la présence et productivité d'autres constructions causatives. Ainsi, si une langue a une ou plusieurs causatives morphologiques productives, il est possible qu'elle n'ait pas besoin de causatives lexicales. Ceci peut être regardé selon deux points de vue, soit on sous-entend par là que le lexique n'est pas surchargé parce que des structures grammaticales permettent de pallier ce manque, il existe donc d'autres moyens dans la langue pour exprimer ce type d'événements (Comrie, CP) ; soit la disparité entre le lexique et les événements du monde réel peut être marquée et palliée par des outils grammaticaux (Croft, 1994 ; Lakoff, 1987). Quoiqu'il en soit, nous retiendrons que lorsque une langue montre une grande productivité morphologique, on peut s'attendre à y trouver peu de causatives lexicales. À ce principe, il faut tout de même poser une restriction, car on peut trouver des langues qui montrent à la fois des causatives morphologiques productives et régulières et un grand nombre de causatives lexicales. Ce phénomène s'explique par le fait que dans ces langues, les causatives lexicales et les causatives morphologiques présentent des sémantismes différents (cas du japonais, cf. Shibatani, 1994). Nous reprendrons plus loin cette notion de sémantisme des causatives. Mais, on peut alors poser que lorsque dans une langue, on trouve des causatives morphologiques et peu de causatives lexicales, une des causatives morphologiques portera le même sémantisme que les causatives lexicales. Ce type de causative morphologique sera alors dit motivé lexicalement, puisqu'il pallie le manque du lexique, ou inversement que le lexique n'est pas surchargé par l'existence d'une autre construction présente dans la langue et possédant la même valeur sémantique.

Ceci étant posé, nous allons présenter ce que l'on entend par causatives lexicales, les différentes formes qu'elles peuvent prendre. Puis nous observerons ce qui se passe en wolof, aussi bien sur les formes que peuvent prendre les causatives lexicales que l'interaction qu'il peut y avoir entre le lexique et les différentes causatives morphologiques que nous avons décrites.

À l'intérieur du lexique d'une langue, l'expression de la causation peut passer par deux verbes différents qui semblent avoir une relation causative. C'est-à-dire qu'un lexème verbal exprime une action non causative ou un état, un autre lexème verbal partage le même sémantisme avec un sens causatif, mais aucun lien morphologique ne peut être identifié entre les deux lexèmes. Une deuxième possibilité est qu'une même forme verbale montre deux fonctionnements : transitif (causatif) et intransitif (non

causatif). Ces deux types de causatives lexicales sont décrits respectivement comme des causatives lexicales à deux formes ou à une forme.

Nous allons, dans les sections suivantes, présenter les différents types de causatives lexicales que l'on peut trouver dans l'ensemble des langues, nous commencerons par les causatives lexicales à deux formes, puis nous verrons les causatives lexicales à une forme.

A – 5.1. Les causatives lexicales à deux formes

Les causatives lexicales à deux formes sont constituées de verbes qui ne présentent pas de lien morphologique entre eux. C'est-à-dire que l'on ne peut pas (ou plus) trouver de dérivation régulière dans la formation de ces paires. Ces deux verbes sont l'un intransitif non causatif et l'autre transitif causatif. Dans les exemples 297 et 298 ci-dessous, on peut voir que, en sasak (langue austronésienne), il existe dans le lexique des formes verbales qui permettent d'exprimer un événement non causatif *julat* 'être brûlé' et *kaken* 'manger' (297a. et 298a.), dont les correspondants causatifs sont morphologiquement différents *sedut* 'brûler quelque chose' et *éwoq* 'nourrir' (297b. et 298b.).

sasak (langue austronésienne), Koch (2000: 168-169)

297 a. Balé =no julat house =DEF burn The house burns (down) La maison brûle (complètement). b. Muk sedut balé =no SUBJ.1 burn house =DEF 'I burn (down) the house.' Je brûle la maison. 298 a. Ali kaken appel Ali eat apple 'Ali eats an apple.' b. Hasan éwoq Ali isiq appel Hasan feed Ali PREP apple 'Hasan feeds Ali an apple.'

Il est parfois possible d'inclure dans les causatives lexicales à deux formes des paires verbales dans lesquelles on pourrait déceler des morphèmes de dérivation qui ne sont toutefois ni productifs, ni réguliers. Ces causatives ne relèvent donc plus du niveau grammatical de la langue. Leur production ne relève plus de la dérivation, mais de l'apprentissage.

En anglais (tableau 32), il existe ainsi des vestiges de procédés de dérivation causative qui sont à l'heure actuelle lexicalisés. Ils ne sont plus prédictibles, ils doivent être appris individuellement et doivent être listés dans le lexique.

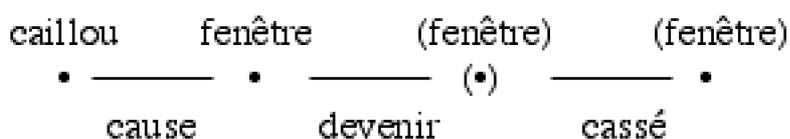
Intransitive	Transitive
Sit	set
Lie	lay
Rise	raise
See	show
Drink	drench
Clean	cleanse

A – 5.2. Les causatives lexicales à une forme

Les causatives lexicales à une forme s'appliquent à des verbes bivalents qui peuvent

intervenir dans des propositions soit de façon transitive, soit de façon intransitive, et où l'utilisation transitive est causative par rapport à l'intransitive.

Beaucoup de verbes bivalents ont une valeur causative, dans le sens où l'action de l'agent provoque un processus de changement d'état pour l'objet patient. Traditionnellement, de tels verbes ne sont pas considérés comme des causatifs. Cependant, dans certaines théories récentes, ces verbes permettent d'expliquer différents phénomènes syntaxiques, ils sont à la base de classes lexicales (Van Valin et La Polla 1997, Van Valin 2001) ou des processus de lexicalisation (Talmy, 2000). Croft (1994) a formalisé la causation de certains verbes du lexique de la façon suivante. L'événement *Le caillou casse la fenêtre* est un événement causatif car il comprend les trois segments du réseau causal.



Les exemples de l'anglais ci-dessous nous montrent ce que l'on entend par causatives lexicales à une forme.

299 a. The door opened. La porte s'est ouverte. b. He opened the door abruptly. Il a ouvert brusquement la porte.

Ces lexèmes sont dits ambitransitifs ou labiles. Il y a à ce niveau une très grande variation entre les langues. Certaines vont présenter un très grand nombre de ce type de verbes, par exemple, en bambara, apparemment tous les verbes transitifs peuvent fonctionner sur ce système (Creissels, CP). D'autres, en revanche, en auront très peu. En tswana, il y aurait seulement 2 ou 3 verbes qui fonctionneraient de cette façon (Creissels, CP). Il est important de noter que tous les verbes bivalents qui peuvent avoir des utilisations transitives et intransitives dans les propositions, ne présentent pas toujours cette opposition causative/non causative. Ainsi, en français, certains verbes ambitransitifs, tels que manger, chanter... peuvent être décrits comme des événements causatifs lorsqu'ils sont utilisés dans des propositions de façon transitive. En revanche, leur correspondant intransitif n'est pas non causatif. L'événement 'je mange' est toujours une causation, la différence porte sur le fait que l'objet qui subit le changement n'est pas précisé.

300 a. Je mange une pomme b. Je mange

Nous voulons faire à ce propos deux remarques. Pour les exemples du français, la différence entre les deux utilisations possibles d'un verbe ambivalent rejoint une opposition voix active (forme transitive) – voix antipassive (forme intransitive) lorsque la différence transitive/intransitive est marquée sur le verbe. Tandis que les verbes ambivalents de l'anglais rejoignent une opposition voix active (transitif) – voix moyenne (intransitif) lorsque cette opposition est marquée sur le verbe. Nous reviendrons dans une autre partie sur les caractéristiques de l'antipassif⁴⁵. En ce qui concerne la voix moyenne et plus précisément son interaction avec les causatives lexicales, nous pouvons poser

⁴⁵ cf. chapitre 8.

que la fréquence des causatives lexicales à une forme dans une langue dépendra principalement de son absence de marquage de voix moyenne. Autrement dit, nous posons que les causatives lexicales de l'anglais du type *open* (*open* intransitif non causatif / *open* transitif causatif) peuvent être ramenées à l'opposition *open* intransitif - moyen sans marque / *open* transitif causatif. À cette hypothèse, il nous faut tout de même ajouter le fait que, comme nous l'avons vu dans la partie portant sur la voix moyenne, dans les langues qui ont un marqueur moyen, certaines classes verbales échappent à ce marquage. Il se peut donc que même dans les langues à marquage moyen, on trouve des causatives lexicales à une forme qui se ramènent à l'opposition intransitif – moyen sans marqueur vs. transitif causatif. Ces causatives lexicales seront trouvées dans les classes verbales qui échappent au marquage moyen.

Dans la section suivante, nous allons présenter les causatives lexicales que l'on trouve en wolof. Nous pouvons poser qu'au niveau des causatives lexicales à deux formes, nous trouverons les causatives dérivées par *-e*. Au niveau des causatives lexicales à une forme, sachant que le wolof a un marqueur de dérivation moyen, nous pouvons supposer que nous ne trouverons pas de causatives lexicales à une forme dans cette langue, sauf dans les classes verbales que nous avons décrites comme échappant au marquage verbal. Nous attacherons donc une attention particulière aux verbes de posture.

A – 6. Les causatives lexicales en wolof

La présentation des causatives lexicales en wolof sera assez restreinte. Notre corpus composé essentiellement de contes ne constitue pas le meilleur outil pour trouver ce type de causatives. Nous nous sommes contentée pour cela des dictionnaires mis à notre disposition. Nous avons ainsi trouvé peu de causatives lexicales dans cette langue, et ce, quelle que soit la forme de ces causatives. Dans les sections ci-dessous, nous tenterons seulement de valider les hypothèses que nous avons soulevées. Nous verrons alors si le faible nombre de causatives lexicales provient seulement de notre corpus, ou si certaines particularités de la causation et de l'interaction avec d'autres marqueurs de voix permettent d'expliquer le peu de causatives lexicales en wolof. Nous pouvons tout de suite remarquer que, si l'on accepte l'hypothèse d'une corrélation entre l'existence d'un marquage moyen et le faible développement des causatives lexicales, ceci n'a rien d'étonnant.

A – 6.1. Les causatives à deux formes du wolof

C'est dans cette catégorie de causatives lexicales que nous classons les causatives dérivées par *-e*. Nous avons vu que cet outil de dérivation n'est plus productif à l'heure actuelle dans cette langue.

Ainsi, on peut présenter les paires suivantes comme étant des causatives lexicales.

Génn : sortir	génne : sortir quelque chose ou quelqu'un
<i>Dellu</i> : se retourner	<i>delloo</i> : apporter quelque chose, amener quelqu'un
<i>tasaar</i> : être éparpillé	<i>tasaare</i> : disperser, éparpiller quelque chose
<i>wàcc</i> : descendre	<i>wàcce</i> : descendre quelque chose
<i>tudd</i> : se nommer	<i>tudde</i> : nommer quelqu'un (donner un nom)
<i>aay</i> : être interdit	<i>aaye</i> : interdire quelque chose

Dans notre corpus, nous avons également des causatives lexicales à deux formes plus évidentes, dans le sens où aucun phénomène de dérivation ne peut être trouvé entre les deux lexèmes verbaux.

- *dee* être mort, mourir (intr.)
- *rey* tuer (tr.)

301 bu ngeen gaawul mu dee. (Fal) hyp. N2P se.dépêcher-nég. N3S ê.mort si vous n'intervenez pas rapidement, il va mourir. 302 Rey naa ko ! (Contes) tuer P1S 3S Je l'ai tué !

Nous avons également trouvé un autre type de causative lexicale qui n'a pas été présenté dans les sections précédentes. Nous l'incluons dans les causatives lexicales à deux formes car il n'y a aucun procédé de dérivation identifiable ou du moins régulier et productif entre ces différentes formes. Ici, il ne s'agit pas d'une opposition entre verbe intransitif non causatif et verbe transitif causatif. Il s'agit de verbes qui sont tous causatifs, mais qui expriment différentes causations et restent transitifs.

- *lekk* manger (tr.)
- *leel* faire manger (tr.)

303 Lekkul yàpp wi. (Fal) manger-Nég3S viande déf. Il n'a pas mangé la viande. 304 Miskin yu bare la yélimaan jooju daan leel. (Fal) pauvre jonc. ê.nombreux EC3S imam dém. HAB.PASSÉ faire.manger Cet imam fait manger de nombreux pauvres.

On retrouve les mêmes oppositions entre les formes *jënd* 'acheter' et *jaay* 'vendre', entre *gis* 'voir' et *won* 'montrer' où la seconde forme est la contrepartie causative de la première. Ce qui ne signifie pas que la première n'a pas un sens causatif. Mais dans ces paires, à la différence de *lekk* et *leel*, la seconde forme est un verbe ditransitif, on retrouve l'augmentation de la valence.

- *jënd* acheter (tr.)⁴⁶
- *jaay* vendre (ditr.)

305 dama ko jënd ag wurus. (Contes) EVerb1S 3S acheter avec or je l'ai acheté avec de l'or. 306 Teefankee ma jaay fas wi. (Fal) maquignon-ESuj 1S vendre cheval déf. C'est un maquignon qui m'a vendu ce cheval. gis voir (tr.) won montrer (ditr.) 307 Sëkkleen kàmb gi, kenn du ko gis guddi ! (Fal)

46 remblayer-imp.2P trou déf. personne E.Nég. 3S voir nuit Remblayez le trou, on ne le voit pas la nuit ! 308 Kaay ! ma won la sama dayob tool. (Fal) venir-imp. N1S
En tswana, par exemple, vendre s'obtient par la dérivation de acheter, reka Iréka! 'acheter' – rekisa Irékisa! 'vendre', même si la dérivation n'est pas régulière dans le sens où la forme rekisa n'est pas ditransitive. (Creissels, 2001).

montrer 2S poss1S taille-conn. Champ Viens ! je vais te montrer la taille de mon champ.

A – 6.2. Les causatives lexicales à une forme en wolof

Pour ce qui est des causatives lexicales à une forme, d'après l'hypothèse que nous avons soulevée, nous ne devrions pas trouver dans le lexique du wolof beaucoup de verbes qui montrent dans des énoncés des différences de valence avec un sens causatif lorsqu'ils sont transitifs et un sens non causatif lorsqu'ils sont intransitifs.

Lorsque nous avons présenté la voix moyenne dans cette langue, nous avons constaté que la classe des verbes de position du corps n'était pas compatible avec le marqueur de la voix moyenne⁴⁷. Ces verbes reprennent le sémantisme d'un verbe moyen sans marque. Nous reprenons dans l'exemple 309 le cas du verbe *toog* 's'asseoir, être assis' qui appartient à cette classe. La contrepartie causative de ce verbe ne peut être trouvée qu'avec la dérivation de ce verbe avec le suffixe – *al* (309e.).

309 a. Toog naa. s'asseoir P1S Je me suis assis/Je suis assis. b. Ma ngi toog. Prés1S Prés. s'asseoir Je m'assois c. Loolu doyatou ko, mu daldi toog bu baax. (Contes) dém. ê.suffisant-nég. 3S N3S 'aspect' s'asseoir jonc. ê.bon Cela ne lui suffit pas, il s'assit mieux. d. Mu toog ci suufu garab, (Contes) N3S s'asseoir loc. sol-conn. Arbre Il était assis sous l'arbre, e Toogal naa nenne bi. s'asseoir-al N1S bébé déf. J'ai assis l'enfant.

Indépendamment des verbes inchoatifs, les verbes intransitifs d'état qui prennent le suffixe –*al* ne peuvent prendre la forme –*u* de la voix moyenne. Ainsi, les formes causatives des verbes intransitifs [-dynamiques] du wolof n'ont pas, dans le lexique, de correspondants causatifs, ils s'obtiennent par dérivation. Nous posons alors que la forme –*al* appartient aux causatives morphologiques, mais entre dans un groupe particulier, puisque cette dérivation productive est utilisée pour pallier le manque de causatives lexicales. Dans la section suivante, nous allons tenter de confirmer ce statut du suffixe –*al*.

A – 7. Récapitulatif des formes de causatives en wolof

Il existe différentes constructions syntaxiques qui permettent d'exprimer la causation qui, à des degrés divers, se retrouvent toutes en wolof.

Les causatives périphrastiques du wolof sont construites avec plusieurs lexèmes verbaux. Le plus fréquent est *tax* 'causer' et c'est avec ce marqueur que l'on trouve le plus de formes périphrastiques différentes. Les autres lexèmes verbaux sont *def* 'faire' et *bàyyi* 'laisser'. Les constructions périphrastiques construites à l'aide de ces lexèmes verbaux sont des constructions complexes complétives à verbe fini. Ensuite, nous avons vu que le wolof montre une construction particulière de complétive, au moins avec les causatives construites avec *def*. Il est en effet possible d'annoncer la proposition subordonnée sous la forme d'un pronom objet dans la principale.

Les causatives à prédicat complexe sont construites à l'aide du verbe *tax*, elles

⁴⁷ cf. chapitre 3.

mettent en jeu deux marqueurs de dépendance verbale différents selon que l'événement causé est accompli (*a*) ou inaccompli (*di*). La fusion des prédicats se voit dans ces constructions à l'aide de la rection de l'agent de l'événement causé par *tax* sous la forme d'un clitique objet.

Les causatives morphologiques peuvent être construites à l'aide de 4 morphèmes différents : *-al*, *-lu*, *-loo* et *-le*. D'un point de vue strictement syntaxique, chacune de ces formes montre des différences de constructions et présente des restrictions. Le suffixe *-al* est restreint aux verbes intransitifs, il ajoute un causateur et aboutit à des formes dérivées transitives. Le suffixe *-lu* s'applique sur des verbes transitifs et des verbes inchoatifs, mais les contreparties causatives ainsi créées restent transitives ou intransitives. Ce résultat provient du fait que le suffixe *-lu* permet d'introduire en position sujet un causateur, mais n'autorise pas l'apparition de l'agent de l'événement causé, le causataire. Le suffixe *-le* présente des restrictions qui s'expliquent par le sens d'aide qu'il donne à la causative, il ne peut s'appliquer que sur des verbes transitifs et des verbes inchoatifs. Il augmente la valence du verbe d'un causateur en position sujet, les contreparties causatives des verbes non dérivés sont alors soit transitives, soit ditransitives. Le suffixe *-loo* ne peut s'appliquer sur les verbes d'état, les constructions dérivées sont toutes augmentées d'un argument sujet causateur. C'est pourquoi, nous avons posé que le suffixe *-loo* est la forme qui permet de construire des causatives morphologiques traditionnelles.

Il y a également, dans cette langue un cinquième morphème de dérivation causative, le suffixe *-e*. Nous avons vu qu'il a, à l'heure actuelle, perdu sa productivité, nous l'avons ainsi inclus dans le champ des causatives lexicales à deux formes. Mis à part ces causatives lexicales, la langue wolof n'intègre pas dans son lexique de nombreux lexèmes verbaux causatifs à une ou deux formes. Pour expliquer cette rareté, nous avons supposé que d'autres moyens d'expression de la causativité permettent de pallier ce manque.

Seul le sémantisme des constructions causatives permettra de valider l'hypothèse de la motivation lexicale du suffixe de dérivation *-al* qui permettrait de pallier l'absence de contreparties lexicales.

B – Le continuum sémantique des causatives

Le sémantisme des formes et des constructions causatives est un aspect important notamment pour expliquer leur répartition dans une langue. Nous commencerons cette section en présentant ce que l'on entend par sémantisme des causatives dans un cadre typologique. Nous appliquerons alors cette terminologie aux constructions spécifiques du wolof.

Comme pour les structures syntaxiques, le sémantisme lié aux constructions causatives correspond à un continuum. Si l'on reprend l'échelle de grammaticalisation des formes causatives de Dixon, on peut poser en parallèle une échelle des valeurs sémantiques.

Sémantisme	Type de mécanisme
directe	L Lexical (e.g. walk, meet in English)
↕	M Morphological – internal or tone change, lengthening, reduplication, affixation etc.
↕	CP Two verbs in one predicate ('Complex Predicate'), including serial verbs; faire in French compounding in Tiv; ɬ Naga; the causative particle in Kammu.
indirecte	P Periphrastic constructions with two verbs (a causative verb and a lexical verb) in separate clauses.

Ainsi, lorsque l'on parle de sémantisme des causatives, on oppose causation directe à causation indirecte et il est convenu que plus la construction est complexe, plus la causation sera indirecte. Autrement dit, les causatives périphrastiques sont indirectes et les causatives lexicales sont directes. En ce qui concerne les constructions intermédiaires, selon le degré d'intégration que la construction va montrer, on peut les rapprocher soit de la causation directe, soit de la causation indirecte. Les causatives morphologiques tendent à représenter une intervention plus directe du causateur que les causatives périphrastiques (Croft, 1994). Elles sont donc plus proches des causatives lexicales et de la causation directe, tandis que les causatives à prédicat complexe exprimeront également une causation plus directe que les causatives périphrastiques, mais elles seront plus proches de la causation indirecte que de la causation directe.

L'inventaire et les définitions du sémantisme des causatives dans les langues du monde qui vont suivre sont basés sur le travail de Shibatani et Pardeshi (2001) *The causative continuum*. Au schéma du sémantisme des constructions causatives, ils ajoutent qu'en plus de l'intégration des événements causant et causé dans la structure syntaxique, la productivité de la forme causative est un paramètre important ; ainsi plus une forme sera productive plus son sémantisme pourra être large. Il ajoute également à ces notions de causation directe et indirecte un sémantisme intermédiaire – les causatives sociatives – qui permet de relier les valeurs directes et indirectes en un continuum.

Nous allons tout d'abord définir ce que l'on entend par causation directe et indirecte, nous verrons ensuite comment la causation sociative se pose comme catégorie intermédiaire pour lier les deux sens précédents. Dans cette partie, nous n'entrerons pas dans une analyse sémantique fine des différentes causations que l'on peut trouver dans les langues du monde. Nous effectuerons ce type d'analyse sur le wolof, en nous servant des caractéristiques dégagées dans cette section.

B – 1. La causation directe et indirecte

La causation directe exprime l'intervention physique et active du causateur dans la réalisation de l'événement causé. Si ce type de causation est associé aux causatives lexicales, cela tient au rôle sémantique du causataire. Les causatives lexicales sont les contreparties causatives de verbes non causatifs. Généralement, ces verbes sont des verbes intransitifs d'état ou dénotant un processus dans lequel le sujet est le siège de ce

processus. Ainsi, le rôle patient du causataire implique que la réalisation de l'événement causé ne peut provenir que de l'intervention du causateur.

310 L'homme est mort. 311 Il a tué l'homme.

D'un autre côté, les causations indirectes généralement liées aux causatives périphrastiques expriment la non intervention du causateur dans la réalisation concrète de l'action causée. Ce sémantisme tient au fait que dans ce type de constructions causatives il y a deux participants agentifs – le causateur et le causataire –. Le caractère agentif du causataire implique qu'il peut à lui seul réaliser l'action causée, un degré d'autonomie lui est accordé.

Dans la figure 4, nous reprenons la schématisation de Shibatani et Pardeshi de ces deux types de causation. A et P renvoient aux notions d'agent et de patient, les flèches correspondent aux segments d'événements qui sont encodables par un verbe.

Les éléments importants pour le continuum sémantique sont les configurations spatio-temporelles liées à ces causations. Dans la causation directe, le causateur est à la fois l'agent de l'événement causant et de l'événement causé, ceci implique donc un même profil spatio-temporel pour les événements causant et causé (L_1/T_1). Tandis que dans la causation indirecte, le causateur est seulement l'agent de l'événement causant, le profil spatial peut potentiellement être différent ($L_{1/2}$). En revanche, le profil temporel est forcément différent (T_2).

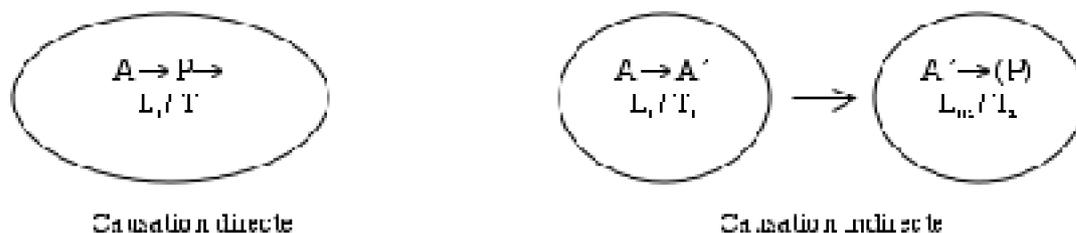


Figure 4 : Causation directe et indirecte (Shibatani et Pardeshi, 2001 : 90)⁴⁰

Les causatives directes sont conceptualisées comme un seul événement, tandis que les causatives indirectes sont conceptualisées comme deux événements distincts. Cette conceptualisation se retrouve dans le formalisme, les indirectes sont construites à l'aide de structures syntaxiques complexes qui mettent en évidence ces deux événements (subordonnées), tandis que les causatives directes sont souvent associées aux causatives lexicales.

Nous n'entrerons pas plus dans le détail des causations directes et indirectes. Cette terminologie est ancienne et bien connue, nous voulions surtout insister sur la particularité qu'ajoutent Shibatani et Pardeshi sur la configuration spatio-temporelle de ces événements. Cette description bien que sommaire sera suffisante pour introduire ce qu'ils définissent comme la causation sociative, et qu'ils posent comme sémantisme intermédiaire permettant ainsi de lier les causations directe et indirecte en un continuum.

B – 2. La causation sociative

Différents points sont importants pour aborder le sémantisme sociatif des constructions causatives. Tout d'abord, cette valeur sémantique n'est pas liée à une construction donnée. Toutes les constructions présentées dans le continuum des formes causatives peuvent avoir ce sens. Donc, une même forme causative peut avoir deux valeurs sémantiques. En effet, le sens sociatif possible pour des causatives lexicales ne leur enlève pas la possibilité d'exprimer par ailleurs une causation directe. Enfin, la possibilité pour une construction d'exprimer une causation directe ou indirecte et de pouvoir en outre avoir un sens sociatif doit dépendre de la productivité de cette forme dans la langue. Plus une construction est productive, plus elle pourra avoir un sémantisme large. Ces deux derniers points sont importants pour le sémantisme des causatives lexicales labiles. D'une part, les formes verbales causatives labiles transitives ne peuvent pas avoir deux agents, d'autre part, et ceci est valable pour l'ensemble de ces lexicales labiles, ces formes ne sont pas productives. Ainsi, lorsque l'on parle de sémantisme étendu pour les causatives lexicales, il faut entendre par là les causatives lexicales dérivées et les causatives lexicales labiles qui peuvent avoir deux agents, c'est-à-dire les causatives lexicales labiles ditransitives de verbes transitifs causatifs. Une fois ces points posés, la causation sociative peut être décrite de la façon suivante.

Dans une causation de type sociatif, le causateur est l'agent de l'événement causant et il est également l'agent de l'événement causé, dans le sens où il prend part d'une certaine manière dans la réalisation de l'événement causé. La causation sociative se rapproche de la causation directe, puisque le causateur intervient dans la réalisation de l'événement causé. Mais dans ces causatives, le causataire est également l'agent de l'événement causé. Dans ce sens, cette causation se rapproche de la causation indirecte (deux agents). Ensuite, d'un point de vue de la conceptualisation de ces événements, les événements causant et causé sont deux événements distincts, mais le champ spatio-temporel dans lequel ils se déroulent est identique, puisque le causateur prend part de différentes manières dans l'action causée après l'avoir provoquée. Ainsi posée, la causation sociative constitue le sens intermédiaire entre la causation directe et indirecte. Dans le tableau 33 ci-dessous, nous reprenons rapidement les différents points que nous avons dégagés pour la causation directe et la causation indirecte et insérons la causation sociative.

	DIRECTE	SOCIATIVE	INDIRECTE
structure syntaxique	+ intégrante	± intégrante	- intégrante
conceptualisation des événements causant et causé	1 seul événement	1/2 événement(s)	2 événements
champ spatio-temporel	1	1	2

Si la causation sociative permet de relier le sémantisme des constructions causatives en un continuum, c'est que ce sémantisme sociatif peut être divisé en trois types différents selon qu'il se rapproche plus de la causation directe ou de la causation indirecte. La causation sociative peut en fait être effectuée en action jointe, de manière assistive ou en supervision de l'événement causé. Les deux premières, les causations

sociatives d'action jointe et assistive, sont plus proches de la causation directe. Tandis que la causation sociative de supervision est plus proche de la causation indirecte. Nous allons donc présenter en quoi ces deux premières causations sociatives sont proches des directes et quelle différence elles présentent entre elles. Nous verrons ensuite la causation sociative de supervision.

Comme pour la causation directe, dans les causations sociatives d'action jointe et assistive, le causateur est impliqué physiquement dans la réalisation de l'événement causé. Le terme d'action jointe est utilisé lorsque le causateur réalise la même action causée que le causataire. Par exemple, lorsque le causateur veut faire chanter une personne qui ne le veut pas, il chante lui-même, ce qui fait chanter le causataire. Tandis que dans la causation sociative assistive, le causateur, bien qu'impliqué physiquement dans l'événement causé, aide seulement le causataire à réaliser l'action, il ne la réalise pas lui-même. Ainsi, lorsque l'on fait manger un bébé, on l'aide à manger, mais on ne mange pas avec lui.

Dans la causation sociative de supervision, le causateur n'agit pas directement dans la réalisation de l'événement causé. Il supervise seulement sa réalisation. Il s'agit d'une causative sociative en ce que le champ temporel entre l'événement causant et causé est quasiment identique, tandis que le champ spatial peut être différent. Il s'agit de cas où par exemple on supervise le travail d'un enfant et qu'on lui fait faire ses devoirs.

Ces différents types de causatives sociatives sont repris dans la figure 5.



Figure 5. Causation sociative (Shibatani et Pardeshi, 2001, 101)

Ce sémantisme peut être attaché à différentes constructions causatives. En effet, les causatives lexicales et les périphrastiques en plus de leur sens respectif direct et indirect peuvent avoir un sens sociatif. Il en va de même pour les autres constructions causatives. À propos des causatives intermédiaires, Shibatani et Pardeshi ne parlent que des causatives morphologiques. Ils n'abordent pas les différents sémantismes que peuvent montrer les causatives à prédicat complexe selon les langues. En revanche, ils schématisent bien les différentes possibilités de cumul de fonctions sémantiques que peuvent montrer les constructions causatives dans différentes langues.

La figure 6 permet d'observer différentes choses. D'une part, une construction causative peut selon les langues avoir une extension sémantique plus ou moins vaste. Ensuite, le découpage des causatives sociatives peut être couvert soit par la même forme et être rattaché à la causation directe (cas du marathi), soit être rattaché à la causation indirecte (cas du japonais et de l'anglais).

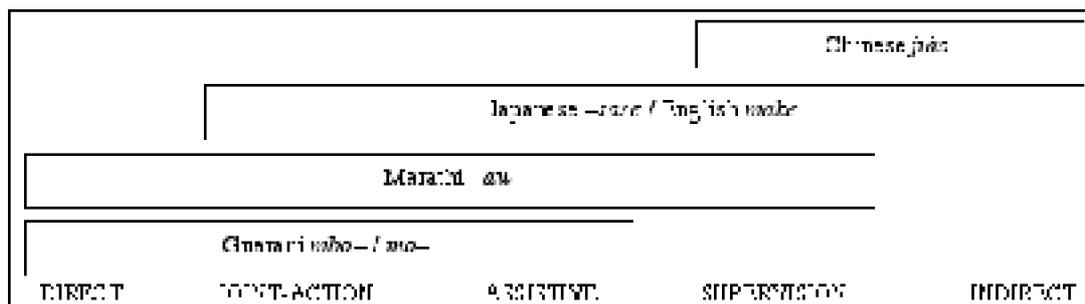


Figure 6 : Distribution of different causative forms over the sociative domain (Sibatani et Fardal, 2001 : 102)

D'autre part, si une forme permet d'exprimer une causation sociative, il est possible qu'elle ne couvre pas l'ensemble des sens sociatifs (cas du guarani et du chinois). À ce propos, il est intéressant de noter que les valeurs sociatives des causatives construites à l'aide de *mbo- / mo-*, en guarani, correspondent à celles qui sont proches de la causation directe et que ces formes couvrent la causation directe. À l'inverse, la construction causative en *jiao* du chinois permet d'exprimer une causation indirecte et couvre seulement la causation sociative de supervision.

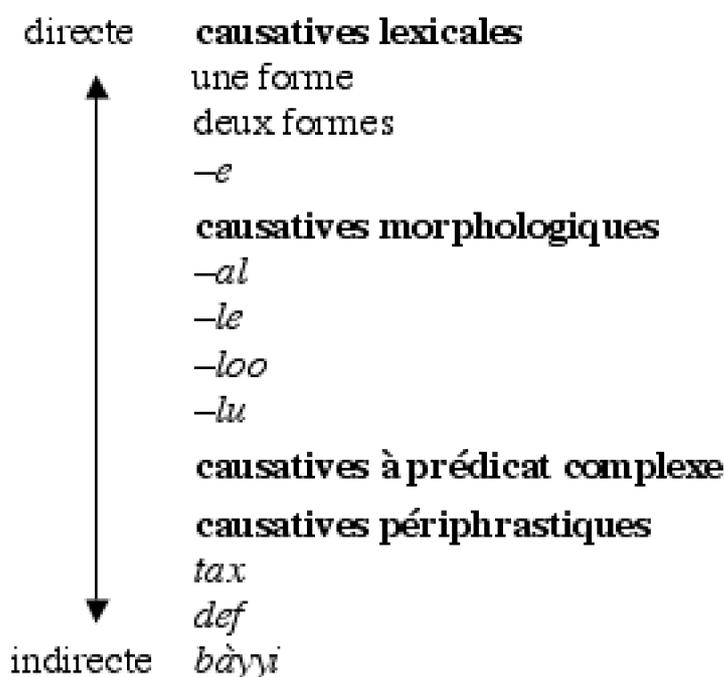
B – 3. Le sémantisme des causatives en wolof

Nous rappelons ci-dessous brièvement ce que nous avons trouvé comme formes et constructions causatives en wolof d'un point de vue syntaxique.

- différentes causatives lexicales.
 - des causatives lexicales à une et deux formes
 - des causatives lexicales pour lesquelles une ancienne dérivation en *-e* peut être identifiée
- différentes causatives morphologiques
 - *-al*,
 - *-loo*,
 - *-lu*, qui a la particularité de ne pas inclure de causataire
 - *-le*, qui a sens particulier d'aide à attribuer au causateur
- des causatives à prédicat complexe
- différentes périprastiques
 - par rapport aux verbes causateurs utilisés *tax*, *def* et *bàyyi*

Nous allons ici tenter d'effectuer la description du sémantisme de ces constructions

causatives du wolof de la façon la plus claire possible. Pour cela, nous commencerons par décrire le sémantisme des causatives lexicales. Dans cette partie, nous insérons les causatives dérivées en *-e*, que nous avons posées comme causatives lexicales à cause de la non productivité de cette forme d'un point de vue synchronique. Nous abordons ensuite les différents sens qui se dégagent des différents morphèmes causatifs, à savoir le suffixe *-al* pour lequel nous avons posé l'hypothèse qu'il véhicule le même sens que les causatives lexicales, car il s'agit de la dérivation qui permet de créer les contreparties qui n'apparaissent pas dans le lexique, et les formes *-lu*, *-loo* et *-le*. Nous effectuons enfin la même analyse sur les causatives à prédicat complexe et les causatives périphrastiques. Dans un premier temps, nous supposons que les causatives à prédicat complexe sont sémantiquement peu différentes des causatives périphrastiques. Au niveau des causatives périphrastiques, nous observerons essentiellement les différences que l'on trouve entre les différents lexèmes verbaux qui entrent dans ces constructions. Ainsi, nous irons de la causation la plus directe vers la causation la plus indirecte. Nous tenterons au fur et à mesure d'observer si les constructions universelles (lexicales et périphrastiques) partagent en plus de leur sémantisme typique un sémantisme de type sociatif et lequel. Nous adoptons la même démarche pour les causatives intermédiaires de cette langue. Si l'on se base sur le continuum présenté dans la partie typologique pour l'instant uniquement par rapport au degré d'intégration que reflète la construction des événements causant et causé, on peut supposer que les formes causatives du wolof vont suivre la présentation suivante.



Dans cette présentation, nous reprenons les différentes informations que nous avons pu dégager dans la partie traitant sur les formes et les constructions des causatives en wolof. Les causatives lexicales labiles sont des formes qui doivent présenter une causation directe. Il nous faudra voir si elles peuvent avoir une extension vers la causation sociative. Pour les causatives lexicales en *-e* et les causatives morphologiques en *-al*, le

fait que ces suffixes s'appliquent à des verbes intransitifs d'activité pose un problème par rapport à ce qui est décrit habituellement pour les causatives lexicales et leur affinité avec la causation directe. La causation directe est liée aux causatives lexicales, car le causataire a un rôle de patient et ne peut réaliser l'événement causé. Or, du fait que les causatives en *-e* et en *-a/* peuvent s'appliquer sur des verbes [\pm dynamique], la contrepartie causative transitive peut ainsi avoir deux agents. On peut ainsi supposer que ces constructions s'éloigneront de la causation directe. Il nous faudra donc voir quelle est la valeur sémantique sociative à laquelle ces constructions se rattachent et si elles peuvent tout de même exprimer une causation directe. Pour les autres causatives morphologiques, les suppositions sur le sémantisme qu'elles véhiculent sont plus difficiles. Pour les causatives dérivées en *-lu*, ce n'est pas parce que le causataire n'est pas apparent que cela implique que le causateur effectue l'action. La construction des causatives en *-loo* n'apporte aucune indication sur le sémantisme de cette construction, tandis que le sémantisme particulier du suffixe *-le* indique que la participation du causateur est de type sociatif. Il nous faudra à ce propos vérifier d'une part si la valeur sociative ne tient que pour le suffixe *-le* ou si elle s'étend à plus de causatives morphologiques, et d'autre part si ces causatives morphologiques se rapprochent de la causation directe ou de la causation indirecte.

Pour les causatives périphrastiques et les causatives à prédicat complexe, la fréquence d'utilisation de la forme *tax* implique que cette construction aura un champ sémantique large. Il s'agit donc de la construction qui pourra, très certainement, en plus d'exprimer une causation indirecte s'étendre dans l'expression d'une causation sociative. La position de *def* par rapport à *tax* reste à être éclaircie, bien que la faible utilisation de *def* laisse supposer qu'elle exprimera seulement une causation indirecte et/ou une causation sociative restreinte. Pour *bàyyi* 'laisser', le sémantisme du lexème verbal laisse supposer qu'il s'agit de la construction qui exprimera la causation la plus indirecte. Dans la section suivante, nous allons tenter de voir jusqu'où cette hiérarchisation est correcte.

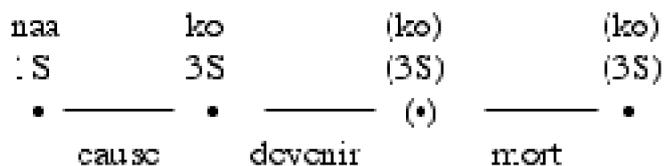
B – 3.1. Le sémantisme des causatives lexicales en wolof

D'après les données typologiques développées dans la section précédente, nous pouvons poser que les causatives lexicales en wolof ont un sémantisme direct, ce qui implique que la structure sémantique dans laquelle entrent ces prédicats peut être décrite de la façon suivante : le causateur intervient directement dans l'événement causé et le causataire est un patient.

312 *bu ngeen gaawul mu dee. (Fal) hyp. N2P se.dépêcher-nég. N3S ê.mort si vous n'intervenez pas rapidement, il va mourir. 313 Rey naa ko ! (Contes) tuer P1S 3S Je l'ai tué !*

Dans l'exemple ci-dessus (313), cela revient à dire que si le causataire *ko* est mort, c'est que le causateur l'a tué. C'est ce que Croft schématise dans les *Idealized Cognitive Models* de la façon suivante :

Rey naa ko



Le sémantisme de telles causatives lexicales ne peut être étendu à un sémantisme sociatif. Le rôle patient du causataire ne peut permettre à ces formes d'exprimer l'intervention du causataire dans la réalisation de l'action causée.

Dans l'identification des causatives lexicales du wolof, nous avons repéré des causatives pour lesquelles il est possible d'identifier un morphème de dérivation, mais qui n'est plus productif à l'heure actuelle. Il s'agit des causatives dérivées en *-e*. On retrouve avec ces causatives l'expression d'une causation directe. Mais à la différence des causatives lexicales labiles, une extension sémantique est possible. Ainsi, dans l'exemple 314, la forme causative *génne* de *gënn* 'sortir' a soit une valeur sémantique directe, soit une valeur sémantique sociative.

314 Génne naa ko. sortir-e P1S 3S Je l'ai sorti.

Les deux valeurs sémantiques liées à ces causatives lexicales dépendent du contexte et de la nature du causataire. Ainsi, par exemple, la forme *Génne naa ko* peut être utilisée lorsque *ko* renvoie à un objet inanimé. L'objet est dans l'état de 'être dehors' par l'action directe du causateur. L'utilisation sociative ne se rencontre que lorsque *ko*, pronom objet de troisième personne, renvoie à une personne. Si cette personne n'a pas l'habitude de sortir, reste tout le temps chez elle, on peut utiliser *Génne naa ko* dans le cas où un soir on a décidé de la faire sortir, donc de l'emmener avec soi faire un tour au cinéma, au café... Par rapport aux différentes valeurs sociatives que nous avons décrites dans la partie typologique, on peut donc noter que la valeur que véhiculent ces formes correspond à celle qui est nommée causation sociative d'action jointe.

Les causatives lexicales à deux formes du wolof permettent donc d'exprimer deux types de causation, soit une causation directe, soit une causation sociative. Mais il y a une différence dans le sémantisme des causatives lexicales à deux formes. Les causatives lexicales labiles expriment seulement une causation directe, tandis que les causatives pour lesquelles il est possible de mettre en évidence une dérivation permettent d'exprimer une causation directe et une causation sociative d'action jointe.

Avant de passer à l'analyse des causatives lexicales à une forme, il nous faut présenter le sémantisme d'un type de causatives lexicales à deux formes. Dans la présentation de ces causatives, nous avons introduit des paires de verbes qui avaient chacun un sens causatif, le second pouvant être présenté comme le correspondant causatif du premier. Les quelques paires que nous avons présentées étaient *gis* 'voir' – *won* 'montrer' et *jënd* 'acheter' – *jaay* 'vendre'. Nous avons vu également la paire *lekk* 'manger' et *leel* 'faire manger', mais à la différence des autres paires, cette dernière ne présente pas d'augmentation de valence.

Dans ces paires, le fait que le sujet du premier lexème verbal soit un agent implique que, dans leur correspondant causatif, il y ait deux agents. Ces contreparties causatives permettent donc d'exprimer une causation sociative et peuvent soit être rattachées à la causation directe, comme les causatives lexicales dérivées en *-e* et en *-al*, soit être rattachées à l'expression de la causation indirecte.

Dans l'exemple 316, on peut voir que la forme causative de *lekk-lee-* permet aussi bien d'exprimer une causation indirecte (316a.) qu'une causation sociative (316b.). Le sémantisme sociatif de ce type de causatives lexicales est de type assistif.

315 *Lekkul yàpp wi. (Fal) manger-Nég3S viande déf. Il n'a pas mangé la viande.*
316 a. *Miskin yu bare la yélimaan jooju daan leel. (Fal) pauvre jonc. ê.nombreux EC3S imam dém. HAB.PASSÉ faire.manger Cet imam fait manger de nombreux pauvres.* **b.** *Leel na xale bi faire.manger P3S enfant déf. J'ai fait manger l'enfant.*

L'extension de ces causatives lexicales vers la causation indirecte s'explique essentiellement par la différence des prédicats qui entrent en jeu. Pour les autres causatives lexicales, abordées jusqu'à présent, les prédicats étaient intransitifs [-dynamiques] ou [±dynamiques], tandis que les prédicats du dernier type de causatives lexicales que nous venons de présenter sont des prédicats typiquement transitifs actifs. Ils se rapprochent donc des constructions causatives et conceptualisent en fait, sous une seule forme verbale, deux événements. Ils tendent donc à se rapprocher de la causation indirecte.

B – 3.2. Récapitulatif du sémantisme des causatives lexicales

Le champ sémantique de ces formes causatives est très large, il recouvre toutes les valeurs que nous avons pu mettre en évidence dans la partie typologique. Mais, cette extension n'est pas répandue sur l'ensemble de ces formes. Ainsi, le sémantisme des causatives lexicales dans cette langue peut être schématisé de la façon suivante.

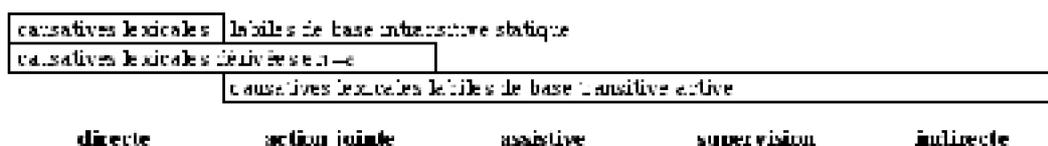


Figure 7. Le sémantisme des causatives lexicales

Nous posons que cette extension particulière des causatives lexicales du wolof provient du fait qu'il est possible dans cette langue d'avoir des verbes ditransitifs qui sont les contreparties lexicales de verbes causatifs transitifs.

317 *Sëkkleen kàmb gi, kenn du ko gis guddi ! (Fal) remblayer-imp.2P trou déf. personne E.Nég. 3S voir nuit Remblayez le trou, on ne le voit pas la nuit !* **318** *Kaay ! ma won la sama dayob tool. (Fal) venir-imp. N1S montrer 2S poss1S taille-conn. Champ Viens ! je vais te montrer la taille de mon champ.*

Ces causatives lexicales permettent alors d'exprimer une causation équivalente à celle que l'on décrit traditionnellement pour des constructions causatives plus ou moins complexes. Il nous faudra donc, par la suite, porter une attention particulière à la

différence sémantique que l'on peut trouver entre les contreparties lexicales causatives de verbes transitifs (c'est-à-dire les verbes causatifs ditransitifs) et les constructions dans lesquelles ces verbes transitifs causatifs entrent. Autrement dit, quelle différence sémantique trouve-t-on entre une causation exprimée par *Won na ma këram* 'Il m'a montré sa maison' et *Gisloo na ma këram* 'Il m'a fait voir sa maison' ou encore *Tax na ma gis këram* 'Il a fait que je voie sa maison' ?

B – 3.3. Le sémantisme des causatives morphologiques

Nous avons proposé comme hiérarchie possible de ces causatives morphologiques, que le suffixe *-a/* est le plus proche des causatives lexicales. Ensuite, le sens d'aide lié au suffixe *-e* laisse supposer que ces constructions sont proches d'une valeur sociative, valeur que l'on trouve avec les causatives lexicales. Le suffixe *-lu* est supposé avoir le sens le plus éloigné de celui des causatives lexicales. Il ne s'agit pas d'une causation directe, le causataire agent de l'action provoquée étant implicite et non égal au causateur comme dans les causatives strictement transitives avec *-a/* et *-e*. Le suffixe *-loo* a été, quant à lui, posé comme intermédiaire entre ces deux autres suffixes. Le peu d'information sémantique que nous avons pu dégager lors de l'étude des formes laisse supposer que seule la hiérarchisation de ce dernier est susceptible d'être modifiée.

B – 3.3.1. Le sémantisme du suffixe *-a/*

Nous avons posé que le suffixe *-a/* permet de pallier le manque de contrepartie causative lexicale. Le seul moyen de confirmer le statut de motivation lexicale pour les causatives morphologiques en *-a/* est de voir si ces constructions partagent le même sémantisme que les causatives lexicales labiles. Autrement dit, si les causatives dérivées en *-a/* peuvent exprimer une causation directe. Nous verrons également si, comme les causatives en *-e*, elles peuvent avoir un champ sémantique plus étendu.

Selon le type de verbe auquel le suffixe *-a/* s'applique, la causation exprimée change. Ces différences de sens suivent le même schéma que pour la causation directe et indirecte par rapport au rôle sémantique du causataire, comme nous l'avons mis en évidence pour les causatives lexicales dérivées en *-e*. Ainsi, lorsque le verbe non dérivé est un verbe inchoatif, la contrepartie causative dérivée en *-a/* présente deux agents ; la causation est alors proche de la causation indirecte, mais il semble que cette valeur de distance entre l'intervention du causateur et la réalisation de l'événement causé ne soit pas aussi importante. On peut ainsi dire que ces formes dérivées en *-a/* expriment seulement une causation sociative et ne vont pas jusqu'à pouvoir exprimer une causation indirecte. Ceci s'explique par le fait que la dérivation *-a/* privilégie le caractère patient lié au sujet de ces verbes. Ensuite, lorsque que le verbe non dérivé est non dynamique, le schéma des rôles sémantiques correspond à ce que l'on retrouve pour les causatives lexicales labiles, c'est-à-dire qu'elles permettent d'exprimer une causation directe.

Dans l'exemple 319, le verbe *toog* 'asseoir' est un verbe monovalent qui peut aussi bien décrire un état qu'avoir une valeur dynamique. Sa contrepartie causative est obligatoirement construite à l'aide du suffixe *-a/*. Nous pouvons voir que dans ce cas, le sémantisme exprimé par ces causatives s'étend de la causation directe à la causation

sociative.

319 *Toogal naa ko asseoir-al P1S 3S Je l'ai assis / Je l'ai fait s'asseoir*

Pour la causation directe, cet énoncé peut être utilisé lorsque l'on vient d'asseoir un enfant, on l'a porté et posé sur un pagne. Pour la causation sociative, cet énoncé peut être utilisé lorsqu'un invité vient à la maison, je lui ai demandé de s'asseoir, il ne l'a pas fait. Donc je m'assois pour qu'il s'assoie également. Il s'agit dans ce cas d'une causation sociative d'action jointe. Il est également possible, au moins avec ce verbe, que le sens de cet énoncé soit compris avec un sens assistif. *Toogal naa ko*, dans ce cas, est utilisé lorsque l'on a tendu une chaise, dans le sens où on aide cette personne à s'asseoir.

Avec les verbes [-dynamique], comme dans le cas de *fees* 'être rempli', la forme causative, obligatoirement dérivée en *-al*, ne peut être utilisée que pour exprimer une causation directe.

320 *Feesal naa saaku bi ê.rempli-al P1S sac déf. J'ai rempli le sac.*

Le suffixe *-al* fonctionne donc comme contrepartie causative de verbes intransitifs [-dynamique] ou de verbes inchoatifs, il exprime, selon ces verbes, soit une causation directe, soit une causation directe et sociative, respectivement.

B – 3.3.2. Le sémantisme du suffixe *-le*

Les causatives en *-le*, comme nous l'avons vu en A – 4.5., ont une valeur d'aide et ce sens est attaché au causateur. C'est-à-dire que ce n'est pas le causateur qui fait que le causataire l'aide dans la réalisation d'une action. C'est le causateur qui décide d'aider le causataire. Cette différence est importante dans le sens où la valeur sociative assistive de cette construction est tout de suite évidente. Il y a deux agents dans la construction causative, le causataire effectue une action et il reçoit une certaine aide du causateur dans cette réalisation. Ainsi, dans l'exemple suivant, le causateur est impliqué physiquement, mais il ne réalise pas l'action causée.

321 *Lekkle na xale bi. manger-le P3S enfant déf. Il fait manger l'enfant / Il aide l'enfant à manger*

Il nous reste à voir maintenant quelle est l'extension de cette valeur sociative. Dans l'exemple 322, on peut voir que ces constructions comme les causatives lexicales dérivées permettent également d'exprimer une causation sociative d'action jointe. En 322b., le causateur *na* 'il' intervient de façon directe et le fait qu'il agisse de concert avec le causataire indique qu'il s'agit d'une causation sociative d'action jointe.

322 a. *Jubale naa ñi doon xuloo. (Fal) réconcilier P1S 3P PASSÉ se.disputer J'ai réconcilié ceux qui se disputaient. b. *ba ñu ko tooñee, xuloole na ko (Church) temp. N3P 3S faire.du.tort-ANT se.disputer-le P3S 3S lorsqu'on lui a fait du tort, il l'a aidé dans la dispute. 323 *Bul wat saaku bi, yëkkëti ko ! (Fal) Nég.-imp. traîner sac déf. soulever 3S Ne traîne pas le sac par terre, soulève-le ! 324 *jabar ji doNN moo koy watle gaal gi. (Contes) épouse déf. demeurer ESuj3S 3S-inacc. traîner-le pirogue déf. Sa femme demeurait (veillait), c'est elle qui l'aidait à tirer la pirogue.****

D'un point de vue sémantique, cette construction du wolof, bien que proche de la causation directe par son caractère assistif et d'action jointe, ne permet pas d'exprimer de causation directe. Quel que soit le contexte, seule une causation sociative peut lui être

rattachée. Cette particularité de construction et de sémantisme du wolof n'est pas abordée par Shibatani et Pardeshi. Dans cet article, la causation sociative est développée pour montrer que ces sens sont liés à des constructions qui ont également une valeur sémantique soit directe, soit indirecte et que ce sont ces sens sociatifs qui permettent de lier les deux extrêmes direct et indirect en un continuum. Dans les différents découpages du sémantisme des constructions (figure 6) aucune construction ne recouvre seulement le champ de la causation sociative. Cette particularité de la langue wolof est intéressante. La richesse de dérivation verbale de cette langue permet d'isoler assez souvent des sémantismes de constructions qui, dans des langues à morphologie moins riche, sont souvent regroupés sur une même construction avec d'autres valeurs sémantiques.

Avant de passer au suffixe suivant, nous voudrions revenir sur un point qui peut sembler gênant dans l'argumentation ci-dessus : la notion d'action causée. Il est difficile de toujours maintenir la notion d'action causée dans les constructions en *-le*. Dans le cas de *xuloole*, par exemple (322b.), la dispute n'est pas provoquée par le causateur, en revanche c'est lui qui choisit d'entrer dans la dispute et d'aider le causataire. Autrement dit, il convient d'élargir un peu la notion de "celui qui initie de manière exclusive un procès" à "celui qui favorise la réalisation d'un procès". Rappelons que deux raisons nous ont poussée à inclure le suffixe *-le* à l'intérieur des constructions causatives. Tout d'abord, le fait que dans certaines langues le sens de *aider quelqu'un à réaliser quelque chose* est souvent inclus dans une construction qui a, par ailleurs, un sens strictement causatif de *faire faire*. En outre, nous avons précisé qu'il existe en wolof d'autres suffixes de dérivation verbale qui permettent d'exprimer la participation d'un autre agent dans une action. Ils diffèrent du suffixe *-le*, dans le sens où le second agent, introduit dans ces constructions, implique au niveau syntaxique un sujet complexe, autrement dit le sujet exprime nécessairement une pluralité d'individus. Le sujet des constructions non dérivées est maintenu dans sa fonction sujet auquel, dans les constructions dérivées, est ajouté un second agent sujet participant à l'action. Alors qu'avec le suffixe *-le*, le mécanisme est identique à ce que l'on peut observer pour les autres morphèmes de dérivation causative, c'est-à-dire que la position sujet est occupée par un autre agent que l'agent de l'action causée et implique la destitution de l'agent de l'action causée.

B – 3.3.3. Le sémantisme du suffixe *-lu*

Les causatives en *-lu* ont la particularité de ne pas faire intervenir l'agent de l'action provoquée. Par rapport aux constructions non dérivées, la structure dérivée reste identique. En revanche, le sujet est un causateur et le causataire n'est pas apparent (ancien agent). Ainsi, la structure sémantique de ces constructions met en jeu un participant qui syntaxiquement reste forcément implicite. Dans ce cas, on pourrait supposer que ces constructions dérivées expriment une causation directe. Ceci serait exact si ce suffixe s'appliquait à des verbes non dynamiques, or le fait qu'il s'applique à des verbes d'activité et des verbes inchoatifs implique que, dans les constructions dérivées, l'agent de l'action causée est omis mais, d'un point de vue sémantique, reste présent. Dans l'exemple 325b., le causateur *naa* 'je' est l'agent de l'action causante, *bunt bi* 'la porte' est l'objet patient qui subit l'action causée mais ne peut être considérée comme le causataire.

325 a. Tëj na bunt bi ? (Fal) fermer P3S porte déf. A-t-il fermé la porte ? b. Tëjlu naa bunt bi. fermer-lu P1S porte déf. J'ai fait fermer la porte.

Dans les exemples ci-dessous, on peut voir que la causation exprimée est indirecte. Ces énoncés sont utilisés pour spécifier que le causateur *naa* 'je' a fait faire quelque chose par quelqu'un à sa place, ce n'est donc pas le causateur qui réalise l'action provoquée, demandée.

326 Xool naa xale bi. observer P1S enfant déf. Je regarde (surveille) l'enfant. 327 Xoollu naa xale bi. regarder-lu P1S enfant déf. J'ai fait qu'on regarde l'enfant. J'ai demandé qu'on surveille l'enfant à ma place. 328 Naan naa soow. boire P1S lait.caillé J'ai bu le lait caillé. 329 Naanlu naa soow. boire-lu P1S lait.caillé J'ai fait boire le lait caillé. J'ai demandé que l'on boive le lait caillé à ma place.

Les causatives en *-lu* sont utilisées pour décrire des situations où un participant fait réaliser quelque chose par quelqu'un. Nous allons ici tenter d'expliquer à quoi est liée l'absence de l'agent de l'événement causé dans ce type de construction et pourquoi ces constructions peuvent aussi bien se gloser par *demander que...* que par *faire que...*

Tout d'abord, l'absence du causataire tient au fait que ces constructions peuvent être utilisées pour une demande, c'est-à-dire que le causateur veut faire réaliser quelque chose, mais le réalisateur de cette action n'est pas connu, pas encore désigné. Par exemple, des personnes se rencontrent dans le village et demandent pourquoi il y avait un attroupement sur la place, on leur répond :

330 Góor gale, beylu na toolam homme dém. cultiver-lu P3S champ-poss3S Cet homme là-bas, il a demandé qu'on lui cultive son champ.

Dans ce cas, le *on* de la traduction, absent de la proposition wolof, renvoie à tous ceux qui accepteront.

En outre, l'absence de cet agent peut tenir à son peu d'importance sur le plan discursif. Dans l'exemple 331, le roi fait poser une épingle dans une pièce, découper des lianes... Pour montrer que l'ensemble de ces préparatifs sont réalisés sous la directive du roi, une forme causative est utilisée, mais les véritables agents de cette réalisation n'étant pas importants pour l'histoire, la forme *-lu* est utilisée.

331 Bër set mu daldi fàqlu lu donni yari daqaar, lendemain N3S aspect arracher-lu pro. PASSÉ lanière-conn. Tamarinier Le lendemain, il fit arracher des lanières de tamarinier, (Contes)

Ainsi, les actions décrites à l'aide du suffixe *-lu* expriment toujours une situation où le causateur a demandé qu'on réalise quelque chose pour lui sans spécifier qui doit la réaliser.

On peut voir à travers ces caractéristiques que le causateur tire toujours un bénéfice plus ou moins direct de l'action réalisée. C'est cette notion de bénéfice qui explique les restrictions que l'on retrouve sur l'application de cette dérivation. Hormis le fait que ce suffixe ne puisse s'appliquer que sur des verbes [+dynamique], les prédicats qui peuvent recevoir cette forme doivent pouvoir exprimer un certain bénéfice pour le causateur. C'est pourquoi cette forme peut s'appliquer sur des verbes tels que : *xool* 'regarder, surveiller', *gunge* 'accompagner', *bey* 'cultiver', *naan* 'boire', *lekk* 'manger'... mais non sur des verbes qui expriment une action qui, faite par quelqu'un d'autre, ne pourra avoir de l'intérêt pour le causateur.

Selon le sémantisme du lexème verbal et le contexte d'énonciation, ces causatives peuvent avoir une valeur sociative.

332 Beylu na tool bii. cultiver-lu P3S champ dém. Il a demandé que l'on cultive ce champ.

L'exemple 332, ci-dessus, peut être utilisé dans deux contextes différents. Un homme ne peut pas travailler son champ, il demande donc aux gens du village de venir le lui cultiver. Ici, il s'agit bien d'une causation indirecte, comme nous l'avons décrite pour l'exemple 330 ou 331. Mais, il est également possible que cette construction soit utilisée pour exprimer une autre forme de causation. Si l'homme est en retard dans le travail des champs et veut aller plus vite, il demande aux gens du village de venir cultiver son champ mais participera également au travail. Dans ce sens, les causatives en *-lu* peuvent comme les causatives en *-le* exprimer une valeur sociative assistive, voire même d'action jointe, dans ce cas la frontière entre les deux types de sémantisme n'est pas évidente au moins pour ce type d'action. On peut également envisager que l'homme fera travailler le champ par d'autres, mais qu'il assistera au travail sans y participer. Il s'agit alors là d'une causation sociative de supervision.

Nous allons maintenant voir comment se situent les causatives en *-loo*, reconnues comme les causatives morphologiques prototypiques, par rapport aux différentes caractéristiques que nous venons de mettre en avant pour les causatives morphologiques *-al*, *-lu* et *-le*.

B – 3.3.4. Le sémantisme du suffixe *-loo*

Nous avons posé dans notre hiérarchisation de départ, que le suffixe *-loo* est intermédiaire entre les suffixes *-le* et *-lu*. Ainsi, il pourra exprimer une causation étendue de la causation sociative à la causation indirecte, ou seulement une de ces causations.

333 Ku la gorloo suma dëkku ? (Contes) inter. 2S abattre-loo poss1S concession Qui t'a fait abattre ma concession ?

Dans l'exemple 333, on peut voir que le suffixe *-loo* permet d'exprimer une causation indirecte. La personne qui a autorisé, demandé ou obligé le héros de l'histoire à abattre la concession du génie de la forêt a pu intervenir avant qu'il ne commence à abattre les arbres.

334 moo ma raxaslooji koog bi gééju Ndaayaan. (Contes) ESuj3S 1S laver-loo-dir. cuillère déf. mer-conn. Ndayane c'est elle qui m'a envoyé laver la cuillère à la mer de Ndayane.

L'exemple 334 est tiré de l'histoire des deux Koumba. Toute l'histoire étant basée sur la différence de comportement de la mère entre les deux Koumba (sa fille et sa belle-fille). 'Koumba sans mère' doit partir laver une cuillère à la mer. Elle raconte à tous ceux qu'elle rencontre sur son chemin que c'est sa belle-mère qui l'a envoyée. La forme *-loo* est utilisée tout le long du texte. Dans cet exemple, on peut également noter que l'on retrouve l'emploi de l'Emphatique du sujet qui vient renforcer l'identification du causateur (cf. 2.1.2.2).

En conclusion, les causatives en *-loo* sont liées aux causatives en *-lu* par l'expression d'une causation indirecte, mais elles ne peuvent pas, comme les causatives

en *-le* et *-lu*, exprimer de valeur sociative.

B – 3.3.5. Récapitulatif du sémantisme des causatives morphologiques

Le champ sémantique de ce type de causatives est relativement large. Selon les différentes valeurs que nous avons pu rattacher à ces constructions, les causatives morphologiques, bien que généralement liées à la causation indirecte, peuvent se rapprocher de la causation directe en exprimant des causations sociatives de type assistif et d'action jointe. Le suffixe *-le* permet d'exprimer l'aide du causateur dans une action et, dans certaines conditions, une action jointe. La causation indirecte est exprimée au travers des dérivés en *-lu* et en *-loo*. Seul le suffixe *-le* partage avec le suffixe *-lu* l'expression de valeurs sociatives. Par ailleurs, nous avons pu confirmer que les causatives morphologiques en *-al* véhiculent le même sémantisme que les causatives lexicales mais, de par leur productivité, sont à considérer comme un outil morphologique permettant de pallier le manque de causatives lexicales.



Figure 8 : Le sémantisme des causatives morphologiques

Nous passons maintenant aux derniers types de constructions : les causatives à prédicat complexe et les causatives périphrastiques.

B – 3.4. Le sémantisme des causatives à prédicat complexe et des causatives périphrastiques

Dans la présentation typologique des formes de causatives, nous avons indiqué que les causatives à prédicat complexe ne sont pas toujours considérées comme une forme particulière de constructions causatives. De ce fait, nous avons peu d'indications sur le sémantisme de ces constructions. Dans un premier temps, nous traitons les causatives à prédicat complexe comme véhiculant plus ou moins le même sémantisme que les causatives périphrastiques en *tax*, nous verrons alors dans cette section s'il y a lieu de faire une distinction entre ces constructions, au moins pour le wolof.

D'après les tendances typologiques dégagées dans la section B – 1., nous pouvons tout d'abord poser que les constructions périphrastiques du wolof doivent exprimer une participation indirecte du causateur dans l'événement causé. Lorsque nous avons décrit les différentes constructions possibles avec le lexème verbal *tax*, nous avons mis en évidence une affinité particulière de ces constructions avec l'Emphatique du sujet. Nous avons alors supposé que les causatives périphrastiques en wolof permettent d'exprimer une causation indirecte et que l'Emphatique du sujet joue le rôle de surenchérissement de la réalité de l'identification du causateur. Le causateur introduit étant peu attendu, moins probable ou éloigné, l'Emphatique du sujet permet ainsi de renforcer la véracité de cette

identification. Il nous reste à voir si les causatives périphrastiques s'étendent à d'autres sémantismes.

Trois prédicats peuvent être utilisés en wolof pour construire des causatives périphrastiques : *tax* 'causer', *def* 'faire' et *bàyyi* 'laisser'. Dans la présentation des formes, nous avons indiqué que les causatives en *def* et *bàyyi* étaient des causatives moins fréquentes dans la langue. Cette faible utilisation peut s'expliquer par le sens particulier que portent ces constructions. Ce sens vient, d'une part, du lexème verbal utilisé comme marqueur de causation, ainsi les causatives en *bàyyi* ne peuvent pas être employées sans un contexte spécifique. D'autre part, le sens particulier peut provenir du sémantisme lié à la construction entière, comme dans le cas de *def*. La différence entre les causatives en *def* et celles construites avec *tax* devra donc être définie pour que l'on puisse expliquer son utilisation moins fréquente. Nous avons posé que les causatives en *tax* correspondent aux causatives périphrastiques les plus productives, elles doivent donc correspondre aux causatives périphrastiques qui montrent le champ sémantique le plus large, nous commençons par elles en y incluant les causatives à prédicat complexe.

B – 3.4.1. Les causatives en *tax*

Les causatives en *tax* entrent soit dans le champ des causatives à prédicat complexe, soit dans le champ des causatives périphrastiques. Il semble que malgré la différence d'intégration que reflètent ces constructions (complétives à verbes finis vs. prédicat complexe), il n'y ait pas de différence au niveau des valeurs sémantiques qu'elles véhiculent. Cette uniformité du sémantisme des constructions en *tax* provient sans doute de la spécialisation de lexème verbal pour exprimer une causation (cf. A – 2.1.). Les exemples de cette partie s'appuient principalement sur des constructions complétives à verbe fini, mais les valeurs sémantiques identifiées jouent également pour les causatives à prédicat complexe.

On peut voir à travers l'exemple 336, que les causatives en *tax* permettent d'exprimer une causation indirecte. Il n'est pas possible pour ces constructions d'avoir un sémantisme plus large s'étendant vers une causation sociative.

335 *Xale baa ngiy jooy rekk, (Fal) enfant déf-Prés. Prés.-inacc. pleurer seul. L'enfant ne fait que pleurer, il a peut-être mal.* 336 *Tax nga mu jooy. causer P2S N3S pleurer Tu l'as fait pleurer.*

La particularité sémantique des causatives périphrastiques, ou du moins des constructions en *tax* est donc à rechercher ailleurs. Si l'on oppose les constructions causatives en *-loo* et les constructions en *tax* qui expriment une causation indirecte, on ne peut voir sans contexte la différence entre ces deux causatives.

337 a. *Tax na mu jooy. causer P3S N3S pleurer Il l'a fait pleurer.* b. *Jooyloo na ko. pleurer-loo P3S 3S Il l'a fait pleurer.*

Cette différence relève de la volonté du causateur pour la réalisation de l'événement causé. Dans la proposition 337a., le causateur *na* 'il' n'a pas fait pleurer le causataire de façon intentionnelle. Il a fait ou dit involontairement quelque chose qui a fait pleurer. Tandis que dans la proposition 337b., le causateur a agi intentionnellement, en le giflant par exemple.

L'exemple 338 est un cas de causative à prédicat complexe, on retrouve le même type de causation que pour les complétives à verbes finis, il s'agit d'une causation indirecte non intentionnelle. La non intentionnalité de l'action du causateur est dans ce type de construction plus visible que dans les complétives à verbe fini.

338 Nit kii yaa ko tax a jóg. homme dém. ESuj2S 3S causer d.v. se.lever Cet homme, c'est à cause de toi qu'il s'est levé.

Dans ce type de construction, le causateur peut également ne pas être un être animé, comme on peut le voir dans les deux exemples ci-dessous.

339 War naa fonk toxoro gi, moo ma tax a tedd. (Fal) devoir N1S respecter flûte déf. ESuj3S 1S causer d.v. ê.décent Je dois respecter la flûte, elle me permet de vivre déceamment. 340 Yàpp wi dañu ko tufe, moo ko tax a saf. (Fal) viande déf. EVerb3P 3S cuire.à.l'étouffée ESuj3S 3S causer d.v. ê.succulent La viande, on l'a cuite à l'étouffée, c'est pourquoi elle est succulente.

Le caractère non intentionnel de ces constructions permet ainsi d'introduire en position de causateur des entités inanimées qui ne peuvent autrement entrer dans des constructions causatives. Nous avons relevé seulement un cas possible de causateur non animé avec la construction causative en *-loo*. Ceci peut s'expliquer par le fait que ce type de causatives ne permet d'exprimer que des causations indirectes.

340' Li ngeen déggoowul ci seen biir a ma yoqiloo. (Fal) pro. N2P entendre-oo-nég. loc. poss2P intérieur ESuj 1S se.décourager-loo C'est le fait que vous ne vous entendez pas entre vous qui m'a découragé.

Nous allons maintenant voir si cette valeur sémantique de causation indirecte non intentionnelle décrite pour les causatives en *tax* fonctionne également pour les deux autres causatives périphrastiques. Nous commençons par les causatives en *def*.

B – 3.4.2. Les causatives en *def*

Les constructions en *def*, qu'elles soient liées au sémantisme des constructions en *tax* ou non, doivent exprimer une causation indirecte. Dans les exemples 341 et 342, on peut remarquer que les constructions en *def* impliquent une moins grande participation du causateur dans l'action causante que les causatives en *tax*.

341 Yàlla def mu am jenn jabar ju dee bàyyi fi doomam. (Contes) Dieu faire N3S avoir une épouse rel. ê.mort laisser loc. enfant-poss3S Dieu fit qu'il avait une épouse qui mourut en laissant son enfant.

Cette distance est telle que dans certains cas, les constructions en *def* permettent d'exprimer des causations dans lesquelles en fait le causateur n'est pas identifié. Il s'agit des causatives en *def* pour lesquelles le causateur désigné est Dieu.

342 Yalla def xale ba ëmb. (Contes) Dieu faire enfant déf.él. ê.enceinte Dieu fit que l'enfant tomba enceinte.

Comme on peut le voir dans l'exemple 342 ci-dessus, le causateur introduit est Dieu, mais il n'est ni le père de l'enfant, ni celui qui a provoqué l'état. Dans ce conte, *Yàlla* renvoie au Dieu des musulmans, il ne s'agit pas d'un génie qui interviendrait dans l'histoire.

Ainsi, les causatives en *def* sont liées aux causatives en *tax* en ce sens qu'elle permettent d'exprimer une causation indirecte non intentionnelle. Nous avons vu que ce

type de causation permet d'introduire des causateurs inanimés dans les constructions en *tax*. Dans les causatives en *def*, le causateur peut être à la limite inexistant et dans ce cas repris par la forme *Yàlla*.

Nous passons maintenant à l'analyse sémantique du dernier type de constructions causatives périphrastiques.

B – 3.4.3. Les causatives en *bàyyi*

La valeur sémantique liée au prédicat qui permet de construire ces causatives périphrastiques *bàyyi* 'laisser' exprime également une intervention indirecte du causateur dans l'événement causé. Il s'agit donc de constructions dans lesquelles le causateur et le causataire sont des agents, le causateur n'intervient pas dans la réalisation de l'événement causé, il est seulement l'agent de l'événement causant.

343 *Bàyyi na mu feesal saaku bi. laisser P3S N3S ê.plein-al sac déf. Il l'a laissé remplir le sac.*

Ce type de sémantisme est traditionnellement décrit comme exprimant une causation permissive. Le causateur laisse le causataire réaliser une action. Il s'agit d'une causation indirecte dans laquelle en revanche le caractère non intentionnel est contenu par défaut par le caractère permissif de la construction.

344 *Xale bi dafa sob, enfant déf. EVerb3S ê.turbulent L'enfant est turbulent, du liggéey du bàyyi moroomam yi liggéey. (Fal) ENég3S travailler ENég3S laisser camarades-poss3S déf.P travailler il ne travaille pas et ne laisse pas travailler ses camarades.*

Dans l'exemple 344, l'enfant n'intervient pas directement dans la perturbation du travail de ses camarades, c'est son caractère turbulent qui gêne les autres élèves. Il n'y a donc pas d'intervention directe.

De tout ces éléments, il est difficile de dégager une hiérarchie des causatives périphrastiques, notamment entre les causatives construites à l'aide de *def* et celles construites à l'aide de *bàyyi*.

Dans ces deux types de constructions, le caractère non intentionnel de la participation du causateur dans le déclenchement de l'action causée est plus important que dans les constructions en *tax*, ce qui est cohérent avec la possibilité d'avoir *tax* dans une construction à prédicat complexe. Dans les causatives en *def*, ces caractéristiques proviennent d'une part des caractéristiques mêmes de l'action causée. Il s'agit généralement d'actions qu'il est difficile de provoquer par le seul désir d'un causateur. D'autre part, le causateur peut ne pas être identifié et peut dans ce cas être rattaché à une entité supérieure telle que Dieu. Alors que dans les constructions en *bàyyi*, le caractère non intentionnel du causateur provient du fait que la participation dans l'action 'causée' du causateur correspond en fait à son inaction, sa non intervention, soit de sa propre volonté (343), soit indépendante de sa volonté (344). Nous posons donc que les caractéristiques et valeurs sémantiques de ces deux constructions sont différentes et qu'il n'est pas utile de les hiérarchiser.

B – 4. Le continuum du sémantisme des causatives en wolof

Dans cette partie, nous allons, à l'aide de toutes les données sémantiques que nous avons pu dégager tout au long de l'analyse, faire un récapitulatif des types de causation que peuvent exprimer les différentes formes et constructions causatives en wolof. Dans le tableau 35, nous reprenons les différentes schématisations déjà effectuées auxquelles nous ajoutons les causatives périphrastiques.

causatives lexicales	lexèmes de base intransitive et/ou			
	causatives lexicales dérivées en -e			
causatives lexicales labiles de base transitive active				
causatives morphologiques dérivées en -al	causatives en -al			
	causatives en -oo			
causatives à prédicat complexe et causatives périphrastiques en				causatives en -oo
				<i>tax, def et báyji</i>
directe	action jointe	assistive	supervision	indirecte

Tableau 35 : Le continuum sémantique des causatives en wolof

Dans cette représentation du sémantisme des causatives en wolof, le sémantisme de chaque construction ou dérivation causative dégagée dans les sections précédentes est en partie masqué. En revanche, on voit bien que les causatives morphologiques peuvent être considérées comme le degré intermédiaire entre les causatives lexicales et périphrastiques. Le sémantisme de cette catégorie de causatives est relié aux causatives lexicales par les causatives en *-al*, pour les causatives lexicales labiles et les causatives lexicales dérivées en *-e*, tandis que les causatives en *-oo* expriment, comme les causatives périphrastiques, une causation indirecte, la différence portant sur l'intention du causateur de provoquer une action.

Il est possible de voir à travers ces données tout d'abord que la causation sociative est un sémantisme qui permet effectivement de relier les formes et les constructions causatives d'une langue en un continuum. Par ailleurs, ces découpages sémantiques mettent en évidence une des particularités de la langue wolof. Le suffixe *-le* est, à notre connaissance, le seul cas de construction causative permettant d'exprimer ce sémantisme intermédiaire sans pour autant être rattaché à la causation directe ou indirecte.

Conclusion

Les valeurs sémantiques qui viennent d'être liées aux formes et constructions causatives du wolof ont quelque peu modifié les découpages effectués à l'intérieur de la première partie de ce chapitre.

Pour les causatives périphrastiques du wolof, nous avons vu que, sur le plan syntaxique, ces constructions peuvent être différenciées selon le lexème verbal qui permet de les construire et selon les types de complétive à travers lesquelles la causation est exprimée. D'un point de vue sémantique, seuls les lexèmes verbaux qui entrent dans ces constructions apportent des sens différents. S'il est possible de lier les causatives périphrastiques *tax*, *def* et *báyji* à la causation indirecte non intentionnelle, le caractère non volontaire du causateur varie ensuite selon le lexème utilisé pour construire la

causative. La hiérarchisation établie entre ces constructions est la suivante : *tax*, *def* et *bàyyi*, dans un ordre de non intentionnalité croissant. Le faible degré de non intentionnalité des causatives en *tax* est encore plus marqué dans les causatives à prédicat complexe qui sur ce point constituent le degré intermédiaire, aussi bien sur le plan de la forme que sur le sémantisme entre les causatives périphrastiques et les causatives morphologiques en *-loo*.

Pour les causatives morphologiques, sur le plan syntaxique, nous avons mis en évidence 5 morphèmes de dérivation causative. Nous avons isolé un de ces suffixes des causatives morphologiques et l'avons rattaché aux causatives lexicales. Nous parlerons donc, ici seulement des causatives morphologiques, en faisant pour l'instant exception du *-e*. Le sémantisme lié à ces causatives permet de mettre en évidence trois éléments. Tout d'abord, il n'est pas possible de lier ce type de constructions causatives sous une même valeur sémantique. Chacune de ces causatives présente, d'un point de vue sémantique, des particularités. Tout d'abord, les causatives en *-le* permettent d'exprimer uniquement une causation sociative (action jointe et assistive), les causatives en *-lu* peuvent également exprimer une causation sociative et sont liées aux causatives en *-loo* dans l'expression de la causation indirecte. Du reste, cette disparité des fonctions sémantiques entre ces différents types de causatives montre que les causatives morphologiques sont une catégorie causative intermédiaire et ce, aussi bien sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique. Enfin, la spécificité du suffixe *-le*, dans l'expression exclusive d'une causation sociative, permet de mettre en évidence une des caractéristiques de la langue wolof. Nous avons déjà noté que ce type de sémantisme est généralement véhiculé par une construction qui permet par ailleurs d'exprimer d'autres sémantismes. Certaines constructions du wolof, telles que les constructions en *-lu* ou les constructions *-al* et *-e*, fonctionnent sur ce principe, alors que les caractéristiques du suffixe *-le* sont, elles, relativement rares. Ainsi, les particularités de la richesse de dérivation de cette langue peuvent être mises en évidence, d'une part par cette spécialisation de *-le*, d'autre part par la richesse de dérivation à l'intérieur même de la voix causative. Même exception faite du suffixe *-e* qui n'est plus productif, la voix causative peut être construite à l'aide de quatre morphèmes qui recouvrent à eux seuls l'ensemble des valeurs sémantiques attribuées généralement à l'ensemble du système causatif d'une langue. Ce qui permet d'avoir des nuances très précises reliées à des constructions particulières.

Pour les causatives lexicales, sur le plan de la forme, nous avons indiqué que le lexique du wolof contient peu de causatives lexicales. Cette rareté est compensée par la spécialisation d'un suffixe causatif – le suffixe *-al*. En outre, nous avons inclus dans ce groupe des paires de mots pour lesquels il est possible de retrouver une dérivation en *-e*, car cette dernière n'est plus productive. Sur le plan sémantique, la répartition ne se fait pas entre les formes lexicales labiles et les formes lexicales dérivées. Ainsi, comme pour les causatives morphologiques, il n'est pas possible de dégager un sémantisme général pour les causatives lexicales. Les causatives lexicales labiles transitives partagent avec les causatives en *-e* l'expression de la causation directe mais ne peuvent avoir de valeur sociative. Les causatives labiles ditransitives constituent à l'intérieur des causatives lexicales une catégorie à part, elles ne permettent pas d'exprimer de causation directe. Comme les causatives morphologiques en *-lu*, ce sont des causatives qui ont un champ

sémantique très large, qui comprend la causation indirecte et la causation sociative dans son ensemble. Il est intéressant de noter que ces deux causatives sont celles qui, en wolof, ont le champ sémantique le plus large mais qui sont les moins fréquentes, chacune pour des raisons différentes. La restriction, pour les causatives lexicales labiles ditransitives, porte sur le fait que la langue ne permet pas de dériver des verbes causatifs sur la base de tous les verbes transitifs lexicalement causatifs. Seuls quelques verbes peuvent avoir ces contreparties d'un point de vue lexical. Ce sont généralement les verbes qui expriment des situations fréquentes, habituelles et pour lesquelles la présence de trois participants est courante. Tandis que pour les constructions en *-lu*, les restrictions proviennent de la valeur de bénéficiaire qui dans cette construction s'ajoute au rôle de causateur. Ainsi, ce suffixe ne peut s'appliquer que sur des verbes qui renvoient à des actions qui peuvent apporter un bénéfice au causateur.

Dans le chapitre suivant, nous présentons les dérivations applicatives. Les modifications qui interviennent avec cette dérivation ne sont pas du même ordre que pour la causation. La voix applicative introduit un argument en position objet et cet argument n'a jamais un rôle sémantique proche de celui d'agent. Les morphèmes qui sont utilisés dans le marquage de la voix applicative sont *-al* et *-e*. Ce n'est qu'une fois que nous aurons clairement défini les caractéristiques liées à ces suffixes dans la voix applicative que nous pourrions aborder les problèmes que posent l'homonymie entre ces suffixes applicatifs et ceux des morphèmes de dérivation causative *-al* et *-e* (cf. chapitre 6).

Chapitre – 5. La voix applicative

Dans la littérature, la voix applicative est souvent restreinte à la voix bénéfactive et prend en compte généralement les constructions que nous regroupons sous le terme d'applicative canonique. Si l'on se place dans une perspective typologique, la voix applicative présente un éventail plus large de possibilités. De plus, à propos de notions telles que voix bénéfactive, voix instrumentale... nous voulons préciser que, dans la première partie de ce travail, aucune distinction ne sera effectuée entre les différents types de voix applicatives que l'on peut trouver dans les langues du monde. Les dénominations particulières des dérivations applicatives, selon les rôles sémantiques auxquels les marqueurs de dérivation sont liés, sont utiles dans les descriptions de langue particulière, mais elles n'ont pas lieu d'être dans une présentation générale du mécanisme de dérivation applicative. Il n'est donc pas, à notre avis, utile de complexifier une présentation qui n'en serait pas plus exhaustive pour autant. Dans ce chapitre, nous voulons présenter toutes les formes d'augmentation de la valence qui peuvent entrer dans le champ de la voix applicative, même si certaines de ces constructions sont assez éloignées des applicatives traditionnelles. Cette présentation typologique ne s'appuie pas sur un cadre typologique bien défini, la plupart des exemples proviennent de travaux descriptifs, Donohue (2001), Marten (2001), Campbell (2000), Onishi (2000), Mithum (2000), Amberber (2000). Il n'existe pas à notre connaissance, de littérature spécifique à cette voix aussi bien développée que ce que nous avons pu décrire pour les constructions causatives. Nous pouvons cependant citer Payne (1999) et Peterson (1999), ouvrages

sur lesquels notre présentation typologique s'appuie. Les modifications que nous allons présenter ne sont pas toujours étiquetées comme applicatives. Après cette présentation typologique de la voix applicative, nous abordons les dérivations applicatives que l'on peut rencontrer en wolof.

A – Définition et présentation typologique

La notion de voix applicative est couramment définie comme mettant en jeu une modification du statut d'un terme périphérique autre que la promotion de ce terme au statut de sujet, cette modification devant être marquée par un morphème verbal. Avant de compléter cette définition, deux précisions doivent être apportées. Tout d'abord par terme périphérique, nous entendons tous les termes qui, d'un point de vue syntaxique, ne peuvent être considérés comme sujet ou objet d'un verbe (argument nucléaire). Ensuite, par statut, nous entendons aussi bien le statut syntaxique, sémantique que pragmatique de l'argument périphérique. Les modifications peuvent jouer sur un seul de ces plans, deux d'entre eux ou les trois. Autrement dit, dans la dérivation applicative sur le plan typologique, les modifications syntaxiques ne sont pas des effets nécessaires, une modification sémantique ou pragmatique associée à une dérivation verbale peut suffire à identifier une voix applicative. C'est à ce niveau que les applicatives montrent, selon les langues ou à l'intérieur d'une même langue selon les rôles sémantiques des termes périphériques, des différences de traitement. Sur le plan syntaxique, la modification prototypique qui intervient lorsqu'un outil morphologique à fonction applicative s'adjoint au verbe est qu'un terme périphérique prend les caractéristiques d'un des arguments nucléaires – celles de l'objet –. Mais, il existe dans les langues quelques variantes de cette modification. Le terme périphérique peut prendre seulement quelques caractéristiques de l'objet, mais il est également possible qu'il n'en prenne aucune. Sur le plan sémantique, la modification consiste en une précision ou changement du rôle sémantique de l'argument périphérique. Sur le plan pragmatique, le terme périphérique devient un élément plus saillant.

Toutes les modifications que nous venons d'évoquer entrent dans le champ de la voix applicative à partir du moment où ces changements sont marqués par un outil grammatical adjoint au prédicat. Nous entendons donc que lorsqu'un morphème lié au verbe implique au moins dans certains de ces emplois, une modification syntaxique qui confère le statut d'objet à un terme, ce morphème peut être identifié comme un marqueur applicatif. Par contre, les modifications telles que le 'dative shift' de l'anglais, ne sont pas, pour nous, à considérer comme relevant de la voix applicative, car elles ne s'accompagnent d'aucun marquage spécifique sur le prédicat. Ces constructions mises de côté, l'étude des applicatives aussi bien en typologie que dans la description d'une langue pose parfois quelques problèmes. D'une part, les mécanismes d'emphatisation d'un argument périphérique ne relèvent pas nécessairement de la voix applicative, mais ont fréquemment un lien avec elle. De ce point de vue, le wolof est une langue intéressante puisqu'elle possède à la fois un marqueur prédictif d'emphatisation dans son système de conjugaison et un marqueur applicatif qui, comme nous le verrons, a une fonction emphatisante. D'autre part, il n'est pas toujours simple de poser les modifications qui ont

lieu avec l'adjonction d'un marqueur verbal en terme de transformation d'une construction. Les propositions correspondantes sans dérivation applicative ne sont pas toujours réalisables dans toutes les langues. Ainsi, le terme d'*argument périphérique* n'est pas toujours pertinent, puisqu'il existe des langues qui ne peuvent faire apparaître certains types de participants autrement que comme objet de constructions applicatives, nous utilisons donc à la place *terme périphérique*.

Dans les parties suivantes, nous présentons rapidement les différents traitements du terme périphérique qui se rattachent à la notion d'applicative. Nous commençons par le niveau syntaxique, dans lequel nous introduisons les cas où il prend les caractéristiques de l'objet. Puis nous exposons rapidement les fonctions syntaxiques intermédiaires qu'il peut prendre dans des constructions applicatives. Nous présentons ensuite les différents rôles sémantiques impliqués et les conséquences pour le marquage des constructions applicatives. Nous aborderons enfin les modifications sémantiques et pragmatiques qu'entraîne ou que peut entraîner la dérivation applicative.

A – 1. Les modifications syntaxiques

Les modifications qu'entraîne la voix applicative ne sont pas toujours perceptibles sur le niveau syntaxique. Ainsi, la construction avec un verbe dérivé n'est pas toujours synonyme d'augmentation de la valence. Dans le tableau 36 ci-dessous, en tenant compte des différentes fonctions de la voix applicative et de leurs différentes combinaisons, on peut voir les différentes modifications syntaxiques qui peuvent résulter d'une dérivation applicative.

	Nouvelle fonction syntaxique des 'anciens' arguments nucléaires	Nouvelle fonction syntaxique de 'l'ancien' terme périphérique affecté par la dérivation	résultat
verbe intransitif	SUJET	OBJET	transitif
	SUJET	PÉRIPHÉRIQUE	intransitif
verbe transitif	SUJET OBJET	OBJET	ditransitif
	SUJET OBJET	±OBJET	±ditransitif
	SUJET PÉRIPHÉRIQUE	OBJET	transitif
	SUJET OBJET	PÉRIPHÉRIQUE	transitif
verbe ditransitif	SUJET OBJET 2^d OBJET	OBJET	tri-transitif
	SUJET OBJET 2 ^d OBJET	PÉRIPHÉRIQUE	ditransitif
	SUJET OBJET PÉRIPHÉRIQUE	OBJET	ditransitif

Le plan de cette section suivra le tableau 36. Nous commencerons par les verbes intransitifs. Puis nous observerons les différentes constructions applicatives que l'on peut obtenir avec des verbes de base transitifs. Enfin, nous présenterons le cas de dérivation applicative sur des verbes ditransitifs.

A – 1.1. Les verbes intransitifs

Les constructions syntaxiques prototypiques qui résultent de l'utilisation d'un marquage applicatif sur une base verbale intransitive sont des constructions transitives, comme on peut le voir dans l'exemple 345.

- yagua (Payne, 1999 : 187)

345 a. sa-duu rá-viimú 3SG-blow INAN-into He blows into it b. sa-duu-tá-ra 3SG-blow-APPL.-INAN:OBJ He blows it

Les constructions applicatives de base intransitive sont transitives et les caractéristiques que prend le terme périphérique correspondent à celles d'un objet. En yagua, cela se manifeste par le rattachement d'un indice objet (*-ra*) au prédicat *-duu-*.

Il est également possible de trouver des constructions applicatives non canoniques sur des bases intransitives, c'est-à-dire qui n'impliquent pas d'augmentation de la valence. Dans l'exemple 346 du tswana, lorsqu'au verbe *tswa* 'sortir' est adjoint une marque applicative, la structure du verbe reste intransitive et les caractéristiques syntaxiques du syntagme nominal *mo jarate-ng* restent inchangées. Ce qui change, c'est le rôle sémantique qui lui est assigné (origine □ destination)

- tswana (Creissels, CP)

346 a. Ngwana o tswa mo jarate-ng. enfant SCL1 sortir dans cour-LOC L'enfant sort de la cour. b. Ngwana o tswela mo jarate-ng. enfant SCL1 sortir.APPL dans cour-LOC L'enfant sort dans la cour.

Dans ce cas, la fonction du marqueur applicatif touche un autre plan que le plan syntaxique. Le marqueur et la modification encourue entrent, tout de même, dans le domaine de la voix applicative ne serait-ce que du fait qu'on peut reconnaître le même marqueur dans l'applicatif canonique. Nous reviendrons sur ces applicatives où le seul effet de la dérivation correspond à une modification sémantique dans une autre section. Ainsi, sur le plan syntaxique, les différentes structures liées à l'adjonction d'un marqueur applicatif sur une base intransitive sont attestées.

Passons maintenant aux différentes applicatives construites sur des bases transitives.

A – 1.2. Les verbes transitifs

Lorsque la dérivation applicative s'effectue sur des bases transitives, les formes dérivées présentent différentes structures selon des caractéristiques propres à chaque langue. Ainsi, il est possible que les formes applicatives présentent :

- soit une structure ditransitive, les caractéristiques objectales que prend alors le terme périphérique peuvent être plus ou moins prototypiques
- soit une structure transitive, la structure reste inchangée :
 - le terme périphérique prend les caractéristiques de l'objet et l'ancien objet celle

d'un oblique, dans ce cas on parle d'une réorganisation de la structure argumentale du prédicat

- ou le statut syntaxique de l'argument périphérique n'est pas modifié.

La plupart de ces structures s'expliquent par des critères syntaxiques et dépendent des particularités des langues. Nous donnons, ci-dessous, un exemple de chacune de ces structures.

Le tswana autorise les structures ditransitives, cette ditransitivité verbale ne peut être analysée comme constituée d'un objet premier et d'un objet second. Dans ces constructions, les deux objets ne montrent pas de comportement différent et sont repris tous deux par des indices objets sur le verbe dans la pronominalisation (347).

- tswana (Creissels, CP)

347 *kÈÿ-IÈ#-dì-f-í-l-è S1S-OC5-OC8/10-donner-PFT-FIN Je le leur ai donné. (le sel cl.5 - aux vaches cl.8/10)*

Dans la construction applicative le verbe transitif dérivé régit trois arguments (348c.), exactement de la même façon que le ditransitif non dérivé de l'exemple (348a.).

- tswana (Creissels, CP)

348 a. *kìÿ-f-i#-é bàná díTÒ^hàkø# S1S-donner-PFT-FIN 2enfants 8/10chaussures J'ai donné des chaussures aux enfants. b. kìÿ-rE#k-á díTÒ^hàkø# S1S-acheter-FIN 8/10chaussures J'achète des chaussures. c. kìÿ-rE#k-E# l-á bàná díTÒ^hàkø# S1S-acheter-APPL-FIN 2enfants 8/10chaussures J'achète des chaussures pour les enfants.*

En k'iche' (langue maya), l'argument périphérique prend les caractéristiques de l'objet et l'ancien objet prend les caractéristiques d'un oblique.

- k'iche' (Campbell, 2000 : 278)

349 a. *s(-at-in-c'ay c(i c(e:/ ASP-2sg.ABS-1sg.ERG-hit with wood I hit you with a stick. b. c(e:/ s(-ø-in-c'aya-b'e-x a:w-e:h wood ASP-3sg.ABS-1sg.ERG-hit-INSTR-TR 2sg.POSS-GEN I used a stick to hit you.*

Le motuna (langue papoue) illustre le cas où malgré l'adjonction d'un marqueur applicatif, la structure reste inchangée. Le statut syntaxique de l'argument périphérique n'est pas modifié. La seule modification apportée par la dérivation applicative est liée à la focalisation de l'objet, nous reviendrons sur cette fonction de la dérivation applicative dans la section A – 4.1..

“Note that the O in the example is the topic of the sentence. Note also that the paucal/plural number of this argument is marked on the verb, even though this has inanimate referents. The number of an inanimate noun is not usually indicated unless the speaker really wants to focus on it.” (Onishi, 2000 : 136)

- motuna (Onishi, 2000 : 136)

350 *tiwo-nonìng-ngori [hoo pau muukisa]_O [hoo mii-ngung]_E⁴⁸*

*that.way-towards-L ART+M food different ART+M name-pl tii-nohno
 tonge-tong-ee-wa-r-u-ng that.time-length
 REDUP-name-APPL-3O+3pauc/plA-pauc/pl-REM.PAST-M That way, they gave
 those names to many different kinds of food (one by one) during that length of
 time*

Nous allons maintenant passer aux constructions applicatives basées sur des verbes ditransitifs.

A – 1.3. Les verbes ditransitifs

Les remarques que l'on peut faire à propos des constructions applicatives sur des bases ditransitives partent, d'une part, de la constatation que toutes les langues n'ont pas de verbes ditransitifs au sens le plus strict du terme et, d'autre part, que mêmes les langues qui ont des constructions à objets multiples sont souvent présentées comme réticentes à un trop grand nombre d'objets directs. On peut donc s'attendre à constater que les langues qui possèdent des structures ditransitives n'autorisent pas de constructions applicatives sur de tels verbes ou que l'adjonction d'un marqueur applicatif aboutisse à une réorganisation de la valence du verbe et non à une augmentation. Pour les langues qui n'autorisent pas de dérivation applicative sur des bases ditransitives, nous pouvons donner l'exemple du sesotho.

- sesotho (Machobane 1989 : 109 et 111)

351 a. ntate o-f-a bana lijo father agr-give-FV children food My father gives food to the children b. * ntate o-f-el-a morena bana lijo father agr-give-app.-FV chief children food My father gives food to the children for the chief.

Cependant, malgré toutes ces restrictions possibles sur les applicatives de ditransitives, il est possible de trouver des langues qui autorisent de telles constructions. Ainsi, en tswana le verbe ditransitif *f-* 'donner' (352a.) régit dans une construction applicative quatre arguments (352b.).

- tswana (Creissels, à paraître)

352 a. kǐŸ-f-i#-é NwánàkE# màdì# S1S-donner-PFT-FIN 1enfant.P1S 6argent J'ai donné de l'argent à mon fils. b. kǐŸ-f-éts-i# NwánàkE# báìŸsi#kǐŸlì# màdì# S1S-donner-APPL.-PFT-FIN 1enfant 9vélo 6argent J'ai donné de l'argent à mon fils pour un vélo.

Ces exemples des langues tswana et sesotho qui sont en fait les variantes d'une même langue, mettent en avant les différences de traitement des objets. Nous avons vu que le tswana autorise les structures ditransitives et qu'aucune distinction ne peut être faite entre les objets. Cette absence de différence entre les deux objets est moins nette en sesotho et explique certainement l'impossible dérivation applicative sur ces verbes.

Maintenant que nous avons montré les différentes structures syntaxiques selon les bases verbales auxquelles s'applique la dérivation applicative, nous allons dans la partie

⁴⁸ "I call such an argument 'E' (Extension to core) following Dixon (1994 : 122-4). E refers to Gift, Thing Shown, Name and Thing Thrown. (Onishi, 2000 : 117).

suivante établir l'inventaire des rôles sémantiques qui sont liés aux arguments périphériques qui peuvent être modifiés dans les applicatives et donner les différentes possibilités de marquage.

A – 2. Les rôles sémantiques de la voix applicative

Les rôles sémantiques liés aux termes périphériques dont le statut est modifié par les constructions applicatives sont très variés : récepteur, bénéficiaire, détractaire, comitatif, instrumental, locatif, manière, raison, cause, but... Il semble, en fait, que toutes langues confondues, l'ensemble des rôles sémantiques qui sont traditionnellement associés à une fonction syntaxique périphérique peuvent être l'objet d'une construction applicative. Chaque langue sélectionne un ou plusieurs de ces rôles sémantiques comme pouvant donner lieu à une construction applicative, et les langues diffèrent selon qu'elles utilisent un même marqueur applicatif pour tous les rôles sémantiques concernés ou utilisent des marqueurs différents pour chaque rôle.

Ainsi, en kichaga, langue bantoue, le même marqueur applicatif *-i-* est utilisé pour traiter syntaxiquement comme objet des arguments qui ont différents rôles sémantiques.

· kichaga (Bresnan et Moshi 1990 : 148-149)

353 a. *n-a-i-lyi-i-a m-ka k-elya bénéficiaire/récepteur foc.-1s-pr-eat-app-fv 1-wife 7-food 'He is eating food for/on his wife. b. *n-a-i-lyi-i-a m-ri-nyi k-elya locatif foc.-1s-pr-eat-app-fv 3-homestead 7-food 'He is eating food at the homestead. ' c. *n-a-i-lyi-i-a ma-woko k-elya instrumental foc.-1s-pr-eat-app-fv 6-hand 7-food 'He is eating food with his hand' d. *n-a-i-lyi-i-a njaa k-elya circonstanciel foc.-1s-pr-eat-app-fv 9.hunger 7-food 'He is eating food because of hunger'****

D'autres langues ont une variété de marqueurs selon les rôles concernés. En tukang besi, langue austronésienne, le même marqueur *-ako* est utilisé pour des objets qui ont un rôle sémantique de bénéficiaire, d'instrumental ou de but, mais il existe dans la langue des marqueurs spécifiques pour les rôles sémantiques comitatif *-ngkene*, allatif *-isi* et locatif *-mi*.

· tukang besi (Donohue, 1995: 215-16)

354 a. *no-helo'a-ako te ina-no bénéficiaire/récepteur 3R-cook-APPL. CORE mother-3POSS 'They cooked for their mother' b. *no-hugu-ako te poda-no instrumental 3R-chop-APPL. CORE knife-3POSS 'They chopped with their knives' c. *no-mate-ako te buti circonstanciel 3R-die-APPL. CORE fall 'They died in a fall' d. *no-lemba-ako te karia'a but 3R-carry-APPL. CORE festival 'They carried (something) for the festival' 355 *no-kede-ngkene te ompu-no comitatif 3R-sit-COM.APPL. CORE grandparents-3POSS 'They sat with their grandparents' 356 *no-wil(a)-isi te ama-su allatif 3R-go-ALL.APPL. CORE father-1POSS 'They visited my father' 357 *no-kede-mi te kadera locatif 3R-sit-LOC.APPL. CORE chair 'They sit on the chairs'*******

Certaines langues associent à chaque rôle sémantique précis un marqueur particulier. Peterson (1999) identifie sept marqueurs applicatifs différents qui renvoient chacun à des rôles sémantiques spécifiques en haka lai (langue tibéto-birmane, du sous-groupe

Kuki-Chin).

Quel que soit le traitement que la langue fait en ce qui concerne le marquage des différents rôles sémantiques qui entrent dans ce type de constructions, on reste toujours dans des constructions de type applicatif. Si l'on reprend les exemples du tukang besi (354 à 357), bien que l'on n'ait pas les contreparties non applicatives, on peut remarquer que les termes qui sont à droite du syntagme verbal prennent un marquage glosé par CORE, ils sont donc traités comme des arguments nucléaires du prédicat et ont des rôles sémantiques qui sont le plus souvent liés à des termes périphériques.

Ainsi, selon les langues, différents marqueurs sont attribués à des groupes de rôles ou à un rôle spécifique. Peterson (1999), dans son analyse des applicatives, dégage une tendance typologique que nous reprenons ci-dessous à titre informatif.

- | | | |
|----|-------|--|
| a. | > 80% | have a Benefactive/Malefactive applicative |
| b. | 60% | Comitative applicative |
| c. | > 40% | Instrumental applicative |
| d. | 50% | general locative (if Static locative is included) |
| e. | > 30% | Static locative |
| f. | < 20% | Cause or circumstance |
| g. | | If a language has a Locative Cause or Circumstance applicative, it will also have a Benefactive or Instrumental applicative. |

Jusqu'à présent, nous avons montré que les structures syntaxiques des verbes dérivés par un marqueur applicatif ne sont pas toujours identiques entre elles et que les rôles sémantiques qui peuvent être modifiés par cette dérivation sont variés. À l'intérieur de ces différentes possibilités, les constructions applicatives que nous considérons comme canoniques sont celles qui présentent une augmentation ou une réorganisation de la valence. Toutes les autres constructions applicatives mettent en jeu d'autres fonctions qui les rangent dans les constructions applicatives non canoniques que nous allons aborder. Avant de passer à ces constructions, nous allons présenter un cas particulier de constructions canoniques.

A – 3. Voix applicative à caractère obligatoire

Les constructions que nous allons présenter montrent une augmentation de la valence, c'est pourquoi nous les regroupons avec les constructions applicatives canoniques. Elles sont le plus souvent liées au rôle du bénéficiaire, mais l'introduction de ce participant implique nécessairement une dérivation applicative, car il n'existe dans la langue aucun autre moyen pour l'introduire dans la proposition. On parle dans ce cas de constructions applicatives obligatoires opposées aux autres constructions applicatives qui sont optionnelles.

Lorsque la construction applicative est optionnelle, on a le choix entre une construction où le rôle sémantique donné correspond à un terme périphérique traité syntaxiquement comme tel, le verbe ne portant pas de marque d'applicatif, et une construction de type applicatif où ce même terme est promu au statut d'objet.

- ainu (Peterson, 1999 : 1)

358 a. poro cise ta horari big house in live He lives in a big house. b. poro cise ø e-horari big house APP-live He lives in a big house.

Lorsque la construction applicative est obligatoire, le marqueur applicatif indique une modification de la valence, mais il s'agit également du seul moyen d'introduire ce type d'argument.

- totzil (Aissen, 1983:280)

359 a. mi mu s(-a-c(on)-b-on l-a-c(it)ome ? NEG ASP-E2-sell-APP-A1 the-your-pig Won't you sell me your pigs ? b. * mi mu s(-a-c(on)-ø ?a-c(it)om li vo?one ? NEG ASP-E2-sell-A3 your-pig the l(287) Won't you sell me your pigs ? c. * mi mu s(-a-c(on)-ø ?a-c(it)om ta vo?on ? NEG ASP-E2-sell-A3 your-pig to l(287) Won't you sell me your pigs ? d. * mi mu s(-a-c(on)-ø ?a-c(it)om k-u?un ? NEG ASP-E2-sell-A3 your-pig my-U?UN1 Won't you sell me your pigs ?

Ce type de construction applicative reste une applicative canonique dans laquelle une modification de la valence du prédicat peut être perçue. On peut également noter que ce type d'applicative est assez caractéristique des langues bantoues pour lesquelles les constructions non dérivées correspondantes ne peuvent être retrouvées que par des paraphrases mettant en jeu des structures phrastiques complexes. Dans la partie suivante, nous allons aborder les applicatives qui ont des fonctions particulières qui ne conduisent pas systématiquement à une modification de la valence syntaxique. Les modifications ont lieu sur le niveau sémantique et/ou pragmatique. Ces fonctions peuvent selon les langues ou selon les rôles sémantiques être corrélées avec une modification de la valence syntaxique. Mais, dans un but de clarté de la présentation, nous présenterons ces deux différentes fonctions lorsqu'elles sont le seul effet de la dérivation, tout en gardant à l'esprit que ces fonctions peuvent toutes être modulées ensemble.

A – 4. Les applicatives non canoniques

Les applicatives qui peuvent être décrites comme canoniques sont toutes les structures dérivées pour lesquelles on peut mettre en évidence une augmentation ou une réorganisation de la valence du prédicat (fonction syntaxique), dans lesquelles nous incluons les applicatives obligatoires que nous venons de décrire. Dans tous les autres cas, la dérivation applicative n'est pas considérée comme canonique. On trouve généralement deux modifications applicatives qui, lorsqu'elles interviennent seules, entrent dans ce type d'applicative.

Ainsi, la dérivation applicative peut dans certains emplois avoir uniquement un effet d'emphatisation (fonction pragmatique). On peut trouver dans certaines langues des dérivations applicatives qui, tout en maintenant la structure syntaxique du prédicat, modifient le rôle sémantique de l'argument périphérique (fonction sémantique).

Lorsque ces fonctions sont les seuls effets visibles d'une dérivation applicative, elles ne sont pas toujours considérées comme appartenant à la voix applicative. Cependant, différents éléments nous conduisent à les garder sous le champ de la voix. Tout d'abord, ces constructions sont, selon les langues, marquées par une forme identique à la

dérivation applicative canonique. Ensuite, ces fonctions sont toujours associées à une augmentation de la valence sémantique⁴⁹ du prédicat dérivé. Même si les modifications ne sont pas visibles sur le plan syntaxique, l'argument périphérique devient, avec les fonctions applicatives sémantique et pragmatique, un argument obligatoire dans la construction. Enfin, au moins pour la fonction pragmatique, l'emphatisation d'un argument peut être effectuée de différentes façons. Dans les langues qui ont cette dérivation applicative à fonction pragmatique, la dérivation applicative devient une construction obligatoire pour les constructions emphatiques de certains arguments leur attribuant certaines caractéristiques objets leur permettant d'entrer dans des constructions emphatiques. Rappelons, également, que ces fonctions peuvent être reconnues dans les applicatives canoniques et donc, en fait, être cumulées avec la fonction syntaxique de la voix applicative.

Le plan de cette section suivra l'énumération des constructions applicatives non canoniques qui vient d'être faite, à savoir, la fonction pragmatique d'emphatisation et la fonction sémantique de modification du rôle de l'argument.

A – 4.1. La fonction d'emphatisation de la voix applicative

Cette fonction se trouve le plus souvent avec des locatifs et, de façon plus générale, avec des rôles sémantiques autres que le bénéficiaire. Comme on peut le voir dans l'exemple du swahili (360), la dérivation applicative n'a pour effet ni une augmentation de la valence, ni une modification du rôle sémantique de l'objet applicatif, sa fonction relève du niveau pragmatique.

swahili (Marten L., 2001)

360 a. mpishi a-li-pik-a jiko-ni cook SCD1-PAST-cook-FV kitchen-LOC The cook was cooking in the kitchen. b. mpishi a-li-pik-i-a jiko-ni cook SCD1-PAST-cook-APPL-FV kitchen-LOC The cook was cooking IN THE KITCHEN.

Marten identifie également à ce marqueur applicatif du swahili une fonction de modification de l'aspect qui tendrait à interpréter l'action comme habituelle. Cette modification de l'aspect semble toutefois difficilement compatible avec le morphème *li-* qui a une valeur ponctuelle (Philippson, CP). Bien que l'emphatisation de l'oblique par la dérivation applicative soit moins forte que dans les constructions présentatives de cette langue, elle reste cependant sa seule fonction dans cette construction.

A – 4.2. Les modifications sémantiques des applicatives

Dans certaines langues, selon le rôle sémantique de l'argument périphérique, les marqueurs applicatifs n'ont pas d'effet sur la valence du verbe. Ils n'ont pas non plus d'effet sur l'emphatisation particulière d'un argument. Dans ce cas, le marqueur applicatif a pour fonction ce que nous avons désigné comme un affinement ou une modification du rôle sémantique de l'argument périphérique. Ce phénomène s'observe essentiellement sur le rôle 'générique' de locatif.

⁴⁹ cf. chapitre 2, B – 2.

- haya (Hyman et Duranti, 1982 : 23)

361 a. n-ka-gw' ómú-nju 1-tense-fall house I fell into the house. Alors que j'étais dans la maison, je suis tombé. b. n-ka-gwe-el' ómú-nju 1-tense-fall-app house I fell in the house. Je suis tombé dans la maison (alors que j'étais à l'extérieur).

- swahili (Philipson, CP)

362 a. a-li-anguk-a nyumba-ni S3S-PASSÉ-tomber-Vfin. maison-loc. Je suis tombé dans la maison. Alors que j'étais dans la maison, je suis tombé. b. a-li-anguk-i-a nyumba-ni S3S-PASSÉ-tomber-APP.-Vfin. maison-loc. Je suis tombé dans la maison. Je suis tombé dans la maison (alors que j'étais à l'extérieur).

Dans ces langues, l'utilisation de la dérivation applicative indique que l'objet représente une entité locative allative (363a. et 364a.), tandis que son absence indique que l'objet est une entité stative (363b. et 364b.). Dans les exemples suivants la nouvelle valeur locative attribuée par la dérivation est différente. Sans dérivation, l'oblique locatif est un ablatif (indique la source), tandis que la dérivation applicative donne à l'oblique une valeur allative.

- tswana (Creissels, CP)

363 a. ngwana o tswa mo jarate-ng enfant SCL1 sortir dans cour-LOC L'enfant sort de la cour. b. ngwana o tswela mo jarate-ng enfant SCL1 sortir.appl dans cour-LOC L'enfant sort dans la cour.

- swahili (Philipson, CP)

364 a. a-li-rudi soko-ni S3S-PASSÉ-revenir marché-loc. Il est revenu du marché. b. a-li-rud-i-a soko-ni S3S-PASSÉ-revenir-APP.-Vfin. marché-loc. Il est revenu au marché.

La fonction sémantique de la dérivation applicative est de remplacer la notion locative associée par défaut au verbe par une nouvelle spécification sémantique. Ces modifications touchent principalement le locatif. Dans les exemples ci-dessus, la nouvelle valeur locative est allative, mais avant de conclure que cette valeur est celle attribuée par le marqueur applicatif de façon générale, il faudrait pousser plus loin les recherches, d'autant que tous les exemples sont de langues bantoues.

A – 5. Conclusion

Dans cette partie sur la typologie de la voix applicative, nous avons vu que les modifications syntaxiques qu'entraînent des marqueurs liés à la dérivation applicative sont multiples. Nous avons également montré que l'augmentation et même la réorganisation de la valence syntaxique d'un prédicat n'est pas la seule fonction, ni même une modification obligatoire de la dérivation applicative. Cependant, toutes les fonctions applicatives conduisent à ce qu'un terme de la construction du verbe prend le statut de complément obligatoire. En effet, que la dérivation applicative soit liée à une fonction syntaxique, sémantique ou pragmatique, l'argument affecté par le marqueur applicatif

devient un terme obligatoire quelle que soit sa fonction syntaxique.

Dans la partie suivante, nous allons revenir sur le cas du wolof. Nous allons distinguer les différentes fonctions que véhiculent les deux marqueurs identifiés comme appartenant à la dérivation applicative, les rôles sémantiques qu'ils affectent et les différentes structures syntaxiques qu'ils impliquent. Les fonctions qui peuvent être identifiées pour chacun de ces suffixes étant différentes, nous les présenterons de façon isolée. Nous commencerons par présenter le suffixe *-a/* qui touche des arguments bénéficiaires, récepteurs et comitatifs. Puis nous aborderons le suffixe *-e* qui affecte des arguments périphériques de types instrumental, locatif et de manière.

B – La voix applicative en wolof

Avant de rentrer dans le détail des constructions applicatives du wolof, nous voulons rappeler quelques particularités de cette langue qu'il est important d'avoir à l'esprit avant de décrire les mécanismes des voix applicatives.

La dérivation applicative conduit, en wolof, avec certains rôles sémantiques, à une augmentation de la valence syntaxique du prédicat. Ainsi, dans les exemples que nous allons donner, nous trouverons de nombreux cas de verbes ditransitifs. Nous voulons donc revenir sur les caractéristiques des verbes ditransitifs⁵⁰ dans cette langue, et notamment rappeler qu'il n'existe pas de hiérarchisation syntaxique ou sémantique entre les deux objets.

L'ordre des objets se fige uniquement dans des contextes particuliers d'emphatisation.

Position 1	Position 2
Objet nominal (datif)	Objet nominal (patient)
Objet nominal (topique)	Objet nominal
Objet pronominalisé	Objet nominal

La seule hiérarchisation des objets des verbes ditransitifs se trouve lorsque les deux objets sont repris sous forme de clitique. Cette hiérarchisation n'est pas dépendante du caractère humain, animé ou non animé des objets, mais de la personne et du nombre. Dans le tableau 39, nous reprenons cet ordre des clitiques objets où l'on voit que la deuxième personne du singulier précède la première personne, puis viennent les 2^e et 1^{ère} personnes du pluriel et enfin les 3^e personnes pour lesquelles celle du pluriel précède celle du singulier.

Singulier		Pluriel		Pluriel	Singulier
2 ^e pers.	1 ^{ère} pers.	2 ^e pers.	1 ^{ère} pers.	3 ^e pers.	3 ^e pers.
la >	ma >	leen >	ñu >	leen >	ko

⁵⁰ Pour de plus amples détails, cf. chapitre 2 D – 3.

B – 1. Applicatif en *-al*

Dans cette section, nous nous concentrerons uniquement sur le suffixe *-al*⁵¹ qui a deux variantes conditionnées par des règles phonologiques.

- *-l* avec des bases plurisyllabiques se terminant par *-i*, *-u*
- *-wal* avec des bases monosyllabiques se terminant par une voyelle

Nous abordons dans une première partie, les différents rôles sémantiques qui sont affectés par ce marqueur applicatif. Nous présentons, ensuite, les différents types de verbes qui fonctionnent avec *-al*. Puis nous précisons les fonctions que véhicule ce marqueur, d'après les trois fonctions (syntaxique, sémantique et pragmatique) que nous avons identifiées dans la partie typologique.

B – 1.1. Les rôles sémantiques

Dans les exemples 365 à 369 sont présentés l'ensemble des rôles sémantiques liés aux arguments qui peuvent être modifiés syntaxiquement par le suffixe applicatif *-al*. Les verbes non dérivés sont toujours dans ces exemples des verbes transitifs, les formes dérivées présentent donc une structure ditransitive.

Dans les exemples 365 et 366, l'objet supplémentaire a un rôle sémantique de bénéficiaire.

365 a. *mu daldí fab ñetti godar rey doom yi (Contes) N3S aspect prendre trois-conn. poignard tuer enfant déf.P Il prit trois poignards, tua les enfants* b. *ndax ñu reyal la am xar ñu reere ko. (Contes) car N3P tuer-al 2S indéf. mouton N3P manger-e 3S Parce qu'ils te tueront un mouton (et) nous le mangerons* 366 a. *mu daldí ko teg ci buntu néég bi. (Contes) N3S aspect 3S poser loc. porte-conn. chambre déf. Elle le posa contre la porte de la chambre.* b. *mu tegal leen xeer wi jëkk ci taax mi. (Contes) N3S poser-al 3P pierre rel. ê.premier loc. construction déf. Il a posé pour eux la première pierre sur la construction*

Dans l'exemple 367, le rôle sémantique de l'objet supplémentaire est de type récepteur⁵². Comme on peut le voir dans l'exemple 367c., l'objet patient n'est pas obligatoire dans les constructions applicatives. Ainsi, les verbes transitifs dérivés peuvent conserver une structure transitive, mais les rôles des arguments ne sont plus agent et patient, mais agent et récepteur.

367 a. *yóbbu leen ci biir néég bi, ñu toog. (Contes) emporter 3P loc. intérieur chambre déf. N3P assseoir on les emmena dans la chambre, ils s'assirent.* b.

⁵¹ Nous sommes consciente qu'il existe un autre suffixe *-al* qui sur des bases intransitives montre une dérivation causative. Nous préférons dans cette partie donner le détail de la dérivation applicative, nous reviendrons dans une autre partie sur les problèmes que pose cette similitude de forme pour deux dérivations différentes (cf. chapitre 6).

⁵² Dans la littérature, les rôles récepteur et bénéficiaire ne sont pas toujours présentés comme séparés. Cependant, les particularités du wolof nécessitent une distinction entre ces deux rôles. Ainsi, nous entendons par récepteur les participants qui reçoivent quelque chose (objet, information...) et par bénéficiaire les participants pour lesquels une action est réalisée.

Daaw yóbbuloon nga sa maam suukar (Fal) année.dernière emporter-al-PASSÉ P2S poss2S grand.mère sucre L'année dernière, tu avais porté à ta grand-mère du sucre c. Ndekkete ku ñaaw kii laa leen di yóbbul... (Contes) alors.que jonc. ê.laid dém. EC1S 3P inacc. emporter-al Alors que c'est cette affreuse que je vais leur amener...

Dans les exemples 368 et 369, le participant objet supplémentaire a un rôle sémantique de comitatif.

368 a. Mu ànd ag yaay jeeg doom ji, (Contes) N3S ê.ensemble avec mère déf-avec fille déf. Il alla avec la mère et l'enfant, b. Rakkam la àndal sinemaa. (Fal) jeune.frère-poss3S EC3S ê.ensemble-al cinéma Il est parti au cinéma avec son jeune frère. 369 a. Mu ngiy fo ak rakkam (Diouf) Prés3S Prés.-inacc. jouer avec frère-poss3S Il joue avec son frère b. Rakkam lay fowal (Diouf) frère-poss3S EC3S-inacc. jouer-al C'est avec son frère qu'il joue

Une particularité du suffixe *-al* se dégage à travers ces exemples. Les rôles sémantiques qui sont affectés par ce type de dérivation impliquent typiquement le trait humain. Seul des participants humains peuvent donc être l'objet de la dérivation applicative en *-al*. Dans la section suivante, nous allons regarder si l'application de cette dérivation, en dehors des conditions sémantiques que nous venons de dégager, présente des restrictions d'ordre syntaxique.

B – 1.2. Les types de verbes

Nous avons vu qu'il existe en wolof d'un point de vue syntaxique trois classes de verbes : monovalents, bivalents et trivalents. Le suffixe applicatif *-al* peut s'appliquer à chacune de ces classes, mais certaines restrictions sont à émettre pour les verbes monovalents et trivalents. Nous commençons par les verbes bivalents pour lesquels le suffixe *-al* applicatif s'applique sans restriction autre que sémantique. Nous abordons ensuite les restrictions que présentent les verbes trivalents, pour terminer par les verbes monovalents qui soulèvent d'autres types de restrictions.

B – 1.2.1. Les verbes bivalents

Tous les verbes bivalents, en respectant une cohérence sémantique, peuvent être dérivés avec le suffixe *-al* applicatif. Dans l'exemple 370, le verbe *def* 'faire' est un verbe qui régit deux arguments (*nga* et *li ma la waxoon*). Lorsqu'il est dérivé, il régit un argument supplémentaire qui peut avoir le rôle de bénéficiaire (370b.), récepteur (370c.) ou de comitatif (370d.).

370 a. Def nga li ma la waxoon ? (Fal) faire N2S rel. P1S 2S parler-PASSÉ As-tu fait ce que je t'avais dit ? b. Yelloo na teraanga ji ñu ko defal. bénéficiaire (Fal) mériter P3S distinction rel. N3P 3S faire-al Il mérite la distinction qu'on lui a faite. c. Dama bëgg nga defal ay béjjén béy wi. récepteur EVerb1S vouloir N2S faire-al indéf.P corne chèvre déf. Je veux que tu fasses des cornes à la chèvre. d. Sama baay laa defal sama kër. comitatif poss1S père EC1S faire-al poss1S maison J'ai fait ma maison avec mon père.

Autrement dit avec les verbes transitifs lorsque l'action reste sémantiquement compatible avec un récepteur, un bénéficiaire ou un comitatif, la dérivation applicative en *-al* permet

d'introduire un de ces participants.

B – 1.2.2. Les verbes trivalents

Dans le chapitre 1, nous avons indiqué qu'il existe en wolof des verbes ditransitifs qui présentent deux objets sans distinction possible. Ces verbes s'alignent sur le profil des verbes de don et présentent donc généralement un argument de type récepteur traité syntaxiquement comme objet. Cependant, il est possible de trouver des verbes trivalents avec une dérivation applicative. Ces verbes dérivés régissent alors quatre arguments nucléaires.

Dans l'exemple 371a. ci-dessous, le verbe *jaay* 'vendre' possède dans sa structure de base les rôles sémantiques patient et récepteur. Dans l'exemple 371b., le verbe *jaayal* 'vendre' a un argument nucléaire supplémentaire qui a un rôle sémantique de bénéficiaire, la structure du verbe *jaayal* présente donc quatre arguments nucléaires.

371 a. *Dina-ñu la jaay sama xar. (Stewart) FUT-3P 2S vendre poss1S mouton Ils te vendront mon mouton.* b. *Dina-ñu la ma jaayal sama xar. (Stewart) FUT-3P 2S 1S vendre-al poss1S mouton Ils te vendront mon mouton pour moi.*

L'exemple 371 est tiré de Stewart, pour notre part, nous n'avons pas trouvé dans notre corpus de tels exemples. Il semble que, de manière spontanée, ces constructions soient rares.

B – 1.2.3. Les verbes monovalents

D'un point de vue sémantique, rien ne s'oppose à la dérivation applicative en *-al* des verbes monovalents. Cependant, les locuteurs wolof font une différence selon que le verbe monovalent admet ou non la dérivation causative en *-al*. Dans le premier cas, qui concerne essentiellement les monovalents statiques, la dérivation en *-al* sur ces verbes est toujours interprétée comme une dérivation causative. Cependant, les dérivés causatifs peuvent prendre à leur tour une dérivation applicative.

372 *Rafetalal boppam. (Robert) ê.beau-caus.-appl. tête-poss3S Embellis-lui la tête.*

Cette dérivation entre donc dans la partie des verbes bivalents, et l'on retrouve les mêmes phénomènes que développés précédemment.

Les verbes monovalents inchoatifs ont comportement différent, et ce même s'il acceptent la dérivation causative *-al*. Tout d'abord, les verbes monovalents inchoatifs qui ne réalisent pas leur contrepartie causative avec *-al*, peuvent sans autre opération être dérivés avec le suffixe *-al* applicatif. Le verbe *dem* 'partir' dérivé en *-al* permet d'exprimer un mouvement, un déplacement effectué avec quelqu'un (comitatif) ou pour quelqu'un (bénéfactif).

373 a. *maa ngiy dem, (Contes) Prés1S Prés.-inacc. partir Je pars,* b. *Kan nga demal ? (Comrie) inter. N2S partir-al Avec qui es-tu parti ?* c. *Maa ngi leen di demal kër gi (Stewart) Prés1S Prés. 3P inacc. partir-al maison déf. J'irai à la maison pour eux.* d. *waa dëkk bi yépp demaloon benn dëkkandoo santaane. (Contes) habitant village déf. tout partir-al-PASSÉ un village.voisin demande Tous les habitants du village étaient partis sur la demande d'un village voisin.*

La particularité de ce verbe est d'une part d'être compatible avec une dérivation en *-al* applicative, d'autre part, nous avons vu dans le chapitre sur les constructions causatives que certains verbes du type de *dem* ne sont pas compatibles avec les suffixes de dérivation causative lexicale, la dérivation en *-al* applicative ne pose donc aucune ambiguïté.

Par contre, les verbes inchoatifs qui réalisent leur contrepartie causative à l'aide du suffixe *-al* acceptent la dérivation applicative sans dérivation préalable. Autrement dit, ces verbes qui présentent un cumul de rôles sur le sujet réagissent soit comme des verbes statiques avec la dérivation causative, soit comme des verbes dynamiques avec la dérivation applicative.

374 Sama rakk laa génnal. poss1S sœur EC1S sortir-al C'est avec ma sœur que je suis sortie. 374' Sama rakk laa toogal. poss1S sœur EC1S asseoir-al C'est avec ma sœur que je suis assise. 375 Sama rakk laa duggal. poss1S sœur EC1S entrer-al C'est avec ma sœur que je suis entrée.

Jusqu'à présent, nous avons vu que la dérivation en *-al* permet au prédicat de régir un participant humain supplémentaire qui peut avoir un rôle sémantique de comitatif, récepteur ou bénéficiaire. Par ailleurs, mis à part les verbes statiques, tous les verbes peuvent dériver en *-al*. Toutefois, nous devons apporter une certaine réserve pour la dérivation applicative en *-al* des verbes ditransitifs.

Dans la partie suivante, nous allons tenter d'expliquer ces réserves et dresser les différentes fonctions liées à ce suffixe sur le modèle de ce que nous avons développé dans la partie typologique. Malgré l'homogénéité que semble présenter l'applicatif *-al*, les traitements sont différents selon le rôle que véhiculent les participants affectés par la dérivation. Tout d'abord, si l'on revient sur les caractéristiques morphologiques dégagées dans le chapitre 1 (B – 4.2.2.), on peut déjà poser que la construction applicative est une construction obligatoire pour le bénéficiaire, puisqu'il n'existe pas d'autres outils permettant de l'introduire. Ensuite, les caractéristiques syntaxiques des arguments sont différentes selon le rôle sémantique et d'autres particularités. On distingue, ainsi, deux applicatives selon les modifications syntaxiques qu'entraîne ce marqueur.

B – 1.3. Les fonctions de l'applicative *-al*

Dans le chapitre 1, lorsque nous avons traité des prépositions et des arguments que ces dernières permettent d'introduire, nous avons distingué deux prépositions qui introduisent les rôles sémantiques affectés par la dérivation applicative en *-al* ; le comitatif est introduit par *ak* et le récepteur par *ci*. Dans cette section (B – 4. 2.), le bénéficiaire n'est jamais présenté, parce qu'il n'existe pas, dans cette langue, de préposition pouvant introduire ce type de participant. Dans certaines descriptions wolof, les bénéficiaires sont pourtant parfois présentés comme introduits par une préposition. Church (1981) propose des bénéficiaires introduits par *ci* et Njie (1982, wolof de Gambie) des bénéficiaires introduits par une préposition *pur*. Nous n'avons pas repris ces possibilités dans notre analyse pour deux raisons. La préposition *pur* n'apparaît dans aucun conte, ni dans Fal (1990 et 1999) et les informateurs sénégalais avec lesquels nous avons travaillé n'acceptent pas ce type de construction. Quant à la préposition *ci*, comme nous l'avons vu, elle permet d'introduire des locatifs et par métaphore, différents rôles tels que récepteur... mais jamais des

compléments de type bénéficiaire, dans les recherches que nous avons effectuées, sauf dans un cas bien précis. Certaines propositions ont la particularité d'avoir un verbe principal transitif dérivé par *-al* qui introduit un participant comitatif ou récepteur, mais dans lesquelles la présence d'un bénéficiaire est nécessaire. L'introduction du bénéficiaire se fait alors à l'aide de la préposition *ci*. Dans les exemples ci-dessous, les bénéficiaires, quelle que soit leur particularité non humain pour *ci tàngatam ji* et humain pour *ci néew-ji-doole*, sont introduits par la préposition *ci*.

376 Xasum mbéb lañu ko digal ci tàngatam ji. écorce-conn. Sterculia EC3P 3S promettre-al loc. bouffée.de.chaleur-poss3S déf. On lui a conseillé l'écorce de Sterculia setigera pour ses bouffées de chaleur. 377 Na la Yàlla bindal tuyaaba, ci jëf ju rafet ji nga def, man. EC3S Dieu écrire-al récompense loc. chose conn. joli déf. N2S faire jëmale ko ci néew-ji-doole yi ! (Fal) se.diriger-al-e 3S loc. pauvre déf.P. Que Dieu te récompense pour la belle action que tu as faite en faveur des pauvres !

Ceci nous conduit à poser l'hypothèse que le recours à la préposition *ci* est utilisé pour le bénéficiaire, par affinité avec le récepteur, pour éviter des constructions avec un nombre d'objets trop important. Ce qui explique également la faible fréquence des ditransitives dérivées par *-al* et le fait que la double dérivation applicative ne soit pas attestée en wolof.

Cette particularité de l'applicative dégagee pour le bénéficiaire ne nous semble pas gênante pour regrouper le récepteur et le bénéficiaire d'une part et isoler le comitatif d'autre part selon les modifications syntaxiques qu'entraîne *-al*.

B – 1.3.1. L'applicative *-al* canonique

La dérivation en *-al* correspond à une applicative canonique pour les bénéficiaires et les récepteurs. Les caractéristiques syntaxiques de ces termes sont celles des objets directs et il n'y a pas de restriction particulière à ces constructions.

Le caractère objet des récepteurs et des bénéficiaires dans ces constructions se voit à travers le paradigme des clitiques utilisés. Dans les exemples ci-dessous, les récepteurs et les bénéficiaires, lorsqu'ils sont repris par des clitiques, ont les formes suivantes, identiques à ceux qui représentent l'objet de verbes transitifs non dérivés.

1S	ma
2S	la
3S	ko
1P	nu
2P	leen
3P	leen

378 te dama koy mooñal ! (Contes) conj. EVerb1S 3S-inacc. rouler.du.couscous-al et je lui roule du couscous ! 379 ma dem yëgal leen ko. (Contes) N1S partir annoncer-al 3P 3S je pars le leur annoncer. 380 Ku ñu ko tànnal rekk, mu né bëggu ko. (Contes) rel. N3P 3S choisir-al seulement N1S dire vouloir-nég. 3S Celle qu'on lui choisit, il disait qu'il n'en voulait pas. 381 ndax ñu

reyal la am xar ñu reere ko. (Contes) car N3P tuer-al 2S indéf. mouton N3P manger-e 3S parce qu'ils te tueront un mouton (et) nous le mangerons.

B – 1.3.2. L'applicative –al non canonique

Avec les comitatifs, les applicatives en –al peuvent être décrites comme non canoniques. En effet, cette dérivation fonctionne avec les arguments comitatifs uniquement dans des constructions à l'Emphatique du complément. Ce qui implique que l'argument comitatif se trouve en tête de phrase en syntagme plein ou sous la forme d'un pronom objet (cf. tableau 41).

1S	man
2S	yow
3S	moom
1P	ñun
2P	yéen
3P	ñoom

Cependant, à la différence des autres constructions applicatives non canoniques que nous verrons par la suite, la préposition *ak* liée à ce type d'argument n'apparaît pas, ce qui veut dire que le traitement est identique à celui d'un objet emphatisé (382).

382 Sama rakk laa génnal. poss1S sœur EC1S sortir-al C'est avec ma sœur que je suis sortie.

Cissé donne pourtant un exemple où malgré la présence de la dérivation, la préposition est maintenue. Cette persistance semble assez exceptionnelle et n'est pas acceptée par tous les locuteurs.

383 Ak yow la soxna si di waxal (Cissé) avec toi EC3S dame déf. inacc. parler-al C'est avec toi que parle la dame. C'est à toi que s'adresse la dame.

Pour notre part, nous considérons que le caractère non canonique de l'applicative en –al ne vaut que pour le comitatif et ne tient que par les restrictions des constructions syntaxiques dans lesquelles cette dérivation peut s'appliquer. Ou à l'inverse, que la dérivation n'intervient que dans des contextes où l'argument doit présenter des caractéristiques d'objet, c'est-à-dire les constructions à l'Emphatique du complément et dans la relativisation. La dérivation applicative dans ces constructions permet à l'argument comitatif d'avoir les caractéristiques d'un objet et autorise ainsi la relativisation et l'emphatisation. Ces possibilités de relativisation des arguments périphériques sont à relever, car elles sont, d'un point de vue typologique, particulièrement rares. Dans le chapitre 1, lorsque nous avons abordé la relativisation en wolof, nous avons parlé de stratégies différentes pour les arguments périphériques. Or, les caractéristiques que nous venons de montrer pour les applicatives conduisent à parler en wolof d'une stratégie de relativisation de l'objet seul. C'est-à-dire que les arguments périphériques ne peuvent être relativisés que s'ils possèdent certaines caractéristiques objectales, caractéristiques données par la dérivation applicative.

384 seen tëgg mii ñu andal, (Contes) poss3P musique rel. N3P aller.ens.-al Leur musique avec laquelle ils viennent,

Cette stratégie vaut également pour l'applicative canonique qui bien que non restreinte à ces constructions est obligatoire dans la relativisation et l'emphatisation.

B – 2. Le suffixe –e

Pour le suffixe –e, nous procéderons de la même façon que pour –a/. Nous commencerons par voir les différents rôles sémantiques affectés par cette dérivation. Puis nous verrons si cette dérivation s'applique sur tous les types de verbes. Enfin, nous déterminerons les fonctions que véhicule le suffixe –e.

B – 2.1. Les rôles sémantiques

L'applicatif –e permet de modifier le statut des arguments qui ont un rôle sémantique instrumental, locatif ou de manière et parfois même de temps. À la différence du bénéficiaire pour le suffixe –a/, aucun de ces rôles ne nécessite de construction applicative pour être introduit dans une proposition. L'instrumental est introduit par la préposition *ak*, les différents locatifs par *ci* et la manière à l'aide du marqueur de classe *n-* qui introduit les subordonnées de manière. En ce qui concerne le temps, les arguments temporels ne sont pas toujours marqués, cependant il existe un marqueur de subordination temporelle ou hypothétique *b-*. Les exemples suivants sont répartis selon le rôle sémantique de l'argument affecté par la dérivation en –e.

- instrumental

385 a. *Xale baa ngi fo ak mbegeem. (Fal) enfant déf. Prés. Prés. jouer avec cerceau-poss3S L'enfant joue avec son cerceau.* **b.** *Gànnay kenn waru koo foye. (Fal) arme personne devoir-nég. 3S-d.v. jouer-e On ne doit pas s'amuser avec une arme.* **386 a.** *Añ nañu ak ceebu jën. (Church) déjeuner P3P avec riz-conn. poisson Ils ont déjeuné avec du riz au poisson.* **b.** *Añe nañu ceebu jën. (Church) déjeuner-e P1P riz-conn. poisson C'est avec du riz au poisson que nous avons déjeuné.*

- manière

387 a. *Jaay ma walaat ci meew mi ! (Fal) vendre-imp. 1S quart loc. lait déf. Vends-moi un quart de litre de lait !* **b.** *Duma leble, teew-mi-teew laay jaaye. (Fal) ENég1S vendre.à.crédit comptant EC1S-inacc. vendre-e Je ne fais pas crédit, je vends au comptant.* **388 a.** *Li leen boole amul maana. rel. 3P semer.la.discorde avoir-Nég3S importance L'objet de leur discorde est sans importance.* **b.** *Alalam ji, amin wu sell la ko ame. (Fal) fortune-poss3S déf. façon jonc. ê.irréprochable EC3S 3S avoir-e Sa fortune, c'est de façon irréprochable qu'il l'a acquise.*

- locatif

389 a. *Ellég, kenn du jàng. (Fal) demain personne ENég3S apprendre Demain, personne n'étudiera.* **b.** *Podoor la jànge tukulóor. (Fal) Podoor EC3S apprendre-e poular Il a appris le poular à Podor.* **390 a.** *Bi xale yi nówee, mu may leen ñu lekk. (Contes) temp. enfant déf.P venir-ANT N3S donner 3P N3P manger*

Quand les enfants arrivèrent, elle leur donna à manger. 391 Jamanoy tangaay, ci teraas bi lañuy lekke. (Fal) époque-y chaleur loc. terrasse déf. EC1P-inacc. manger-e Pendant la chaleur, nous mangeons sur la terrasse.

· temps

392 a. Tabax bi ñuy tabax ci bayaal bi kowe na lool. (Fal) construction déf. N3P-inacc. construire loc. place déf. ê.haut-e P3S très Le bâtiment qu'on construit sur la place publique est très haut. b. Bés bi mu tabaxewoon këram... (Church) jour rel. N3S construire-e-PASSÉ maison-poss3S Le jour où il a achevé la construction de sa maison... 393 a. soo xëyee nga dem ca tool ya, (Contes) hyp.-N2S partir.le.matin.-ANT N2S partir loc. champ déf.P si tu pars tôt tu iras aux champs, b. Ndax takk nga bés bi mu deme ? (Fal) inter. attacher P2S jour déf. N3S partir-e As-tu retenu le jour de son départ ?

Malgré ce que montrent les exemples ci-dessus, la dérivation en –e n'est pas aussi régulière. Dans les sections suivantes, nous allons reprendre les rôles sémantiques pour lesquels la dérivation n'est pas systématique ou n'est pas toujours identifiable.

B – 2.1.1. Les restrictions sur les locatifs

À la différence de l'instrument et de la manière, la dérivation en –e n'apparaît pas toujours avec les locatifs. D'après Church (1981), trois conditionnements distincts peuvent expliquer cette absence.

Un certain nombre de verbes de position ne sont pas compatibles avec le suffixe –e. 1.

<i>dékk</i>	habiter	<i>féetë</i>	être situé
<i>taxaw</i>	être debout, (être arrêté)	<i>toog</i>	être assis
<i>des</i>	rester	<i>nekk</i>	être
<i>tedd</i>	être couché	<i>yem</i>	se borner à
<i>fanaan</i>	passer la nuit (quelque part)		

D'après nos données, nous avons pu vérifier que la dérivation applicative en –e n'est jamais utilisée pour les locatifs avec *des* 'rester', *tedd* 'être couché', *féetë* 'être situé', *toog* 'être assis', *taxaw* 'être debout' et *yem* 'se borner à'. Nous reviendrons sur les problèmes que posent *dékk* 'habiter' et *nekk* 'se trouver'.

Les thèmes de la classe des verbes d'action transitifs et intransitifs ne prennent pas le1. suffixe –e lorsque l'action exprimée est un mouvement vers un lieu ou un mouvement qui aboutit à un lieu.

<i>teg</i>	poser	<i>sotti</i>	verser
<i>nébb</i>	cacher	<i>jëm</i>	aller vers
<i>dugal</i>	faire entrer	<i>yóbb</i>	emporter
<i>roof</i>	insérer	<i>jublu</i>	se diriger vers
<i>denc</i>	garder	<i>yónni</i>	envoyer

Nous ajoutons à cette liste des verbes comme *ànd* 'aller, être avec quelqu'un', *bàyyi* 'laisser', *daje* 'se rencontrer', *làqu* 'se cacher', *sukkandiku* 'prendre appui' et *jam* 'piquer'.

La proposition de lieu peut avoir une signification voisine de celle d'un thème nominal.¹

Dans ce cas l'idée d'une action en un lieu donné est absente. Ainsi, *Gis naa fu muy débba* 'J'ai vu dans quoi elle pile', c'est-à-dire 'J'ai vu son mortier', mais *Gis naa fu muy débbe* 'J'ai vu là où elle pile', c'est-à-dire 'J'ai vu le lieu où elle est en train de piler'.

Les restrictions ou conditionnements décrits par Church tiennent aux classes sémantiques des verbes. Cependant, nous avons vu que la préposition *ci* qui introduit ces arguments dans la proposition ne donne pas à proprement parler de rôle sémantique à l'argument introduit. Nous avons alors indiqué que la valeur sémantique de l'argument ne peut être retrouvée que par le sémantisme du verbe. Ainsi, les différents sémantismes introduits par *ci* ne sont pas tous compatibles avec –e ou ne se comportent pas tous de la même façon selon qu'ils appartiennent à la valence sémantique du verbe ou non.

Ainsi, la dérivation en –e fonctionne lorsque le locatif exprime la source (394 et 395), la localisation (396 à 398) et la trajectoire (399), mais elle ne fonctionne pas lorsque l'argument exprime la destination de l'action.

· source

394 *Sa kër laa jóge, kenn nekku fa. (Fal) poss2S maison EC1S se.léver-e personne être-nég. loc. Je viens de chez toi, il n'y a personne. 395* *waaye dinga xam né dey fii dé doo fi jële dara, mais FUT2S savoir compl. part. loc. part. ENég2S loc. prendre-e rien mais tu sauras que ici tu ne prendras rien, (Contes)*

· localisation

396 *Du mën a teewe ndaje ma. (Fal) ENég3S. pouvoir d.v. ê.présent-e réunion déf. Il ne pourra pas assister à la réunion. 397* *Jamanoy, tangaay, ci teraas bi lañuy lekke. (Fal) époque-y chaleur loc. terrasse déf. EC1P-inacc. manger-e Pendant la chaleur, nous mangeons sur la terrasse. 398* *Ca wetu Dagana la daan rëbbe mbaam-àll. (Fal) loc. à.côté.de.-conn. Dagana EC3S HAB.PASSÉ chasser-e phacochère Il chassait le phacochère aux environs de Dagana.*

· trajectoire

399 a. *Bukki amul fu mu deme. (Church) hyène avoir-Nég3S loc. N3S partir-e La hyène ne sait par où s'en aller. b. Awma fu ma dugge. (Church) avoir-Nég1S loc. N1S entrer-e Je ne sais pas par où entrer.*

Cette restriction sur la destination n'est pas toujours systématique, nous l'avons repérée

au moins sur le verbe *jaay* 'vendre'. Mais ce cas peut s'expliquer par la lexicalisation de *jaay bitim réew* 'exporter'.

400 *Palpale yi nga gis, bitim réew lañu leen di jaaye. (Fal) sole déf.P N2S voir dehors-conn. pays EC3P 3P inacc. vendre-e Les soles que tu vois vont être exportées. (traduction de Fal) Les soles que tu vois, c'est à l'extérieur du pays qu'on les vendra.*

L'impossibilité d'utilisation du suffixe *-e* pour la destination explique les restrictions sur les verbes qui portent dans leur sémantisme une orientation de l'action. Cette absence de dérivation pour les locatifs de destination peut s'expliquer par une répartition des arguments qui interviennent en aval ou en amont de l'action entre *-a/* et *-e*. Nous y reviendrons.

En revanche, ceci n'explique pas l'absence de dérivation sur les verbes de position, qui transmettent la valeur de localisation aux arguments introduits par *ci* qui sont normalement compatibles avec la dérivation en *-e*. On peut, en fait, pour ces types de verbes, faire la supposition inverse. Les compléments qui indiquent la localisation font partie de la valence sémantique de ces verbes. La dérivation en *-e* en tant que précision du sémantisme du locatif n'est donc pas nécessaire.

B – 2.1.2. Les constructions temporelles

Les propositions subordonnées temporelles introduites par *bi / ba* nécessitent parfois un marquage d'antériorité *-ee* qui rend l'identification du suffixe de dérivation applicative impossible.

401 *Nangeen jóg bu ngeen deggee bàkku Senegaal. Obl2P se.lever temp. N2P entendre-ANT hymne-conn. Sénégal Vous vous lèverez quand vous entendrez l'hymne national du Sénégal.*

De plus, nous avons trouvé des propositions où l'applicatif *-e*, bien que compatible, n'apparaît pas.

402 *Bi may lenqali ndab yi la robine téj. (Fal) temp. N1S-inacc. rincer récipient déf.P EC3S robinet ê.fermé C'est au moment où je rinçais les assiettes que l'eau a été coupée.* 403 *Jamano jooju Samba Lawbee toogoon ci jal bi. (Fal) époque dém. Samba Laobé ê.assis loc. trône déf. À ce moment-là, Samba Laobé était sur le trône.*

B – 2.1.3. La quantité comme manière

La forme *ñaata*, pronom interrogatif exprimant la quantité, peut dans des contextes assez rares exprimer la manière et être compatible avec le suffixe *-e*.

405 *Ñaata nga leen jënde ? (Church) inter.qté EC2S 3P acheter-e Pour combien les as-tu achetés ?* 406 *tekkal ko ni mu leen wara toje, (Contes) expliquer-al 3S man. N3S 3P devoir-d.v. casser-e elle lui expliqua comment il devait les casser,* 407 *Loo jënde sa kastiloor bi ? (Fal) inter.-N2S acheter-e poss2S casserole déf. Combien as-tu acheté ta casserole ?*

Dans les différentes irrégularités que nous venons de montrer, plusieurs pistes d'explications ont été esquissées. Avant d'entrer dans le détail des différentes fonctions

que véhicule ce marqueur applicatif, nous allons présenter les types de verbes auxquels ce suffixe peut s'appliquer.

B – 2.2. Les types de verbes

La dérivation applicative en *-e* n'a pas les mêmes restrictions que celles décrites pour *-a/*. Elle est possible sur tous les types de verbes, lorsqu'elle reste cohérente avec le sémantisme du lexème verbal. Autrement dit, la dérivation applicative en *-e* est compatible avec les verbes intransitifs, transitifs et ditransitifs. Ci-dessous, nous donnons un exemple de dérivation applicative en *-e* sur une base intransitive, les exemples qui suivront seront principalement des dérivations basées sur des bases transitives et ditransitives.

408 a. Rafet na lool kaar ⁵³. (Fal) *ê.beau P3S très idéo. C'est très joli.* b. *Su ma ñówee defe ne maa rafete nii. (Contes) hyp. N1S venir-ANT faire-e compl. ESuj1S ê.belle-e man. Quand je venais, je croyais que c'est moi qui étais belle ainsi.*

Ce qui nous conduit à poser l'hypothèse que les restrictions sur les ditransitifs et les transitifs observées avec *-a/* tiennent au caractère humain des arguments ajoutés. Autrement dit, les restrictions pour le nombre d'objets régis par le verbe ne fonctionnent que lorsque que ces objets sont humains provoquant une ambiguïté sur les rôles sémantiques à attribuer à ces objets.

B – 2.3. Les fonctions de l'applicative *-e*

Comme pour la dérivation en *-a/* avec l'applicatif *-e*, les modifications syntaxiques, selon le rôle sémantique de l'argument, sont différentes. La dérivation canonique en *-e* concerne uniquement les instruments. Pour les autres rôles, les modifications sont différentes et impliquent différentes fonctions liées aux applicatives.

B – 2.3.1. L'applicatif *-e* canonique

Seul l'instrumental est repris sous la forme d'un clitique objet et n'est pas restreint à des constructions particulières.

409 Gànnay kenn waru koo foye. (Fal) *arme personne devoir-nég. 3S-d.v. jouer-e Une arme, on ne doit pas jouer avec.* **410 Meenu salaan, mag ñi daan nañu ko faje góom.** (Fal) *sève-conn. euphorbe vieux déf.P HAB.PASSÉ P3P 3S guérir-e plaie C'est la sève de l'euphorbe du Kayor que les anciens utilisaient pour soigner les plaies.*

Nous incluons également dans l'applicative canonique les applicatives de manière. En effet, ces applicatives ne sont pas restreintes à des constructions particulières telles que la relativisation ou l'emphatisation. Et bien que ces arguments ne soient pas repris par le paradigme des clitiques objets, mais par la marque de classe *n-* utilisée comme un indice pronominal pour la manière (cf. chapitre 1., B – 1. et B – 4.2.3.), nous insérons les constructions applicatives de manière dans la dérivation canonique.

411 Duma ko defe noonu. (Church) *ENég1S 3S faire-e man.dém. Je ne le ferai*

⁵³ *Idéophone utilisé pour atténuer, par superstition, l'effet maléfaisant pouvant découler d'une appréciation élogieuse.*

pas ainsi (ou comme cela).

B – 2.3.2. L'applicatif –e non canonique

La dérivation applicative non canonique touche les locatifs et de façon plus générale tous les compléments introduits par *ci* présentés pour –e. Ainsi, selon le rôle introduit par cette proposition, la fonction de la dérivation a une fonction d'affinement du rôle sémantique ou une fonction pragmatique.

B – 2.3.2.1. La fonction sémantique

Lorsque nous avons abordé les prépositions, nous avons noté que la préposition *ci* est utilisée par extension (métaphore) pour d'autres rôles sémantiques. Nous les avons définis comme rôles mineurs, car sur le plan typologique, ils n'ont pas, à notre connaissance, de marquage particulier dans les langues et sont liés à un petit groupe de verbes. Le rôle sémantique mineur défini comme "détenteur d'un objet ou source humaine", marqué par la préposition *ci* en wolof, est lié à des verbes tels que *jënd* 'acheter quelque chose à quelqu'un'. Ces verbes possèdent dans leur valence sémantique ce participant. Mais d'autres, tels que *jël* 'prendre quelque chose' ne l'ont pas. Autrement dit, même lorsque la personne à qui l'on a acheté quelque chose n'est pas précisée, l'action d'acheter nécessite une source, tandis que l'action de prendre propose un choix plus vaste, *prendre quelque part*, *prendre à quelqu'un*. Ainsi, la dérivation en –e permet d'ajouter ce participant à la valence sémantique des verbes tels que *jël*.

Dans les exemples ci-dessous, nous donnons le cas du verbe *jël* 'prendre'. Il s'agit d'un verbe transitif (412a.) auquel il est possible d'ajouter un complément de lieu sans dérivation (412b.). Lorsque le lieu est emphatisé le verbe est dérivé (412c.). En 412d., on voit que lorsque la source de l'action n'est pas spatiale mais humaine, la dérivation est utilisée et la préposition *ci* est maintenue.

412 a. *bu dagg nga jël beneen. (Contes) hyp. casser N2S prendre autre Si elle casse tu en prends une autre. b. Ñilaan jël ci mburaake mi jox ko mu lekk. (Contes) Nguilane prendre loc. mburaké déf. donner 3S N3S manger Nguilane prit dans le mburaké⁵⁴ lui (en) donna pour qu'elle (le) mange. c. waaye dinga xam né dey fii dé doo fi jële dara, mais FUT2S savoir compl. inten. loc.dém. inten ENég2S loc. prendre-e rien mais tu sauras que ici tu n'y prendras rien, (Contes) d. maa ngi ko jële ci suma maam Moor Awa Seck. (Contes) Prés1S Prés. 3S prendre-e loc. poss1S aïeul Mor Awa Seck je l'ai pris à mon aïeul Mor Awa Seck.*

De plus, nous avons également vu que la dérivation en –e ne concerne pas les locatifs de destination. Cette spécialisation sémantique pour les locatifs permet ainsi d'expliquer d'une part, que les verbes impliquant une destination ne sont pas compatibles avec –e, et d'autre part que les verbes de localisation tels que *des* 'rester', *féetë* 'être situé'... qui possèdent dans leur valence sémantique des compléments de localisation n'ont pas besoin de dérivation pour les intégrer dans leur valence.

B – 2.3.2.2. La fonction pragmatique

⁵⁴ Le *mburaké* est un plat composé d'un mélange de couscous, de pâte d'arachide grillée et de sucre.

Cependant les régularités sémantiques qui se dessinent dans la partie précédente semblent se complexifier par la fonction pragmatique de cette dérivation avec ce même type de rôle. Avec les locatifs de localisation, source et trajectoire, la dérivation peut avoir une fonction d'emphatisation. Lorsque l'argument est un syntagme nominal plein, la préposition ne disparaît pas toujours et nous n'avons pas trouvé de critère particulier pour sa présence ou son absence (même en fonction des paramètres sémantiques dégagés dans la partie précédente). Bien que certains substantifs dans des positions locatives en wolof ne nécessitent pas de préposition, tel que *tool* 'champ' et que d'autres impliquent la présence de *ci* pour reprendre la notion 'chez...', la présence ou l'absence de la préposition n'est pas toujours liée à ces différents usages, comme on peut le voir dans les exemples suivants :

- Localisation

413 Jamanoy tangaay, ci teraas bi lañuy lekke. (Fal) époque-y chaleur loc. terrasse déf. EC1P-inacc. manger-e Pendant la chaleur, c'est sur la terrasse que nous mangeons. 414 Ca weyu Dagana la daan rëbbe mbaam-àll. (Fal) loc. côté-conn. Dagana EC3S HAB.PASSÉ chasser-e phacochère C'est aux environs de Dagana qu'il avait l'habitude de chasser le phacochère.

- Source

415 Ci Tawreet la tibbe jukki yooyu. (Fal) loc. ancien.Testament EC3S prendre-e extraits dém. C'est de l'Ancien Testament qu'il a tiré ces extraits.

La dérivation en *-e* présente les mêmes caractéristiques que la dérivation en *-al*, on retrouve des constructions canoniques et des constructions non canoniques. Cependant, les constructions applicatives locatives sont moins régulières et ces variations ne peuvent pas être expliquées.

B – 3. Conclusion

La dérivation applicative en wolof peut donc être effectuée à l'aide de deux marqueurs qui opèrent sur des rôles sémantiques différents qui peuvent être présentés comme appartenant à des groupes de participants distincts. Cette répartition se fait d'une part entre participant humain (comitatif, récepteur et bénéficiaire) vs. non humain (instrument, locatif, manière) et d'autre part entre les éléments que l'on trouve en aval de l'action pour *-al* et en amont pour *-e*. Ce qui explique pourquoi les sources humaines sont introduites par *-e*, tandis que cette dérivation ne fonctionne pas pour les locatifs de destination. La dérivation est, selon les rôles sémantiques, canonique ou non pour les deux marqueurs. La dérivation non canonique a dans cette langue principalement une fonction pragmatique et syntaxique, c'est pourquoi on la rencontre toujours dans les constructions à l'Emphatique du complément et dans la relativisation. Cette particularité des marqueurs applicatifs n'est pas incompatible avec la notion de voix, si l'on considère les caractéristiques des objets sur le plan pragmatique. Dans certaines théories et notamment chez Givón (2001), l'objet véhicule par défaut une valeur de focus. Dans les constructions applicatives non canoniques en *-e*, les arguments affectés retiennent des objets uniquement cette caractéristique pragmatique. Autrement dit, la voix applicative

permet aux termes périphériques de prendre l'ensemble des caractéristiques objectales (syntaxiques et pragmatiques) ou seulement des caractéristiques pragmatiques de focus. Cette fonction pragmatique ne peut être, sans perdre de cohérence, décrite comme une construction emphatisante sans modification de la valence syntaxique. Même si les modifications qu'elle entraîne sont très éloignées d'une construction canonique, elle modifie la valence sémantique. L'argument périphérique est un terme obligatoire de la structure et entre dans des constructions qui sont généralement restreintes à l'objet (relativisation et emphatisation).

Pour revenir sur l'intégration à la valence sémantique, rappelons que le comportement du morphème de dérivation applicatif est différent selon que l'argument appartient à la valence étendue du prédicat ou que l'argument est nécessaire d'un point de vue discursif sans pour autant appartenir à la valence étendue (cf. cas de *jël* vs. *jënd*). Dans certains cas, nous avons même pu voir que la présence du rôle sémantique dans la valence sémantique étendue d'un prédicat fait que le verbe n'est pas compatible avec la dérivation (*des* 'rester quelque part').

Nous sommes consciente que les différentes constructions applicatives du wolof ne présentent pas toujours une grande homogénéité. Mais nous pensons que cette différence entre les constructions, en plus des différences de traitement liées à la grammaticalisation à l'irrégularité de certains verbes etc., peut être réduite grâce à une meilleure exploration de ce type de voix dans l'ensemble des langues du monde. Le cas du wolof n'est pas un cas isolé : l'exemple de différentes langues bantoues, comme par exemple le tswana (Creissels, CP) montre qu'à partir du moment où on entreprend une observation détaillée de l'applicatif, on découvre que ses emplois débordent toujours très largement l'applicatif canonique.

Chapitre 6 – Les suffixes *-al* et *-e*

Jusqu'à présent, les différents suffixes de dérivation verbale du wolof ont été abordés selon les modifications qu'ils entraînent dans la proposition. Ceci nous a permis d'identifier trois voix qui touchent soit l'objet, soit le sujet. Nous voulons revenir sur les suffixes *-al* et *-e* des chapitres 4 et 5 qui impliquent des réorganisations différentes entre les fonctions syntaxiques et les fonctions sémantiques, ainsi que sur les marqueurs causatifs *-le*, *-lu* et *-loo* qui semblent être le résultat d'un amalgame de suffixes présentés dans les trois chapitres précédents.

De ce fait, les suffixes *-al* et *-e* se retrouvent dans les deux sections de ce chapitre. Ils constituent des éléments possibles dans une éventuelle décomposition des suffixes causatifs *-le*, *-lu* et *-loo* et sont les formes qui conduisent soit à des dérivations causatives, soit à des dérivations applicatives (cf. chapitres 4 et 5). Le plan de ce chapitre est le suivant : nous proposons tout d'abord de voir si le wolof peut s'analyser en termes de syncrétisme causatif/applicatif, et ce pour les deux formes *-al* et *-e*. Puis nous présentons les hypothèses de décomposition des suffixes *-le*, *-lu* et *-loo*, afin de montrer qu'une recherche des procédés de grammaticalisation des suffixes causatifs peut

certainement apporter des éléments nouveaux pour mieux comprendre le système actuel de dérivation verbale du wolof.

A – Le syncrétisme causatif/applicatif

Nous venons de voir que les suffixes *-a/* et *-e* sont tous deux à priori susceptibles d'illustrer un syncrétisme causatif/applicatif, puisqu'ils peuvent fonctionner soit comme marqueur causatif, soit comme marqueur applicatif. L'analyse d'un tel phénomène en wolof est rendu difficile par le peu de connaissances, à la fois de l'histoire de la langue et de la famille atlantique. Néanmoins, une telle question ne peut être évitée, d'une part par le fait que les coïncidences de formes à l'intérieur de la langue wolof entre les deux morphèmes de l'applicatif et du causatif peuvent difficilement toutes deux provenir du hasard, d'autre part par le fait que ces coïncidences se retrouvent dans beaucoup d'autres langues.

Dans cette partie, nous revenons sur les deux formes de dérivation *-a/* et *-e* rencontrées une première fois lorsque nous avons abordé la voix causative et une seconde fois, lorsque nous avons présenté la voix applicative.

Dans le chapitre 4, nous avons montré que la voix causative en wolof peut être marquée par 5 suffixes différents qui se partagent d'une façon très fine des sémantismes particuliers. Parmi ces causatives, deux sont construites à l'aide des suffixes *-a/* et *-e* qui ont les mêmes formes que les deux marqueurs applicatifs que l'on peut trouver dans la langue. Les caractéristiques de ces marqueurs causatifs sont différentes des autres suffixes causatifs, dans le sens où on ne les trouve jamais avec les mêmes verbes. Ils partagent le même sémantisme (direct et sociatif d'action jointe) et se répartissent la formation de causatifs sur des bases monovalentes. La différence entre ces deux marqueurs causatifs est que le suffixe *-a/* est un suffixe de dérivation productif, tandis que le suffixe *-e* est lexicalisé.

Par ailleurs, nous avons vu dans le chapitre 5, qu'il existe deux types d'applicatives en wolof construites à l'aide des mêmes formes *-a/* et *-e*. Ces deux morphèmes, lorsqu'ils ont une fonction applicative, opèrent sur plusieurs types d'obliques et se répartissent différents rôles sémantiques. Le marqueur applicatif *-a/* modifie la fonction syntaxique d'un comitatif ou d'un récepteur en objet direct ou introduit des bénéficiaires en position objet. Le marqueur *-e* modifie, selon différents niveaux et de manières différentes selon le rôle sémantique, le statut des obliques de type instrumental, manière et locatif.

Le but de ce chapitre est de voir si le fait que les deux marqueurs *-a/* et *-e* fonctionnent comme marqueur causatif et comme marqueur applicatif est dû à un simple phénomène d'homonymie ou si on peut rattacher cette double fonction au phénomène de "syncrétisme causatif/applicatif" décrit par Shibatani et Pardeshi (2001). Dans un premier temps, nous reprenons les caractéristiques des formes *-a/* et *-e* dans les constructions causatives et les constructions applicatives. Ensuite, nous montrons que ce phénomène est très répandu dans les langues du monde. Puis nous apportons différentes perspectives d'analyse, toutes basées sur l'hypothèse que le sémantisme de ces constructions est proche. Cette proximité est telle que l'on trouve ce type de glissement

sémantique sous d'autres formes que celui du marquage des voix. Enfin, nous présentons l'analyse du "syncrétisme causatif/applicatif" proposée par Shibatani et Pardeshi (2001) et mentionnons les différents problèmes qu'elle soulève, au moins pour les données concernant le wolof.

A – 1. Les différentes constructions en *-al* et *-e*

Dans cette section, nous ne refaisons pas l'analyse des marqueurs *-al* et *-e* dans des constructions causatives et applicatives. Nous reprenons les grandes lignes des résultats des chapitres 4 et 5. Nous commençons par la dérivation causative, puis la dérivation applicative pour chacun de ces marqueurs.

A – 1.1. Les causatives en *-al*

Dans les exemples 416 et 417, on peut voir que l'ajout d'un suffixe *-al* sur la base verbale permet d'ajouter un causateur. Le verbe devient transitif. L'exemple 417b. est un cas de causative à valeur sémantique directe, la réalisation de l'action *baxal* 'faire bouillir quelque chose' ne peut être accomplie que par le sujet causateur et non par le causataire qui a ici un rôle de PATIENT.

416 a. *Ndox mi bax na, sotti ko ci termoos bi ! (Fal) eau déf. ê.bouillant P3S introduire 3S loc. thermos déf. L'eau est bouillante, mets-la dans la bouteille thermos !* b. *Baxal na ñebbe ji. (Fal) ê.bouillant-al P3S niébé déf. Elle a fait bouillir les « niébés ».*

L'exemple 417b. est un cas de causative d'action jointe. Pour que le travail avance, le causateur doit provoquer l'action, mais selon le contexte, il doit également y participer.

417 a. *Damay xal a téj butig bi, njaay mi doxul. (Fal) EVerb1S-inacc. finir.par d.v. fermer boutique déf. commerce déf. marcher-Nég3S Je vais finir par fermer la boutique, le commerce ne marche pas bien.* b. *Nanga doxal liggéey bi. (Fal) Obl2S marcher-al travail déf. Il faudrait que tu fasses avancer le travail.*

A – 1.2. Les causatives en *-e*

À la différence du suffixe *-al*, le marqueur causatif *-e* est lexicalisé, il ne s'applique que sur quelques verbes intransitifs, mais l'ajout de ce suffixe *-e*, sur ces bases intransitives, entraîne le même type de modification. Le verbe devient transitif et régit un argument sujet causateur. Il partage également le même sémantisme. L'exemple 418b. est un cas de causation directe, tandis que l'exemple 418c. peut, selon le contexte, être interprété comme une causation sociative d'action jointe.

418 a. *Bësal taab gi ba mbér mépp génn ! (Fal) presser-imp. abcès déf. ab. pus tout sortir Presse l'abcès pour que tout le pus sorte !* b. *Génne naa guro yu sànkàr yépp. (Fal) sortir-e P1S cola jonc. ê.véreux tous J'ai sorti toutes les colas véreuses. (J'ai fait sortir toutes les colas véreuses)* c. *Génne naa ko. sortir-e P1S 3S Je l'ai sorti.*

A – 1.3. Les constructions applicatives

Nous ne rentrerons pas à nouveau dans le détail des applicatives du wolof. Nous avons

montré, dans le chapitre 5, que l'ensemble des constructions réalisées à l'aide des formes *-al* et *-e* sont de type applicatif, même si les constructions ne sont pas toujours canoniques.

A – 1.3.1. Les applicatives en *-al*

Les exemples 419 et 420 montrent des constructions applicatives construites à l'aide du suffixe *-al*. L'exemple 419 est un cas d'applicative comitative. L'argument comitatif *ak rakkam* perd, dans la proposition dérivée, les caractéristiques d'un oblique (préposition *ak*). Nous avons vu dans le chapitre 5 que les applicatives comitatives sont restreintes aux relatives ou aux constructions à l'Emphatique du complément ce qui est le cas dans cet exemple.

419 a. *Mu ngiy fo ak rakkam. (Diouf) Prés3S Prés.-inacc. jouer avec frère-poss3S Il joue avec son frère.* b. *Rakkam lay fowal. (Diouf) frère-poss3S EC3S-inacc. jouer-al C'est avec son frère qu'il joue.*

L'exemple 420 est un cas d'applicative bénéfactive. Nous avons vu que dans certaines langues, la dérivation applicative est le seul moyen d'introduire ce type de participant dans une proposition, puisque aucune adposition n'existe dans ces langues pour les introduire, ce qui est également le cas du wolof. C'est pourquoi dans la proposition non dérivée, l'argument bénéficiaire n'apparaît pas.

420 a. *Jënd na mango bi ci jaaykat bii. acheter P3S mangue déf. loc. vendeur dém. Il a acheté la mangue à ce vendeur.* b. *Am xaaf la jëndal goro bi. (Fal) indéf. beau.bélier EC3S acheter-al beau-père déf. Il a acheté un beau bélier pour son beau-père.*

A – 1.3.2. Les applicatives en *-e*

Les exemples 421 et 422 montrent, eux, des constructions applicatives construites à l'aide du suffixe *-e*. L'exemple 421 est un cas d'applicative instrumentale. Il s'agit de la dérivation applicative *-e* canonique. L'argument instrumental introduit par *ak* dans la proposition non dérivée prend le statut d'objet, il perd la préposition et peut être repris par le paradigme des clitiques objets (*ko*).

421 a. *Xale baa ngi fo ak mbegeem. (Fal) enfant déf. Prés. Prés. jouer avec cerceau-poss3S L'enfant joue avec son cerceau.* b. *Gànnay kenn waru koo foye. (Fal) arme personne devoir-nég. 3S-d.v. jouer-e Une arme, personne ne doit s'en amuser (ne doit jouer avec).*

L'exemple 422 présente un cas d'applicative locative. Même si ces dérivations applicatives ne sont pas toujours canoniques, nous donnons ici un exemple où l'oblique perd la préposition *ci*. Comme pour les applicatives comitatives dérivées en *-al*, les applicatives locatives sont restreintes aux relatives et aux constructions à l'Emphatique du complément.

422 a. *Won ma fu mu nekk ! (Fal) montrer 1S loc. N3S être Montre-moi où il se trouve !* b. *Toskare ji mu nekke yàgg na. (Fal) misère déf. N3S être-e durer.longtemps P3S La misère, il s'y trouve depuis longtemps.*

A – 1.4. Problématique

Face à ces données, la question est de savoir s'il existe une relation entre les différentes fonctions que partage chacune de ces formes. Et si oui, quel type de relation peut-on établir pour expliquer leur double fonction. Deux solutions sont possibles : soit il s'agit d'une homonymie, soit une fonction de ces suffixes s'est étendue vers une autre.

Une première étape a été de voir s'il est possible de reconstruire les formes de dérivation applicative et causative par une même source diachronique. D'après les informations mises à notre disposition, le suffixe *-al* a, selon la fonction qu'il véhicule, deux sources diachroniques différentes : **-En/el* pour le causatif et **an/-aL* pour l'applicatif (reconstruction valable pour la branche atlantique Nord, Pozniakov, CP).

		peul	sereer	wolof	buy	wey
an/aL	bénéfactif-applicatif	an	an	al	ar	al H
En/el	Causatif	n	in	al	en	el H

Pour ce suffixe, le syncrétisme causatif/applicatif relève donc selon toute apparence d'un phénomène synchronique d'homonymie. Ceci explique sans doute le fait que l'on puisse, avec certains verbes, trouver un double marquage *-al* qui ne relève pas d'un cas de constructions causatives itératives comme en turc ou en quechua (Kulikov, 1993 et Comrie, 1985). Ces cas de double marquage en *-al* sont assez rares, nous n'en avons pas trouvé dans notre corpus. Cependant, ils sont attestés par différents auteurs. Ainsi, Church (1981) donne l'exemple d'un cumul des trois formes *-al* du wolof : impératif, causatif et applicatif.

423 Dugg-al-al-al Abdu saakoom ca kër ga (Church) entrer-CAUS-APPL-imp. Abdou sac-poss3S loc. maison déf. Fais entrer pour Abdou son sac dans la maison.

Diouf donne également l'exemple d'un cumul de dérivations causative et applicative en *-al* avec le verbe *dugg* 'entrer'.

424 Dangay dugalal suma jabar woto bi EVerb2S-inacc. entrer-al-al poss1S épouse voiture déf. Tu rentres la voiture pour mon épouse.

· Comrie (1985 :316)

425 Di naa la toogal-al nenne bi. 'I will seat the child for you.'

Ka (1981 : 25) indique que les suffixes *-al* applicatif et causatif peuvent se cumuler dans l'ordre causatif + applicatif et cite le verbe *baxalal* 'faire bouillir pour quelqu'un', sans pour autant donner d'exemple. Après vérification auprès de nos informateurs, nous pouvons ajouter que ce cumul fonctionne sur très peu de verbes de façon spontanée et semble nécessiter un contexte particulier.

Pour le suffixe *-e* le problème reste entier. Au niveau des informations diachroniques, le marqueur applicatif est regroupé avec les autres marqueurs modifiant l'instrumental dans d'autres langues atlantiques, mais aucun réflexe proto-atlantique Nord n'est fourni.

			peul	sereer	wolof	buy	wey
rar	instrumental	locatif	r	or			xæɫ/æɫ H
um?	instrumental ?					Vm	
		instrument, objet			e ~ te		

La seconde fonction objet indiquée pour les formes *e ~ te* du wolof est décrite dans le chapitre 8. Elle est, d'après nous, à dissocier, au moins en synchronie, de l'applicatif –*e* puisqu'elle a un effet de réduction de la valence.

Le marqueur causatif est, lui, présenté comme un verbalisant. On peut remarquer qu'il est présenté avec la même variante –*te*, bien que synchroniquement cette variante n'existe plus que pour le marqueur intransitivant (cf. chapitre 8).

		peul	sereer	wolof	buy	wey
e-te	verbalisant			e ~ te		
i(n)	verbalisant			i		iN HB

Ainsi, les données diachroniques ne permettent pas de trancher au moins dans le cas de la dérivation –*e*. De ce fait, dans la section suivante, nous fournissons des exemples issus d'autres langues qui présentent également un syncrétisme causatif/applicatif. Afin de montrer, d'une part que cette double fonction associée à une même forme n'est pas un phénomène isolé, mais se retrouve dans de nombreuses langues plus ou moins éloignées et de tenter, d'autre part, de comprendre comment et pourquoi des fonctions différentes d'un point de vue syntaxique semblent être liées.

A – 2. Typologie du syncrétisme causatif/applicatif

Les langues qui montrent un syncrétisme causatif/applicatif sont aussi bien des langues amérindiennes, australiennes que des langues d'Océanie.

En ce qui concerne les langues amérindiennes, nous allons présenter deux langues, le misantla totonac et le cora. Les données sur ces langues proviennent de la rencontre annuelle sur les langues amérindiennes organisée par le SILA-American Anthropological Association (2000).

Dans ces langues, les fonctions applicatives sont de type bénéfactif (428 et 434), datif (427b. et 433) et comitatif (431 et 432b.), et avec la même forme, il est possible de construire des causatives.

En misantla totonac, il existe deux morphèmes causatifs, *maa-* et *maq(a)-*, ce dernier s'applique sur des bases intransitives et est moins productif que *maa-*. Lorsqu'il s'applique sur des bases transitives, il a une fonction applicative.

- misantla totonac (MacKay et Trechsel, 2000)

426 s(wa#an maqa-ka)c(a) hun-Pedro causatif Juan maqa-be.angry DET-Pedro Juan angers Pedro 427 a. ut ski)nii c#a# s/he ask.for X.tortilla 's/he asks for tortillas' b. ut laa-ma # q-ski)nii c#a# applicatif datif s/he 3OBJ.PL-maqa-ask.for

X.tortilla 's/he asks them for tortillas' 428 ut kin-maq-i)j)wa)-la(Ò) hun- cʌa# applicatif bénéfactif s/he 1OBJ-maq-buy-X-PFV DET-tortilla 's/he bought tortillas for me' 429 sʌwa#an kin-maa-i)j)wa)-ni hun- cʌa# causative (base transitive) Juan 1OBJ-maa-buy-X-DAT DET-tortilla 'Juan makes me buy tortillas'

En cora, le suffixe –te / e présente également un syncrétisme causatif/applicatif. La dérivation causative s'effectue sur des bases statives et non-agentives, tandis que la dérivation applicative s'opère sur des verbes de mouvement (deictic motion verbs), des verbes de communication et a une valeur bénéfactive sur les verbes transitifs en général.

- cora (Vásquez Soto, 2000)

430 È# Alberto cí:nu pu wa-té-puh-te / e causatif DET Albert pig S3SG CMP-PERF-fat-te / e As for Albert, he fattened the pig 431 È# Joel eÈ#Èh pu wa-ta-tÈ#eh- te / e applicatif comitatif DET Joel dog S3SG CMP-PERF-run-te / e As for Joel, he ran away with the dog. (carring, holding the dog) 432 a. p-a-u-á S2SG-LOC.away-CMP-arrive You arrived b. mi-y-á-u-a-te / e applicatif comitatif S3PL-PO3SG-LOC.away-CMP-arrive-te / e They arrived with him 433 È# Isabel ø-ti/-wá/-isa-te / e applicatif datif DET Isabel S3SG-TRM-PO3PL-talk-te / e Isabel talks to them 434 ne-ra-:-tá-cʌui:-te / e-sin È# sána/a applicative bénéfactive S1SG-PO3SG-CMP-PERF-take-te / e-FUT DET banana I will give it to him, the banana.

Pour les langues australiennes, nous donnons l'exemple du yidiny que l'on retrouve également dans Shibatani et Pardeshi (2001). Dixon (1997) identifie six sens associés au suffixe dérivationnel –nga-l. Ces différentes significations incluent le causatif (435d.), le comitatif (435b.) et l'instrumental.

- yidiny (Dixon, 1997 : 293-322)

435 a. wagu#a #inaN wagal-#i man+ABS sit+PRES/FUT wife-COMIT The man is sitting with his wife b. wagu#aNgu wagal #ina:N al applicative comitative man+ERG wife+ABS sit+PRES/FUT+Nal The man is sitting with his wife c. #ugi gu##i:# stick+ABS break+PAST The stick broke d. Nayu #ugi gu##iN al#u causative l+NOM stick+ABS break+PAST+Nal I broke the stick

Enfin, pour les langues d'Océanie, nous reprenons des exemples du fidjien tiré de Dixon (1988). Dans cette langue, toutes les bases verbales sont intransitives, les structures transitives s'obtiennent toutes par dérivation. Ainsi, dans les constructions applicatives le rôle de l'objet ajouté est PATIENT et la même forme permet d'obtenir des constructions causatives avec les bases intransitives non dynamiques. Le suffixe qui permet ces modifications présente plusieurs allomorphes en distribution complémentaire ; notons cependant que la distribution des allomorphes n'a rien à voir avec la distinction causatif - applicatif.

- fidjien, (Dixon, 1988)

436 a. e-la'o a gone. 3S-partir ART enfant L'enfant part. b. e-la'o-va a suka a gone. applicative 3S-partir-TR ART sucre ART enfant L'enfant va chercher du sucre. 437 e-tadra a gone. 3S-rêver ART enfant L'enfant rêve. 438 e-tadra-a a waqa a gone. applicative 3S-rêver-TR ART bateau ART enfant L'enfant rêve du

bateau. 439 e-lo'i a kaukamea. 3SG-se+tordre ART fer Le fer est tordu. 440 e-lo'i-a a kaukamea a gone. causative 3SG-se+tordre-TR ART fer ART enfant L'enfant tord le fer. 441 e-wili a ilavo 3S-se+compter ART argent L'argent est compté 442 e-wili-'a a ilavo a gone causative 3S-se+compter-TR ART argent ART enfant L'enfant compte l'argent

Nous reprenons également des données tirées de Payne (1999) qui donne l'exemple du seko padang, langue austronésienne de l'ouest. Dans cette langue, le suffixe *-ing* a une fonction applicative lorsqu'il est utilisé avec des verbes transitifs et une fonction causative avec des verbes intransitifs.

· seko padang (Payne, 1999 : 191)

443 a. Yeni mang-ala kin-anne: Jenny TRANS-get NOM-eat Jenny is getting rice. b. Yeni mang-ala-ing kinanne: adi-nna applicative bénéfactive Jenny TRANS-get-APPL NOM-eat brother-3:POSS Jenny is getting rice for her brother. 444 a. jambu mi-rène' guava INTR-fall Guava fell. b. Matius mari-rène'-ing jambu causative Matthew INTR-fall-APPL guava Matthew dropped guava.

À travers ces différents exemples, nous avons montré que des langues génétiquement éloignées possèdent des marqueurs qui autorisent soit des dérivations causatives, soit des dérivations applicatives. Le plus souvent, ces exemples ont été trouvés dans des ouvrages descriptifs dans lesquels ces répartitions de fonctions différentes sont décrites, mais non étudiées. Dans très peu de cas, le phénomène de syncrétisme causatif/applicatif est identifié ou du moins nommé.

Dans ces différents exemples, le continent africain a été laissé de côté. Il est possible, cependant, de trouver dans la littérature des descriptions de certaines particularités des causatives, au moins dans les langues bantoues qui vont dans le sens de ce syncrétisme. Nous présentons le cas du kinyarwanda décrit par différents auteurs comme étant un cas de syncrétisme (Payne 1999, Palmer 1994). Dans cette langue, il existe un morphème *-iish / -eesh* entraînant des modifications qui, d'après les caractéristiques sémantiques des arguments, peuvent être décrites comme relevant de la voix causative (445b.) ou de la voix applicative instrumentale (445d.).

· kinyarwanda, Kimenyi (1988 : 381)

445 a. Abányéeshuûri ba-ra-som-a ibitabo students they-PRES-read-ASP books The students are reading books. b. Umwáalímu a-ra-som-eesh-a abányéeshuûri ibitabo causative teacher he-PRES-read-eesh-ASP students books The teacher is making the students read books c. Umugóre a-ra-andik-a íbarúwa n'ííkarámu woman she-PRES-write-ASP letter with.pen The woman is writting a letter with a pen. d. Umugóre a-ra-andik-iish-a íbarúwa íkarámu applicative woman she-PRES-write-iish-ASP letter pen The woman is writting a letter with a pen.

Les différences entre cette langue et celles que nous avons présentées jusqu'à présent proviennent principalement de l'absence de restriction entre les fonctions causative et applicative de la forme *-iish* et les bases verbales auxquelles ce marqueur s'applique. En effet, dans les différentes langues que nous avons présentées, toutes les descriptions concernant les particularités du marqueur indiquent une distribution complémentaire des

fonctions applicatives et causatives selon des caractéristiques propres aux verbes. Ainsi, la tendance que montrent ces langues peut être décrite de la façon suivante : les constructions applicatives s'obtiennent sur des bases verbales dynamiques (verbes intransitifs ou transitifs), tandis qu'avec la même forme de dérivation, les constructions obtenues sur des bases verbales non dynamiques sont causatives.

Ce type de restriction n'est pas effectif en kinyarwanda, les interprétations applicative ou causative ne proviennent pas du verbe support de la dérivation, mais sont dues aux traits sémantiques du 'causataire' ou de l'objet. Dans cette langue, l'interprétation applicative (instrumentale) provient du caractère inanimé de l'argument. C'est pourquoi, nous dissociions les effets de *-ish* de ceux des autres morphèmes de dérivation déjà présentés.

Nous ne prétendons pas que toutes les langues bantoues fonctionnent sur le même modèle que celui du kinyarwanda, ni que le syncrétisme du wolof est un phénomène isolé dans les langues africaines. Un cas possible de syncrétisme en kru, langue africaine de la famille Niger-Congo du groupe kwa, nous a d'ailleurs été signalé (Hyman, CP). Cependant, face à ces données et aux différences qu'elles montrent par rapport à celles que nous avons dégagées pour les autres langues, il n'est pas possible, à notre avis, d'identifier les modifications entraînées par *-ish* comme étant un cas de syncrétisme. Nous avons affaire dans ce cas à une extension de l'utilisation du marqueur causatif pouvant dans cette langue exprimer une causation dans laquelle le causataire est un inanimé.

D'après ces considérations, plusieurs remarques peuvent être faites concernant le syncrétisme causatif/applicatif. Sur la base des langues décrites, exception faite du kinyarwanda, on peut dire que le syncrétisme est un mécanisme de voix particulier qui suit dans des langues différentes des restrictions similaires. Dans ce cas, des analyses plus approfondies doivent être envisagées afin de tirer au clair ces discordances entre les différents comportements mis en évidence entre le kinyarwanda et les autres langues décrites.

Des pistes de recherche sont données, par exemple, par l'analyse du syncrétisme dans les langues ergatives effectuée par Austin (à paraître). Après avoir dressé les différents comportements des langues ergatives, Austin pose que les langues peuvent être dissociées selon le comportement de l'affixe qui fonctionne soit comme causatif soit comme applicatif.

Une des conclusions qu'il tire de cet état des lieux et que seules les langues montrant un 'verb split'⁵⁵ sont les langues qui présentent un syncrétisme causatif/applicatif. Certaines de ces langues ont un syncrétisme causatif/applicatif uniquement sur les bases intransitives.

⁵⁵ "In the following sections the typological data on this intransitivity split will be presented for relevant Australian languages.[...] with intransitive verb stems it derives a transitive verb and may act as a causative, in which the subject of the intransitive verb becomes the object of the transitive verb...or it may have the function termed comitative by Dixon (1972:96), i.e. the indirect object of the intransitive verb becomes the direct object of the derived transitive verb while the subject of the intransitive verb is subject of the derived transitive verb."(Austin, à paraître).

language	verb split	on tr. verb	promotion	ditransitive	anti-passive
Ngiyampaa Wakka/goreng Wirri/Birri	no	no			
Diary Rembarrnga	no	yes	No	yes	no
Arrernte Central Maric Djabugay Wik-Mungkan Yirr-Yoront	yes	no		no	
Arabana-Wangkangurru	yes	yes	No	no	no
Yidiny Dyirbal Warrgamay	yes	yes	Yes	no	yes
Pitta-Pitta Kalkatungu	yes	yes	Yes	yes	yes

D'autres ont un syncrétisme causatif/applicatif important entre verbes intransitifs et transitifs et un syncrétisme entre certains verbes intransitifs. Dans ce cas, les verbes intransitifs qui présentent une dérivation applicative sont plus rares que ceux qui, avec la même marque, forment leur contrepartie causative (en arabana-wangkangurru, 5 verbes ont une dérivation de type applicatif et en mperntwe-arrernte, seulement 2 verbes). Ces langues ergatives font l'objet d'autres investigations de la part d'Austin, pour lesquelles il met en avant des caractéristiques susceptibles d'être corrélées à ce phénomène.

Dans le chapitre 2, nous avons indiqué que le wolof a des prédicats trivalents et nous verrons dans le chapitre 8, qu'il est possible d'identifier une dérivation antipassive en wolof, même si cette langue est une langue accusative. Par rapport au type de syncrétisme que montre le wolof, une dissociation simple entre intransitif/transitif vaut pour le suffixe *-e*, puisque les quelques verbes qui forment leur contrepartie causative avec cette dérivation sont des verbes monovalents, la dérivation applicative *-e* ne présentant pas de restriction particulière, mis à part pour les locatifs avec certains verbes de mouvement. Pour la dérivation en *-a/*, la répartition de la dérivation causative et applicative est plus facile à établir, si l'on inclut les verbes inchoatifs qui ont la particularité de recevoir les deux types de dérivation comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous.

		causative	applicative
monovalent	statique	<input type="checkbox"/>	
	inchoatif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
trivalent	dynamique		<input type="checkbox"/>

Avec les langues ergatives, nous clôturons la section de présentation typologique des langues dans lesquelles un syncrétisme causatif/applicatif peut être constaté. Dans la section suivante, nous apportons une série d'indices qui appuient notre hypothèse selon

laquelle le syncrétisme causatif/applicatif provient de particularités sémantiques communes.

A – 3. Hypothèse et phénomènes liés

Les modifications encourues dans des constructions causatives et des constructions applicatives sont, d'un point de vue syntaxique, trop différentes pour que le glissement d'une forme d'une fonction causative vers une construction applicative (ou inversement) puisse être expliqué à l'aide d'arguments syntaxiques. Notre hypothèse s'appuie donc sur des arguments sémantiques. Dans cette section, nous allons tenter d'apporter des indices qui pourraient supporter l'hypothèse que les constructions causatives et les constructions applicatives partagent des caractéristiques sémantiques qui permettent d'expliquer le glissement d'une fonction à une autre pour une même marque de dérivation.

Ces indices se répartissent selon deux points. Ils se basent d'une part sur des arguments d'ordre morphologique et sur le processus de grammaticalisation que montrent ces morphèmes selon les langues, et d'autre part, sur les analyses sémantiques ou métaphores sémantiques développées dans certaines théories syntaxiques pour expliquer des constructions particulières. Ils tendent à montrer que l'expression d'une causation et la focalisation d'un participant généralement secondaire impliquent un partage de traits sémantiques communs pour les seconds arguments de chacune de ces constructions : le causataire pour les causatives et le participant focalisé pour les applicatives.

A – 3.1. Processus de grammaticalisation

L'hypothèse d'un sémantisme commun entre les constructions causatives et les constructions applicatives s'appuie dans un premier temps sur les caractéristiques propres à certaines langues à travers des processus de grammaticalisation. Cette section est divisée en deux parties. Nous aborderons, tout d'abord, la grammaticalisation d'un verbe avec une même signification dans deux langues différentes en un auxiliaire de voix. Nous verrons que ce verbe sert, dans une langue, d'auxiliaire pour des constructions causatives et dans l'autre pour des constructions applicatives. Ensuite, nous quitterons en partie le domaine de la voix, pour observer que certaines adpositions locatives ou comitatives (sémantisme lié aux dérivations applicatives) se sont grammaticalisées pour former des marqueurs causatifs.

A – 3.1.1. L'origine des marqueurs causatifs et applicatifs

Dans les exemples ci-dessous, le lexème qui signifie *donner* a permis dans deux langues différentes de construire des auxiliaires causatifs et applicatifs⁵⁶.

En jacalteco, le lexème verbal *xa'* 'donner' est utilisé dans les constructions causatives comme un auxiliaire causatif.

- jacalteco (Craig (Grinevald), 1977 : 362-386)

⁵⁶ Le même phénomène peut être illustré par l'exemple français *Il m'a donné sa voiture à réparer*.

446 *xa' naj ch'en melyu tet ix gave cl/he cl/the money to cl/her He gave the money to her 'donner'* **447** *a. ch-ach w-a' xewoj ASP-A2 E1-give to.rest I make you rest. causatif d'intransitif b. xa' ija' ix' ya' tawet give cl/she to.carry her.water to.you She made you carry her water. causatif de transitif*

À l'inverse, en Mongol, le lexème verbal *ög* 'donner' est utilisé comme auxiliaire dans des constructions applicatives.

· mongol (Sanders et Bat-Ireedüi, 1998)

448 *a. Bi tand möngö ög-nö moi vous.DAT argent donner-TAMI 'donner' Je vous donnerai de l'argent b. Bi tand zor bic'i-z ög-nö applicative moi vous.DAT ordonnance écrire-TAMD donner-TAMI Je vous écrirai une ordonnance*

Les traits sémantiques du lexème *donner*, communs à la construction applicative, sont moins difficiles à percevoir que ceux qui sont utiles pour donner lieu à une construction causative. Une étude sémantico-cognitive de l'utilisation du verbe *donner* dans une construction causative est proposée par Moreno (1993). D'après lui, pour qu'un lexème verbal puisse être utilisé dans la construction de causative, il faut qu'il possède les deux primitives sémantiques internes de la causation qui sont 'le transfert' (Dowty, 1979) et la force (Talmy, 1985). Il existe une troisième primitive externe non obligatoire à la causation 'l'intentionnalité, le but' qui donne des causatives dites intentionnelles. Lorsque le lexème signifiant *faire* dans une langue ne possède pas toutes les caractéristiques sémantiques internes à la causation, un autre verbe est utilisé pour construire les causatives. Il explique ainsi le fait que la langue thaïe possède deux lexèmes verbaux *tham* 'faire' et *hây* 'donner' pour construire des causatives. Dans cette langue, seul le lexème *hây* 'donner' possède les trois composantes sémantiques, il est donc utilisé pour construire des causatives intentionnelles, le but ou intentionnalité n'étant pas exprimé avec *tham*.

Dans la section suivante, nous donnons des exemples de similarité sémantique entre des constructions causatives et d'autres constructions qui peuvent, de par leur sémantisme, être rapprochées des applicatives.

A – 3.1.2. Grammaticalisation des adpositions en marqueurs causatifs

Dans certaines langues, des adpositions ont la même forme que le marqueur causatif. Moreno (1993) donne l'exemple de la langue *içjoç* qui utilise un affixe directionnel pour construire des causatives (de type intransitif vers transitif). D'après lui, ceci est dû au fait que les marqueurs locatifs ont des primitifs sémantiques de transition et de force.

· *içjoç* (Moreno, 1993 : 162)

449 *a. tobou veni-mo directionnel child walk-DIR Walk towards the child. b. aru-bi àki tón kaka-mo directionnel canoe-the take tree tie-DIR Tie the canoe to a tree. 450* *eró áru-bi bile-mo-mi causatif he canoe-the sank-CAUS-ASP He sank the canoe.*

Ainsi, le partage d'une même forme comme marqueur de causativité et morphème directionnel s'explique par les mêmes liens sémantiques que ceux dégagés pour la grammaticalisation du verbe *donner* dans différentes langues. Sur le même principe, nous pouvons donner l'exemple de la langue rama (langue amérindienne) et de la langue soso

(langue africaine du groupe mandé). Le point commun entre ces deux langues est d'utiliser la même forme pour introduire un comitatif et construire une causative.

En rama, la forme (y)u est utilisée comme postposition comitative ou préfixe causatif.

- rama (Craig et Hale, 1988)⁵⁷

451 a. Maukala i-park-i seem ngabang-u net 3-make-TNS same silkgrass-with He makes nets with silkgrass also b. Naing taata ngabang yu-i-siik-i nguu-ki 1POSS father silkgrass CAUS.-3-come-TNS house-in My father brings the silkgrass in the house

En soso, la forme ra est utilisée comme postposition comitative ou préfixe causatif. Dans le cadre des langues mandé, on peut également noter le cas du bambara qui montre une correspondance de forme entre le marqueur instrumental et le morphème causatif.

- soso, langue mandé (Creissels, CP)

452 a. A B ra-faa S O CAUS.-venir A fait venir B b. A faa B ra S venir O avec A vient avec B

Les processus de grammaticalisation de certaines formes dans différentes langues montrent qu'il existe un lien sémantique entre l'expression de la causation et certains marqueurs d'oblique que l'on retrouve dans des dérivations applicatives.

Dans la section suivante, nous allons nous baser sur différentes théories syntaxiques récentes qui utilisent la sémantique de certaines constructions pour en expliquer d'autres.

A – 3.2. Théories syntaxiques et sémantisme des constructions syntaxiques

Le lien sémantique entre les constructions causatives et applicatives qui ressort le plus souvent dans certaines théories syntaxiques est la relation de CAUSE. Cette relation se retrouve aussi bien dans le découpage de la structure sémantique de certains verbes que dans le découpage sémantique de certaines constructions.

Au niveau du sémantisme du verbe, ce découpage ou, selon les théories, ces formalisations sous-entendent que le sémantisme du prédicat peut être décomposé par une relation causale.

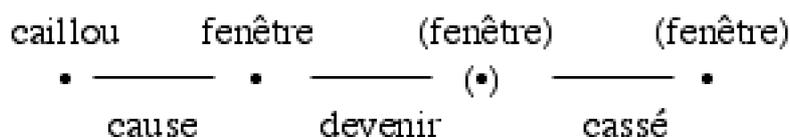
Dans les propositions ci-dessous, les verbes *poser* et *donner* sont, dans certaines langues, identifiés comme des verbes entrant dans le champ des causatives lexicales. Ainsi, leur sémantisme peut être découpé de façon à montrer les deux événements différents qu'ils sous-entendent.

453 a. J'ai posé la pomme sur la table sémantisme applicatif b. J'ai fait que la pomme soit posée sur la table. sémantisme causatif 454 a. Je donne la pomme à George sémantisme applicatif b. Je fais que George reçoive la pomme. sémantisme causatif

⁵⁷ Dans certaines théories syntaxiques, telles que la grammaire du rôle et de la référence, il est intéressant de noter qu'à la différence des exemples présentés jusqu'à présent, les modifications qui ont lieu dans cette langue sont présentées par l'auteur comme ayant une orientation applicative vers causative. La postposition comitative est utilisée avec les verbes de mouvement de type *siik* 'venir', non pas pour construire une applicative, mais une causative. Van Vain et La Polla, (1997 : 127)
L'interprétation sémantique de *yu-siik* est 'to bring : apporter', plutôt que 'to come with : venir avec'.

455 put : [do' (x, ø)] CAUSE [BECOMEbe- LOC ' (y, z)] 456 give : [do' (x, ø)] CAUSE [BECOMEhave' (y, z)]

Il existe d'autres types de formalisation qui ne sont pas très différents de la représentation proposée par la grammaire du rôle et de la référence. Nous reprendrons, ici, le découpage sémantique des verbes selon Croft (1994) qui pose que les verbes contiennent des segments du réseau causal. Ainsi, l'événement, *le caillou casse la fenêtre*, peut être découpé à l'aide des trois segments du réseau causal. Ce type d'événement correspond à un événement de type causatif qui peut être exprimé dans une expression linguistique à l'aide d'un seul prédicat.



À un autre niveau, le partage de traits sémantiques communs de la causation avec d'autres constructions syntaxiques est formalisé dans certaines théories. Cette proximité sémantique des constructions peut également être observée d'un point de vue cognitif.

Nous pouvons citer l'analyse de Croft (1994) qui se base sur les *Idealized Cognitive Models* (ICM) repris de Lakoff (1987) pour décrire les événements. Il développe l'hypothèse selon laquelle les événements impliquent tous une transmission de force qui, selon le type d'événement, correspond à un transfert de possession ou un transfert de lieu (transfert of location). Nous retrouvons, ici, la notion de transfert décrite pour les événements causatifs par Moreno.

Le second exemple que nous donnerons provient de la Grammaire Constructionnelle. Goldberg (1995) reprend cette extension de la causation pour expliquer certaines constructions de l'anglais. Les formalisations de constructions impliquant une relation de causation sont les suivantes.

Ditransitive	X CAUSES Y to RECEIVE Z
Caused Motion	X CAUSES Y to MOVE Z
Resultative	X CAUSES Y to BECOME Z

Dans cette section, nous venons de voir que la modélisation des relations grammaticales (Van Valin), le découpage du sémantisme de certains prédicats (Croft) ou la formalisation de constructions (Golberg) s'effectue au travers de segments du réseau causal, si l'on reprend la terminologie de Croft. Autrement dit, le sémantisme de la causation peut être utilisé pour expliquer des constructions ou des verbes qui ont par ailleurs des affinités avec les constructions applicatives.

A – 3.3. D'autres zones de fluctuations

La zone floue du sémantisme entre les causatives et les applicatives se voit également dans le partage des rôles sémantiques généralement liés aux constructions applicatives.

Dans certaines langues selon le sémantisme que la construction causative véhicule, le causataire reçoit un marquage grammatical différent (Cole, 1983). Dans les causations directes, le causataire a une fonction syntaxique d'objet et est associé au rôle sémantique de PATIENT. Dans les causations indirectes, lorsque le causataire est dégradé en fonction oblique, il peut être lié à différents rôles sémantiques. En effet, dans certaines langues, le caractère \pm agentif du causataire passe par un marquage grammatical de type instrumental ou datif. Cette fonction syntaxique, par opposition au marquage objet (PATIENT), attribue différents degrés d'agentivité au causataire.

- hongrois (Cole, 1983)

457 *Levelet íráttam a fiúval letter-acc I-made-write the boy-instr. I had the boy write a letter.*

- français (Cole, 1983)

458 *Marie a réussi à faire aimer la France à Paul.* **459** *Le Comité du peuple fera couper la tête au roi par les sans-culottes.*

De la même façon des inanimés en position sujet, en français par exemple, reçoivent dans un découpage sémantique fin le rôle de force ⁵⁸.

459' a. *Le vent a cassé la branche.* **b.** *Un caillou a brisé la vitre.* **c.** *La clé ouvre la porte.*

Le caractère relativement agentif de l'instrumental est ainsi visible au travers des verbes actifs qui en l'absence d'un véritable agent, peuvent recevoir en position sujet un instrumental, tandis que le caractère relativement agentif du datif se voit au travers des verbes de perception, d'émotion ⁵⁹ ... pour lesquels le sujet reçoit le rôle sémantique d'expérient ⁶⁰.

Dans cette section, nous avons apporté des indices de similarité sémantique entre l'expression d'une causation et des morphèmes aux sémantismes proches de dérivations applicatives. Cette proximité sémantique a été démontrée d'abord par l'origine commune de morphèmes qui ont suivi des voies de grammaticalisation différentes selon les langues. Ensuite, nous avons montré que des traits sémantiques causatifs sont utilisés dans certaines théories syntaxiques pour schématiser les structures sémantiques et argumentales des prédicats (e.g. *poser*, *donner*), et dans d'autres théories se sont développés pour expliquer les structures sémantiques et argumentales de constructions

⁵⁸ Le rôle sémantique de force correspond à une entité non animée qui affecte de manière inconsciente et involontaire un patient.

⁵⁹ Selon les langues, on peut observer deux comportements différents avec ce type de prédicats : - soit les langues mettent en avant le caractère animé du participant qui est alors traité comme un agent et prend les caractéristiques syntaxiques d'un sujet ; - soit elles mettent en avant le 'non contrôle' de l'action, le participant prend alors les caractéristiques d'un objet dans une proposition à sujet impersonnel. Dans ce chapitre, nous nous intéressons aux langues qui utilisent la première stratégie.

⁶⁰ Un expérient est un être animé qui éprouve une sensation ou un sentiment.

syntaxiques. Dans chacune de ces modélisations, les prédicats ou les constructions ont par ailleurs une affinité avec les constructions applicatives. Nous avons également montré que des marques morphologiques typiquement associées aux notions d'instrument et de datif sont utilisées dans les constructions causatives pour indiquer le caractère plus ou moins agentif du causataire.

Ces indices ont été donnés afin d'étayer notre hypothèse selon laquelle le syncrétisme causatif/applicatif peut s'expliquer par le partage de traits sémantiques communs entre l'expression d'une causation et la focalisation d'un participant généralement secondaire dans un événement. Cette explication du syncrétisme est différente de celle proposée par Shibatani et Pardeshi (2001) que nous allons présenter dans la section suivante, et pour laquelle nous relevons différents éléments qui ne semblent pas concorder avec les caractéristiques dégagées pour les langues qui présentent un syncrétisme.

A – 3.4. Le syncrétisme causatif/applicatif selon Shibatani et Pardeshi (2001)

L'hypothèse de Shibatani et Pardeshi (2001 : 116-122) repose également sur des considérations d'ordre sémantique, mais qui relèvent uniquement des particularités sémantiques de certaines constructions causatives. D'après eux, le syncrétisme causatif/applicatif n'est possible qu'avec des constructions causatives qui peuvent véhiculer un sémantisme sociatif, c'est-à-dire lorsque la construction causative permet d'exprimer des événements où les deux agents (causateur et causataire) sont impliqués dans la réalisation de l'événement causé. La position adoptée par Shibatani et Pardeshi quant à l'orientation prise par ces marqueurs est que le développement s'est effectué de la causative vers l'applicative. Ainsi, à la question pourquoi certaines langues développent des suffixes causatifs qui ont des extensions applicatives, ils centrent le problème sur les langues dont les suffixes causatifs n'autorisent pas de constructions à deux agents (causateur, causataire). Le développement de cette explication est le suivant.

Dans des langues telles que le japonais et le quechua, il n'y a pas de telles extensions, car le morphème causatif de ces langues, respectivement *-ci* et *-sase*, permet des constructions causatives à deux agents et peut ainsi exprimer des causations indirectes. Elles n'ont pas eu à développer une fonction applicative associée à ces morphèmes causatifs. D'un autre côté, dans d'autres langues, il y a de telles restrictions sur certains affixes — par exemple le cas du suffixe *-wo* du hualapai ou du suffixe *-kan* du malay qui expriment uniquement une causation directe et autorisent donc un seul agent — que ces langues ont développé une fonction applicative pour les situations impliquant deux agents. Autrement dit, les affixes de ces langues entrent dans le cadre du syncrétisme. Cette évolution des marqueurs causatifs n'est possible que pour les morphèmes causatifs qui ne peuvent introduire deux agents ; c'est pourquoi le sens causatif est seulement associé aux formes dérivées de verbes intransitifs. Shibatani et Pardeshi (2001) ajoutent également que ces marqueurs doivent avoir subi un degré de lexicalisation.

Autrement dit, cette hypothèse revient à dire que la fonction applicative sous-jacente à ces constructions causatives est une stratégie permettant à ces langues d'exprimer des causations à deux agents qui sont normalement interdites par dérivation morphologique.

En malay, le suffixe *-kan* a une fonction applicative dans les situations impliquant deux agents et une fonction causative dans les situations impliquant un seul agent.

· malay (Shibatani et Pardeshi, 2001 : 117)

460 a. *Dia beli kereta baru* 3SG buy car new He/she bought a new car. b. *Dia beli-kan saya kereta baru* 3SG buy-APPL 1SG car new He bought me a new car.
461 a. *Bilek itu besar* room the large The room is large. b. *Dia besar-kan bilek itu.* 3SG large-CAUS room the He/she enlarged the room.

L'hypothèse de l'extension d'un marqueur causatif vers une fonction applicative basée sur un glissement lié à la valeur sémantique sociative du marqueur causatif n'entre pas en contradiction avec le développement fait dans les parties précédentes. Même si nous n'avons pas de telles informations sur les langues présentées dans la section A – 2., nous avons vu dans le chapitre 4 que les marqueurs causatifs *-al* et *-e* du wolof permettent effectivement d'exprimer une causation sociative. Cependant, l'hypothèse selon laquelle les formes qui montrent ce syncrétisme sont des marqueurs causatifs lexicalisés ne se vérifie pas toujours. Dans les langues que nous avons présentées dans la partie typologique, si nous reprenons le cas du Misanthla totonac, cette langue a deux morphèmes causatifs *maa* et *maq(a)*. Mais, la forme *maq(a)*, bien que présentée comme moins productive que *maa*, n'est pas lexicalisée et montre tout de même un syncrétisme causatif/applicatif. Ensuite, en wolof, seul le suffixe *-e* causatif est lexicalisé, la dérivation causative en *-al* est elle encore très productive. De plus, il existe dans cette langue d'autres morphèmes et constructions causatives qui permettent d'exprimer une causation à deux agents. La richesse des constructions causatives du wolof permet en effet de construire des causatives à deux agents avec un sémantisme sociatif (*-le*) ou avec un sémantisme indirect (*-loo* et causatives périphrastiques). Enfin, lorsque nous avons présenté les constructions causatives (chapitre 4), nous avons précisé que certaines causatives sont présentées par beaucoup de linguistes comme universelles — les causatives lexicales et les causatives périphrastiques — qui présentent typiquement, pour les premières un sémantisme direct et pour les deuxièmes un sémantisme indirect. Autrement dit, toutes les langues ont la possibilité d'exprimer à travers les constructions causatives périphrastiques des causatives à deux agents. En 462, nous donnons des exemples en wolof de causative périphrastique en *tax* et de causative en *-loo* qui véhiculent obligatoirement un sémantisme indirect et contiennent donc deux agents (ou du moins deux participants dont le rôle se situe "en amont" de l'action).

462 a. *Tax na mu jooy.* causer P3S N3S pleurer Il l'a fait pleurer. (de façon non intentionnelle) b. *Jooyloo na ko.* pleurer-loo P3S 3S Il l'a fait pleurer. (intentionnellement)

A – 3.5. Conclusion

Lorsque nous avons commencé ce chapitre, notre but était de voir si la similitude de forme des suffixes applicatifs et de certains marqueurs causatifs pouvait être liée au phénomène de syncrétisme causatif/applicatif. Nous avons alors apporté différents éléments pour tenter de comprendre le pourquoi et le comment d'un tel phénomène. Au moment de conclure, nous nous rendons bien compte que certaines réponses demandent

d'autres investigations. Les pistes apportées par l'analyse d'Austin (à paraître) demandent également à être explorées dans les langues accusatives, afin de voir si le syncrétisme est également possible dans les langues accusatives qui autorisent les constructions ditransitives et/ou des constructions antipassives et d'observer dans ces langues celles qui montrent un *split verb*⁶¹ et voir si elles se dissocient de celles qui montrent également un syncrétisme intransitif/transitif.

Toutefois, nous pouvons apporter les conclusions suivantes. Nous pensons que le syncrétisme s'explique par des caractéristiques sémantiques communes aux deux constructions. Nous avons apporté différents indices d'explication basés sur des concordances sémantiques entre les constructions causatives et les constructions applicatives. Cette zone de flou s'observe aussi bien à travers des processus de grammaticalisation que dans les différentes paraphrases, métaphores et découpage des prédicats et des constructions.

Ceci nous a conduit à supposer que de plus amples explications sont à rechercher du côté des indéterminations conceptuelles qui tournent autour des rôles sémantiques : instrument, datif et comitatif. Indétermination que l'on peut percevoir pour les comitatifs, entre autres, dans les ambiguïtés qui ont conduit à la grammaticalisation de marqueurs comitatifs dans les langues rama et soso. Pour le cas de l'instrumental et du datif, cette indétermination est visible dans les différentes constructions dans lesquelles ces rôles sémantiques ou leurs fonctions grammaticales peuvent entrer et indiquer une affinité particulière entre les inanimés et le caractère \pm agentif du participant.

Nous voudrions à ce propos revenir sur les particularités du kinyarwanda. Nous avons indiqué précédemment que le cas de cette langue ne peut être considéré comme un phénomène lié au syncrétisme, puisqu'il n'y a pas de partage des dérivations causatives et applicatives selon les bases verbales auxquelles le marqueur s'applique. La seule différence entre ces propositions porte sur le caractère animé ou non du causataire (ou du premier objet de chaque proposition).

Kinyarwanda, (Payne, 1999)

(43) a. Umugabo a-ra-andik- iis (-a umugabo íbárúwa man

3SG-PRES-write-CAUS-ASP man letter The man is making the man write a letter."

b. Umugabo a-ra-andik- iis (-a íkárámu íbárúwa man

3SG-PRES-write-CAUS-ASP pen letter The man is writing a letter with a pen."

Or, dans la plupart des langues lorsqu'un instrument est présenté comme un participant important d'un événement, dans le champ des voix, c'est la dérivation applicative qui est utilisée PARCE que la plupart des langues n'autorise pas de constructions causatives avec un causataire inanimé (?J'ai fait écrire la lettre par le stylo). Les langues qui développent un syncrétisme sont des langues qui font une distinction entre les

⁶¹ "In the following sections the typological data on this intransivity split will be presented for relevant Australian languages.[...] with intransitive verb stems it derives a transitive verb and may act as a causative, in which the subject of the intransitive verb becomes the object of the transitive verb...or it may have the function termed comitative by Dixon (1972:96), i.e. the indirect object of the intransitive verb becomes the direct object of the derived transitive verb while the subject of the intransitive verb is subject of the derived transitive verb."(Austin, à paraître).

causataires inanimés (véritables instruments) et les causataires animés. Toutefois, cette distinction se voit par le marquage verbal, puisque l'instrument (causataire inanimé) est introduit à l'aide du marqueur causatif des verbes non dynamiques, tandis que le causataire animé est introduit à l'aide d'autres marqueurs causatifs. Cette supposition reste à être confirmée pour les différentes langues que nous avons présentées. En ce qui concerne le wolof, synchroniquement il existe différents marqueurs causatifs et nombre d'entre eux permettent de construire des causatives à deux agents (*-le*, *-loo* et *-lu* où le second agent est sous-entendu et les périphrastiques *tax*, *def* et *bàyyi*). On peut donc supposer qu'il existe effectivement un syncrétisme dans cette langue pour la dérivation *-e*. Le marqueur causatif *-e* donne aux instruments inanimés introduits sur les verbes dynamiques un degré d'agentivité, ou du moins un rôle plus central dans la réalisation de l'événement que ce que sa fonction d'oblique laisse ordinairement supposer.

Le suffixe *-al* a été écarté sur des bases diachroniques. Cependant, nous voulons revenir sur le cas du syncrétisme pour ce suffixe. Si l'hypothèse d'un syncrétisme peut être écartée pour *-al* sur la base des données diachroniques, les autres formes de dérivations causatives semblent être le résultat de la grammaticalisation du cumul de différents suffixes dont la base serait le suffixe *-al* applicatif. Autrement dit, les formes des marqueurs causatifs de cette langue montrent que, à l'inverse, un morphème d'applicatif a pu participer à la genèse de morphèmes causatifs.

B – Amalgame des suffixes *-le*, *-loo* et *-lu*

Dans cette section, nous revenons sur les morphèmes causatifs *-le*, *-lu* et *-loo*. Face à ces formes, l'hypothèse d'un cumul de suffixes ne peut être évitée. Cependant, nous ne pourrions pas confirmer un tel amalgame. Nous voulons seulement revenir sur l'hypothèse avancée par Church qui peut, à notre avis, renforcer l'étude précédente du syncrétisme et montrer que l'extension des fonctions peut s'effectuer dans les deux sens.

Comme nous l'avons dit précédemment, nous n'avons pas à notre disposition suffisamment de données diachroniques sur le wolof ou sur la branche ouest-atlantique Nord, ni assez de données sur les autres langues de la famille pour confirmer ces hypothèses d'amalgame. Nous savons seulement que pour les langues de la branche Nord, il est possible de reconstruire un suffixe **-an/aL* (applicatif) et un suffixe **-En/e/* (causatif). Cependant, au vu des formes des marqueurs causatifs et d'après la discussion menée dans les sections précédentes sur le syncrétisme causatif/applicatif, un amalgame de suffixes pour *-le*, *-lu* et *-loo* sur des bases sémantiques peut être tenté. Ainsi, les suffixes causatifs peuvent être le résultat des combinaisons suivantes dans lesquelles le suffixe *-al* contrairement à ce que l'on pourrait attendre serait celui de l'applicatif.

-le	al-e
-lu	al-u
-loo	al-u-e

Dans la littérature sur le wolof, différentes hypothèses ont été émises pour

l'amalgame possible des formes *-lu* et *-loo*. Dans cette section, nous n'apportons pas de nouvelles hypothèses sur cet amalgame. Nous voulons simplement indiquer qu'au vu des descriptions que nous avons effectuées pour les fonctions des suffixes qui sont censés composer les suffixes *-lu* et *-loo*, les modifications sémantiques qu'impliquent ces formes composées ne sont plus tout à fait équivalentes à un simple cumul des formes *-al-u* et *-al-u-e*, ce qui n'est pas surprenant. Par rapport aux modifications syntaxiques, la réduction de la valence du suffixe *-lu* est compatible avec l'hypothèse d'un suffixe *-u* moyen et les constructions *-loo* sont, elles, compatibles avec le suffixe *-e* applicatif qui augmente la valence diminuée par *-u*.

Dans les différentes hypothèses d'amalgame, le suffixe *-le* n'est jamais considéré. Cette absence s'explique parce que certains ne le traitent pas (Njie, 1982) ou ceux qui le traitent ne l'insèrent pas avec les autres marqueurs causatifs (Ka, 1981 et Fal, 1999). Seul Church (1981) intègre le suffixe *-le* avec les autres suffixes causatifs, mais ne parle pas d'amalgame pour cette forme.

Dans la section suivante, nous reprenons l'hypothèse de Church (1981) sur les amalgames qu'il propose et les différences que l'on peut mettre en évidence entre l'identification qu'il fait des suffixes causatifs et notre regroupement. Puis nous reviendrons sur l'identification du suffixe *-al* qui peut être à l'origine de ce cumul et observerons les conséquences de cette identification sous l'angle du syncrétisme.

B – 1. Hypothèse de Church

Il faut tout d'abord préciser que le découpage des fonctions et des formes de dérivation chez Church est différent de celui que nous avons proposé. Il identifie effectivement deux marqueurs *-al*, celui que nous avons étiqueté causatif est nommé transitivant et celui que nous avons décrit comme impliquant des modifications applicatives est nommé bénéfactif, mais c'est ce dernier qui est, chez Church, regroupé avec les suffixes *-le*, *-lu* et *-loo*. Le suffixe *-lu* est identifié comme un bénéfactif-réfléchi, le suffixe *-loo* comme un causatif et le suffixe *-le* comme un indicateur d'aide.

	Church		Notre classification
<i>-al</i>	Transitivant		causatif
<i>-al</i>	Bénéfactif	béné	applicatif
<i>-le</i>	Aide		causatif sociatif
<i>-lu</i>	bénéfactif-réfléchi		causatif
<i>-loo</i>	Causatif		causatif canonique

De tous les suffixes bénéfactifs-causatifs, seul *-lu* est présenté comme une forme composée.

“Sur le plan formel, ce suffixe résulte vraisemblablement de la combinaison de *-al*₃ bénéfactif et de *-u*₃ réfléchi. Cependant la voyelle *a* n'est jamais présente : on dit *ràbbllu* 'faire tisser pour soi', et non **ràbbalu*. Ce suffixe [*-lu*] diffère du *-al*₃ [bénéfactif] en ce que le bénéficiaire est sous-entendu ; *dinaa* (ma*) *beylu sama tool* 'je ferai cultiver mon champ pour moi.'”**

Sur le plan syntaxique, nous avons déjà noté que les effets d'augmentation de la valence de la marque *-a/* et de réduction de la marque *-u* permettent d'expliquer la transitivité des propositions en *-lu*. Sur le plan sémantique, la dérivation applicative *-a/* permet d'ajouter un bénéficiaire, et le marqueur moyen indique que ce participant est identique au causateur. Ainsi, le sujet cumule les rôles de bénéficiaire et causateur. Ces constructions sont à dissocier des constructions réfléchies indirectes dans lesquelles l'applicatif et le marqueur réfléchi *boppam* indique un cumul agent-bénéficiaire. On peut supposer soit que les constructions sont différentes pour souligner la différence causateur vs. agent, soit que les anciennes constructions réfléchies indirectes se sont spécialisées dans l'expression de la causation depuis la création d'une marque réfléchie différente de la marque moyenne. Dans le chapitre 10, nous revenons plus en détail sur l'évolution diachronique des marqueurs réfléchis et moyens dans les langues. Notons déjà qu'il est fréquent que les marqueurs réfléchis étendent leur champ d'action dans l'expression de sémantisme moyen, ce qui aboutit dans certaines langues à la création d'un nouveau marqueur réfléchi plus lourd phonologiquement.

Quant au suffixe *-loo*, Church ne le présente pas comme une forme composée car on trouve en synchronie des cumuls *-lu* et *-e* qui ont des sémantismes différents de celui dégagé pour *-loo*.

"Il faut souligner la différence entre *-lu* et *-loo* causatif. Avec *-lu* le sujet est bénéficiaire de l'action, mais il ne l'est pas forcément avec *-loo*, contrairement à ce qu'avance Sauvageot [1965] (10.49, 155) dans le premier exemple cité : - reyloo naa xar sama jaam(?am) j'ai fait tuer un mouton par mon esclave le syntagme reyloo est formé de rey + lu + e, expression de l'instrumental. On pourrait aussi bien dire : reylu naa xar ci sama jaam." (Church, 1981 : 288)

Plusieurs remarques peuvent être faites par rapport à cette réticence. Tout d'abord, d'après nos informateurs, la seconde formulation proposée par Church n'est pas correcte. Nous avons vu que la préposition *ci* permet d'introduire différents rôles sémantiques (cf. chapitre 1, B – 4.2.2.), mais qu'elle ne permet pas d'introduire un instrumental de type humain. Ensuite, le sémantisme différent entre un cumul de marques de voix en synchronie et une forme amalgamée n'est pas étonnant. De plus, ce sémantisme n'est pas si éloigné. La confusion de Sauvageot soulevée par Church est un problème que nous avons souvent rencontré lorsque nous avons considéré nos données. Nous sommes d'accord sur le fait qu'il n'y pas, à la différence du suffixe *-lu*, de notion de bénéfice avec *-loo*. Cependant, comme nous l'avons démontré dans la section précédente, la différence entre le causataire et l'instrument d'une action est particulièrement floue dans ce type de construction. Même si l'action n'est pas faite pour le bénéfice du causateur, le causataire est une sorte d'instrument entre les mains du causateur pour réaliser une action. D'autant que les causatives en *-loo* marquent uniquement une causation indirecte ; autrement dit, le causateur utilise le causataire pour réaliser une action. Ce flou entre le causataire et l'instrument dans ces constructions et le fait qu'il n'existe par ailleurs aucune préposition pour introduire un instrument humain dans cette langue confirme, à notre avis, l'hypothèse d'un cumul de suffixes comprenant l'applicatif instrumental *-e*. La dérivation *-loo* s'est spécialisée dans l'expression d'une action réalisée par un participant humain sous l'impulsion d'un autre participant, autrement dit dans l'expression d'une causation indirecte. La dérivation applicative *-e* permet de poser d'un point de vue pragmatique le

causataire comme un participant central de l'action.

Pour le suffixe *-le*, l'hypothèse d'un cumul *-al* applicatif et *-e* applicatif semble plus difficile à tenir. C'est certainement la raison pour laquelle aucune hypothèse de cumul n'est proposée pour ce suffixe. Ce marqueur causatif exprime uniquement des causations sociatives, le sémantisme de cette dérivation reste compatible avec le cumul des sémantismes des applicatifs *-al* et *-e*, si l'on considère comme pour *-loo* que la dérivation *-e* permet d'ajouter le causataire (instrument) de l'action provoquée par le causateur, en revanche la dérivation *-al* permettrait dans ce cas d'introduire cet instrument comme un comitatif, c'est-à-dire une entité humaine qui co-participe avec le causateur à la réalisation de l'action. Ce qui explique pourquoi cette dérivation *-le* permet d'exprimer uniquement des causations sociatives. Toutefois, à la différence du suffixe *-lu*, aucun marqueur n'indique que les rôles de causataire (instrument) et comitatif sont cumulés sur le second participant de l'action. Ainsi l'hypothèse d'un cumul *-al* et *-e* applicatifs semble difficilement tenable pour le causatif *-le*. Cependant, les analyses effectuées sur les marqueurs de co-participation dans le chapitre 7 nous amèneront à isoler un morphème *-e* que nous identifions comme un indicateur de pluralité de relations (d'après la terminologie de Lichtenberk (2000)). Nous verrons plus en détail dans le chapitre 7 les fonctions liées à ce marqueur⁶². Toutefois, nous devons indiquer ici que ce marqueur de pluralité de relations *-e* semble être l'option la plus probable dans l'hypothèse d'un amalgame *-al-e* pour le marqueur causatif *-le*, où le marqueur de pluralité de relations autorise la fonction sujet du participant comitatif introduit par la dérivation *-al*. De plus, le sémantisme de ce marqueur *-e* est tout à fait compatible avec le sémantisme sociatif (action jointe et assitif) de la dérivation causative *-le*, puisque la dérivation *-e* implique forcément que le co-participant collabore physiquement à la réalisation à l'action dénotée par le prédicat dérivée.

En conclusion, on peut retenir que l'identification d'un marqueur applicatif dans la composition du suffixe *-lu* par Church (1981) se vérifie. À notre avis, elle fonctionne également pour les marqueurs *-loo* et *-le*.

B – 2. Conclusion

Dans la section précédente, l'étude d'un amalgame possible de différents suffixes de dérivation qui seraient à l'origine des marqueurs causatifs nous a permis de mettre en évidence que le flou sémantique supposé entre les rôles causataire vs. instrument et comitatif est à la base de ces amalgames. Dans cette conclusion, même si les suppositions faites dans la section précédente ne se vérifient pas dans l'avenir, nous voulons revenir sur le syncrétisme causatif/applicatif d'un point de vue typologique, mais également pour les marqueurs *-e* et *-al* du wolof.

En plus du syncrétisme pour le suffixe *-e*, il est possible, d'après la formation des

⁶² Par marqueur de pluralité de relations on entend une dérivation qui marque à la fois des situations collectives et réciproques qui mettent en jeu plus d'un participant impliqué dans une même action et chacun de ces participants joue deux rôles dans l'événement. Ces deux rôles sont agent et patient dans les situations réciproques et agent et accompagnateur dans les situations collectives. De la même façon que les situations réciproques, les actions collectives sont conceptualisées comme un seul événement.

morphèmes causatifs en $-IV(V)$, d'identifier un syncrétisme causatif/applicatif pour la forme $-al$. Cette interprétation des données du wolof reste cohérente par rapport aux éléments présentés dans la section précédente si l'on considère que la marque $-al$ de l'applicatif a permis de développer des marqueurs causatifs à deux agents, même si synchroniquement ce syncrétisme n'est plus visible puisque ces amalgames sont à l'heure actuelle figés. Pour ce qui est du syncrétisme pour les dérivations causative et applicative actuelles en $-al$, nous n'avons pas de preuves suffisantes pour appuyer une telle conclusion. Sur un plan plus général, l'étude du wolof montre qu'une recherche sémantique et morphologique sur le comportement des comitatifs, instrumentaux et bénéficiaires permettrait sans doute de mieux comprendre les origines possibles des différents marqueurs causatifs.

Dans le chapitre suivant, nous revenons à l'analyse des suffixes de dérivation. Jusqu'à présent, nous avons abordé différentes dérivations qui, selon les modifications qu'elles entraînent, ont été analysées sous différents termes de voix. Nous avons ainsi dégagé les différentes fonctions de la voix moyenne du wolof marquée par le suffixe $-u$ (chapitre 3). Nous avons distingué les différentes structures propositionnelles et les sémantismes que véhiculent les suffixes causatifs $-e$, $-al$, $-lu$, $-le$ et $-loo$ (chapitre 4). Enfin, dans le chapitre 6, nous avons décrit les rôles sémantiques affectés par les dérivations applicatives $-e$ et $-al$ et montré en quoi ces dérivations doivent être considérées comme canoniques ou non canoniques selon le rôle sémantique qu'elles affectent.

Dans le chapitre suivant, nous décrivons les modifications de différents suffixes. Ces dérivations sont rassemblées sous le terme de co-participation qui n'est pas à proprement parlé un terme de voix, mais il n'existe pas à notre connaissance de terme qui puisse être appliqué sans poser plus de problèmes terminologiques. En effet, nous allons voir, d'une part que les suffixes $-andoo$, $-ante$, $-oo$ et $-e$ peuvent être selon les langues rattachés à différents types de voix, mais d'autre part que les caractéristiques morphologiques de ces dérivations et le sémantisme que chacune d'elles véhicule permettent de supposer que ces dérivations sont liées.

Chapitre 7 – La co-participation

Dans ce chapitre, nous allons présenter différents suffixes qui marquent des situations où plusieurs participants réalisent une même action ou sont affectés par une même action. Autrement dit, nous allons présenter des dérivations qui indiquent que l'événement met en jeu plusieurs participants qui jouent un même rôle dans le procès. Ces suffixes modifient en partie les rôles sémantiques des participants en les présentant comme agent et co-agent ou patient et co-affecté. Parmi ces suffixes, nous incluons également le marqueur de la réciprocité qui indique que les participants jouent les mêmes rôles dans l'événement l'un sur l'autre et sont donc à la fois agent et patient du procès décrit par le prédicat.

Les différentes fonctions que nous allons reconnaître pour ces dérivations sont dans

les langues du monde, le plus souvent, l'effet d'un seul marqueur (Schladt (1998), Maslova (2000, à paraître)). Les paramètres fournis dans la littérature typologique mettent en avant la reconnaissance d'un même marqueur pour différents sémantismes. Les différentes fonctions que possède ce marqueur unique relèvent de l'expression d'actions collectives et de réciprocité (Lichtenberk, (1985, 1999, 2000), Maslova (2000, à paraître)). Ces fonctions peuvent également être l'effet d'un marqueur dont la fonction première est la fonction réfléchie (Klaiman (1991), Kemmer (1993), Lichtenberk (1985, 1999, 2000)).

Les particularités du wolof ne nous permettent pas de faire de tels liens. Dans les descriptions du wolof, au marqueur *-ante* est généralement liée la fonction réciproque et aux marqueurs *-aale*, *-andoo*, *-oo* et *-e* sont liées différentes fonctions d'action collective, définies de façon plutôt floue, englobant l'accompagnement et la réciprocité. Autrement dit, selon toutes apparences les fonctions d'actions collectives (co-participation) et de réciprocité sont marquées dans cette langue par des dérivations différentes mais couramment présentées comme plus ou moins synonymes. En conséquence, à la différence des autres chapitres, nous ne débutons pas par une présentation typologique qui, comme nous venons de l'indiquer, traite essentiellement de la polysémie des marqueurs réciproques.

Le plan de ce chapitre est le suivant. L'étude des marqueurs d'action collective et de réciprocité implique l'analyse de propositions à sujet pluriel. Dans le chapitre 1, nous avons montré que ce type de proposition dépend en wolof de contraintes liées à la stratégie comitative. Dans un premier temps, nous revenons donc sur ces contraintes, afin de rappeler que l'absence de sujet pluriel ne correspond pas toujours, dans cette langue, sur le plan conceptuel, à un seul participant agentif, mais dépend de contraintes morphosyntaxiques.

Ensuite, nous décrivons le sémantisme que chacune des marques véhicule dégageant ainsi les différentes fonctions de ces suffixes ; nous tentons également de voir en quoi le marquage d'une même fonction générale de réciprocité peut être différencié. Dans une autre section, nous montrons alors que le(s) sémantisme(s) véhiculé(s) par ces dérivations provient en fait de la composition des suffixes, dans lesquels il est possible de dégager une marque commune. Les autres formes qui les composent complètent et nuancent le sémantisme de ce marqueur commun. Nous présentons plusieurs hypothèses de grammaticalisation et considérations typologiques qui corroborent cette hypothèse.

A – Actions collectives et stratégie comitative

L'expression d'une situation réciproque ou collective est soumise à des contraintes assez fortes liées à la pluralité du sujet, à la transitivité du prédicat et même au sémantisme verbal. Nous reviendrons sur les deux derniers points tout au long de la présentation des différentes dérivations. Dans cette section, nous abordons la pluralité du sujet qui, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, n'est pas toujours marquée explicitement dans cette langue. Trombetti (1923) a établi que certaines langues interdisent la construction de sujet pluriel sous la forme d'un syntagme nominal conjoint. Dans cette section, la présentation des langues à stratégie comitative se base sur la typologie effectuée par Stassen (2000).

D'après la définition de Stassen (2000 : 4), les langues à stratégie comitative sont des langues qui construisent les conjonctions de SNs sujets au travers de structure de type :
 SN_1 V-sg avec- SN_2 et non SN_1 et SN_2 V-pl.

“A sentence contains a case of NP-conjunction if (a) it describes a single occurrence of an event (action, state, process...), and if (b) this event is predicated simultaneously of two (and no more) participant referents, which are conceived of as separate individuals.”

Dans ces langues, lorsque les participants sujets ne sont pas considérés comme des entités séparées, les structures : $SN-pl$ V-pl ou V-pl sont autorisées. Les exemples suivants illustrent ces différentes structures et contraintes auxquelles répond le wolof.

**463 a. *Mam ak sama mbooloo ngi nów. 1S avec poss1S suite-Prés. Prés. venir
Moi et ma suite, nous venons. b. Maa ngi nów ak sama mbooloo. (Contes)
Prés1S Prés. venir avec poss1S suite. Je viens avec ma suite / Moi et ma suite,
nous venons. c. nit ñaa ngiy wereelu, (Contes) ê.humain déf.P-Prés.
Prés-inacc. faire.demi-tour les gens faisaient demi-tour, d. ñu daldí ko né :
(Contes) N3P aspect 3S dire Ils lui dirent :**

En ce qui concerne l'exemple 463a., rappelons que la marque de conjugaison qui sert également d'indice sujet n'est jamais marquée au Présentatif en présence du constituant sujet. Ceci ne signifie pas qu'il n'est pas possible de trouver dans les textes des propositions où la marque de conjugaison de 3^e personne est explicitée dans la proposition, cependant le syntagme complexe doit être analysé comme une apposition.

**464 Mam ak sama mbooloo, ñu ngi nów. 1S avec poss1S suite Prés1P Prés. Venir
Moi et ma suite, nous venons.**

Les constructions discontinues (463b.) provoquent une différence entre le sens supposé de l'événement et la forme que présente cet événement dans l'expression linguistique.

“In terms of meaning, the comitative construction must be interpreted as ascribing the same semantic role to the two NPs: the referents of these two NPs “do the same thing”. However, this similarity in semantic role is not mirrored by a formal encoding in which the two NPs are equal structural rank and therefore have the same formal case marking.”(Stassen, 2000 : 38)

Toutefois, Stassen (2000) indique que les langues à stratégie comitative pure sont peu fréquentes. Un grand nombre de ces langues autorise les SNs sujets complexes, d'autres gardent une structure disloquée, mais indiquent la pluralité du sujet par l'accord verbal (465).

- acholi, langue Nilo-sahahrienne (Stassen, 2000 : 30)

**465 Òkeelò gĩÿ-cìTò paàco gĩin ki làmĩÿnnE structure discontinue Okeelo
3PL-go home 3PL with sister.his et accord verbal pluriel Okeelo went home with
his sister.**

Lorsque les langues à stratégie comitative utilisent une de ces stratégies, les différentes constructions à sujet pluriel se retrouvent dans les réciproques.

- swahili (Vitale, 1981 : 147)

466 a. Juma na Halima wa-na-penda-ana sujet complexe Juma CNJ Halima

3PL-PRES-love-REC Juma and Halima love each other. b. Juma a-na-penda-ana na Halima. structure discontinue Juma 3SG-PRES-love-REC CNJ Halima Juma and Halima love each other.

La rareté de langues à stratégie comitative pure explique certainement le fait que les constructions réciproques sont le plus souvent décrites comme mettant en jeu un sujet pluriel complexe. Les constructions discontinues du wolof (463b.) ou du swahili (466b.) sont à l'inverse présentées comme particulières, optionnelles. Dans son article, sur les constructions polyadiques⁶³, Moslava (à paraître) pose que si une langue a une construction réciproque discontinue (SN_1 V- RÉC avec SN_2), elle a également une construction réciproque simple (SN_1 et SN_2 V- RÉC). De cette constatation, elle dégage la tendance suivante : si une langue a une construction réciproque, alors les participants réciproques peuvent et **doivent** être représentés par un seul constituant sujet (construction simple), tandis que la possibilité de représenter ces participants par deux constituants différents (construction discontinue) est une option typologiquement marquée.

Elle ne relève qu'une langue autorisant les constructions simples sous contraintes. En ngiyambaa, les réciproques en construction simple sont possibles uniquement lorsque les participants sont identiques et peuvent être signifiés par un même item lexical. Autrement, la réciprocité est indiquée par une combinaison de deux propositions.

Sur ce point, le wolof présente les mêmes contraintes que le ngiyambaa, il autorise les sujets pluriels uniquement lorsque les participants peuvent être représentés par un même item ou seulement par les indices sujets. Dans les autres cas, la pluralité du sujet est exprimée au travers de constructions discontinues et ce, même dans les actions réciproques ou collectives.

De ce fait, dans les sections suivantes, la recherche d'un sujet pluriel dans les propositions dénotant des actions collectives ou réciproques ne doit pas se limiter au clitique sujet, ni au syntagme qui précède le verbe, mais doit également tenir compte des constructions discontinues de type SN_1 V-sg-RÉC/COLL ak SN_2 .

Dans les sections suivantes, nous présentons un à un les suffixes de dérivation d'action collective et de réciprocité en dégageant le sémantisme que véhicule chacun de ces marqueurs.

A – 1. Les marqueurs d'action collective et de réciprocité.

Ces morphèmes sont rassemblés sous la dénomination de relationnels chez Church (1981). Il indique que ces suffixes sont sémantiquement proches, se confondent même parfois, mais qu'il est cependant possible d'établir des distinctions. Le continuum sémantique qu'il pose part de l'accompagnement, passe par l'union, et se termine par la réciprocité. La figure 9 illustre ce continuum, elle reprend à la fois la forme des suffixes, les relations qu'ils établissent entre les participants et leur position par rapport à ce continuum. Les participants A et B de la figure 9 renvoient aux participants sujets pour

⁶³ Some type of participation in an event constitutes a **polyadic participant role** if it must be shared by minimally two separate participants. An event structure counts as **polyadic** if it contains a polyadic role. (Maslova, à paraître).

tous les suffixes, mais peuvent également renvoyer aux participants objets pour les marqueurs *-andoo* et *-aale*.

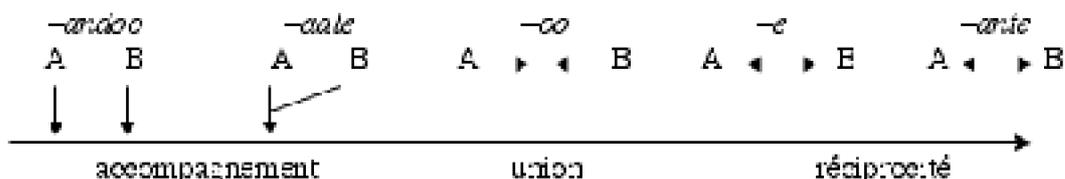


Figure 9 : Le continuum sémantique des marqueurs de co-participation selon Church (1981)

Dans les sections suivantes, la présentation de ces suffixes ne suit qu'en partie cet ordre. Nous commençons par le marqueur *-aale* qui, d'après les analyses que nous avons effectuées, n'est ni un marqueur d'action collective, ni un marqueur de réciprocité. Nous donnons rapidement les différents sémantismes qu'il véhicule et les différents regroupements qu'il autorise. Puis nous présentons les autres suffixes qui entrent, eux, dans le champ de la co-participation.

A – 1.0. Le suffixe *-aale*

Dans cette section, nous présentons uniquement les différents sémantismes que nous avons pu repérer pour *-aale*. Une étude plus fine permettrait sans doute de dégager un sens général qui pourrait expliquer les différentes fonctions que peut remplir cette forme. Notre principal intérêt dans cette section est de montrer que *-aale* peut seulement être présenté comme un suffixe de co-participation dans des cas assez rares, généralement une lexicalisation, et permet d'autres rapprochements qui ne nous autorisent pas à l'inclure avec les autres suffixes décrits par la suite.

Les quelques cas où *-aale* tend à avoir une valeur co-participative est avec des verbes lexicalisés tels que *nekkaale* 'vivre en concubinage' (467). Même dans le cas de *deewaale* 'mourir avec' (468), il s'agit d'une lexicalisation, puisque des événements de type, *Je ne veux pas mourir avec ma femme*, nécessitent la marque *-andoo* et non *-aale*.

467 Séyuñu dañuy neekaale (Fal) ê.marié-Nég3P EVerb3P-inacc. se.trouver-aale
Ils ne sont pas mariés, ils vivent ensemble (en concubinage). **468 Dama bëggul**
deewaale ag sama ndaw. (Contes) EVerb1S vouloir-nég. mourir-aale avec poss1S
virginité Je ne veux pas mourir avec ma virginité.

De plus, comme on peut le voir dans l'exemple 469, le suffixe *-aale* permet de supposer un second participant, ce qui est possible avec le marqueur de réciprocité *-ante* avec seulement quelques verbes (470).

469 Boo waxaale woon bu baax, dina wàññi njëg gi. (Fal) hyp.-N2S marchander
PASSÉ jonc. ê.bien FUT3S baisser prix déf. Si tu avais bien marchandé, il aurait
diminué le prix. **470 dinga ñefante paaka, (Contes) FUT2S battre-ante couteau Tu**
te battras au couteau,

Nous allons maintenant présenter au gré des exemples recueillis les différentes valeurs que l'on peut attribuer au suffixe *-aale*. Dans l'exemple 471, le verbe est également lexicalisé et *-aale* permet de lier deux objets, non explicités dans la proposition, comme des patients d'une même action avec la précision que cette action est subie de façon

simultanée par les deux objets.

471 Faatoo ngi taalaale. (Fal) Fatou-Prés. Prés. faire.revenir.les.oignons.avec.de.la.tomate Fatou est en train de faire revenir les oignons avec de la tomate.

Dans l'exemple 472, le suffixe lie deux événements et exprime également la simultanéité.

472 Bi may jàngee, doxalaale naa liggéey bi. temp. N1S-inacc. étudier-ANT marcher-al-aale P1S travail déf En même temps que j'étudiais, je faisais avancer le travail.

Dans l'exemple 473, l'utilisation de *-aale* dépend d'un contexte antérieur ou de connaissance particulière. La dérivation ne signifie pas que l'arachide et le mil sont plantés dans le même champ ou au même moment, mais que la personne qui parle plante d'habitude d'autres produits et plante cette fois **en plus** de l'arachide et du mil.

473 Maa ngi jiaale gerte ak dugub. (Church) Prés1S Prés. semer-aale arachide avec mil Je sème en même temps l'arachide et le mil.

Dans l'exemple suivant, *-aale* a la même fonction que dans l'exemple précédent. Le jeune homme de l'histoire attend la mort du marabout pour hériter de tout ce qui lui appartient, **y compris** de sa jeune épouse.

474 (Ma donn kër, donn ab toolam) ba donnaale ca séetub daawam, (Contes) temp. hériter-aale loc. épouse-conn. an.dernier-poss3S (J'hériterai de sa maison, j'hériterai d'un de ces champs), en même temps j'hériterai de son épouse de l'an dernier.

On trouve également une autre utilisation de ce suffixe assez difficile à expliquer. Il semble que le suffixe permet de donner une idée de mouvement immédiat, elle est attestée, pour les verbes de transfert (475 et 476), mais n'est pas forcément restreinte à cette classe de verbe. Cette dérivation est décrite comme possible avec la même signification par Ka (1981) pour des verbes tels que *baax* 'bouillir', *nuyu* 'saluer', *defar* 'fabriquer' où l'idée de mouvement est traduite par 'en profiter pour...'.

475 Buumu xalam gi yóbbaaale na la, (Fal) rythme-conn. luth déf. emporter-aale P3S 2S Le rythme de ce luth t'emporte (te berce), 476 Bi muy ñów, dafa indaale xorom su bari (Contes) temp. N3S-inacc. venir EVerb3S apporter sel.de.cuisine. jonc. ê.nombreux En venant, il avait apporté avec lui une grande quantité de sel de cuisine.

D'après nos informateurs, la différence se situe sur le fait qu'à l'impératif, par exemple, la forme dérivée est utilisée uniquement si la personne à qui s'adresse l'ordre est en train de se diriger vers l'autre. La forme non dérivée à l'impératif est utilisée dans les autres cas.

D'après les différentes fonctions que nous venons d'illustrer, le suffixe *-aale* semble plus ajouter une idée de simultanéité et porte rarement l'idée d'une action réalisée à plusieurs participants. En conclusion, même s'il est évident que cette dérivation a des affinités particulières avec la co-participation, les effets de sens varient tellement d'un verbe à l'autre qu'il ne semble pas possible de dégager un signifié à la fois général et relativement précis. Dans les sections suivantes, nous n'aborderons donc plus ce suffixe. Nous présentons les marqueurs qui véhiculent différents degrés de co-participation allant jusqu'à la réciprocité. Nous commençons le suffixe *-andoo*.

A – 1.1. Le suffixe –*andoo*

Le suffixe –*andoo* est décrit par Church comme un marqueur indiquant qu'une même action est réalisée par plusieurs participants ou est réalisée sur plusieurs objets ou obliques.

- plusieurs sujets

477 ñoom ñaar ñepp toogandoo ci lal bi, di waxtaan. (Contes) 3P deux P.tout asseoir-andoo loc. lit déf. inacc. discuter Tous les deux, ils s'assirent sur le lit, ils discutèrent. 478 Noo jëndandoo fas. ESuj1P acheter-andoo cheval Nous avons acheté un cheval ensemble. 479 Ñoo duggandoo kàrce. (Fal) ESuj1P entrer-andoo armée Nous sommes entrés au service militaire en même temps.

- portent sur des arguments autres que sujet

480 Wax jooju tàbbindoo ci noppu baay beeg bu doom ji. parole dém. introduire-andoo loc. oreille-conn. père déf.-avec conn. fils déf. Ces paroles s'introduisirent dans l'oreille du père et celle du fils. (Contes) 481 dinga fa ñetti garabi limoN, nga dàggandoo leen. (Contes) FUT2S loc. trois-conn. fruit-conn. citronnier N2S couper-andoo 3P tu y verras 3 citrons, tu les couperas ensemble.

Ces exemples montrent que la participation à plusieurs dans une même action non réciproque n'implique pas la transitivité (477). Et ce, même lorsque la dérivation porte sur des arguments autres que sujet (480).

Si la dérivation –*andoo* indique que plusieurs participants réalisent ou subissent plusieurs actions identiques, sur le plan conceptuel ces actions renvoient à un seul événement, l'indication sémantique essentielle de cette dérivation étant la simultanéité. Dans l'exemple 482, cette dérivation porte sur les sujets, elle indique que plusieurs participants ont **chacun** réalisé une action identique simultanément. Ce qui explique l'indétermination de l'objet dans la proposition, les constructions avec *benn fas* 'un cheval' ou *fas wi* 'le cheval' n'étant pas sémantiquement cohérentes avec le suffixe –*andoo*.

482 Noo jëndandoo fas. ESuj1P acheter-andoo cheval Nous avons acheté un cheval ensemble. (litt. nous avons chacun acheté un cheval)

Dans l'exemple suivant, cette dissociation des actions est encore plus évidente, puisqu'elle est liée au sémantisme du prédicat. La dérivation est nécessaire pour indiquer que plusieurs personnes sont le siège de l'état dénoté par le prédicat, mais surtout pour marquer la simultanéité, afin d'émphatiser le fait que la jeune fille, à la différence des autres, n'a toujours pas accouché.

483 Mu ëmbandoo mook ay maroomam yu bari (Contes) N3S ê.enceinte-andoo 3S-avec indéf.P fille.du.même.âge-poss3S jonc. ê.nombreux Elle était tombé enceinte en même temps que de nombreuses filles de son âge

En conséquence, –*andoo* lie des participants qui réalisent chacun des actions identiques, mais qui représentent en fait un seul événement, –*andoo* marque alors une pluralité d'actions réalisées de façon simultanée. Sur ce principe, –*andoo* entre dans le cadre des marqueurs d'action collective, il permet d'inclure un second participant ±agentif à l'événement, il n'y a pas de différence entre les deux participants qui réalisent l'action, ce

suffixe est utilisé aussi bien lorsqu'il y a eu ou non un accord préalable entre les deux participants.

Lorsque cette dérivation touche des arguments autres que sujet, il indique l'affectation de plusieurs entités toujours avec la notion de simultanéité. Dans l'exemple ci-dessous, le père et le fils entendent, dans le même temps, les paroles des personnes qu'ils rencontrent.

484 Wax jooju tàbbindoo ci noppu baay beeg bu doom ji. parole dém. introduire-andoo loc. oreille-conn. père déf.-avec conn. fils déf. Ces paroles s'introduisirent dans l'oreille du père et celle du fils. (Contes)

Dans l'exemple, ci-dessous, il est difficile d'imaginer comment le héros pourra couper simultanément les trois citrons. Cependant, après les avoir cueillis, il doit en éplucher un. Autrement dit, l'homme doit avoir coupé les trois citrons avant de commencer à les éplucher. On voit ainsi que la dérivation conceptualise ces actions identiques comme un seul événement.

485 dinga fa ñetti garabi limoN, nga dàggandoo leen. (Contes) FUT2S loc. trois-conn. fruit-conn. citronnier N2S couper-andoo 3P tu y verras trois citrons, tu les couperas ensemble.

On trouve avec cette dérivation quelques cas de lexicalisation, comme *toppandoo* 'imiter' (486), pour lesquels le sémantisme que nous venons de dégager ne se vérifie pas. À la différence des autres propositions, dans cet exemple, chacun des participants joue un rôle différent dans l'action et aucun d'entre eux ne présente de pluralité.

486 Woyu picc mi lay toppandoo (Fal) chant-conn. oiseau déf. EC3S-inacc. suivre-andoo Il imite le chant de l'oiseau.

De cette analyse, nous voulons revenir sur la terminologie d'accompagnement utilisée par Church pour qualifier la dérivation *-andoo*. D'après les caractéristiques que nous venons de dégager, les participants agissent effectivement chacun de leur côté, comme le montre la représentation de la figure 9, cependant, la notion d'accompagnement porte une idée de concertation ou de volonté d'agir de façon identique d'un des participants ce qui n'est pas le cas dans les propositions avec *-andoo*. Nous préférons de ce fait désigner *-andoo* comme un marqueur de situation collective simultanée.

A – 1.2. Le suffixe *-oo*

Le suffixe *-oo* est présenté dans les descriptions du wolof comme un marqueur d'union. D'après la figure 9, cette dérivation indique que les deux participants agentifs agissent de concert dans une même action. L'analyse des propositions dérivées en *-oo* montre que ce suffixe présente dans certaines constructions la même fonction que la dérivation *-andoo*.

Dans l'exemple suivant, les participants sujets réalisent chacun une action identique, cet ensemble d'actions est conceptualisé comme un seul événement. À la différence de la dérivation *-andoo*, la dérivation *-oo* n'apporte aucune indication de simultanéité, ou du moins l'utilisation de la dérivation *-oo* n'est pas restreinte aux actions simultanées.

487 Jigéen ñu màggat ñi dinañuy diwoo taagut, (Fal) femme jonc. ê.vieux déf.P FUT3P-inacc. enduire-oo ocre.rouge bu seen bët di bas. temp. poss3P œil inacc. couler Les vieilles femmes s'enduisent d'ocre rouge quand les yeux coulent.

La dérivation en –oo peut donc indiquer que plusieurs participants réalisent des actions identiques. Toutefois, elle ne permet ni d'indiquer que plusieurs objets subissent une même action, ni de donner une valeur de simultanéité.

L'examen des propositions en –oo montre que cette dérivation a, en fait, le plus souvent une fonction réciproque. Nous reprenons ci-dessous la définition de Lichtenberk (1985) pour la notion de réciproque et les caractéristiques sémantiques et syntaxiques définies par Liu (2000) que doit présenter une situation réciproque.

“Reciprocals are markers referring to situations where there are two participants, A and B, and where the relation in which A stands to B is the same as that in which B stands to A (e.g. A and B hit each other)” Lichtenberk (1985 : 21)

“Semantic features of reciprocal relation a. Regarding the participants/parties - two or more animate participants/parties involved ; - play a dual role: both serve as activity-initiator and activity-receiver; - mutually and equally interacting b. Regarding the activity - normally involves a semantically two-argument verb: the activity involved may be carried to the other party.”(Liu, 2000 : 127)

Dans les propositions ci-dessous, les verbes sont bivalents. Le sujet des verbes dérivés représente plusieurs entités présentant des caractéristiques sémantiques identiques et la relation que la dérivation établit entre ces participants est une relation réciproque, les deux participants réalisent l'action l'un sur l'autre, ils ont donc chacun un double rôle sémantique agent/patient. Autrement dit, dans ces exemples, les propositions en –oo, exhibent les caractéristiques généralement décrites pour les situations réciproques.

488 a. Nijaayam a ko lëng génne ko géew bi. (Fal) oncle-poss3S ESuj 3S passer.le.bras.sur.l'épaule sortir-e 3S arène déf. Son oncle l'a sorti de l'arène en lui passant les bras sur les épaules. b. Ñaari xarit yaa ñu lëngoo di doxantu. (Fal) deux-conn. ami déf.ESuj N3P tenir.par.l'épaule-oo inacc. marcher-antu Les deux amis se promènent en se tenant par les épaules. 489 a. dama ko jënd ag wurus. (Contes) EVerb1S 3S acheter avec or je l'ai acheté avec de l'or. b. dafa mel na dañu ci rax ndox. (Fal) EVerb3S sembler compl. EVerb3P loc. mélanger eau on dirait qu'on y a ajouté de l'eau. c. ñu jëndoo, raxoo, sunu giir doon genn, (Contes) N3P acheter-oo mélanger-oo poss1P lignée.paternelle PASSÉ un nous (nous) achèterons et (nous nous) mélangerons, nos lignées ne feront plus qu'une, 490 a. Kenn foogul woon ne dina wor xaritam. (Fal) personne penser-Nég3S PASSÉ compl. FUT3S trahir ami-poss3S Personne ne pensait qu'il trahirait son ami. b. Seen wax ji woroo nañu. (Fal) poss2P parole déf. trahir-oo P3P Vos propos ne s'accordent pas. 491 a. Sédd naa ko ci xaalis bi. (Fal) partager P1S 3S loc. argent déf. Je lui ai donné une part de l'argent en question. b. na nuy séddoo ñetti màngo yi nga nu may ? man. N1P-inacc. faire.une.part.-oo trois-conn. manque rel. N2S 1P donner comment allons-nous nous partager les trois mangues que tu nous as données ? (Fal)

En conséquence, la dérivation –oo peut être décrite comme véhiculant deux fonctions. D'une part, elle partage avec la dérivation –andoo, le marquage des situations où plusieurs entités réalisent des actions identiques en les conceptualisant comme un seul

événement, la différence entre ces deux marqueurs est la simultanéité qui n'est pas inhérente pour la dérivation en *-oo*. D'autre part, cette dérivation peut marquer la réciprocité.

Dans la littérature typologique, lorsqu'un même morphème marque des actions collectives et des actions réciproques, la répartition de ces fonctions s'effectue selon différents critères. Le suffixe *a*, le plus souvent, une fonction réciproque avec les verbes bivalents et une fonction d'action collective avec les verbes monovalents. Cependant, cette répartition selon la valence doit être nuancée, suivant les caractéristiques sémantiques des entités impliquées dans l'événement, même lorsque le prédicat est bivalent l'interprétation n'est pas forcément réciproque, le contexte joue un rôle important.

Le cas de la dérivation *-oo* du wolof semble plus complexe. Dans l'exemple 492, toutes les caractéristiques définies pour une situation réciproque sont remplies. Toutefois, la valeur de vérité générale de la proposition tend à l'interpréter comme une situation d'action collective (chacune s'enduit d'ocre rouge) et non une interprétation réciproque (elles s'enduisent l'une l'autre d'ocre rouge).

492 *Jigéen ñu màggat ñi dinañuy diwoo taagut, (Fal) femme jonc. ê.vieux déf.P FUT3P-inacc. enduire-oo ocre.rouge bu seen bêt di bas. temp. poss3P œil inacc. couler Les vieilles femmes s'enduisent d'ocre rouge quand les yeux coulent.*

Ensuite, cette fonction de marqueur d'action collective semble plus restreinte. L'examen de nos données *a*, en fait, permis de déceler pour la fonction d'action collective uniquement l'exemple 492. D'autres propositions où le prédicat dérivé par *-oo* présente un sémantisme proche d'une action collective ont été trouvées, cependant l'étude de la terminaison verbale peut être ramenée, dans ces propositions, à un cumul de dérivations. L'exemple 493 illustre le cas du cumul *-e* (causatif) *-u* (moyen).

493 *Taalibeem yaa ngi tasaaroo ci biir réew mi. (Fal) disciple-poss3S déf.P-Prés. Prés. ê.éparpillé-e-u loc. dans pays déf. Ses disciples sont dispersés dans le pays.*

En d'autres termes, la fonction principale de la dérivation *-oo* est de marquer la réciprocité. La fonction de marqueur de situation collective ne peut être clairement établie que par le contexte, il semble également que cette dérivation ne soit compatible qu'avec des verbes bivalents plus ou moins conforme aux caractéristiques décrites par Liu (2000). Nous reviendrons sur le cas de la dérivation *-oo* dans une section ultérieure. Nous passons pour l'instant à la description des fonctions que l'on peut attribuer au marqueur *-e*.

A – 1.3. Le suffixe *-e*

Cette dérivation est souvent présentée comme non productive, elle serait lexicalisée sur certains prédicats. D'après la figure 9, elle marque des situations réciproques. Les données recueillies pour cette forme atteste la fonction réciproque pour ce marqueur.

494 a. *ñu daldi wàbatiku foofa di fexee xeex ag ndaw sa. N3P aspect retourner-ku loc. inacc. chercher. combattre avec jeune.fille déf. par.tous.les.moyens-d.v. Ils revinrent sur leurs pas et cherchèrent par tous les*

moyens à combattre la jeune fille. (Contes) b. Ñu ngi doon xeexe ci koñu kër ñoom Paate. (Fal) Prés3P Prés. PASSÉ battre-e loc. rue-conn. maison 3P pathé Ils se battaient dans la rue de chez les Pathé. 495 a. Bi ñu tàmbalee gas, gasuñu sax lu mót meetar, daj dàttu yiir rencontrer tronç-conn. yiir [Quand ils commencèrent à creuser ils ne firent pas plus d'un mètre, ils] rencontrèrent un gros tronç de yiir, (Contes) b. mu dow wuuti ko, dajeeg Buur di agsi. (Contes) N3S courir chercher- 3S rencontrer-e-avec roi inacc. arriver il courut le chercher, rencontra le roi qui arrivait. 496 a. Tàggu naa wasin-wees wi ba mu jox ma yeeli maam yi. faire.ses.adieux P1S nouvelle.accouchée. déf. J'ai dit au revoir à la nouvelle accouchée [et elle m'a donné le cadeau qui revient aux grand-parents.] (Fal) b. Bëggul tàggoo ak tukkalam gi. (Fal) vouloir-Nég3S faire.ses.adieux-e avec dromadaire.étalon-poss3S déf. Il ne veut pas se séparer de son dromadaire étalon.

Les verbes pour lesquels cette dérivation offre une interprétation réciproque appartiennent à des classes lexicales particulières de heurt, de rencontre et d'actions sociales...

<i>gis voir</i>	<i>gise se rencontrer</i>
<i>daj</i> rencontrer, trouver	<i>daje</i> se rencontrer
<i>tas</i> coincer, presser contre	<i>tase</i> se rencontrer
<i>dig</i> promettre	<i>dige</i> se promettre mutuellement
<i>nuyu</i> saluer	<i>nuyoo</i> se saluer
<i>nangu</i> acquiescer	<i>nangoo</i> se mettre d'accord
<i>xeex</i> battre	<i>xeexe</i> se battre
<i>tongu</i> avoir de la rancune	<i>tongoo</i> être en désaccord
<i>laal</i> toucher	<i>laale</i> se toucher, s'affronter
<i>tàggu</i> faire ses adieux	<i>tàggoo</i> se séparer de

En fait, ces verbes doivent être considérés, en wolof, comme la catégorie des événements naturellement réciproques (Kemmer, 1993). Les verbes qui dénotent ces événements incluent, toutes langues confondues, les actions d'antagonismes (*fight, quarrel, wrestle*), les actions d'affection (*kiss, embrace, make love*), les actions de rencontre (*meet, greet, shake hands*), les actions dénotant un contact physique non intentionnel (*bump into, collide*), les actions de convergence physique ou de proximité (*touch, join, unite, be close together*), les actes d'échange (*trade*), de partage ou de division (*share, split hunting catch*), d'accord/désaccord, d'interlocution (*converse, argue, gossip, correspond* [via letter], et les prédicats de similitude/dissimilitude.

De ce fait, nous estimons que l'affirmation de non productivité et de lexicalisation de cette dérivation doit être revue. La faible fréquence d'utilisation de cette forme provient de différents critères. Le premier est que cette dérivation est restreinte aux prédicats qui dénotent des événements naturellement réciproques. D'après Kemmer ces événements sont généralement assez nombreux à l'intérieur d'une langue. De ce fait, une exploration plus large des données du wolof doit être envisagée.

“[...] investigation of this lexical domain in two-form reciprocal languages will yield a fair number of verbs of this type in each language.”(Kemmer, 1993 : 104)

Par contre, cette spécialisation de la dérivation –e aux événements naturellement

réciproques est, en partie, confirmée par l'existence d'un autre marqueur également désigné comme marqueur de situations réciproques, le suffixe *-ante*. Dans la section suivante, nous montrons que cette dernière dérivation exprime également la réciprocité et que les données du wolof et les informations typologiques sur le marquage de la réciprocité permettent d'expliquer l'existence dans cette langue de deux marqueurs spécialisés dans une même fonction réciproque.

A – 1.4. Le suffixe *-ante*

Le marqueur *-ante* est décrit comme marqueur de réciprocité, mais à la différence de la dérivation *-e*, il n'est pas restreint à certaines classes particulières de prédicats. Il fonctionne avec des verbes tels que *bëgg* 'aimer', *fóon* 'embrasser' qui ne sont pas apparemment considérés en wolof comme des événements naturellement réciproque. Cette dérivation fonctionne également avec le verbe *dóor* 'battre, frapper', qui à la différence des verbes d'affrontement tels que *xeex* 'battre, combattre' ne contient pas de façon inhérente la relation inverse nécessaire à la réciprocité. L'objet frappé n'est jamais perçu comme répondant à l'action, il s'agit d'un véritable subissant. Par ailleurs, tous les verbes qui peuvent remplir les caractéristiques sémantiques liées aux situations réciproques (cf. A – 1.2.) acceptent la dérivation *-ante*, comme l'illustrent les exemples suivants.

497 a. *Xale yi rey nañu kaña gu mag. (Fal) enfant déf.P tuer P3P rat jonc. ê.gros Les enfants ont tué un gros rat. b. Reyante nañu. tuer-ante P3P Ils se sont entretués. c. bu nu yeboo reyante. (Contes) temp. N1P se.charger.de. tuer-ante s'il faut en arriver là, nous nous tuerons. 498 a. Xëpp na suuf ci ëtt bi. (Fal) déverser P3S sable loc. cour déf. Il a déversé une grande quantité de sable dans la cour. b. Muy xëppanteek xale yi suuf. (Contes) N3S-inacc. jeter-ante-avec enfant déf.P sable Elle et les enfants se jetèrent des poignées de sable. 499 a. Wax ji doy na, léegi danga war jëf, ñu gis. (Fal) parole déf. ê.suffisant P3S maintenant EVerb2S devoir agir N1P voir Assez parlé, maintenant, il faut agir et nous verrons. b. Siide naa jëflante ak moom. (Fal) refuser P1S agir-ante avec 3S Je refuse de collaborer avec lui.*

En conséquence, nous posons que les marqueurs *-e* et *-ante* se répartissent des situations réciproques différentes, respectivement des situations naturellement réciproques et des situations prototypiquement réciproques.

Cette distinction est introduite par Kemmer (1993 : 95-127), mais avait déjà été mise en évidence au travers des différences de marquage par Haiman (1983). Dans la suite, nous décrivons les caractéristiques essentiellement sémantiques de ces différentes situations réciproques.

Notons, tout de suite, que les remarques de Kemmer (1993) sur le marquage de ces situations réciproques sont confirmées par les données du wolof. Les événements naturellement réciproques sont marqués, dans les langues à deux formes (qui possèdent deux marqueurs réciproques), par le marqueur le plus léger (en terme de poids phonologique), alors que les situations réciproques prototypiques sont marquées à l'aide du plus lourd. Le marqueur le plus léger est effectivement le suffixe *-e*, le marqueur des situations réciproques prototypiques est en wolof *-ante*, il s'agit toujours d'un suffixe mais

qui, comparativement à –e, a un poids phonologique plus lourd. Même si, dans la plupart des langues, le marqueur réciproque lourd est un morphème non lié, dans d'autres langues comme en wolof il s'agit d'un affixe (cf. tableau 43). Ces marqueurs peuvent être morphologiquement reliés aux marqueurs réfléchi/moyen, au marqueur d'action collective ou à aucun.

	refl.	Middle	nat.recip.	prototyp.recip.
Hungarian	<i>mag</i>	<i>-kod-</i>	<i>-kod-</i>	<i>egymás</i>
Russian	<i>sebja</i>	<i>-sja</i>	<i>-sja</i>	<i>drug druga</i>
O. Norse	<i>sik</i>	<i>-sk</i>	<i>-sk</i>	<i>hvárr annan</i>
German	<i>sich</i>	<i>Sich</i>	<i>sich</i>	<i>einander</i>
B. Indonesia	<i>diri</i>	<i>Ber-</i>	<i>ber-</i>	<i>silih</i>
Latin	<i>se €</i>	<i>-r</i>	<i>-r</i>	<i>inter se €</i>
French	<i>se</i>	<i>Se</i>	<i>se</i>	<i>se...l'un l'autre</i>
Acooli	<i>- E^ / kööm-</i>	<i>- E^</i>	<i>- E^</i>	<i>kööm-</i>
Turkish	<i>kendi</i>	<i>-In-</i>	<i>-Is</i>	<i>biribi ri</i>
English	<i>-self</i>	<i>(intrans.)</i>	<i>(intrans.)</i>	<i>each other</i>
Manam	<i>(obj.pn.)</i>	<i>(intrans.)</i>	<i>e-</i>	<i>e...-í</i>
Twi	<i>ho €</i>	<i>ho €</i>	<i>(intrans.)</i>	<i>ho € ...ho €</i>
Lushai	<i>keima...in-</i>	<i>-in</i>	<i>in-</i>	<i>-in</i>
Changana	<i>ti-</i>	<i>ti-</i>	<i>-na</i>	<i>-na</i>

Les situations prototypiquement réciproques, comme les événements naturellement réciproques, impliquent deux participants qui, dans la terminologie de Lichtenberk (2000), ont des 'relations inverses', c'est-à-dire que ces situations remplissent entièrement les conditions sémantiques de la réciprocité en ce que le participant A agit sur le participant B et que le participant B agit sur le participant A. Ces relations inverses peuvent être schématisées de la façon suivante : A B.

La différence entre ces deux situations dépend des caractéristiques sémantiques temporelles. Les événements naturellement réciproques sont nécessairement des situations dans lesquelles les deux sous-événements sont réalisés de façon simultanée, alors que les situations réciproques prototypiques n'ont pas de restrictions temporelles particulières. Elles peuvent aussi bien être réalisées simultanément, successivement voire même avec un décalage temporel plus important.

“[...] we might consider the simultaneity associated with naturally reciprocal semantics to be simply a by-product of the fact that in such situations, the actions of the two participants are hardly distinguishable as separate actions, and are viewed as a single event.” (Kemmer, 1993 : 112)

Cette distinction est confirmée par le fait que des verbes au sémantisme particulier sont compatibles avec –ante. Ces verbes dérivés expriment obligatoirement des actions où plusieurs participants jouent deux rôles agent/patient, même si la relation entre ces participants n'est ni inverse, ni simultanée. Dans la littérature, ces événements sont nommés : actions en série ou situations chaînées (A □ B □ C □ D...). La dérivation –ante est ainsi compatible avec *topp* 'suivre' □ *toppante* 'se suivre (en file indienne)'. Elle marque

également des actions successives avec alternance des agents (A □X puis B □ X puis A □X puis B □ X...), comme l'illustre l'exemple 500. Même si cette utilisation de *–ante* s'éloigne de la relation inverse : A B, elle reste compatible dans l'expression de la séquentialité.

500 Ñēwal, nu subbante (Church) venir-imp. N1P piler-ante Viens, nous allons piler en cadence.

Par ailleurs, ces caractéristiques temporelles pour chacun des marqueurs n'excluent pas que les événements naturellement réciproques soient compatibles avec les deux dérivations. Néanmoins, les deux prédicats dérivés doivent avoir des significations différentes, au moins sur une opposition simultanée vs. séquentiel. Dans l'exemple suivant, on peut voir que le verbe *nuyu* 'saluer' est compatible avec les deux dérivations. D'après nos données, nous pouvons affirmer que la dérivation préférentielle avec ce prédicat est le suffixe *–e*, la dérivation en *–ante* n'a été trouvée que chez Church. Toutefois, la différence sémantique entre simultanée et séquentialité ne semble pas visible au premier abord.

501 a. mu sukk nuyu ko. (Contes) N3S s'agenouiller saluer 3S elle s'agenouilla, le salua. b. Nuyoo naa ak moom. (Fal) saluer-e P1S avec. 3S Nous nous sommes salués lui et moi. c. Nit ñi dañuy nuyoonte (Church) homme déf.P EVerb3P-inacc. saluer-ante Les hommes se saluent.

A – 1.5. Récapitulatif

Dans cette présentation des suffixes impliquant des situations à plusieurs participants, nous avons montré que ces morphèmes établissent une relation particulière entre les participants. Ainsi, *–andoo* indique soit que les deux sujets réalisent simultanément une même action sans qu'il y ait forcément d'accord ou d'intention particulière entre les deux agents, soit qu'une même action est réalisée sur plusieurs objets de façon simultanée. Le marqueur *–oo* marque la réciprocité, mais les caractéristiques de cette dérivation doivent être mieux analysées, puisque nous avons vu que selon le contexte les propositions peuvent être interprétées comme des actions collectives.

Les deux marqueurs *–e* et *–ante* se répartissent deux situations réciproques que nous avons distinguées comme des événements naturellement réciproques (*–e*) et des événements prototypiques réciproques (*–ante*), ce dernier marquant également les actions chaînées et successives à alternance d'agents.

Les particularités sémantiques dégagées pour ces dérivations mettent en avant une distinction simultanée vs. autres propriétés temporelles.

	simultané	autres aspects
Situations collectives	–andoo	–oo (rare)
Situations réciproques	–e	–oo –ante

Dans la section suivante, nous présentons les données typologiques sur les marqueurs polysémiques d'actions collectives et réciproques.

B – 2. Typologie des actions collectives

Depuis une trentaine d'années, le champ de recherche pour la fonction réciproque s'est élargi. Lichtenberk (1994, 1999) a montré qu'une distinction entre situation réciproque, marqueur réciproque et construction réciproque doit être effectuée. Les langues ne marquent pas forcément les situations réciproques (*They met at five o'clock*) et les marqueurs réciproques ne sont pas toujours restreints aux situations réciproques. En typologie, la proximité d'événements réciproques et collectifs n'est pas surprenante. En effet, dans beaucoup de langues, le marqueur réciproque encode des situations où plusieurs participants jouent une paire de rôles identiques, mais pas l'un par à l'autre, ce qui d'une certaine façon constitue un type de situation intermédiaire entre une situation réciproque stricte et une situation collective.

· japonais (Lichtenberk, 1999 : 316)

502 Shitai-ga kasanari-a-tte iru. corpse-SU pile.on.top-RECM-PROG PRES The corpses are piled on top of one another.

D'une façon générale, les situations collectives et réciproques mettent en jeu plus d'un participant impliqué dans une même action et chacun de ces participants joue deux rôles dans l'événement. Ces deux rôles sont agent et patient dans les situations réciproques et agent et accompagnateur dans les situations collectives. De la même façon que les situations réciproques, les actions collectives sont conceptualisées comme un seul événement.

L'expression des situations collectives par un outil exprimant par ailleurs la réciprocité peut être trouvée uniquement lorsque le marqueur est un affixe. Cette coïncidence n'est pas toujours relevée, mais on la retrouve chez de nombreux auteurs. Maslova (à paraître) parle uniquement d'affixe polyadique et Kemmer (1993 : 255 note 59) indique que "This polysemy always seems to arise in connection with verbal reciprocal markers, not nominal ones of the 'each other' type", ce qui est le cas de tous les morphèmes de co-participation du wolof.

Dans les différentes langues qui montrent un marqueur identique dans les actions collectives et les actions réciproques, il est toujours indiqué que la fonction réciproque n'est pas la fonction première à lier à ce marqueur (Lichtenberk 2000, Kemmer 1993). Cette fonction est liée comme pour les actions chaînées au sens du lexème verbal et aux connaissances du monde.

Autrement dit, certains morphèmes qui ont une fonction réfléchie ou collective dans certaines langues peuvent dans certains contextes avoir une fonction réciproque. Dans la double fonction collective/réciproque, la réciprocité est restreinte à des verbes particuliers (événements naturellement réciproques, Kemmer (1993)) et une valence particulière, tandis que la fonction collective est plus productive. Les marqueurs collectifs apparaissent essentiellement avec des verbes exprimant des événements à agent, comme on peut le voir dans les exemples suivants, où le morphème du fidjien *vei-* est identifié comme un marqueur collectif qui dans certains emplois peut avoir une valeur de réciprocité (503b.), mais qui marque le plus souvent différents types d'événements collectifs, même avec des

verbes transitifs.

· fidjien de Boumaa, (Dixon, 1988 : 177)

503 a. era dui sabi-ca a wati-dra yalewa 3pl MODIF slap-TR ART spouse-3pl female each of them slapped his (own) wife. b. era vei-sabi-ci they slapped each other. 504 a. o Sepo e 'oti-va ti'o a ulu-i Elia Sepo is cutting Elia's head (hair). b. erau sa vei-'oti ti'o o Sepo vata 'ei Elia Réc.-to.cut SNsujet Sepo and Elia are involved in an activity of (hair) cutting.

De plus, si l'on compare les langues décrites dans les typologies des marqueurs collectifs et les zones géographiques dressées par Stassen (2000), on s'aperçoit que ce sont des langues à stratégie comitative qui adoptent ces solutions, c'est-à-dire qui utilisent un marqueur plus abstrait indiquant une identité de rôle pour des participants séparés et exprimant avec certaines actions des situations réciproques (Maslova, à paraître). À ce propos, Maslova indique que cet affixe donne le rôle polyadique au premier participant qui s'ajoute au rôle attribué par le prédicat. Autrement dit, les différentes co-participations que l'on peut déceler dans ces langues proviennent du rôle attribué par le prédicat.

Bien que le wolof soit une langue à stratégie comitative, les particularités des formes de dérivation co-participative n'entrent pas dans ce schéma typologique. Si le terme d'affixe polyadique peut être donné à la forme –e, les différents sémantismes de co-participation sont renforcés par d'autres affixes verbaux qui expriment à l'heure actuelle en wolof différents types de co-participation, même si les rôles attribués par le prédicat participent également à l'interprétation de l'action.

Dans la section suivante, nous allons montrer que l'expression de situations collectives et réciproques en wolof est l'effet du cumul de différents suffixes. Cet amalgame permet de dégager les différents sémantismes discutés dans les sections précédentes. Dans cette section, nous allons montrer que l'expression d'actions polyadiques est l'effet d'un seul et même marqueur, le suffixe –e qui a pour fonction d'indiquer une pluralité de relations, seule notion sous-jacente aux situations collectives et réciproques d'après Lichtenberk (2000 : 33).

B – Composition des suffixes de co-participation

En wolof, les marqueurs –*andoo*, –*oo*, –*ante* et –*e* se répartissent différentes fonctions. De ce fait, à la différence des autres langues où les fonctions d'un même marqueur sont décelables à l'aide des caractéristiques verbales (bivalence, sémantisme verbal), à la transitivité, etc, ces différences sont liées, en wolof, à l'amalgame du marqueur –e et d'autres morphèmes, seuls les verbes naturellement réciproques ayant un sémantisme particulier ne nécessitent pas de marquage supplémentaire. C'est pourquoi, dans cette section, nous reprenons le sémantisme attribué aux marqueurs –*andoo*, –*oo* et –*ante* et montrons que les différences sémantiques entre ces suffixes proviennent des composants –*and(u)*, –*u* et –*ant* amalgamés à la dérivation –e que nous identifions comme l'indicateur d'une pluralité de relations.

Les formes –*ant* et –*and* sont utilisées amalgamées à d'autres suffixes dans la dérivation verbale (cf. tableau 45).

Omar Ka (1981)	Arame Fal et alt. (1990)	Amadou Diallo (1983)
– <i>anti</i> correctif	– <i>anti</i> inversif	– <i>anti</i> correctif
– <i>antu</i> dépréciatif	– <i>antu</i> intensif (action sans but)	– <i>antu</i> dépréciatif
– <i>andi</i> partiel	– <i>andi</i> intensif (action faite dans l'expectative)	– <i>andi</i> expectatif
		– <i>andu</i> réflexif-objectif

Nous ne pouvons pour l'instant avancer aucune hypothèse sur la source de la forme –*ant*-. Une analyse plus approfondie de l'origine de la forme apporterait certainement de nombreuses indications sur la fonction qu'elle véhicule dans ces dérivations, mais nous n'avons pas à notre disposition les matériaux suffisants pour poser une telle hypothèse. Toutefois, si l'origine de la forme –*ante* n'est pas décelable à l'heure actuelle, les autres formes présentées dans le tableau 45 permettent de supposer que la réciprocité est marquée en wolof à l'aide de –*ant* auquel est suffixé le marqueur –*e*. Nous posons que cette forme doit être liée à l'interprétation de la réciprocité. Le marqueur –*e*, en tant que marqueur de pluralité de relations, reste ambigu pour les verbes non naturellement réciproques, la présence de –*ant* lève cette ambiguïté. Cette hypothèse est renforcée par le double marquage des situations réciproques (Kemmer, 1993).

La forme –*and* est, elle, plus facilement identifiable d'un point de vue synchronique. Il existe actuellement différents sens rattachables au lexème verbo-nominal *ànd*.

505 a. Ñu dem taxani **ànd** ag lëg gi, (Contes) N3P partir chercher.du.bois aller avec lièvre déf. Ils partirent, allèrent chercher du bois (ils) allaient avec le lièvre, b. Ñowal nu **ànd**. (Contes) venir-imp. N1P aller Viens nous partons. c. Ñaari wujj yaa ngi ànd **ànd** bu rafet. (Fal) deux-conn. co-épouse déf.P-Prés. Prés. aller camaraderie jonc. ê.beau Les deux coépouses vivent dans la bonne entente.

Ces significations pourraient être rapprochées de l'analyse de Heine (2000) sur l'origine des marqueurs réciproques dans 62 langues africaines. Dans cet article, il se focalise sur la polysémie réfléchi/réciproque mais indique toutefois d'autres sources possibles pour les marqueurs réciproques.

“[...] the meanings figuring in (4) can arise when 'body' or 'head' are involved as nominal meaning. Thus, nouns having these meanings may give rise to a sequence of stages of evolution as sketches in (6a). The meaning 'owner', 'comrade', or 'relative' seem to be associated with highly specific evolutions each, as proposed in (6b) and (6c). (4) NOMI > EMPH > REFL > RECI > MIDD > PASS (6) a. 'body', 'head' > EMPH > REFL > RECI > MIDD > PASS b. 'owner' > EMPH c. 'comrade', 'relative' > RECI Rather than sequences, the three kinds of evolutions proposed in (6) can more appropriately be described as grammaticalization chains.”(Heine, 2000 : 10)

Or le lexème verbo-nominal *ànd* exprime la notion de camaraderie. Toutefois, comme nous l'avons vu dans la section A – 1.1., le suffixe –*andoo* ne marque pas des situations réciproques, mais des situations collectives simultanées. D'après notre analyse l'indication de pluralité de relations est indiquée par –*e*. De ce fait, l'origine de *and* dans cette construction est à rechercher du côté du verbe *aller*. Nous supposons que le cumul du

verbe *aller* et de sujets pluriel indique la simultanéité (grammaticalisation aspectuelle). On retrouve la valeur de simultanéité de ce prédicat dans d'autres utilisations.

506 *Li am solo, moo di ngeen ànd tabax réew mi. pro. avoir importance ESuj3S inacc. N2P aller.ens. construire pays déf. L'important, c'est que vous soyez unis pour construire le pays. (Fal)* **507** *Nañu ànd liggéey ngir suqali réew mi ! (Fal)* **Obl3P aller.ens. travailler pour développer pays déf. Travaillons ensemble pour développer le pays !**

La troisième forme associée à la dérivation *-e* est d'après nous le marqueur moyen *-u*. Cette hypothèse d'amalgame a déjà été discutée par Church (1981), mais il l'a rejetée "car la plupart des radicaux qui se combinent avec *-oo* ne se rencontrent pas avec le réfléchi." Cette remarque, bien que pertinente, ne remet pas totalement en cause l'amalgame de la dérivation moyenne et du marqueur de pluralité de relations. En effet, dans les propositions dérivées en *-oo*, on peut mettre en évidence les opérations syntaxiques et les différents sémantismes de la dérivation moyenne décrits dans le chapitre 3.

Le verbe *diw* 'enduire' est un verbe d'action sur le corps qui avec la dérivation moyenne a une fonction autocausative, autrement dit indique que le sujet est à la fois l'agent et le patient de l'action dénotée par le prédicat. Le marqueur *-e* indique que la pluralité des sujets dans cette proposition doit être perçue comme liée à une pluralité de relations. Cette pluralité de relations peut être interprétée soit comme une relation réciproque, soit comme une relation collective. Dans la section A – 1.2., nous avons noté que cette double interprétation est tranchée par le contexte, en effet, la valeur de vérité générale de la proposition tend à l'interpréter comme une action collective.

508 *Jigéen ñu màggat ñi dinañuy diwoo taagut, (Fal) femme jonc. ê.vieux déf.P FUT3P-inacc. enduire-oo ocre.rouge bu seen bët di bas. temp. poss3P œil inacc. couler Les vieilles femmes s'enduisent d'ocre rouge quand les yeux coulent.*

Dans l'exemple suivant, le prédicat *lëng* entre dans la classe des verbes de position du corps qui ordinairement ne sont pas compatibles avec la dérivation moyenne. Il est, cependant, possible de retrouver dans cette proposition le cumul d'une fonction moyenne (autocausative) et du marqueur de pluralité de relations qui indique que le remodelage des rôles sémantiques impliqué par la fonction autocausative est le résultat d'une relation réciproque.

509 *Ñaari xarit yaa ñu lëngoo di doxantu. (Fal) deux-conn. ami déf.-ESuj N3P tenir.par.l'épaule-oo inacc. marcher-antu Les deux amis se promènent en se tenant par les épaules.*

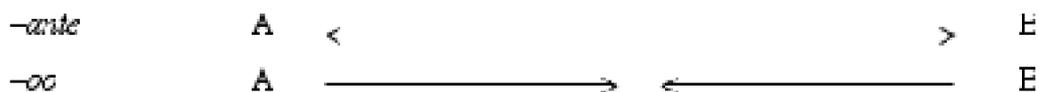
L'exemple suivant illustre le cas de la fonction décausative de la dérivation moyenne, dans ce cas précis le sujet est présenté comme un événement spontané. Le marqueur de pluralité de relations permet d'interpréter cette dérivation comme réciproque.

510 *Seen wax ji woroo nañu. (Fal) poss2P parole déf. trahir-oo P3P Vos propos ne s'accordent pas.*

Par conséquent, le marqueur de pluralité de relations nécessitent avec certains verbes une dérivation moyenne, même lorsque cette dérivation n'est ordinairement pas autorisée sur ces prédicats. Cette dérivation permet le remodelage des rôles sémantiques attribué

par le prédicat non dérivé qui n'est pas une fonction intrinsèque de la dérivation *-e*.

Church indique que la différence entre les fonctions inverses impliquées par *-ante* et *-oo* doivent être perçues comme des situations réciproques vs. situations d'union, respectivement, qu'il schématise de la façon suivante :



Pour notre part, nous supposons que le cumul des rôles lié à la dérivation moyenne et le marqueur de pluralité de relations permet d'exprimer des relations réciproques, mais qu'à la différence des relations réciproques prototypiques, les relations marquées par *-oo* doivent être interprétées au plus proche du sémantisme du verbe et sont le véritable résultat du cumul des fonctions des deux dérivation. Le verbe *dégg* 'entendre' a des significations différentes selon qu'il est dérivé par *-ante* et par *-oo*. La dérivation moyenne **déggu* 's'entendre' n'est pas attestée, cependant, la valeur lexicale du prédicat se retrouve dans la dérivation *dégoo* 's'entendre'. La dérivation *-ante* a également une fonction réciproque, mais le verbe dérivé *déggante* 'recevoir des nouvelles l'un de l'autre' ne correspond pas à la relation inverse A entend B et B entend A.

En résumé, la dérivation *-e* indique une pluralité de relations. Lorsqu'elle est suffixée aux prédicats dénotant des événements naturellement réciproques, elle indique la réciprocité ; lorsqu'elle est cumulée au marqueur de simultanéité *-and(u)*, elle indique des actions collectives simultanées. Les actions prototypiques réciproques nécessitent un marqueur plus explicite *-ant* pour lequel nous n'avons malheureusement pu fournir de source probable, mais que nous reconnaissons synchroniquement comme le marqueur de relation inverse qui, cumulé au marqueur de pluralité de relations, exprime la réciprocité et les autres événements liés à cette fonction (actions en série et actions à alternance d'agents). Par ailleurs, lorsque le marqueur de pluralité de relations est cumulé à la dérivation moyenne, il permet d'exprimer la réciprocité, mais à la différence de *-ante*, la dérivation laisse intacte le sémantisme verbal.

En conclusion, les dérivation à participants multiples en wolof permettent essentiellement d'indiquer la réciprocité, seul la dérivation *-andoo* marquant exclusivement des actions collectives. Sur ce point, le wolof diverge des langues pour lesquelles il est possible de dégager un marqueur de pluralité d'action, langues dans lesquelles la fonction la plus productive est la fonction collective, même si ces valeurs collectives nécessitent parfois des marqueurs supplémentaires⁶⁴.

C – Voix et co-participation

Tout au long de ce chapitre, nous avons décrit différents suffixes de dérivation verbale qui

⁶⁴ À titre d'exemple, nous pouvons indiquer le cas des langues du groupe océanique de la famille austronésienne. Dans ces langues, un marqueur de pluralité d'action a pu être reconstruit il prend selon les langues et selon les valeurs les formes **paRi* ou **paRi-verbe-i*. Les fonctions de cette dérivation incluent les actions réciproques, chaînées, collectives, converses, distribuées, répétitives, dépatientes (antipassif) et moyennes.

apportent une nouvelle interprétation des constructions à sujet pluriel, ces constructions pouvant en wolof présenter la structure SN_1 V-sg.- RÉC / COLL . ak SN_2 , sans pour autant modifier les relations grammaticales entre le verbe et ses arguments.

Sur ce point, même les dérivations réciproques (511) ne modifient pas le statut syntaxique du second argument. À la différence de la dérivation collective, un marqueur de réciprocité est obligatoire pour obtenir le sens réciproque, son absence permet simplement une interprétation sociative (512).

511 *Muy xëppanteek xale yi suuf. (Contes) N3S-inacc. jeter-ante-avec enfant déf.P sable Elle et les enfants se jetèrent des poignées de sable.* 512 *Muy xëpp ak xale yi suuf. N3S-inacc. jeter avec enfant déf.P sable Elle jeta des poignées de sable avec les enfants.*

Dans la dérivation –*andoo*, seul le sémantisme du second argument est modifié, ou plus exactement est fixé par la dérivation. Ainsi, sur le plan sémantique, nous sommes tentée de dire que les co-participants sont liés au prédicat dérivé et sont donc obligatoires dans la proposition. Sur ce point, on peut rapprocher cette dérivation à la dérivation moyenne caractérisée par un remodelage des rôles sémantiques attribués par le prédicat non dérivé. Toutefois, la dérivation collective ne présente pas ce remodelage de façon canonique, puisque seul le rôle d'agent ou de patient est lié au second argument. Nous considérons, néanmoins, l'ensemble de ces dérivations comme entrant dans le cadre de la voix.

Chapitre 8 – La voix antipassive

Introduire une voix antipassive dans le système des voix du wolof peut paraître surprenant. Traditionnellement, la voix antipassive est un mécanisme de réduction de la valence présenté comme spécifique aux langues ergatives. Ce mécanisme de réduction touche uniquement l'objet qui est soit destitué en oblique, soit impossible à insérer dans la proposition. Ces modifications ont le plus souvent des fonctions pragmatiques d'émphatisation du sujet ou de généralisation de l'action dénotée par le prédicat. La notion d'antipassif est parfois utilisée pour des phénomènes de réduction de la valence dans certaines descriptions de langues accusatives, mais cette appellation est souvent remise en cause car la ressemblance avec ce qui est décrit dans les langues ergatives est seulement partielle. Lorsque la notion de construction antipassive est utilisée pour les langues accusatives, il s'agit généralement du même phénomène de réduction de la valence, mais soit aucun marqueur n'est identifiable, soit le marqueur est identique à celui de la voix moyenne. On peut à ce propos citer Postal (1977) qui appliquait déjà la notion d'antipassif aux constructions intransitives du français, ou Givón (2001) plus récemment. En revanche, en wolof les mécanismes de réduction de la valence qui ont, le plus souvent, des valeurs généralisantes sont marqués morphologiquement sur le prédicat et ce morphème ne peut être rattaché à celui de la voix moyenne, ce qui va dans le sens d'une relative ressemblance avec ce qui est observé dans les langues ergatives.

En revanche, dans une langue accusative, il est exclu de trouver des antipassifs dont

l'emploi serait motivé, comme c'est le cas dans certaines langues ergatives (maya, par exemple), par l'impossibilité d'effectuer sur les sujets de constructions transitives des opérations comme la focalisation, l'interrogation ou la relativisation.

Dans la première section, nous allons d'abord montrer que certaines fonctions véhiculées par la dérivation antipassive dans les langues ergatives, et notamment la fonction de réduction de valence, se retrouvent dans certaines langues accusatives, véhiculées par des marqueurs de voix moyenne. Ensuite, nous montrons que certaines langues accusatives ont pour ces fonctions un marqueur particulier, que l'on peut donc identifier comme un marqueur antipassif.

Une fois cette mise au point effectuée, nous présentons les différentes formes et fonctions que véhiculent les constructions antipassives, puis nous observons les caractéristiques que montrent les antipassives en wolof.

A – Antipassive et langues accusatives

Les caractéristiques propres aux langues ergatives font que la destitution de l'objet est beaucoup plus visible dans ces langues, au sens où elle laisse forcément des traces morphologiques. En effet, retenir l'agent comme seul terme syntaxique nucléaire a dans ces langues des conséquences morphologiques (marquage casuel ou accord verbal), même en l'absence d'un dérivatif spécifique.

Ainsi, dans les exemples 513 et 514, on peut reconnaître une construction en dépit de l'absence de marquage explicite d'un changement de valence. En effet, l'antipassif modifie le marquage casuel des arguments (515b.). L'objet absolu prend la fonction d'oblique et le sujet ergatif du prédicat transitif est marqué absolu dans la proposition dérivée comme le sujet d'un verbe intransitif.

- tongan (Chuchward, 1953 : 76-7)

513 a. Na'e inu 'a e kava 'e Sione. PAST drink ABS the kava ERG John John drank the kava. b. Na'e inu 'a Sione. PAST drink ABS John John drank.

- bzhedukh, langue circassienne (Hewitt, 1981 :160)

514 a. c&'aaía-m c&'g°-r ya-z#°a. boy-ERG field-ABS 3SG-plough The boy ploucs the field. b. c&'aaía-r c&'g°-m ya-z#°a. boy-ABS field-OBL 3SG-plough The boy is trying to plouc the field/ The boy is doing some ploughing on the field.

- eskimo groenlandais de l'ouest (Fortscue, 1984 : 86)

515 a. inuit tuqup-pai. people.ABS kill-VTR.IND.3SG.ERG.3PL He killed the people. b. inun-nik tuqut-si-vuq. people.INSTR kill-AP-VINTR.IND/3SG.ABS He killed people.

Par contre, dans les langues accusatives avec ou sans marquage casuel, la destitution de l'objet peut se faire sans changement dans le marquage casuel du sujet ou l'accord du verbe, comme dans les exemples ci-dessous.

- Le chasseur tira le cerf.
- The hunter shot the deer.

- Le chasseur tira sur le cerf.
- The hunter shot at the deer.

- Le chasseur tira.
- The hunter shot.

Bien que ce type de transformation en français, comme en anglais, partage le même sémantisme que certaines constructions antipassives des langues ergatives, il n'y a aucun marquage explicite dans ces langues qui indique la réduction de la valence. À la différence des langues ergatives, dans les exemples 513 et 514, où la réduction de la valence se voit à travers la marque ABS sur le sujet.

Il existe cependant, dans certaines langues accusatives des constructions où un marquage verbal accompagne ce type de réduction de la valence. Il n'est cependant pas possible d'identifier ces dérivations comme des antipassives, car le même marquage morphologique est utilisé pour d'autres types de réduction de la valence, et l'emploi antipassif apparaît généralement comme relativement marginal par rapport à une valeur centrale de type moyen. Comrie (1985) donne ainsi de nombreux exemples du russe pour lesquels il identifie un marqueur *-sja* qui montre une réduction de la valence par omission de l'objet qu'il n'identifie pas à juste titre comme un marqueur antipassif. On retrouve les mêmes constructions en espagnol (518b.).

- russe (Comrie, 1985 : 319)

516 a. kury nesut jajca. Hens lay eggs. b. Kury nesut-sja. Hens lay. 517 a. Sobaka kussajet poctal'ona. The dog bites the postman. b. Sobaka kusajet-sja. The dog bites.

- espagnol (CP)

518 a. Agarré la mesa. saisir.TAM.S1S DÉF table J'ai saisi la table. b. Me agarré a/de la mesa. MOY saisir.TAM.S1S à/de DÉF table Je me suis accroché à la table.

Dans ces constructions, un marqueur est ajouté au syntagme verbal, les fonctions syntaxiques et sémantiques du sujet ne sont pas modifiées, en revanche le patient peut soit être omis (516b. et 517b.), soit être destitué de sa fonction syntaxique d'objet (518b.). Ces modifications restent cohérentes avec la définition de la voix antipassive. Cependant, le marqueur utilisé dans l'expression de ces fonctions montre que l'on a affaire à une extension de la voix moyenne⁶⁵ et non à une dérivation antipassive.

Toutes ces raisons font que le terme d'antipassif ne peut être attribué à ces constructions qu'avec beaucoup de réserves, du fait de l'absence de marqueur spécifique.

⁶⁵ cf. chapitre 3. B – 1.2.2.

Cependant, quelques langues accusatives présentent les mêmes fonctions avec un marqueur qui n'a pas par ailleurs d'autres fonctions et ne peut donc être rattaché ni à la voix moyenne, ni à aucune autre voix. Pour illustrer ce cas, nous utilisons les données du nahuatl (langue uto-aztèque). Dans cette langue, on trouve deux morphèmes de détransitivisation qui se répartissent les objets animés (519b.) et inanimés (519c.) que nous étiquetons comme marqueurs d'antipassif, bien que les descriptions de cette langue parlent plutôt de marques de l'objet indéterminé.

· nahuatl (Launey, 1981)

519 a. ni-k-a:na in otomitl. S1S-O3S-atrapper déf. otomi J'attrape l'Otomi. b. ni-te:-a:na. S1S-AP₁-attraper Je fais un prisonnier/des prisonniers. c. ni-tla-a:na. S1S-AP₂-attraper J'attrape des choses.

Comme on peut le voir en comparant les exemples 519b. et 519c. à l'exemple 520b., ces marqueurs sont différents de celui de la voix moyenne.

520 a. ni-k-i?toa. S1S-O3S-dire Je le dis. b. ø-m-i?toa i:n. S3S-MOY.-dire cela Ça se dit.

Il est également important d'observer que, dans la structure morphologique du verbe, ces morphèmes n'occupent pas la même position que les indices objets. Dans les exemples 521a. et 521b., cette différence de position est mise en évidence par la position de l'indice objet *k-* et des morphèmes *te:-* et *tla-* par rapport à l'indice directionnel *on-*.

521 a. n-kim-on-itta in otomi?. S1S-O3P-dir.-voir déf. otomi Je vais voir les Otomis. b. n-on-te:-itta. S1S-dir.-AP₁-voir Je vais voir des gens.

Les morphèmes *te:-* et *tla-* peuvent également s'appliquer sur des bases ditransitives. Avec ces verbes, les marqueurs utilisés se répartissent les objets patient (inanimé 522b.) et récepteur (animé 522c.) et peuvent se cumuler réduisant la valence du verbe ditransitif au sujet seul (522d.).

522 a. ni-mits-maka in So:tSitl. S1S-O2S-donner déf. fleur Je te donne des fleurs. b. ni-mits-tla-maka-s. S1S-O2S-AP₂-donner-FUT Je te donnerai quelque chose. c. ni-k-te:-maka in So:tSitl. S1S-O3S-AP₁-donner déf. fleur Je fais don de la fleur. d. ni-te:-tla-maka. S1S-AP₁-AP₂-donner Je fais des dons.

Ce phénomène d'application d'un marqueur antipassif sur les bases ditransitives est rarement mentionné dans la littérature sur les constructions antipassives des langues ergatives. Il s'agit, cependant, d'un élément important à retenir lorsque nous aborderons la voix antipassive en wolof. Même si toutes les langues accusatives n'utilisent pas de marqueur spécifique pour les constructions antipassives, le cas du nahuatl permet de mettre en évidence que pour certaines langues accusatives, des constructions antipassives pourvues d'un marquage spécifique peuvent être identifiées.

Cette mise au point étant faite, la suite de ce chapitre s'organise de la façon suivante. Dans la prochaine section, nous présentons la typologie des constructions antipassives. Cette typologie s'appuie sur l'article de Cooreman (1994) *A functional typology of antipassives* qui prend uniquement en compte les constructions antipassives des langues ergatives.

“The antipassive is a construction typical for ergative languages and occurs

along with ergative constructions as a morphosyntactic alternative for the same transitive proposition.”(Cooreman, 1994 : 50)

Nous passons ensuite aux constructions antipassives du wolof. Nous tentons de dresser au mieux les formes et les fonctions de ces constructions dans cette langue en les comparant à celles décrites pour les langues ergatives, et ce, afin de confirmer l'existence de constructions antipassives dans certaines langues accusatives et de décrire au plus près les modifications des relations entre les arguments d'un prédicat qu'entraîne le suffixe de l'antipassif en wolof.

B – Typologie des antipassives

B – 1. Les modifications syntaxiques

La voix antipassive a, d'un point de vue syntaxique, une fonction détransitivante qui conduit à deux types de structure. Les antipassives dites canoniques sont celles où la diminution de la valence s'observe par la destitution de l'objet en un argument périphérique. Ce marquage en un argument périphérique varie selon les langues. L'ancien objet prend les marques d'un datif, d'un locatif ou le plus souvent d'un instrument.

- dyirbal (Palmer, 1994 : 176)

523 a. bu^ha-:ˆ wagu-#a wawa:l. woman-ERG man-ABS see+PAST The woman saw the man. b. bu^ha wagu#a-nda wawa: #i:nu. woman-ABS man-DAT see+AP+PAST The woman saw the man.

- chuckchee (Kozinsky, 1988 : 652, 663, 667)

524 a. ʔlʔg-e keyN-ʔn penr-ʔnen. father-ERG bear-ABS attack-3SG-3SG-AOR Father attacked the bear. b. ʔlʔg-en penr-ʔtko-g/e kayN-etʔ. father-ABS attack-AP-3SG-AOR bear-DAT Father ran at the bear. c. ʔlʔg-e tʔkeç/-ʔn pela-nen. father-ERG bait-ABS leave-3SG+3SG+AOR Father left the bait. d. ʔlʔg-en tʔkeç/-a ena-pela- g/e. father-ABS bait-INSTR AP-leave-3SG-AOR Father left the bait.

La seconde structure possible est l'omission de l'objet dans la proposition dérivée. Ces constructions ne sont pas considérées comme des antipassives canoniques.

- mam (England, 1998 : 533)

525 a. ma ø-w-aq'na-7n-a. ASP ABS.3SG-ERG.1SG-work-DS-1SG I work it. (something) b. ma chin aq'naa-n-a. ASP ABS.1SG work-AP-1SG I worked. (no implication of what was worked)

Dans la section suivante, nous allons voir que selon la forme que prend la construction, les fonctions véhiculées sont différentes, même s'il est possible de dégager un sémantisme général aux constructions antipassives.

B – 2. Les fonctions de la voix antipassive

Cooreman dégage une fonction générale à toutes les antipassives prises en compte dans cette analyse qu'elle définit comme les antipassives de type 1, c'est-à-dire les constructions antipassives qui ne sont pas dépendantes de contraintes syntaxiques (élision du sujet dans les propositions coordonnées, création de pivot...) qui sont, dans ce cas, particulières aux langues ergatives.

“The antipassive which is used for semantic/pragmatic reasons is best described as indicating a certain degree of difficulty with which an effect stemming from an activity by A on an identifiable O can be recognized.”(Cooreman, 1994 : 51)

De plus, quelle que soit la forme de la construction antipassive (canonique (526 et 529) vs. non canonique (527 et 528)), la fonction véhiculée par le marqueur peut affecter les valeurs aspectuelles du prédicat. Le procès est décrit comme incomplet ou non-ponctuel. L'activité est perçue sans commencement ou conclusion perceptible. L'utilisation de l'antipassif permet de donner, selon les langues, à l'événement les aspects suivants :

- itératif ou sens habituel (526, 527 et 528)
- progressif et continuatif, imperfectif (529)
- eskimo (Cooreman, 1994 : 57)

526 a. inuit tuqup-pai. people.ABS kill-VTR.IND.3SG.ERG.3PL He killed the people. b. inun-nik tuut-si-vuq. people.INSTR kill-AP-VINTR.IND./3SG.ABS He killed people.

- tzutujil (Dayley, 1985 : 346)

527 ja d'oktoor ja xuuli qas utz nq'omaani. the doctor who arrived.here very well 3SG.ABS.cure.AP The doctor who arrived here cures very well. 528 ja nuutee7 b'aráata nk'ayin wi7. the my.mother cheaply 3SG.ABS.sell.AP EMPH My mother sells cheaply (i.e. at low prices).

- chamarro (Cooreman, 1994 : 58)

529 a. Hu-mantieni i banku. ERG.1SG-grasp the bench I grasped the bench. b. Man-mantieni yo' nu i banku. AP-grasp 1SG.ABS OBL the bench I held on to the bench.

Ensuite, selon la structure de la construction antipassive, on peut trouver des fonctions différentes. Nous commençons par la fonction liée aux constructions antipassives canoniques, puis nous passons à la fonction liée aux constructions antipassives non canoniques.

B – 2.1. La fonction des antipassives canoniques

Les constructions antipassives canoniques peuvent, en plus de la modification aspectuelle, avoir une fonction liée au degré d'affectation du patient. Le changement de la fonction syntaxique du patient conjugué au marquage antipassif modifie l'interprétation de la proposition :

- soit le patient n'est pas totalement affecté par l'action,

- soit il perd des particularités de son rôle de patient d'entité totalement subissante sans volonté ni contrôle,
- soit l'action est perçue comme non réussie, ces différentes interprétations étant plus ou moins liées.
- chuckchee (Kozinsky, 1988 : 652)

**530 a. ʔlʔg-e keyN-ʔn penr-ʔnen. father-ERG bear-ABS attack-3SG-3SG-AOR
Father attacked the bear. b. ʔlʔg-en penr-ʔtko-g/e kayN-etʔ. father-ABS
attack-AP-3SG-AOR bear-DAT Father ran at the bear.**

Dans ces deux propositions, le verbe chuckchee *penr* 'attaquer' véhicule des différences de sens qui ne peuvent être rendues dans la traduction qu'à travers des verbes différents. L'exemple 530b. indique que le père courait après l'ours ou lui portait une attaque, mais dans cette phrase l'ours est moins ressenti comme un patient, il réagit face à l'attaque. De plus, on peut supposer que le père n'est pas parvenu à le terrasser.

B – 2.2. La fonction des antipassives non canoniques

Les constructions antipassives non canoniques montrent une fonction qui est également liée aux propriétés de l'objet. Les langues peuvent ou doivent utiliser une construction antipassive lorsque l'objet est indéfini, non référentiel ou pluriel. Ces constructions sont dites des antipassives indéfinies et sont généralement liées à un faible degré d'individualisation de l'objet, qui souvent se manifeste d'ailleurs dans un phénomène d'incorporation. On peut noter que cette fonction se retrouve également dans les constructions antipassives dites canoniques, l'omission de l'objet étant optionnelle.

- mam (England, 1998 : 533)

531 a. ha-konne' i peskadot i guihan. ERG.3SG-catch the fisherman the fish The fisherman caught the fish. b. Mangonn' (guihan) i peskadot. AP.catch (fish) the fisherman The fisherman caught a fish/fish (something). c. Mang-guaiya yo'. AP-love ABS.1SG I love (someone). / I'm in love.

Dans cette section nous avons vu les formes et les fonctions que l'on peut identifier dans les constructions antipassives des langues ergatives. Dans la section suivante, nous allons voir si les constructions que nous considérons comme des constructions antipassives se conforment aux éléments que nous venons de dégager.

C – La voix antipassive en wolof

Dans notre introduction, nous avons indiqué que l'on peut trouver dans cette langue un marqueur, autre que le suffixe *-u* de la voix moyenne, qui réduit la valence du prédicat d'un objet sans modifier le sujet. Autrement dit, qu'il existe dans cette langue un morphème qui encode la même opération sur la valence que les morphèmes antipassifs des langues ergatives. Il s'agit du suffixe *-e* qui, par les modifications qu'il implique, ne peut être confondu ni avec le marqueur *-e* applicatif, ni avec les marqueurs lexicalisés *-e* causatif et réciproque. On trouve d'ailleurs une variante *-te* pour cette dérivation que l'on

ne retrouve pas avec les autres suffixes –e. Cet allomorphe n'a pas de conditionnement morpho-phonologique. Church (1981 : 274) suppose que cette variante peut être utilisée pour éviter des conflits homonymiques. Comme pour les parties précédentes sur la voix, nous commençons par présenter les formes que prennent ces constructions, puis nous définissons les différentes fonctions qui leur sont liées.

C – 1. La forme des constructions antipassives en wolof

L'observation des modifications qu'entraîne le suffixe –e sur l'organisation des arguments montre que seules les constructions non canoniques sont représentées dans cette langue. C'est-à-dire que l'ancien objet du prédicat est omis et ne peut jamais être repris sous forme d'oblique dans la proposition dérivée, même par la préposition *ci* qui permet dans cette langue d'introduire le récepteur⁶⁶ omis dans cet exemple (532b.).

532 a. Géej ga jox ko wenn jën. (Contes) mer déf. donner 3S un poisson La mer lui donna un poisson. b. Alal du joxe màqaama. (Fal) fortune ENég3S donner-e prestige La fortune ne donne pas le prestige. c. *Alal du joxe màqaana ci sàcc bii. fortune ENég3S donner-e prestige loc. voleur dém. La fortune n'a pas donné le prestige à ce voleur. c. *Alal du joxe màqaana ak sàcc bii. fortune ENég3S donner-e prestige à voleur dém. La fortune n'a pas donné le prestige à ce voleur.

L'argument omis dans la construction 532b est un récepteur et il semble que dans la majorité des cas, ce soit cet argument qui est omis. Ce fonctionnement de l'antipassif est particulier au wolof. Dans les langues à construction antipassive, l'omission du récepteur n'est pas prototypique. Même en nahuatl où l'omission de ce type d'argument est possible sur les verbes ditransitifs (533 et 534), l'antipassive a dans cette langue une utilisation beaucoup plus étendue que le marqueur –e du wolof.

533 ni-k-te:-maka in So:tSiti. S1S-O3S-AP₁-donner déf. fleur Je fais don de la fleur. 534 ni-te:-tla-maka. S1S-AP₁-AP₂-donner Je fais des dons.

Cette affinité particulière de l'antipassif du wolof avec l'argument récepteur a été mise en évidence pour les verbes ditransitifs. Il est également possible d'identifier comme récepteur l'argument omis lorsqu'on applique ce morphème au verbe transitif *woo* 'appeler' (535).

535 a. Toogal ma woo saay jigéen ñu wettëli la. (Contes) asseoir-imp. N1S appeler poss1S-P femme N3P tenir.compagnie 2S Assieds-toi, je vais appeler mes femmes qu'elles te tiennent compagnie. b. Ci saa si mu woote ngir ñu tas sëy bi. (Contes) loc. instant déf. N3S appeler-e pour N3P éparpiller mariage déf. Immédiatement, il appela (les gens) pour qu'ils rompent le mariage.

Autrement, pour les quelques verbes transitifs qui reçoivent cette dérivation, l'argument omis est un patient.

536 a. Xaj a ko màtt. (Fal) chien ESuj 3S mordre Un chien l'a mordu. b. Looy yox-yoxi ? Xaj bi du màtte. (Fal) chien déf. ENég3S mordre-e Pourquoi tu trembles ? Le chien ne mord pas. 537 a. Yee naa leen. (Church) réveiller P1S 3P Je les ai réveillés. b. Rajo baa ngiyi yeete ci sëqat su bon si. (Fal) radio déf.-Prés. Prés.-inacc. réveiller-e loc. tuberculose déf. La radio réveille avec (une

⁶⁶ cf. chapitre 1 B – 4.2.2.

émission) sur la tuberculose. c. Yeete naa. (Church) réveiller-e P1S J'ai (appelé) pour réveiller.

Certains même présentent une dérivation lexicalisée. Le verbe transitif *bëgg* 'vouloir, aimer' fonctionne avec l'antipassif, mais la forme *bëgge* signifie 'être cupide', il semble donc plus probable que la dérivation soit basée sur le sens de 'vouloir de l'argent'.

538 a. Bëgg na Abdou. aimer P3S Abdou Elle aime Abdou. b. man dé dama bëgg jëkkër. (Contes) 1S insist. EVerb1S vouloir mari Moi vraiment, je veux un mari. c. Bu bëgge woon, du la baal bor bi. (Fal) Nég. vouloir-e PASSÉ ENég3S 2S céder dette déf. S'il était cupide, il n'aurait pas annulé ta dette.

Cette affinité et les exceptions que l'on peut relever semblent être le reflet de la perte de productivité de ce marqueur que l'on retrouve dans l'absence de marquage lors de l'élimination du récepteur avec certains verbes ditransitifs. En effet, l'ensemble des verbes ditransitifs ne fonctionne pas avec ce suffixe. L'omission du récepteur, comme celle de l'objet se fait avec certains ditransitifs sans marquage.

539 a. Teefankee ma jaay fas wi. (Fal) maquignon-ESuj 1S vendre cheval déf. C'est un maquignon qui m'a vendu le cheval. b. Faama jaay na salaat su bari ren. (Fal) Fama vendre P3S salade jonc. ê.nombreux année. Famaa a vendu beaucoup de salades cette année.

On peut toutefois penser que cette perte de productivité de l'antipassif wolof est un phénomène assez récent, puisque cette omission du récepteur reste productive sur les verbes dérivés par l'applicative –a/ lorsqu'il introduit un récepteur.

540 a. Yóbbu naa suukar bi ci yaay. apporter P1S sucre déf. loc. mère J'ai apporté du sucre à maman. b. Yóbbul naa yaay sukaar bi. apporter-al P1S mère sucre déf. J'ai apporté du sucre à maman. c. Yóbbule naa sukaar bi. apporter-al-e P1S sucre déf. J'ai apporté du sucre (à quelqu'un). 541 a. Togg naa yàpp wi. cuisiner P1S viande déf. J'ai cuisiné la viande. b. Toggal naa yaay yàpp wi. cuisiner-al P1S mère viande déf. J'ai cuisiné la viande pour maman. c. Toggale naa yàpp wi. cuisiner-al-e P1S viande déf. J'ai cuisiné la viande (pour quelqu'un).

Comme pour les constructions antipassives, leurs conditions d'utilisation dépendent de différents éléments liés soit à l'activité, soit aux caractéristiques de l'objet omis. Dans la section suivante, nous allons définir les contextes dans lesquels ces constructions peuvent être utilisées.

C – 2. Les fonctions de l'antipassive en wolof

L'impossibilité de construire des antipassives canoniques (avec oblique) permet de supposer que les seules fonctions véhiculées par l'antipassif en wolof mettent en jeu l'aspect ainsi qu'un faible degré d'individualisation du deuxième argument.

C – 2.1. Modification aspectuelle

La fonction de modification aspectuelle n'est pas restreinte à ce type de structure. Il s'agit d'une fonction que l'on peut retrouver dans toutes les constructions antipassives. Bien que ce ne soit pas la fonction la plus souvent véhiculée par les constructions antipassives du wolof, il est possible de trouver des emplois du morphème –e qui donnent à l'action ou

l'état dénoté par le prédicat dérivé une valeur habituelle, itérative.

542 *Looy yox-yoxi ? Xaj bi du màtte. (Fal) chien déf. ENég3S mordre-e Pourquoi tu trembles ? Le chien ne mord pas.* **543** *Bu bëgge woon, du la baal bor bi. (Fal) hyp. vouloir-e PASSÉ ENég3S 2S excuser dette déf. S'il était cupide, il n'aurait pas annulé ta dette.* **544** *Jëkkër jeey joxe dund bi, jabar ji sàng xale yi. mari déf.-ESuj-inacc. donner-e nourriture déf. épouse déf. habiller enfant déf.P Le mari donne la nourriture, la femme habille les enfants. (Fal)*

C – 2.2. Identifiabilité de l'objet

Cette fonction est fortement liée à l'identifiabilité de l'objet qui combine les caractéristiques : indéfini, non-référentiel et pluriel. Dans les constructions antipassives du wolof, ces caractéristiques de l'objet ne peuvent être retrouvées que par le conte. L'analyse de cette fonction est donc principalement basée sur les contes. Comme on peut le voir dans les exemples ci-dessous, la non-identifiabilité de l'objet est corrélée aux constructions antipassives.

- pluriel / défini / référentiel □ les gens du village

545 *Ci saa si mu woote ngir ñu tas sëy bi. (Contes) loc. instant déf. N3S appeler-e pour N3P éparpiller mariage déf. Immédiatement, il appela (les gens) pour qu'ils rompent le mariage.* **546** *Mu woote ca jàkka ja. (Contes) N3S appeler-te loc. mosquée déf. Il appela de la mosquée.*

- pluriel / non-référentiel □ les gens qui ont écouté l'émission

547 *Rajo baa ngyi yeete ci sëqat su bon si. (Fal) radio déf.-Prés. Prés.-inacc. réveiller-e loc. tuberculose déf. La radio réveille avec (une émission) sur la tuberculose.*

Le faible degré d'individualisation de l'argument peut également être lié au fait que l'élément est attendu. Il semble que les constructions antipassives peuvent également être utilisées dans ces conditions. L'exemple 548b. illustre ce cas, la dérivation –te variante de –e permet d'omettre le récepteur, le verbe non dérivé *laaj* étant un verbe trivalent (548a.).

548 a. *Mbir moomu demal laaj ko aalim ji ! (Fal) affaire dém. partir-imp. demander 3S érudit déf. Pour cette affaire, va interroger l'érudit !* **b.** *Ba baayu Yumaane yëge mbum sabar ga, mu laajte doom ji (Contes) N3S demander-e enfant déf. Quand le père fut au courant de l'affaire du sabar, il demanda l'enfant.*

Le père vient de rentrer chez lui et demande où est sa fille, car il vient d'apprendre que sa femme a tendu un piège à sa fille pour s'en débarrasser, mais qu'elle venait d'y échapper. Aucune indication n'est donnée sur les enfants possibles de la belle-mère de Youmané et la première et seule personne qui répond au père est la belle-mère.

548' *Jabar ja ne ko mu nga ca waañ wa di taal. L'épouse lui dit qu'elle (Youmané) était dans la cuisine en train d'allumer le feu.*

On peut supposer que la question du père est un moyen détourné pour lui demander de rendre compte de ses actes. Ainsi, la construction antipassive ne serait pas, dans ce cas, utilisée pour un objet ni indéfini, ni non-référentiel, ni pluriel, mais pour un objet attendu

qu'il n'est pas utile de répéter.

C – 3. Conclusion

Les constructions antipassives du wolof ont, sur le plan typologique uniquement, des structures non canoniques et les fonctions qu'elles véhiculent suivent celles décrites pour ces constructions dans les langues ergatives, sauf bien entendu celles qui peuvent être liées à l'impossibilité de soumettre le sujet agent d'une construction transitive à certaines opérations. Cependant, les constructions antipassives du wolof montrent des particularités que l'on ne retrouve ni dans les antipassives des langues ergatives, ni dans celles du nahuatl (langue accusative). Cette particularité est que le suffixe *-e* a une affinité particulière avec l'omission des arguments récepteurs, plutôt que patients. De ce fait, il fonctionne principalement avec les verbes ditransitifs et les verbes transitifs dont l'argument objet peut être rattaché à ce rôle sémantique. Cependant, nous avons montré que tous les verbes ditransitifs n'ont pas nécessairement recours à ce marqueur pour omettre l'argument récepteur et véhiculer les mêmes fonctions que les constructions antipassives. Ensuite, tous les verbes transitifs qui peuvent recevoir le marqueur antipassif n'ont pas un objet récepteur (*yee* 'réveiller'). Malgré ces exceptions, nous pensons que ces constructions ont des particularités qui peuvent être expliquées d'une part par une sorte de lexicalisation/spécialisation de ce marqueur, hypothèse qui semble être confirmée par la productivité du cumul *-al* (applicatif-récepteur) + *-e* (antipassif). D'autre part, une meilleure exploration du système de dérivation des langues accusatives apporterait sans doute d'autres pistes pouvant expliquer les fonctionnements actuels du marqueur *-e* antipassif de cette langue.

Une fois encore, nous venons de décrire une dérivation en *-e* qui n'est pas régulière et semble en voie de lexicalisation. Nous reviendrons dans un prochain chapitre sur les opérations qu'effectue cette forme, mais avant de pouvoir construire une hypothèse diachronique sur ce suffixe, nous allons aborder le dernier suffixe relevant de la voix qui contient également une forme *-e*, le suffixe *-le*.

Chapitre 9 – Le suffixe *-le* 'possessif'

À la différence des autres suffixes de voix, le chapitre sur la dérivation en *-le* possessif a une structure particulière. Nous commençons par décrire les différentes modifications que ce suffixe implique. Puis nous tentons de voir à quel type de voix ou construction nous pouvons rattacher ces modifications.

Ce suffixe s'applique sur une classe de verbes bien délimitée. Il s'agit de verbes intransitifs qui dénotent soit un action soit un état et pour lesquels le sujet n'est pas un agent. Il semble que la plupart des verbes non accusatifs peuvent recevoir cette dérivation, bien qu'elle soit plus fréquente sur les verbes d'état, notamment ceux de qualité. Avec le suffixe *-le*, ces verbes deviennent transitifs, il y a donc une augmentation de la valence.

549 a. Sa woto bi gaaw na lool. poss2S voiture déf. ê.rapide P3S très Ta voiture est très rapide. b. Gaawle na woto. ê.rapide-le N3S voiture Il a une voiture rapide. 550 a. Biiru xar mi dafay dow, ventre-conn. mouton déf. EVerb3S-inacc. courir bu ngeen gaawul mu dee. (Fal) hyp. N2P faire.vite-nég. N3S mourir. Le mouton a la diarrhée, il va mourir si vous n'intervenez pas rapidement. b. Góor gii, moo deele jabar. homme dém. ESuj3S mourir-le épouse C'est cet homme qui éprouve la perte de son épouse.

Les modifications de la structure argumentale du prédicat apportées par ce suffixe *-le* pourraient donc conduire à lier l'augmentation de la valence à la causation, puisque le sujet se transforme en objet et un nouveau terme apparaît en fonction de sujet ; en outre, il existe une autre forme *-le* déjà identifiée comme un marqueur de causation sociative (cf. chapitre 4). Cependant, comme nous venons de le préciser, les constructions en *-le* que nous étudions dans ce chapitre sont restreintes à un groupe de verbes bien délimité et les transformations ne sont pas rattachables à l'expression de la causation. Deux éléments permettent de différencier ce suffixe *-le* de l'expression de la causation. Tout d'abord, par rapport au suffixe *-le* causatif (553), aucune idée d'aide n'apparaît dans les propositions dérivées par la forme *-le* présentée dans ce chapitre et le terme qui prend la fonction de sujet ne peut être reconnu comme causateur. Dans le chapitre 4⁶⁷, nous avons montré que le suffixe *-le* causatif permet uniquement d'exprimer une causation sociative sur des bases verbales d'activité intransitives et transitives (verbes non ergatifs). On pourrait alors supposer que le sémantisme du suffixe *-le* causatif est différent avec ce type de verbe intransitifs. Cependant, d'après le sens des constructions avec ces verbes, l'augmentation de la valence peut difficilement être attribuée à l'expression d'une causation proche d'une causation sociative.

551 Baaxle na ay tééré. (Church) ê.bon-le P3S indéf.P livre Il a de bons livres.

Ensuite, le suffixe *-le* causatif, comme tous les autres suffixes de dérivation causative, ajoute un sujet qui réorganise de façon relativement simple les fonctions des arguments du prédicat non dérivé. Ainsi, l'insertion d'un nouveau sujet implique que l'ancien sujet devienne un objet, les verbes intransitifs deviennent transitifs et les transitifs présentent une structure ditransitive.

552 a. Jubale naa ñi doon xuloo. (Fal) réconcilier P1S 3P PASSÉ se.disputer J'ai réconcilié ceux qui se disputaient. b. ba ñu ko tooñee, xuloole na ko (Church) temp. N3P 3S faire.du.tort-ANT se.disputer-le P3S 3S lorsqu'on lui a fait du tort, il l'a aidé dans la dispute 553 a. Tabax naa këram. construire P1S maison-poss3S Je construis sa maison. b. Tabaxle naa ko këram. (Church) construire-le P1S 3S maison-poss1S Je l'ai aidé à construire sa maison.

Par contre, les transformations des constructions qui nous intéressent ici sont plus complexes que la simple insertion d'un causateur. L'interprétation de ces modifications est, semble-t-il, à rechercher du côté de la valeur de possession véhiculée par cette dérivation. Cette valeur est présente dans toutes les propositions à verbes non accusatifs dérivés par *-le*.

554 a. Tàgg yi nuroowuñu. (Fal) nid déf.P se.ressembler-Nég3P Les nids ne se ressemblent pas. b. mbootaay gi yépp a nuroole woon mbubb. (Fal)

⁶⁷ cf. chapitre 4, A – 4.5.

association déf. tous ESuj se.ressembler-le PASSÉ boubou tous ceux de l'association avaient des boubous qui se ressemblaient.

Donc, le mécanisme de dérivation est en apparence identique (augmentation de la valence par l'insertion d'un argument sujet dans les deux constructions), mais dans la dérivation causative, l'argument ajouté est la personne qui aide à la réalisation de l'action, tandis que dans la dérivation possessive en *-le*, l'argument ajouté est le possesseur de l'objet qui a les caractéristiques décrites par le prédicat. Ainsi, l'idée de causation n'est pas décelable dans ces constructions, ce n'est pas l'homme qui fait que les livres sont bons, il en est simplement le possesseur. Le sémantisme lié à ces constructions ne peut être corrélé aux constructions causatives, même en supposant que la forme *-le* est une forme composée du marqueur causatif spécifique aux verbes d'état *-al* et d'un suffixe *-e*. Cependant, l'hypothèse d'un amalgame de différents suffixes pour les constructions qui nous occupent permet d'expliquer les changements de valence opérés sur ces verbes de qualité. Reste à trouver les formes qui composent ce suffixe et voir si l'hypothèse de décomposition est synchroniquement pertinente ou a seulement le statut d'explication diachronique.

Les modifications que nous venons de décrire ne peuvent être à première vue rattachées à aucune voix connue. Cependant, certaines voix ou combinaisons de voix sont signalées avec des utilisations qui présentent différents points communs avec les modifications dégagées pour la dérivation possessive. Un rapprochement avec les constructions dites à possession externe peut également être effectué. Ces constructions peuvent, selon la stratégie adoptée par la langue, faire intervenir ou non la voix applicative. Dans la section suivante, nous allons présenter ces différentes constructions et montrer à chaque fois les points communs et les différences entre ces constructions et la dérivation en *-le* du wolof.

A – Les constructions à possession externe (CPE)

La définition utilisée pour caractériser ces constructions est celle proposée par Payne et Barshi (1999), qui permet d'inclure dans ces constructions les constructions à 'possessor raising', dont font partie les constructions à 'datif possessif' des langues romanes.

“...external possession (EP) to be constructions in which a semantic possessor-possessum relation is expressed by coding the possessor (PR) as a core grammatical relation of the verb and in a constituent separate from that which contains the possessum (PM).”(Payne et Barshi, 1999 : 3)

Ces constructions ont donc comme point commun de dissocier dans des constituants différents le possesseur du possédé. Cette caractéristique est respectée en wolof puisque le possesseur est représenté par le constituant sujet et le possédé par le constituant objet. En ce qui concerne les prédicats affectés par ces constructions, on peut également noter que tous les prédicats peuvent, selon les langues, entrer dans ces constructions, mais que les prédicats privilégiés sont les verbes intransitifs, et, parmi les intransitifs, les verbes non accusatifs. Un autre point important relevé dans cette typologie dressée par Payne et Barshi (1999) concerne la structure argumentale non attendue de ces constructions. Les différentes stratégies mises en œuvre dans les différentes langues qui présentent ces

constructions ont comme point commun, si l'on met de côté trois types de constructions à possession externe (incorporation, possédé en position de chômeur et utilisation de dérivation applicative), un argument en plus de ce que le prédicat devrait régir : les prédicats intransitifs prennent deux arguments et les transitifs en régissent trois. Autrement dit, ces constructions présentent la même structure valencielle que les propositions dérivées en *-le* du wolof. Nous reviendrons sur le problème des constructions à possession externe obtenues par dérivation applicative. Nous allons tout d'abord présenter brièvement une à une les différentes stratégies utilisées. Pour de plus amples détails sur chacune de ces stratégies et les constructions à possession externe en général, nous renvoyons à Payne et Barshi eds. (1999) *External Possession*, ouvrage qui sert de principale référence à cette section.

A – 1. Les différentes stratégies

D'un point de vue typologique on relève quatre stratégies utilisées dans les langues pour les constructions à possession externe.

- l'incorporation
- le 'possessor raising' comprenant les constructions à 'datif possessif'
- la dérivation applicative
- les constructions à possession externe (CPE) sans stratégie morphologique incluant les 'double unaccusative'

A – 1.1. L'incorporation

Le principe de l'incorporation pour les constructions à possession externe en guaraní pose le possesseur comme argument nucléaire sujet, tandis que le possédé est incorporé au verbe.

- guaraní du Paraguay (Velázquez-Castillo, 1999 : 78)

555 *Che akã-jere 1INACT head-turn To me turns head = I'm dizzy* 556
Hetymã-po'i 3INACT=leg-thin S/he had the legs thin (=thin legs)

En mohawk, le possesseur peut être codé par un clitique objet sur le verbe si le possédé est incorporé dans un verbe statif intransitif.

- mohawk (Baker, 1999 : 294)

557 *Ro-[a]nitskwara-tsher-a-hnír-u.*

(NEUT:SG:SUBJ)/MASC:SG:OBJ-chair-NOM-Ø-be.hard-STAT His chair is hard.

L'incorporation n'est pas restreinte aux verbes intransitifs, elle permet de construire des propositions qui dans d'autres langues entrent dans ce que l'on définit par ailleurs comme 'possessor raising' ou qui dans ce type d'événement font intervenir la voix moyenne.

- guaraní du Paraguay (Velázquez-Castillo, 1999 : 78)

558 *A-je-po-héi. 1ACT-REFL-hand-wash I washed me the hands (=my hands).*

A – 1.2. 'possessor raising' et 'datif possessif'

La notion de possession externe ou de 'possessor raising' a d'abord été utilisée pour caractériser les constructions également nommées 'à datif possessif' des langues romanes. Ces différentes dénominations peuvent avoir selon les auteurs des implications différentes. Ainsi, la notion de 'possessor raising' est limitée, pour certains, à des constructions où le possesseur est obligatoirement un élément déplacé dans une position syntaxique plus haute que celle dans laquelle se trouvait le syntagme génitif. Cette définition ne permet pas d'intégrer dans ces constructions les propositions du type 559, puisque l'élément déplacé (le possesseur) entre dans une fonction syntaxique moins haute (datif vs. objet).

- espagnol (Velázquez-Castillo, 1999 : 77)

559 *Me da vueltas la cabeza. To me turns the head = I'm dizzy.*

La définition proposée par Payne et Barshi n'implique pas cette restriction de déplacement dans une position plus haute. Ainsi, dans ce cadre, on peut dire que, selon les langues romanes, l'utilisation des constructions à 'datif possessif' est plus ou moins étendue. Le français standard les réserve aux possessions inaliénables, mais le roumain a une extension plus large.

- (Timoc-Bardy, 1996 : 242)
 - Il vous coupe les cheveux.
 - Les mains lui tremblent.

- roumain (Timoc-Bardy, 1996 : 242)

560 a. *Îmi iau caiya-l (je) me prends cahier-le. Je prends mon cahier. b. Îi pleac trenu-l (il) lui part train-le Son train part. c. proiecte-le îmi sunt curajoase. les projets me sont courageux Mes projets sont courageux.*

La fonction de ces constructions, en roumain, est décrite comme marquant une possession implicite. Le datif "suppose et révèle un fait antérieur au fait du discours : l'objet possédé est considéré comme ayant une relation inhérente avec le possesseur." Timoc-Bardy (1996 : 244).

Si le sujet et l'objet possesseur (le plus souvent d'une partie du corps) sont co-référents, alors l'action est essentiellement réflexive. Le sujet et le possesseur ne sont pas dissociés d'un point de vue sémantique et référentiel.

- Il s'examine le visage.
- Il s'observe les mains.

Nous avons vu dans le chapitre 3 que ces constructions ne sont pas possibles en wolof. Les verbes dérivés en *-u* doivent forcément avoir en position sujet le patient de l'action : la partie du corps. Le possesseur est forcément mis en position structurelle de topique et

n'entre pas dans la structure argumentale du prédicat.

561 a. Góor gii, loxoom dammu na. homme dém. bras-poss3S casser-u P3S Cet homme s'est cassé le bras. (litt : Cet homme, son bras s'est cassé) b. Góor gii damm na loxoom. homme dém. casser P3S bras-poss3S Cet homme a cassé son bras. c. Loxoom la damm góor gii. bras-poss3S EC3S casser homme dém. C'est son bras que cet homme a cassé.

Ces propositions moyennes ont une fonction particulière liée au fait qu'ici le patient peut soit référer au participant humain, soit à la partie du corps affectée. Ces cas sont différents d'autres propositions moyennes qui utilisent selon les langues une stratégie différente. Les fonctions réfléchies indirectes font parfois intervenir des constructions à 'datif possessif' qui dans ce cadre sont parfois décrites comme des structures applicatives (Croft, 1994)). Dans ce cas, comme nous avons pu voir dans le chapitre 3, ces fonctions indirectes sont rendues en wolof par une dérivation applicative et l'utilisation du pronom réfléchi.

562 Tabaxal na boppam kër. construire-al P3S REFL. maison Il s'est construit une maison.

La différence entre les propositions avec *damm* 'casser' et celles avec *tabax* 'construire' relève de ce que nous avons défini, dans le chapitre 3, comme des constructions moyennes indirectes pour les premières et des constructions réfléchies indirectes pour les deuxièmes, c'est-à-dire des actions impliquant une co-référence entre le sujet et le bénéficiaire. Les différentes stratégies mises en œuvre relèvent d'une co-référence plus évidente vs. moins évidente.

A – 1.3. CPE et voix applicative

L'utilisation d'une dérivation applicative pour les constructions à possession externe est assez commune. Dans ces constructions, la dérivation applicative peut fonctionner avec ou sans indication interne de la possession (563 vs. 564b.). On peut remarquer que la langue mohawk a également été citée pour les constructions à possession externe par incorporation. Une même langue peut, en effet, utiliser plusieurs stratégies.

- mohawk (Baker, 1999 : 293)

563 Wa-hi-'sere-ht-óhare-'s-e'
FACT-1SG:SUBJ/MASC:SG:OBJ-car-NOM-wash-BEN-PUNC I washed his car
(better : I washed the car for him)

- oluta popoluca (Zavala, 1999 : 340)

564 a. ø=?o:k-u=k tan=majaw B3(ABS)=die-CMPL=ANIM A1(POSS)=wife My wife died. b. ta=küj-?o:k-ü-w=ak tan=majaw B1(ABS)=APPL2-die-INV-CMPL=ANIM A1(POSS)=wife My wife died on me (or I got affected by the fact that my wife died)

En oluta popoluca, on peut voir, dans la contrepartie applicative (564b.), que le possesseur est exprimé deux fois dans la proposition : par le clitique de 1^{ère} personne ABS. *ta=* identifié comme le possesseur externe et par le marqueur de possession *tan=* préfixé sur le nominal possédé. Il semble que le double marquage de la possession alloue

un caractère patient au possesseur (*got affected*). Le même procédé peut être appliqué sur des verbes transitifs dans cette langue. Ces constructions sur les verbes transitifs sont possibles en wolof (565). Elles ont été décrites dans le chapitre 5, où, comme dans la langue oluta popluca, après l'ajout du bénéficiaire la marque de possession sur l'objet doit également être présente. En l'absence de marqueur de possession sur l'objet possédé, l'interprétation est forcément différente.

565 a. Mamadou, seetal na ma sama jabar. mamadou chercher-al P3S 1S poss1S épouse Mamadou a cherché ma femme pour moi. b. Mamadou, seetal na ma jabar. mamadou chercher-al P3S 1S épouse Mamadou m'a cherché une épouse.

Cependant la dérivation applicative sur des bases intransitives avec un thème et une localisation possédée n'est pas attestée en wolof, alors qu'elle est possible en oluta popluca (566).

- oluta popluca (Zavala, 1999 : 340)

566 a. \emptyset =?it-u-k xi:mu tan=tük-mü B3(ABS)=exist-CMPL=ANIM Simon A1(POSS)=house-LOC Simon was in my house. b. ta=?it-a ? x-ü-w=ak xi:mu tan=tük-mü B1(ABS)=exist-APPL1-INV-CMPL=ANIM Simon A1(POSS)=house-LOC Simon was in my house.

A – 1.4. Les CPE sans stratégie morphologique et les 'double unaccusative'

Dans certaines langues, des verbes intransitifs présentent, sans morphologie additionnelle, une structure bivalente. En ilkeekonyokie (dialecte maasaï), les constructions à possession externe ne sont pas restreintes aux verbes non accusatifs. Des verbes intransitifs incluant les non ergatifs, les verbes dérivés moyens, antipassifs, et même des transitifs peuvent entrer dans des constructions avec une augmentation de la valence sans aucune modification morphologique, à la condition que le sujet soit une entité possédée par l'objet qui correspond à l'argument ajouté.

- maasaï, dialecte ilkeekonyokie (Payne et Barshi, 1999 : 4)

567 áa-yshú en-titó. 3>1-be.alive FEM.SG-girl.NOM My girl is alive (with presumably positive effect on me). 568 k-áa-ból Ol-páyyán En-kÜ#tÜ#k. DSCN-3>1-open MASC.SG-man.NOM FEM.SG-mouth.ACC The man will open my mouth. (litt. The man will open me the mouth.)

En nyulnyulan, langue aborigène d'Australie, aucune restriction sur les verbes n'est relevée pour ces constructions. Les lexèmes *juyu* et *marru* entrent dans des syntagmes distincts, l'absence de marque indique qu'ils sont tous deux à l'absolutif, cependant l'accord *mi-* préfixé sur le verbe indique que *juyu* est co-référent avec le sujet du prédicat.

- nyulnyulan (McGregor, 1999 : 429)

569 ngaji juyu marru nyily mi-nyjun ? INTER you head headache 2MIN:NOM-say Do you have a headache ? (more litt : Do you ache head ?)

Dans ces deux langues, à la différence du wolof, il n'y a pas de restrictions sur des classes verbales. De ce point de vue, les propositions dérivées en *-le* du wolof sont plus proches des constructions à possession externe des langues chinoises ; du fait des

restrictions qu'elles mettent en jeu, ces constructions sont également nommées 'double unaccusative'.

- taiwanais min sud (Chapell, 1999 : 204)

570 *I pái tio%h tò-kha. 3SG lame RES left-leg He has gone lame in the left leg.*

- cantonais yue (Chapell, 1999 : 207)

571 *Kui sei joh taai taai. 3SG die PERF wife He was bereaved of his wife. (litt. He died wife.)*

Dans ce groupe de langues, en plus de la restriction verbale, ces constructions sont également restreintes par la nature des entités possédées. Le référent du possédé est soit une partie du corps, soit un terme de parenté. Cette restriction n'est pas active en wolof. Nous avons vu dans les différents exemples que le possédé peut être une entité inanimée de possession aliénable (livre, voiture...) ou une entité animée qui n'a pas nécessairement une relation de parenté avec le possesseur (572).

572 *Deele nañu jur gu bare ca ägg ba. ê.mort-le P3P bétail conn. ê.nombreux loc. pluie.de.saison.sèche déf. Ils ont beaucoup de bétail qui est mort dans la pluie de saison sèche.*

A – 2. Conclusion

De ces différents éléments, il ressort que la dérivation possessive *-le* est très proche des constructions à possession externe. Sur le plan de la définition de ces constructions, les propositions en *-le* remplissent toutes les conditions : le possesseur et le possédé entrent dans des positions syntaxiques différentes. Sur le plan de la forme, comme dans de nombreuses stratégies utilisées, la structure argumentale particulière de la proposition tend à interpréter, en l'absence de toute marque explicite, une relation de possession entre ces deux arguments. Sur le plan de la stratégie adoptée, le wolof serait à rapprocher des langues qui utilisent une marque de voix, cependant ce qui se passe dans cette langue n'entre pas de manière évidente dans le cadre d'une construction applicative. Dans les langues qui utilisent cette stratégie, l'argument ajouté est un bénéficiaire qui, dans ces constructions, s'interprète comme possesseur. En mohawk (563), ce nouvel argument occupe une fonction syntaxique d'objet, ce qui correspond à une construction applicative tout à fait prototypique. Seul le oluta popoluca (564) semble montrer une construction applicative non canonique puisque l'argument bénéficiaire/possesseur est en position sujet. En wolof, la dérivation applicative qui introduit un argument bénéficiaire s'effectue à l'aide du suffixe *-a/*. Or, la forme actuelle de dérivation des CPE du wolof ne correspond pas à la marque de dérivation applicative. On peut toutefois supposer une ancienne double dérivation et poser une hypothèse diachronique d'un cumul de voix *-a/-e*. Dans cette hypothèse de cumul, la forme *-a/* correspondrait à la dérivation applicative actuelle, et la forme *-e* pourrait, d'un point de vue synchronique, s'apparenter au morphème de dérivation antipassive et au morphème de réciprocité, ce qui revient à postuler un ancien dérivatif **-e* qui aurait eu une valeur générale d'intransitivité. Cette hypothèse diachronique permettant d'expliquer la forme de dérivation actuelle semble se renforcer si l'on observe le sémantisme de certaines utilisations non canoniques de la voix

passive en japonais et le cumul de la dérivation applicative et de la dérivation passive dans certaines langues, notamment bantoues.

B – Passif d'adversité et cumul applicatif-passif

La dérivation passive intervient dans deux cas différents pour lesquels une relation de possession peut être décelée dans des contextes particuliers. En plus de ce lien avec les propositions dérivées par *-le*, ces utilisations de la voix passive impliquent également une structure argumentale remarquable.

B – 1. Le passif d'adversité

En japonais, la dérivation passive s'effectue à l'aide du suffixe *-(r)are*. En plus de ces emplois traditionnels, ce morphème peut également s'appliquer sur des bases intransitives. Dans ce cas, comme en wolof, il s'agit de verbes non accusatifs. Ces constructions sont parfois décrites comme des passives d'adversité et sont, selon les auteurs, différenciées de l'emploi canonique du passif. Dans ces constructions, l'ancien sujet prend la fonction grammaticale de datif, et un nouvel argument est inséré en position sujet. Ce nouveau sujet, à la différence du wolof, n'est pas toujours le possesseur de l'argument datif (575b. et 576).

- japonais (propositions a. Nishio (CP) et propositions b. Martin (1959 : 400-401))

573 a. *X-ga watasi-no hon-o tor-ta. X-NOM moi-GÉN livre-ACC prendre-PASSÉ X a pris mon livre.* b. *Watakushi-wa hón-o tor-are-máshi-ta. moi-TOP livre-ACC. prendre-PASS-POLI-PASSÉ I had my book taken.* 574 a. *Kyonen torani-no musume-san otosan-ga sin-ta. année.dernière voisin-GÉN fille-POLI père-NOM ê.mort-PASSÉ L'année dernière, le père de la voisine est mort.* b. *Torani-no musume-san kyonen otosan-ni shin-are-máshi-ta. voisin-GÉN fille-POLI année.dernière père-DAT ê.mort-PASS-POLI-PASSÉ The girl next the door had her father die (suffered the death of her father) last year.*

- japonais (Gunji, 1987 : 63, 64)

575 a. *Susan-ga saibansyo-ni muzai-wo iiwastas-are-ta. susan-NOM court-DAT not.guilty-ACC sentence-PASS-PAST Susan was acquitted by the court.* b. *Tomio-wa Susan-ni keimusyo-ni ik-are-zunisun-da. tomio-TOP susan-DAT jail-to go-PASS-do.without-PAST Tomio was not adversely affected by Susan's going to jail.* 576 *Susan-wa Naomi-ni nak-are-ta. susan-TOP noami-DAT cry-PASS-PAST Susan was adversely affected by Naomi's crying.*

Comme dans certaines CPE, l'argument sujet est affecté par le procès dénoté par le prédicat (cf. (564b.) de l'oluta popoluca). Ce procès dans le passif d'adversité, comme dans la dérivation possessive du wolof, est à rattacher au second argument. Autrement dit, en (576), ce n'est pas le sujet *Susan* qui pleure, elle est seulement affectée par l'action de Naomi qui est sur le plan référentiel le véritable pleureur. Ainsi, même si la modification due au morphème du passif est en partie respectée (ancien sujet en position de datif), l'insertion d'un nouveau sujet ne peut pas s'expliquer comme promotion d'un autre

argument du verbe, et au moins dans certain cas son insertion se justifie par une relation de type possessif avec l'ancien sujet.

B – 2. La double dérivation applicative-passive

Le second point abordé concerne des constructions qui mettent en jeu une double dérivation applicative-passive. Dans l'exemple 577 du tswana, on voit que sans marqueur explicite le sujet *boramoshwe* et l'oblique *mesima* entretiennent une relation possesseur/possédé.

- tswana (Creissels, CP)

577 (*ba ne ba shebasheba jaaka*) boramoshwe ba timeletswe ke mesima. 2mangouste SC2 s'égarer.APPL.PASF.TAM par 4trou (Ils regardent de tous les côtés comme) des mangoustes ayant perdu leurs trous.

Les transformations de la construction du verbe liées à cette double dérivation, lorsqu'elles s'appliquent sur des bases intransitives, peuvent être décrites de la façon suivante : la construction de cette proposition débute par une dérivation applicative qui augmente la valence du prédicat(578a. □ 578b.).

SN(1) V □ SN(1) V-appl. SN(2),

578 a. Mesima e timetse. 4trou SC4 disparaître.TAM Les trous ont disparu. b. Mesima e timeletse boramoshwe. 4trou SC4 disparaître.APPL.TAM 2mangouste Les mangoustes ont perdu leurs trous. litt. Les trous ont disparu au détriment des mangoustes

Ensuite, l'application de la dérivation passive réorganise les arguments, faisant passer en position de sujet l'objet dont la présence a été validées par l'applicatif (b. □ c.).

SN(1) V-appl. SN(2) □ SN(2) V-appl.-passif. OBL(1)

b. Mesima e timeletse boramoshwe. 4trou SC4 disparaître.APPL.TAM 2mangouste Les mangoustes ont perdu leurs trous. litt. Les trous ont disparu au détriment des mangoustes c. (*ba ne ba shebasheba jaaka*) boramoshwe ba timeletswe ke mesima. 2mangouste SC2 s'égarer.APPL.PASF.TAM par 4trou Ils regardent de tous les côtés comme des mangoustes ayant perdu leurs trous.

Bien que dans cet exemple (578b.), le rapport de possession soit identique à celui que l'on retrouve dans les constructions en *-le* du wolof, cette valeur n'est pas liée intrinsèquement aux constructions, elle semble plus un effet de sens dû à la situation et au sémantisme verbal.

- tswana (Creissels, CP)

579 Batho ba shelwa ke mantlo. 2personne SC2 brûler.APPL.PSF par 6maison Les gens ont leurs maisons qui brûlent.

Il est intéressant de noter qu'en peul, langue appartenant à la branche Nord du groupe ouest-atlantique comme le wolof⁶⁸, le cumul applicatif-passif est attesté, mais nous ignorons si une interprétation possessive est possible ou non.

⁶⁸ cf. figure 1.

580 a. o addanii kam ndiyam. (Sylla) i.s.3S apporter.appl. 1S eau Il m'a apporté de l'eau. b. mi addanaama ndiyam. (Sylla) i.s.1S apporter.appl.passif eau On m'a apporté de l'eau (litt. je suis apporté de l'eau).

De ces différentes constructions on peut retenir que, comme dans les constructions possessives du wolof, la double dérivation permet au sujet de n'être ni l'agent qui réalise l'action décrite, ni le patient de l'action dénotée, mais un participant que l'on peut caractériser comme un bénéficiaire/détrimentaire, là où dans la proposition wolof le sujet est un possesseur. Cependant, on peut relever que, même si certaines propositions à double dérivation permettent dans certaines de ces langues une interprétation de possession entre le sujet et l'objet, cette relation, qui est systématique dans les propositions du wolof, n'est qu'un effet de sens possible dans la double dérivation applicative-passive ou dans le passif d'adversité du japonais.

C – Une tentative d'explication

Les affinités entre les constructions en *-le* et les différentes constructions que nous venons de présenter, appuient l'hypothèse selon laquelle ce suffixe *-le* serait le résultat figé d'une ancienne double dérivation proche du cumul applicatif-passif. Le sémantisme particulier de possession des propositions en *-le* du wolof se retrouve dans le cumul applicatif-passif d'autres langues, il est seulement plus restreint, ce qui conforte l'idée d'un processus diachronique de figement d'une construction autrefois productive.

Ainsi, nous suggérons le scénario suivant. À une certaine étape de son histoire, le wolof aurait eu la possibilité de combiner le suffixe applicatif *-al* avec un suffixe **-e* ayant une valeur passive (ou peut-être une valeur plus large d'intransitivation) pour former une construction semblable à celle décrite ci-dessus sur l'exemple du tswana. Ensuite, la perte de productivité du suffixe **-e* aurait eu pour effet la réanalyse de *-(a)l-e* comme un seul morphème autorisant des propositions où le sujet est le possesseur d'un objet qui subit ou présente un état particulier dénoté par le verbe de la proposition. Dans cette construction, le terme désignant l'objet possédé aurait perdu les caractéristiques qui l'identifiaient comme oblique au stade où **-e* était encore isolable comme morphème de passif.

Afin d'expliquer cette dernière étape, on peut émettre l'hypothèse que la perte du caractère oblique de l'objet possédé ait été favorisée par une contamination de cette construction par la construction du verbe transitif *am* 'avoir'.

581 Su ma amoon màrto ak pont, daajaat siis bi. (Fal) hyp. N1S avopir-PASSÉ marteau avec clou clouer-it. chaise déf. Si j'avais eu un marteau et des clous, j'aurais réparé la chaise.

En dépit de la non existence des constructions applicatives, à l'heure actuelle, sur les verbes non accusatifs et de la forme transitive de cette construction, nous pensons donc que la double dérivation fournit une hypothèse diachronique plausible, bien que l'argumentation reste très spéculative, pour les constructions en *-le* du wolof.

Payne et Barshi notent qu'une analyse causative des CPE peut également être proposée au niveau sémantique, mais qu'aucune langue ne permet d'identifier de marqueur causatif dans les constructions à possession externe dérivées. L'analyse des données du wolof paraît alors intéressante. Comme nous l'avons précisé dans le cadre de

l'analyse de la forme *-al*, la dérivation causative fonctionne uniquement avec les verbes intransitifs, la dérivation applicative avec les transitifs. Bien que diachroniquement ces dérivations montrent des formes différentes, l'analogie des formes synchroniques pour ces deux voix ne semble pas innocente si l'on observe l'étendue de ce syncrétisme d'un point de vue typologique. Nous ne reviendrons pas sur ce phénomène développé dans le chapitre 6 puisque, pour étayer cette hypothèse en wolof, nous n'avons malheureusement pour le moment que notre intuition.

L'identification de la forme *-e* pose plus de problèmes puisque synchroniquement la dérivation passive en wolof n'existe pas. Cependant, plusieurs points nous permettent de penser que le *-e* de *-le* est le vestige d'une ancienne forme de dérivation intransitivante qui a pu, en plus d'autres fonctions, avoir une fonction passive. D'une part, Pozniakov nous a signalé qu'une forme *-e* pour la dérivation passive est attestée en buy, langue identifiée comme la plus proche du wolof dans la branche Nord du groupe ouest-atlantique⁶⁹. D'autre part, il existe en wolof, d'un point de vue synchronique, une forme *-e* qui permet une dérivation antipassive restreinte sémantiquement (chapitre 8) et une dérivation réciproque (chapitre 7). Ces fonctions se rattachent souvent à une dérivation moyenne (cf. chapitre 3), or il est fréquent que des formes originellement moyennes acquièrent des fonctions de type passif⁷⁰. Nous reviendrons plus amplement sur cette hypothèse diachronique d'un suffixe *-e* moyen dans le chapitre suivant.

Notons, pour finir, que cette hypothèse permet de mieux comprendre les particularités de deux verbes dérivés en *-le*. En effet, cette forme montre au moins avec deux verbes des modifications différentes de celles déjà décrites. Le premier *neex* 'plaire' est un verbe ambivalent, c'est-à-dire que sans dérivation particulière il peut avoir une structure intransitive ou une structure transitive. Dans les deux cas, le sujet réfère à une entité dont on décrit un état.

582 a. Sa mas bi neex na ma. (Fal) poss2S projet déf. plaire P3s 1S Ton projet me plaît. b. Rawante bi neex na. (Fal) course déf. ê.plaisant P3S La course est intéressante. c. Jaaykat bi neexle na tey, vendeur déf. ê.plaisant-le P3S aujourd'hui jënd nañu ñiir yi mu ame woon yépp. (Fal) acheter P3P talisman déf.P N3S posséder PASSÉ tous Le marchand a fait une bonne affaire, on a acheté tous les talismans qu'il avait.

Le second est un verbe que l'on ne trouve que sous des formes dérivées, mais pour lequel on peut poser une ancienne base *jaax* 'être embarrassé'. Les formes attestées actuellement sont *jaaxal* 'étonner, embarrasser, inquiéter quelqu'un' et *jaaxle* 'être dans une situation embarrassante'. La forme *jaaxal* peut, sur la base du chapitre 4, être découpée en *jaax* verbe intransitif d'état, le morphème *-al* correspond dans ce cas à la dérivation causative⁷¹.

583 a. Moom kay, jaaxal na ma ! (Fal) 3S vraiment étonner P3S 1S Lui vraiment, il

⁶⁹ cf. figure 1.

⁷⁰ cf. Les formes 'pronominales' du verbe russe ou espagnol qui cumulent toutes ces fonctions.

⁷¹ cf. chapitre 4, A – 4.2.

m'étonne ! b. Jaaxle naa, xawma fu may jële dund. (Fal) ê.embrassé-le P1S ne.pas.savoir-1S loc. N1S-inacc. prendre-e nourriture Je suis dans une situation embarrassante, je ne sais où prendre de la nourriture.

Comme on peut le voir, les formes dérivées par *-le* n'ont pas de structure transitive. Pour *neexle* cette affirmation est plus difficile à soutenir, puisque nous n'avons qu'une seule occurrence de cette forme dans notre corpus. En revanche, pour *jaaxle* nous avons trouvé une fréquence d'utilisation de cette forme assez remarquable et toutes présentent une structure intransitive. Dans certains cas, comme pour le verbe *jaaxle* qui présente de façon systématique une absence de l'objet possédé, certaines propositions, trouvées chez Church et attestées par nos informateurs, ont une structure argumentale intransitive, l'argument omis correspond à l'objet possédé.

584 Ana seen mângo ? (Church) où poss2p mangue Où sont vos mangues ? Man, lekk naa sama bos, waaye Musaa dafa bonle. (Church) 1S manger P1S poss1S réd.poss^e. mais moussa EVerb3S ê.mauvais-le Moi, j'ai mangé la mienne, mais celle de Moussa était mauvaise. 585 Dama rafetle, moom dafa ñaawle. (Church) EVerb1S ê.beau-le 3S EVerb3S ê.laid-le J'en ai un joli, lui il en a un laid. 586 Am na alal ba doyle. (Church) avoir P3S fortune ab. ê.suffisant-le Il a suffisamment de biens. (litt. Il a des biens jusqu'à lui être suffisant) 587 Dafa tawtele (Church) EVerb3S ê.mouillé.par.la.pluie-te Il a des objets mouillés par la pluie.

L'absence, dans certains cas, de l'objet possédé dans la proposition peut sans doute s'expliquer par le contexte. Dans l'exemple 584, la question porte sur l'objet possédé. Ainsi, dans la réponse, il n'a pas besoin d'être repris. Cette possibilité d'absence de l'objet possédé doit donc certainement pouvoir trouver des explications sur la fonction discursive de ces constructions. Cependant, la faible fréquence, dans les textes, de verbes dérivés par ce *-le* possessif ne permet pas, pour le wolof, de donner le cadre d'utilisation de cette dérivation. Cependant, si l'on s'appuie sur les descriptions faites pour d'autres langues dans le cadre des constructions à possession externe, ces structures et cette faible fréquence peuvent sans doute être éclairées.

Sur cette caractéristique, on peut alors poser l'hypothèse que la possession est connue ou supposée évidente par le locuteur puisque ces constructions sont utilisées pour adopter le point de vue du possesseur. De ce fait, la présence de l'objet possédé n'est pas toujours nécessaire. En résumé, nous proposons que la dérivation actuelle en *-le* permet de construire des propositions à identifier comme des constructions à possession externe qui proviennent d'une ancienne double dérivation applicative-'passive' devenue opaque et qui, de toutes les possibilités d'interprétation qu'ont généralement de telles constructions, n'aurait retenue que l'interprétation possessive.

D – Questions en suspens

Nous ne pouvons pas terminer ce chapitre sans signaler quelques observations qu'il semble difficile d'intégrer à l'explication suggérée dans la section précédente.

Nous avons trouvé dans notre corpus des exemples où la dérivation *-le* apparaît sans que l'on puisse pour autant trouver dans la proposition l'objet possédé. Ainsi, d'après

l'analyse effectuée précédemment, la structure argumentale de ces exemples est difficile à expliquer. Dans ces constructions, les deux arguments sujet *yaa* et objet *ko* sont tous deux les possesseurs d'objets identiques qui sont comparés dans cette construction.

588 *Yaa ko gëna tuutile. ESuj2S 3S ê.plus-d.v. ê.petit-le La tienne est plus petite que la sienne.*

Diouf et Yaguello (1991 : 197-198) proposent des exercices faisant intervenir la dérivation en *-le* dans des constructions comparatives/superlatives formées à l'aide de *gën* 'être plus V que'. Cependant, cette structure valencielle 'étrange' nous paraît plus à attribuer aux constructions en *gën* qu'à la dérivation possessive. En effet, dans l'exemple ci-dessous, les deux arguments *gaas bee* et *këriñ li* ne peuvent être attribués à *yomb*, leur présence semble liée au comparatif *gën*. Dans ce cas, la construction en *gëna V* semble avoir les caractéristiques d'une fusion des prédicats.

589 *Gaas bee gën a yomb këriñ li, gën koo set. (Fal) gaz déf.-ESuj ê.plus d.v. ê.bon.marché charbon déf. ê.plus 3S-d.v. ê.propre Le gaz est moins cher et plus propre que le charbon.*

Cependant, on trouve également des propositions en *gën* où la présence d'un argument objet semble plus difficilement explicable (590).

590 Buur daldi ree ba ree ya gën **koo** neex, (Contes)

roi aspect rire ab. rire déf.P. ê.plus 3S-d.v. ê.plaisant

le roi rit, jusqu'à ce que les rires soient plus agréables.

Il semble ainsi que, quel que soit le sémantisme comparatif/superlatif dénoté par la proposition, la présence de deux arguments soit obligatoire. On retrouve d'ailleurs dans ces constructions l'emploi de la deuxième personne comme pronom 'générique' souvent utilisée dans les contes sous la forme *nga xam*. Cette utilisation de la forme *nga* doit cependant être vérifiée puisque nous savons que les contes qui constituent notre corpus ont été recueillis par des étudiants de Dakar, mais que la situation d'énonciation n'est pas connue. Il se peut que le seul auditoire ait été l'étudiant ce qui expliquerait le *nga*.

591 *Baayam nag bariwoon na ay doom ba nga xam ni ëppoon nañu ñaar-fukk ak nàngam. Son père avait de nombreux enfants, tu sais qu'ils étaient plus de 20.*

592 Ku la gën a set ruuj, (Fal) rel. 2S ê.plus d.v. ê.propre défrichement moo lay gën a rafet gàncax. ESuj3S 2S-inacc. ê.plus d.v. ê.beau verdure Plus propre est le défrichement, plus belle est la verdure. (≈litt. Celui qui te surpasse dans la propreté du défrichement, c'est celui qui te surpasse dépasse dans la beauté de la verdure).

Cette dernière proposition est encore plus complexe que les autres puisque ici, selon toute apparence, autour de *gën a set* on trouve trois arguments *ku - la - ruuj*, de même que *gën a rafet* semble régir les arguments *moo - la - gàncax*.

Le problème de la dérivation possessive par rapport à ces constructions est que, lorsque la comparaison suppose une possession, la valence que l'on trouve dans ces constructions ne serait pas problématique si le verbe de qualité était dérivé, ce qui expliquerait la rection supplémentaire par le groupe verbal *gëna V* de l'objet possédé. Cependant, la dérivation *-le* apparaît uniquement lorsque l'argument possédé disparaît (593b. et 594b.).

593 a. Ñoo ma gëna yaru doom. (Diouf) ESuj3P 1S ê.plus-d.v. ê.poli fils Leur fils est plus poli que le mien. b. Ñoo ma gëna yarule (Diouf) ESuj3P 1S ê.plus-d.v. ê.poli-le Le leur est plus poli que le mien. 594 a. Moo la gëna sore dëkk (Diouf) ESuj3S 2S ê.plus-d.v. ê.éloigné village Son village est plus éloigné que le tien. b. Moo la gëna sorele. (Diouf) ESuj3S 2S ê.plus-d.v. ê.éloigné-le Le sien est plus éloigné que le tien.

La seule hypothèse que nous pouvons poser pour expliquer ces constructions est que les constructions en *gën* avec fusion des prédicats constituent un contexte favorable aux CPE sans marquage morphologique (cf. A – 1.4.), mais qu'en l'absence de l'objet possédé la désambiguïsation nécessite la présence du marqueur possessif *-le*.

595 a. Ñoo la gëna rafet woto. (Diouf) ESuj1P 2S ê.plus-d.v. ê.beau voiture Nous avons une voiture plus belle que la tienne. b. Ñoo la gëna rafetle (Diouf) ESuj1P 2S ê.plus-d.v. ê.beau-le La nôtre est plus belle que la tienne. c. Ñoo la gëna rafet. ESuj1P 2S ê.plus-d.v. ê.beau Nous sommes plus beaux que toi.

La même explication peut être donnée pour le verbe transitif *ëpp* 'dépasser les mesures, les limites, être trop grand pour'.

596 Mbubb mi dafa ma ëpp. (Fal) boubou déf. EVerb3S 1S ê.trop.grand Le boubou est trop grand pour moi.

Ce prédicat peut avoir une structure ditransitive sans dérivation, mais dans ce cas il sert de comparatif.

597 Yaa ma ëpp ay lam. (Diouf) ESuj2S 1S avoir.plus.de indéf.P. bracelet Tu as plus de bracelets que moi.

Dans cette construction, comme pour les structures ditransitives en *gën*, la relation de possession n'est pas marquée par *-le*, et la dérivation possessive intervient pour maintenir cette relation lorsque le possédé n'est pas apparent, afin d'enlever l'ambiguïté.

598 a. Yeena ñu ëpp ay xarit. (Diouf) ESuj2P 1P avoir.plus.de indéf.P argent Vous avez plus d'argent que nous. b. Yeena ñu ëpple (Diouf) ESuj2P 1P avoir.plus.-le Vous en avez plus que nous.

Chapitre 10 – Le suffixe –e

Tout au long de cette étude sur les voix du wolof, nous avons présenté l'ensemble des suffixes de dérivation verbale qui entrent dans le champ de la voix. Nous avons ainsi délimité 6 voix dont les fonctions sont marquées par un ou plusieurs suffixes. Dans ce chapitre, nous voulons revenir sur la forme *-e* décrite pour des voix différentes présentant, ainsi, des effets variables sur la valence et/ou des fonctions sémantico-pragmatiques différentes.

Dans les chapitres 4 (causatif) et 5 (applicatif), cette dérivation a comme effet commun une augmentation de la valence. Dans le chapitre 6, nous avons tenté de voir si les mécanismes d'augmentation de la valence de cette forme (causatif / applicatif) peuvent être reliés selon différents critères sémantiques. L'hypothèse d'un syncrétisme causatif/applicatif a été retenue pour la dérivation *-e*, bien que cette question ne puisse

pas être considérée comme tout à fait réglée. Nous avons également émis l'hypothèse que les suffixes causatifs *-lu*, *-loo* et *-le* sont le résultat d'un amalgame du suffixe applicatif *-al* avec d'autres marqueurs de voix, supposant ainsi pour ces formes un syncrétisme du suffixe *-al* applicatif évoluant vers des fonctions causatives. À ce propos, nous avons indiqué que l'amalgame le plus probable pour le marqueur causatif *-le* correspond au cumul du suffixe applicatif *-al* et du marqueur de pluralité de relations *-e* mis en évidence dans le chapitre 7. Nous reviendrons sur cette hypothèse ultérieurement.

Dans ce chapitre, nous revenons sur les différentes fonctions de réduction de valence de la forme *-e*. Nous tentons de voir s'il est possible de lier les différentes fonctions de cette forme sous un même type de dérivation. Nous nous inspirons pour cela de la situation observée dans différentes langues qui possèdent une dérivation dont les fonctions sont, dans d'autres langues, réparties sur plusieurs marqueurs.

Les différentes fonctions de la forme *-e* en wolof liées à une diminution de la valence sont reprises ci-après. Dans le chapitre précédent (suffixe *-le*), nous avons posé l'hypothèse que le *-e* ayant servi à construire ce suffixe est à considérer comme une ancienne marque de dérivation passive ou du moins d'une voix détransitivante. Dans le chapitre 8, nous avons montré que cette dérivation a, avec les verbes trivalents (non dérivés ou dérivés), une fonction de réduction de la valence puisqu'elle permet d'omettre l'objet récepteur, elle est également possible avec certains verbes bivalents et permet alors d'omettre l'objet patient. Enfin, dans le chapitre 7, nous avons posé l'hypothèse que les dérivations de co-participation en wolof incluent un marqueur de pluralité de relations qui permet de véhiculer différents sémantismes selon qu'il est seul ou accompagné d'autres dérivations.

Toutes ces dérivations ne montrent pas explicitement une réduction de la valence. La dérivation *-le* s'adjoit à des bases intransitives sur lesquelles la composante *-al* permet d'ajouter le possesseur (bénéficiaire) de l'argument sujet qui présente les propriétés décrites par le prédicat. La seconde composante *-e* du suffixe *-le* a pour fonction de réorganiser les fonctions syntaxiques des deux arguments.

599 a. Téere yi baax nañu. livre déf.P ê.bon P3P Les livres sont bons. b. Téere yi baaxal nañu góor gi. livre déf.P ê.bon-appl P3P homme déf. Les livres sont bons pour l'homme. c. Góor gi baaxle na téere yi. homme déf. ê.bon-le P3S livre déf.P L'homme a de bons livres.

Cette double dérivation a été suggérée par l'observation du même phénomène dans d'autres langues (peul, tswana), mais ces constructions ont également été identifiées comme des constructions à possession externe de par le lien implicite qu'elles introduisent entre les arguments de la proposition et par l'absence de destitution en fonction oblique de l'entité possédée. De même, la dérivation *-e* intervenant dans les constructions en *-le* peut, comme dans les différentes fonctions énumérées ci-dessus, être analysée comme impliquant une faible distinction des participants (un faible degré d'individualisation des participants). Ce faible degré d'individualisation des participants s'observe, dans ces constructions, dans le traitement du possédé qui, à la différence de la double dérivation applicatif-passif, n'est pas traité comme un oblique. En effet synchroniquement, rien ne permet d'indiquer que l'ancien sujet a subi une destitution en oblique (599). Il est alors possible de présenter ces constructions comme proches des

constructions à possession externe où le lien entre le possesseur et le possédé est si fort que le traitement syntaxique du possédé ne peut être comparé au traitement d'un argument totalement indépendant du premier argument régi par le prédicat. Dans les constructions à possession externe, le possesseur et le possédé doivent être vus comme une seule entité composée, l'état dénoté par le prédicat touche cette entité complexe en son entier, et ce quelles que soient les fonctions syntaxiques dans lesquelles entrent ces arguments. Autrement dit, les modifications syntaxiques entraînées par cette dérivation sont accompagnées systématiquement d'un remodelage des rôles sémantiques affectés par le lien de possession entre ces deux arguments. Dans le chapitre 7, nous avons également montré que les dérivations réciproques *-e*, *-oo*, *-ante* et la dérivation d'action collective *-andoo* remodelent les rôles sémantiques du sujet-agent et de l'oblique comitatif, sans pour autant modifier systématiquement les fonctions syntaxiques attribuées à ces arguments. Cette absence de modification syntaxique des propositions dérivées s'explique en partie par la stratégie comitative mise en évidence pour le wolof. Enfin, seule la dérivation *-e*, identifiée dans le chapitre 8 comme une dérivation de type antipassif, implique systématiquement une réduction de la valence. Cette réduction est productive sur les bases trivalentes, elle affecte l'argument récepteur. Les fonctions mises en évidence pour cette dérivation mettent en jeu l'aspect et le faible degré d'individualisation de l'argument récepteur.

Les différentes fonctions de la dérivation *-e* ainsi expliquées permettent de supporter l'hypothèse d'une origine commune présentant un trait sémantique de faible degré d'individualisation d'un participant.

La première voix à laquelle on pense, pour rattacher ces différentes fonctions, est la voix moyenne. Dans le chapitre 3, nous avons montré que sur le plan typologique, la voix moyenne a de nombreuses fonctions qui s'éloignent plus ou moins du cumul de rôles sur le sujet, tel que celui décrit pour la fonction réfléchie. Selon cette hypothèse, l'extension de la dérivation moyenne de la forme *-e* aurait été plus large que celle décrite pour *-u* (chapitre 3), cependant elle se serait dégradée et ne serait synchroniquement visible que sur certaines opérations.

La seconde hypothèse est de rattacher cette dérivation au marqueur de réciprocité. Dans certaines langues, ce marqueur est différent morphologiquement des marqueurs réfléchis et moyens. Son évolution est, cependant, décrite comme évoluant vers des fonctions marquées dans d'autres langues par la dérivation moyenne, selon les caractéristiques sémantiques propres aux événements réciproques : la faible distinction des participants (Kemmer, 1993), tandis que le trait sémantique de pluralité des participants (Maslova, 2000 et Lichtenberk, 2000) permet une extension vers des fonctions co-participatives non strictement réciproques.

Dans la section suivante, nous reprenons les différentes fonctions que présente le suffixe *-e*. Nous montrons que l'évolution d'un marqueur détransitivant, parfois identifié comme un marqueur de voix médio-passive, présente dans certaines langues les mêmes fonctions que celles identifiées pour la dérivation *-e* du wolof. Ensuite, nous verrons que la même analyse reste compatible si l'on pose que la fonction d'origine de ce marqueur était d'indiquer la réciprocité. En conclusion, nous donnerons l'hypothèse qui nous semble la plus compatible avec les données, en tenant compte dans la mesure du possible de

l'évolution de marqueurs moyen, collectif et passif dans les langues génétiquement liées au wolof.

A – Voix médio-passive

Lorsqu'une langue présente une voix moyenne très étendue qui couvre également des sémantismes qui sont, dans d'autres langues, couverts par la voix passive, cette voix est alors nommée médio-passive ou neutro-passive. Plusieurs langues sont connues pour l'extension particulière de leur voix moyenne (russe, espagnol). Dans cette section, nous comparons les différentes fonctions de la forme –e du wolof avec le marqueur de voix médio-passive du russe. Nous incluons également les fonctions d'un suffixe (–i) du soninké. Dans cette langue, comme pour le wolof, la dérivation en question n'est plus productive, mais les fonctions qu'elle présente permettent de faire l'hypothèse d'une ancienne voix médio-passive, avec parfois des emplois de type antipassif. L'intérêt de cette comparaison tient au fait que ce marqueur –i du soninké ne présente pas les faits d'amalgame qui compliquent l'analyse de la situation du wolof.

Ces comparaisons montrent, d'une part, que les dérivations médio-passives productives (russe) montrent les mêmes fonctions que les dérivations en –e du wolof. Et d'autre part, que les langues (soninké) pour lesquelles une ancienne voix médio-passive peut être décelée de manière relativement sûre exhibent, d'une façon plus claire que le wolof, les fonctions que nous avons isolées pour la dérivation –e, puisqu'elles ne reposent pas sur des hypothèses d'amalgames diachroniques.

· Remarque

Les marqueurs de voix moyenne dans ces deux langues sont des suffixes, –*sja* pour le russe et –*i* pour le soninké. Le suffixe du russe ne pose pas de problème particulier, il présente seulement une variante –*s'* lorsqu'il est suffixé à un radical se terminant par une voyelle. En revanche, le –*i* du soninké n'est pas toujours reconnaissable au premier abord sur les verbes à voyelle finale. Les règles phonologiques qui permettent d'expliquer les terminaisons dans ces cas sont :

A + i	→	e
O + i	→	e
U + i	→	i

À l'exception de trois lexèmes monosyllabiques qui présentent les formes dérivées par –*i* suivantes :

ˆáa	faire	→	ˆáNi
Kòó	Dire	→	kòNí
Tùú	connaître	→	tùjí

Bien que le soninké soit une langue à ton, le suffixe –*i* est présenté sans ton, car il ne

modifie pas le schème tonal des verbes auxquels il s'applique.

Dans cette section, nous commençons par montrer que ces affixes présentent des modifications de la valence typiques de la voix moyenne. Nous avons vu dans le chapitre 3, que certaines classes verbales des actions sur le corps peuvent échapper au marquage moyen, mais que les actions de toilette sont, dans les langues à système moyen, généralement marquées. La fonction moyenne liée à ces prédicats est la fonction autocausive.

- soninké (Creissels, 1992 : 14)

600 a. jàXàré n d' íí rèmmé m boorà. femme déf. acc.+ poss enfant déf. déshabiller La femme a déshabillé son enfant. b. jàXàré m boorè. femme déf. déshabiller-i La femme s'est déshabillée.

- russe (Creissels, CP)

601 a. Mat' moet rebënka. mère.ABS laver.S3S enfant.OBJ La mère a lavé l'enfant. b. Ivan moet-sja. Ivan.ABS laver.S3S-MOY Ivan se lave.

Ces suffixes marquent également des fonctions dont le sémantisme est plus éloigné du pôle réfléchi que celui de la fonction autocausive, ils s'étendent en effet à la fonction décausative qui se rapproche de la voix passive. Cette fonction, comme la fonction autocausive, est synchroniquement remplie en wolof par la dérivation *-u*. Toutefois, une recherche plus systématique des dérivations en *-e*, permettrait à notre avis de trouver quelques traces où *-e* a un sémantisme moyen décausatif. Dans les derniers moments de notre analyse, nous avons trouvé le cas du verbe *rax* 'mélanger' qui, dérivé par *-e*, présente l'événement comme spontané.

- wolof

602 a. Meew mi saful dara, (Fal) lait déf. avoir.le.goût.de rien dafa mel na dañu ci rax ndox. EVerb3S sembler compl. EVer.3P loc. mélanger eau Le lait n'a pas de goût, on dirait qu'on y a ajouté de l'eau. b. Ceeb bi dafa raxe [; ku ko lay dinga ci am bu sew ak bu dijj.] riz déf. EVerb3S mélanger-e (Fal) Le riz est mélangé [; si on le tamise, on obtient du riz entier et du riz brisé.]

- soninké (Creissels, 1992 : 14)

603 a. dà làbó n doppá. S3S acc.+ couteau déf. planter Il a planté le couteau. b. làbó n doppè. couteau déf. planter-i Le couteau s'est planté.

- russe (Geniusiene, 1987 : 264)

604 Noz ploxo zatocil-sja. knife badly whetted-RM The knife got hardly wetted.

Ensuite, les marqueurs du russe et du soninké sont utilisés pour des fonctions qui, dans d'autres langues, peuvent être marquées par des morphèmes spécifiques : l'antipassif et la réciprocité. Nous n'avons pas d'indication sur l'extension possible des marqueurs du russe et du soninké vers l'expression d'actions collectives.

Fonction antipassive

- soninké (Creissels, 1992 : 15)

605 a. lémúnù n dà tíjè ^ ^ígá. enfant déf. acc.+ viande déf. manger Les enfants ont mangé de la viande. b. lémúnù ^ ^ígé. enfant déf. manger-i Les enfants ont mangé.

- russe (Creissels, CP)

606 a. Sobaka kusaet Ivana. chien.ABS mordre.S3S Ivan.OBJ Le chien mord Ivan. b. Berejite-s' sobaki, ona kusaet-sja. garder.IMP-MOY chien.GÉN lui mordre.S3S-MOY Méfie-toi du chien, il mord (litt. il se mord).

- wolof

607 a. Xaj a ko màtt. (Fal) chien ESuj 3S mordre Un chien l'a mordu. b. Looy yox-yoxi ? Xaj bi du màtte. (Fal) chien déf. ENég3S mordre-e Pourquoi tu trembles ? Le chien ne mord pas.

Fonction réciproque

- soninké (Creissels, 1992 : 15)

608 ì sú háte mée jíí. S3P tous séparer-i l'un.l'autre postpos. Ils se sont tous séparés.

- russe (Creissels, CP)

609 a. Ivan vstretil Petra Ivan.ABS rencontrer.PAS.MASC.SING Petra.OBJ Ivan a rencontré Pierre. b. Oni vstretili-s' S3P rencontrer-PAS.PL-MOY Ils se sont rencontrés.

- wolof

610 Ñu ngi doon xeexe ci koñu kër ñoom Paate. (Fal) Prés3P Prés. PASSÉ battre-e loc. rue-conn. maison 3P pathé Ils se battaient dans la rue de chez les Pathé.

Enfin, les morphèmes *-sja* et *-i* ont des utilisations de type quasi-passif. L'hypothèse d'une telle fonction pour le suffixe *-e*, a également été avancée dans le chapitre 9 pour expliquer les modifications qu'entraîne la dérivation *-le*. Dans ce chapitre, nous avons montré que les modifications du suffixe *-le* peuvent être rapprochées de la double dérivation applicative-passive de certaines langues, même si la fusion actuelle de cette forme rapproche synchroniquement cette dérivation des constructions à possession externe.

Fonction quasi-passive

- soninké (Creissels, 1992 : 15)

611 a. àsà dà Xóllè N kára. Assa acc.+ calebasse déf. casser Assa a cassé la calebasse. b. Xóllè N karé àsà já màXá. calebasse casser-i Assa foc. postpos. La calebasse a été cassée par Assa.

- russe (Creissels, CP)

612 a. Ucenye issledujut eto javlenie. scientifique.ABS.PL étudier.S3P DÉM.OBJ phénomène.OBJ Les scientifiques étudient ce phénomène. b. Eto javlenie issledujet-sja ucenyimi. DÉM.ABS phénomène.ABS étudier.S3S-MOY scientifique.INSTR.PL Ce phénomène est étudié (litt. s'étudie) par les scientifiques.

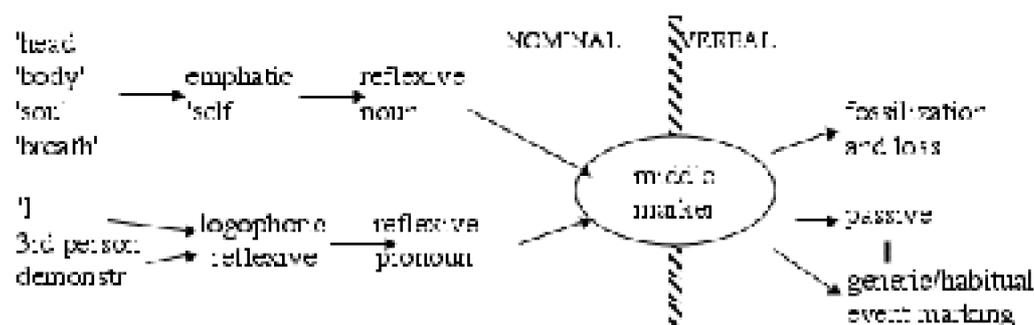
Comme on le peut le voir, les fonctions de la voix médio-passive en russe et les fonctions restantes d'une ancienne voix médio-passive en soninké sont identiques à celles que l'analyse synchronique des dérivations avec une forme –e a pu mettre en évidence en wolof. Cette comparaison tend donc à valider l'hypothèse selon laquelle le morphème –e est la marque d'une ancienne voix médio-passive en wolof.

Si l'extension de la dérivation moyenne en –e incluait des fonctions moyennes, antipassives et passives, il est alors possible de parler de voix médio-passive. Ce type de marqueur peut évoluer en se focalisant, le plus souvent, sur une dérivation strictement passive, perdant ses emplois moyens (cf. latin). Cependant, le développement de l'ancienne voix médio-passive –e du wolof n'a pas suivi l'évolution traditionnellement décrite, puisqu'il n'existe à l'heure actuelle aucune dérivation passive dans cette langue.

Dans la section suivante, nous donnons les différentes hypothèses proposées pour l'évolution de tels marqueurs, afin de montrer que cette ancienne voix médio-passive n'entre pas en contradiction avec l'existence synchronique d'une dérivation moyenne dans cette langue. Ces scénarios d'évolutions proposent plusieurs issues pour les marqueurs moyens. Nous verrons alors si ces issues restent compatibles avec la perte de productivité de certaines fonctions et la spécialisation de –e comme marqueur de pluralité de relations (actions réciproques et collectives).

B – Évolution des marqueurs moyens.

Kemmer (1993) analyse l'évolution des marqueurs de construction réfléchi. Le scénario dans sa totalité peut être rapidement présenté de la façon suivante. Un marqueur réfléchi tend dans une langue à s'étendre vers des sens moyens, mais lorsque l'extension de ce marqueur s'éloigne trop du prototype réfléchi (quasi-passive, antipassive...), un nouveau marqueur réfléchi plus lourd phonologiquement tend à être créé. L'ancien marqueur réfléchi fonctionne alors pour toutes les fonctions de voix moyenne, exceptée la réflexivité. Lorsqu'il s'étend vers des fonctions proches de la voix passive, différentes possibilités d'évolution sont attestées, soit le marqueur se perd, soit il devient un marqueur de voix passive et/ou une marque d'événement dénotant une habitude (qui est une des fonctions de la voix antipassive) (cf. figure 10).



En wolof, des évolutions possibles d'une voix moyenne, seule l'extension vers une fonction antipassive permet de maintenir l'hypothèse que la marque *-e* soit une ancienne dérivation moyenne. Nous avons déjà indiqué que cette marque n'a pas abouti à la création d'une voix passive, aucune voix passive n'existe dans cette langue, même avec un marqueur différent de *-e*. Cependant, au niveau de la famille Ouest-Atlantique, une des langues les plus proches du wolof, d'après la classification de Pozniakov (cf. figure 1, page 9), montre synchroniquement une voix passive marquée par un suffixe *-e*. Dans le tableau ci-dessous, nous reprenons les données provenant de Pozniakov (CP) sur les dérivations verbales de quelques langues ouest-atlantique.

			sereer	wolof	buy	basari	bedik	*BANTU	
Eg	successif		ig					k	devenir
a	neutro-passif				a	a H	a B		
ook	reflexif?		oox	[oo]					
t(u)?	passif/reflexif	comparatif		u ~ tu				uk	réversif (intr.): se...
i	passif				e (*i)	i H'term	i	u H	passif
		réciproque				îær B	îær		
		auto-bénéfactif		lu < l-u?					

Nous n'avons pas à notre disposition de données sur le passif en buy, cependant, l'origine réfléchie supposée pour la dérivation (intransitivante) *-e* en wolof reste compatible avec une dérivation passive *-e* en buy.

Cependant, dans les différentes évolutions des marqueurs réfléchis, Kemmer (1993) ne propose pas de scénario où le marqueur réfléchi devient le marqueur de situation réciproque pouvant également marquer des actions collectives (cf. figure 10). Autrement dit, en dépit de caractéristiques communes entre les événements réfléchis, réciproques et collectifs (faible degré de distinction des événements), le marqueur réfléchi ne peut évoluer en un marqueur de pluralité de relations. Elle indique même qu'aucune polysémie réfléchi-réciproque-collective n'est décelée interlinguistiquement. Dans une langue, les réciproques peuvent être liées aux réfléchies ou aux collectives, mais pas aux deux, l'explication proposée étant que les actions réfléchies et les actions collectives sont

sémantiquement distantes l'une de l'autre (Kemmer, 1993 : 100).

Ainsi, même si on pose qu'historiquement un marqueur –e a évolué de la façon décrite dans les sections précédentes pour le wolof et marque synchroniquement une dérivation de type passif en buy, cette reconstruction reste difficilement compatible avec le marquage d'actions collectives en wolof par cette forme. Dans la section suivante, nous donnons l'évolution proposée par Lichtenberk (2000) pour les marqueurs réciproques non liés morphologiquement au marqueur réfléchi.

C – Évolution des marqueurs réciproques

L'étude des événements collectifs et réciproques des langues austronésiennes du groupe Océanique montre que le marqueur de pluralité de relations **paRi-verbe-i* de ces langues est utilisé pour les situations suivantes : réciproques, chaînées, collectives, converses, distribuées, répétitives, dépatientes et moyennes (Lichtenberk, 2000). Notons que les fonctions répétitives et dépatientes sont des fonctions attribuées dans les langues ergatives à des dérivations de type antipassif impliquant sur le plan syntaxique soit la destitution de l'objet, son omission ou son incorporation.

Situation réciproque

- nêlêmwâ (Bril, à paraître)

613 Hli pe-yage-i 3DU PR-help-PR They help each other.

to'aba'ita (Lichtenberk, 2000 : 35)

614 Wela kera futa kwai-suli child 3PL:NONFUT be.born PR-follow The children (siblings) were born in quick succession (in successive years).

Situation collective

- tongan (Churchward, 1953 : 257)

615 fe-lele-i PR-run-PR run together or simultaneously

Situation converse "[...] in some languages the PR construction is used to encode situations where the roles of the relevant participants are not identical; rather, the participants stand in a converse relation to each other [...]: one is the agent in an action in wich the other participant is the patient." (Lichtenberk, 2000 : 37-38)

- fijien (Dixon, 1988 : 177)

616 Erau sa vei-'oti ti'o o Sepo vata 'ei Elia. 3DU ASP PR-cut CONT ART S. together with E. Sepo and Elia are involved in an activity of (hair) cutting.

Situation distribuée

- fijien (Schütz, 1985 : 208)

617 Era vei-cici-yaki 3PL PR-run-PR They ran in all directions.

Situation répétitive

- hoava (Lichtenberk, 2000 : 41)

618 Na huke, *ninai vari-nahu tia* ART taro.leaf food PR-hurt stomach Taro leaves, food (which) can hurt stomachs⁷²

Situation dépatientive

- to'aba'ita (Lichtenberk, 2000 : 42)

619 Wane e kwai-abingi man 3DU:NONFUT PR-mistreat The man mistreats (others)

Situations moyennes

- to'aba'ita (Lichtenberk, 2000 : 47)

620 kwai-thatai MID-make.ready get ready (intr.) 621 kwai-karangi MID-approach move close, closer (intr.)

Lichtenberk (2000) conclut son analyse en indiquant que l'origine de ce marqueur est en fait un marqueur réciproque qui a évolué d'une part vers une utilisation collective d'après son sémantisme de pluralité de relations et d'autre part vers des fonctions habituellement marquées par une dérivation moyenne par son sémantisme de faible distinction des participants (faible degré d'individualisation). La faible fréquence de fonctions moyenne et antipassive assumées par l'ancien marqueur réciproque s'explique d'après lui par le fait que même si les notions de faible distinguabilité des participants et de faible élaboration des événements valent pour ce marqueur, c'est la notion de pluralité de relations qui constitue le premier facteur de cette polysémie dans ces langues. Ceci explique également sur le plan typologique la non-attestation de polysémie réfléchi-réciproque-collectif.

***"If it were the facture of low degree of distinguishability of participants that was relevant in the Oceanic case, one might expect developments into the reflexive domain; however, such developments appear to be non-existent."* (Lichtenberk, 2000 : 57)**

Ainsi, dans cette analyse, les différentes fonctions moyennes, antipassives, collectives sont l'effet de l'évolution d'un marqueur réciproque dont la fonction actuelle peut être décrite comme un marqueur de pluralité de relations.

D – Conclusion

D'après cette analyse, l'évolution du marqueur –e du wolof se rapproche, à notre avis, davantage du cas des langues océaniques, que du schéma traditionnel d'évolution des marqueurs réfléchis vers des fonctions moyennes, antipassives et réciproques, surtout si on prend appui sur le fait que la polysémie réfléchi-réciproque-collectif n'est pas attestée interlinguistiquement. Les affinités que nous avons établies dans les sections précédentes entre passif, réfléchi, moyen et réciproque n'entrent pas en contradiction avec l'évolution possible de cette dérivation vers le marquage du passif dans d'autres langues (cas du

⁷² "The object is nonspecific, and it is incorporated" (Lichtenberk, 2000 : 41).

buy), mais indiquent seulement que l'origine de cette marque doit être établie dans un passé encore plus éloigné. Notamment si l'on tient compte du fait qu'en wolof, à la différence des langues océaniques, les fonctions les plus productives de cette dérivation sont réciproque, antipassif et marqueur de possession externe. En effet, dans cette langue, le marqueur de pluralité de relations –e n'est pas aussi productif dans le marquage d'action collective. Rappelons qu'en wolof, le marquage d'action collective s'effectue productivement à l'aide de l'amalgame –*andu-e* qui indique une action collective simultanée, tandis que dans les langues océaniques le marqueur de pluralité de relations marque plusieurs types d'action collective dont les sens sont dans certaines langues différenciés par un cumul de dérivations comme en wolof. Il est alors possible de conclure par rapport à ces langues que le marqueur de pluralité de relations en wolof est encore très proche de son origine réciproque, mis en évidence principalement par les différents événements réciproques que cette forme marque à l'aide d'autres dérivations. Par ailleurs, le marqueur de pluralité de relations en wolof présente une autre particularité par rapport aux langues océaniques. Dans le chapitre 4, lorsque nous avons abordé les dérivations causatives, nous avons pu mettre en évidence une particularité du wolof sur le plan typologique. Cette langue possède une dérivation causative dont le sémantisme est restreint à l'expression de causation sociative (action jointe et assistive) (cf. chapitre 4, B – 3.3.2.). Dans le chapitre 6, où nous traitons d'un syncrétisme possible pour les dérivations –*a/* et –*e*, le suffixe causatif –*le*, sur cette nouvelle définition de la dérivation –*e*, peut être vu de la façon suivante : comme les autres dérivations complexes, la première dérivation est une dérivation applicative (622b.) à laquelle est ajoutée la marque de pluralité de relations –*e* qui indique que le sujet et l'objet humain réalisent ensemble l'action dénotée par le prédicat (622c.).

- 622 a. *Tabax na këram construire P1S maison-poss3S J'ai construit sa maison.***
b. *Tabaxal na ko këram construire-al P3S 3S maison-poss3S Je lui ai construit sa maison.* **c. *Tabaxle na ko këram construire-al-e P3S 3S maison-poss3S Je l'ai aidé à construire sa maison.***

Avec ce dernier chapitre, nous clôturons la description des marqueurs de voix du wolof. Dans la partie suivante, nous concluons ce travail et décrivons les développements qu'il demande et les perspectives qu'il apporte pour une meilleure connaissance du wolof.

CONCLUSION

L'objectif fixé dans cette étude était de vérifier si les suffixes de dérivation verbale décrits par différents auteurs comme relevant de la voix mettent effectivement en jeu des modifications des relations grammaticales et de confronter le résultat d'une analyse détaillée de ces suffixes avec les données typologiques. Dans la partie II, nous avons présenté chacun de ces suffixes isolément (voix moyenne (-*u*), voix antipassive (-*e*), marqueur de possession externe (-*le*)) ou regroupés selon qu'ils semblaient présenter des modifications similaires (voix causative, voix applicative, co-participation). Nous pouvons maintenant présenter le résultat de cette analyse et récapituler les modifications syntaxiques et/ou sémantiques que portent ces marqueurs sur les relations qu'entretient le prédicat avec ses arguments.

Le système des voix en wolof

Dans cette étude, on a désigné comme "système de voix" l'ensemble des marqueurs verbaux qui entraînent des modifications des relations entre les fonctions syntaxiques et les fonctions sémantiques des arguments que régit le prédicat. Sur ce principe, deux groupes se dégagent immédiatement parmi les suffixes de dérivation verbale : les suffixes qui permettent une augmentation de la valence et ceux qui entraînent un remodelage des rôles sémantiques attribués par le prédicat. En revanche, la reconnaissance de suffixes

réduisant la valence sans remodelage des rôles sémantiques reste un point relativement problématique.

Les voix qui augmentent la valence dans cette langue touchent soit l'argument sujet (voix causative), soit un terme périphérique (voix applicative). Nous commençons par la voix causative.

Dans le chapitre 4, plusieurs suffixes *-e*, *-al*, *-lu*, *-loo* et *-le* montrent des modifications de la valence du prédicat sur lequel ils se suffixent en ajoutant un sujet au rôle sémantique de causateur. La fonction syntaxique et le rôle sémantique de l'ancien sujet varient selon les suffixes.

Les marqueurs *-al* et *-e* s'appliquent sur des verbes monovalents dont le sujet est le siège du procès. Les contreparties ainsi créées sont leurs correspondants transitifs causatifs : *ñuul* 'être noir' □ *ñuul-al* 'noircir', *tudd* 'se nommer' □ *tudd-e* 'nommer'. L'ancien sujet devient un objet patient. Toutefois, malgré ces similitudes, l'analyse de ces deux suffixes diverge. En effet, la non productivité actuelle de la dérivation *-e* nous a conduit à la présenter avec les causatives lexicales, tandis que la productivité de *-al* permet d'inclure cette dérivation avec les autres suffixes de causation dans le groupe des causatives morphologiques.

Les autres causatives morphologiques sont construites à l'aide des suffixes *-loo*, *-lu* et *-le*. Ces suffixes s'appliquent sur des bases dynamiques et inchoatives. Le suffixe *-loo* correspond sur le plan typologique à la dérivation causative canonique. Lorsqu'il s'applique sur des verbes transitifs, la fonction syntaxique du sujet agent du prédicat non dérivé est modifiée, il prend la fonction syntaxique d'objet au même titre que l'objet patient. L'argument ajouté prend, lui, la fonction syntaxique de sujet et a un rôle sémantique de causateur. Ainsi, les verbes bivalents présentent avec cette dérivation une structure trivalente ($SN S_1 V SN O_2$ □ $SN S_{caus.} V-loo SN O_1 SN O_2$). Sur le plan des transformations syntaxiques, le suffixe *-le* présente les mêmes modifications ($SN S_1 V SN O_2$ □ $SN S_{caus.} V-le SN O_1 SN O_2$), tandis que les structures syntaxiques des prédicats dérivés par *-lu* ne présentent pas en surface de modification de la valence, puisque l'ajout du sujet causateur avec ce suffixe va de pair avec l'effacement de l'agent de l'action causée (causataire) ($SN S_1 V SN O_2$ □ $SN S_{caus.} V-lu SN O_2$).

Les différentes utilisations de ces dérivations dépendent du sémantisme que véhicule chacune de ces formes. Lorsque nous avons décrit le sémantisme de ces causatives dérivées, nous nous sommes basée sur l'hypothèse de Shibatani et Pardeshi (2001), selon laquelle les différentes causatives des langues montrent un continuum sémantique. Les résultats de l'analyse sémantique des causatives en wolof nous a conduit à valider cette hypothèse (cf. tableau 46, ci-dessous) et à remarquer dans ce continuum le suffixe *-le*, qui permet uniquement d'exprimer des causations sociatives d'action jointe et assistive, ce qui semble d'après Shibatani et Pardeshi (2001) être un phénomène typologique assez rare. La spécificité d'une dérivation causative sociative dans cette langue est due, à notre avis, à l'amalgame *-al-e* où *-e* correspond au marqueur de pluralité de relations ; nous y reviendrons plus loin.

Dans ce chapitre, nous ne nous sommes pas restreinte aux dérivations causatives, nous avons observé l'expression de la causation au sens large. Ainsi, en ce qui concerne

le système causatif du wolof, nous avons pu mettre en évidence que la rareté des causatives lexicales s'explique dans cette langue par la productivité de la dérivation en *-al* qui permet de créer les contreparties causatives des verbes intransitifs. Les causatives à prédicat complexe (*tax a V* et *tax di V*) et les causatives périphrastiques (complétives), construites à l'aide d'au moins trois prédicats : *tax*, *def* et *bàyyi*, permettent d'exprimer différentes causations indirectes. Dans le tableau 46 où nous reprenons le sémantisme que l'on peut attacher à chaque causation, on peut voir que les causatives morphologiques en *-loo* partagent avec ces constructions causatives l'expression de la causation indirecte.

causatives lexicales	labiles de base intransitive stérique			
causatives lexicales dérivées en <i>-al</i>	causatives lexicales labiles de base transitive active			
causatives morphologiques dérivées en <i>-al</i>	causatives en <i>-lo</i>			
	causatives en <i>-lu</i>			
	causatives à prédicat complexe et causatives périphrastiques en			causatives en <i>-loo</i>
				<i>tax, def et bàyyi</i>
directe	action jointe	assistive	supervision	indirecte

Toutefois, ces deux causations s'opposent respectivement entre une causation indirecte intentionnelle et non intentionnelle (*-loo* vs. *tax* et *def*), les causatives périphrastiques en *def* sont moins utilisées et expriment une causation non intentionnelle plus forte que les causatives en *tax* (périphrastique et à prédicat complexe). Cette différence de sémantisme reflète assez bien le processus de grammaticalisation vers lequel semble évoluer le verbe *tax*. Les causatives en *bàyyi* 'laisser' entrent, elles, dans la causation dite permissive.

Le second type de voix qui permet dans cette langue d'augmenter la valence du prédicat est la voix applicative. Cette dérivation a, en wolof, deux formes *-al* et *-e* qui affectent des obliques aux rôles sémantiques différents. La dérivation applicative *-al* permet d'ajouter un argument nucléaire bénéficiaire, récepteur ou comitatif à la valence du prédicat dérivé. La dérivation *-e* affecte, elle, des arguments aux rôles sémantiques instrumental, manière et locatif (sans inclure toutefois la destination). Cependant, selon le rôle sémantique du terme périphérique affecté par la dérivation, les constructions applicatives ne sont pas toujours canoniques. Les applicatives canoniques *-al* et *-e* sont attestées pour les rôles récepteur (*-al*) et instrument/manière (*-e*). Dans ce cas de figure, les applicatives sont dites canoniques car la fonction des arguments récepteurs et instrument/manière est modifiée dans les propositions dérivées : $SN S_1 V SN O_2 prep. SN_3 \square SN S_1 V-al/-e SN O_2 SN O_3$. D'un autre côté, les particularités de cette voix dans les langues du monde nous ont permis de traiter dans le cadre de la voix applicative des constructions dérivées qui ne présentent pas toutes les caractéristiques attendues. Ces applicatives non canoniques se divisent en deux types, les applicatives à caractère obligatoire et les applicatives non canoniques proprement dites. Les applicatives à caractère obligatoire sont en rapport étroit avec le rôle sémantique de bénéficiaire. Les langues qui présentent ce type d'applicative sont des langues qui n'ont pas d'autres moyens syntaxiques, comme les adpositions, d'introduire ce type d'argument dans une

proposition, ce qui est le cas du wolof.

On trouve également dans cette langue des applicatives non canoniques. Elles ont été mises en évidence pour les deux dérivations, mais elles sont restreintes à des rôles sémantiques spécifiques : locatifs pour le marqueur *-e* et comitatif pour le marqueur *-al*. La dérivation applicative *-al* modifie le statut syntaxique du comitatif qui prend la fonction d'objet, mais les constructions dans lesquelles cette dérivation s'applique sont restreintes à l'Emphatique du complément (marque de conjugaison) ou à la relativisation. La dérivation applicative *-e* est également, avec les locatifs, restreinte aux mêmes constructions, cependant les modifications qu'elle entraîne sur ces arguments ne changent pas toujours le statut syntaxique de ces arguments, ils gardent le plus souvent les caractéristiques d'un oblique marqué par une préposition. Toutefois, dans ces applicatives non canoniques, la présence de l'argument affecté est rendue obligatoire par la dérivation. De plus, nous avons pu mettre en évidence que pour les applicatives en *-e* non canoniques, le rôle sémantique de l'argument introduit par *ci* est précisé, affiné à la fois par la dérivation et le sémantisme du prédicat.

Nous sortons maintenant des voix qui augmentent la valence pour nous centrer sur les voix qui impliquent un remodelage des rôles sémantiques. En wolof, les marqueurs dont l'effet sur les rôles sémantiques ne se limite pas à une simple redistribution sont *-u/ku*, *-e*, *-le*, *-ante*, *-oo* et *-andoo*. Ils ont été décrits comme apportant des modifications de type : dérivation moyenne (*-u/ku*), antipassive (*-e*), co-participative (*-e*, *-oo*, *-ante* et *-andoo*) et de possession externe (*-le*). Dans le chapitre 10, nous avons indiqué que les dérivations en *-e* traitées dans des chapitres à part (chapitre 8 pour l'antipassif, chapitre 7 pour la réciprocité), pouvaient être rassemblées sous une même dérivation *-e* dont la principale fonction est d'indiquer une pluralité de relations. Cette marque *-e* a également été mise en évidence pour d'autres fonctions. Cependant, à la différence des fonctions réciprocité et antipassive, pour ces autres fonctions, le marqueur de pluralité de relations ne fonctionne pas seul, il est amalgamé avec d'autres morphèmes. Nous rappelons ci-dessous les descriptions effectuées pour chacun de ces trois cas de remodelage des rôles sémantiques : voix moyenne, marqueur de pluralité de relations seul (réciprocité et antipassif), et les cas où l'analyse implique de reconnaître ce marqueur comme un élément de suffixes dont la décomposition peut être plus ou moins problématique. Nous reviendrons un peu plus loin sur ces hypothèses de composition.

Le suffixe *-u/ku* marqueur de voix moyenne permet de dériver différents prédicats qui montrent différentes fonctions selon leurs caractéristiques sémantiques et le type d'argument qu'ils peuvent régir. Sur le plan typologique, cette dérivation implique un cumul ou remodelage de rôles sémantiques sur l'argument sujet, mais permet également de centrer l'événement sur le patient et se rapproche dans ce cas de la voix passive. Les différentes fonctions attestées pour cette dérivation en wolof montrent que ce suffixe n'est utilisé que dans le cas où le remodelage ne se limite pas à un simple cumul, puisque la réflexivité est marquée par le pronom réfléchi *possessif+bopp*. Elle n'est pas nécessaire pour les verbes inchoatifs (*self-agent*) qui en wolof se répartissent dans les classes verbales de mouvement et positionnement du corps. Ainsi, le suffixe *-u* de voix moyenne permet d'exprimer des événements dits auto causatifs (réalisés sur soi-même par soi-même) uniquement pour les actions de toilette et des événements dits décausatifs,

c'est-à-dire présentés comme survenant sans intervention extérieure ou minimisant cette intervention.

Nous abordons maintenant les différentes fonctions du marqueur de pluralité de relations *-e* seul. Dans le chapitre 8, il a été décrit comme montrant des effets de réduction de la valence. Cette réduction affectant l'objet des verbes dérivés, nous avons identifié cette dérivation comme un marqueur antipassif. Sur le plan typologique, les effets de ce marqueur ont été décrits comme non canoniques, puisqu'il n'autorise pas une destitution de l'objet en oblique, mais implique son omission. L'objet affecté est différent selon la valence du prédicat. Il correspond à l'objet-récepteur avec les verbes trivalents et à l'objet-patient avec les verbes bivalents. Ce marqueur fonctionne également sur les prédicats dérivés par *-a/* applicatif lorsque ce dernier permet d'introduire un récepteur. Cette dérivation est utilisée pour donner une valeur d'habitude à l'activité décrite par le prédicat dérivé.

Dans le chapitre 7, cette dérivation est décrite comme un marqueur de réciprocité restreint aux événements naturellement réciproques. Il présente une réduction de la valence lorsque les deux participants sont repris par un indice sujet pluriel. Néanmoins, nous avons vu que les modifications syntaxiques qu'entraîne cette dérivation peuvent également être éloignées des constructions réciproques usuelles, lorsque l'argument qui cumule les rôles d'agent et de patient sur le sujet du prédicat non dérivé prend la fonction d'un oblique comitatif dans la proposition dérivée. Ces structures dépendent des contraintes qui sont cohérentes avec la stratégie comitative adoptée par le wolof.

Ce marqueur *-e* de pluralité de relation apparaît par ailleurs dans d'autres suffixes, ces amalgames ayant des effets qui nous ont conduite à présenter certaines de ces formes dans le chapitre 7 portant sur la co-participation et d'autres dans le chapitre 9 portant sur la possession externe. Nous résumons ici les effets de ces formes.

Les suffixes de dérivation indiquant la participation de plusieurs agents sont *-ante*, *-oo*, et *-andoo*. Les deux premiers marquent comme *-e* des relations réciproques. Le suffixe *-ante* a été décrit comme le second marqueur de réciprocité du wolof, il fonctionne en complément de *-e* qui est restreint aux événements naturellement réciproques. La dérivation *-oo* marque également la réciprocité. Sa spécificité par rapport aux autres marqueurs réciproques n'a pu être mise à jour, nous pensons cependant que ce sémantisme réciproque, qui, selon le contexte, peut, rappelons-le, être interprété comme une action collective non réciproque, est dû, en fait, à la dérivation moyenne *-u* qui entre dans la composition de ce suffixe. Nous y reviendrons plus loin. Le suffixe *-andoo* marque quant à lui des actions collectives simultanées. Toutes ces dérivations n'impliquent pas de réduction de la valence, le second participant garde le plus souvent sa fonction d'oblique, et seule la dérivation permet de réinterpréter cet oblique comme le second agent de l'action dénotée par le prédicat, selon les principes de la stratégie comitative⁷³.

Autrement, le marqueur de pluralité de relations impliquant un remodelage des rôles sémantiques semble être également impliqué dans la dérivation *-le* (chapitre 9). Ce

⁷³ Un autre marqueur verbal a été abordé dans le chapitre 7 sur la co-participation, le suffixe *-aale*. Toutefois, nous avons montré qu'il fonctionne comme marqueur de co-participation uniquement avec des formes lexicalisées et présente d'autres sémantismes qui ne permettent pas de le regrouper avec les autres marqueurs de co-participation.

suffixe *-le* fonctionne uniquement sur les verbes monovalents. Les modifications complexes que cette dérivation implique ont été rapprochées des constructions à possession externe. En effet, la dérivation *-le* marque une relation de possession entre le sujet (possesseur) et l'objet (possédé) de la proposition dérivée.

De cette présentation du système des voix wolof, il est possible de tirer des conclusions d'ordre typologique. Dans le chapitre 2, nous avons dressé un schéma général des voix que l'on peut trouver dans les langues du monde. Ces voix se répartissent en trois champs selon les modifications de la valence : augmentation, diminution et remodelage. Nous indiquons ci-dessous, les éléments typologiques importants que les données du wolof mettent en évidence.

Voix qui augmentent la valence

Au niveau du causatif, l'expression de la causation en wolof permet sur le plan typologique d'effectuer deux remarques. D'une part, il est important de réaliser une étude fine des causations périphrastiques, afin de déceler des causations à prédicat complexe qui n'est pas un phénomène propre aux langues romanes et mérite d'être plus amplement étudié, ce qui tend également à valider l'hypothèse d'un continuum des formes (grammaticalisation des verbes de causation en affixes). D'autre part, la description sémantique des morphèmes causatifs en wolof a mis en évidence la particularité d'une dérivation strictement sociative, ce qui n'a jamais été, à notre connaissance, constaté dans d'autres langues.

En ce qui concerne la dérivation applicative, les données du wolof montrent qu'une étude de ce type de voix ne peut se contenter d'observer les dérivations considérées comme canoniques qui sont en fait en wolof, comme dans d'autres langues du monde, les constructions les moins fréquentes. Dans le cadre des langues africaines, les applicatives à caractère obligatoire ne constituent pas un phénomène étonnant.

Les voix qui remodelent les rôles sémantiques

Les particularités de la voix moyenne en wolof n'apportent pas de nouvelles données particulières, elles valident essentiellement les différents travaux effectués sur ce type de dérivation.

L'expression de la co-participation par dérivation verbale dans une langue africaine ne constitue pas en soi un phénomène étonnant. Cependant, on ne retrouve pas en wolof des marquages différents pour des co-participations différentes, mais plutôt des marquages particuliers pour différents types d'actions réciproques. Ainsi, trouver trois marqueurs de réciprocité, en wolof, est assez surprenant, et même si cette particularité peut être expliquée par des amalgames diachroniques, il n'en reste pas moins qu'il existe synchroniquement 3 marquages différents.

Pour la dérivation *-le* marqueur de possession externe, il est important de noter que sur le plan typologique, il s'agit, à notre connaissance, de la seule langue à avoir développé un marqueur spécifique pour ce type de construction, c'est pourquoi aucune

dénomination de voix n'a été proposée pour ce suffixe.

Les voix qui diminuent la valence

Dans le chapitre 2, nous avons indiqué que sur le plan typologique, il existe deux voix qui diminuent la valence : voix passive et voix antipassive. Dans le chapitre 8, nous avons indiqué que contrairement à une idée reçue, des voix de type antipassif peuvent être mises en évidence pour certaines langues accusatives (nahuatl). L'analyse de données du wolof nous a conduite, dans un premier temps, à analyser la dérivation *-e* comme un marqueur antipassif *-e*. Mais par la suite, l'examen des marqueurs de co-participation (actions réciproques et collectives) a réorienté l'analyse des dérivations en *-e*. Ainsi, sous la dérivation *-e*, nous avons rapproché les fonctions antipassives et réciproques. Cette polysémie de la dérivation *-e* peut s'expliquer par le trait sémantique de faible degré d'individualisation du marqueur d'origine strictement réciproque, sur le même principe qu'en turc (Geniusiene, 1987). Mais la polysémie de cette dérivation est également mise en évidence dans les formes diachroniquement composées qui ont les fonctions suivantes : marqueur d'action collective simultanée (*-andoo*), marqueur de réciprocité (*-ante* et *-oo*), marqueur de possession externe (*-le*) et marqueur de causation sociative (*-le*).

Ainsi, l'absence de voix strictement liée à une diminution de la valence en wolof s'explique, au niveau du système de dérivation, d'une part par la polysémie du marqueur *-e* (pour l'antipassif) et d'autre part par la relative extension de la voix moyenne (pour la voix passive). D'une façon plus large, l'absence de voix passive dans cette langue a pour contrepartie l'usage constant d'autres constructions syntaxiques permettant l'emphatisation de l'objet patient, notamment les marques de conjugaison de l'Emphatique du complément, qui sont régulièrement utilisées par les locuteurs pour traduire les passives du français.

Dans la partie suivante, nous voulons revenir sur d'autres points abordés tout au long de la description du système des voix du wolof. Face aux formes de certains suffixes, nous avons eu recours à des hypothèses d'amalgame pour certains d'entre eux. Ces hypothèses concernent les marqueurs causatifs *-lu*, *-loo* et *-le*, le marqueur de possession externe *-le*, les marqueurs de co-participation *-andoo*, *-ante* et *-oo*.

Hypothèses sur les amalgames diachroniques

Tout au long de l'analyse synchronique de marqueurs de dérivation verbale, certaines particularités de modification ou la concordance de formes de certains marqueurs nous ont conduite à supposer des syncrétismes pour plusieurs de ces suffixes et des amalgames pour d'autres. Nous commençons par un rappel des indices qui nous ont permis de supposer l'existence d'un marqueur de pluralité de relation en wolof dans différents suffixes.

Les particularités dérivationnelles de la forme *-le* nous ont conduite, dans un premier temps, à supposer le figement d'une séquence *-al/-e* applicatif/détransitivant (passif) pour cette forme (chapitre 9). Ensuite, les données typologiques sur les marqueurs d'action collective (Lichtenberk, 2000) et les formes des marqueurs de co-participation et de réciprocité du wolof nous ont amenée à isoler dans les marqueurs actuels *-ante*, *-andoo* et *-oo* un marqueur de réciprocité *-e* dont le cumul avec les suffixes *-ant*, *-andu* et *-u* aurait permis de créer les différents sémantismes mis en évidence (chapitre 7). Une fois ce marqueur isolé, nous sommes revenue sur les fonctions de réduction de la valence marquées également par une forme *-e* (antipassif, fonction quasi-passive isolée dans le suffixe *-le*). Ces différentes fonctions sont remplies dans certaines langues par un marqueur unique qui relève de la voix médio-passive (chapitre 10). Nous avons alors posé un scénario possible d'évolution pour le passage en wolof d'un ancien marqueur de voix moyenne *-e*. Cette hypothèse est en partie validée par les données sur le buy. Cependant, elle laisse de côté la question du lien avec les actions collectives. Une seconde hypothèse basée essentiellement sur un phénomène identique dans les langues océaniques (Lichtenberk, 2000) a alors été avancée. Cette hypothèse pose que le marqueur *-e* réciproque s'est développé en un marqueur de pluralité de relations permettant seul ou avec d'autres morphèmes d'exprimer les différentes fonctions mises en évidence dans les différents chapitres descriptifs.

D'un autre côté, les hypothèses de séquences de morphèmes qui s'amalgament ou se figent touchent des suffixes qui augmentent la valence. Dans le chapitre 6, lorsque nous avons abordé la question d'un syncrétisme causatif/applicatif possible dans cette langue, des hypothèses d'amalgames ou de figements diachroniques possibles pour les formes *-lu*, *-loo* et *-le* ont été formulées. En effet, il semble qu'ils soient tous issus d'une dérivation applicative à laquelle s'ajoute une dérivation moyenne dans les cas de *-lu* et *-loo* suivie d'une deuxième dérivation applicative dans les cas de *-loo*. En ce qui concerne le suffixe *-le* des deux hypothèses posées, nous avons retenu dans le chapitre un figement entre la dérivation applicative *-al* et le marqueur de pluralité de relations.

-le	al-e (comitatif-pluralité de relations)
-lu	al-u (bénéfactif-moyen)
-loo	al-u-e (bénéfactif-moyen-instrumental)

Ces propositions ont l'inconvénient de ne pas être conformes aux reconstructions de la branche Ouest-atlantique Nord (où deux origines sont proposées pour les marqueurs causatifs et applicatifs *-al*, respectivement **-En/el* et **-an/aL*). Nous nous permettons toutefois de les proposer du fait de l'état peu avancé de la reconstruction de cette famille.

Ces hypothèses sont largement spéculatives. En l'absence de données sur les autres langues proches du wolof, il est difficile d'avoir une idée plus précise de la formation de ces morphèmes. Ces hypothèses ont donc été basées sur des phénomènes similaires dans des langues génétiquement éloignées, ce qui, dans le cadre d'une étude diachronique, peut conduire à d'étranges surprises. À ce niveau de l'analyse, nous ne pouvons qu'espérer disposer à l'avenir d'autres descriptions de langues atlantiques, afin de valider ou infirmer ces suppositions.

Dans nos prochaines recherches, nous comptons travailler sur d'autres langues de la famille atlantique, à commencer par celles du groupe cangin. Ceci permettra à la fois de poursuivre la documentation linguistique sur les langues atlantiques et, nous l'espérons, d'apporter de nouvelles pistes pour l'ensemble des hypothèses dégagées tout au long de cette étude.

Bibliographie

- ABEILLÉ & GODARD, 1996. "Nouveaux raisonnements syntaxiques." *Langages* 122.
- AIKHENVALD, 2000. "Transitivity in Tariana." In *Changing valency: Case Studies in transitivity*, ed. Aikhenvald and Dixon, 145-172. Cambridge: Cambridge University Press.
- AIKHENVALD & DIXON, eds. 2000. *Changing valency: Case Studies in transitivity*. Cambridge: Cambridge University Press.
- AISSEN, 1983. "Indirect object advancement in Tzotzil." In *Studies in Relational Grammar*, ed. Perlmutter, 272-302. Chicago: University of Chicago Press.
- AISSEN & PERLMUTTER, 1983. "Clause reduction in Spanish." In *Studies in Relational Grammar*, ed. Perlmutter, 360-403. Chicago: University of Chicago Press.
- AMBERBER, 2000. "Amharic." In *Changing valency: Case Studies in transitivity*, ed. Aikhenvald and Dixon, 312-332. Cambridge: Cambridge University Press.
- AUSTIN, "Causative and applicative constructions in Australian Aboriginal Languages. new version of Austin 1996, CP.
- BAKER, 1999. "External possession in Mohawk: Body parts, incorporation, and argument structure." In *External possession*, ed. Payne and Barshi, 39, 293-323. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- BERMAN & SLOBIN, 1994. *Relating events in narrative : a crosslinguistic developmental study*. Hillsdale, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates.

- BLAKE, 1990. *Relational Grammar*. London, New-York: Routledge.
- BRESNAN & MOSHI, 1990. "Objects asymetries in comparative Bantu syntax." *Linguistic inquiry* 21: 147-185.
- BRIL, à paraître. "Values of reciprocal marker in Nêlêmwâ." In *Typology of reciprocal constructions*, ed. Nedjalkov and Guentcheva. Munich: Lincom Europa.
- CAMPBELL, 2000. "Valency-changing derivations in K'iche'." In *Changing valency: Case Studies in transitivity*, ed. Aikhenvald and Dixon, 236-281. Cambridge: Cambridge University Press.
- CHAPELL, 1999. "The Double Unaccusative Construction in Sinitic Languages." In *External possession*, ed. Payne and Barshi, 39. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- CHUCHWARD, 1953. *Tongan grammar*. Oxford: Oxford University Press.
- CHURCH, 1981. *Le système verbal du wolof* (publication d'une thèse pour le doctorat d'université, soutenue à l'Université de Nice), ed. linguistiques. Dakar: Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- COLE, 1983. "The grammatical Role of the Causee in Universal Grammar." *International Journal of America Linguistics* 49, no. 2: 115-133.
- COMRIE, 1985. "Causative verb formation and other verb-deriving morphology." In *Language Typology and Syntactic description: Grammatical categories and the lexicon*, ed. Shopen, III, 309-348. Cambridge: Cambridge University Press.
- COMRIE, 1981. *Language universals and linguistics typology*. Oxford: Blackwell.
- COOREMAN, 1994. "A functional typology of antipassive." In *Voice: form and function*, ed. Fox and Hopper, 27, 49-88. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- CRAIG (GRINEVALD) & HALE, 1988. "Relational preverbs in some languages of the Americas: Typological and historical perspectives." *Language* 64:2: 312-347.
- CRAIG, 1977. *The structure of Jacaltec*. Austin, London: Texas Press.
- CREISSELS, 1991. *Description des langues négro-africaines et théories syntaxiques*: Ellug, Université Grenoble.
- CREISSELS, 1992. "La voix en soninké." *Mandenkan. Bilan semestriel d'études linguistiques Mandé* 23: 1-24.
- CREISSELS, 2000. "Typology." In *African languages: An introduction*, ed. Heine and Nurse. Cambridge: Cambridge University Press.
- CREISSELS. à paraître. "Valence verbale et voix en tswana." *BSLP* XCVII.
- CROFT, 1994. "Voice: Beyond Control and Affectedness." In *Voice: form and function*, ed. Fox and Hopper, 27, 89-117. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- DAYLEY, 1985. *Tzutujil Grammar*. Berkeley: University of California Press.
- DIA, 1998. *Elaboration d'une terminologie grammaticale en wolof métalangage en langue maternelle manuel de grammaire pour les lycées*. II vols. U.F.R de sciences du langage. Grenoble: Université Sendhal, Grenoble III.
- DIALLO, 1983. *Eléments systématiques du wolof contemporain*. Vol. 24 Les langues

- nationales du Sénégal, ed. CLAD. Dakar: Faculté de lettres, Université Cheikh Anta Diop.
- DIK, 1989. *The Theory of Functional Grammar. Part I : The structure of the clause*. Dordrecht - Holland/providence RI - USA.: Foris Publications.
- DIOUF & YAGUELLO, 1991. *J'apprends le wolof* Hommes et sociétés. Paris: Karthala.
- DIOUF. 1994. "Une approche du passif en wolof par la relation prédicative." *Linguistique Africaine*, 7-91.
- DIXON, 1988. *A grammar of Boumaa Fijian*. Chicago: Chicago Press.
- DIXON, 1997. *A grammar of Yidiny*. Cambridge: Cambridge University Press.
- DIXON, 2000. "A typology of causative: form, syntax and meaning." In *Changing valency: Case studies in transitivity*, ed. Dixon and Aikhenval, 31-83. Cambridge: Cambridge University Press.
- DONEUX, 1978. "Les liens historiques entre les langues du sénégal." *Réalités Africaines et langue française* 7: 6-55.
- DONOHUE, 1995. "The Tukang Besi language of Southeast Sulawesi, Indonesia." Ph.D. dissertation, Australian National University.
- DONOHUE, 2001. "Coding choices in argument structure." In *Principles and Predictions. The Analysis of Natural Language*, ed. Eid and Iverson, 25:2, 217-254. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- DOWTY, 1979. *Word Meaning and Montague Grammar*. Dordrecht: Reidel.
- ENGLAND, 1998. "Mam voice." In *Passive and voice*, 525-545. Cambridge: Cambridge University Press.
- FAL, 1999. *Précis de grammaire fonctionnelle de la langue wolof*. Dakar: Organisation Sénégalaise d'Appui au Développement (OSAD).
- FAL, SANTOS and DONEUX, 1990. *Dictionnaire français-wolof*. Paris: Karthala.
- FILLMORE, 1968. "Case for case." In *Universals in linguistic theory*, ed. Bach and Harms, 1-88. New York: Holt, Reinhart and Winston.
- FRAJZINGIER & CURL, eds. 2000. *Reciprocals : forms and functions*. Edited by Language. Vol. 41. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- GENIUSIENE, 1987. *The typology of reflexives* Empirical Approaches to Language typology. Berlin, New York, Amsterdam: Mouton de Gruyter.
- GIVÓN, 1984. *Syntax: A functional typological introduction*. Vol. Tome 1. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- GIVÓN, 1990. *Syntax: A functional typological introduction*. Vol. Tome 2. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- GIVÓN, 2001. *Syntax*. Vol. I et II. 2 vols. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- GOLDBERG, 1995. *Constructions: A construction Grammar Approach to Argument Structure* Culture Cognitive Theory of Language. Chicago, London: The University of Chicago Press.
- GRIMES J. E. & GRIMES F., 2000. *Ethnologue*: Summer Institute of Linguistics.

- GUNJI, 1987. *Japanese phrase structure grammar: A unification-based approach*. Dordrecht: Reidel.
- HAIMAN, 1980. "The iconicity of grammar." *Language* 56: 515-540.
- HAIMAN, 1983. "Iconic and economic motivation." *Language* 59: 781-819.
- HEINE, 2000. "Polysemy involving reflexive and reciprocal markers in African languages." In *Reciprocals : forms and functions*, ed. Frajzingier and Curl, 1-29. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- HEINE & NURSE, eds. 2000. *African languages: An introduction*. Cambridge: Cambridge University Press.
- HEWITT, 1981. "Anti-passive and labile constructions in North Caucasian." *General Linguistics* 22: 158-171.
- HOPPER & THOMPSON, 1980. "Transitivity in grammar and discourse." *Language* 56, no. 2: 251-299.
- HYMAN & DURANTI, 1982. "On the object relation in Bantu." In *Syntax and Semantics : Studies in transitivity*, ed. Hopper and Thompson, 15, 217-239. New York: Academic Press.
- KA, 1981. *La dérivation et la composition en wolof*. Vol. 77 Les langues nationales au Sénégal. Dakar: CLAD.
- KEENAN, 1985. "Relatives clauses." In *Language Typology and Syntactic description: Complex constructions*, ed. Shopen, II, 141-170. Cambridge: Cambridge University Press.
- KEMMER, 1993. *The middle voice*. Vol. 23, ed. language. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- KESTELOOT & DIENG, 1989. *Du tieddo au talibé*. Présence Africaine ed. Contes et mythes wolof. Dakar: Agence de la coopération Culturelle et Technique, IFAN.
- KESTELOOT & MBODJ, 1983. *Contes et Mythes wolof* Traditions orales. Dakar: Les nouvelles éditions africaines.
- KIMENYI, 1988. "Passives in Kinyarwanda." In *Passive and Voice*, ed. Shibatani, 355-386. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- KLAIMAN, 1988. "Affectedness and control: a typology of voice systems." In *Passive and Voice*, ed. Shibatani, 25-83. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.
- KLAIMAN, 1991. *Grammatical voice*. Vol. 59. Cambridge University Press ed., ed. linguistics. Cambridge: Press Syndicate of University of Cambridge.
- KOCH, 2000. "Causative verbs and causative constructions." In *Working papers in Sasak*, ed. Austin, 1, 161-179. Melbourne: University of Melbourne.
- KOZINSKY, NEDJALKOV and POLINSKAYA, 1988. "Antipassive in Chukchee: oblique object, object incorporation, zero object." In *Passive and voice*, ed. Shibatani, 651-706. Cambridge: Cambridge University.
- KULIKOV, 1993. "The 'second causative': a typological sketch." In *Causatives and transitivity*, ed. Polinsky, 23, 121-154. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins publishing company.
- LAKOFF, 1987. *Women, Fire, and Dangerous Things : What Categories Reveal about*

- the Mind*. Chicago: University Chicago Press.
- LAPOLLA, 1996. *Middle Marking in Tibeto-Burman*. Pan-Asian Linguistics: Proceedings of the Fourth International Symposium on Languages and Linguistics, Vol. V. Mahidol University, Thailand, 1996., Accessed 29/07/02.
- LAUNEY, 1981. *Introduction à la langue et à la littérature aztèque*. Vol. Tome 1 : grammaire. Paris: L'Harmattan.
- LAZARD, 1994. *L'actance*. PUF ed. Linguistique nouvelle. Paris.
- LICHTENBERK, 1985. "Multiples uses of reciprocal constructions." *Journal of Australian Linguistics* 5: 19-41.
- LICHTENBERK, 1999. "Reflexives and reciprocals." In *Concise encyclopedia of grammatical categories*, ed. Brown and Miller, 313-319. Amsterdam: Elsevier.
- LICHTENBERK, 2000. "Reciprocals without reflexives." In *Reciprocals : forms and functions*, ed. Frajzingier and Curl, 31-62. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- LIU, 2000. "Reciprocal marking with deitic verbs "come" and "go" in Mandarin." In *Reciprocals : forms and functions*, ed. Frajzingier and Curl, 123-132. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- MACHOBANE, 1989. "Some restrictions on the Sesotho transitivity morphemes." Ph.D dissertation, MacGill University.
- MACKAY & TRECHSEL, 2000. "Double object construction." In *Annual meeting of the SILLA - American Anthropological Association on Applicatives in the Languages of Americas*. San Francisco, CA.
- MARTEN L., 2001. "The Dynamics of Bantu Applied Verbs." In *3rd World Congress of Africans Linguistics*. Leiden.
- MARTIN, 1959. *Essential Japanese: An introduction to the Standard Colloquial Language*. Tokyo: Charles E. Tuttle Company.
- MASLOVA, 2000. "Reciprocals and set construal." In *Reciprocals : forms and functions*, ed. Frajzingier and Curl, 161-178. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- MASLOVA, à paraître. "Reciprocal and polyadic: remarkable reciprocals in Bantu." In *Typology of reciprocal constructions*, ed. Nedjalkov and Guentcheva. Munich: lincom Europa (lincom Studies in Theoretical Linguistics).
- MCGREGOR, 1999. "External possession constructions in Nyulnyulan languages." In *External possession*, ed. Payne and Barshi, 39, 429-448. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- MITHUN, 2000. "Yup'ik." In *Changing valency: Case studies in transitivity*, ed. Dixon and Aikhenvald, 84-114. Cambridge: Cambridge University Press.
- MORENO, 1993. "'Make' and the semantic origins of causativity: a typological study." In *Causatives and Transitivity*, ed. Comrie and Polinsky, 155-164. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing.
- NJIE, 1982. *Description syntaxique du wolof de Gambie*. Dakar: Les nouvelles éditions africaines.

- ONISHI, 2000. "Motuna." In *Changing valency: Case Studies in transitivity*, ed. Aikhenvald and Dixon, 115-144. Cambridge: Cambridge University Press.
- PALMER, 1994. *Grammatical roles and relations*, ed. Linguistics. Cambridge: Cambridge University Press.
- PAYNE & BARSHI, 1999. "External Possession : What, Where, How, and Why." In *External possession*, ed. Payne and Barshi, 39, 3-29. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- PAYNE & BARSHI, eds. 1999. *External possession*. Vol. 39, Typological studies in language. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- PAYNE, 1999. *Describing morphosyntax: a guide for field linguists*. Cambridge: Cambridge University Press.
- PERLMUTTER, ed. 1983. *Studies in Relational Grammar*. Vol. 1. Chicago: University of Chicago Press.
- PERLMUTTER & POSTAL, 1984. "The 1-Advancement Exclusiveness Law." In *Studies in relational grammar*, ed. Perlmutter and Rosen, 2, 81-125. Chicago: University of Chicago Press.
- PETERSON, 1999. "Discourse-functional, historical, and typological aspects of applicative constructions." Dissertation, University of California.
- POSTAL, 1977. "Antipassives in French." *Linguisticae Investigationes* 1: 333-374.
- ROBERT, 1991. *Approche énonciative du système verbal : le cas du wolof*. Paris: Edition du CNRS.
- ROBERT, 1998. "Espace déictique, espace syntaxique et prédication : les indices spatiaux du wolof." In *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists (Paris, 1997)*, ed. CD-room. Oxford: Pergamon.
- SAMB, 1983. *Initiation à la grammaire wolof*. Dakar: IFAN, université de Dakar.
- SANDERS & BAT-IREEDÜI, 1998. *Colloquial Mongolian*. Londres / New-York: Routledge.
- SAPIR, 1921. *Language*. Brace and World ed. New York: Harcourt.
- SASTRY, 1984. *Mishmi grammar*. Mysore: Central Institute of Indian languages.
- SAUVAGEOT, 1965. *Description synchronique d'un dialecte wolof : Le parler du Dyolof*. Vol. 75 Mémoires de l'IFAN. Dakar: IFAN.
- SCHLADT, 1998. "Reciprocals in Bantu languages. A case of grammaticalization." *Afrikanistische Arbeitspapiere* 53: 5-25.
- SCHÜTZ, 1985. *The Fijian language*. Honolulu: University of Hawaii Press.
- SHIBATANI, 1988. "Introduction." In *Passive and Voice*, ed. Shibatani, 16, 1-8. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- SHIBATANI, ed. 1988. *Passive and Voice*. Edited by company. Vol. 16, Typological Studies in Language. Amsterdam: John Benjamins.
- SHIBATANI, 1994. *The languages of Japan*, ed. Surveys. Cambridge: Cambridge University Press.
- SHIBATANI, ed. 2001. *The Grammar of Causation and Interpersonal Manipulation*.

- Amsterdam: John Benjamins.
- SHIBATANI & PARDESHI, 2001. "The Causative Continuum." In *The Grammar of Causation and Interpersonal Manipulation*, ed. Shibatani, 48, 85-126. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- SHOPEN, ed. 1985. *Language Typology and Syntactic description: Complex constructions*. Vol. II. Cambridge: Cambridge University Press.
- STASSEN, 2000. "AND-languages and WITH-languages." *Linguistic Typology* 4, no. 1: 1-54.
- SYLLA, 1982. *Grammaire moderne du pulaar*. Dakar, Lomé, Abidjan: Les Nouvelles Éditions Africaines du Sénégal.
- TALMY, 1985. "Force dynamics in language and thought." In *Papers from the Parasession on Causatives and Agentivity*, ed. Peterson, 293-337. Chicago: Chicago Linguistic society.
- TALMY, 2000. *Toward a Cognitive Semantics*. Vol. 2. Cambridge, Massachusetts: MIT Press.
- TIMOC-BARDY. 1996. "Appartenance implicite vs appartenance explicite en roumain." *Faits de langues*, 241-250.
- TROMBETTI, 1923. *Elementi di glottologia*. Bologna: Zanchinelli.
- VAN VALIN, 2001. *An introduction to Syntax*. Cambridge: Cambridge University Press.
- VAN VALIN & LAPOLLA, 1997. *Syntax : Structure, meaning and function*. Cambridge: Cambridge University Press, Cambridge Textbooks in linguistics.
- VÁSQUEZ SOTO, 2000. "Applicatives in Cora." In *Annual meeting of the SILA - American Anthropological Association on Applicatives in the Languages of Americas*. San Francisco, CA.
- VELÁZQUEZ-CASTILLO, 1999. "Body-part EP constructions: A cognitive/functional analysis." In *External possession*, ed. Payne and Barshi, 39, 77-107. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- VENDLER, 1957. *Linguistics in philosophy*. Ithaca: Cornell University Press.
- VERKUYL, 1972. *On the compositional nature of aspects*. Dordrecht: Reidel.
- VITALE, 1981. *Swahili syntax*. Dordrecht - Cinnaminson: Foris Publications.
- ZAENEN & DALRYMPLE. 1996. "Les verbes causatifs 'polymorphiques' : les prédicats complexes en français." *Langages*, 79-95.
- ZAVALA, 1999. "External possession in Oluta Popoluca (Mixean)." In *External possession*, ed. Payne and Barshi, 39, 339-372. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

ANNEXES

Annexe 1

Nous donnons à titre indicatif sept contes sur les quarante quatre qui ont servi de base à notre étude. Il s'agit de six contes tirés de Kesteloot & Mbodj (1983) : *Ndaw si fi nekkoon te né du sey ag boroomub légët*, *Sey bu wóorul*, *Taalibe bi ag jabaru sèriñ bi*, *Ñetti xuuge yí*, *Cosaanu Ndombo*, *Lu-tax am jigéeni Ngor ñu dul am Jëkkër* ; et d'un conte tiré de Cissé (1994) : *Musibam Mbàbba Kumba*.

Ces sept contes servent également à l'étude de la préposition *ak* présentée dans le chapitre 1 (B – 4.2.1.), afin de confirmer le statut particulier de cette forme souvent identifiée comme conjonction de coordination. Dans les textes, nous avons souligné chacune des occurrences de *ag*, seules celles qui sont mis en gras sont utilisées pour lier deux nominaux en fonction sujet.

Ndaw si fi nekkoon te né du sey ag boroomub légët

Léebóon

Lippóon

Amoon na fi

Daan na am

Ba mu amee yaa fekke ?

Waxal ma dégg !

Jongama ju rafet ba dee, moo néwoon : “man déy, duma séy ag boroomub légët. Ñu daldi ko né : “kooy séyal boog !”

Mu né : “Xanaa ku amulub légët !”

Aw far jógé Ngaay, dikk, àndi ñaari woto : bii marsandiis la, bii ay wurus la, ag ceeb, ag pañey guró, ag wurusu wóor. Jongoma ji dikk, né : “balaa daray xew de yaay, damaa dugg ag moom ci néeg bi !”Ñu taal ñetti sondel ; ñu dugg ci néeg bi, di ko wisit, di ko wisit, di ko wisit ba ni ko : “summil sa tubéy !”Mu summi tubéyam.

Mu né ñill taat wi, ni ko :

— Lii légët la di te man duma séy ag boroomub légët !

Mu né ko :

— Koon nag lu ma la yótoon lépp, bàyyi naa koog yow ; daldi dem.

Ka ca des itam, daldi jógé ca Mburus, dikk : pañey guroom, xalisam ba mu doy, wurusu wóor ba mu doy, balóoti séram ba mu doy, mbooloom ba mu doy. Sëf ñaari nag, ñeenti xar, def jiwoom ba mu doy, mu ñów. Tama yaa ngi topp ci moom, sabar yi làmb — laa la wax man — nit ñaa ngiy wereelu, ñi ci des, ñu ngiy sakket di fecc.

Mu né : “Yaay kat amati naa an gan.”

Yaayam tontu ko né : — tey jii, ni nga amee ag gan, ag nii ñu agsee, ag seen ñam yu bare yii, ag seen woto yu doy yi, ag seen tegg mii, ñam yu bare yii, ag seen woto yu doy yi, ag seen tegg mii ñu àndal, man déy doom, noo mëna def tey jii — dinaa wax sama jaam bii ndax ñu reyal la am xar ñu reere ko. Bu subaa nag, mbooloo mii fii tase ci dëkk-dëkkaan yi, daaŋu rey nag.

Ñu def noonu, mu ni :

— Yaay, balaa daraa xew kat, def leen ndànk, ma wisit ko.

Mu wisit ko, daldi né ko :

— Yow sa tëru ween wii, ab légët a ngi ci di !

Jinne ja dégg ko, daldi fab lu doon ag ngeer — laa la wax man mii— soppi ko ay fasu naarugóor, latkoloŋ gi xeeñ ci biir dëkk bi, mëneesula xam ni xet gi neexe.

Ndënd yi tegg, xameesul neexaayu tegg mi ni mu neexe ; mbooloo mi topp ci moon, fasu naarugóor yi, ku ci nekk yaa nga yéeg ca kow.

Dëkk bépp leer — ba mel ni (bëccëg) : bu sa pusó wàddee sax dinga ko for.

Ñu ni mamaax yegsi.

Jongoma ji daldi yónni jibéer ba ni ko :

— Soo demee neel saa baay, na ma wutali gétti nag, àjjuma ba àjjuma dellusi ! Na ñu

ma wutal gétti fasi naarugóor, àjjuma ba àjjuma dellusi ; xaru tulaabéer yi, na ñu ma wutal séng yu ñu nekk àjjuma na àjjuma dellusi, am ndox, te sama dara nag bu mu mànke ndax maa ngi ñów ag sama mbooloo.

— Ñu ni mamaax ci biir dëkk bi : ndekete woo, jinné ji moo koy doxaansi nag, moon ci boppam. Ba mu dikkee ba ni “yàyy”ni “mutt”! xalis bu bare, bi mu yorewoon tàsaaroo. Mu né :

— Loolu sax dey, guné yu ndaw yee ko moom ag màgget yi !

Nit ñi di nërëm nërëm di for. Jinné ji ci des ni “yàyy”ni “mutt”! wurusu ngalam wiy def ñetetetetetet di rot. Mu né :

— For leen, yeen jàñq ji, yeena moom loolu, ngalam, guné gu jigéen gu rafet a koy yello !

Nakka ñu wàcc, mu né — moom jongoma ji— moone baay de waay, sama gan, gii, man, defe naa ni tey jii laay séyi ; ni bërét, ni jibéer ji génnéel ma saa armor ba.

Mu né ruséet armor ba, daldi koy ni déjj. Jongoma ji daldi né :

— Yaay kat, man damay dem, kii moom, xam naa né du yorub légët, jinné la kat !

Nakka far wi ñów, daldi dikk né ko :

— Defal ndànk, ma wax ag sa moroomi gor yi.

— Déedéet, damay séyi tey, dikkal sax nu dem ci néeg bi, ma wisit la.

Mu wisit, wisit, gisul benn légët mu né : “dem naa”. Ñu daldi dikk, né ko : “ayca boog nu génné basaN yi.”Ñu daldi génné basaN yi, woo magi dëkk bi ñu léemu ko. Ñu bàyyi fi fasu naarugóor yépp, xaru tulaabéer yépp, nag yépp, lépp, ñu ba ko fi. Nakka mu né ñuus ci kow fas wi, ñu dem na génn ci ginnaaw dëkk bi, fas wi daldi detteelu tollu ni mbaam, tànk yi daldi wàttatu. Mu né :

— Aan ! moom kat, lëf li moom...!

Mu né ko : “Eéy ! yemal, deesul wax guddi !”Jinné ji ko doxaansi kat Saatañaali la tudd.

Guney Ndar né : “Xaee éy Saatañaali, mbër nga ? Mu né leen :

— Teel ngeen, yegguma fi ma jëm !”

Ñu dox lu tollu ni sunu ginnaaw kër, mu ni yéfóot ci taatu guy, né guy gi nàll am xët, ni ko narr ci dënn bi, ween yi ni taréet !

Jinné yu ndaw yi né :

Saatañaali bon nga,

Saatañaali bon nga,

Sémpi guy gi booleeg jinné yi

KoliN, KoliN, KoliN.

La jeune fille qui voulait un mari sans cicatrice.

Je conte,

Nous t'écoutons,

Il était une fois,

Cela est arrivé,

Quand c'est arrivé étais-tu présent ?

Parle je t'écoute !

Une belle fille avait déclaré : « Eh bien moi, je ne me marie pas avec un homme qui a une cicatrice ». On lui demanda : « Avec qui veux tu te marier ? - Elle répondit : Eh bien avec quelqu'un qui n'a aucune cicatrice ».

Un prétendant venant de Ngay se présenta, il amena deux voitures, une chargée de marchandises, l'autre chargée d'or, de riz, de paniers de kola, d'or africain.

La fille intervint et dit : « Maman, avant toute chose, il faut que je m'enferme avec lui dans la chambre ». On alluma 3 bougies, elle s'enferma et l'examina très longtemps, puis elle lui dit d'enlever son ample pantalon.

Il enleva son ample pantalon, elle examina les fesses et lui dit :

« Eh bien, ça c'est une cicatrice ! et moi je ne me marie pas avec quelqu'un qui a une cicatrice ».

Il lui dit, « dans ce cas, ce que je t'avais apporté, je te le laisse », et il repartit. Un autre, venant de Mburus se présenta. Il avait des paniers de kola et de l'argent en quantité, de l'or en quantité, des ballots de pagnes en quantité, une suite de gens en quantité. Il chargea deux bœufs, quatre moutons, avec de la semence en quantité, et se présenta. Il était suivi de petits tam-tams, les gros tam-tams résonnaient aussi, les gens faisaient demi-tour (pour le suivre), les autres avaient formé un cercle et dansaient.

Elle dit : « Maman, j'ai encore un visiteur ». Elle lui répondit : « Aujourd'hui, tous les visiteurs que tu as reçus, vu la façon dont ils se sont présentés, avec leurs vivres en abondance, leurs voitures en quantité suffisante, et la musique qui les accompagne. Eh bien, moi, ma fille, quoique tu puisses faire aujourd'hui, j'ai (l'intention) de dire à mon esclave ici présent, de tuer un mouton pour leur dîner. Dès demain, les voisins qui se réuniront ici tueront un bœuf (en leur honneur). »

Ils firent ainsi. Elle déclara : « Maman, avant tout, donnez-moi le temps de l'examiner ». Elle l'examina et lui dit « toi, tu as une cicatrice sous ton sein ».

Un génie l'apprit, et transforma tout ce qui était arbuste en pur-sang, un parfum s'exhala dans le village. Les tam-tams qui battaient transmettaient une musique enivrante. Un grand nombre de gens formaient sa suite, chacun des pur-sangs se dressait fièrement vers le ciel.

Le village était tellement illuminé, que même si on avait perdu une aiguille, on l'aurait facilement retrouvée. Ils firent « mamakh » et se présentèrent. Elle appela sa suivante et lui dit :

« Va dire à mon père de me chercher un troupeau de bœufs pour une semaine, qu'il me trouve un troupeau de chevaux pur-sang pour une semaine, des moutons bien en

graisse et un enclos où les parquer pour une semaine. Qu'il me fasse puiser une provision d'eau, rien ne doit manquer, car j'arrive avec ma suite ».

Ils firent mamakh ! dans le village, alors que le génie vient lui demander sa main ; quand il vint et fit « yayy » puis « mutt » beaucoup d'argent s'éparpilla.

Il leur dit : « ceci c'est pour les enfants et les vieillards ». Ces derniers se précipitèrent pour le ramasser.

Le génie fit « yayy », puis « mutt », l'or fit « ñe te te te » en tombant. Il dit « ramassez cela, vous les jeunes filles, c'est pour vous, le « ngalam » est pour les belles demoiselles ».

Quand ils descendirent de cheval, la fille s'exclama : « Pourtant mon père, cet hôte, je crois que je me marierai aujourd'hui » ; elle se leva brusquement et dit à sa (suivante) « Sors moi mon armoire ». - Elle tira l'armoire et la plaça (en face d'elle). - Elle dit à sa maman : Moi, je m'en vais, je suis sûre que celui-ci n'a pas de cicatrice, ce doit être un génie ».

Quand il vint et lui dit : « Attends que je parle avec tes compagnes de même génération et de même souche noble ».

- « Non, non, je rejoins mon foyer conjugal aujourd'hui, d'ailleurs, viens avec moi que je t'examine ».

Elle l'examina partout et, ne voyant aucune cicatrice, déclara :

« Je m'en vais », on lui demanda de faire sortir les nattes. Elle sortit les nattes, fit appeler les anciens du village pour qu'ils la bénissent. Ils leur laissèrent tous les pur-sangs, tous les moutons en graisse, tous les bœufs, ils laissèrent tout (au village).

Quand il monta à cheval, ils se mirent en route et sortirent du village. Derrière le village le cheval (de la mariée) tomba sur ses pattes et prit la taille d'un âne, ses pattes commencèrent à traîner. Elle s'exclama : « Eh bien ! tout ceci est vraiment. »

Il l'interrompit et lui dit : « Eey, reste tranquille, on ne parle pas la nuit ».

- Le génie qui l'a épousée s'appelle Saatagnali.

Les petits génies de Saint-Louis s'écrièrent : « Khaae, ey Saatagnali tu es un champion ». Il leur dit : « doucement, je ne suis pas encore arrivé à destination ».

Ils parcourent encore la même distance que celle qui sépare la maison de l'arrière-pays, il avança sous un baobab, et lui donna un coup de paume de la main, l'écorce du baobab se déchira et le baobab devint tout blanc. Le génie le frappa et lui assena un coup de paume sur le dos, un autre coup sur la poitrine, et son sein se déchira.

Les petits génies entonnèrent cette chanson :

« Sataagnali tu es méchant,
Sataagnali tu es méchant,
tu as déraciné le baobab
tu l'as ajouté au nombre des génies ».

Sey bu wóorul

Léebóon

Lippóon

Amoon na fi

Daan na am

Ba mu amee yaa fekke ?

Yaa wax ma dégg.

Waxi tey matul a dégg.

Sa yos a ci raw

Waaye dégg dégg matul a xeeb.

Waawaaw, nde wolof Njaay day yokk waaye du sos.

Lu mu wax am na dalill !

Dafa amoon ay jàñq yu baree bari, ñoo fi newoon, dem cib màrse — né : ku bëgg jabar na daldi dikk. Nit ñi daldi dikk, ku nekk jël jabaram, buur it dikk, daldi jël jabaram.

Ca suba sa ñoom itam, ñu daldi né dañuy xëy ca tool ya. Ñu teela togg seeni reer — ndaxte nit ñaa ngiy mbóolu — dañuy mbóolujji, ñoom itam. Jabaru Buur itam war na ànd ak ñoom ; ñu daldi cay dem né ko : “Aa yow doo demem ?”

Mu né leen :

— Aa ! man dé, sama jëkër dafa ma mooñloo tey jii, te dama koy mooñal ! Damay togg ba pare. Bu subaa dinaa dem.

Ñoom itam ñu daldi né ko : “koon dé noo ngi dem, bu subaa nga dem”. Ca suba sa, mu daldi raxas njaqam ba mu set, daldi tàñq ndox, daldi dem ba ca àll ba, daldi taxaw — summéeku ba set — daldi né : Njabba cuuti ! Njabba cuute maccuuta mbelangal ! Su ma xamoon ne dugub ñorna, maccuuta mbelangal ! Duma sey ag baay Buur Njaay, maccuuta mbelangal.

Naar ba di ko xool rekk ; moom, ndaw si, gisu ko. Mu daldi dem ba ca mbool ma, daldi neeti :

— Njabba cuuti ! Njabba cuute maccuuta mbelangal ! Su ma xamoon ne dugub ñorna, maccuuta mbelangal ! Duma seyag baay Buur Njaay, maccuuta mbelangal.

Mu daldi dem, def taati neen, soppeeku am picc, di lekk, di lekk ba mu yàgg. Mu soppeekuwaat : solaat mbubbam, daldi yenuwaat njaqam, daldi ñibbi.

Naar ba yit daldi cay topp, daldi dem né Buur :

— Yow mii dey sa jabar am picc la !

Mu né ko : “Yow dangay fen, tey jii, dinaa la fetal”.

Naar daldi né — Man dey fenuma te boo ko weddee, suba, ñowal nu ànd. Ca suba sa

mu xëyaat dem, summeeku ba set, daldi né :

— Njabba cuuti ! Njabba cuute maccuuta mbelangal ! Su ma xamoon ne dugub ñorna, maccuuta mbelangal ! Duma seyag baay Buur Njaay, maccuuta mbelangal.

Daldi dem ba ca gittax ga, mu daldi yeegati, daldi nekk picc, daldi yéeg ca kow daldi né :

— Njabba cuuti ! Njabba cuute maccuuta mbelangal ! Su ma xamoon ne dugub ñorna, maccuuta mbelangal ! Duma seyag baay Buur Njaay, maccuuta mbelangal.

Daldi taxaw di lekk, di lekk : Buur a nga ca ñag ba rekk moog naar ba. Ba mu yàgg, naar ba né ko :

— Yow mii déy — sa jabar jaa ngi née, gis nga ko, picc la !

Ñu bàyyi ba ñu dem ca kër ga ; moom itam (ndaw si) mu ñibbi, daldi sumbag mooñam, di mooñ... Buur daldi né :

Mu né ko : — Ay nijaay, bàyyil woy woowu te ma may la loo bëgg, sama jaaroy wurus yeeg, sama yépp dinaa la ko may.

Buur né ko — Man, woy wu ñu may maye ay jaaroy wurus ag yépp, duma ko bàyyi kat ! — daldi né : (woy wi wépp).

— Ndaw si né yuréet tànkii picc !

Buur woy (woy wi wépp).

— Mu daldi génné yépp, yëfu picc, yépp...

Buur dem nag wutuw yat doon ko bëgga dóor, far mu naaw wocc ko fa !

Le mariage imprudent ⁷⁴ .

Un conte !

On l'écoute

Il était une fois...

Il en était ainsi d'habitude...

Lorsqu'il en fut ainsi étais-tu présent ?

C'est de toi que je l'ai appris

De nos jours les nouvelles ne méritent pas d'être retenues

Surtout quand elles sont de toi

Mais une nouvelle, quelle qu'elle soit, ne mérite pas d'être négligée.

Certes Wolof Ndiaye surajoute mais n'invente jamais. Tout ce qu'il avance repose sur un fond solide !

Il était une fois un grand nombre de jeunes filles ; elles se rendirent sur la place du

⁷⁴

Il serait plus exact de traduire : le mariage ambigu, pas clair.

marché et annoncèrent que quiconque voulait une épouse, pouvait venir choisir parmi elles. La plupart des hommes vinrent et choisirent une épouse. Le Roi lui-même choisit et en emmena une.

Le lendemain les filles proposèrent d'aller aux champs. C'était le moment où l'on grillait les épis de maïs et elles voulaient y prendre part. Pour cela, elles préparèrent tôt leur dîner. (L'épouse du roi) devait partir avec elles. Les femmes se rendirent donc chez elle et dirent : « Mais tu ne viens pas ? »

Elle leur répondit : « Ah ?, moi, je ne peux pas aujourd'hui à cause de mon mari. Je cuisine d'abord, je partirai demain ». Elles dirent alors : « Nous partons, tu nous rejoindras. ».

Le lendemain, elle nettoya proprement sa jarre, la remplit d'eau et se rendit aux champs. En chemin, elle se déshabilla complètement. Un Maure la regardait.

Elle resta debout et dit : « Njabba Cuuti ! Njabba cuutu ma Cuuta mbelangal !

Si je savais que la récolte du mil était si proche ma Cuuta mbelangal !

Je ne me serais pas mariée avec le roi Ndiaye, ma Cuuta mbelangal ! »

Elle s'approcha des épis de mil et entonna :

« » (même chant).

Le Maure la regardait toujours (mais elle ne l'avait pas vu). Elle se dénudait, commençait à se métamorphoser en oiseau. Après quoi, elle se mit à manger (des grains de mil). Quand elle en eut assez, elle reprit sa forme humaine, se rhabilla, mit sa jarre sur sa tête et rentra à la maison. Le Maure la suivit et vint dire au roi :

- Roi, ta femme est un oiseau.

- Toi, fit le Roi, tu mens et je te ferai fusiller aujourd'hui même.

- Je ne mens pas, et si vous doutez de mes paroles vous pouvez venir demain, nous irons ensemble.

Le lendemain la femme retourna aux champs.

Elle se déshabilla et dit : « si je savais » (même chant).

Elle se fit oiseau, puis se percha sur les épis et dit : « » (même chant).

Elle mangea, mangea, mangea. Le Roi et le Maure étaient dans les hautes herbes à la regarder. Finalement le Maure dit au roi : « Tu l'as vu maintenant, ta femme est un oiseau ! laissons-la comme cela jusqu'à ce qu'elle aille à la maison ». Elle rentra, elle s'occupa à brasser la farine de mil. Ils arrivèrent, le Roi chanta :

- « Ma Cuuta mbelangal ».

Elle lui dit :

- Ah ! Oncle ne chante pas cet air, je te donnerai tout ce que tu voudras... mes bracelets, mes boucles d'oreilles en or, tout ce que j'ai.

- Moi, un chant qui me vaut or et tout, je ne me laisserai pas de le chanter !

Et il chanta encore. Elle fit sortir ses pattes d'oiseau. Il chanta.

Elle sortit ses ailes d'oiseau. Il chanta, elle sortit toutes les affaires d'oiseau.
Le Roi alla chercher un bâton pour la frapper, mais elle s'envola et le laissa seul.

Taalibe bi ag jabaru sëriñ bi

Léebóon

Lippóon

Amoon na fi

Daan na am

Yeena kekkee ?

Yaa wax nu dégg.

Waxi tey jarula dóore sa doom.

Sa jos a ci raw.

Dafa amoon benn sëriñ boo xam ni bii, àddina juróom-ñaar moo fi dàq jàng. Amoon na téeméeri ndongo ag juróom-ñaar-fuuk ; di jàngal ndongo yooyu ba yàgg mu am benn ndongoob gan. Kooku la gënan bëgg, te séetub sëriñ bi, ndongo boobu rekk, la gëna bëgg. Sëriñ bi ni leen :

— Maa ngiy tukki ; ndongo bi soo xëyee nga dem ca tool ya, ca basi ba, nga tàmbalee caa bey.

Sëriñ na nag daldi génn...Ndeke tukkiwul ! Mu fab ag fetal ag ñaari ngémminam, dem yéeg ca daqaar ga ca tool ba. Té ca daqaar ga, fi la ndongo bi wara xëy di bey. Sëriñ bi daldi yéeg ca kow ni cell.

Jabar ju ndaw ji daldi né ndongo bi na fa dem : xarum sëriñ bi nga xam né jéll na juróom-ñari tabaski, moom laa lay reyal, togg ko ag la ca war lépp, yot la ko ; te su ma ñówée, dinaa mel neneen : juróom-ñari kilóoy fer yu weex, dinaa ko sol, fekk la fa ag ñetti kilóoy fer yu xonq !

Ndongo ba daldi gàddu goppam, daldi wuti tool ya. Ba mu yegsee daldi geestu fu ne, door di tàmbali di bey, daldi né bismiilaahi, daldi door woy, naan :

“Cacaa, ca basi ba, Cacaa, ca basi ba. Bay sëriñ tukkétina waay. Cacaa, ca basi ba. Yàlla na ca gata dee nag : Ma doon kër, donn ab toolam, Cacaa, ca basi ba, ba donnaale ca séetub daawam, Cacaa, ca basi ba.”

Ba mu woyee ba noppi, daldi sëpp gopp bi, daldi tanq ci ndaa li naan ba noppi, tàmbali di séentu...

Ndaw sa nag booba woona ñeenti ndongo, ñu fab xar ma daldi koy rendi, daldi koy fees : mu daldi koy togg !

Ndongo bi toog ci tool yi ba yàgg, togg gi xeeñ ko, mu geestu, séen tan yi di naaw, mu daldi sëggaat ag goppam di bey, daldi tàmbaliwaat di woy :

“Cacaa, ca basi ba, Cacaa, ca basi ba. Bay sëriñ tukkétina waay. Cacaa, ca basi ba.

Yàlla na ca gata dee nag : Ma doon kër, donn ab toolam, Cacao, ca basi ba, ba donnaale ca séetub daawam, Cacao, ca basi ba.”

Ndaw sa nag daal, yenu ndab la nag, fekk ko fa daldi sukk né ko : jërëjëf. Mu daldi yenneeku, daldi dindi sér yi, lal ba mu des benn sér bu ndaw bi...Mu daldi jaaxaan...

Ndekete nii mu tédde, mu ngi jàkkaarlogg sëriñ bi : seeni bët tase, mu tàmbali di lox. Ndongo ba ni ko :

— Lu mu doon ? Waxal, waxal gaaw !

Ndaw si né ko :

— Danuy jëkk lekk am danuy jagal, danuy Mataaru Njaga Sàmba. Ndongo ba xool bëti ndaw si né ca kow, mu né : “Kii dé dara la gis waay!”Daldi geestu, téen, séen góor gi ci kow garab gi ag fetalam, mu daldi yóoxu ni :

— Danuy jagal ndax nu gaawa dee !!

Fa la léeb doxe tàbbi géej, bàkkan bu ko jëkk foon tàbbi àjjana.

Le talibé et l'épouse du marabout.

- Un conte (conteur).
- On l'écoute (auditoire).
- Il était une fois.
- Cela arrivait souvent.
- En avez-vous été témoins ?
- C'est de vous que nous le tenons.
- Les racontars d'aujourd'hui ne valent pas la peine de frapper son enfant.
- Encore moins les tiens.

Il y avait un marabout qui passait pour être le plus érudit de tout l'univers. Son école comptait cent soixante-dix talibés. Chaque jour il leur enseignait. Arriva un nouveau talibé. Le marabout en fit son préféré. Mais la jeune épouse du marabout, elle aussi le préférerait.

Un jour le marabout annonça à son monde qu'il partait en voyage. Il parla ainsi à son talibé préféré :

« Demain matin tu iras dans le champ de mil et tu commenceras à cultiver ».

Alors, il s'en alla. Mais en fait de voyage il prit son fusil à deux coups et s'installa dans un tamarinier qui se dressait dans le champ de mil. Or, c'est justement là, au pied du tamarinier, que le talibé devait commencer à cultiver. Le marabout se tapit dans sa cachette, silencieux.

La jeune épouse du marabout parla au talibé :

- « Tu iras au champ là-bas. Regarde ce mouton. Voilà sept Tabaski que son maître refuse de le tuer. Eh bien ! pour toi je le ferai égorger, je le ferai cuire avec tout ce qu'il faut dans une marmite, et je t'en apporterai au champ. Et quand j'arriverai c'est une toute

autre femme qui se révélera à toi. Je viendrai à toi les reins ceints de sept kilos de perles blanches mêlées à trois kilos de perles rouges. »

Le talibé prit sa houe sur l'épaule et s'en alla chercher le champ.

Une fois dans le champ, il en scruta tous les coins et recoins.

Après avoir dit « bissimilaï », il se mit à chanter :

« Thia thiâ thia, le basi ! Thia thiâ thia, le basi ! Voilà mon père marabout parti encore en voyage ! Wai Thiâ thiâ thia, le mil ! Dieu fasse qu'il y crève cette fois ! Thia thiâ thia, le mil ! Ainsi j'hériterai de sa maison et de son champ ! Thia thiâ thia, le basi ! Et même j'hériterai de sa nouvelle épouse du printemps dernier. Thia thiâ thia, vive le mil ! Thia thiâ thia vive le mil ! »

Après avoir chanté, il planta son instrument dans la terre, puis dans son canari de l'eau qu'il but jusqu'à le vider et se mit à scruter l'horizon. Pendant ce temps, la femme du marabout faisait appel à l'aide de quatre talibés, le mouton fut égorgé et dépecé. Elle le prépara comme nulle part on ne le fit jamais. Le talibé assis dans les hautes herbes sentait le fumet de la viande cuite ; il observa les charognards qui planaient. Alors il se leva, se baissa à nouveau, et déchirant la terre avec sa houe, se remit à chanter.

Thia thiâ thia ...

Quand la jeune épouse du marabout eut fini la préparation du repas, elle le porta sur la tête et alla trouver le talibé au champ. Arrivée auprès de lui, elle s'agenouilla devant lui, lui offrit le plat, puis se leva et dit : merci.

Alors elle déposa sa charge sur le sol, elle enleva ses pagnes et en étala par terre jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'un, le plus petit.

Puis, elle se coucha sur le dos.

- Mais en se couchant ses yeux croisèrent ceux du serigne (caché dans l'arbre). Elle le reconnut et se mit à trembler.

Le talibé lui dit :

- « Qu'y a-t-il ? dis le, dis le moi vite. » La femme lui répondit,

« Allons-nous manger d'abord, ou bien allons-nous d'abord faire l'amour ? Qu'allons-nous faire Matar Ndiaga Samba ? »

Le talibé regarda les yeux de la femme et ne vit rien.

À son tour il leva la tête, et distingua dans le feuillage du tamarinier son maître avec son fusil. Il se mit à crier :

« Nous allons faire l'amour afin de mourir plus rapidement »

C'est là que le conte se perdit dans la mer et le nez qui le premier le reniflera ira en paradis.

Ñetti xuuge yi

Dafa amoon genn góorug, amoon jabari xuuge ; ndekete jabaru xuuge bi am na ñaari fari

xuuge — xam nga muy ñetti fari xuuge !

Bi nga xam ne toog nañu ay fan, jëkkëru xuuge bi tukki. Jabaru xuuge bi dem ci wenn faru xuuge bi né ko :

— Sama jëkkër tukki na, ngoon, na nga fa ñów !

Ba mu fa jógee daldi dem ca ka ca des — né ko :

— Sama jëkkër tukki na, na nga fa ñów, su ngoonee !

Ba ngoon jotee, ñoom ñaar ñépp agsi ci biir Kër gi, toogandoo ci lal bi, di waxtaan. Noonu, kenn ki yëngal tànkam far mu dal ci ki ci des —, mu né ko : — Saa waay, yaa ngi may gaañ ! Kenn ki né ko :

— Nu ma la gaañe ? Sama tànk yëngu rekk nga né maa ngi lay gaañ ! Saa waay, yow itam gaañuma la waay !

Beneen xuuge bi né ko :

— Aaa ! Loolu ngay wax ?

Kenn ki né ko :

— Waawaaw !!!

Fi ñu koy waxee, ñoom ñaar ñu jóg taqaloo ci ruum bi ; jigéenub xuuge bi jóg, doon leen àtte, far ñaari! xuuge yi ku ci nekk né këpp ci suuf ; ñu dee ñoom ñaar ñépp, te, ci dëkk bi kenn du fa suul ab xuuge.

Jabaru xuuge bi nag, waaru lool ; xamul nu muy def. Mu génn, daldi gis ab naar bu wax géléeman, mu woo ko, né ko :

— Dama bëgg, ma fey la, nga suulil ma xuuge bii, dee. — Fekk làq na benn xuuge ba ca ron lal ba. Bi ñu dégoo ci kàddu, Naar bi daldi koy sëf ci géléem gi. Jigéen ji né ko :

— Xuuge nàqarina suul ! Soo wattuwul rekk, boo ñowee dinga ko fi fekkaat !

Naar bi né ko : su ma ko suule du dikk ! Naar bi fab xuuge bi gacc ci géléem gi, dem suuli...

Bi muy laata ñów — fekk ndaw si ñoddi beneen xuuge bi, daldi ko teg ci buntu néeg bi. Naka naar bi jub buntu kër gi rekk, ndaw si tàccu ko, né ko :

— Xuuge, moo gaaw, waaye, bàyyil ba ma yóbbuwaat ko, dootul gaawa ñów !

Mu daldi fab xuuge bi, sëfaat ci géléem gi, dem. Mu dem gas meneen leeñ ba mu àgg ci nóoru bopp ba, mu daldi suul. Mu jóge fa ñów. Naka mu ñów ba ci buntu kër gi, dajeej jëkkëru ndaw si, daldi ñef ab peel — fi ko ndaw si naan :

Déed, sams jëkkër la ! — mu dolli beneen, mu dee, mu yobbu ca armeel ya suuli.

Les trois bossus.

Il y avait un bossu, qui avait une femme bossue. Mais sa femme bossue avait deux amants bossus. Ainsi ils étaient trois hommes bossus. Ils restèrent un certain temps dans cette situation. Puis le mari de la femme partit en voyage.

La femme bossue alla trouver le premier amant bossu et lui dit :

- Mon mari est allé en voyage, viens ce soir à la maison:

Elle alla voir l'autre amant et lui dit :

- Mon mari est allé en voyage, viens ce soir à la maison.

Le soir arriva, les deux amants arrivèrent en même temps dans la maison. Ils s'essayèrent sur le lit et commencèrent à converser.

Par malheur l'un d'eux remua sa jambe qui toucha l'autre.

Celui-ci lui dit : camarade, tu m'as blessé ! - L'autre lui répondit : comment t'ai-je blessé ? Je n'ai fait que remuer ma jambe et tu dis que je t'ai blessé ! camarade toi aussi ! je ne t'ai pas blessé !

L'autre bossu lui dit : C'est ce que tu dis ?

L'autre lui répondit : Oui ! Oui !

Ils se jetèrent l'un sur l'autre dans la chambre.

La femme bossue se leva, elle tenta de les séparer.

Mais chacun des deux bossus tomba sur le sol, leurs bosses se brisèrent et ils moururent. Or dans ce pays, personne ne voulait enterrer les bossus.

La femme bossue s'inquiéta beaucoup, elle ne savait quoi faire. Elle sortit de sa maison et aperçut un Maure sur son chameau.

Elle l'interpella et lui dit. :

- « Je voudrais te payer pour que tu m'enterres ce bossu mort », cependant qu'elle a caché l'autre bossu mort sous le lit.

Après accord, le Maure fit monter le cadavre sur son chameau.

La femme lui dit : un bossu est très difficile à enterrer ! Tu risques de le retrouver ici.

Le Maure lui répondit : Si je l'enterre, il ne pourra pas revenir.

Le Maure prit le bossu, le mit sur le chameau et alla l'enterrer. Mais avant son retour, la femme retira l'autre cadavre et le plaça devant la porte de la chambre.

Quand le Maure s'approcha de la porte de la maison, la femme frappa des mains et lui dit : Je t'avais dit qu'il était difficile d'enterrer un bossu, le voilà qui est revenu !

Le Maure répondit : le bossu est rapide ! mais laisse que je le ramène, je crois qu'il ne reviendra plus. Il prit l'autre cadavre, le fit monter sur le chameau, alla creuser un profond fossé et l'y enterra. Ensuite lorsqu'il s'approcha de la porte de la maison, il rencontra le mari (bossu) de la femme qui rentrait de voyage ; il lui asséna alors un grand coup de pelle. Au moment où la femme intervenait : « Non c'est mon mari ! » le Maure renouvela son coup de pelle, le mari tomba mort.

Et le Maure l'emmena au cimetière pour l'enterrer !

Cosaanu Ndombo

As soxna dafa amoon doom ju jigéen. Bi doom ji matee sëy mu maye ko. Yalla def xale ba ëmb. Bi mu demee ba ci juróom ñeenti weeram, am bès, mu nekk ag yaayam ; ba ñu añee ba sottal, yaay ji woo nag ñetti moroomam. Mu daldi né moroom yi :

— Dama bëggoon ngeen àndal maag sama doom ji nekk ciw mat, yóbbu ko mu doxantu ndax yaramam wi nàyyi.

Moroom yi daldi ànd ag xale bi doxantuji ba ci tàkku dex ga, taxanaale fa. Bi ñu taxanee bay ñibbi, ñu ñów ba ci taatu dàqaar gi, yenneeku fa, di naan ci dex gi. Mat wi daldi jàpp foofu xale bi, mënatura def dara. Mu tédde ci ag taatu daqaar, ñi mu àndaloon né ko :

— Xaaral ñu dow ca dëkk ba woowi sa yaay.

Bi àndandoo ya demee, xale bi des fa, moom doNNag jaljaleem. Jinné ji dëkkoon ci dàqaar gi daldi génn fekk ko ci taatu daqaar gi, moom rekk. Mu dimmali ko ba mu wasin. Daldi ko jël moog liir ba, yóbbu ko ci biir garab gi (këram).

Bi àndandooy xale bi wootejee ba dellusi, gisatuñu kenn ci taatu garab gi ñu ko bàyyiwoon !

Bi ñu wutee ba tàyyi gisuñu kenn, ñu yaakaar né rabu àll dafa lekk xale ba. Booba xale baa nga kër jinné ja.

Jinné ji ngénté na ko ba santale liir bi santam ; xale bi toog na lu tollu ni ñetti weer kër jinné ji ; bés bu ne jinné ji dina dem ca dëkk ba seet lu xew kër yaayu xale bi, xamal ko ko.

Benn bés mu ñów né xale bi :

— Yërém naa sa yaay ndax bi ma la jëlee ba léegi, guddi ag bëccëg mu ngiy jooy. Dinaa la bàyyi nga ñibbi ngir moom.

Bi mu ko waajalee, wutal ko yéré ag wurus wu bare, daldi woo doomam yépp ñu teewe, mu né xale bi :

— Man, Maymuna laa tudd, sant Jóob. Duma sa yaay waaye mel na ni maa la jur ; ndax dëkk bi nga nekkoon maa di seen rabu tuur. Maa yilif mboleem ñi dëkk ci daqaar gi. Dinaa la booleeg suma doom yii, ñu gungé la ba ca sa kër yaay.

Noonu mu jekki ba guddi daldi ko génné, dellu woo jinné yépp ñu teewe, mu dindi benn ndombo jox ko, wax ko xam-xam ndombo gi, teg ca né :

— Joxuma la fas gi, yow ci sa bopp, sa doom laa ko jox. Su ko takkee dina yàgg ci àddina. Boo demee seen dëkk, ngalla bu kenn dindi sant wi ma ko jox. Te boo demee seen dëkk na nga fexe dëkksi yaag sa yaay ag sa jëkkër ci taatu dex gi. Dëkk bi ngeen nekkoon daaño toxusi, fekksi leen, boo defee li ma la wax, — sa doom — cosaanam ag lu bokk ci giiram ñoo di moom dëkk bi.

Bi xale bi ñibbee, fexe ba toxu ca taatu dex gi, waa dëkk ba wàccsi ci taatu dex gi, fekksi leen.

Doomu xale bi nekk buuru dëkk bu bees bi, bi mu mággee.

Le mythe de fondation de Ndombo.

Une vieille femme avait une fille. Quand elle en eut l'âge, elle fut donnée en mariage.

Allah fit que la fille fut enceinte.

Un jour après le repas, alors que sa fille en était à son neuvième mois, sa mère causant avec trois de ses amies leur dit :

- Je voudrais que vous alliez avec ma fille enceinte pour une promenade qui lui dégoûterait les jambes.

Les amies emmenèrent la fille jusqu'au bord du fleuve. Elles profitèrent de l'occasion pour ramasser du bois.

Quand elles eurent fini, elles déposèrent leurs fagots à l'ombre des tamariniers, pour aller boire au fleuve.

A ce moment la fille ressentit les premières douleurs de l'accouchement. Elle ne pouvait plus bouger, elle s'étendit à l'ombre d'un tamarinier. Ses compagnes lui dirent alors : « Attends ici, nous allons au village appeler ta mère ».

Quand elles se furent éloignées, la fille demeura seule avec ses maux. C'est alors que la Djinné qui habitait le tamarinier, en sortit et trouva la fille ; elle l'aida, elle l'aida à accoucher, puis, elle emporta la fille avec le nouveau-né à l'intérieur de l'arbre, sa demeure. Quand revinrent les trois amies, il n'y avait plus personne au pied de l'arbre où elles avaient laissé leur compagne.

Elles eurent beau chercher, elles ne trouvèrent personne et crurent que les bêtes de la brousse l'avaient dévorée.

Pendant ce temps la fille se trouvait chez la Djinné; celle-ci avait baptisé le bébé et lui avait donné un nom.

La fille resta chez la Djinné près de trois mois. Chaque jour, la Djinné allait au village, voir ce qui se passait chez la mère de la fille, afin de l'en informer.

Un jour la Djinné en revint et dit à la fille :

- J'ai pitié de ta mère, car depuis que je t'ai enlevée elle pleure nuit et jour. Je te laisse rentrer à cause d'elle.

Elle l'apprêta pour son retour et lui offrit or et vêtements en abondance. Ensuite elle convoqua ses enfants, en témoins, et parla ainsi à la fille :

- Mon prénom est Maïmouna, mon nom est Diop. Je ne suis pas ta mère. Mais c'est tout comme, car je suis la djinné protectrice de ton village d'origine. Je suis reine des Djinns de ce tamarinier. Je te ferai accompagner par mes enfants jusqu'au logis de ta mère.

(Maïmouna Diop la Djinné fit sortir la fille à la tombée de la nuit.)

Après quoi elle reconvoqua l'assemblée des génies. Devant eux, elle sortit une amulette qu'elle confia à la fille et dont elle lui révéla le secret ; elle ajouta ceci :

- Ce n'est pas à toi que j'offre ce talisman, j'en fais cadeau à ton fils, s'il le porte sur lui, il vivra longtemps.

- Quand tu rentreras à ton village, que personne ne change jamais le nom que j'ai

donné à ton enfant.

- Quand tu retourneras parmi les tiens, tente dé les convaincre de venir habiter, toi, ta mère et ton mari, au bord de ce fleuve.

- Les gens du village que vous quitterez déménagèrent et viendront vous retrouver.

- Si tu fais ainsi, ton fils et sa descendance seront toujours les maîtres du nouveau village., Quand la fille rentra chez elle, elle réussit à venir s'installer au bord du fleuve. Les habitants de l'ancien village descendirent les y retrouver.

Alors le fils de la jeune femme, quand il eut grandi, devint chef du nouveau village, (Ndombo).

Lu-tax am jigéeni Ngor ñu dul am Jëkkër

Boo leen di faral di seetlu di ngeen gis né, léeg-léeg dina am i jigéen yuy nekk janq ba ba ñuy mąggat di dee te duñu sęy.

Loolu nag am na lu ko waral ; ba fii ci Ngor sax am na lu fi xewoon ci jamano luy leeral mbir moomu. Mag ñi di ko nettali ba fii ñu tollu tembe, kenn męnu koo weddi, waawaaw.

Dañuy faral di wax né dafa amoon benn nappakat bu dękkoon ci tefes gi. Mu di gęti di ñów, di gęti di ñów ba yalla def mu am jabar. Muy sęy ag moom, di sęy ag moom ba lu tollu ci fukki at te musul am doom.

Lęf li metti ko lool, metti ko lool ndax ñi mu dękkal duñu darajaal waxam. Moom ndeke daf daan def bu gętiwaan bu *yooryoor* mu teer ag gaalam ca téngéen, noppalu fa tuuti, daldi jógaat tęmbal gaalam, bu fekke li mu japp bariwul mu nappaat ; bu baree dęgg, mu teersi. Léeg-léeg bu guddee, jabar ji doNN moo koy watle gaal gi.

Benn bés nag ba mu teeree Téngéen, di fa noppalu, mu for bęt.

Ci biir nelaw yooyu mu gént mettitam rekk la jooytu : mu di ñakk gi mu ñakk am doom. Fekk na bi muy nelaw bay gént, am na genn góor gu yor sikkim bu gudd weex täll ; kawaru boppam it dafa sęq weex furr. Mu daldi ko yee, nappakat bi daldi jóg, ba ñu nuyyontle ba noppi, góor gi xamal ko né moom moo di *Buur Téngéen*. Mu teg ci né :

Yeg naa sa mettit, xam naa sa soxla te it bęgg naa la dimmali, ndax am naa męn-męnam.

Buur Téngéen dellu né ko :

— Dinaa ko def nga am doom ; te jigéen lay doon, bu juddoo nga tudde ko *Mbeex* ; waaye loolu maa ngi koy def ci kow nga nangu lii ma lay wax :

Nappakat bi né ko :

— Waxal, loo wax rekk dinaa ko topp.

Buur Téngéen daldi wax né ko :

— Lenn rekk la : bu Mbeex mąggee warul sęy, warul am beneen jękkër bu dul man. Duma ko jęl mu fekksi ma, ci seen loxo lay des yow ag sa jabar ; waaye warul am beneen

far, warul am beneen jëkkër bu dul man.

Nappakat bi daldi nangu :

— Bul am mukkk loo ciy xalaat ; nii nga ko waxe noonu lay ame.

Buur Téngéen jekki né mes. Nappakat bi itam tëmbal gaalam.

Ba ñu toogee ba lu wara tollu ci at, jabari nappakat bi am doom, mu nekk jigéen. Nappakat bi itam tudde ko Mbeex.

At yi di ñów, di dem, Mbeex di màgg, at yi di ñów, di dem, Mbeex di gën màgg ; at yi di ñów, di dem, Mbeex màgg ba doon jànq bu mat sëy. Mu nga la ko taaru taar bu kenn mósul teg bët.

La nit ñi foogoon ? nañu né àddina bi yépp jigéen du taaru mukkk ba dab Mbeex cib taar.

Li mu gënoon sopp moo doon toogi ca xeeru géej ya jàkkaarloog Téngéen. Góori dëkk bi sax dañu ko ñemewulwoon doxaan ndax taaram bu jéggi dayo.

Benn bés jaykat bu am alal bu né ca dëkk ba ca wàlla, ñów di doxaansi Mbeex. Saa yu ñówee rekk bàyyi ci loxay baayu Mbeex ag yaayu Mbeex xalis bu baree bari. Saa yu ñówee rekk def noonu.

Bés dikk, baayu Mbeex fas yéené may Mbeex jaaykat bi ndax alal ji. Nappakat bi fàtte waxam.

Ba noonu, benn àjjuma rekk ñu maye Mbeex waaye sa bés ba, balaa jànt bee so Mbeex daanu feebar. Feebar bu gaawa-gaaw roofu ko ba tëral ko. Feebar bi metti lool ba ñuy xalaat né Mbeex du fanaan. Baay bi tiit lool, xelam dikk, dellusi ci li mu waxantewoon ag Buur Téngéen. Ci saa si mu woote ngir ñu tas sëy bi. Sëy bi daldi tas. Mbeex tàmbale féex tuuti. Waaye feebar bi jeexulwoon ci moom. Ci guddi gi baayu Mbeex daldi tëmbal gaalam, lu mu daawul faral di def. Nit ñi xaw ci jaaxle, ba di ko waaja gunge. Mu gantu leen, Ba mu joowee ba yegg Téngéen, dafa wéeru ca garab ga mu daan wéeru rekk daldi for bët. Noonu Buur Téngéen yee ko, xamal ko moom mooy kan. Daldi ko ci tegal né ko :

— Yaa nangul woon sa bopp daldi gisal sa bopp ; yaa weddil sa bopp, gisal sa bopp.

Buur Téngéen daldi ko né :

— Boo béggee Mbeex jóg, balaa ngaa teer, tanqal ag sa mbàttu ci Mbeex mi, boo yegsee kër ga nga tuur ko ko fa mu tëdd ; bu ko defee dina jóg.

Baayu Mbeex daldi tontu né :

— Sàllaaw, nii nga ko waxe, nii rekk laa koy defe.

Buur Téngéen dellu né ko :

— Te bul fàtte mukkk né Mbeex warul am weneen far wu dul man ; warul am jeneen jëkkër ju dul man.

Buur Téngéen xaarul sax nappakat bi tontu mu daldi né mes. Nappakat bi itam tëmbël gaalam. Ba mu joowee ba di jub tefes ga, mu daldi tanq si mbeex mi na ñu ko ko waxewoon. Ba mu watee gaal gi be noppi, mu gàddu mbàttu ba nów fekk Mbeex fa mu tëdd, mu daldi ko sotti mbeex mi. Mbeex it jóg ci saa si mel ni ku dara mosul jót. Feebar bi

jeex tàkk ci moom.

Nit ña doon toogaanu Mbeex yéemu lool ñu gëna dëggal né :

— Mbeex du nit doNN yem ci.

Baay ba nag doxe fa nangootul mukkk di déglu sax kuy wax mbirum sëy ag doomam.

Mbeex itarn mel ni loolu dafa newul sax ci xelam, mu mel ni danga ko xirtal : ngoon su né mu defaru ba jekk, jubal yoonu xeer ya di doxe tãngu neen topp tefes gi, bu yegsee ci xeer yi dafay toog moom kenn doNN jublu géej, jàkkarloog Téngéen. Daana tooge noonu ay waxtu léeg-léeg sax guddi gee ko fay dàqe. Nit ñi daañu daan wax né Buur Téngéen moo di faram.

Mbeex daal noonu la jàppoo ba bay ñibbi àllaaxira ⁷⁵ jàppoo ko ba yaay ji wuyuji baayam. Mu maàggat be dee ci janq te mosul sëy.

Pourquoi certaines jeunes filles de Ngor restent sans mari

Si vous avez l'habitude d'observer, vous verrez que, quelques fois, il y a des femmes qui restent jeunes filles, jusqu'à ce qu'elles vieillissent et meurent, sans avoir jamais été mariées.

Cela a une cause ; ici à Ngor même, il s'était passé une chose dans le temps et qui clarifie ce problème-là. Les vieux racontent cela jusqu'à ce jour où nous sommes et personne ne peut le, démentir. Oui ! Oui !

On dit alors qu'il y avait un pêcheur qui habitait la plage. Il allait pêcher et revenait, allait et revenait jusqu'à ce qu'Allah fasse qu'il ait une femme. Il vécut avec elle, vécut avec elle pendant environ dix ans, sans jamais avoir eu d'enfant.

La chose lui faisait très mal, très mal, parce que ceux avec qui il habitait, n'accordaient aucune considération à sa parole. Il avait À l'habitude quand il allait pêcher, d'accoster l'île vers "yoor yoor" ⁷⁶, avec sa pirogue; il se reposait un peu pour se lever ensuite ; il mettait sa pirogue en mer, si la prise n'était pas bonne, il repêchait, si la pêche était bonne, il rejoignait sa femme. Quelquefois il revenait dans la nuit et seule sa femme l'aidait à tirer la pirogue.

Un jour qu'il avait accosté l'île, pour se reposer, il s'endormit. Dans son sommeil, il rêvait et dans son rêve il ne se plaignait que de sa douleur : celle de n'avoir pas d'enfant. Il se trouve que pendant son sommeil, et son rêve, un vieil homme était venu et l'écoutait. Le vieil homme avait une longue barbe très blanche et les cheveux très blancs. Il le réveilla. Le pêcheur se leva. Après les salutations, le vieil homme lui apprit que c'était lui Bourtengen ⁷⁷.

⁷⁵ Ñibbi àllaaxira : wax la juy tekki né baay dee na ; àllaaxara moo li ñuy fekki bu nnu deewee

⁷⁶ Yoor-Yoor : le temps qui se situe entre 10 et 11 heures.

⁷⁷ C'est le nom du génie habitant l'île (roi de l'île littéralement) célèbre pour ses pouvoirs. Il peut rendre la mer pleine de poissons ou quand il est en colère, rendre la mer furieuse.

Il ajouta : “Je suis au courant de ta douleur, je connais ta préoccupation et je veux aussi t'aider car j'en ai la possibilité “.

Bourtengeen dit encore : “Je ferai que tu aies un enfant, ce sera une fille. Quand elle viendra au monde, tu lui donneras le nom de Mbeex⁷⁸. Mais cela je le ferai à condition que tu acceptes ce que je vais te dire “.

Le pêcheur lui dit : “Parle et je suivrai tout ce que tu dis “.

Bourtengeen dit : “Une seule chose : quand Mbeex sera grande, elle ne devra pas se marier. Elle ne devra pas avoir d'autre mari que moi. Je ne la prendrai pas pour qu'elle me rejoigne ; elle restera entre vos mains, toi et ta femme ; mais elle ne devra pas avoir un autre fiancé, elle ne devra pas avoir un mari, si ce n'est moi. “

Le pêcheur accepta :

“Ne te fais pas de souci pour cela, c'est comme tu le dis que cela se passera. “

Bourtengeen disparut instantanément. Le pêcheur, à son tour, mit sa pirogue en mer.

Un an après, la femme du pêcheur eut un enfant, c'était une fille. Le pêcheur lui donna le nom de Mbeex. Les années venaient et passaient, et Mbeex grandissait, les années venaient et passaient, et Mbeex devenait plus grande, les années venaient et passaient et Mbeex devint une jeune fille en âge de prendre mari. Elle était d'une beauté que personne n'avait jamais vue et les gens pensaient même que dans le monde entier il n'existait pas de femme égalant Mbeex en beauté.

Ce qu'elle aimait le plus était de s'asseoir sur les rochers au bord de la mer et de faire face à l'île. Les hommes du village n'osaient pas la courtiser, à cause de sa beauté extraordinaire.

Un jour, un riche commerçant qui habitait le village de l'autre côté, vint courtiser Mbeex, A chaque fois qu'il venait, il laissait entre les mains du père et de la mère de Mbeex beaucoup d'argent. A chaque fois il faisait ainsi.

Un jour vint, le père de Mbeex décida de donner en mariage sa fille au commerçant. A cause de la richesse, le pêcheur oublia sa parole.

Ainsi un vendredi, le mariage fut fait, mais dans la même journée, avant le coucher du soleil, Mbeex tomba malade.

La maladie très rapidement la pénétra et l'alita. La maladie devint grave, très grave, si grave que l'on pensait même que Mbeex ne passerait pas la nuit. Le père eut extrêmement peur, son esprit revint sur le pacte qu'il avait noué avec Bourtengeen. Immédiatement, il appela les gens pour que le mariage fut défait.

Le mariage fut alors rompu. Mbeex commença à se sentir un peu mieux. Mais la maladie ne l'avait pas encore quittée complètement.

Dans la nuit, le père de Mbeex mit sa pirogue en mer, ce qu'il ne faisait pas souvent. Les gens furent un peu désespérés. Ils parlèrent de l'accompagner. Il refusa.

Après avoir longtemps pagayé, il arriva à l'île ; fatigué, il s'étendit sous l'arbre contre

⁷⁸ Mbeex : signifie eau de mer.

lequel il se mettait d'habitude et s'endormit.

Ainsi Bourteengeen le réveilla, lui rappela qui il était et ajouta : “tu as accepté de toi-même et tu as vu toi-même, tu as refusé de toi-même et tu as vu de toi-même “Bourteengeen lui dit : “Si tu veux que Mbeex se lève, avant de mettre pied-à-terre remplis ton Mbatu⁷⁹ d'eau de mer que tu verseras sur elle dès ton arrivée ; ainsi elle se lèvera. “

Le père de Mbeex répondit : “En effet comme tu as parlé, ainsi je ferai.”

Bourteengeen lui redit : “Et n'oublie jamais que Mbeex ne doit avoir d'autre fiancé que moi, elle ne doit pas avoir d'autre mari que moi. “Bourteengeen n'attendit même pas que le pêcheur lui réponde pour disparaître.

Le pêcheur mit alors sa pirogue en mer. Il pagaya, et lorsqu'il fut en vue de la plage, il remplit le mbatu d'eau de mer comme on le lui avait dit, et après avoir tiré la pirogue, il prit le mbatu et vint trouver Mbeex là où elle était couchée ; il versa sur elle l'eau de mer. Mbeex se leva brusquement comme si elle n'avait jamais rien eu. La fièvre disparut totalement. Les gens qui assistaient Mbeex, furent stupéfaits ; ils reconnurent en vérité que Mbeex n'était pas une simple créature.

Le père, depuis, refusa d'entendre parler des problèmes de mariage concernant sa fille.

Mbeex également semblait totalement ignorer ces choses. Elle semblait comme possédée : chaque soir, elle se faisait belle et se dirigeait vers les rochers ; elle marchait pieds nus le long de la plage. Quand elle arrivait aux rochers, elle s'asseyait seule, tournée vers la mer et faisant face à l'île. Elle restait ainsi des heures et quelquefois c'est la nuit qui la faisait fuir. Les gens disaient que Bourteengeen était son amant.

Mbeex continua ainsi jusqu'à ce que son père rejoigne Allah, elle continua ainsi jusqu'à ce que sa mère aille rejoindre son père. Elle vieillit et mourut sans jamais s'être mariée.

Musibam Mbàbba Kumba

Amoon na fi ab dëkk bu tuddoon Mbàbba Kumba. Kenn xamatul fu mu nekk léegi. Waaye mag ñi fattewuñu ko ngir ay jalooreem, rawatina musibam dëkk ba ak ay ñoñam.

Móodu nekkoon na boroom kër bu tabe, taaru te jàmbaraare. Waaye dëgër bopp a ko yàqoon.

Ba tabaski desee juróomi fan, la woo ñaari jabaram ya Kumba aawo ba ak Nogay ñaareel ba ni leen;

- Dinaa fi def lu kenn masul def ngir ngeen xam ne seen nijaay du ku tuuti te it ku fonk njabootam la.

Noonu, ñaari doom ya agsi. Ku nekk ci ñoom dem toog ca wetu ndeyam ba mu nuyoo ba noppi...

⁷⁹ Mbatu : récipient fait à partir de la calebasse découpée en deux et chaque partie servant de récipient pour boire ou pour écoper l'eau dans les pirogues.

- Am xar mu kenn masul xalaat a tabaskee ci dëkk bi, laa fas naa yéenee maggale bés ba.

Waaye mag ñi nee nañu : ku def lu kenn masul def gis lu kenn masul gis.

Móodu dem na daral ba. Li ne ci xelam nag, mo ok yàlla rekk a ko xam.

Ba tàkkusaan jotee, la waa dëkk ba séen sunu jàmbaar ja mu jiital ponkalum xar mu mboq wutalsi dëkk ba.

- Moo ! Lii lu mu ? Xanaa kii dafa dof, nit ña yuuxoondoo, màmm wutali boroom dëkk ba ca pénc ma :

- Baay Sàmba, jógal balaa njaaxum di am. Móodu mii sunu musiba la bëgg. Am xar mu mboq la jënd bëgg koo tabaskee te ku ne xam na ne loolu bu amee àddina tukki.

Noonu Baay Samba tas mbooloo ma, ne ñokket jëm kër Móodu.

Gaawtu baaxul, ndax saafara mën naa jur jàngoro.

Teguñ ca as lëf, baayu yaayam agsi nuyu Baay Sàmba ak ñaari loxo.

- Kumba, Kumba gaawal indil ma guro gi ci taatu ndaa li.

Kumbaa doon buuru këram. Loolu moo taxoon Baay Sàmba ni ko woon mu toog ngir fekke waxtaanam ak Móodu, naka la doxe woon yónnent wa ba noppi.

Gannaaw ba mu waxee lu jëm ci mbey mi ak yeneen ak yeneen, boroom dëkk ba ne tekk daldi ni jàkk Móodu :

- Sama jàmbaar ji, mu ne ko, loo narati ?

- Ci lan, kilifa gi ? Dese naa dégg li nga bëgg a wax.

- Li ma jaaxal kay, mooy sa xarum tabaski mii. Jafewaay bi ak coono gi nga ci daj ; te nga menoon am mu ko gën fukki yoon te doo ci xar sa tàngu tubéy.

Diir ba waxtaan wa doon daw kër Móodu, coow ak ruumandaat la waa dëkk ba jàppoo woon.

- Móodu, doo fi gan. Say maam fii lañu dund ba xéy faatu ñu rab leen fi te kenn xamalu leen lu dul jàmm ak ngor.

Masuñoo defee maa tey, walla ñu topp seen bânneex ci kaw seeni mbokk. Réerewoo ni xar mu mboq mooy tuuru gox bi. Rey ko ci njuumte waral na sangu ciy xàmb, rawatina nag nga bëgg koo tabaskee.

Fii la sama wax di yam ak yow. Ay fan a ngi sa kanam. Xalaatalaat bu baax balaa ngay def dara. Lu ci aay, sa kaw lay yam. Wasalaam !”

Baay Sàmba mayul Móodu fu mu waxe. Noona la awe dem këram.

- Nijaay, Kumba ne Móodu, yaa ko déggal sa bopp. Waxu mag du fanaan àll ak lu mu guddee, guddee.

- Noppil ! Fii, maa fii sol tubéy, di fi yar sikkim. Waru may wax kenn di ci teg baat. Faalewuma ay wax yu kañaan tax a jóg. Saa sune nii la magi dëkk biy def. Lii aay na, lee gaaf la, loolu alku la. Bu ñu ma rey ndax lu baax kenn bañu ko, waaye nag sa coono.

Petu maak yedd yaak xuloo baak lépp taxul Móodu soppi la mu fasoo woon jëf.

Géwal bu reppee cib xare, lu mu jiin xeeb ko.

Yaakaar naa ne loolu moo daloon sunu waa ji. Ca jullikaay ba sax, am na ñu ko woo ñaaroo ak moom ngir mu dellusi ginnaaw ci turu kólléreek sutura.

Waaye, ku repp dootul dégg, dootul gis dara.

Fan ya doxoon seen diganteek tabaski gaawoon na ni melax. Su fekkee ne sax yakkamtiw xew baaxul, mii moom jaraloon na ko waa kër Mbàbba.

Am xew ceetaan a ca dàq.

Tey la bés bu magg bi ñépp doon xaar ; Tabaski. Móodu yeewu na ca fajar, sang am xaram mook ñaari doomam ya. Ba mu noppee la jublu ca boppam defaru ba jekk. Subag julli, góor ñee ko moom daanaka. Ba tax ñaari soxanay Moódu ya defuñu lu dul lay ètt ba ak cuuraay seeni néeg di xaar seen nijaay dellusi jàkka ja.

Gaawaay ba sunu waa ji xottee woon yoon way jublusi kërám firiwuloon lu dul naqar ak bëgg a mucc ci mbamb mi.

Ñaar a mën kenn, ku ñu sot nga xam ko.

Móodu ngi xultu naan: "Duma surgab kenn, te itam дума jaamu ku dul buur bi yàlla. Ay caaxaan taxuñ maa jóg ; ndax èllég yàlla rekk ko xam. Ma ni : ndatarfaax waay !! Alal du faj dee ; gâce lay faj. Dellu sama kàddu ? Mukk ci sama giiru dund !"

Yàkkamti baaxul.

Sunu waa ji rendi ni xar ma ba noppi, door a fàttaliku ne dafa abaloon jumtuwaay ya mu ko waroon a feese waa Njaayeen. Ca taxawaay la gèdde wutalj jeen.

Diggante ba mu genneek ba muy waññiku, la doomu aawo ba ne doomu ñaareel ba : "Tèddal ma def la na baay defoon xar mi."

Kéwél du tëb doom ja bëtt.

Na mu ka ko waxe la rakk ja tëdde foogoon ne mbir ma ay foowi neen la woon. Benn yoon la yuuxu ; paaka ba daw ca putam ga ba sës. Rey na ko te yëgu ca dara.

Xale xamul dara waaye nag, li war mooy aar ko ngir èllég.

Xamatuñu lu Nogay doon defati ba yam ca doomi wujjam wa mu tiim taawam baak paaka bu taq ripp ak deret. Jéemu koo xam sax. Noona la dale ca kawam dal koy rendi. Laata muy siggi la Kumba màmm daldi koy xoj. Jaxasoo ba yàggul dara ku ne ca ñoom daanu sedd guyy.

Móodu dafa agsi kër ga rekk, yuuxu ya jib. Foo tollu di ko dégg. Teguñ ca as lëf, nit ña buur ni ay yamb fees dell èttab kër ga.

- Lenn rekk a ti sës : jóg ci xar mii balaa muy jóg sunu kaw. Njeexatalu wax ji mooy lii : na ndeyu mbill gi dem yoor musiba mii ca teen bu déy ba. Bu coow li bari, waa Mbàbba mànkoo.

Naka la Moódu tiim teen bi ne moo ngi koy yoor rekk, la tàнку ginnaawu xar ma lonku ca téere baat ya mu takkoon. Laata muy féqatu, la tàmbalee ca bopp ba ba ca ndigg la ne

menteñ ca biir teen ba. Amatul lu mu def lu dul wallu.

Daw ba raw ci njàmbaar la.

Waa dëkk ba agsi woon ne dañu ko doon xettalisi bari woon nañu bariwaay ba waraloon màbb ak suuxug la wëroon teen ba lépp. Noonee lañu gooree ñoom ñépp suulu ca biir.

Nii lañu ma nettalee musibam Mbàbba.

Le drame de Mbàbba Kumba

Il était un village qui s'appelait Mbàbba Kumba.

Nul ne sait son emplacement aujourd'hui. Mais les anciens ne l'ont pas oublié pour ses gloires, plus particulièrement son drame et celui de ses habitants.

Móodu était un père de famille généreux, élégant et courageux. Mais son défaut était d'être têtu.

A cinq jours de la Tabaski⁸⁰, il fit appeler ses deux femmes, Kumba la première et Nogaye la deuxième, et leur dit:

- Je ferai ce que personne n'a jamais fait afin que vous sachiez que votre chéri n'est pas un petit homme et qu'il a beaucoup d'estime pour sa famille.

C'est alors qu'arrivèrent ses deux fils. Chacun d'entre eux alla s'asseoir près de sa mère après avoir salué l'assemblée.

- J'ai la ferme intention de célébrer le grand jour, la Tabaski, avec un mouton comme personne n'en a jamais vu!

*Qui fait ce que personne n'a jamais fait, disent les anciens, verra ce que personne n'a jamais vu*⁸¹.

Móodu est allé au marché. Dieu seul savait à quoi il pensât.

C'est au crépuscule que les villageois aperçurent notre téméraire poussant devant lui un énorme mouton jaune en direction du village.

- Quoi donc! N'est-il pas fou, celui-là ?, s'écrièrent les gens détalant à toute allure en direction de la place du village où se tenait père Sàmba le chef du village:

- Père Sàmba! Levez-vous avant qu'un scandale n'advienne. Móodu veut notre malheur. Il veut immoler un mouton jaune pour la Tabaski et chacun sait que cela provoquerait la fin du monde.

Père Sàmba dispersa alors l'assistance et se leva brusquement pour aller chez Móodu.

80 Dernier mois du calendrier wolof (lunaire). Fête religieuse musulmane commémorant le sacrifice d'Abraham au cours de laquelle on égorge un mouton.

81 Ce proverbe signifie que celui qui innove en quoi que se soit est le seul à en tirer les bénéfices ou à subir les inconvénients qui en découlent.

Patience, car un remède peut parfois engendrer une maladie.

Peu de temps après, Móodu arriva et salua Père Sàmba des deux mains⁸².

- Kumba, Kumba, dépêche-toi de m'apporter la cola sous le canari⁸³.

Kumba fit la commission. Père Sàmba la pria, en tant que reine de la maison⁸⁴, de rester pour assister à la discussion.

Après s'être attardé sur l'agriculture et plusieurs autres sujets, le chef du village se tut et fixa Móodu dans les yeux:

- Mon brave, lui dit-il, qu'as-tu envisagé de faire ?

- A propos de quoi ? Il ne me semble pas avoir compris où vous voulez en venir.

- Toute mon inquiétude vient de ce mouton destiné à la fête. Je ne comprends pas tout le mal que tu t'es donné. Tu pouvais obtenir sans efforts un mouton dix fois plus beau.

Pendant que la discussion se poursuivait chez Móodu, la clameur et les rumeurs avaient envahi le village.

- Móodu, tu n'es pas un étranger ici. De tes aïeux qui ont vécu et ont été inhumés ici, on ne peut que témoigner paix et sens de l'honneur. Ils n'ont jamais agi en irresponsables, pas plus qu'ils n'ont suivi leurs désirs au détriment de leurs proches. Tu n'ignores pas que le mouton jaune est le totem de la contrée. Provoquer sa mort accidentelle impliquerait un bain rituel dans l'autel des ancêtres. Quel serait alors le prix de son sacrifice pour la Tabaski !.

C'est ici que s'arrête mon entretien avec toi. Tu as plusieurs jours devant toi; réfléchis avant d'agir. Toute conséquence fâcheuse ne retombera que sur toi. Que la paix soit avec toi !".

Père Sàmba ne donna pas à Móodu le temps de s'exprimer. Il repartit immédiatement chez lui.

- Chéri! dit Kumba à Móodu, tu l'as entendu de tes propres oreilles. La parole d'un ancien se réalise toujours quel que soit le temps que cela peut prendre.

- Tais-toi ! Je suis le seul ici à porter une culotte et à faire pousser une barbe! Personne ne doit mot dire 'quand je parle ! Je ne me soucie pas de paroles dont la seule motivation est la jalousie! C'est l'habitude des aînés du village de nous accabler de recommandations : "Ceci est interdit, cela est de mauvais augure, cela est une malédiction". Qu'ils ne me dérangent pas ! Personne ne dédaigne l'aisance niais il faut peiner pour la mériter.

⁸² En signe de respect.

⁸³ Les noix de cola sont enfouies sous les réserves d'eau elles-mêmes contenues dans les canaris (marmites en terre). Ainsi elles restent fraîches et tendres.

⁸⁴ Dans le ménage polygame, la première femme occupe une place prépondérante. Elle est la première dame.

Ni les rencontres en tête à tête, ni même les disputes ne purent faire changer Móodu d'opinion.

Je pense que c'est ce qui advenait à notre ami. Sur les lieux de la prière, certains le convièrent à un tête-à-tête pour qu'il revienne sur sa décision au nom de l'estime mutuelle et du bien-être commun.

Le poids de la menace assourdit et aveugle sa victime.

Les jours qui les séparaient de la Tabaski s'étaient écoulés avec la rapidité de l'éclair. Même si s'impatisser pour un événement était tabou, celui-là en valait la peine pour les gens de Mbàbba.

Le mieux dans un événement est d'être spectateur.

C'est aujourd'hui Tabaski, le grand jour tant attendu. Móodu s'est levé à l'aube et a lavé son mouton en compagnie de ses deux fils. Il s'est ensuite occupé de sa personne comme il se devait. La matinée des jours de fête est quasiment réservée aux hommes. C'est pourquoi ses deux femmes n'ont eu pour préoccupation que de passer au tamis la cour⁸⁵ de la maison et de parfumer à l'encens leurs chambres respectives: elles attendent le retour de leur mari de la prière.

Notre ami s'en retournait vers la maison d'un pas rapide. Cela ne pouvait signifier qu'une profonde douleur et la ferme volonté d'en finir avec toute cette histoire.

Deux valent mieux qu'un, demandez-le à celui qui en a fait les frais dans un combat.

Maugréant, Móodu dit: "Je ne suis le serviteur de personne, ni l'adorateur de personne hormis Dieu. Je ne me préoccupe pas de frivolités. L'avenir n'est qu'entre les mains de Dieu. Vive l'insouciance alors!"

La richesse n'est pas un remède contre la mort, mais contre le déshonneur. Revenir sur ma parole ? Ah non jamais !!"

Il ne sert à rien de se précipiter.

Ayant égorgé son mouton, notre ami se rappela subitement qu'il avait prêté ses outils de boucherie aux Njaay. Il se précipita aussitôt chez eux.

Entre temps, le fils de la première femme demanda à son demi-frère de s'allonger afin qu'il fasse avec lui ce que leur père avait fait du mouton.

Là où la biche saute, le faon ne peu que sauter (Tel père, tel fils).

Croyant que cela n'était qu'un jeu, le jeune garçon se coucha selon les instructions de son aîné. D'un trait, le couteau traversa le cou de part en part. L'aîné avait tué le cadet sans même s'en rendre compte. '

L'enfant ne sait rien mais il faut le prémunir pour l'avenir.

On ne sait pas ce que fit Nogaye quand elle vit le fils de sa co-épouse penché sur son fils avec un couteau maculé de sang. Sans trop chercher à comprendre, elle se jeta sûr lui et l'égorgea d'un coup.

⁸⁵ La cour est passée au tamis pour en nettoyer le sable et le rendre plus fin.

A peine s'était-elle relevée que Kumba lui bondit dessus. La mêlée fut de courte durée et elles tombèrent toutes les deux raides mortes. De retour à la maison, Móodu poussa des cris si forts que la cour de la maison se remplit aussitôt d'une foule aussi dense qu'une ruche d'abeilles.

- Il vaut mieux et le plus rapidement possible que l'on s'occupe de ce mouton avant qu'il ne s'occupe de nous. L'issue est la suivante : que celui qui a tout provoqué aille glisser ce malheur dans le puits tari et que l'on n'en parle plus, décidèrent les gens de Mbàbba.

Penché sur le rebords du puits, Móodu voulut se débarrasser du mouton. Par malheur les pattes de derrière de l'animal s'accrochèrent aux amulettes qu'il portait autour du cou. A peine commença-t-il à se débattre qu'il fut entraîné dans le puits jusqu'à la ceinture. Il se mit à crier au secours.

“Est acte de bravoure toute fuite réussie. “

Le nombre de personnes venues à son secours était si important qu'ils provoquèrent un glissement de terrain autour du puits. Tous les habitants y furent ensevelis.

C'est ainsi que l'on m'a raconté le drame de Mbàbba Kumba.

Annexe 2

Nous reprenons dans cette annexe les tableaux récapitulatifs de l'étude de Robert (1991) sur le système verbal du wolof sur lequel nous avons basé notre exposé du système de conjugaison du chapitre 1. Nous reprenons l'ordre de présentation utilisée dans ce chapitre, à l'exception des différentes marques de négation qui sont regroupées dans un même tableau :

Narratif XXVIII

Parfait XXVIII

Emphatique du verbe XXX

Emphatique du sujet XXXI

Emphatique du complément XXXII

Présentatif XXXIII

Les modes injonctifs : Obligatif et Impératif XXXIV

Négation XXXV

Les énoncés à prédicat non verbal XXXVI

Tableau synthétique : le Narratif

Forme et place	Antéposé au verbe 3^e sg : <i>mu dem</i> Substitution obligatoire <i>Dudu ø dem</i>
Opération	Le Narratif indique que le procès est repéré en bloc par rapport à un repère situationnel non déterminé et correspondant à une place vide non instanciée, en attente de déterminations énonciatives : <i>p</i> repéré par rapport à () _{sit0} S ₀ n'est ni constructeur, ni localisateur de <i>p</i> Opération : (Qualification), (Quantification)
Valeur aspecto-temporelle	Aoriste avec repérage temporel non instancié : dépend du repère contextuel
Types de procès	V.Qualité : difficiles (valeur inchoative) / autres
Valeurs d'emploi	<p>EN ÉNONCÉ SIMPLE</p> <p><input type="checkbox"/> Aoriste de récit : après un ancrage préalable <input type="checkbox"/> conte, récit historique <input type="checkbox"/> indications scéniques <input type="checkbox"/> proverbes <input type="checkbox"/> Exclamation : <input type="checkbox"/> avec déictique : quantification de l'objet <input type="checkbox"/> en réponse : confirmation ; valeur : évidence <input type="checkbox"/> Injonction : par rapport à un obstacle ou débat préalable, <i>il n'y a qu'à...</i> <input type="checkbox"/> Interrogation : <input type="checkbox"/> avec un morphème interrogatif (conjugaison normale) <input type="checkbox"/> sans morphème : demande de confirmation</p> <p>EN ÉNONCÉ COMPLEXE</p> <p><input type="checkbox"/> Parataxe : <input type="checkbox"/> valeur finale ou consécutive <input type="checkbox"/> complétive <input type="checkbox"/> Hypotaxe : obligatoire sauf pour causales, complétives, comparatives</p>
Valeur argumentative	<i>il suffit que... / il n'y a qu'à... ne t'inquiète pas ! / qu'est-ce que tu crois !</i>
Valeur épistémique	déontique futur inéluctable
Valeur logique (inter-propositionnelle)	mode subordonné par excellence valeur finale ou consécutive selon le repère

Tableau synthétique : le Parfait

Forme et place	Post-posé au lexème verbal 3 ^e sg : <i>dem na</i>	
Opération	Le parfait indique l'état résultant : en T ₀ le procès <i>p</i> a atteint dans le temps un terme quantitatif, visé au préalable, et tel qu'il ne présente désormais plus de variation. aspectuelle : Quantification, (Qualification) <i>p</i> est à la fois thème et rhème : il est supposé connu et l'information porte sur l'atteinte de son terme.	
Types de procès	Verbes d'action	Verbes d'état
Traits pertinents	Discrets	compacts
	élimination de toute variation dans le temps	élimination du doute de l'assertion
Valeur aspecto-temporelle	passé en T ₀	présent en T ₀
Valeurs d'emploi	<input type="checkbox"/> <i>avoir fini de</i> <ul style="list-style-type: none"> • état résultant • visée atteinte : <i>ça y est enfin, il a réussi à...</i> • <i>c'est déjà fait</i> • aoriste du discours 	<input type="checkbox"/> conformité par rapport à une attente <input type="checkbox"/> affirmation péremptoire (la discussion est close) <input type="checkbox"/> accord/présence de S ₀ (reprise de l'emphatique du verbe)
Valeur argumentative	<i>ça y est ! enfin ! désolé, c'est déjà fait</i>	soulagement polémique, contrastif, péremptoire approbation
Valeur épistémique	certain, car constaté	
Valeur logique (inter-propositionnelle)	absence de lien entre les procès : simple successivité temporelle.	

Tableau synthétique : l'Emphatique du verbe

Forme et place	Antéposé au lexème verbal 3 ^e sg : <i>dafa dem</i>
Opération	L'EV marque une dissociation entre existence et désignation : le procès <i>p</i> est <i>pré construit</i> comme un événement et <i>désigné</i> qualitativement en T ₀ ; la relation prédicative entre S ₂ et <i>p</i> (R) est dés-assertée et l'assertion en Sit ₀ porte sur la désignation qualitative de <i>p</i> qui, comme noyau prédictif, entraîne l'ensemble de la relation dans l'identification. Celle-ci a donc une valeur différentielle : L'EV identifie la relation prédicative R comme le repère effectif de R' en T ₀ : « <i>par rapport à R', c'est R</i> ». Selon les spécifications possibles de R' : • R / R' : valeur causale • R / R ≠ valeur « <i>vraiment</i> » (R' = R) • R / ∅ : valeur de définition (R' = ∅) La relation entre S ₂ et <i>p</i> :

Forme et place	Antéposé au lexème verbal 3 ^e sg : <i>dafa dem</i>	
	propriété avérée R est à la fois rhème et repère en Sit ₀ . Marqueur modal : Qualification, (Quantification)	
Types de procès	verbes d'action	verbes d'état
Traits pertinents	discrets : <i>p</i> passé	compacts : <i>p</i> présent
Emplois indépendants	impossibles	définition de S ₂ déterminé en Sit ₀ : • en ouverture dialogue (v. qualité) • « <i>vraiment</i> » / « <i>trop</i> » définition de Sit ₂ comme source d'un récit : • début de récit / • bilan-reprise
en dépendance	<i>possible pour tous les verbes</i>	
• en réponse	• à une demande de définition de Sit ₂ • à un pourquoi	
• en reprise	• rectification de <i>p</i> • répétition d'un énoncé • demande de confirmation/dénégation	
• en réplique	• justification/contradiction d'un premier énoncé	
inter-proposition	R source de R' : cause nécessaire et suffisante	
• en protase	• EV <i>p</i> , Narratif <i>q</i> : R donc R' • EV <i>p</i> , Narratif <i>q</i> : dès que R, R' • EV <i>p seulement</i> , Narratif <i>q</i> : à peine R que R' • EV <i>p</i> et <i>q</i> / R alors que R'/R c'est pourquoi R' • EV <i>p</i> et <i>q</i> : tellement R que R'	
• en adopose	• ... <i>q</i> , EV <i>p</i> : R' car R • ... <i>q, parce que p</i> : R' car R • ... <i>q, p tant que ça</i> : R' du coup tellement R	
Valeur argumentative	justification ou contradiction de S ₀ : « <i>c'est un fait bien connu, tu devrais le savoir</i> » rôle de connecteur discursif	
Valeur épistémique	avéré : savoir inter-subjectif, indépendant de S ₀	

Tableau synthétique : l'Emphatique du sujet

Forme et place	Antéposé au lexème verbal 3 ^e sg : <i>moo dem</i>	
Opération	L'ES indique un choix de l'énonciateur qui identifie le sujet de la relation prédicative en le distinguant d'un ensemble de valeurs possibles comme ayant la propriété d'être effectivement la bonne valeur sujet. S ₂ est le rhème ; la relation prédicative < (), p> est pré construite comme validée au préalable. la qualification du sujet entraîne donc une quantification du procès. Marqueur modal : Qualification, (Quantification)	
Types de procès	verbes d'action	verbes d'état
Traits pertinents	discrets : p passé agentifs	compacts : p présent non-agentifs graduables / non graduables v.qualité / localisation
Valeurs d'emploi	identification du sujet (« c'est lui qui... ») (tous les verbes)	
	explication de Sit ₀ par la spécificité de son responsable « c'est que c'est S ₂ qui a p »	explication de Sit ₀ par la propriété particulière du sujet « c'est que S ₂ est bien p »
	définition de Sit ₀ par son responsable « c'est qu'il a p »	exclamation intensive « qu'est-ce qu'il est p »
	emploi impossible pour les v. impersonnels	
	conjugaison normale des verbes comparatifs	
Valeur argumentative	c'est le mérite / c'est la faute de S ₂ justification / disculpation de S ₀	
Valeur épistémique	avéré (lié à la pré-construction de l'emphase)	
Valeur logique (inter-propositionnelle)	de l'avéré articulé à du factuel : valeur causale	
	<i>moo...</i> , Narratif <i>moo...</i> , <i>moo tax moo...</i> , <i>ba...</i>	« ..., c'est pour ça que... » « tellement... que ... »

Tableau synthétique : l'Emphatique du complément

Forme et place	Post-posé au complément à valeur thématique Antéposé à la relation prédicative 3 ^e sg : <i>foofu la dem</i>
Opération	L'emphatique du complément indique une dissociation entre l'événement désigné par la relation prédicative, qui est pré construit, et la relation qualitative de l'un de ces compléments, assertée par l'énoncé. Complément = constituant autre que le sujet ou le verbe en fonction prédicative. Marqueur modal : Qualification, (Quantification)
Valeur aspectuelle	Accompli
Types de procès	Verbes d'action : discrets, valeur passé Verbes d'état : compacts, valeur présent
Valeurs d'emploi	• prédicat non verbal à valeur de définition
	• désignation contrastive du complément • identification • en reprise ou balancement
	• emplois à valeur non emphatique • précision du complément • complément en réponse • questions sur un complément
Valeur épistémique	avéré (lié à la pré-construction de l'emphase)

Tableau synthétique : le Présentatif

Forme et place	[marque sujet] <i>ng + -i / -a</i> [verbe] 3 ^e sg : <i>mu ngi dem</i>	
Opération	Le présentatif indique une coïncidence entre Sit ₂ et Sit ₀ qui définit la notion d'actualité : la relation (S ₂ , p) est localisée en T ₀ et sert de définition à Sit ₀ . p a lieu sous les yeux de S ₀ au moment même où il le décrit en T ₀ , sans représentation préalable ; même s'il n'y a pas stricte coïncidence temporelle il y a nécessairement coïncidence spatiale ; les limites en T ₀ sont définies par la possibilité de vérification immédiate. S ₀ est localisateur mais non constructeur de p (S ₂ , p) est le rhème Marqueur global : Qualification, Quantification	
Valeur aspecto-temporelle	Aoristique repéré par rapport à T ₀ : identité	
Types de procès	Compacts	discrets
	présent d'actualité	futur imminent (procès instantanés) présent d'actualité ou passé immédiat
Valeurs d'emploi	• localisation de S ₂ dans Sit ₀ (prédicat verbal ou non verbal)	
	• description de Sit ₀	• définition de Sit ₀ • indications scéniques • reportage • témoignage • contrastif (modalité)
	• singularité de T ₀	• contrastif (T ₀ /T _x) • intensif • VE <i>ba léegi</i>
	• surprise de S' ₀ (prise à témoin ou recours)	
	• en protase	• à peine p que q • p pourtant q • tellement p que q (<i>ba</i>)
Valeur argumentative	surprise de S ₀ (réprobation), appel à S' ₀ : <i>tu te rends compte, tu devrais faire quelque chose</i>	
Valeur épistémique	certain car immédiatement vérifiable	
Valeur logique (inter-propositionnelle)	coïncidence temporelle et discordance entre p et q	

Tableau synthétique : les modes injonctifs

	IMPÉRATIF	OBLIGATIF
Forme et place	suffixé 2 ^e sg : <i>-(a)l</i>	Antéposé 3 ^e sg : <i>na dem</i>
Valeurs	Ordre d'exécution immédiate par S'₀ Selon l'objet de l'injonction (nature du procès, exécution/modalité d'exécution), celle-ci prend la valeur d'ordre, suggestion, souhait...	Ordre adressé à S'₀ de faire exécuter p par S₂ à un moment ultérieur indéterminé
Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> • lieu et moment d'exécution = T₀ • circonstances futures impossibles • hypothèse impossible • p enclenché ou imminent en T₀ 	<ul style="list-style-type: none"> • toutes déterminations spatiales ou temporelles (proche ou lointain) • hypothèse impossible • p non enclenché en T₀
Opérations	Injonction : S₀ intime à S'₀ l'ordre d'exécuter le procès p qu'il vise en Sit₀ <ul style="list-style-type: none"> • S'₀ = S₂ = l'exécutant • (p, p') • point de vue de S'₀ ramené à p, • point de vue de S₀ • T₂ ramené à T₀ 	<ul style="list-style-type: none"> • S'₀ dit faire exécuter p par S₂ • S₀ envisage le point de vue de S'₀ et vise p • T₂ (indéterminé) différent de T₀
Valeur aspectuelle	Visée d'accompli	
Types de procès	Verbes intentionnels : ponctuels / duratifs • Impératif : en T ₀ , p imminent / enclenché • Obligatif : en T ₀ , p n'est jamais enclenché	
	Verbes accidentels (verbes d'état et une partie des verbes d'action) : • l'injonction porte sur une modalité de p ou une circonstance où il doit se manifester	
Défense	paradigme injonctif à valeur négative	

Tableau synthétique : la Négation

Marques non personnelles		
Forme	Valeur	Emplois
suffixe -ul	Négation lexicale < modalité accompli négation-lexème >	Toutes les conjugaisons sauf le Parfait et le Négatif. Conserve les déterminations modales et la valeur accompli de la conjugaison (ex. à l'Emphatique du sujet : « <i>c'est moi qui n'ai pas fermé la fenêtre</i> »)
morphème dul	Négation lexicale à valeur d'inaccompli < modalité inaccompli négation-lexème >	Toutes les conjugaisons sauf le parfait et le Négatif. Conserve les déterminations modales de la conjugaison et nie l'habitude, la répétition, le futur (ex. à l'emphatique du sujet : « <i>c'est que je n'ai pas pris l'habitude de cultiver régulièrement</i> »)
morphème bu- + Impératif ou Narratif	Défense	
morphème bu- + marque d' inaccompli	Défense portant sur un procès à valeur d'inaccompli	
Conjugaisons		
Forme	Valeur	Emplois
Négatif	Asserte le non-accomplissement du procès en T_0 (« en T_0 , p atteint n'est pas le cas » □ négation du Parfait, à l'incidence aspectuelle)	<ul style="list-style-type: none"> • Négation de l'actualité de p en T_0 (tous les verbes) • Négation de l'atteinte de p en T_0 (verbes d'action) • Pondération variable sur la négation de l'effectivité • du procès dans le temps ou sur l'intentionnalité (« je refuse de »)
Négatif emphatique	Asserte la négation de la notion marquée par le procès en un moment T_2 indéterminé autre que T_0 . Valeur modale : certain, affirmation catégorique	<ul style="list-style-type: none"> • Négation de p en général (« <i>je ne suis pas fumeur</i> » ou de l'habitude (« <i>je ne fume jamais</i> ») • Négation du futur ou de l'éventuel • Négation du prédicat non verbal
Négatif emphatique + suffixe -y	Négation de l'inaccompli : sert à nier la clôture du procès, sur le plan temporel ou notionnel. Valeur modale : doute affirmation non définitive	<ul style="list-style-type: none"> • Négation de la fréquence de p (« <i>ne pas souvent</i> » = « <i>quelquefois mais rarement t</i> ») • Négation de p en général □ jusqu'ici p n'a pas eu lieu mais la possibilité reste ouverte qu'il se produise • Affirmation du doute sur la réalisation future de p (« <i>probablement mais peu sûrement</i> ») • Valeur modale des verbes d'état : « <i>ne pas complètement</i> » = « <i>ne pas bien</i> »

Tableau synthétique : Les énoncés à prédicat non verbal

le Présentatif	localise X en un lieu Y
l'Emphatique du complément	définit X comme étant un Y
l'Emphatique du sujet + -y	identifie X avec Y parmi un ensemble de possibles : • identité • singularité (intensif)
l'Emphatique du verbe + -y	prédique sur X la qualité d'être Y comme l'explication d'une situation
le Négatif inaccompli	nie l'identification entre X et Y